



HAL
open science

La fabrique de l'information locale à l'aune des plateformes socio-numériques

Catherine Quiroga Cortes

► **To cite this version:**

Catherine Quiroga Cortes. La fabrique de l'information locale à l'aune des plateformes socio-numériques. Sciences de l'information et de la communication. Université de Toulouse, 2024. Français. NNT : 2024TLSES001 . tel-04588555

HAL Id: tel-04588555

<https://theses.hal.science/tel-04588555>

Submitted on 27 May 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



THÈSE

En vue de l'obtention du
DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE
Délivré par l'Université Toulouse 3 - Paul Sabatier

Présentée et soutenue par
Catherine QUIROGA CORTES

Le 11 janvier 2024

La fabrique de l'information locale à l'aune des plateformes socio-numériques

Ecole doctorale : **ALLPHA - Arts, Lettres, Langues, Philosophie, Communication**

Spécialité : **Sciences de l'information et de la communication**

Unité de recherche :

LERASS - Laboratoire d'Etudes et de Recherches Appliquées en Sciences Sociales

Thèse dirigée par
Franck BOUSQUET et Sylvie BOURDIN

Jury

Mme Roselyne RINGOOT, Rapporteure
Mme Nathalie PIGNARD-CHEYNEL, Rapporteure
Mme Florence LE CAM, Examinatrice
M. Clément MABI, Examineur
M. Franck BOUSQUET, Directeur de thèse
Mme Sylvie BOURDIN, Co-directrice de thèse

« Elle n'est *arrivée* nulle part au moment où je décide
d'arrêter ce texte, elle est mouvement, elle va encore »

Alice Zeniter
L'art de perdre

Remerciements

Je tiens à remercier en premier lieu les deux personnes qui ont accepté de me guider à travers le labyrinthe de la thèse. Merci à Sylvie Bourdin qui a planté la petite graine dans un coin de ma tête et a mis tous les moyens pour qu'elle puisse germer, puis grandir dans les meilleures conditions possibles. Merci à Franck Bousquet dont l'écoute bienveillante et les conseils aiguisés ont été clés dans la construction de ma pensée. À vous deux, un immense merci pour votre patience, vos encouragements et votre disponibilité jusqu'aux derniers instants de la rédaction de ce manuscrit.

J'adresse également ma reconnaissance aux membres du jury pour avoir accepté de lire ce travail. Il s'est fortement appuyé sur la lecture des vôtres. C'est donc pour moi un honneur que vous ayez accepté d'inverser les rôles le temps de parcourir ces pages.

J'adresse des sincères remerciements à celles et ceux *sur le terrain* qui ont partagé de leur temps pour que cette recherche puisse aboutir.

Je remercie la direction du Lerass et l'équipe de gestion de l'IUT pour leur soutien et leur disponibilité. Merci à Cathy Malassis pour sa bienveillance et sa patience. Mes remerciements s'adressent également aux collègues de l'axe MSN pour leur soutien ainsi que pour les échanges scientifiques et péri-scientifiques, essentiels au bon déroulement de ma recherche doctorale. Je remercie Brigitte Sebbah qui, par ses encouragements et ses conseils, m'a transmis le goût de la recherche depuis le Master 1.

Je tiens également à remercier les équipes des départements GEII et TC à l'IUT Paul Sabatier. Merci à Véronique Cieslak et de Bruno David qui ont veillé à ce que mes enseignements puissent s'articuler au mieux avec le travail doctoral. Merci également à Marie-Gabrielle Suraud du CERTOP pour le soutien essentiel au bon déroulement de cette recherche.

Je souhaite remercier l'équipe du Département des Sciences de l'information et de la communication à l'Université Libre de Bruxelles pour leur accueil. Merci à Florence Le Cam pour l'invitation, à David Domingo pour le temps des échanges. Merci aux jeunes chercheur.es qui ont fait de ce séjour scientifique une mémorable expérience de vie.

Je m'estime chanceuse d'avoir mené ce travail aux côtés d'une dynamique équipe de jeunes chercheur.es. Certaines de ces rencontres ont pris la forme de belles amitiés qui ont agi telles des bouées de sauvetage, des bulles de réconfort. Merci à Ludo pour ton amitié à l'épreuve de la distance, pour tant de moments d'autodérision partagés, pour ton écoute et tes conseils redoublant d'empathie. À Jules, merci de m'avoir appris la légèreté. Merci aussi d'avoir fait la traversée en amont et de m'avoir montré le chemin. Merci à Panos dont la bonne humeur inébranlable est seulement égalée par sa bienveillance. Merci à Charis pour ton goût de la transmission et la disponibilité de ton écoute. Merci à Gloria pour tes multiples encouragements. Merci à Giuliander pour les nombreuses conversations teintées d'humour noir. Merci à Elena, Elyes, Sophie, Hussein, ce fut un plaisir de partager des fragments de la vie de thèse à vos côtés.

À mes amitiés toulousaines qui sauront se retrouver dans ces quelques lignes. Sarah, Sanja et leurs respectives petites familles qui ont toujours gardé un œil sur une amie souvent fantôme méritent des remerciements singuliers. Merci aux ami.es de EDB (« mon premier labo ») pour la transmission des savoirs (sur)vivre dans la recherche, pour vos amitiés et encouragements. À l'ASTM SF pour avoir été plus qu'une soupape de décompression, un lieu *d'empouvoirement* : tout ce que j'ai appris sur le terrain m'a été précieux pour mener ce projet à bout. Merci à Annie pour le temps consacré à la relecture et ses encouragements.

À Nico, qui tout seul et avec la plus belle énergie a assumé le travail de soutien de toute une équipe, a (re)somatisé les symptômes d'une fin de thèse, a relu chaque mot de chaque page de ce manuscrit et a même acheté un livre de cuisine. Le tout pour veiller à ce que cette traversée soit le plus douce possible. Le pari est réussi : MERCI, mille fois.

A mis amistades de infancia, repartidas a través del planeta pero siempre presentes y atentas. A sus representantes europeos, nuestras *retrovailles* de estos últimos años fueron clave para recargar baterías afectivas. A Vale, quién siempre sabe encontrar las palabras *qui font du bien*, te espero del otro lado. A Isa, un pilar emocional e incondicional. Entre tantas otras cosas, gracias por haberme enseñado *l'art de perdre*.

A mi familia. A Bertha, Caro y Hervé por estar siempre atentos, incluso cuando no daba noticias.

A mamá y papá por creer siempre en nosotros, por apoyarnos sin condiciones, por habernos enseñado el valor de la investigación. Es gracias a ustedes que pude recorrer este camino. A Mary por sacarme sonrisas. A Kike, por tu herm-amistad incondicional y tu apoyo desde el día uno de esta tesis, y de mi vida.

Résumé

Cette thèse s'intéresse au processus de production de l'information journalistique à l'échelle locale et à l'aune des plateformes socio-numériques. La production de l'information journalistique est ici considérée en tant qu'une pratique socio-discursive pouvant être investie par des acteurs situés au-delà du groupe professionnel journalistique. Ce travail interroge les modalités d'intervention des réseaux socio-numériques (RSN) dans la fabrique de l'information locale et leurs incidences sur les dynamiques relationnelles qui l'animent. Afin d'ouvrir la boîte noire de la fabrique de l'information locale nous nous appuyons sur l'analyse de controverses. Dès lors qu'elles se déploient dans un contexte territorial, les controverses offrent aux chercheur.es un cadre spatio-temporel plus ou moins bien circonscrit. Nous construisons ainsi une démarche méthodologique hybride inspirée de la cartographie des controverses et menons une étude comparative de deux controverses déployées autour de projets d'aménagement du territoire : un parc éolien offshore et la construction du centre logistique d'un géant de l'e-commerce. L'hybridité de la démarche concerne tant la collecte de données empiriques (30 entretiens semi-directifs, près de 1500 articles de presse, + de 5000 tweets et publications Facebook, observations menées hors et en ligne, recueil de documentation) que les méthodes analytiques (codage thématique inductif, analyse textométrique, reconstitution de la trajectoire des controverses).

Notre étude démontre que Facebook généralise l'accès à la fabrique de l'information dans la mesure où elle habilite les utilisateurs à exercer des pratiques qui s'inscrivent dans le processus de production et mise en circulation d'information. Néanmoins, notre travail pointe également les importantes contraintes qui pèsent sur les utilisateurs qui investissent les arènes socio-numériques, souvent méconnues ou mal comprises par de nombreux utilisateurs. La pluralité des modalités d'investissement desdites plateformes met en évidence d'importantes disparités entre les acteurs impliqués dans les controverses étudiées et dans leurs possibilités de dominer la narrative sur les événements, faits ou problématiques qui les traversent. Enfin, notre étude pointe la centralité des médias régionaux et locaux dans la fabrique de l'information. Si ces derniers sont encore fortement dépendants des RSN pour la distribution de leurs contenus éditoriaux, ils préservent une légitimité symbolique auprès d'une audience étendue dans leurs territoires d'édition.

Abstract

This thesis focuses on the production process of journalistic information on a local scale and in the light of socio-media platforms. The production of journalistic information is considered here as a socio-discursive practice that can be invested by actors located beyond the professional journalistic group. This work questions the methods of intervention of socio-digital networks in the 'local information factory' and their impact on the relational dynamics which drive it. In order to open the black box of local information making, we rely on the analysis of controversies. Since they unfold in a territorial context, controversies offer researchers a more or less well-defined spatio-temporal framework. We thus construct a hybrid methodological approach inspired by the mapping of controversies and carry out a comparative study of two controversies deployed around land development projects: an offshore wind farm and the construction of an Amazon logistics center. The hybridity of the approach concerns both the collection of empirical data (30 semi-structured interviews, nearly 1500 press articles, more than 5000 tweets and Facebook publications, observations carried out offline and online, collection of documentation) and the analytical methods (inductive thematic coding, textometric analysis, reconstruction of the trajectory of controversies).

Our study demonstrates that Facebook generalizes access to the production of local information to the extent that it empowers users to exercise practices that are part of the process of producing and circulating information. However, our work also highlights the significant constraints that weigh on users who invest in social-media arenas, often unknown or poorly understood by many. The plurality of investment modalities of said platforms highlights significant disparities between the actors involved in the controversies studied and in their possibilities of dominating the narrative on the events, facts or issues surrounding the controversies. Finally, our study highlights the centrality of regional and local media in the 'local information factory'. If the latter are still heavily dependent on social-media platforms for the distribution of their editorial content, they preserve a symbolic legitimacy with a large audience in their publishing territories.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	12
CHAPITRE 1 : DEPASSER LES FRONTIERES DU JOURNALISME A L'AUNE DES PLATEFORMES SOCIO- NUMERIQUES	24
1. LES FRONTIERES MOUVANTES DE L'IDENTITE JOURNALISTIQUE	25
1.1 <i>Des frontières pour et par le groupe professionnel</i>	25
1.2 <i>Arrivée du web et porosité des frontières</i>	29
2. ADAPTATION ET EVOLUTION DU GROUPE PROFESSIONNEL	33
2.1 <i>Transformations structurelles du secteur journalistique</i>	33
2.2 <i>Mutations des pratiques journalistiques</i>	34
2.3 <i>Des frontières en recomposition</i>	37
3. LES RSN, ACTEURS SOCIOTECHNIQUES ET SOCIO-ECONOMIQUES DE L'INFORMATION	39
3.1 <i>Les RSN, des plateformes socio-numériques</i>	39
3.2 <i>Les RSN acteurs des négociations autour de la production d'information</i>	42
CONCLUSION DE CHAPITRE	44
CHAPITRE 2 : CONSTRUCTION DE L'OBJET « FABRIQUE DE L'INFORMATION LOCALE »	45
1. « INFORMATION »	46
1.1 <i>Le journalisme, une « pratique sociale de production discursive »</i>	46
1.2 <i>Le journalisme, une pratique socio-discursive polyphonique négociée</i>	49
1.3 <i>L'information en tant que cadres des événements, faits ou problématiques</i>	51
2. « FABRIQUE »	56
2.1 <i>L'information, entre co-construction et concurrence</i>	56
2.2 <i>L'information, un processus écosystémique</i>	62
3. DEFINIR LE LOCAL A TRAVERS LA NOTION DE TERRITOIRE	65
3.1 <i>Le territoire dans sa dimension socio-spatiale</i>	65
3.2 <i>Le territoire, un processus socio-communicationnel</i>	67
CONCLUSION DE CHAPITRE.....	69
CHAPITRE 3 : CONCEPTUALISER L'OBJET FIL VIA LES CONTROVERSES EN TANT QUE PHENOMENES SOCIO-COMMUNICATIONNELS	73
1. FORCE, DISCOURS ET PORTEE : PRINCIPAUX APPORTS THEORIQUES POUR LA DEFINITION DES CONTROVERSES	73
1.1 <i>Les apports des STS et de l'ANT</i>	73
1.2 <i>Les apports des controverses politiques</i>	78
2. LA DIMENSION COMMUNICATIONNELLE DES CONTROVERSES	81
3. LA FABRIQUE DE L'INFORMATION DANS LES CONTROVERSES LOCALES	84

CONCLUSION DE CHAPITRE	87
CHAPITRE 4 : OPERATIONNALISER LES CONTROVERSES POUR ETUDIER LA FIL	89
1. CARTOGRAPHIE DES CONTROVERSES : UN OUTILLAGE EMPIRIQUE POUR ANALYSER UNE CONTROVERSE	90
1.1. <i>L'héritage qualitatif</i>	92
1.2 <i>L'entrée par les Digital Methods</i>	95
2. CARTOGRAPHIER ET COMPARER	97
2.1 <i>Pertinence de l'approche comparative</i>	97
2.2 <i>Protocole de sélection des cas d'étude</i>	99
2.3 <i>Présentation des cas</i>	101
CONCLUSION DE CHAPITRE.....	106
CHAPITRE 5 : MENER L'ENQUETE VIA L'HYBRIDITE METHODOLOGIQUE, INTERROGER LA POSTURE D'ENQUETRIXE	108
1. DES DONNEES HYBRIDES.....	108
1.1. <i>Une collecte de matériaux empiriques d'inspiration ethnographique</i>	109
1.2 <i>Mobiliser les digital methods pour collecter des traces numériques</i>	127
2. DES DONNEES AUX ANALYSES : RECOMPOSER LA FABRIQUE DE L'INFORMATION LOCALE	136
2.1 <i>Les étapes de recomposition du FIL</i>	136
2.2 <i>Les analyses menées</i>	137
3. UN NECESSAIRE EXERCICE AUTOREFLEXIF	146
3.1 <i>Limites d'ordre pragmatique</i>	146
3.2 <i>Accepter la complicité</i>	147
3.3 <i>Les entretiens</i>	149
3.4 <i>Where to stop?</i>	150
CONCLUSION DE CHAPITRE.....	151
CHAPITRE 6 : RECONSTITUTION ET MISE EN PERSPECTIVE DES CONTROVERSES ETUDIEES	154
1. L'EOLIEN OFFSHORE EN BAIE DE SAINT-BRIEUC	154
1.1 <i>Éléments contextuels</i>	154
1.2. <i>Reconstitution chronologique de la période d'observation</i>	161
1.3. <i>Les nœuds de la controverse</i>	170
2. PLATEFORME LOGISTIQUE AMAZON EN LOIRE-ATLANTIQUE	173
2.1. <i>Origines et contexte de la controverse</i>	173
2.2 <i>Déroulement pendant la période d'observation</i>	177
2.3. <i>Les nœuds de la controverse</i>	181
3. MISE EN PERSPECTIVE DES DEUX CAS D'ETUDE	182
3.1 <i>Des points communs et des convergences</i>	182
3.2 <i>Variations et singularités de chaque controverse</i>	183
CONCLUSION DE CHAPITRE	185

CHAPITRE 7 : LES ACTEURS DANS LE MAILLAGE RELATIONNEL DES CONTROVERSES	186
1. LES ACTEURS DE LA CONTROVERSE DE SAINT-BRIEUC	187
1.1 <i>Typologie des acteurs de la controverse</i>	187
1.2 <i>Caractériser les acteurs info-communicationnels de la controverse</i>	188
2. LES ACTEURS DE LA CONTROVERSE « AMAZON ».....	195
2.1 <i>Typologie</i>	195
2.2 <i>Profils des enquêté-e-s</i>	196
3. CARTOGRAPHIE DES JEUX D'ACTEURS A L'ŒUVRE.....	200
3.1 <i>« Informer », une motivation commune</i>	200
3.2 <i>Alliances et ruptures : convergences et divergences entre controverses</i>	209
CONCLUSION	214
CHAPITRE 8 – UNE DISPERSION HETEROGENE DES ACTEURS DANS LES ARENES DU FIL	217
1. DES ARENES RESERVEES A DES ACTEURS INSTITUES ?	217
1.1 <i>Disposer d'un « statut » reconnu par les pairs : condition d'accès et d'investissement des arènes institutionnelles</i>	217
1.2 <i>Twitter : une plateforme « chronophage » surinvestie par un quartet politique-économique-médiatique-militant</i>	219
2. DES ARENES AUX POTENTIALITES LIMITEES ET LIMITANTES	222
2.1 <i>Les sites web, accessibles mais restreints</i>	222
2.2 <i>L'espace public du local : une arène ouverte mais pas illimitée</i>	226
2.3 <i>Infime investissement d'autres plateformes socio-numériques</i>	228
3. LES ARENES MEDIATIQUES DES FIL.....	228
3.1 <i>Forte production éditoriale journalistique</i>	228
3.2 <i>L'inégal contournement du gatekeeping exercé par les localiers</i>	229
4. FACEBOOK, UNE PRESENCE GENERALISEE AUX MOTIVATIONS ET MANIFESTATIONS VARIABLES	232
4.1 <i>Une forte activité des médias régionaux</i>	236
4.2 <i>Industriels, politiques et institutions : présents mais peu investis</i>	237
4.3 <i>Les acteurs non-institués : « à bloc sur Facebook »</i>	239
CONCLUSION DE CHAPITRE.....	243
CHAPITRE 9 – LES PLATEFORMES SOCIO-NUMERIQUES, ACTIVATRICES DE LA PARTICIPATION ET DES INTERACTIONS AU SEIN DE LA FIL.....	245
1. FACILITATION DE LA PARTICIPATION A LA FIL SUR FACEBOOK ?	245
1.1 <i>Toutes les étapes de production des cadres en un seul dispositif</i>	245
1.2 <i>Entrer dans les rapports de force et activer la circulation des cadres</i>	255
2. TWITTER ET FACEBOOK : ACTIVATEURS DES « LOGIQUES D'INTERACTION » ENTRE ARENES ET MONDES SOCIAUX ...	267
2.1 <i>La mise en relation entre catégories d'acteurs</i>	268
2.2 <i>Circulation de contenus externes : la prépondérance des formats « Link »</i>	270
CONCLUSION DE CHAPITRE	276

CHAPITRE 10 – LA FIL FACE A LA GOUVERNEMENTALITE NUMERIQUE DE FACEBOOK	278
1. LES UTILISATEURS FACE AU POUVOIR DE « FAIRE FAIRE » DE LA PLATEFORME	278
1.1 <i>La gouvernamentalité numérique pour penser la capacité d'action de Facebook.....</i>	<i>279</i>
1.2 <i>Des manifestations diverses du « faire faire » de Facebook.....</i>	<i>281</i>
2. L'INEGAL CONTOURNEMENT DU POUVOIR DE FACEBOOK	292
2.1 <i>Les ressources et le savoir-faire comme facteurs émancipateurs</i>	<i>293</i>
2.2 <i>Statut et légitimité</i>	<i>297</i>
2.3 <i>Le réseau d'alliances stable et préalable</i>	<i>299</i>
3. POIDS SUR LA CIRCULATION ET STABILITE DES CADRES.....	303
3.1 <i>Des cadres instables.....</i>	<i>303</i>
3.2 <i>Une légitimité remise en question</i>	<i>305</i>
3.3 <i>Un pouvoir accentué par la méconnaissance de ces mécanismes.....</i>	<i>306</i>
CONCLUSION DE CHAPITRE	308
CHAPITRE 11 : L'ARENE MEDIATIQUE INFRANATIONALE, CŒUR DE LA FIL.....	311
1. LES ARENES MEDIATQUES, FORTEMENT RECHERCHEES	311
1.1 <i>À la recherche de visibilité et légitimité</i>	<i>312</i>
1.2 <i>Les médiatisations nationales.....</i>	<i>312</i>
1.3 <i>Médiatisation « alternative »</i>	<i>317</i>
2. L'ARENE MEDIATIQUE INFRANATIONALE, CŒUR DE L'ACTIVITE DES FIL	318
2.1 <i>Une arène attractive car accessible et (hyper)active.....</i>	<i>318</i>
2.2 <i>La PQR, arène-actrice incontournable des FIL</i>	<i>324</i>
2.3 <i>Les localiers : activateurs d'interactions entre arènes et catégories d'acteurs.....</i>	<i>328</i>
3 ADAPTATION DES NON-JOURNALISTES AUX PRATIQUES JOURNALISTIQUES	333
3.1 <i>Se rendre visible aux acteurs médiatiques.....</i>	<i>333</i>
3.2 <i>S'adapter pour mieux contrôler les cadres</i>	<i>336</i>
CONCLUSION DE CHAPITRE	339
CONCLUSION GENERALE	341
BIBLIOGRAPHIE	352
LISTE DES FIGURES.....	375
LISTE DES TABLEAUX.....	376
ANNEXES.....	377

INTRODUCTION

Depuis leur apparition en tant que *social network sites* (SNS) dans les années 1990 (boyd et Ellison, 2007), les réseaux socio-numériques ont évolué en de véritables plateformes numériques auxquelles on accède de plus en plus souvent depuis des applications mobiles (Pignard-Cheynel et van Dievoet, 2019 ; Westlund, 2013). Désormais, le recours à ces dispositifs a de loin dépassé le seul objectif de sociabilité. Les plateformes socio-numériques sont devenues depuis quelques années d'importantes portes d'accès à l'information. Les médias d'information investissent donc assez tôt les RSN pour distribuer leurs contenus numériques (Pignard-Cheynel et Sebbah, 2012 ; Jeanne-Perrier, 2011 ; Hermida, 2011).

Mais les utilisateurs de ces dispositifs ne font pas que consulter les informations. Ils sont eux-mêmes des producteurs (Papacharissi, 2015) et des agents de la mise en circulation de contenus sur ces arènes numériques (Dodier, 1999). L'ubiquité des RSN dans le quotidien de nombreuses personnes intensifie une tendance qui avait déjà été avivée par les fonctionnalités participatives du web dit « social ». En effet, sur les RSN, les discours journalistiques s'entremêlent avec pléthore d'autres registres discursifs dans des flux de contenus permanents (Mercier, 2017 ; Hermida, 2010 ; boyd *et al.*, 2010). Les potentialités d'expression offertes aux utilisateurs sur ces dispositifs contribuent à l'émergence d'une « polyphonie médiatique numérique » (Jouët et Rieffel, 2013). De plus, de nombreuses voix – souvent critiques des discours journalistiques – investissent les RSN dans une quête d'autonomie médiatique (Cardon et Granjon, 2013).

La prolifération des acteurs de l'information sur les RSN ravive la question des *frontières* de la profession journalistique qui sont intrinsèquement floues et mouvantes (Ruellan, 1992). Et ce, d'autant plus que les acteurs périphériques au groupe professionnel (Schapals *et al.*, 2019) ont désormais leur place au sein des rédactions à l'image des chargés de RSN qui, en plus de compétences propres à l'animation des comptes, doivent disposer d'un savoir-faire journalistique (Pignard-Cheynel et Amigo, 2019).

Par ailleurs, les RSN ont une fonction d'infomédiation décrite par Franck Rebillard et Nikos Smyrniotis comme « consistant à extraire et classer des contenus d'actualité particulièrement nombreux et dispersés afin de proposer aux internautes une information à la fois exhaustive et personnalisable. » (2010, p. 165). De ce fait, les RSN participent au phénomène dit de *plateformisation* du journalisme, à travers lequel les plateformes

infomédiaires parviennent à transformer l'environnement médiatique dans lequel elles s'inscrivent désormais, ainsi que les activités qui s'y déploient (Sebbah *et al.*, 2020 ; Rebillard et Smyrnaio, 2019 ; Poell *et al.*, 2017 ; Gillespie, 2010). Les RSN ne peuvent donc être réduits à des dispositifs techniques qui – par le biais des fonctionnalités que leur structure propose – ouvriraient la voie à la multiplication des voix de l'information. Ils conviendrait également de les appréhender comme des acteurs non-humains et socio-économiques de l'industrie médiatique. Ainsi que des acteurs qui participent à la « lutte » définitionnelle (Schapals *et al.*, *op. cit.*) des frontières de l'activité professionnelle journalistique.

La notion de « frontières » à l'origine de la recherche

Les notions de « frontières » et de « journalisme » ont tellement été interrogées conjointement par diverses catégories d'acteurs qu'elles sembleraient indissociables. Premièrement, ce sont les acteurs se revendiquant « journalistes » qui – en interrogeant leur identité professionnelle – tentent de délimiter les « frontières » de leur domaine d'exercice et d'expertise. Deuxièmement, les frontières établies par le groupe professionnel sont questionnées par des acteurs situés « à l'extérieur » qui contestent l'hégémonie auto-proclamée des journalistes sur la production de l'information. Enfin, lesdites « frontières du journalisme » ont fait l'objet d'une riche diversité de travaux académiques aussi bien dans la littérature francophone en information-communication (Le Cam, 2005 ; Ruellan, 1992) que dans le champ anglophone des *journalism studies* (Carlson et Lewis, 2015 ; Singer, 2015 ; Deuze, 2006).

La thèse que nous présentons dans ce manuscrit se situe à l'intersection de ces trois interrogations. Elle trouve ses racines dans une expérience empirique, on pourrait même dire *phénoménologique* : celle d'une jeune diplômée à cheval entre le journalisme et la communication à l'aune du web qui interroge son identité professionnelle. Elle se nourrit ensuite des réflexions établies dans le monde académique, puis elle se bâtit en postulant le nécessaire dépassement desdites frontières pour comprendre ce qu'est aujourd'hui le journalisme.

Notre vie professionnelle démarre en Argentine en 2014, à la suite d'une formation dite « professionnalisante » en journalisme, suivie à Paris. Jeune diplômée, nous avons une vision qui nous apparaît aujourd'hui idéaliste du journalisme. La formation avait bien inscrit dans notre imaginaire un certain nombre de mythes journalistiques (Le Bohec, 2000), tel le rôle démocratique de la presse. Or, la confrontation au marché du journalisme à Buenos Aires – aux

opportunités réduites et souvent précaires – nous a rapidement menée à remettre en question cette vision. Nous avons intégré la rédaction d'un *pureplayer* anglophone qui misait sur un traitement de l'actualité Argentine dédiée à un public d'expatriés¹. Nous avons été assignée au traitement des actualités locales, et notamment à la couverture des événements culturels de la ville. Mais rapidement la précarité de l'emploi – renforcée par une économie nationale en difficulté – nous a menée à accepter un poste à mi-temps au sein d'une *startup* dédiée au traitement de données utilisateur à des fins publicitaires. Nous étions alors chargée d'assurer la rédaction de contenus web et la gestion des réseaux socio-numériques. De retour en France, cette dernière occupation a pris le dessus sur l'activité journalistique à laquelle nous restions pourtant intellectuellement et affectivement attachée.

Si cette brève synthèse pourrait s'apparenter à un échec aux yeux de la jeune diplômée idéaliste, en réalité elle a forgé la réflexion qui nous a conduite à formuler les interrogations qui animent aujourd'hui notre recherche. Elle nous a d'abord amenée empiriquement à constater la porosité de la frontière qui sépare les métiers du journalisme web et ceux de la communication numérique dans un marché de l'emploi restreint et précaire. Nous avons par exemple constaté que les deux écritures destinées au web avaient une cible commune : les moteurs de recherche (Sire, 2015). Article journalistique et rédaction communicationnelle devaient alors suivre les mêmes codes d'une écriture visant à optimiser le référencement des contenus. De plus, l'expérience simultanée au sein d'un jeune *pureplayer* qui tentait de trouver un modèle économique viable – fortement appuyé sur les revenus publicitaires et misant sur la fidélisation d'un public – et d'une entreprise qui commençait à trouver sa place dans l'écosystème de la publicité en ligne, nous a permis d'observer et de commencer à comprendre les transformations qui traversent l'industrie journalistique à l'aune du web. Par ailleurs, nous avons acquis des compétences et des connaissances sur le fonctionnement des RSN, notamment Facebook et Twitter. Ces nouveaux savoirs ont éveillé notre curiosité sur l'utilisation qui était faite par des médias d'information de ce qui pour nous – dans le cadre de notre travail en communication – étaient des outils *marketing*.

Ces expériences et les interrogations qui émergeaient nous ont poussée à reprendre des études. L'information-communication nous est apparue naturellement comme la discipline adéquate pour l'acquisition de savoirs théoriques pouvant nourrir notre réflexion individuelle et peut-être nous livrer des réponses sur lesquelles bâtir la suite de notre parcours. Nous avons

¹ *The Bubble*, qui a mis la clé à la porte peu avant 2020.

donc intégré le Master Information-Communication à l'Université de Toulouse² et avons choisi d'explorer nos interrogations dans le cadre de deux mémoires de recherche (Masters 1 et 2).

Dans le premier de ces deux mémoires (2018), nous nous intéressions aux stratégies et pratiques d'éditorialisation (Vitali-Rosati, 2016) de titres de PQR sur Facebook. Une des conclusions à laquelle a abouti ce premier travail de recherche était la suivante : Facebook apparaissait comme un dispositif à travers lequel les titres de PQR étudiés ne se limitaient pas à distribuer leurs contenus (comme observé en 2012 par Nathalie Pignard-Cheynel et Brigitte Sebbah), ils cherchaient aussi à créer ou à consolider une communauté de lecteurs. Cette piste de recherche a permis de construire la réflexion du mémoire suivant (2019). Dans celui-ci, il a été question d'interroger la place des réseaux socio-numériques dans le déploiement d'initiatives (ou tentatives) visant à intégrer les lecteurs dans le processus de production éditoriale. Parmi les conclusions de ce deuxième travail de recherche, il en ressortait une volonté des titres de PQR étudiés de renouveler un lien de proximité avec leur lectorat à travers les RSN.

C'est sur la base de cet élément que le projet de thèse s'est construit. Il s'agissait dans la proposition portée alors, d'étudier la mobilisation d'outils numériques dans le but de renforcer la proximité entre journalistes locaux (Amiel, 2017) et leur territoire ; puis d'interroger la manière dont cette mobilisation se répercutait sur les pratiques journalistiques. L'obtention d'un contrat doctoral attribué par l'Université Toulouse III-Paul Sabatier nous a permis de poursuivre le travail de recherche au sein du Laboratoire en études et recherches appliquées en sciences sociales (Lerass), et de prendre appui également sur le Centre d'étude et de recherche travail, organisation, pouvoir (CERTOP).

Rompre avec les frontières : construction de l'objet *fabrique de l'information locale*

Cependant, le travail que nous présentons dans ce manuscrit n'est pas tout à fait celui qu'envisageait le projet de thèse. Au fil de nos lectures, notre objet d'étude s'est élargi. Progressivement, il nous a semblé de plus en plus nécessaire d'élargir la focale d'observation pour prendre en considération ce qui se passait « en dehors » des frontières de la profession afin de mieux comprendre ses évolutions. C'est donc sous une approche holistique que nous

² Le Master est co-accrédité par les Universités Toulouse I-Capitole et Toulouse III-Paul Sabatier.

souhaitions interroger « le journalisme ». Plus précisément, nous avons souhaité nous intéresser à la manière dont les relations entre professionnels, non-professionnels et dispositifs techniques construisent le journalisme au début des années 2020. En nous inspirant de la formule de C. W. Anderson, nous avons alors décidé de « faire exploser les frontières des rédactions »³.

Cette ouverture de la réflexion nous est apparue d'autant plus pertinente que notre intention était de poursuivre l'étude du journalisme à l'échelle locale. Sous une focale informationnelle, le *local* apparaît comme un maillage relationnel dont la spatialité est circonscrite à travers les discours et les interactions entre divers acteurs. Au sein de ce maillage relationnel, les rôles normatifs des journalistes professionnels, des sources et des audiences s'entremêlent, rendant les « frontières » d'autant plus difficiles à cerner. À ce sujet, Florence Le Cam et David Domingo nous rappellent que :

« L'information locale circule entre des acteurs qui se connaissent : les médias locaux sont bien connus dans le territoire ; les relations entre figures politiques, professionnels des relations publiques, journalistes et citoyens peuvent se dérouler dans des cadres spatio-temporels observables. » (2015, p. 100)

Pour mener cette recherche nous avons donc décidé d'adopter une double posture épistémologique.

Cette double posture est, premièrement, socio-discursive. Elle s'appuie dans un premier temps, sur des travaux qui invitent à penser le journalisme comme une production discursive aux codes normatifs spécifiques et construite à partir des interactions entre les discours de divers acteurs – professionnels, sources et publics (Ringoot et Utard, 2005). Ces travaux incitent donc à prendre en considération ce qui se passe au-delà de la profession journalistique, ce qui est en interaction avec elle, afin de l'étudier. Or, ce premier appui théorique nous semblait comporter encore une dimension média-centrée dès lors que l'objet d'étude restait le produit éditorial journalistique. Nous nous sommes donc fortement inspirée de la *frame theory* (Entman, 1993 ; Iyengar, 1991) afin de conceptualiser l'information comme un *cadre* à travers lequel chaque acteur rapporte les faits, événements ou problématiques qui traversent un territoire. Penser l'information ainsi, semblait être un choix cohérent avec notre souhait d'inclure dans l'analyse

³ La formule originale est “*Blowing up the newsroom*” (Anderson, 2011)

les diverses identités et discours qui circulent à travers des arènes d'expression à l'aune des réseaux socio-numériques.

La deuxième fondation de notre posture est de type écosystémique. Les travaux de C. W. Anderson (2011, 2016) et ceux de David Domingo et collègues (Domingo *et al.*, 2016 ; Domingo *et al.*, 2015) nous ont fourni d'importants éléments pour constituer cette approche. Celle-ci nous a permis d'une part, d'appréhender le maillage relationnel qui anime la fabrique de l'information en tant qu'un réseau d'acteurs fluctuant, incluant des humains et des dispositifs techniques – telles les RSN – qui dépasse largement les frontières du journalisme en tant que profession ou industrie.

Le journalisme apparaît ainsi comme un processus socio-communicationnel – collectif et polyphonique (Domingo et Le Cam, 2014) – dispersé à travers divers espaces d'expression et des réseaux d'acteurs fluctuants qui participent à la co-production et à la mise en circulation de cadrages de l'actualité. Ces acteurs prennent part au processus par le biais de pratiques info-communicationnelles multimodales de plus en plus médiées par des plateformes socio-numériques. Cherchant à répondre à un double objectif de visibilité et de reconnaissance des cadrages auxquels ils adhèrent, lesdits acteurs s'engagent dans un jeu relationnel fait de négociations, au sein duquel des rapports de force sont à l'œuvre. L'objet « journalisme » évolue ainsi en « fabrique de l'information locale » ou FIL.

Notre proposition théorique est de considérer l'objet FIL tel un écosystème informationnel animé par un réseau fluctuant d'acteurs – humains et non humains – hétérogènes aux intérêts divers (potentiellement convergents), et au sein duquel des jeux d'alliances et de ruptures, de négociations, et de pouvoir sont à l'œuvre pour assurer la visibilité, la pérennité et la légitimation de *cadres* des événements, des faits ou des problématiques traversant un territoire.

Interroger la FIL à l'aune des plateformes socio-numériques

Les interrogations qui ont guidé notre travail de recherche s'articulent donc autour de la place occupée par les RSN dans la fabrique de l'information locale que nous souhaitons interroger. Nous souhaitons comprendre comment ces acteurs à la double dimension matérielle et sociale agissent au sein du maillage relationnel qui compose la FIL. Nous voulons comprendre ce que les RSN permettent en termes de (co)production discursive et d'alliances

pour faire peser les cadres au sein de la FIL. De même, nous souhaitons interroger la manière dont les opérateurs de ces plateformes – répondant à une logique de génération de profits – tentent de « conduire les conduites » (Badouard *et al.*, 2016) des acteurs de la FIL, dont les journalistes localiers.

En effet, l'intégration des RSN dans les pratiques journalistiques à l'échelle locale est étudiée depuis de nombreuses années en France comme à l'étranger. Cependant, à notre connaissance, leur dimension d'acteurs à l'épaisseur sociale, a été peu abordée par la recherche francophone sous une approche écosystémique et à l'échelle locale. Pour cadrer notre étude, nous avons formulé les questions de recherche suivantes.

QR1 : Comment et dans quelle mesure les RSN s'immiscent dans le processus discursif qui est la fabrique de l'information locale ?

- Quelle place occupent-ils dans le cycle de (co)production discursive de l'information locale ?
- Quel rôle jouent-ils dans la circulation et mise en visibilité de l'information locale ?

QR2 : Quelles sont les incidences de l'immixtion des RSN dans les jeux d'acteurs à l'œuvre dans la fabrique de l'information locale ?

- Dans quelle mesure permettent-ils à des acteurs non issus du groupe professionnel journalistique de participer à la fabrique de l'information locale ?
- Que deviennent les membres du groupe journalistique dans une FIL investie par des plateformes socio-numériques ?

Entrer dans le FIL par les controverses

Pour répondre à nos interrogations, il nous a semblé nécessaire de reconstituer le maillage relationnel de l'objet FIL et de mettre en évidence la dynamique communicationnelle qui l'anime à l'aune des plateformes socio-numériques. Or, ce besoin nous a confronté à un défi empirique conséquent : comment saisir un objet aussi composite et dispersé ?

Afin d'ouvrir la boîte noire de la fabrique de l'information locale et de répondre au défi empirique qui s'impose, l'analyse des controverses nous a semblé une voie prometteuse. Dès lors qu'ils cherchent à rendre leur positionnement face à l'objet controversé publique, les

acteurs impliqués dans une controverse se rendent visibles aux chercheur·e·s. De plus, lorsqu'elles se déploient dans un contexte territorial, les controverses offrent aux chercheur·e·s un cadre spatio-temporel plus ou moins bien circonscrit (Le Cam et Domingo, 2015). Ainsi, les controverses dites « locales » représentent des outils idéaux pour identifier et tracer un réseau informationnel, tel celui qui anime notre objet d'étude.

Nous avons donc décidé d'étudier deux controverses avec un fort ancrage *local*. Plus précisément, les deux controverses s'articulent autour de projets d'aménagement du territoire. Les deux cas ont été sélectionnés suite à une observation menée sur les sites web de différents titres de presse régionale et diverses plateformes socio-numériques, sur une période de deux semaines.

La première controverse, que nous nommerons tout au long du manuscrit le cas « Saint-Brieuc » se déploie depuis plus de 15 ans dans la baie de Saint-Brieuc, située dans les Côtes d'Armor, en bordure de la Manche. Elle concerne l'installation d'un parc éolien en mer. Le projet s'inscrit dans une volonté politique nationale de développer les énergies renouvelables. Il est donc soutenu par les quatre derniers gouvernements et la majorité politique au Conseil Régional de la Bretagne. L'opposition au projet est articulée autour de citoyens, marins-pêcheurs et associations environnementales principalement, ainsi que d'élus de droite et d'extrême droite. Ces acteurs contestent, entre autres, le manque de connaissances scientifiques concernant les impacts du parc sur la biodiversité marine et/ou la ressource de pêche.

Le deuxième cas étudié, le cas « Amazon », s'étale sur un laps de temps plus court, proche d'une douzaine de mois. Il a lieu dans l'intercommunalité de Grand Lieu, à une trentaine de kilomètres au sud de Nantes (Loire-Atlantique). Le projet au cœur de la controverse est l'installation, dans la commune de Montbert, d'un des plus grands centres logistiques de l'entreprise Amazon en France. Des élus et des citoyens-riverains se mobilisent pour défendre le projet qui permettrait de dynamiser la région par la création d'emplois. Des activistes anticapitalistes et/ou écologistes se rallient à des associations locales et des riverains pour contester le projet, jugé inutile et nocif car polluant pour les populations proches du site. Est également dénoncé ledit « modèle Amazon », qui serait basé sur la précarisation de l'emploi et la consommation à outrance.

Démarche méthodologique

Pour construire notre démarche empirique, nous nous sommes fortement inspirée de la cartographie des controverses. À l'origine un outil pédagogique développé par Bruno Latour à l'École des Mines de Paris, la cartographie des controverses devient une méthode de recherche à part entière. Notons que *cartographier* ne revient pas dans cette approche méthodologique à dessiner une carte *per se*, mais à la construction d'une représentation lisible du phénomène complexe étudié permettant d'appréhender les différentes couches qui constituent toute son épaisseur sociale (Venturini et Munk, 2021). Cette reconstitution passe par un travail de description détaillé, élaboré à partir des éléments collectés sur terrain – par l'observation participante, le renseignement et/ou la documentation.

Enrichie au sein du *MédiaLab* de Sciences Po, la cartographie des controverses offre une panoplie d'outils méthodologiques propres à la fois aux approches ethnographies en partie héritières de la théorie de l'acteur réseau (ou ANT) ainsi qu'aux *digital methods* (Rogers, 2009). Tommaso Venturini – qui a grandement contribué à dessiner les contours de cette approche – considère que la cartographie des controverses repose sur une « promiscuité méthodologique » qui devrait inciter les chercheur.es qui s'en saisissent à « mobiliser tout outil d'observation disponible, ainsi qu'à les mélanger sans restriction » (Venturini, 2010).

Nous avons pris cette invitation au pied de la lettre, et nous avons construit une démarche en quatre temps reposant sur une pluralité de matériaux empiriques. Une grande partie de ces matériaux sont de nature qualitative. Parmi eux, les entretiens semi-directifs ont été notre matière principale. Nous avons conduit un total de trente entretiens avec des acteurs *info-communicationnels* des controverses. Autrement dit, nous avons cherché à nous entretenir avec des personnes qui se sont publiquement exprimées de façon réitérée dans le cadre des controverses. Notre objectif était de comprendre et de caractériser les manières dont nos enquêté·e·s participaient à la FIL, ainsi que d'élucider la place occupée par les RSN dans ladite participation. Nous nous sommes également appuyée sur un travail de documentation incluant des documents administratifs, des rapports scientifiques ou juridiques, mais aussi des contenus disponibles sur des sites web institutionnels et associatifs. Enfin, des observations – sur le terrain et en ligne – sont venues compléter notre palette de matériaux qualitatifs. Sur le plan quantitatif, nous nous sommes équipée de trois corpus textuels couvrant une période de deux ans. Les deux premiers sont constitués de tweets et de publications Facebook contenant des mots clés relatifs à chaque cas d'étude. Ces corpus ont été collectés *via* les API des plateformes

Twitter et Facebook. Quant au troisième corpus, il est issu d'une collecte de productions éditoriales journalistiques couvrant nos deux cas d'étude. Ces dernières ont été récupérées *via* les moteurs de recherche Europresse et Google.

Une fois notre collecte achevée, nous avons procédé à une analyse en trois temps. Nous avons commencé par établir une reconstitution des controverses étudiées à travers une description détaillée sur la base des matériaux collectés. Dans un second temps, nous avons cherché à identifier les *cadres* en circulation dans chaque FIL. Pour cela, nous avons réalisé des analyses textométriques sur les corpus textuels à l'aide du logiciel IRaMuTeQ implémenté par Pierre Ratinaud au Lerass. Cette analyse nous a permis de faire émerger les thématiques caractéristiques des corpus et de les associer aux acteurs (utilisateurs Twitter et Facebook d'une part, médias d'information, d'autre part). La troisième étape a été consacrée au codage des entretiens semi-directifs afin de faire apparaître des éléments permettant de 1) caractériser et catégoriser les acteurs, 2) identifier les pratiques info-communicationnelles mobilisées et 3) saisir les jeux d'acteur à l'œuvre dans chaque FIL étudiée. Les observations et données associées aux corpus textuels (nom des utilisateurs/pages/groupes, type de publication, nombre de *likes*, etc.) nous ont été précieuses pour l'interprétation des résultats obtenus lors de chaque étape.

Plan de recherche

Ce manuscrit se déploie sur onze chapitres organisés en trois parties. La **Partie 1** est consacrée à la construction de notre objet d'étude : la fabrique de l'information locale. Dans le **Chapitre 1**, nous posons les bases théoriques qui nous ont amenée à formuler nos premières interrogations et à constater la pertinence d'adopter une focale non média-centrée. Nous partons du concept de *frontières* pour finalement postuler le besoin de le dépasser afin d'intégrer dans la réflexion la pluralité des identités, des discours et des pratiques qui participent – à l'aune des RSN – à la production et à la mise en circulation de contenus informationnels. Dans le **Chapitre 2**, nous présentons le cheminement conceptuel que nous avons suivie pour construire l'objet FIL. L'argumentaire se fait en trois temps articulés chacun autour d'une des notions qui compose l'objet : fabrique, information et local.

La **Partie 2** est dédiée à la présentation de nos approche et démarche méthodologiques articulées autour de l'analyse de controverses concernant des projets d'aménagement du territoire. Dans le **Chapitre 3**, nous introduisons le concept de controverses afin de démontrer

la pertinence de sa mobilisation sous une focale info-communicationnelle pour délimiter de manière empirique l'objet FIL et pouvoir l'étudier. Dans le **Chapitre 4**, nous présentons plus précisément la méthode nommée *cartographie des controverses*. Le **Chapitre 5** est consacré à la présentation de notre démarche empirique. Nous explicitons les méthodes de collecte des diverses données, nous détaillons les étapes d'analyse et nous pointons les limites de notre démarche.

Dans les deux chapitres qui suivent, nous commençons à « rentrer » dans les controverses étudiées. Le **Chapitre 6** contient les reconstitutions chronologiques des deux cas d'étude. La dernière section de ce chapitre offre une mise en perspective des deux cas, en soulignant les points de convergence et les variations, afin d'éclairer la lecture des résultats. Le dernier chapitre de cette deuxième partie est le **Chapitre 7**. Dans celui-ci, nous nous attardons sur le maillage relationnel des deux controverses. Nous présentons d'abord la typologie des acteurs, nécessaire pour établir une comparaison. Nous tentons de dresser des portraits de nos interlocuteur·rice·s afin d'éclairer les catégories en nous appuyant sur leurs discours. Ainsi, nous relevons leurs motivations pour investir la controverse, leurs valeurs ou encore le rôle qu'il·elle·s revendiquent dans le contexte de la controverse. Nous consacrons également une section de ce chapitre à présenter les définitions que nos enquêté·e·s mobilisent pour désigner « l'information ». Enfin, nous commençons à décrire les jeux d'acteurs à l'œuvre dans chaque controverse en suivant les traces d'interactions révélées dans la reconstitution et l'analyse des entretiens.

La **Partie 3** est la dernière du manuscrit. Dans celle-ci nous présentons et discutons les principaux résultats qui se dégagent de nos analyses. Dans le **Chapitre 8**, nous traçons les contours des FIL étudiées en présentant les arènes d'expression qui les composent et en mettant en lumière la manière dont elles sont investies par les différentes catégories d'acteurs. Nous partons de l'idée, suggérée par Juliette Rennes, que « les partisans et les adversaires de la mesure controversée s'expriment rarement dans les mêmes situations d'énonciation ni à parts égales » (2016, p. 34). Nous tentons donc de comprendre comment les modalités d'investissement des diverses arènes varient en fonction des moyens (humains et économiques) dont disposent les acteurs.

Dans le **Chapitre 9**, nous nous focalisons sur les potentialités offertes par les deux plateformes numériques étudiées aux acteurs des controverses. Nous portons notre attention sur les pratiques déployées par les acteurs (nos enquêté·e·s) et les utilisateurs (ceux qui sont

présents dans nos jeux de données) sur Facebook et, dans une moindre mesure, sur Twitter. En nous appuyant sur les entretiens semi-directifs, les analyses statistiques descriptives, les observations en ligne et l'étude des cadres en circulations sur les RSN, nous tentons d'identifier et de caractériser les modalités d'exploitation des potentialités. Nous analysons cette exploitation en tenant compte de l'investissement différencié des plateformes par les diverses catégories d'acteurs.

Dans le **Chapitre 10**, nous nous focalisons sur Facebook. Nous analysons la relation entre le dispositif et les utilisateurs par le prisme de la notion de « gouvernamentalité numérique ». Nous démontrons que la plateforme – dont la structure technique répond aux intérêts des opérateurs qui la conçoivent – exerce une forme de pouvoir sur les utilisateurs : celui de « conduire » ou « orienter » les usages du dispositif (Guignard et Le Caroff, 2020 ; Badouard *et al.*, 2016). Nous essayons de mettre en lumière la manière dont cette gouvernamentalité se déploie dans les FIL étudiées. Enfin, ce chapitre a pour objectif de faire émerger les divers facteurs ayant une incidence sur la capacité des acteurs-utilisateurs à agir face au poids de la gouvernamentalité.

Enfin, dans le **Chapitre 11**, nous nous intéressons à la place de l'arène médiatique infranationale et au rôle des acteurs médiatiques évoluant au sein de cette arène. Pour boucler notre réflexion, nous revenons sur l'objet « journalisme » dans son acception normative d'activité professionnelle afin de comprendre comment elle se déploie au sein du phénomène FIL.

PARTIE 1 : CONSTRUCTION DE L'OBJET DE RECHERCHE

Dans cette première partie de notre travail, nous posons les bases théoriques sur lesquelles s'est construit notre objet d'étude, celui que nous nommons « la fabrique de l'information locale » et auquel nous allons nous référer par l'acronyme « FIL ».

CHAPITRE 1 : DEPASSER LES FRONTIÈRES DU JOURNALISME A L'AUNE DES PLATEFORMES SOCIO-NUMÉRIQUES

Dans ce chapitre, nous poserons les bases de réflexion qui nous ont menée à construire l'objet d'étude FIL. Cette réflexion s'enracine dans la notion de « frontières du journalisme ». Nous proposons d'interroger cette notion face à l'intégration, dans l'industrie journalistique, des réseaux socio-numériques.

Nous verrons d'abord que la question des frontières renvoie à la définition même de l'objet « journalisme », voire plus précisément à celle du « journaliste ». Nous partons de l'hypothèse, soutenue dans de nombreux travaux, qui envisage les *frontières* comme un objet construit par les membres d'un groupe professionnel journalistique qui tente de circonscrire son identité. Nous verrons que lesdites frontières sont mouvantes : d'une part, car elles sont contestées par des membres extérieurs au groupe ; d'autre part, parce qu'elles sont adaptées par le groupe face au contexte socio-historique dans lequel il s'inscrit.

De nombreux travaux interrogent les mouvements de ces frontières face aux changements structurels que connaît le secteur de l'information depuis l'arrivée d'Internet « grand public » et plus précisément depuis l'émergence du web. Si la mobilisation de ces travaux est nécessaire à la compréhension de la relation entre la notion de « frontière », l'objet « journalisme », et les « réseaux socio-numériques » (RSN), c'est sur ces derniers acteurs techniques et économiques que nous souhaitons nous attarder. Dès lors qu'ils sont considérés comme des « plateformes infomédiales », les RSN s'insèrent pleinement dans le paysage médiatique global, entraînant des changements structurels dans le secteur de l'information. Cette irruption affecte les pratiques journalistiques ainsi que la perception par les journalistes de leurs audiences.

Nous nous intéresserons également aux incidences qu'ils opèrent sur les pratiques informationnelles des individus externes au groupe professionnel journalistique. En effet, au sein de ces plateformes, des contenus éditoriaux journalistiques cohabitent avec une pluralité de contenus dont certains ont une vocation informationnelle. C'est à partir de ces constats que nous dégagerons notre première interrogation qui porte sur la manière dont l'usage de ces plateformes par des non-journalistes questionne le positionnement des frontières du groupe professionnel journalistique.

1. Les frontières mouvantes de l'identité journalistique

1.1 Des frontières pour et par le groupe professionnel

Le concept de « frontières » est souvent mobilisé dans les études portant sur l'identité professionnelle des journalistes. Ces frontières sont questionnées dans les littératures francophone et anglophone depuis des décennies (Carlson et Lewis, 2015 ; Singer, 2015 ; Deuze, 2006 ; Le Cam, 2005 ; Ruellan, 1992) : soit afin de comprendre comment ceux qui se revendiquent journalistes tentent de dessiner les contours de leur identité professionnelle ; soit afin d'étudier la manière dont elles s'adaptent ou cèdent à des mouvements contestataires, généralement venant de « l'extérieur ».

Établir des frontières revient d'abord à marquer une délimitation entre un « dedans » et un « dehors », le territoire concerné par le *dedans* étant ici le groupe professionnel journalistique. Pour Aljosha Karim Schapals, Phoebe Maares et Folker Hanusch, les *frontières* seraient à considérer comme des « sites of struggle » (*lieux de lutte*), des lieux figuratifs au sein desquels des individus et des institutions se débattent afin d'établir une définition de l'identité journalistique (2019, p. 20).

La notion de *lutte* renvoie au caractère relationnel du processus à travers lequel s'établissent les frontières autour du groupe professionnel journalistique. En effet, la définition de l'identité professionnelle journalistique est négociée entre ceux qui se revendiquent membres du groupe et les acteurs dont ils cherchent à se différencier. Autrement dit, à travers des contestations des frontières, les derniers poussent les premiers à repenser constamment les délimitations du groupe. Florence Le Cam, qui a consacré sa thèse de doctorat aux évolutions

de l'identité des journalistes au Québec, définit ainsi le rôle que joue la délimitation d'une identité professionnelle pour ceux qui se considèrent membres du groupe :

« Cette identité est considérée comme un bien que le groupe doit défendre et qui est disputée par des nouveaux venus qui souhaitent parfois y être associés. Elle permet de construire l'idée d'un 'même'. » (2005, p. 18)

Le caractère relationnel s'exprime également d'une autre manière. En effet, la construction de l'identité du groupe professionnel journalistique se déploie aussi *via* les relations qu'entretiennent les individus qui se revendiquent du groupe. Pauline Amiel, qui dessine les contours de l'identité des journalistes localiers, souligne que *« la notion d'identité professionnelle requiert un caractère collectif pour être validée »* (2017, p. 134). Florence Le Cam considère même que ledit « caractère collectif » est essentiel dans la durabilité de l'identité construite par le groupe :

« la forme identitaire professionnelle doit être partagée par les membres du groupe, transmise au travers des générations et assimilée par les nouveaux entrants pour pouvoir perdurer. » (Le Cam, 2005, p. 70)

Pour Denis Ruellan, le « contrôle » du marché du travail est à la fois « la raison d'être » et « l'instrument » des groupes professionnels, dont le groupe journalistique (Ruellan, 1997). Il y aurait donc un enjeu socio-économique dans l'établissement de frontières autour de ce dernier. Dans cette même ligne de pensée mais outre-Atlantique, Jane B. Singer considère que la distinction entre professionnels et non professionnels est nécessaire afin de légitimer la centralité des entreprises médiatiques dans le marché de l'information :

« journalists and the organizations that employ them need to be perceived by the public (aka their audience) as crucial to the provision of factual, reliable, timely, and meaningful information (Hayes et al., 2007). They therefore have an interest in positioning other entities as less crucial, [...]. » (2015, p. 4)

Dans les travaux de Jane B. Singer, l'identité du groupe professionnel journalistique se construit en partie par l'adoption d'un certain nombre de normes qui doivent être partagées par ceux qui se revendiquent membres du groupe. La chercheuse explique ainsi le double rôle que jouent ces normes :

« journalists cite norms not only as identity markers of the professional news worker (“Who I am”) but also as boundary markers between professionals and non-professionals (“Who I am not” / “Who is not me”). » (2015, p. 1)

Ces normes sont notamment éditoriales. En effet, elles doivent permettre aux productions éditoriales journalistiques de se distinguer des autres discours en circulation dans l'espace public. En revenant sur l'institutionnalisation du journalisme anglosaxon, Erik Neveu rappelle que celle-ci repose en partie sur la définition, l'adoption et le contrôle d'un certain nombre de règles telles que l'usage des dites « 5W » ou encore celle de « pyramide inversée » qui renvoie à la hiérarchisation des matériaux rapportés dans le texte (2013, p. 64). L'écriture journalistique est donc normée : elle s'attache à un certain nombre de codes qui la singularisent. Une sorte de réciprocité s'installe donc entre groupe professionnel et écriture : le premier définit les codes de l'écriture tandis que celle-ci contribue à dessiner les contours d'une profession. Les propos de Roselyne Ringoot et Jean-Michel Utard à ce propos sont éclairants :

« [l'écriture] n'est pas simplement la manifestation terminale et visible de logiques sociales qui la détermineraient, mais une fonction structurante de l'activité elle-même. » (Ringoot et Utard, 2015, p. 7)

La définition des frontières autour du groupe professionnel journalistique repose également sur une dimension discursive ou méta-discursive. D'une part, ce sont les discours de ceux qui se revendiquent membres, la manière dont ils perçoivent leur rôle qui établissent en partie les délimitations. Pour Claudia Mellado et Arjen Van Dalen (2014) ou encore Aljosha Karim Schapals et ses collègues (2019), l'étude de ces discours est une étape essentielle pour comprendre où se situent les frontières :

« examining journalists' role perceptions contributes to a further understanding of where and how the boundaries of the journalistic field are drawn » (Schapals et al., 2019, p. 20)

D'autre part, ce sont les discours de ceux qui sont situés en dehors du groupe qui contribuent à établir les contours de ce dernier. Matt Carlson nous invite à prendre en considération le discours des « non-journalistic voices ». Il justifie ainsi sa proposition :

« The news does not exist in isolation, but as a discourse embedded within a larger metadiscourse seeking to make sense of journalism. » (2019, p. 49).

Enfin, les mythes journalistiques fonctionnent également en tant que marqueurs identitaires et contribuent à la pérennisation de la définition identitaire. Denis Ruellan définit ces mythes comme « *des représentations exorbitantes des rôles et qualités du journalisme qui, malgré l'exagération, sont passées au rang de certitudes, de vérités, de visions partagées* » (1997, p. 83). Pour Jacques Le Bohec, les mythes permettent aux professionnels de trouver une forme de valorisation symbolique de leur activité, mais surtout, il considère que « *la croyance dans ces mythes induit une série d'actions destinées à en rapprocher les pratiques* » (2000, p. 10). Pour Pauline Amiel, l'identité que ces mythes contribuent à construire peut être conçue sous deux dimensions :

« à la fois un objectif à atteindre et à la fois une protection contre les attaques extérieures à la profession » (Amiel, 2017, p. 156)

Parmi les différents mythes journalistiques on retrouve l'attachement des journalistes professionnels à l'objectivité et/ou neutralité (Le Bohec, 2000 ; Gauthier, 1991) ; l'attribution exclusive aux professionnels du rôle de *gatekeeping* qui consiste à décider ce qui constitue une information journalistique (Shoemaker et Vos, 2016 ; Vos, 2009) ; la conception du journaliste en tant que *watchdog* ou *chien de garde* de la démocratie (Norris, 2014).

À l'échelle locale, les journalistes locaux constituent un groupe professionnel dans le groupe journalistique qui se distingue notamment par sa relation singulière avec les acteurs du territoire. Pauline Amiel a fortement contribué à restituer les contours de cette identité journalistique telle qu'elle est dessinée par les membres du groupe. Amiel explique :

« Les locaux composent des représentations de leur profession et en sont les premiers promoteurs. Ils revendiquent ces apparences valorisantes et constituent donc l'image du groupe auprès des autres, mais également au sein de celui-ci. La création de mythes entre dans ce cadre. Les locaux proposent une figure idéale d'eux-mêmes et se positionnent ainsi par rapport aux autres. De plus, ils se singularisent du reste des journalistes par leur proximité avec le lectorat. » (Amiel, 2017, p. 377)

Si les frontières servent à délimiter, elles ne sont pas figées. Bien au contraire, elles sont mouvantes car elles s'adaptent au contexte et aux changements de l'écosystème médiatique au sein duquel évoluent les journalistes. Pour Denis Ruellan, ces frontières sont « incertaines » et

donnent au groupe professionnel journalistique un contour qui apparaît comme « flou » (1992, p. 35). Avec Daniel Thierry, Ruellan précise que l'identité professionnelle journalistique :

« varie dans le temps, ses frontières bougent en fonction de l'évolution des métiers et des rapports de force entre les groupes. » (Ruellan et Thierry, 1998, p. 39). »

1.2 Arrivée du web et porosité des frontières

1.2.1 Prolifération des acteurs de l'information

Avec l'émergence de l'Internet grand public dans les années 1990 et le développement du web, de nouveaux producteurs de contenus vont émerger, poussant le groupe professionnel journalistique à renouveler la définition de ses frontières. En effet, Jane B. Singer rappelle que face à chaque grand changement de l'industrie médiatique et/ou face à l'apparition de nouveaux concurrents, on observe une levée de boucliers de la part des professionnels du journalisme qui tentent de défendre leur position en tant que principaux pourvoyeurs d'information (Singer, *op.cit.*).

À l'échelle locale, les transformations induites par l'Internet sur le groupe professionnel journalistique sont interrogées depuis le début des années 2000. Certains de ces travaux ont été réunis dans l'ouvrage « Information.local » (Damian *et al.*, 2002). L'ouvrage était dédié à l'étude de ce qui, à l'époque, était perçu comme un « phénomène naissant ». À savoir, « *la rencontre entre la presse de proximité et les potentiels de développement de l'information offerts par Internet* ». Les interrogations qui étaient posées gravitaient notamment autour de la manière dont les journalistes, évoluant au sein d'entreprises médiatiques régionales ou locales, défendaient leur « champ » vis-à-vis des nouveaux producteurs de contenus actifs *via* Internet.

L'arrivée du web dit « 2.0 » ou « social » a souvent été associée au renouveau d'une logique participative (Jenkins, 2006). En effet, si la culture participative précède au développement du web, ce dernier multiplie les possibilités d'interaction des internautes :

« L'Internet amène à franchir un palier supplémentaire en permettant aux individus d'intervenir beaucoup plus directement et largement, aux différents stades de la création, de l'édition et de la diffusion » (Guibert et al., 2016, p. 126).

La création des premiers sites web par les rédactions de presse écrite se fait ainsi de manière concomitante avec l'émergence de nouveaux espaces d'expression – dont notamment les *blogs* (Jeanne-Perrier *et al.*, 2004) – et la multiplication des voix non-professionnelles se réclamant porteuses d'information. Ces dernières sont notamment encouragées par la réduction des coûts de production et de mise en circulation de tout type de contenus que permet le web (Guibert *et al.*, *op. cit.*) : textes, images et plus tard vidéos.

Les réseaux socio-numériques émergent également sur le web et viennent élargir davantage les espaces de production et de mise en circulation de contenus. Parmi la panoplie d'acteurs issus d'Internet qui font leur incursion dans l'industrie de l'information, c'est à ces derniers que nous souhaitons nous intéresser dans cette thèse.

Ils contribueraient pleinement à ce que Sébastien Rouquette a nommé « un espace médiatique fragmenté » (2010). En effet, les potentialités d'expression en ligne des non-journalistes offertes aux utilisateurs contribuent à l'émergence d'une « polyphonie médiatique numérique » (Jouët et Rieffel, 2013). Des travaux qui s'intéressent au « Printemps Arabe » en 2011, rendent compte de l'appropriation des utilisateurs de Twitter et Facebook de pratiques institutionnalisées par la profession journalistique, telles que la couverture factuelle en temps réel des événements (Hermida *et al.*, 2014 ; Harlow et Johnson, 2011).

Progressivement, les RSN deviennent de véritables portes d'entrée aux contenus informationnels. Ceci est attesté depuis de nombreuses années par diverses études dont les rapports annuels du *Reuters Institute for the Study of Journalism*. Les rapports des cinq dernières années⁴ indiquent que – même si le phénomène commence à stagner – les RSN sont encore fortement utilisés pour accéder à l'information⁵. Et parmi les diverses plateformes recensées, Facebook demeure en France la première du classement. De plus, divers travaux soulignent que l'accès croissant aux RSN depuis les applications mobiles aurait contribué à accélérer cette tendance (Pignard-Cheynel et van Dievoet, 2019 ; Westlund, 2013).

⁴ Voir <https://www.digitalnewsreport.org/#previous-reports>

⁵ “Yet despite this growing fragmentation of channels, and despite evidence that public disquiet about misinformation and algorithms is at near record highs, our dependence on these intermediaries continues to grow.” (Newman, 2023)

Erick Neveu parle d'un « écosystème nouveau » du journalisme dans lequel s'observe une prolifération des non-professionnels. Il précise que « *la nouvelle configuration de production de l'information est aussi différente de celle d'hier qu'un paysage de bocage l'est d'une forêt tropicale* » (2001, p.104). Le sociologue explique également que, dans ce nouvel écosystème, la frontière entre information et communication devient davantage poreuse. Arnaud Mercier propose une réflexion qui rejoint cette ligne de pensée :

« Un univers parallèle à celui des médias cohabite avec lui. Des exposés de faits y circulent librement, posés comme alternatifs à tous les sens du terme : car relevant d'un agenda alternatif (on n'en parle pas ou peu dans les principaux médias grand public), car exposés de manière alternative (les mises en scène et en récit peuvent différer des canons de la présentation journalistique), car relevant d'une vision du monde et d'un rapport au monde alternatifs, où l'opinion personnelle et la volonté de convaincre les autres se débarrassent des principes rationalistes et journalistiques de vérification, recoupement, de crédibilité, pour créer des événements à partir de faits supposés, déformés, mensongers. » (2017, p. 50)

Par ailleurs, la relation avec les audiences a toujours été au centre de la question des frontières dès lors que les publics ont souvent été placés par les journalistes en dehors de leur territoire professionnel (Schlesinger, 1978). L'arrivée de nouveaux acteurs natifs de l'Internet renouvelle cette question dès lors que les audiences ne sont désormais plus uniquement des consommatrices de l'information, mais qu'elles deviennent aussi des productrices de contenus. Après avoir étudié les profils d'utilisateurs des réseaux socio-numériques Twitter et Facebook, un groupe de chercheurs nord-américains (Hermida *et al.*, 2011) conclut que les utilisateurs des RSN ne sont plus des simples consommateurs de contenus : désormais ce sont des « récepteurs actifs » (ou « active recipients »), capables d'interagir avec les contenus, en amont ou en aval du processus de production. Zizi Papacharissi résume cela en une formule : « *the tenuous distinction between producers and consumers of content has faded* » (2015 p. 29). En ligne, les publics semblent donc plus difficiles à cerner pour les journalistes professionnels. Pour Franck Bousquet, « *[la] représentation des lecteurs par les journalistes est passée d'une communauté homogène et fermée à un monde ouvert et incohérent.* » (2014, p. 219).

1.2.2 Contre-discours et autonomie médiatique

La prolifération des producteurs de contenus informationnels réinterroge d'autant plus l'identité du groupe professionnel journalistique que de nombreux acteurs investissent les

espaces numériques dans une logique critique des discours médiatiques. Le développement des *blogs* ou plus précisément celui des *current web blogs* (Le Cam, 2006) investis par des citoyens *amateurs* traduit les volontés de faire émerger un « journalisme citoyen », héritier du *public journalism* étasunien des années 90. Jean-François Tétu résume ainsi les objectifs de ce type de journalisme non-professionnel :

« l'ambition est bien de contribuer à un débat social en renouvelant les locuteurs légitimes, et en mettant en cause le monopole des « experts » ou des élus » (2008, p. 85)

D'autre part, émergent des acteurs purement numériques dont les modèles économiques et l'offre informationnelle se veulent en rupture avec ceux du journalisme « établi » : les *pureplayers*. Modèles de revenus reposant sur l'abonnement et libérés de la publicité, propension pour le journalisme d'investigation, et intégration des non journalistes sont quelques-unes des caractéristiques de ces acteurs (Joux, 2022 ; Marty *et al.*, 2012).

De plus, divers espaces d'expression du web sont investis par des acteurs porteurs de critiques envers le discours journalistique dominant. En produisant et publicisant leurs propres contenus en ligne, ces acteurs cherchent à atteindre une autonomie médiatique (Cardon et Granjon, 2013). Ceci a notamment été observé par des travaux portant sur les mouvements sociaux. Si les « mobilisations informationnelles » (*op. cit.*) – à comprendre comme « *les initiatives qui orientent leur action vers la critique des médias dominants et/ou la mise en œuvre de dispositifs alternatifs de production d'information* » (Granjon, 2014, p. 131) – ne sont pas inhérentes au web et précèdent la multiplication des espaces d'expression en ligne, elles trouvent des nouveaux espaces et formes d'expression à l'aune du numérique. Dans cette lignée, Laurent Thiong-Kay définit ainsi la recherche d'autonomisation de mouvements sociaux par le biais d'Internet :

« [le] développement d'un potentiel d'autonomie médiatique a pour but de contrecarrer le cadrage médiatique dominant des conflits sociaux. Il vise à libérer les mobilisations de leur dépendance à la presse, en décentralisant la production d'informations » (2021, p. 166)

Le « *front médiatique des luttes sociales* » (Granjon, *op. cit.*, p. 6) investit également les réseaux socio-numériques. De nombreuses études s'intéressent ainsi au déploiement d'un *médiactivisme* (Cardon et Granjon, *op. cit.*) sur ces espaces numériques (Milan, 2015 ; Mabi, 2016 ; Tufeksi, 2017, Thiong-Kay, 2020).

2. Adaptation et évolution du groupe professionnel

2.1 Transformations structurelles du secteur journalistique

Outre l'accentuation de la polyphonie énonciative, la multiplication des acteurs issus du web intervenant dans la filière de l'information induit des transformations structurelles de l'industrie journalistique et affecte les pratiques des professionnels.

De plus, de nombreux concurrents issus du web offrent un accès gratuit aux contenus. Ceci questionne la pertinence du modèle payant des entreprises de presse écrite. C'est aussi le modèle fortement basé sur les revenus publicitaires qui est déstabilisé : encore plus concurrentiel, le marché de la publicité en ligne n'est pas aussi profitable aux entreprises journalistiques (Ouakrat *et al.*, 2010). À l'échelle locale, les groupes de PQR se confrontent à la réappropriation par de nouveaux acteurs du web de l'information-service et notamment des petites-annonces, autrement un élément clé de leur modèle de revenus (Bousquet, 2016).

Les travaux de Jean-Marie Charon rendent compte des difficultés économiques de la presse écrite à l'heure d'un passage en ligne. L'auteur souligne, entre autres, que la perte de revenus incite les entreprises médiatiques à diversifier leurs services (2010). Cette diversification est également à l'œuvre à l'échelle infranationale. Les groupes de PQR misent fortement sur cette stratégie :

« S'appuyant sur une marque connue et sur leur expertise en termes de production d'information, les acteurs de la PQR ont développé des régies publicitaires, des agences de communication et se sont associés avec des collectivités ou des entreprises locales pour organiser des événements culturels ou sportifs. » (Bousquet et Amiel, 2021 p. 78)

En plus de la diversification, les groupes de PQR misent sur la concentration des titres. À travers les rachats, les groupes tentent d'établir une hégémonie dans leur territoire de couverture et de diffusion. Ce phénomène, documenté depuis de nombreuses années dans les travaux de Franck Bousquet et Pauline Amiel notamment, pose la question de monopoles médiatiques à l'échelle territoriale (*ibid.*).

Dans un ouvrage co-écrit avec Patrick Le Floch, J.-M. Charon conclut que « le modèle économique de la presse en ligne impose d’inventer des nouvelles structures » (2011, p. 118), notamment économiques. Les auteurs soulèvent alors des interrogations sur le futur des modèles imaginés et testés dans les années 2000. Parmi celles-ci se pose celle de leur capacité à fidéliser un public dont les frais d’abonnement en ligne permettraient aux entreprises journalistiques de générer des revenus stables, voire des bénéfices. La question est toujours d’actualité alors que de nombreuses entreprises semblent vouloir s’émanciper des revenus publicitaires.

Joy Jenkins et Ramus Kleis Nielsen (2020 ; 2018) interrogent les positionnements et stratégies économiques adoptés par des médias locaux et régionaux dans quatre pays (Allemagne, Finlande, France et Royaume-Uni). À travers deux études comparatives, les médias locaux sont qualifiés d’ « *organisations ambidextres* » dans la mesure où les instances managériales continuent de miser sur les produits du *print*, tout en mettant des efforts considérables sur des innovations numériques. Ces innovations passent, par exemple, par la mise en place de *paywalls* dans leurs sites web ou bien par le développement de nouveaux modèles d’abonnement en ligne. D’autre part, leurs travaux mettent en lumière une évolution dans les contenus produits par les rédactions locales ou régionales. Sans pour autant amoindrir la qualité des contenus imprimés, les médias locaux et régionaux étudiés ont tendance à expérimenter avec des contenus susceptibles d’attirer des larges audiences en ligne, telles que le journalisme de solutions (Amiel, 2020).

2.2 Mutations des pratiques journalistiques

Contraintes de suivre le rythme des avancées technologiques, les entreprises journalistiques infranationales doivent sans cesse se réinventer. Il s’agit, pour reprendre les termes posés par Pauline Amiel, de « *muter pour survivre* » (2017, p. 379). Des nouvelles pratiques sont progressivement intégrées dans les routines des rédactions des médias d’information. Il semble fort ambitieux d’établir dans le cadre de cette thèse un état de l’art exhaustif autour de cette question. Nous proposons donc une brève synthèse dans laquelle nous essayons de faire apparaître plus précisément les évolutions à l’échelle locale, à l’aune de transformations globales.

Ces dernières se réorganisent, consacrant une place de plus en plus importante au *web*. Beaucoup adoptent au fil du temps une stratégie dite « *web first* ». Des nouveaux métiers sont

intégrés dans les rédactions, soulevant à nouveau la question des frontières du groupe professionnel mais cette fois-ci au sein-même du lieu symboliquement habité par les journalistes. Le métier de *community manager* ou « chargé·e des réseaux sociaux » en est un exemple, celui-ci « *conciliant exigences journalistiques, compétences en gestion de l'audience et conviction dans la plus-value participative des internautes* » (Pignard-Cheynel et Amigo, 2019, p. 167)

Dans la PQR, Pauline Amiel décrit l'émergence de « labs » ou cellules mixtes qui regroupent divers métiers, dont des localiers. Elle décrit ainsi l'essence de ces nouvelles organisations du travail :

« L'objectif affiché est de renforcer la transversalité des activités au sein des groupes et de mener une réflexion commune pour le futur. » (Amiel, 2017, p. 227)

Les choix éditoriaux sont désormais de plus en plus influencés par des statistiques numériques ou indicateurs de performance. Les rédactions et journalistes se fient à ces données chiffrées pour trancher sur les sujets à traiter, les angles à adopter ou encore les titres à employer (Ouakrat, 2015).

L'écriture journalistique doit également s'adapter aux nouveaux outils de diffusion. Et ce, d'autant plus que les titres de presse suivent une logique qualifiée par Ruellan et Langonne de « multi-support » (2012). La production de contenus doit s'adapter aux divers supports : site web, comptes sur les réseaux socio-numériques professionnels et/ou de l'organisation, etc. Mais elle doit également prendre en compte le rôle de plus en plus important des moteurs de recherche, et principalement de Google, pour accéder aux contenus des sites web. Les travaux de Guillaume Sire démontrent une adaptation des stratégies au sein des rédactions pour « optimiser » leur référencement dans le moteur de recherche et augmenter la visibilité de leurs contenus. Le journaliste doit désormais « écrire pour Google » en prenant en compte les métadonnées qui sont intégrées dans la logique algorithmique de celui-ci (Sire, 2015 ; 2013).

La temporalité du travail des journalistes évolue également. Face à des flux d'information désormais multiples et constants, les professionnels doivent produire plus, et plus souvent. Le journaliste localier qui travaille sur le web répond de plus en plus à l'impératif de « l'urgence » soulevé par un public qui consomme de l'actualité en continu (Brandicourt-Bertaux, 2006). Face à la contrainte temporelle, le travail du journaliste en ligne semble

davantage s'inscrire dans celui d'une reprise et mise en forme de matériaux déjà existants, les éloignant de plus en plus du terrain (Paterson et Domingo, 2008).

Par ailleurs, dès le début des années 2010, les réseaux socio-numériques commencent à prendre de plus en plus de place dans le quotidien des journalistes. Les usages de ces dispositifs connaissent des processus progressifs de normalisation (Hermida 2013). En France, Brigitte Sebbah et Nathalie Pignard-Cheynel s'intéressent dès 2012 à l'investissement des réseaux socio-numériques (Twitter et Facebook) par les rédactions de presse quotidienne régionale. Les chercheuses concluent d'abord que la présence des titres sur les deux plateformes est généralisée. Or, il en ressort que seuls deux usages de ces plateformes semblent être privilégiés : le partage des contenus publiés sur les sites web des journaux, et la veille informationnelle des journalistes. Enfin, les efforts mis par les rédactions varient d'un média à l'autre et peu de titres ont un engagement important, la plupart se limitant à une logique de présence sur les plateformes. Bénédicte Toullec (2012) étudie les pages Facebook de 53 titres de presse quotidienne régionale en France. Elle constate une présence polyphonique sur la plateforme, un seul titre étant attaché à plusieurs pages Facebook (page principale du titre, pages des éditions locales, page du groupe de presse d'appartenance, etc.), ce qui met en évidence la « diversité infomédiaire » offerte par l'architecture technique du dispositif.

Outre-manche, les observations menées par Lily Canter dans un média local britannique en 2015 soulignent la présence de nouveaux usages tels que la couverture en temps réel de l'actualité sur Twitter (Canter, 2015). Matthew Powers et Sandra Vera-Zambrano (2017) observent l'usage des réseaux socio-numériques dans des rédactions locales en France (Toulouse) et aux Etats-Unis (Seattle). Dans les deux cas, les plateformes socio-numériques ont été intégrées dans le quotidien des journalistes, notamment pour accomplir des tâches routinières, telles la recherche de nouveaux sujets ou sources. Dans une étude plus récente, Molyneux et McGregor considèrent que le recours normalisé à Twitter pour le recueil de témoignages des sources politiques ou institutionnelles indique un transfert de « l'autorité journalistique » – la légitimité des journalistes à décider ce qui est « informationnel » – à la plateforme. Les auteurs considèrent alors que :

« journalistic authority is not only created by journalistic forms but may also be transferred by them to entities outside journalism » (Molyneux et McGregor, 2021, p. 15)

2.3 Des frontières en recomposition

Face à ces changements structurels de l'écosystème, Nathalie Pignard-Cheynel et Brigitte Sebbah (2013) cherchent à cerner l'identité du « journaliste web ». Elles s'appuient sur les discours de journalistes qui exercent au sein de rédactions nationales, et dont le travail éditorial est exclusivement destiné à la publication en ligne. Elles constatent que la définition de l'identité établie par ces journalistes – malgré un certain nombre de représentations partagées – reste encore *floue* :

« Au terme de notre analyse, l'identité professionnelle des journalistes du Web, nourrie de récits multiples et subjectifs qui en exacerbent les paradoxes et les tensions, apparaît peu stabilisée et révélatrice d'une profession en transformation permanente. » (Pignard-Cheynel et Sebbah, 2013, p. 15)

Or, Denis Ruellan nous rappelle que le flou est productif (*op. cit.*). Les mutations que nous venons de citer poussent les membres du groupe professionnel à revoir le positionnement des frontières, jusqu'à créer des nouvelles manières de penser l'identité du groupe journalistique. En effet, si initialement l'arrivée de nouveaux acteurs est accueillie par une levée des boucliers, la position des journalistes professionnels évolue. Jane B. Singer considère que les normes et les valeurs revendiquées par les professionnels pour établir les frontières évoluent voire s'élargissent :

« The incorporation of social media practices in journalistic work and practitioners' understanding of that work has brought a rethinking of normative values, with norms that enable ongoing relationships emerging as more valuable than those that seek to distance journalists from the outside world. » (Singer, 2015, p. 15)

Par exemple, l'intégration de nouveaux métiers au sein des rédactions atteste d'une transformation des pratiques journalistiques, comme le démontre l'émergence d'un journalisme dit « interactif » décrit par Nikki Usher (2016). Celui-ci se serait développé dans des rédactions au sein desquelles les professionnels des journalistes sont amenés à travailler au quotidien avec des programmeurs, des photojournalistes ou encore des graphistes pour produire des contenus numériques plus dynamiques et capables d'attirer davantage de publics. La cohabitation, voire le brouillage des frontières, entre les métiers pourrait donc ouvrir la voie à des nouvelles opportunités éditoriales, voire économiques (Lewis et Usher, 2016 ; Lewis et Westlund, 2015).

Dans sa thèse de doctorat, Pauline Amiel interroge la reconfiguration de l'identité du journaliste localier face aux transformations structurelles de l'industrie journalistique. Elle souligne une tension entre un attachement à des mythes et valeurs traditionnelles, et la revendication de nouvelles normes en phase avec les mutations. Cette construction identitaire sous tension est ainsi décrite par la chercheuse :

« Les localiers sont prêts à tordre leurs conceptions pour réussir à maintenir une forme de fermeture des frontières du groupe et leur conception de l'identité professionnelle. Pour eux, le métier de journaliste devant collecter et transmettre l'information ne change pas ; ce sont les canaux, les récepteurs et l'objectif final qui évoluent. » (Amiel, 2017, p. 381)

Un autre signe de la redéfinition des frontières du groupe professionnel est celui de l'ouverture à une logique participative au sein des rédactions, notamment à l'échelle infranationale. Dans ses travaux, Pauline Amiel observe une volonté, dans les titres de PQR, de renouveler le lien de proximité entre les localiers et leur(s) audience(s). Pour ce faire, des efforts ont donc été mis en place, notamment par le biais de Facebook où des communautés de lecteurs sont animées par les journalistes au sein de pages thématiques dédiées, mais aussi au sein même des pages principales des titres (2018).

Ces dernières années, des chercheur·e·s français·e·s, suisses et belges francophones réuni·e·s dans le projet de recherche LINC⁶ (local, innovation, news, communauté) s'intéressent aux initiatives mises en place par des médias infranationaux dans les trois pays. Nathalie Pignard-Cheynel et Laura Amigo proposent une typologie des initiatives recensées et concluent que la « contribution » est la modalité la plus récurrente. Elle est ainsi décrite :

« The initiatives in this category allow audiences to have a moderate (neither weak nor strong) impact on the news-making process, as the contributions are certainly intended for publication, but their integration remains under the sole control of journalists. » (Pignard-Cheynel et Amigo, 2023, p. 13)

L'inclusion des discours ou matériaux proposés par les audiences témoigne, nous disent les chercheuses, d'une volonté par les médias d'information concernés de faire preuve de plus

⁶ <https://www.unine.ch/ajm/linc>

de transparence envers les publics. Et ce, même si la participation reste cadrée par les journalistes. Dans une deuxième étude, les deux chercheuses et Olivier Standaert étudient les discours de personnes issues des organisations médiatiques impliquées dans la mise en place desdites initiatives. Deux manières d'intégrer les initiatives sont identifiées. La première est plutôt ponctuelle et n'est pas réellement intégrée dans la routine organisationnelle. La deuxième est au contraire très dynamique. Or, elle est minoritaire :

« only a minority has taken a step forward by explicitly investing in human and material resources to take charge of the question of audience at a higher organizational level, in order to give it a more strategic place, i.e., giving guidelines, managing day-to-day practices and making decisions for the future. » (Standaert et al., 2023, p. 15)

Les frontières du groupe bougent et s'ajustent aux changements que traversent le groupe professionnel et le secteur de l'information plus largement. Mais des résistances demeurent à l'ordre du jour et la définition de ce qu'est « le journaliste » puis surtout, de ce qui a valeur de légitimé « d'information », reste encore en négociation entre les divers acteurs qui s'en réclament. Il nous semble que les RSN interviennent dans ces négociations à plusieurs niveaux et il s'agira dans cette thèse d'interroger cette immixtion. Il convient désormais de préciser notre définition de cet objet « RSN ».

3. Les RSN, acteurs sociotechniques et socio-économiques de l'information

3.1 Les RSN, des plateformes socio-numériques

Les RSN sont d'abord pensés comme des *social networking sites* (SNS) : des sites internet dont la finalité première réside dans l'échange de contenus entre des réseaux d'interconnaissance. Dans la définition proposée par danah m. boyd et Nicole B. Ellison datant de 2011⁷, trois caractéristiques sont explicitées : l'utilisateur navigue par l'intermédiaire d'un profil unique, il crée des relations avec d'autres utilisateurs qui peuvent être vues par les membres de son réseau, l'utilisateur peut accéder à des flux de contenus produits par les autres utilisateurs. À cette première définition, Thomas Stenger et Alexandre Coutant (2011)

⁷ Ellison, N. (2011). Réseaux sociaux, numérique et capital social : Entretien réalisé par Thomas Stenger et Alexandre Coutant. *Hermès, La Revue*, 59, 21-23. <https://doi.org/10.3917/herm.059.0019>

proposent de rajouter un quatrième élément : « les réseaux socio-numériques donnent lieu à des activités guidées par la sociabilité, par l'amitié » (Stenger et Coutant, 2011, p. 5).

Si les quatre éléments définitionnels préalablement évoqués n'ont pas disparu, les RSN ont depuis connu une évolution tant sur le plan technique que politique qui mérite d'être explicitée. Désormais, il nous semble convenable de penser les RSN tels des plateformes socio-numériques qui ont un rôle *d'infomédiation*. Pareil positionnement épistémologique demande une clarification des termes employés.

Commençons donc par le terme « plateforme ». De nombreux travaux soulignent la polysémie du terme, qui de surcroît serait instrumentalisée par les entreprises conceptrices et opératrices pour dissimuler leurs intérêts économiques derrière les services proposés, en apparence gratuits (Gillespie, 2010 ; Bullich, 2021). Jean-Samuel Beuscart et Patrice Flichy synthétisent les quatre acceptions sémantiques que revêtirait le terme *platform* en anglais selon Gillespie :

« un sens computationnel d'infrastructure générique et ouverte ; un sens physique et architectural d'espace où se tenir pour prendre la parole (l'estrade) ; un sens figuratif de fondations ; un signifié politique de programme d'action partagé. » (Beuscart et Flichy, 2018, p. 13)

Dans sa thèse de doctorat consacrée à la gouvernance des plateformes numériques, Charilaos Papaevangelou propose d'associer deux définitions du terme « plateforme » pour conceptualiser son objet d'étude. Objet qui s'avère être le même que nous interrogeons dans cette thèse : « *digital communication platforms with specific characteristics of social networking sites* » (2023, p. 51). La première de ces définitions attribue aux plateformes une dimension sociotechnique. Formulée par Van Dijck *et al.*, elle est ainsi citée par Papaevangelou : « *a programmable digital architecture designed to organize interactions between users – not just end users but also corporate entities and public bodies* (2018, p. 4) » (p. 51). La deuxième, nous dit Papaevangelou, est originellement formulée par Poell *et al.*, et renvoie au poids politique et économique des plateformes : « *data infrastructures that facilitate, aggregate, [monetize], and govern interactions between end-users and content and service providers* (2022, p. 6) » (p. 51). Cet assemblage conceptuel nous semble fort intéressant dans la mesure où il permet de mettre en lumière la double ontologie – matérielle et sociale – des plateformes numériques.

Les termes *plateforme* et *infomédiaire* sont *a priori* issus de champs théorique différents. Le premier terme se rapporte aux *platform studies* qui se développent dans le monde académique anglosaxon. Le deuxième s'inscrit dans la tradition de l'économie politique. Pourtant, Franck Rebillard et Nikos Smyrnaiois considèrent que les deux notions – ainsi que les deux traditions – sont conciliables et contribuent à dessiner les contours d'un phénomène commun, celui de l'insertion dans la filière de l'information de plateformes numériques ou *plateformisation du journalisme*. Concrètement, les deux auteurs proposent « *d'analyser la plateformisation avant tout comme une accentuation de l'infomédiation* » (Rebillard et Smyrnaiois, 2019, p. 253). Ils définissent le deuxième phénomène ainsi :

« [L]'infomédiation consiste plus généralement en une activité d'appariement, outillée par l'informatique, entre des contenus produits par des tiers et des demandes individualisées, incluant la prise en charge des modalités techniques de circulation en ligne et d'assemblage éditorial des éléments concernés » (Rebillard et Smyrnaiois, 2019, p. 257)

L'infomédiation serait accentuée depuis la pleine intégration dans l'industrie médiatique des plateformes numériques, et particulièrement des GAFAM⁸. Cette intégration, se fait d'une part, par leur insertion entre entreprises journalistiques et annonceurs. Ceci a pour effet une domination du marché publicitaire en ligne par les plateformes au détriment des recettes des entreprises journalistiques. D'autre part, les plateformes s'insèrent entre les entreprises journalistiques et leurs publics, jusqu'à créer une habitude des uns pour accéder aux contenus médiatiques, et des autres, pour atteindre leurs audiences. Ainsi, les plateformes infomédiatiques parviennent à transformer l'environnement médiatique dans lequel elles s'inscrivent désormais, ainsi que les activités qui s'y déploient (Gillespie, 2010 ; Rebillard et Smyrnaiois, 2010 ; Beuscart et Flichy, 2018).

Dans le champ de l'économie politique des médias, la relation entre médias d'information et infomédiatiques est pensée selon un principe d'asymétrie qui favorise les plateformes. Seuls quelques médias d'information seraient en mesure de négocier, à un certain degré, une relation réclamant plus d'équilibre dans le rapport des forces (Nielsen et Ganter, 2022 ; Rebillard et Smyrnaiois, 2019).

⁸ Acronyme pour : Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft.

Parmi les plateformes numériques infomédiaire se trouvent les RSN. Olivier Aïm et Stéphane Billiet qualifient les RSN de « infomédiaire intégral » dès lors qu'ils comportent trois dimensions ainsi décrites :

« un espace de médiation reposant sur la mise en relation entre usagers, rivalisant avec la mission sociale exercée traditionnellement par les médias (infomédiation sociale) ; un filtre sélectionnant, à travers les pratiques de conversation et d'échange, les médias à consulter (infomédiation algorithmique) ; un passage obligé pour tout média souhaitant être présent sur des terminaux dont l'usage dépend des applications qui y sont implantés (infomédiation applicationnelle). » (2020, p. 50)

Les plateformes socio-numériques sont diverses et partagent les trois niveaux d'infomédiation (sociale, algorithmique et applicationnelle). Elles partagent également des modèles de revenus basés sur l'exploitation des données laissées par les utilisateurs (Vaidhyanathan, 2018). Et, selon Beuscart et Flichy, elles partagent également « *la présence d'un algorithme pour rapprocher l'offre et la demande, pour organiser l'activité, le développement du travail indépendant et la participation des amateurs.* » (2019, p. 13).

Cependant, elles présentent des architectures techniques et des logiques algorithmiques spécifiques qui prévoient et donnent lieu à des usages distincts. Ce que Coralie Le Caroff nous le rappelle :

« La personnalisation via la publication et la socialisation sont donc des processus au cœur des dispositifs du web social. Chaque réseau social numérique les décline différemment dans sa conception et se distingue des autres en fonction des fonctionnalités qu'il propose. » (Le Caroff, 2015, p. 46)

3.2 Les RSN acteurs des négociations autour de la production d'information

Cette conceptualisation des RSN en tant que plateformes infomédiaire nous permet d'affirmer qu'ils ne sont pas que des dispositifs techniques qui – par le biais des fonctionnalités que leur structure propose – ouvriraient la voie à des nouvelles pratiques info-communicationnelles pour les journalistes et les non-journalistes. Les RSN sont aussi des

acteurs socio-économiques de l'industrie médiatique, avec des intérêts propres qu'ils tentent de défendre et auxquels répond la conception de leur architecture technique et de leur logique algorithmique.

Les plateformes socio-numériques nous apparaissent ainsi comme un territoire de « lutte »⁹ de définition des frontières du groupe journalistique. Elles permettent à des acteurs nouveaux et divers de négocier le positionnement de ces frontières. Mais il nous semble que ces plateformes sont elles-mêmes investies dans la lutte, poussant les journalistes à réinterroger leur identité. Cette double dimension nous mène à leur concéder un rôle d'acteurs dans le cycle de production et de distribution de l'information¹⁰. Bien évidemment, les plateformes n'agissent pas par elles-mêmes. Nous les concevons en tant que dispositifs techniques opérés par des acteurs économiques de la filière numérique. L'architecture technique des dispositifs, leur logique algorithmique et les infrastructures sur lesquelles elles reposent, répondent toutes aux intérêts des entreprises qui les opèrent. Autrement dit, les intérêts des opérateurs des plateformes se traduisent par la matérialité du dispositif. C'est en cela que nous considérons que les plateformes socio-numériques – dispositifs techniques et entreprises de l'industrie numérique – « agissent ».

En s'intéressant à l'ontologie des RSN, Nick Couldry et Jannis Kallinikos (2018) considèrent que ces derniers ne peuvent pas être réduits à des espaces où se reproduisent des phénomènes sociaux. Les plateformes ont elles-mêmes un rôle à jouer sur le social de manière plus large. Il convient donc selon les chercheurs de rendre compte le plus précisément possible des modalités à travers lesquelles se déploie ce rôle. Nous souhaitons nous inscrire dans cette ligne de pensée, cherchant donc à interroger la manière dont les RSN interviennent dans les négociations autour de la construction à plusieurs voix de l'information.

Une telle posture nécessite donc d'adopter une approche épistémologique en rupture avec un média-centrisme qui penserait le journalisme au plus près de sa définition normative, celle défendue par les professionnels. Elle s'inscrit dans la lignée de pensée d'un certain nombre

⁹ «*Struggle*» dans Schapals *et al.*, 2019

¹⁰ Bruno Latour et Madeleine Akrich auraient mobilisé le terme « actant ». Pour Latour, est un actant toute entité qui est en mesure d'agir sur les autres, d'impacter le cours de leurs actions (2006). Pour Akrich (2006), le terme « actant » permet d'inclure humains et non-humains. Cependant, puisque nous ne mobilisons pas la théorie de l'acteur-réseau, nous préférons ne pas emprunter ce terme qui est caractéristique de ladite théorie.

de chercheur·e·s en France comme à l'étranger. Face à la prolifération des acteurs du journalisme, Silvio Waisbord par exemple, s'interroge sur la pertinence pour les chercheur·e·s en journalisme de continuer à penser cet objet comme un tout unifié et bien délimité par des frontières (2019, p. 213). Dans le chapitre qui suit, nous proposons la construction d'un objet d'étude qui nous permet de rompre avec la notion de frontières pour étudier tout ce qui interagit dans le cycle de production et de mise en circulation de l'information.

Conclusion de chapitre

Dans ce chapitre, nous avons posé les bases nous menant à formuler les questionnements qui guident ce travail de recherche. Nous nous sommes d'abord attardée sur le concept de « frontières » pour rappeler que celui-ci renvoie aux efforts du groupe professionnel journalistique pour circonscrire son identité. Nous concluons la première section du chapitre en rappelant que les frontières ne sont pas figées, et qu'elles s'adaptent en fonction des contextes que traverse le groupe professionnel journalistique.

Ensuite, nous avons tenté de dresser un bref panorama des recherches qui démontrent l'accentuation de la porosité des frontières du journalisme à l'aune du web, et surtout, à l'aune des RSN. Nous avons montré que les dispositifs numériques du web facilitent la production de contenus par des non-journalistes ainsi que leur mise en circulation. Face à la pluralité des voix et des identités qui se revendiquent actrices de l'information, le groupe professionnel adapte ses frontières et repense son identité. À l'échelle locale, celle-ci se veut plus proche des audiences.

Enfin, nous avons pris le soin de proposer une définition des RSN que nous interrogeons en tant que des plateformes socio-numériques infomédiatrices. Consciente de la polysémie dont revêt le terme « plateforme » et des risques de tomber dans une posture techno déterministe, nous avons pris le soin de définir ce que nous entendions par *plateformes socio-numériques*. Nous avons défendu l'intérêt de les concevoir en tant que des dispositifs techniques opérés par des acteurs économiques de la filière numérique. L'architecture technique des dispositifs, leur logique algorithmique et les infrastructures sur lesquelles elles reposent, répondent toutes aux intérêts de entreprises qui les opèrent. C'est donc cette articulation sociotechnique entre dispositif et acteurs sociaux (économiques et politiques) qui leur permet d'intégrer et de bouleverser la filière de l'information à l'échelle globale. Nous postulons que les RSN ne sont pas uniquement le lieu de négociations des frontières. Ils sont également des acteurs qui

contestent ces dernières. La posture ici décrite nous permet de donner tout son sens à nos interrogations portant sur la manière dont les RSN interviennent dans la production de l'information à l'échelle locale. Cette posture justifie également la construction d'un objet d'étude qui permette de rompre avec des approches média-centrées pour inclure dans l'analyse les différentes identités qui se réclament de la production d'information.

CHAPITRE 2 : CONSTRUCTION DE L'OBJET « FABRIQUE DE L'INFORMATION LOCALE »

Dans le chapitre précédent nous avons décrit le phénomène qui est à la base de nos questionnements : l'exacerbation de la porosité des frontières entre journalistes professionnels et acteurs déployant des pratiques info-communicationnelles à l'aune des réseaux socio-numériques. Si nous souhaitons étudier le journalisme à l'heure actuelle il nous est donc nécessaire d'adopter un cadre conceptuel en rupture avec des approches média-centrées, nous permettant d'élargir la focale d'observation au-delà de l'objet « journalisme », normativement associé au groupe professionnel journalistique et ses lieux institués d'exercice. C'est précisément ce à quoi nous nous consacrerons dans ce deuxième chapitre.

Nous présenterons dans les pages qui suivent le raisonnement et les articulations théoriques sur lesquels nous nous appuyons pour bâtir un nouvel objet conceptuel : la fabrique de l'information locale (que nous appellerons désormais « FIL »). Nous chercherons à travers cette démarche à dépasser conceptuellement les frontières qui sont celles de l'objet « journalisme ». Nous démontrerons qu'au sein de l'objet FIL cohabitent – en convergence, collaboration, négociation ou concurrence – une pluralité d'identités, de pratiques info-communicationnelles et de discours dont l'objectif est de produire, mettre en circulation et légitimer des narratives à travers lesquelles sont rapportés des faits d'actualité concernant un territoire.

Nous développerons notre argumentaire en présentant chacune des composantes de notre objet : « fabrique », « information » et « local ». Nous commencerons par analyser la notion d'information en nous appuyant sur des approches socio-discursives du journalisme ainsi que sur les études portant sur les *cadrages* – dont les *cadrages médiatiques*. Dans la deuxième sous-partie nous nous attarderons sur la composante *fabrique*. Nous mettrons en avant le caractère relationnel de notre objet et démontrerons qu'il convient de penser ces relations selon

des approches écosystémiques. Enfin, notre troisième sous-partie sera consacrée à la composante *locale*. Nous nous appuyerons ici sur les approches socio-communicationnelles du *territoire*, nous nous attarderons sur la relation qu'entretiennent médias et *territoire* et nous conclurons en montrant que celui-ci peut être considéré en tant que réseau informationnel.

1. « Information »

1.1 Le journalisme, une « pratique sociale de production discursive »

Les apports de chercheur·e·s ayant appartenu de près ou de loin au programme de recherche international mené par le Réseau d'étude sur le journalisme (REJ) dès le début des années 2000, constituent une première base de notre réflexion pour circonscrire la composante *information* de notre objet FIL. Un premier socle des approches théoriques et empiriques mobilisées dans ce programme de recherche, ainsi que des premiers résultats, sont regroupés dans l'ouvrage collectif « Le journalisme en invention » co-dirigé par Roselyne Ringoot et Jean-Michel Utard (2005a).

Les travaux présentés dans cet ouvrage portaient déjà à l'époque d'un constat similaire à celui qui est à l'origine de nos interrogations, à savoir une accentuation du « brouillage » des frontières de l'activité journalistique par l'arrivée de nouveaux acteurs, dont notamment ceux natifs d'Internet. L'intention de l'ouvrage est clairement posée dans l'introduction : les contributeurs s'efforcent « de rendre compte de manière non normative des transformations à l'œuvre » (2005b, p. 17). Cela indique que les travaux s'intéressent aussi aux *manifestations* d'une activité journalistique située aux marges du champ professionnel, sans y assigner de manière systématique des codes préalablement bâtis autour de celui-ci. Autrement dit, ils élargissent la focale, tant sur le plan théorique que sur le plan empirique, pour rompre avec la dichotomie dedans-dehors qui caractérise le débat sur les frontières du groupe professionnel journalistique et des institutions qu'il habite.

Dans l'introduction et le premier chapitre de l'ouvrage qu'il·elle·s co-écrivent, Roselyne Ringoot et Jean-Michel Utard proposent de penser le journalisme en tant que « pratique sociale de production discursive avant d'être une profession » (*op. cit.*, p. 17). En « radicalisant » (p. 44) cette approche socio-discursive, il s'agirait de « questionner simultanément les produits journalistiques et leurs conditions de production, ainsi que les discours des acteurs impliqués, et en prenant en considération les trois instances (praticiens, sources, publics) » (*ibid.*).

Dans le premier chapitre de l'ouvrage intitulé « Genres journalistiques et « dispersion » du journalisme », les chercheur·e·s reviennent sur trois concepts autour desquels ils articulent leur conceptualisation du journalisme, dont les deux derniers sont empruntés à Foucault puis redéfinis pour être mobilisés dans l'étude du journalisme : les genres journalistiques, la formation discursive et la dispersion.

Premièrement, les « genres journalistiques » renvoient à une normalisation de techniques d'écriture pensées comme des normes professionnelles. En d'autres termes, les genres journalistiques – caractérisés par des codes d'écriture spécifiques – sont des marqueurs des frontières de l'identité professionnelle journalistique. Écrire un interview ou un reportage a donc valeur d'écriture journalistique, contrairement à un autre texte dépourvu desdits codes normatifs d'écriture. Or, précisent les auteur·e·s, « le genre est traversé par les conditions de sa production » (2005c, p. 43), et ces conditions sont confrontées à des mutations constantes. Il convient en conséquence de penser aux genres journalistiques comme à des objets dynamiques qui sont amenés à évoluer et à transformer les normes professionnelles d'écriture. Étudier le journalisme par le prisme des genres journalistiques permettrait donc de saisir les transformations en cours dans la profession. Et ce, en prenant nécessairement en compte les éléments de changement exogènes au groupe professionnel.

Deuxièmement, le discours journalistique est appréhendé en tant que « formation discursive ». Le terme *formation* renvoie ici à une dimension processuelle : le discours journalistique est le résultat d'un *processus de production* discursive. Et ce processus n'est pas hermétique au journalisme professionnel et à ses lieux d'activité. Il englobe des éléments — des discours, des pratiques, des conditions sociales de production — qui sont *dispersés*, c'est-à-dire « non rapportables à une origine unique » (*op. cit. b*, p. 19) à comprendre ici comme le groupe professionnel des journalistes. De surcroît, la notion foucauldienne de « dispersion discursive » – dont les auteurs soulignent tout de même le stade « embryonnaire » dans la construction d'une approche discursive du journalisme – permet « de penser l'hétéronomie du journalisme comme constitutive et intrinsèque » (*op. cit. c*, p. 43). Cette proposition conceptuelle est ainsi résumée par les auteurs :

« [si] la formation discursive journalistique inclut le journalisme professionnel, c'est comme une forme parmi d'autres, dominante sans doute, d'une pratique sociale plus générale. » (*op. cit. b*, p. 17)

La notion d'hétéronomie renvoie nécessairement à un autre phénomène : celui d'une « tension entre ordre et désordre » (*op. cit.* 2005c, p. 43). Le *désordre* caractérisant les éléments *en dispersion* – discours, pratiques, identités, etc. – et *l'ordre* renvoyant à la centralisation et la stabilisation ou la régulation (Ringoot et Ruellan, 2007) de ces éléments dispersés dans un produit éditorial professionnel.

Par ailleurs, Ringoot et Utard précisent que « dispersion, dans le cadre de la formation discursive, ne signifie pas éparpillement : elle est toujours circonscrite dans un jeu de relations » (*op. cit.* c, p. 43). Cela signifie que les différentes entités qui les produisent et les mettent en circulation participent à un jeu relationnel à travers lequel les discours et les pratiques – qui ne sont pas éclatés ni divisés – se mettent en interaction, se co-construisent ou s'influencent. À ce sujet Roselyne Ringoot et Denis Ruellan (Ringoot et Ruellan, 2014) précisent que :

« Chacune de ces instances [les journalistes, les sources et les publics] obéit à sa propre logique, mais c'est la relation entre les trois qui contribue à la construction du discours médiatique sur l'actualité » (2014, p. 63).

L'approche socio-discursive construite en partie sur la notion de « genres journalistiques » et principalement sur la reconceptualisation des notions foucaaldiennes de « formation discursive » et de « dispersion » élargit la focale d'observation de l'objet *journalisme* au-delà des frontières érigées autour du groupe professionnel :

« cette conceptualisation permet de jeter un regard nouveau sur des pratiques indifférenciées ou au contraire d'intégrer à la formation discursive des pratiques qu'une vision exclusivement normative rejette comme non journalistiques. » (Ringoot et Utard, 2005b, p. 19).

Les apports que nous venons de présenter nous permettent d'amener une première pierre à l'édifice conceptuel du FIL. En effet, le journalisme peut être considéré comme une production discursive non isolée, construite à partir des interactions entre divers acteurs et discours. Ainsi, pour étudier le journalisme, c'est-à-dire l'activité professionnelle journalistique, il est nécessaire de prendre en considération ce qui se passe autour de celui-ci.

Cependant, dans la construction de notre objet d'étude FIL, il nous semble nécessaire de pousser davantage la rupture des frontières de la profession et l'industrie journalistique. Malgré son ouverture, l'approche socio-discursive conserve néanmoins pour centre de gravité le produit journalistique *professionnel*. La prise en considération des discours en interaction reste un outil pour l'analyse de cet objet d'étude central. En effet, il s'agit de prendre en considération ce qui n'est pas du journalisme professionnel pour comprendre : soit comment cela interagit avec le journalisme institué et comment cela contribue à la constitution du produit éditorial journalistique ; soit comment de nouvelles formes discursives et de nouvelles pratiques viennent *traverser* les frontières.

Or, notre interrogation part du constat de la prolifération des identités des producteurs et des contenus informationnels de par l'utilisation massive des plateformes socio-numériques en tant qu'espaces d'expression et voies d'accès à l'information. Nous souhaitons comprendre avec quelles formations discursives à visée informationnelle cohabite la production éditoriale journalistique, comment celles-ci se construisent en dehors des institutions médiatiques et comment elles viennent à être légitimées sans pour autant être reconnues comme « journalistiques » d'un point de vue normatif. Notre objet d'étude se rapproche davantage de la *dispersion discursive* et de ses mécanismes communicationnels et relationnels que de la tension entre *ordre et désordre* ou des *genres journalistiques*.

1.2 Le journalisme, une pratique socio-discursive polyphonique négociée

Les travaux menés par Florence Le Cam et David Domingo (Domingo et Le Cam, 2014; Le Cam et Domingo, 2015) nous offrent un éclairage permettant de faire un pas supplémentaire vers une approche décentrée du journalisme. En effet, les chercheur·e·s reviennent sur le concept de *dispersion* mobilisé par Roselyne Ringoot et Jean-Michel Utard, tout en l'élargissant. S'il·elle·s envisagent également le journalisme en tant que « pratique socio-discursive », il·elle·s soulignent son caractère « polyphonique ». La dispersion n'est donc plus considérée comme un *désordre* discursif à réguler dans un produit éditorial médiatique, mais comme un phénomène à double dimension relationnelle et communicationnelle au sein duquel cohabitent – en collaboration ou concurrence – diverses identités, productions discursives et pratiques.

Les chercheur·e·s proposent précisément de définir le journalisme « *not as a profession struggling to redefine (and maintain) its boundaries, but rather as a wider socio-discursive practice, where professional journalists are just a group of actors* » (Domingo et Le Cam, 2014, p. 132). Cette appréhension de l'objet *journalisme* permet de rompre avec la centralité de la profession et de manière plus large, de l'industrie journalistique. Désormais il ne s'agit plus de comprendre comment le produit éditorial journalistique institué se construit à partir de l'interaction avec d'autres identités et discours, mais d'identifier les différentes manières dont la pratique socio-discursive qu'est le journalisme est investie par une diversité d'acteurs non limités à ceux constituant le groupe professionnel. Autrement dit, le journalisme est une pratique socio-discursive pouvant être investie par tout type d'acteur. Cette pratique est pour les auteur·e·s composée de « *identifiable tasks towards the production of discourses that share certain characteristics, generally called news* » (Domingo et Le Cam, 2014, p. 313). Les pratiques socio-discursives en dispersion sont ainsi assimilées à du *news work*, pratiques à travers lesquelles chaque acteur impliqué rapporte des événements, faits ou problématiques.

Par ailleurs, les auteur·e·s proposent de penser la *dispersion* comme un processus discursif polyphonique qui peut être retracé (Domingo et Le Cam, 2014, p. 313). Il s'agit donc d'« opérationnaliser » la notion de dispersion afin d'identifier les différents éléments qui la composent, mais aussi et surtout de s'intéresser à leur *cohabitation*, autrement dit aux relations sur lesquelles repose le processus de *dispersion*. Nous reviendrons avec plus d'attention sur ce dernier élément dans ce même chapitre.

Sur le plan conceptuel, s'appuyer sur cette proposition nous permet de consolider la rupture des frontières que nous souhaitons effectuer pour penser le journalisme bien au-delà d'une profession ou d'une industrie. En élargissant davantage la focale à travers laquelle nous appréhendons la notion d'« information », nous pouvons désormais inclure d'autres identités et pratiques discursives dont l'objectif est de rapporter un fait ou événement. Sur le plan empirique, les apports issus des travaux que nous citons nous offrent une première piste : il est possible et pertinent de *retracer* la diversité des identités, des pratiques – désignées par les auteur·e·s en tant que « *news-oriented tasks* » – et des discours à travers lesquels les différents acteurs s'efforcent de construire une narrative des événements.

À ce stade, nous avons établi la pertinence d'envisager le journalisme en tant que production discursive, qui peut prendre la forme d'un produit éditorial médiatique parmi d'autres. Or, il nous semble nécessaire de poursuivre dans la clarification de ce que nous

entendons par « information » dans notre objet, dès lors que nous nous éloignons d'une approche média-centrée. Pour ce faire, nous considérons fort pertinent de nous appuyer sur la notion de *cadre* que nous développerons dans les paragraphes qui suivent.

1.3 L'information en tant que *cadres* des événements, faits ou problématiques

1.3.1 *Le cadre comme grille interprétative*

Le sociologue interactionniste Erving Goffman travaille extensivement sur la notion de « cadre » à laquelle il consacre l'ouvrage *Les Cadres de l'expérience* (Goffman, 1991). Pour Goffman, la notion de cadre renvoie à la construction du sens que l'individu bâtit lorsqu'il vit une situation. Autrement dit, les cadres permettent de rendre intelligible une expérience vécue. Goffman distingue deux types de cadres dits *primaires*. D'une part, les cadres *naturels* renvoient à des phénomènes physiques ou biologiques. D'autre part, les cadres *sociaux* servent en quelque sorte d'arrière-plan contextuel influençant la compréhension que l'individu a de la situation vécue. Cependant, si elle est influencée par le cadre, l'interprétation par l'individu n'est pas pour autant dictée. Dans leur lecture de Goffman, Gamson *et al.* (Gamson *et al.*, 1992) soulignent la part d'agentivité dont dispose l'individu :

« [T]he concept of frame maintains a useful tension or balance between structure and agency. On the one hand, events and experiences are framed; on the other hand, we frame events and experiences. » (p. 384)

En effet, l'approche goffmanienne du *cadre* « suppose que les définitions d'une situation sont construites en accord avec les principes d'organisation qui gouvernent les événements (au moins les événements sociaux) et notre implication subjective dans ceux-ci » (Goffman, 1991). L'interprétation de l'événement est donc à la fois construite sur la base de codes ou références – sociales ou « naturelles » – qui peuvent être partagées par tous les individus vivant une même situation, et sur celle de leur propre subjectivité. Les cadres d'une expérience partagée sont pluriels et peuvent par conséquent être divergents.

Dans les *media studies*, on retrouve également la dimension interprétative et l'idée d'une construction de sens. Pour Tuchman les *media frames* – que nous traduirons désormais par *cadres médiatiques* – « organisent la réalité quotidienne » (Tuchman, 1978, p. 193) : en

rapportant l'actualité, les médias d'information offrent aux audiences des repères interprétatifs. Cette idée est davantage développée dans la réflexion menée par Gamson et Modigliani, celle-ci postulant que c'est à travers des cadres que les médias d'information donnent du sens aux événements qu'ils couvrent. Un cadre médiatique apparaît sous cette focale en tant que « *central organizing idea or story line that provides meaning to an unfolding strip of events and weaves a connection among them* » (Gamson et Modigliani, 1989, p. 143). Ainsi conçu, le cadre médiatique représente une interprétation de la réalité qui est médiatisée en suivant des normes et codes professionnels revendiqués par le groupe professionnel journalistique.

Théoricien des *media frames*, Robert M. Entman propose de penser la *frame theory* comme un paradigme de recherche, à comprendre comme « *a general theory that informs most scholarship on the operation and outcomes of any particular system of thought and action* » (Entman, 1993, p. 56). Dans ses travaux, l'action de cadrer implique la sélection et la mise en valeur de certains éléments concernant l'événement ou le fait rapporté – et par conséquent l'omission d'autres. En somme, pour Entman :

« *To frame is to select some aspects of a perceived reality and make them more salient in a communicating text, in such a way as to promote a particular problem definition, causal interpretation, moral evaluation, and/or treatment recommendation for the item described.* » (p. 52)

L'action de *cadrer* apparaît ainsi comme un acte teinté de subjectivité. Appliqué au champ d'étude du journalisme, cette subjectivité se traduit par les choix éditoriaux qui sont effectués au sein d'un média d'information. C'est ce que souligne Michael J. Carter, qui définit les cadres médiatiques comme des « *subjective interpretations, or emphases of reality* » (Carter, 2013, p. 11).

1.3.2 La matérialité des cadres

Par ailleurs, si cadrer renvoie à une action, celle-ci se manifeste à travers une production discursive. Gamson *et al.* invitent à penser le cadre comme une « *storyline* », c'est-à-dire le fil conducteur d'un récit décrivant ou rapportant un fait, un événement ou une problématique (*op. cit.*). Citant R.K. Manoff, Gamson et ses collègues développent cet argumentaire :

« *"Narratives are organizations of experience," [...] "They bring order to events by making them something that can be told about; they have*

power because they make the world make sense." » (Manoff (1987) in Gamson et al., p. 385)

Cette idée apparaît également dans les travaux de Michael J. Carter, pour qui les journalistes « *are essentially telling stories about what events occur* ». Des récits *cadrés* qui, par conséquent, « *represent reality subjectively rather than objectively* » (*op. cit.*, p. 8). L'auteur suggère que – en faisant le récit d'un même événement – chaque média d'information construit un cadre particulier. Cette variation d'un média à l'autre, précise-t-il, est fortement – mais pas exclusivement – liée aux choix effectués par les journalistes ou rédacteurs en chef. Il insiste sur l'importance pour les chercheurs intéressés par l'étude des cadres médiatiques « *to address how individual media frame reality in distinctive ways* » (*ibid.*, p. 10). Autrement dit, pour Carter, étudier les cadres médiatiques implique une nécessaire prise en considération de leur matérialité, c'est-à-dire des pratiques qui interviennent dans leur production et des produits éditoriaux qui en découlent. Pour démontrer cette acception, Carter mobilise un exemple :

« Stories in newspapers are given precedence by their placement within the paper. The more pressing, "important" stories are usually placed at the top of each page, and the most pertinent stories of the day are located on the front page. In addition, readers are given cues that signify a story's importance; word placement, font size, and color all provide references for a story's level of impact and importance. These techniques frame reality by providing cues and making certain types of events more salient than others (e.g., war and conflict are often salient visions of reality in print media) » (p. 10).

Les travaux du sociologue Erik Neveu ont fortement nourri la réflexion portant sur les conditions de production des cadres médiatiques dans la littérature francophone, et s'inscrivent dans la même ligne de pensée précédemment explicitée. Ses apports suggèrent notamment que la manière de cadrer propre à chaque média est fortement liée à sa structure organisationnelle et plus particulièrement aux normes et routines professionnelles qui s'y déploient (Neveu, 1999).

Telle que la résume Isabelle Paillart, l'analyse des cadres médiatiques renvoie à l'étude de la « *construction médiatique qui s'opère par la mise en récit, par le choix des genres*

rédaotionnels ou encore par l'organisation que proposent les rubriques des journaux » (Pailliart, 2019, p. 195). Cette synthèse renvoie à nouveau à l'attention particulière à accorder aux « *contraintes matérielles et économiques* » de l'institution médiatique qui exercent un poids sur les pratiques de cadrage. Un cadre médiatique, rajoute la chercheuse, peut ainsi être révélateur « *des choix éditoriaux, de la légitimité sociale et politique attribuée à cet événement et, in fine, des rapports de force entre les acteurs* » (*ibid.*).

Shanto Iyengar propose un éclairage typologique des différents cadres médiatisés. Il distingue des cadres médiatiques dits « épisodiques », qui relèvent d'un traitement concret d'évènements spécifiques, voire de micro-événements, des cadres dits « thématiques », qui développent une vision englobant les aspects plus généraux de ces mêmes faits, notamment politiques (Iyengar, 1991). En reprenant les travaux de Iyengar, Emmanuel Marty considère que la principale différence entre ces deux typologies de cadres « est que le cadrage épisodique dépeint des événements concrets qui illustrent le sujet tandis que le cadrage thématique pose les questions en termes plus abstraits, dans un cadre spatio-temporel et conceptuel plus large » (Marty, 2010, p. 74). Il ajoute que « la fragmentation et la décontextualisation tiendraient donc d'un cadrage épisodique centré sur la pure relation des faits » (*ibid.*), tout en rappelant que, pour Iyengar, ce deuxième type de cadre serait le plus couramment employé par les médias d'information.

1.3.3 Du cadre au recadrage

Jean-Pierre Esquenazi (Esquenazi, 2002) précise que les cadres, avant d'être médiatiques, sont d'abord produits par les acteurs des événements eux-mêmes. Les opérations de cadrage effectuées par les journalistes ne s'inscrivent donc que dans une seconde étape d'interprétation de la réalité qui leur est transmise par les témoins. Dès lors, l'auteur considère que, plutôt que de *cadrer* le quotidien, les médias s'affairent à des opérations de *recadrage* des événements, faits ou problématiques : « *les journalistes appliquent leurs propres cadres aux cadres primaires des acteurs sociaux pour obtenir ces nouvelles qui constituent la base de l'actualité.* » (p. 46 in Marty, *op. cit.*, p. 70). Des choix sont réalisés dans cette démarche allant des sources consultées aux éléments que celles-ci transmettent qui apparaissent dans le récit médiatisé et ceux qui en sont exclus. Pour Emmanuel Marty (*op. cit.*), qui mobilise la notion de « nouvelle » plutôt que celle d'information pour se référer au produit éditorial médiatique, celle-ci est le résultat d'un double processus de cadrage d'abord effectué par les individus ayant fait l'expérience du fait ou l'événement en question, ensuite agencé par ceux qui le racontent.

Dans le travail de Michael Carter (*op. cit.*), nous retrouvons des éléments en cohérence avec la notion de *recadrage*. En effet, le chercheur étatsunien souligne, nous renvoyant ainsi aux apports goffmaniens présentés préalablement, que ceux qui vivent l'événement ont des interprétations distinctes de celui-ci. Les cadres médiatisés – pour lesquels les recadrages ont été réalisés par les journalistes – traduisent donc des choix de *cadres primaires* et de sources privilégiés par les journalistes. En ce sens, on peut considérer qu'à la subjectivité des témoins viennent s'ajouter celles des journalistes et des médias d'information, chacune traduisant une vision de la réalité que Entman nomme « *schemata* », renvoyant au système de croyance de chaque individu (*op. cit.*).

Pour nous, cette approche des *cadres médiatiques* en tant que *recadrages* révèle que l'acte de cadrer ou celui de *recadrer* renvoie à une pratique qui n'est pas exclusive aux professionnels du journalisme. Ceci nous semble d'autant plus juste dès lors que l'on considère, comme le suggère Esquenazi, que « *le travail de journaliste ne fait que généraliser une activité cognitive familière et [...] les moyens qu'il emploie s'inspirent de ceux qui facilitent à l'homme la compréhension de son propre milieu* » (*op. cit.*, p. 15). Les cadres des événements, qui prennent la forme d'un discours, sont donc polyphoniques et transcendent les frontières du groupe professionnel.

Ainsi, dans notre objet FIL, l'information ne renvoie pas à un produit éditorial médiatique (que nous appellerons médiatisation), c'est-à-dire suivant des codes et des normes d'écriture propres au groupe professionnel journalistique, mais à des récits traduisant les interprétations que les différents acteurs –journalistes inclus – construisent autour d'une même situation. Ces *cadres* d'événements, de faits ou de problématiques sont tout autant corrélés à la subjectivité des acteurs qui en sont à l'origine qu'aux conditions et/ou à la matérialité de leur production. Penser l'information en tant que *cadres des événements, faits ou problématiques* nous permet de poursuivre en toute cohérence dans notre quête de rompre avec des approches média-centrées afin d'inclure dans l'analyse les divers identités et discours qui circulent à travers des arènes d'expression à l'aune des réseaux socio-numériques. Pour Gamson *et al.*, « *the underdetermined nature of media discourse allows plenty of room for challengers such as social movements to offer competing constructions of reality and to find support for them from readers whose daily lives may lead them to construct meaning in ways that go beyond media imagery* » (*op. cit.*, p. 391). En effet, considérer l'information en tant que discours non exclusif au champ journalistique à travers lequel se traduit une interprétation de la réalité, permet donc

également d'accorder à des acteurs non inclus dans le cercle professionnel, la possibilité de façonner les perceptions partagées des faits et des événements qui traversent notre quotidien.

Nous verrons dans les paragraphes qui suivent que les cadres ont dans une certaine mesure un « pouvoir ». Leur production et leur diffusion renvoient à des logiques relationnelles et des rapports de force. C'est à cette dimension que nous accorderons une place centrale dans la définition de l'élément « fabrique », deuxième composante de notre objet « FIL ».

2. « Fabrique »

2.1 L'information, entre co-construction et concurrence

2.1.1 La FIL, un phénomène relationnel

La dimension relationnelle que nous attribuons à l'élément « fabrique » de notre objet FIL prend d'abord appui sur des travaux considérant le produit éditorial journalistique comme étant le résultat d'un phénomène de co-construction, celui-ci reposant sur des jeux d'alliances structurés de diverses manières.

En effet, dans les travaux développant une approche socio-discursive du journalisme, que nous citons préalablement, nous retrouvons de premières références au caractère relationnel du journalisme. Comme nous l'avons déjà souligné, les chercheur·e·s soulignent le non isolement des journalistes et de leur production éditoriale. Ils insistent sur l'interaction de ceux-ci avec des acteurs normativement non-inclus dans le groupe professionnel. Il conviendrait d'envisager, sur la base de ces apports, que la production éditoriale journalistique – celle menée par des professionnels du journalisme au sein ou pour des institutions médiatiques – relève d'un processus de co-construction. Il semble dès lors nécessaire d'interroger la dynamique relationnelle sur laquelle repose ce processus. Roselyne Ringoot (Ringoot, 2010) propose par exemple de s'intéresser aux interactions entre divers discours sociaux susceptibles d'intervenir dans le processus de co-construction, plutôt que d'étudier le produit éditorial professionnel de manière isolée.

Gamson avance un argumentaire qui s'inscrit dans cette même logique. Pour lui, « *news was not something out there to which the media held up a mirror but the result of a complicated process of construction. Journalists helped to shape the result but so did sources; audiences were active negotiators of meaning, not passive recipients.* » (p. 154). Ceci nous renvoie à la

notion de recadrage évoquée précédemment. L'information, ici comprise comme un produit éditorial journalistique, est un *recadrage* qui nécessite une constellation d'acteurs pour exister.

Considérer la fabrique comme un processus de co-construction nous oblige à porter notre attention sur les pratiques info-communicationnelles et relationnelles des acteurs qui *collaborent*. Autrement dit, la matérialité des conditions de production des cadres tout autant que les subjectivités – c'est-à-dire les intérêts et les schémas interprétatifs – sont nécessaires à la compréhension des produits discursifs. Or, la limite que nous posent ces travaux, c'est qu'ils continuent de graviter autour d'un centre purement médiatique. S'il y a co-construction au sein de l'objet FIL, ce n'est pas exclusivement celle d'un discours professionnel central, mais potentiellement celle d'une pluralité de cadres, se manifestant à travers des formes discursives et éditoriales distinctes dont le produit journalistique n'est qu'un parmi d'autres.

Le deuxième élément relationnel de la *fabrique* renvoie au contraire à une dimension concurrentielle dans laquelle interviennent des jeux d'acteurs, des négociations et des rapports de force. Ceci nous semble indéniable à partir du moment où nous faisons le choix de rompre avec tout média-centrisme. Si notre objet d'étude n'est pas le produit éditorial journalistique, ce ne sont pas les relations qui interviennent entre professionnels, sources et autres acteurs rentrant dans un rôle normatif qui nous intéressent, mais les relations entre différents acteurs cherchant à produire des cadres et à les rendre visibles. Des relations qui ne sont ni centralisées par les professionnels du journalisme, ni exclusivement d'ordre collaboratif.

La dimension relationnelle de l'objet « journalisme » est centrale dans les travaux de Florence Le Cam et David Domingo que nous présentions dans la sous-partie précédente. En effet, opérationnaliser la notion de *dispersion* du journalisme (sous une dimension socio-discursive) telle qu'elle est appréhendée par ces deux chercheur·e·s revient à accorder une importance cruciale aux jeux d'acteurs à travers lesquels elle se déploie. D'une part, parce que c'est à travers des interactions que se co-produit ce qu'il·elle·s désignent comme « *news narrative* » – que nous interprétons à l'aune de la *frame theory* comme étant le cadrage médiatique dominant – et que s'assure la mise en circulation des divers discours qui cherchent à la composer. D'autre part, parce que ce qui est en jeu dans la dispersion n'est pas sa stabilisation dans un produit éditorial journalistique, mais la « légitimité, influence, autorité et pouvoir » (2014, p. 312) des discours, des pratiques et des identités à l'origine de ces derniers. Il apparaît ainsi que des rapports de pouvoir sont à l'œuvre dans le journalisme – lorsqu'il est compris comme une pratique sociale discursive et polyphonique – et qu'il est nécessaire de les

prendre en compte afin de comprendre sa *dispersion*. Cet argumentaire nous semble bien se résumer dans l'extrait suivant :

« If any social actor can potentially perform journalistic practices, researchers are finally able to retrace without any preconceptions power relationships, negotiations of what qualifies as news, and documents produced and circulated. We can move from the already fruitful description of the variety of actors involved in producing journalism today to an analysis of their relationships, their strategies and the outcome of these dynamics. »
(Domingo et Le Cam, 2014, p. 313)

Les apports de ces deux chercheur·e·s ne se limitent pas au plan conceptuel. Dans une série de travaux, Le Cam et Domingo s'adonnent à mettre en pratique le traçage de la *dispersion* et à démontrer son potentiel pour étudier le journalisme au-delà des frontières du groupe professionnel. En prenant une étude de cas, ils tentent de « suivre » la production et la mise en circulation de discours à travers lesquels divers acteurs d'un territoire donné tentent de raconter un même événement. Ils prennent comme point d'entrée dans le phénomène les productions discursives journalistiques, et mènent des entretiens avec les journalistes qui en sont à l'origine (2014). Une des conclusions partielles qui émerge est la centralité perçue par les journalistes de leur rôle et de leur travail dans la construction d'une narrative dominante. Il en ressort également que ceux-ci ont tendance à privilégier les sources institutionnelles. Dans un deuxième volet de ce même travail (2015), les chercheur·e·s identifient les sources et les autres acteurs de l'événement cités par les journalistes, ainsi que des acteurs non professionnels également investis dans la médiatisation des faits. Il·elle·s constatent que les différents acteurs mettent en place des stratégies « pour assurer [leurs] position[s] » (2015, p. 101), et mobilisent un discours qui laisse entendre leur auto-perception, en tant qu'acteurs centraux, de la production informationnelle. Ces résultats nous laissent d'une part entrevoir l'importance des perceptions que chaque acteur porte sur son rôle et celui des autres dans le déploiement des interactions ; d'autre part, ils démontrent la présence de rapports de force exercés pour « dominer » la narrative des événements rapportés.

2.1.2 Les cadres comme vecteurs de pouvoir

La question découlant des observations issues des travaux menés par Le Cam et Domingo est : pourquoi dominer ? En effet, les cadres peuvent être des leviers de pouvoir. Cette considération est fortement présente dans les travaux inscrits dans l'études des *media frames*.

Dans sa définition du *cadre*, Entman parle – en anglais – de « *salience* » ou saillance en français. Il considère cependant que ce terme doit être éclairci. Il propose donc de le comprendre comme « making a piece of information more noticeable, meaningful, or memorable to audiences » (Entman, 1993, p. 53). Et cette action, souligne l’auteur, est porteuse de pouvoir : « an increase in salience enhances the probability that receivers will perceive the information, discern meaning and thus process it, and store it in memory » (*ibid.*). Tel un guide de terrain ou une grille de lecture, le cadre se présente en tant que carte interprétative de la réalité, pouvant faire adhérer le récepteur à une vision particulière, potentiellement subjective et donc biaisée. L’auteur s’appuie ensuite sur le champ politique – haut-lieu des rapports de pouvoir – afin d’insister sur la puissance des cadres : « *framing in this light plays a major role in the exertion of political power, and the frame in a news text is really the imprint of power – it registers the identity of actors or interests that competed to dominate the text.* » (Entman, 1993, p. 55). La force politique se jouerait ainsi dans une compétition pour accéder à l’arène médiatique. En retour, le texte journalistique contient les traces de cette compétition et publicise la force gagnante.

Dès lors que l’on considère que les cadres médiatiques sont porteurs de pouvoir, les acteurs qui cherchent à les « dominer » s’efforcent de faire entrer leurs propres cadres des événements, des faits ou des problématiques dans l’arène médiatique. Gamson *et al.* offrent à ce sujet l’éclairage suivant :

« *Because of their presumed influence, the media become, to quote Gurevitch et Levy (1985), "a site on which various social groups, institutions, and ideologies struggle over the definition and construction of social reality." The media, in this view, provide a series of arenas in which symbolic contests are carried out among competing sponsors of meaning (cf. Kellner 1990) »*
(Gamson *et al.*, p. 385)

Ainsi, dominer les cadres médiatiques reviendrait à imposer le sens que l’acteur en recherche de pouvoir attribue aux événements, aux faits ou aux problématiques rapportés, comme étant la norme ou la narrative la plus fidèle de la réalité.

Les études portant sur les mouvements sociaux témoignent de cette quête de domination des cadres médiatiques. En étudiant la couverture journalistique de la troisième vague du

mouvement féministe aux États-Unis, Carolyn Bronstein souligne que « *the ways in which journalists present a movement can influence public willingness to lend support* » (Bronstein, 2005, p. 786). La chercheuse réalise une analyse de contenu d'articles journalistiques en partant de cadres médiatiques préalablement identifiées dans la littérature concernant la deuxième vague du mouvement. Les résultats de son étude montrent que les journalistes créent une opposition entre les deux vagues, opposition qui en retour contribue à créer des divergences entre les militantes et à « *limit the potential for cooperation among feminists* » (*ibid.*, p. 796).

Faire apparaître leurs propres cadres dans l'arène médiatique représente ainsi pour les militants et les activistes une opportunité de gagner des alliés et donc de peser davantage dans le débat public, de faire valoir la cause auprès des institutions décisionnaires ou des adversaires. Inversement, l'impossibilité de « dominer » le cadrage médiatique peut entraîner une dévalorisation du mouvement par l'opinion publique.

La fragmentation de l'espace public et la multiplication des arènes d'expression représentent, comme nous l'avons évoqué dans le premier chapitre, une opportunité pour les mouvements sociaux de faire circuler leurs cadres tout en s'émancipant de l'arène médiatique. Cela a été soulevé dans de nombreux travaux issus de la littérature francophone, dont notamment ceux de Dominique Cardon et Fabien Granjon (2010), de Romain Badouard (2013) ou encore de Benjamin Ferron (2016) parmi d'autres. En revenant sur ces travaux, Isabelle Paillart note que cette quête d'autonomie médiatique « *se [caractérise] par la remise en cause des sources officielles, par la diversité des formes expressives, par le décroisement entre sphère publique et sphère privée, par l'individualisation des situations, par la mise en avant des sentiments et par la place laissée à l'ordinaire et au quotidien* » (*op. cit.*, p. 205).

Cette contre-médiatisation nous renvoie à un nécessaire recul critique vis-à-vis du pouvoir des cadres médiatiques. Si celui existe indéniablement, il est à relativiser dès lors que les possibilités de la concurrence se multiplient désormais.

Cette relativité du pouvoir des cadres était d'ailleurs avancée bien avant que l'usage des réseaux socio-numériques ne se normalise. En 1992, Gamson *et al.*, revenant sur les travaux de Goffman, invitaient déjà à ne pas négliger la part d'agentivité des individus face aux cadres dominants. Les auteurs expliquent que « *the concept of frame maintains a useful tension or balance between structure and agency. On the one hand, events and experiences are framed; on the other hand, we frame events and experiences.* » (1992, p. 384). Si, à travers leurs cadres,

les médias d'information peuvent influencer l'opinion ou le positionnement des publics, ces derniers ont leur propre capacité interprétative et peuvent donc développer une potentielle critique desdits cadres. Gamson *et al.* poursuivent en citant Goffman : « *[at] the same time, [Goffman] calls attention to the fragility of frames in use and their vulnerability to tampering.* » (Gamson *et al.*, p. 384). En effet, les cadres ne sont pas définitifs, ils peuvent être contestés, altérés, *recadrés* et donc concurrencés. Enfin, les auteurs invitent à considérer le caractère évolutif des cadres afin de faire émerger les rapports de force qui interviennent dans leur transformation (*ibid.*).

Par ailleurs, Stephen D. Reese propose une définition des cadres – qu'ils soient ou non médiatiques – dans laquelle apparaissent des pistes permettant de comprendre la manière dont se construit leur force. L'auteur définit les cadres comme « *organizing principles that are socially shared and persistent over time, that work symbolically to meaningfully structure the social world* » (Reese, 2001, p. 11). Il s'attarde par la suite à spécifier chacune des composantes de cette définition. Nous en retenons deux, qui nous semblent éclairer la question de la force ou le pouvoir des cadres. La première composante qui nous intéresse est « *shared* ». L'auteur nous dit que « *[t]he frame must be shared on some level for it to be significant and communicable* » (*ibid.*). En effet, si le cadre d'un fait, d'un événement ou d'un problème n'est adopté que par son producteur, celui-ci risque fortement de rester isolé. La force du cadre repose donc dans sa capacité (et celle de son producteur) à y inclure des éléments en mesure de susciter de la reconnaissance par un large nombre d'acteurs. Le deuxième élément sur lequel nous souhaitons nous attarder est la persistance du cadre (« *persistence* »). Pour Reese, « *the significance of frames lies in their durability, their persistent, and routine use over time* » (*ibid.*). Il ne suffit donc pas que le cadre soit partagé par un grand nombre d'acteurs, il faut aussi que ce partage soit assuré dans la durée et que le cadre partagé soit publiquement réitéré dans le temps long. Lorsque Michael Carter revient sur la proposition définitionnelle de Reese, il souligne que la persistance des cadres « *[...] creates meanings that are resistant to change. [...] By routinizing frames, they become engrained in one's conscience as reference points. Future information concerning similar events will be processed and compared with past events, which are interpreted through frames* » (Carter, 2013, p. 5). L'enjeu de leur durabilité est donc de les imposer de manière systématique en tant que grilles de lecture de la réalité.

L'hypothèse qui nous mène à construire l'objet *Fabrique de l'information locale* est que, face à l'ubiquité des réseaux socio-numériques, cette concurrence n'a pas exclusivement lieu dans l'arène médiatique, mais à travers une multiplicité d'arènes d'expression se déployant

en ligne comme hors-ligne. À partir du moment où nous nous éloignons de toute approche média-centrée et que nous nous intéressons aux formes de contre-discours médiatiques ou de discours alternatifs, ce qui nous semble être en concurrence n'est pas la domination des cadres mis en circulation par les médias d'information, mais le poids de chaque cadre produit – indépendamment de la ou des arènes de circulation. Au cœur de la *fabrique* se trouvent donc des négociations, des jeux de pouvoir et de légitimation des cadres produits par les différents acteurs engagés dans une construction discursive du sens à accorder à des événements, des faits ou des problématiques particuliers. Dans la *fabrique* des cadres, ce qui est en jeu ce sont des jeux de *recadrages* qui doivent, pour gagner en force, être partagés par le plus grand nombre et dans la durée. Pour peser, les cadres doivent être stabilisés.

2.2 L'information, un processus écosystémique

La dimension relationnelle du journalisme, soulignée précédemment, nous semble bien s'articuler avec une approche dite « écosystémique » de l'information. Les travaux de Chris W. Anderson sont particulièrement éclairants sur ce point. Pour l'auteur, cette approche est spécialement utile « *in an era where the boundaries of news production are blurring online, and where news travels and ricochets extremely quickly across digital space* » (Anderson, 2016, p. 412). Anderson s'intéresse surtout à la notion de « *news ecosystem* » qui, argumente-t-il, revêtirait une polysémie dans les diverses études portant sur les médias qui mobilisent ladite notion. En revenant sur certains de ces travaux, il propose un cadrage conceptuel de la notion. Les *news ecosystems* renvoient à :

« *l'ensemble d'individus, organisations et technologies au sein d'une communauté géographique spécifique ou construite autour d'une thématique particulière, engagés dans la production, et en effet, dans la consommation journalistique* » (op. cit., p. 412).

Plus précisément, Anderson propose de mobiliser une approche dite « rhizomique » à travers laquelle les écosystèmes sont pensés en tant que réseaux fluctuants, composés à la fois d'entités humaines et techniques :

« *L'approche rhizomique des écosystèmes médiatiques se focalise sur le réseau informationnel lui-même – la manière dont l'information, les technologies, les éléments factuels, les institutions, les techniques de*

reportage, et plein d'autres 'objets journalistiques' réfractent à travers le macro-réseau duquel les humains ne forment qu'une infime partie » (op. cit., p. 422).

Cette définition comprend une dimension sociotechnique qui nous semble nécessaire à prendre en considération dès lors que notre interrogation porte sur les dispositifs techniques que sont les plateformes socio-numériques. Les interactions qui animent la *fabrique de l'information* et qui doivent être observées ne peuvent donc se réduire à celles qui auraient lieu entre acteurs humains. Il est tout aussi important d'intégrer la matérialité des dispositifs sociotechniques dans l'équation. Par ailleurs, à travers l'objet *news ecosystem*, Anderson délaisse des rôles chargés de normativité tels que celui de « source » ou de « lecteur » et propose plutôt de s'intéresser à l'ensemble des identités qui convergent au sein desdits écosystèmes informationnels, sans proposer de catégorisation préalable.

Nous retrouvons également la notion de *réseau* dans les travaux d'Emma Hemmingway ainsi que ceux de David Domingo, Pere Masip et Irene Costera Meijer, portant sur ce qu'il·elle·s nomment *news networks*. Pour la première auteure, cet objet permet de dépasser le débat portant sur les frontières du journalisme et la dichotomie entre intérieur et extérieur qui en découle (Hemmingway, 2007). L'objet est défini en tant que :

« a network of translations, practices and actors that in and by itself constitutes the reality of news. » (Hemmingway in Domingo, Masip, et Costera Meijer, 2015, p. 4)

David Domingo, Pete Masip et Irene Costera abordent l'objet *news network* à travers une focale inspirée de la théorie de l'acteur-réseau (ANT). La définition de l'objet *news network* est ainsi explicitée :

« News network is a notion that attempts to embrace the practices and discourses that people (journalists, managers, activists, public relations practitioners, citizens) perform to produce, circulate and use news (collections of ideas, facts and points of reference about matters of common concern in society such as reportages, articles, comments, pictures, etc.), considering professional ideals (autonomy, quality, transparency, democracy, public sphere, etc.), symbolic constructions (newsworthiness,

shares, ratings, etc.) and material artefacts (technologies, tweets, newspapers, newsrooms, etc.) as elements that are all important in the process. Taking as epistemological standpoint the concepts and protocols of ANT, we understand a news network as a dynamic set of relationships between (human and non-human) actants for the production, use and circulation of news. » (p. 4)

Ce choix conceptuel permet selon les chercheur·e·s de rompre avec la centralité des rédactions de presse (*newsrooms*) dans les études portant sur le journalisme. Celles-ci pouvant pour autant servir de point de départ pour *tracer* le réseau d'acteurs qui les dépasse. En effet, on distingue dans cette suggestion d'ordre empirique – le *traçage* d'un réseau – l'apport de l'ANT. La réflexion menée par les auteur·e·s accordent en conséquence une importance significative aux implications méthodologiques d'un tel choix conceptuel. La plus importante est sans doute l'attention portée aux connections, associations ou ruptures opérées dans les interactions quotidiennes entre les acteurs qui forment et animent le réseau. Attention permettant notamment d'identifier la manière dont le pouvoir est construit et exercé, ainsi que son impact sur la dynamique relationnelle :

« If we understand power as a trail to discover, we may not only be able to explore how journalism as a practice is maintained with the repartition of roles that professionals strive to keep, but we also open the door “to explore what is possible” (Latour 2005, 261): to trace new actants entering the scene and the new associations they establish, to follow how actants struggle to assemble themselves in ways that challenge the existing configurations of the news network. » (Domingo et al., 2015, p. 7)

Ces considérations portant sur l'importance à accorder aux interactions ne vont pas sans rappeler la posture de Chris W Anderson, pour qui l'approche écosystémique et le concept de *réseau* ont été particulièrement mobilisés dans des études basées sur d'importants jeux de données numériques. Or, il considère crucial d'enrichir une telle démarche en y intégrant des méthodes qualitatives, voire ethnographiques. Celles-ci, précise-t-il, donneraient un degré de granularité significatif aux observations et interprétations issues d'analyses automatisées, telles l'analyse et/ou la visualisation de réseaux. Et ce, notamment, dans la mesure où, tout en prenant en compte les changements structurels de la profession journalistique à l'aune des technologies

numériques de l'information et de la communication, ces méthodes permettraient d'intégrer dans l'analyse les perceptions, les intérêts, les stratégies des acteurs humains qui habitent quotidiennement l'écosystème informationnel.

Adopter une approche écosystémique nous permet d'une part d'appréhender le maillage relationnel qui anime la fabrique de l'information comme un réseau d'acteurs fluctuant, incluant des humains et des dispositifs techniques – telles que les plateformes socio-numériques – et qui dépasse largement les frontières du journalisme en tant que profession ou industrie. D'autre part, ce type d'approche nous invite à nous focaliser, sur le plan empirique, sur les interactions régulières à travers lesquelles le réseau se constitue et évolue afin de comprendre comment visibilité, durabilité, partage et légitimité sont constamment négociés. Ceci renvoie à un travail de *traçage* du réseau informationnel étudié.

3. Définir le *local* à travers la notion de *territoire*

3.1 Le *territoire* dans sa dimension socio-spatiale

Pour définir la composante « locale » de notre objet d'étude, nous nous appuyons sur la notion de « territoire ». Cependant, la polysémie de cette notion n'est pas moins importante que la plasticité de celle qui compose notre objet FIL. Afin de la circonscrire, nous nous appuyons sur des cadrages conceptuels développés d'une part, dans le champ de la géographie sociale, d'autre part – et plus particulièrement – à travers une approche info-communicationnelle.

Dans le champ de la géographie sociale, Guy Di Méo et ses collègues de l'unité de recherche SET (Société, Environnement, Territoire) s'adonnent à une « démystification » de la notion de territoire (Di Méo, 2001). Si celle-ci renvoie d'abord à une dimension spatiale, dans les travaux de Di Méo « l'espace » n'est pas physiquement cloisonné. Au contraire, le territoire est « multiscalair », il « se repère à différentes « échelles » de l'espace géographique : du champ de la localité à l'aire de l'État-nation, ou à celle des entités plurinationales » (Di Méo, 1998). La spatialité du territoire ne renvoie pas à de la rigidité matérielle ou géographique, elle revêt au contraire une certaine plasticité. C'est ce que l'auteur précise dans des travaux ultérieurs : « [le territoire] reste résolument ouvert, prêt à épouser toutes les combinaisons spatiales que tissent les collectivités humaines dans les limites de l'étendue terrestre » (*op. cit.*). Dans l'ouvrage collectif « Les territoires du quotidien » (Di Méo, 1996), Philippe Tizon apporte des éléments complémentaires. Le chercheur distingue trois échelles spatiales : nationale,

régionale et locale. Cependant, il précise que cette troisième revêt une particularité : elle jouerait le « rôle fondamental d'école du lien social » (p. 26).

Une fois la dimension purement spatiale – renvoyant à des frontières physiques, matérielles – dégagée, le territoire acquiert dans ses travaux une importante épaisseur sociale. Jean-Pierre Augustin (Augustin, 1999) résume en quelques lignes la définition développée par Di Méo dans l'ouvrage « Géographies sociale et territoire » (Di Méo, 1998). Dans celle-ci, nous dit Augustin, « *le territoire est présenté comme un espace enrichi par le sens que les sociétés lui confèrent et sur lequel elles agissent, qu'elles contrôlent et qu'elles construisent* » (p. 96). Cette épaisseur sociale passe donc nécessairement par la construction d'un « sens », celui-ci émergeant des représentations propres aux individus qui évoluent au sein du territoire.

La réflexion menée par l'historienne et géographe Marie-Vic Ozouf-Marignier (Ozouf-Marignier, 2009) vient enrichir cette épaisseur sociale. En effet, nous y voyons apparaître la notion de « processus ». Ceci marque la nécessaire prise en considération d'une dimension temporelle dans l'appréhension du territoire. Ce qui ne va pas sans rappeler ce que le géographe Michel Marié soulignait auparavant : « l'espace a besoin de l'épaisseur du temps, de répétitions silencieuses, de maturations lentes, du travail de l'imaginaire social et de la norme pour exister comme territoire » (Marié *et al.*, 1982, p. 19). Pour devenir territoire, l'espace matériel nécessite alors d'acquérir et de maintenir une permanence dans l'imaginaire social sur un temps long.

Par ailleurs, au sein de la géographie sociale s'est pourtant développée une branche critique de ces approches du territoire. Pour Fabrice Ripoll et Vincent Veschambre, la principale limitation de ce cadrage conceptuel, qui à leurs yeux reste encore fortement attaché à la matérialité physique de l'espace, est de prêter une attention moindre aux rapports sociaux, notamment les rapports de force, qui construisent et animent ces espaces. Les auteurs proposent de « privilégier des notions ou des concepts qui renvoient à des rapports sociaux plutôt qu'à des objets (spatiaux), à des dynamiques plutôt qu'à des états. ». Ils adoptent alors l'expression « appropriation de l'espace ». Une notion qui permettrait davantage « d'appréhender les acteurs et leurs pratiques, les rapports et les processus sociaux plutôt que des « objets géographiques » trop souvent figés, réifiés » (Ripoll et Veschambre, 2013). Sans pour autant emprunter la formule proposée par ces deux auteurs, il nous semble tout de même fortement pertinent de retenir l'épaisseur relationnelle du territoire qu'ils soulignent pour cerner notre objet, le « local ».

Ces apports issus de la géographie sociale et de sa branche critique nous permettent de commencer à dresser des contours de notre objet, « local », en identifiant quatre dimensions attribuées au territoire. La première de ces dimensions englobe la matérialité spatiale. Celle-ci est circonscrite, mais pas cloisonnée, par des interactions ou des rapports entre acteurs sociaux qui l'investissent. Il s'agit donc d'une dynamique relationnelle – la deuxième dimension – qui anime la construction et la circulation de représentations qui, à leur tour, et dès lors qu'elles s'inscrivent dans la durée, assurent la permanence et donc l'existence du territoire en tant qu'espace situé. Nous retrouvons ensuite les deux dimensions restantes : temporelle et symbolique. Certainement, notre première tentative de cadrage pourrait plus simplement se résumer en empruntant une formule à Robert Boure et Alain Lefebvre. Et ce dans la mesure où, pour les auteurs, « le territoire est du sens donné à du lieu par du lien » (Boure et Lefebvre, 2000). voire d'en emprunter une deuxième : « Le lieu appelle le lien, autant que le lien implique le lieu » (*ibid.*).

3.2 Le territoire, un processus socio-communicationnel

Cette référence au travail de Robert Boure et Alain Lefebvre nous permet de poser un premier repère afin d'opérer une transition vers le champ de l'information et de la communication. En effet, dans l'article « Télévisions « locales » et territoires en mouvement. Vers un programme de recherches » (2000), les auteurs souhaitent contribuer à l'avancée des études portant sur la relation entre territoire et médias. Proposer une conceptualisation socio-spatiale du territoire leur semble être un prérequis, pourtant souvent négligé, pour étudier et comprendre « la nature des liens reliant les médias aux lieux organisés socialement, pratiqués, vécus et représentés » (*ibid.*, p. 272). Ce postulat nous renvoie donc à l'intention première sur laquelle repose la construction de notre objet : prendre en considération l'inscription socio-spatiale des différents acteurs, pratiques et discours pouvant intervenir dans la production et mise en circulation de récits d'information. Nous poursuivrons donc, toujours afin de dessiner les contours du « local », en nous appuyant sur des travaux qui interrogent la relation entre médias et territoire, selon une approche info-communicationnelle.

Dans les travaux de Bruno Raoul et Jacques Noyer, nous retrouvons à nouveau la notion de « processus » (Noyer et Raoul, 2008). Or, ici, elle revêt une logique communicationnelle. Concrètement, les deux chercheurs s'intéressent au processus dit « de territorialisation », c'est-à-dire le processus de construction socio-spatiale qui constitue le territoire. Un processus qu'ils

considèrent être communicationnel. Autrement dit, c'est à travers des faits communicationnels que se déploient les rapports sociaux et se verbalisent, puis se mettent en circulation, les représentations symboliques à travers lesquelles – dès lors qu'elles sont socialement partagées (Raoul, 2016) – se dessinent les contours du territoire. Selon cette approche, les médias locaux apparaissent comme acteurs de la territorialisation : à travers une couverture des événements se déployant dans un cadre spatial donné, ils contribuent à faire circuler régulièrement lesdits référents symboliques. En racontant le quotidien du territoire, ils participent à entretenir leur permanence.

Outil de médiation (Awad, 2010), le média de proximité permet aux lecteurs de vivre « une expérience partagée » (Lippmann, 1997) et d'entretenir un sentiment d'appartenance à la communauté (Gerbaud, 1996). Dans leur ouvrage « Geographies of Journalism » (Robert E. Jr. et Hess, 2018) Robert E. Gutsche, Jr. et Kristy Hess attribuent aux médias locaux un « pouvoir imaginaire » à travers lequel ceux-ci parviennent à créer un sens du lieu (Hess, 2013). Ainsi, le journaliste joue un rôle actif dans la définition d'abord imaginée, puis matérialisée, de ce qu'est le territoire : il est un « créateur de lieu » (ou « place-maker », *op. cit.*).

Par ailleurs, si l'information locale contribue à constituer le territoire, celui-ci joue en retour un rôle clé dans la production informationnelle. Les travaux de la chercheuse australienne Kristy Hess – qui porte un intérêt particulier à la relation entre les médias locaux et le local – sont éclairants à ce sujet. Dans un travail mené avec Lisa Waller (Hess et Waller, 2016), les chercheuses soulignent qu'être local, c'est avant tout être ancré dans un cadre spatial déterminé et avoir « une compréhension profonde de ce lieu qui s'est développé à travers le temps ». C'est donc l'ancrage dans le territoire qui donne sa dimension locale à l'information. La presse locale y reste fondamentalement ancrée : elle y retrouve ses sources, entretient des rapports de longue date avec les institutions administratives territoriales, ou encore participe à la dynamique économique territoriale (Nielsen, 2015). Le territoire est à la fois un terrain d'action et d'interaction géographiquement circonscrit et un maillage relationnel au sein duquel on retrouve les trois instances interchangeable dont nous parlent Roselyne Ringoot et Jean-Michel Utard (*op. cit.*) : praticiens, sources et lecteurs. Ladite « loi de proximité » retrouve ainsi un écho amplifié au niveau local.

Aux quatre dimensions du « local » préalablement évoquées (spatiale, relationnelle, temporelle et symbolique) vient s'ajouter une cinquième, de type communicationnel. En effet, le « local » est construit par l'activité communicationnelle de ceux qui l'investissent, dont les

médias de proximité. Ce sont les discours à travers lesquels les acteurs du processus de territorialisation racontent et mettent en scène le territoire, qui font que celui-ci en vient à exister de manière durable. Le « local » apparaît ainsi à la fois comme étant le résultat d'un processus de construction auquel l'information journalistique participe entièrement, et un acteur (ou ensemble d'acteurs) du journalisme dans sa dimension socio-discursive. Sous cette lumière, le local nous apparaît comme étant le lieu de déploiement d'un phénomène de dispersion discursive, incluant les cadres d'événements qui le traversent. Phénomène dans lequel les médias locaux d'information ne sont pas les seuls acteurs.

Conclusion de chapitre

Dans ce chapitre, nous avons explicité la charge conceptuelle que nous attribuons à chacune des notions composant notre objet : information, fabrique et local. L'information est ici vue selon une approche socio-discursive et prend la forme de *cadres* – fortement dépendants des contextes structurels au sein desquels évoluent les acteurs, et servant de grille interprétative – à travers lesquels les acteurs du *local* rapportent des événements, des faits ou des problématiques le traversant. La fabrique renvoie à la double dimension relationnelle et processuelle de construction discursive au sein desquelles intervient un réseau d'acteurs – humains et non humains – impliqués dans la production, la distribution et la consommation de *cadres de l'actualité* locale. Dans ce réseau, des jeux d'acteurs et des rapports de force sont à l'œuvre, que ce soit dans une logique visant la constitution d'alliances capables de faire perdurer les cadres ou bien dans une dynamique concurrentielle cherchant à s'imposer face aux autres cadres *en dispersion*. Enfin, le local est appréhendé selon une dimension socio-communicationnelle. Il apparaît ainsi comme un maillage relationnel circonscrit à travers les discours et les interactions entre divers acteurs qui participent à sa stabilisation.

C'est sur la base de ces trois éléments que nous proposons une définition synthétique de notre objet. Le FIL nous apparaît comme un écosystème informationnel animé par un réseau fluctuant d'acteurs – humains et non humains – hétérogènes aux intérêts divers (potentiellement convergents), et au sein duquel des jeux d'alliances et de ruptures, de négociations, et de pouvoir sont à l'œuvre pour assurer la visibilité, la pérennité et la légitimation de *cadres* des événements, des faits ou des problématiques traversant un territoire.

Cet objet conceptuel élargi – dans la mesure où il n'est pas limité au journalisme en tant qu'industrie ou que profession – nous permet de prendre en compte la pluralité des identités qui investissent des espaces d'expression dispersés (hors et en ligne) pour faire circuler des *cadres de l'actualité*. L'information peut dès lors être envisagée comme un produit discursif protéiforme plutôt que comme un produit médiatique (répondant à des codes et normes spécifiques). Sa production, puis sa mise en circulation, peuvent être entendues comme des pratiques sociales polyphoniques. Nous plaçons également la focale sur les relations, leur effet sur la production, la visibilité, la permanence et la légitimation des discours.

La construction de notre objet conceptuel nous permet également de penser les plateformes socio-numériques comme une des composantes d'un réseau informationnel – animé par des interactions et des jeux d'acteurs – ancré sur un territoire dans sa dimension socio-communicationnelle.

Tout en dépassant les frontières de l'objet « journalisme », nous évitons en construisant cet objet, tout amalgame pouvant nous mener à réduire la profession et le secteur journalistique à un phénomène social vague et éparé. Si la profession journalistique et ses lieux institués d'exercice sont bien une composante de l'objet FIL, ils ne sont ni uniques ni centraux.

Les choix épistémologiques effectués à travers la construction de cet objet soulèvent tout de même un défi empirique important : comment cerner un terrain composite dispersé à travers une multitude d'arènes d'expression et transcendant la frontière hors ligne-en ligne ? Comment saisir la pluralité des discours et des pratiques dispersés au sein de la fabrique de l'information locale ? Dans les chapitres qui suivent, nous présenterons les cadrages et les démarches méthodologiques bâties pour tenter de répondre à ce défi.

PARTIE 2 : ENTRER DANS L'OBJET FIL PAR LES CONTROVERSES

Dans les chapitres précédents, nous avons développé un argumentaire nous permettant de circonscrire notre objet d'étude, la fabrique de l'information à l'aune des plateformes socio-numériques, en tant que phénomène socio-communicationnel au sein duquel se déploie la pratique socio-discursive du journalisme entre un maillage d'acteurs – humains et non humains – dont les rôles vis-à-vis de l'information sont sans cesse entrecroisés. Pourtant, si nous avons dessiné les contours conceptuels de notre objet FIL, il nous reste encore à l'étudier. Mettre en lumière les mécanismes relationnels et communicationnels qui sont à l'œuvre implique de décomposer le phénomène FIL afin de mieux le cerner. Or, nous avons souligné le défi qu'une telle entreprise suppose : comment cerner un terrain composite, multi-acteurs et multi-plateformes, transcendant la frontière hors ligne-en ligne ?

Les controverses nous sont apparues comme une piste prometteuse pour relever ce défi, notamment pour des raisons purement pragmatiques : nous les concevons comme des phénomènes communicationnels circonscrits autour d'un objet de débat précis, dans lesquels les acteurs se rendent visibles aux enquêteurs. Étudier une controverse revient donc à étudier un terrain plus ou moins bien délimité, avec une multiplicité de points d'entrée (les acteurs visibles sur l'espace public) facilement identifiables. Cela nous semble être d'autant plus véridique pour les controverses portant sur des projets d'aménagement du territoire, choix que nous avons fait – et sur lequel nous reviendrons dans le détail ultérieurement – dans la mesure où les controverses sont alors relativement contenues dans un cadre spatial précis. Notre objet FIL, large et mouvant, devient ainsi plus simple à cerner à travers l'étude d'une controverse.

De plus, comme nous le montrerons dans le premier chapitre de cette partie (Chapitre 3), sur le plan théorique, le concept de controverse englobe des notions renvoyant à la fois aux rapports de force et à la discursivité, ce qui est en alignement avec notre définition de l'objet FIL. Par ailleurs, l'intérêt de branches disciplinaires diverses pour les controverses a fait émerger un arsenal d'approches méthodologiques dans lequel tout·e néophile (et nous le sommes) peut venir s'approvisionner. En ce qui nous concerne, nous nous sommes laissée porter par la cartographie des controverses, un outil pédagogique – développé par Bruno Latour à l'École des Mines – devenu outil empirique à part entière (Chapitre 4), suffisamment riche et

plastique pour permettre à l'enquêteur·rice de l'adapter à la controverse étudiée. Le dernier chapitre de cette partie (Chapitre 5) décrira la démarche de cartographie que nous avons construite pour étudier notre objet FIL.

CHAPITRE 3 : CONCEPTUALISER L'OBJET FIL VIA LES CONTROVERSES EN TANT QUE PHENOMENES SOCIO-COMMUNICATIONNELS

Banalisé dans le langage courant, le terme « controverse » est souvent employé comme synonyme de « polémique », de « débat » ou encore de « conflit ». Or, la controverse est à la fois une notion conceptuelle, un objet d'étude et un outil méthodologique à part entière. Dans les pages qui suivent, nous tenterons de mettre en lumière les potentialités que la notion revêt pour répondre à l'objectif de notre étude.

Etudiées au sein de disciplines et branches disciplinaires variées (sociologie des sciences, sociologie pragmatique, sciences politiques, sciences de l'information et de la communication, etc.), les controverses seraient de divers types : sociotechniques ou technoscientifiques, politiques, ou encore environnementales, pour ne nommer que quelques-unes des appellations. Or, derrière une apparente typologie qui créerait des divisions, on retrouve une pluralité de points communs. Ou du moins, des apports qui peuvent être mis en perspective pour construire un cadrage conceptuel inscrit dans une perspective info-communicationnelle.

1. Force, discours et portée : principaux apports théoriques pour la définition des controverses

Dans cette première partie de chapitre, nous nous attarderons sur les principaux apports mobilisés pour bâtir notre cadrage conceptuel de la notion, puis nous expliciterons la manière dont nous tentons de les articuler.

1.1 Les apports des STS et de l'ANT

Les premiers éléments conceptuels de référence sont issus de la sociologie des sciences et des techniques (STS), et plus particulièrement de la théorie de l'acteur-réseau (ANT). En France, c'est notamment au Centre de Sociologie de l'Innovation à l'école des Mines ParisTech, que Bruno Latour, Michel Callon, et Madeleine Akrich parmi d'autres dessinent les contours des controverses scientifiques ainsi que des controverses techniques ou sociotechniques.

Dès les années 70, cette branche de la sociologie s'intéresse au processus de construction de connaissances ou de faits scientifiques, qui est considéré avant tout comme un processus social. Il s'agit pour les chercheurs·e·s inscrit·e·s dans cette branche disciplinaire d'étudier « la science en train de se faire » (Callon, 2006) en prenant, comme point d'entrée pour l'observation, les jeux relationnels entre les différents acteurs humains et non humains qui y sont impliqués. Ainsi, le processus de production scientifique apparaît comme le résultat d'une succession d'interactions à travers lesquelles se tisse un réseau d'acteurs.

Sous le prisme des STS, le processus scientifique est traversé par des incertitudes ou des savoirs non stabilisés autour desquels s'articule un débat. Celui-ci est d'abord circonscrit à la sphère techno-scientifique. Or, une fois qu'il en dépasse les frontières, qu'il devient public, le débat devient controversé. Autrement dit, il n'y a pas de controverse à huis-clos. Cette ouverture du débat n'est pas pour autant systématique : elle a lieu dès lors que l'incertitude est porteuse d'enjeux sociétaux. S'alignant sur cette même ligne de pensée, Anders Kristian Munk et Tommaso Venturini, héritiers de la pensée latourienne, résumant ces deux composantes – le débat portant sur l'incertitude, et son ouverture – de la controverse techno-scientifique à travers une formule simple :

*« [Controversies can be defined as] debates that relate to science and technology and that take place in public rather than behind closed doors »
(Venturini et Munk, 2021, p. 2)*

Par ailleurs, sous le prisme des STS et de l'ANT, le temps long est un critère majeur pour l'existence de la controverse. En effet, le débat public acquiert le statut de controverse dès lors qu'il s'étale sur un temps long. Contrairement à la polémique qui est située et s'éteint plus ou moins rapidement, la controverse connaît une trajectoire marquée par une multiplicité d'événements et de séquences d'affrontements, elle connaît ainsi des périodes d'accalmie et des montées des tensions entre les différents acteurs en opposition.

La controverse peut être clôturée lorsqu'un acteur ou un groupe d'acteurs parvient à faire converger ses intérêts avec ceux d'un nombre important d'actants évoluant au sein du réseau. C'est lorsque que la connaissance ou le fait scientifique d'une part, et l'innovation technique d'autre part, acquièrent une stabilité, que l'on peut considérer leur mise en « boîte noire ». Or, il est important de noter qu'une controverse clôturée peut être réouverte à tout moment. Dans le cadre spécifique des controverses techniques, Michel Callon souligne le caractère « provisoire » de ce qu'il désigne comme « le succès » d'un choix technique, d'une

innovation (*op. cit.*). En effet, Callon nous invite à appréhender les controverses techniques comme « des lieux de négociations » (*ibid.*, p. 137). Pour l'auteur :

« Comme la rationalité économique, la nécessité technique se construit, se négocie en même temps que l'identité des acteurs, leurs besoins, leurs intérêts et leurs stratégies. Il ne s'agit pas de dire que tout est constamment négocié, mais de reconnaître que rien ne peut être exclu a priori de la négociation et qu'il n'existe aucun critère (de vérité ou d'efficacité) qui s'impose irrévocablement aux acteurs. Les nécessités sont construites, consolidées et garanties (plus ou moins bien) par des rapports de force » (p. 155)

Les rapports de force à l'œuvre dans une controverse sociotechnique ont pour enjeu de parvenir à la stabilisation de l'intérêt défendu, à sa « mise en boîte noire ». Or, cette opération ne nécessite pas un consensus total. Cependant, elle passe par la convergence d'un nombre important d'acteurs (ou de peu d'acteurs très puissants) vers des intérêts communs.

Porteurs d'enjeux sociétaux, les faits scientifiques ou les choix techniques relèvent intrinsèquement du politique. Pierre Lascoumes considère même que « la notion de controverse a pris de l'importance dans le cadre de la réflexion sur la construction des problèmes publics et de leur mise en politique. » (Lascoumes, 2010, p. 172). Pour Anders Kristian Munk et Tommaso Venturini, les controverses scientifiques et techniques sont des situations au sein desquelles « le pouvoir est explicitement remis en question » (« power is explicitly questioned ») (*op. cit.*, p. 19) : ce sont en effet des questions sur la légitimité démocratique des décisions politiques qui s'y jouent (Rosanvallon, 2008).

Cette dimension des controverses est amplement discutée dans l'ouvrage « *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique les controverses* » co-écrit par Yannick Barthe, Michel Callon et Pierre Lascoumes (Callon *et al.*, 2001), dans lequel les auteurs pensent les controverses en tant que processus de remise en question de l'expertise scientifique et des décisions politiques qui y prennent appui. Dans l'introduction de l'ouvrage « *Les paroles militantes dans les controverses environnementales* » (2018) qu'ils co-dirigent, Vincent Carlino et Marieke Stein reviennent sur cette perspective dont ils résument ainsi la contribution :

« La notion de "démocratie technique", en particulier, invite à penser la rencontre entre les concepteurs des projets techno-scientifiques et diverses

parties prenantes, non plus comme une relation de domination mais comme un échange entre une diversité d'acteurs détenteurs d'une capacité d'expression critique, permettant la confrontation entre les différentes rationalités qui pèsent sur les controverses technoscientifiques » (Carlino et Stein, 2019)

Ainsi, tel que le suggère Pierre Lascoumes, les controverses peuvent être considérées comme des procédures de prise de décision collective « porteuses d'une meilleure articulation entre science et société » (2010, p. 72). Notamment dès lors qu'elles permettent « de reconsidérer la coupure classique entre points de vue experts et points de vue profanes », et montrent « que les seconds peuvent éclairer les premiers par des savoirs complémentaires. » (*ibid.*).

Sur le plan empirique, les sociologues de l'acteur-réseau considèrent que l'entrée dans la controverse doit se faire à travers les acteurs : il s'agit de les identifier dans un premier temps, puis de reconstituer le réseau qu'ils forment en suivant les traces laissées par leurs actions (et donc par leurs interactions). Or, pour Michel Callon, « ce qui est en jeu [dans une controverse] c'est non seulement l'identification des acteurs impliqués mais également la définition de leurs intérêts » (*op. cit.*). En effet, chaque acteur entre dans la controverse en portant des intérêts qui lui sont propres. L'enjeu est de parvenir à traduire ces intérêts de façon à ce qu'ils puissent concerner le plus d'actants possibles, emmenant ainsi comme nous l'avons déjà exprimé, la controverse à se stabiliser en répondant auxdits intérêts. Suivre ces intérêts et les traductions à l'œuvre afin de comprendre les rapports de force qui animent la controverse demande d'entrer dans le terrain en abandonnant tout *a priori* concernant les asymétries qui pourraient exister en termes de forces au sein du réseau. Autrement dit, pour éviter tout biais dans l'interprétation des relations, il serait donc nécessaire d'entrer dans le terrain en concédant le même poids à la totalité des acteurs identifiés. Les propos de Michel Callon illustrent encore une fois cette idée : « Ce n'est donc qu'*a posteriori*, une fois stabilisés les rapports de force et les marchés, que l'explication en termes d'intérêt devient possible » (*op. cit.*).

Cette approche du terrain par la symétrie entre acteurs, notamment portée par l'ANT au cours de ces deux premières décennies, a été source de nombreuses critiques émanant tant du champ sociologique que d'autres disciplines en sciences humaines et sociales. Ignorer les rapports de force préexistants à l'entrée sur le terrain de l'enquêteur serait un biais

méthodologique conduisant à des interprétations pour le moins faussées. Des travaux plus récents actualisent cette idée et proposent des alternatives interprétatives. À commencer par la réflexion posée par Bruno Latour dans son ouvrage « Changer de société, refaire de la sociologie » (Latour, 2007). Dans celui-ci, l'auteur répond à cette critique en argumentant que cet aplatissement du terrain est de l'ordre du recours méthodologique et « *ne signifie pas que le monde des acteurs en soi ait été aplatit* » (Latour 2005, p. 220, cité par Domingo *et al.*, 2015, p. 7). Autrement dit, les rapports de force ne sont pas ignorés par l'ANT, mais observées en train de se faire. David Domingo, évoluant au sein des *journalism studies*, s'intéresse également à cette question qu'il aborde dans divers articles. Avec Pere Masip et Irene Costera Meijer, Domingo définit le pouvoir vu par l'ANT « *as a trail to discover* » (Domingo, Masip, et Meijer, 2015).

Par ailleurs, Tommaso Venturini, qui a longtemps travaillé aux côtés de Bruno Latour au sein du MédiaLab de Sciences Po, s'intéresse également à cette question du pouvoir vu par l'ANT, notamment dans sa conceptualisation de la cartographie des controverses. Celle-ci est initialement développée comme outil pédagogique par Latour pour mener ses étudiants à l'école des Mines, puis à Sciences Po, à s'emparer aux enjeux sociétaux émanant des controverses scientifiques et techniques. Nous aurons l'occasion de revenir sur cet outil dans la partie suivante, mais il convient d'ores et déjà d'en aborder l'idée centrale : imaginer des manières de déconstruire et d'expliquer une controverse, de la cartographier. En 2010, Venturini développe une première ébauche conceptuelle de cet outil dans l'article « *Diving in Magma : how to explore controversies with actor-network theory* » (Venturini, 2010). Dans celui-ci, il explicite la centralité de la notion de pouvoir dans l'approche des controverses par l'ANT, et souligne l'importante prise en considération des asymétries :

« Controversies decide and are decided by the distribution of power. Actors are not born equal in controversies and seldom have they equal opportunities: artic seals and political leaders were both concerned by Bali climate conference, but the second were probably slightly more influential. »
(2010, p. 9).

Il réitère cette posture dans l'ouvrage co-écrit avec Anders Kristian Munk, « *Controversy Mapping. A field guide* » (*op. cit.*). Les auteurs constituent ce qu'ils appellent « *the cartographer's creed* », regroupant les sept principes que doit respecter tout cartographe des controverses. Le second de ces sept principes insiste sur la nécessaire prise en considération des asymétries de poids entre acteurs :

« 2. I will provide weighting: I will grant visibility to actors in a way that is proportional to the difference they make in the debate. I will not represent all viewpoints as equally important but take responsibility for weighting their influence and importance » (2020, p. 7).

La conceptualisation des controverses scientifiques et techniques par les sociologues issus des STS nous livre de premiers éléments solides sur lesquels bâtir notre cadrage conceptuel. Les controverses scientifiques et techniques nous apparaissent ainsi comme des situations sociales complexes et conflictuelles se déployant sur un temps long autour d'incertitudes porteuses d'enjeux sociétaux. Leur stabilisation passe par une série de négociations et de rapports de force à travers lesquels s'exprime et se consolide le pouvoir. À ce sujet Latour précise :

« Qui va gagner dans ces controverses parfois vives ? Celui qui est capable de rassembler en un point le plus grand nombre d'alliés fidèles et disciplinés. Cette définition de la victoire, dira-t-on, est commune à la guerre, à la politique, au droit. En effet, et je vais montrer qu'elle est aussi commune aux sciences et aux techniques ou, plutôt, que nous avons fini par appeler « science et technique » ce rassemblement disproportionné de forces en un point. » (2006)

1.2 Les apports des controverses politiques

De nombreuses autres pistes conceptuelles importantes nous viennent du travail définitionnel mené par Juliette Rennes. Dans l'article « Les controverses politiques et leurs frontières » (Rennes, 2016), la sociologue s'attèle à un travail de circonscription conceptuelle de la notion de controverse politique en passant par la distinction des formes dites « parentes » telles que le débat, ou encore la polémique. Dans ce travail, la controverse politique est appréhendée comme une « confrontation argumentée, polarisée, dispersée dans plusieurs sphères de l'activité sociale et portant sur un enjeu d'action publique » (*ibid.*, p. 41). Si l'incertitude est au cœur des controverses scientifiques, ses homologues politiques s'articulent autour de conceptions différentes « des enjeux d'(in)justice ou d'intérêt général » soulevées par « une situation ou un projet quelconque » (*ibid.*, p. 29).

Dans le travail de Rennes, nous retrouvons également la temporalité étendue comme composante nécessaire à l'existence d'une controverse politique. Cette durée s'installe par la répétition des affrontements autour d'une même problématique, et marque la frontière entre la controverse et d'autres formes conflictuelles :

« Alors qu'un débat, une discussion, un désaccord, une dispute, une polémique, un litige, une délibération peuvent se limiter à une seule occurrence, parler d'une controverse, c'est faire référence à une série d'échanges agonistiques dont on considère qu'ils portent sur une même question. » (op. cit., p. 26)

Il est tout de même important de préciser que l'auteurice distingue deux niveaux de temporalité. Il y aurait, d'un côté, la temporalité « des protagonistes qui participent et alimentent successivement la controverse », et de l'autre, « celle, souvent de plus longue durée, des formes argumentatives qu'ils se transmettent sans les avoir eux-mêmes élaborées » (*ibid.*, p. 27). Les arguments continueraient donc à circuler bien après que l'acte d'énonciation ait eu lieu, au-delà de la situation d'énonciation et par des énonciateurs souvent distincts, voire antagonistes. À ce sujet, Rennes précise que :

« Au fil de la carrière d'une controverse, certains arguments, que l'on finit par considérer comme « typiques » d'une controverse, sont maintes fois mobilisés par une diversité d'acteurs sociaux dans des situations d'énonciation diverses tout à fait éloignées du contexte d'élaboration de ces arguments » (op. cit., p. 27)

En introduisant la notion d'argumentaire comme composante des controverses politiques, la sociologue nous livre un apport théorique majeur : elle rend ainsi saillante la dimension discursive des controverses. Or, il est important de souligner que les éléments discursifs d'une controverse ne se limitent pas, selon le cadrage développé par la chercheuse, à la seule forme argumentative. Les interventions dans le débat par les différents acteurs impliqués dans la controverse, que Rennes nomme « interventions agonistiques », sont en fait « multimodales ». De même, elles ne sont pas cantonnées à une seule arène ou un seul espace d'expression. Ces interventions agonistiques circulent entre arènes distinctes, acquièrent de nouvelles formes, s'intègrent dans de nouveaux discours, souvent contestataires. Porter une attention à l'interdiscursivité représente, dans l'argumentaire de Rennes, un impératif pour l'enquêteur qui s'intéresse à une controverse politique.

La notion de dispersion apparaît également dans ce travail. Ici, elle est intrinsèquement liée à celle de politisation. En effet, cette dernière ne peut être atteinte sans que la controverse – ses enjeux, ses acteurs, ses éléments discursifs, etc. – soit dispersée, c’est-à-dire présente au sein de différentes arènes et sphères sociales. L’hétérogénéité et la multimodalité des « formes agonistiques » déployées par les acteurs de la controverse assurent cette dispersion. D’autant plus que :

« les partisans et les adversaires de la mesure controversée s’expriment rarement dans les mêmes situations d’énonciation ni à parts égales [...] Les controversistes qui soutiennent les revendications politiques les plus hétérodoxes ont généralement moins de probabilité que ceux dont les prises de position coïncident avec la définition hégémonique de la réalité sociale de voir leurs positions relayées au gouvernement, au Parlement, dans les discours d’information des médias dominants ou dans les publications des grands éditeurs. » (op. cit., p. 34)

En ce sens, la notion de dispersion nous semble ici renvoyer à celle de force. Suivre la dispersion des interventions agonistiques qui circulent et se confrontent dans une controverse revient ainsi à suivre les asymétries qui existent entre acteurs.

Sur le plan analytique, le travail de Juliette Rennes nous livre également divers apports qu’il nous semble fort pertinent de mobiliser. Premièrement, il est nécessaire de s’intéresser à la multiplicité des contributions discursives à travers lesquelles les acteurs de la controverse expriment leur positionnement et nourrissent les affrontements. Deuxièmement, une attention particulière doit être portée aux lieux de la dispersion. Autrement dit, il est nécessaire d’étudier les arènes ou espaces d’expression au sein desquels, et entre lesquels, circulent les différents discours. Nous retrouvons également dans le travail de Rennes une invitation à penser les conditions de production, c’est-à-dire une invitation à faire entrer dans l’analyse les asymétries qui peuvent exister entre acteurs. Et ce, de manière générale ou bien au sein de chaque arène investie.

La définition conceptuelle développée par Juliette Rennes accorde une part centrale au discours et à sa dispersion, ce qui nous semble répondre entièrement à au moins une partie centrale de notre quête : reconstituer la fabrique de l’information locale en repérant les modes de circulation des cadrages ou récits des événements. Le tout en prenant en compte la

dynamique relationnelle et les conditions de production de ces cadres. En d'autres mots, Juliette Rennes nous livre de premières pistes qui ouvrent la voie à une conceptualisation des controverses en tant que situations de communication complexes. C'est à ce travail que nous nous attellerons dans la deuxième partie de ce chapitre.

2. La dimension communicationnelle des controverses

Cette première tentative de cadrage théorique des controverses une fois établie, il convient de poursuivre en spécifiant les points d'ancrage dans le champ de l'information et de la communication. Pour ce faire, nous pouvons nous appuyer sur divers travaux qui mettent en lumière « le rôle structurant de la communication dans le déploiement des controverses, [celle-ci rendant] possible la circulation des arguments, l'expression des rapports de force et la structuration d'un débat public » (Badouard et Mabi, 2015b).

Nous pouvons également nous baser sur le travail d'articulation entre la notion de *controverse* – notamment telle que conceptualisée par la sociologie des sciences et des techniques – et celle de *communication*, réalisé par Joëlle Le Marec et Igor Babou (Marec et Babou, 2015). Les auteur·e·s nous invitent à penser les controverses comme des manifestations empiriques de phénomènes communicationnels. Pour les auteur·e·s, la communication est d'abord une « *caractéristique nécessaire du phénomène plus global des controverses* ». En toute logique, la controverse « *ne se donne à voir au chercheur qu'à travers des phénomènes de communication* » (p. 114).

Ainsi conçues, les controverses se présentent comme des terrains fertiles pour l'étude de phénomènes socio-discursifs tels que la fabrique de l'information. L'analyse des controverses devient ainsi un puissant outil descriptif capable de saisir la polyphonie qui anime la FIL, et de mettre en lumière les mécanismes relationnels qui y sont à l'œuvre. Enfin, appréhender empiriquement les controverses par le prisme de la communication – tout en tenant compte de leurs caractères mouvant et durable – permet également d'analyser les évolutions des pratiques discursives et des relations qui s'y déploient.

Dans la sous-partie précédente, nous avons vu apparaître des éléments qui renvoient au registre discursif, tels que les « énoncés » ou encore les « arguments ». Or, rappelons-le, pour Juliette Rennes, les interventions des acteurs impliqués dans une controverse sont « multimodales ». Il nous semble qu'il est tout à fait pertinent de considérer que les « cadres »,

élément discursif que nous plaçons au cœur du phénomène FIL, rentrent dans la palette des interventions multimodales pouvant être investies par les acteurs d'une controverse. Il ne s'agit donc pas exclusivement d'affrontements argumentatifs entre les différentes parties prenantes, mais de la cohabitation de manières de *raconter* la controverse : l'expérience qui est faite par l'individu de celle-ci, les enjeux qu'il y rattache, ou encore les événements qui la structurent.

Dans sa thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication portant sur les controverses environnementales, Vincent Carlino (Carlino, 2018) distingue *l'action argumentative*, à travers laquelle les acteurs tentent d'apporter des preuves à leurs énoncés, de *l'action narrative*. À travers cette dernière, il s'agit plutôt de produire des *récits* qui mettent en scène les acteurs eux-mêmes ou leurs représentations de la réalité, dans le but de légitimer leur positionnement au sein de la controverse. Il s'agit d'un « *travail de mise en sens* » (p. 296). En s'appuyant sur les travaux du narratologue Raphaël Baroni (2018), Carlino distingue deux types de récits. D'une part, celui dit « d'information » qui a « *vocation à expliquer des évènements au récepteur, soit pour les valoriser ou pour les dénoncer quand ils concernent l'adversaire* » (p. 297). D'autre part, le récit dit « d'immersion », dont l'objectif serait de permettre à l'interlocuteur de plonger dans la représentation de la réalité qui est *racontée*. En nous inspirant de ces apports, nous pouvons considérer que l'information conçue en tant que « cadre » peut être appréhendée comme un type de *récit* de la controverse.

Par ailleurs, il nous semble pertinent de nous attarder sur ce que Romain Badouard et Clément Mabi nomment « *la dimension sensible des controverses* » (2015a, p. 227). Celle-ci renvoie au vécu et au système de valeurs de chaque acteur, deux éléments qui subjectivent son discours :

« *Comprendre l'autre en situation de controverse, ce n'est donc pas uniquement écouter son argument, c'est saisir son expérience des valeurs [...] expérience qui transforme les modes de perception et les capacités d'action des acteurs qui y sont engagés.* » (op. cit., p. 227)

La dimension sensible des acteurs d'une controverse nous semble s'inscrire dans l'orbite des conditions de production des cadres, qui ne seraient donc pas exclusivement matérielles. Sur le plan empirique, les considérations de Badouard et Mabi impliquent de rentrer en contact avec les acteurs des controverses, de déployer des approches qualitatives capables de saisir leurs expériences sensibles, ou bien encore :

« d'observer les publics tels qu'ils sont, tels qu'ils existent dans le monde social, tels qu'ils éprouvent la réalité, plutôt que de ne les percevoir qu'à travers la manière dont des procédures et des dispositifs de prise de parole les font exister sur la scène du débat public. » (op. cit., p. 228)

Enfin, si l'on s'intéresse aux pratiques de production discursive, on ne peut pas faire l'impasse sur les espaces de mise en circulation. Ces *espaces* correspondent plus précisément à des *arènes d'expression*, que nous conceptualisons en nous appuyant sur la définition développée par Nicolas Dodier :

« Nous utiliserons le terme général d'arène pour qualifier un dispositif visant à mettre en relation des locuteurs et les audiences auxquelles ils s'adressent. Quatre éléments caractérisent généralement une arène : 1. Des conditions régissant l'entrée des locuteurs et ce sur quoi ils peuvent s'exprimer ; 2. Des conditions relatives au mode de confrontation entre locuteurs, ou entre locuteurs et audience ; 3. Des supports d'inscription des discours produits (papiers, films et vidéos, supports électroniques, etc.) ; 4. Des conditions d'accès pour les audiences (grand public, membres d'une organisation, spécialistes...). » (Dodier, 1999, p. 109)

Cette conceptualisation des arènes nous amène à porter une attention particulière à leur matérialité dès lors que celle-ci, à la fois, : 1) offre des opportunités de prise de parole ou de mise en forme du discours, et 2) pose des contraintes, et délimite les possibilités de formatage discursif. Cette réflexion est également étayée par Romain Badouard et Clément Mabi, qui notent que :

« les arènes de débat au sein desquelles se déploient les controverses peuvent être interrogées à l'aune des contraintes qu'elles font peser sur les prises de parole. Chacune d'elle offre des opportunités d'action sur la controverse, en permettant à certains acteurs de tenir certains types de discours de certaines façons » (op. cit., p. 229)

Cette approche rejoint le positionnement de Juliette Rennes (*op. cit.*), pour qui s'intéresser aux arènes revient à prendre en considération les possibilités dont chaque acteur dispose d'une arène à l'autre. Dès lors qu'ils ne possèdent pas les mêmes moyens d'exploiter

les opportunités ou contourner les contraintes propres aux arènes investies, les variations et potentiels déséquilibres entre acteurs se doivent d'être inclus dans l'analyse.

Appréhendées sous leur dimension matérielle, les arènes peuvent alors être envisagées en tant qu'actrices des controverses. En effet, la dimension sociotechnique des arènes ne peut être détachée des systèmes de valeurs et des intérêts de leurs concepteurs (Callon, 1986).

Enfin, puisque nous empruntons dans notre réflexion une approche écosystémique, nous ne pouvons pas nous satisfaire d'étudier chaque arène de manière isolée, limitant nos observations à ce qui se passe dans un seul dispositif. Il est tout aussi nécessaire de porter notre attention aux logiques d'interaction qui peuvent se déployer entre les différentes arènes qui composent la FIL. Cet intérêt porté à la trajectoire des discours, à leur circulation entre arènes du débat, est central dans la sociologie pragmatique et plus particulièrement dans les travaux de Francis Chateauraynaud (2011). Le sociologue insiste sur la nécessité de suivre la trajectoire des arguments développés par les différents « champs de force » qui défendent ou combattent l'objet au cœur d'une controverse. Il s'agirait ainsi d'étudier la manière dont les argumentaires traversent les arènes, de s'intéresser à la résistance de ceux-ci aux *épreuves* rencontrées dans leur circulation, ou au contraire d'examiner les mécanismes qui interviennent dans leur transformation lorsqu'ils passent d'une arène à l'autre. L'intégration de ces considérations dans notre réflexion nous semble d'autant plus importante que notre étude interroge à la fois des arènes numériques et hors-ligne.

3. La fabrique de l'information dans les controverses locales

Les chapitres précédents nous ont permis de construire notre objet d'étude FIL à l'aune de la platformisation du journalisme. Nous l'appréhendons désormais en tant que processus socio-communicationnel animé par une diversité d'acteurs — aucunement limités aux seuls professionnels du journalisme — investis dans la production et la mise en circulation de cadrages des événements qui se déploient au sein et autour d'un territoire géographique plus ou moins circonscrit. Ces acteurs prennent part au processus par le biais de pratiques info-communicationnelles multimodales de plus en plus médiées par des plateformes socio-numériques. Cherchant à répondre à un double objectif de visibilité et de reconnaissance des cadrages auxquels ils adhèrent, lesdits acteurs s'engagent dans un jeu relationnel fait de négociations, au sein duquel des rapports de force sont à l'œuvre. Or, dès lors que ce processus

est dispersé à la fois matériellement et temporellement, il peut être difficile à cerner empiriquement, et donc à observer.

La notion de « controverse » telle que nous l’appréhendons dans ce chapitre, en mettant notamment l’accent sur sa dimension communicationnelle régie par des jeux d’acteurs, nous permet de pallier cet écueil. Dans cette dernière sous-partie de chapitre, nous nous consacrerons à exposer et à argumenter le raisonnement qui nous mène à établir ce postulat.

Notons dans un premier temps que nous retrouvons, dans notre définition de l’objet FIL, de nombreux éléments nous permettant d’établir des liens avec l’objet controverses. En effet, nous sommes face à deux processus socio-communicationnels animés par des interventions discursives multimodales et des jeux d’acteurs. Or, aucun des deux phénomènes n’est exclusif, ils peuvent au contraire s’imbriquer.

Nous avons établi que la controverse, en tant qu’objet relationnel et communicationnel, est traversée par des interventions discursives multimodales. L’une de ces modalités s’exprime à travers la production et la mise en circulation de cadres des événements qui traversent la controverse. Autrement dit, dès lors que la production et la diffusion de discours à visée informative est une action communicationnelle déployée en situation de controverse, il nous semble tout à fait pertinent de considérer que le processus FIL peut s’y déployer. Ainsi, nous estimons que l’objet FIL peut être circonscrit, et donc étudié par le prisme d’une controverse portant sur une problématique précise et spatialement ancrée.

Notre proposition n’est pas inédite. Nous nous inspirons de travaux menés dans les *journalism studies*. Proposant de penser le journalisme sous le prisme de l’ANT, David Domingo, Irene Costera Meijer et Pere Masip nous offrent une première piste. En effet, les chercheur·e·s considèrent que :

« [T]he most feasible way to enter the field to trace a specific news network is to identify a controversy (Callon 1981), a specific circumstance when actors are struggling over the definition of a social issue [...] These moments are precious opportunities for the researcher to see some parts of the black box of public communication becoming visible as some actants challenge the existing obligatory points of passage. » (2015, p. 11)

La FIL serait donc à appréhender telle une « boîte noire » qu'il nous faudrait ouvrir pour comprendre ses mécanismes. En contexte de controverse, les tentatives de divers acteurs de faire valoir leur récit des événements qui la traversent, représentent l'occasion idéale pour ce faire. De plus, ces tentatives se présentent comme un point d'entrée facilement repérable pour le chercheur intéressé par le déploiement de la pratique socio-discursive qu'est le journalisme.

Alors qu'ils cherchent à saisir empiriquement le phénomène de *dispersion* dans le journalisme, Florence Le Cam et David Domingo (2016, 2015a, 2015b, 2014) s'appuient sur une controverse concernant le port du voile dans l'espace public à Bruxelles. Il·elle·s soulignent l'utilité des controverses dans la mesure où celles-ci rendent les acteurs « plus visibles que dans d'autres circonstances ». En effet, comme nous l'avons exprimé dans la sous-partie précédente, leur but étant de peser sur la controverse, les acteurs impliqués s'efforcent de rendre leur positionnement public à travers des pratiques communicationnelles. Celles-ci se présentent donc comme un point d'entrée facilement repérable pour le chercheur intéressé par le déploiement de la pratique socio-discursive qu'est le journalisme.

Le choix d'étudier le journalisme sous une approche socio-discursive en contexte de controverse semble particulièrement judicieux lorsque la controverse est territorialement ancrée. Cet argument est notamment exprimé dans le travail mené par Florence Le Cam et David Domingo pour qui les controverses locales apparaissent comme des « concrete[s] moment[s] in time and space that make the diversity of discourses converge into a collective effort (or competition) to shape the news narrative about an event » (2015, p. 100). Bien que, comme le pointent Tommaso Venturini et Anders Kristian Munk, la dimension locale d'une controverse ne puisse être totale :

« Controversies, alas, are precisely the moments when the separation between global and local phenomena is called most brutally into question. In controversies, nothing resembles a situated interaction because actors are constantly invoking or complaining about the external influences interfering with their local action. » (2021, p. 149)

En effet, si la controverse peut trouver un point d'ancrage au sein d'un lieu géographiquement repérable – qu'il s'agisse d'un quartier, d'une commune, d'une réserve naturelle, d'une région etc. – elle n'y est pas restreinte. Le réseau relationnel qui l'anime n'est donc pas circonscrit dans un espace isolé, coupé du reste du monde. Néanmoins, cet ancrage spatial sert de repère à partir duquel il est possible de commencer à identifier les acteurs

impliqués et les enjeux soulevés. Choisir une controverse comportant un ancrage local, par exemple portant sur un projet d'aménagement du territoire, peut donc servir d'outil empirique pour situer l'objet FIL. Lui-même n'étant aucunement limité à des frontières géographiques, comme nous l'avons démontré préalablement (voir Chapitre 2).

En somme, ce que les travaux issus des *journalism studies* préalablement cités nous apportent, c'est l'intérêt des controverses comme outils empiriques pour observer le journalisme en train de se faire. La dispersion du journalisme s'active en situation de controverse, ouvrant ainsi aux chercheur·e·s la « boîte noire » dans laquelle est contenu le processus de co-construction de l'information. Il est dès lors possible de suivre les traces laissées par les pratiques info-communicationnelles des acteurs impliqués afin de distinguer celles qui relèvent du travail informationnel (*news work*) ; d'étudier les arènes investies et de dégager la dynamique sociotechnique des pratiques qui s'y déploient ; d'identifier les différents cadrages des événements traversant la controverse qui circulent et leurs conditions de production ; de mettre en lumière les jeux d'acteurs qui interviennent dans la production et la diffusion de ces cadrages.

Conclusion de chapitre

Dans ce chapitre, nous nous sommes attardée sur la dimension conceptuelle des controverses. Dans un premier temps, en nous appuyant sur les apports issus de différentes écoles de pensée, principalement les *sciences and technology studies*, la théorie de l'acteur-réseau et les travaux de délimitation conceptuelle menés par Juliette Rennes, nous avons dégagé un ensemble d'éléments constituant l'objet « controverse » : sa dimension conflictuelle et les jeux d'acteurs qui l'animent, sa dimension discursive multimodale ou encore son caractère dispersé à travers une pluralité d'arènes. Dans un second temps, nous nous sommes efforcée de démontrer la nature communicationnelle des controverses. Nous avons fait émerger les différents éléments discursifs qui la traversent, ainsi que les espaces d'expression au sein desquels ceux-ci circulent. Enfin, nous avons démontré que la dimension communicationnelle des controverses est régie par le jeu d'acteurs qui s'y déploie.

Ces éléments définitionnels nous ont permis d'établir des liens entre la notion de controverse et notre objet d'étude, la fabrique de l'information locale à l'aune des réseaux

socio-numériques. Ainsi, nous avons démontré la pertinence d'étudier une controverse afin de circonscrire l'objet FIL, de le rendre empiriquement observable.

CHAPITRE 4 : OPERATIONNALISER LES CONTROVERSES POUR ETUDIER LA FIL

Les controverses n'ont pas uniquement été l'objet de nombreuses tentatives de conceptualisation. Elles ont également été sources de diverses réflexions méthodologiques. Si dans le chapitre précédent, nous nous sommes attardée à expliciter les différentes approches conceptuelles, nous dédions celui-ci à l'exploration et à l'explicitation des outils méthodologiques dont nous nous inspirons.

Comme nous le notions dans le chapitre précédent, nous retrouvons certaines des premières pistes empiriques dans le travail mené par Florence Le Cam et David Domingo. En essayant d'étudier la dispersion du journalisme, les chercheur·e·s étudient une controverse locale. Il·elle·s identifient les premières occurrences du sujet controversé dans l'espace médiatique institutionnel et tentent de « tirer des fils » à partir de ce point d'entrée. Il·elle·s s'adonnent alors à un travail de pistage en tentant de reconstituer la manière dont les contenus médiatiques identifiés ont été conçus. Il·elle·s déterminent ainsi les sources, tentent d'établir une temporalité de l'événement et de la mise en circulation des divers discours qui le décrivent, et identifient les modes de production et de distribution non-médiatisés. Cette démarche de pistage – réalisée à travers des entretiens semi-directifs et une analyse des contenus médiatiques entre autres – nous semble prometteuse.

Pour aller plus loin dans la construction d'une démarche méthodologique capable de répondre à notre défi, à savoir l'étude d'un objet dispersé et *plateformisé*, nous partirons de la proposition de Le Cam et Domingo, et l'outillerons en puisant dans la cartographie des controverses. Il s'agit, rappelons-le, d'un outil développé par Bruno Latour d'abord à des fins pédagogiques, et qui s'est ensuite progressivement consolidé comme puissant outil méthodologique pour la recherche en sciences humaines et sociales.

Dans la première partie de ce chapitre, nous présenterons les principaux apports de cette méthodologie. Notons dès à présent que cartographier une controverse ne revient pas à réaliser une carte per se. En effet, pour Tommaso Venturini et Anders Kristian Munk, il s'agit d'analyser de façon empirique une situation sociale complexe, aux couches multiples, et de rendre cette complexité appréhendable. Cette analyse est conçue par les deux chercheurs comme :

« [an] effort to unfold public debate, to care for all viewpoints while not giving everyone the same credit, to explore collective disputes and make them more legible [...] the representation we are talking about is not only visual. Rather, the objective of controversy mapping is to unfold sociotechnical disputes in a conceptual space where its multiple actors and issues can be weighed against each other. » (op. cit., p. 5)

L'action de cartographier renvoie donc davantage à la construction d'une représentation lisible du phénomène complexe étudié permettant, tant à l'enquêteur qu'au lecteur, d'appréhender les différentes couches qui constituent toute son épaisseur sociale.

Dans la deuxième partie du chapitre, nous précisons la manière dont nous pouvons mobiliser la cartographie des controverses pour étudier notre objet FIL, et spécifions les éléments sur lesquels nous allons nous concentrer dans les controverses que nous allons étudier.

1. Cartographie des controverses : un outillage empirique pour analyser une controverse

La cartographie des controverses est à l'origine un outil pédagogique développé par Bruno Latour à l'École des Mines de Paris, où il enseignait les sciences sociales à des étudiants en formation d'ingénieurs. Dans une citation reprise par Tommaso Venturini et Anders Kristian Munk dans leur ouvrage *« Controversy Mapping. A field guide »*, Latour explique le principe de cet outil de la manière suivante :

« I have stopped, in the engineering school where I teach, to give a social science class: I only ask the young engineers to follow for one year, in real time, a scientific or technical controversy... They learn more science – meaning research – and it just happens that, without even noticing it, they learn also more law, economics, sociology, ethics, science policy and so on, since all those features are associated with the piece of science they have chosen to follow. » (Latour in Venturini and Musk, 2021, p. 34)

Ce cours a ensuite accompagné Bruno Latour à Sciences Po où, aux côtés de nombreux autres chercheurs, il s'est enrichi. C'est d'ailleurs depuis le *MédiaLab* rattaché à cette

institution que s'est coordonné le programme Forcast¹¹ (2012-2020), dont l'acronyme résume l'objet : « Formation par la cartographie des controverses à l'analyse des sciences et des techniques ». Financé par l'Agence Nationale de la Recherche et comprenant près d'une quinzaine d'établissements de recherche et d'enseignement supérieurs comme secondaires, le programme s'est donné pour objectif de déployer, auprès du grand public, des outils de formation à l'analyse des problématiques sociales découlant de la science et de la technique.

Actuellement, le cours de cartographie des controverses, et les différentes modalités pédagogiques qui s'en inspirent, sont enseignés dans diverses formations au sein d'un nombre grandissant d'universités. À titre d'exemple, le parcours « Communication Numérique » du master Information-Communication de l'Université Paul Sabatier (Toulouse) a développé un module inspiré de cet outil. L'objectif est double : il s'agit d'une part de mener les étudiants à s'interroger sur des problématiques techniques propres à l'univers numérique (intelligence artificielle, extraction de lithium, etc.) au sein duquel les étudiants souhaitent évoluer en tant que professionnels de la communication. D'autre part, il s'agit d'amener les étudiants à comprendre les controverses comme des outils d'analyse de situations communicationnelles complexes, et d'en rendre compte à travers le déploiement d'outils de communication numériques et didactiques.

Progressivement, la cartographie des controverses s'est érigée comme véritable approche empirique pour la recherche en sciences humaines et sociales. Elle se pare d'une panoplie d'outils méthodologiques à la fois propres aux approches qualitatives, telles que l'observation ethnographique ou l'analyse sémiotique, ainsi qu'aux dites *digital methods* (Rogers, 2009). En effet, Tommaso Venturini insiste sur le fait que la cartographie des controverses repose sur ce qu'il nomme – non sans une touche d'humour – « la promiscuité méthodologique » :

« not imposing any specific philosophy or procedures, the cartography of the controversies invites scholars to use every observation tool at hand, as well as mixing them without restraint. » (2010, p. 259)

Dans cette partie de notre travail, nous nous basons principalement sur deux ouvrages qui posent les principaux éléments théoriques et méthodologiques autour desquels s'articule la « cartographie des controverses » dans sa dimension d'outil empirique pour la recherche. Le

¹¹ <https://controverses.org/>

premier est issu du projet Forccast préalablement mentionné. Il s'intitule « Controverses, mode d'emploi » (2022) et est co-dirigé par Clémence Seurat et Thomas Tari. Le deuxième est celui déjà mentionné, co-écrit par Tommaso Venturini et Anders Kristian Munk : « Controversy Mapping. A field guide » (2021). Nous nous attarderons d'abord sur la dimension qualitative dont hérite l'analyse des controverses, puis nous consacrerons une sous-partie aux méthodes dites quali-quantitatives.

1.1. L'héritage qualitatif

La cartographie des controverses en tant qu'approche empirique est héritière de la théorie de l'acteur-réseau. Pour Venturini et Munk, l'ANT représente même la « colonne vertébrale »¹² de la méthode. Dans un premier temps, cartographier une controverse revient *a minima* à s'intéresser au traçage d'un réseau de relations : celui constitué et animé par les acteurs humains et non humains impliqués dans le débat public qui constitue la controverse. Ceci implique une nécessaire prise en considération des rapports de force, négociations, jeux d'alliances ou encore ruptures à travers lesquels le réseau prend forme. Dans un deuxième temps, cette approche empirique se donne pour objectif d'outiller l'analyse des processus sociaux à travers lesquels se construisent les faits scientifiques et les innovations techniques, sujet situé au cœur des préoccupations des chercheur·e·s inscrits dans le courant de l'acteur-réseau, comme nous l'avons précisé dans le chapitre précédent (Chapitre 3).

Par conséquent, la première grande composante méthodologique de la cartographie des controverses est de type qualitative. Dans l'ouvrage qu'ils co-écrivent, Venturini et Munk s'attardent sur l'ethnographie qu'ils présentent comme l'un des principaux recours empiriques hérités de l'ANT. Cependant, l'argumentaire développé au sein de l'ouvrage « Controverses, mode d'emploi » (Seurat *et al.*, 2021), issu du programme de recherche Forccast, laisse entendre que l'inspiration qualitative de la démarche vient aussi d'autres branches de la sociologie. Notamment de la sociologie des épreuves ou des trajectoires argumentatives, ainsi que de la *grounded theory* (Glaser et Strauss, 1967).

Concernant l'ethnographie, Venturini et Munk se basent sur la classification proposée par Harry Wolcott, qui distingue trois modalités ethnographiques (Wolcott, 2008). D'abord,

¹² Traduction de “*the backbone*”

l'expérience qui renvoie à l'observation participante. Les auteurs notent que celle-ci n'est désormais plus limitée à la participation physique, elle passe aussi par une co-présence au sein des espaces numériques étudiés. Notons que l'action d'observer ne peut qu'artificiellement être séparée de celle de décrire (Venturini, *op. cit.*). En effet, la description occupe également une place centrale dans le versant qualitatif de la cartographie des controverses. En 2010, Tommaso Venturini écrit un premier article dans lequel il tente de poser les bases conceptuelles de la cartographie des controverses en tant que méthode de recherche. L'article prend comme point de départ la réponse que Latour donnerait à ses étudiants pour résumer la procédure à suivre dans l'étude d'une controverse. Venturini la rapporte à travers cette expression « *just look at controversies and tell what you see* » (*ibid.*, p. 2). Au premier abord, la formule laisserait entendre que l'exercice de la cartographie n'aurait donc rien de compliqué. Or, sur une touche un peu humoristique, Venturini nous avertit du contraire : « *the cartography of controversies is no piece of cake* » (*ibid.*, p. 259). C'est pour cette raison que le chercheur consacre un deuxième article au travail de description qu'il associe à celui de la représentation des controverses (Venturini, 2012). En effet, la description peut être conçue comme une simplification des situations complexes (les controverses ou le FIL), une carte qui rendrait un territoire inconnu appréhensible. Mais le processus implique un certain nombre de prérequis qui alourdissent la tâche du cartographe. Pour Venturini, la description doit d'abord être fidèle. D'une part, les représentations que les acteurs transmettent doivent prévaloir sur les interprétations de l'enquêteur. D'autre part, l'enquêteur doit respecter un principe de proportionnalité : il doit représenter le poids des acteurs dans le phénomène observé. La description doit ensuite être redondante. Décrire une situation complexe d'une seule manière peut mener à proposer une représentation biaisée et réductrice de celle-ci. Pour pallier ce risque, le chercheur suggère de multiplier les descriptions :

« The key for drawing effective representations is drawing many of them: each one dedicated to a different aspect of the phenomenon. » (2012, p. 4)

Ce faisant, une redondance peut apparaître, mais loin d'être un obstacle, celle-ci « stabilizes representations » (*ibid.*). Enfin, pour Venturini, la description doit être flexible. Cela renvoie notamment à la reproductibilité de l'observation et de sa représentation par d'autres enquêteurs, ce que l'auteur exprime ainsi. :

« [R]educing the richness of controversies (to increase their readability) should never prevent the possibility to get back to original complexity and propose alternative simplifications » » (ibid.)

Venturini et Munk s'attardent ensuite sur le *renseignement* (ou « enquire »), modalité ethnographique dans laquelle les entretiens constituent la principale ressource. Ces entretiens, nous disent les auteurs, doivent être envisagés comme des formes de « dialogue ». Et ce, pour deux raisons principales : laisser la place au discours des acteurs, à leur manière de se raconter ainsi que de raconter leur vécu, plutôt que de cadrer l'échange à travers des interprétations préconçues sous forme de questions fermées ; éviter d'adopter une position supérieure à celle des enquêtés vis-à-vis de la controverse et de ses nœuds, mais aussi inférieure, notamment vis-à-vis des experts institutionnels et de leur discours technoscientifique. Sur ce dernier point, les auteurs précisent :

« It therefore befalls the controversy mapper, not only to follow the actors, but also to triangulate their different accounts without according them the luxury of imposing their own authoritative perspective. » (p. 117)

Cette attention aux récits des acteurs ne va pas s'en rappeler la posture de Latour, pour qui :

« Ce sont les acteurs eux-mêmes qui font tout, même leurs propres cadres explicatifs, leurs propres théories, leurs propres contextes, leurs propres métaphysiques et même leurs propres ontologies... » (Latour, 2007, p. 213)

Enfin, la troisième modalité ethnographique explicitée par les auteurs est celle de *l'examination* ou « examining ». Cette troisième opération renvoie au travail de collecte et d'analyse de documents ou tout autre type de contenu produit dans le cadre de la controverse. Selon les auteurs, l'importance de cette opération est double. D'une part, elle permet de compenser une des principales limites de l'observation participante dans la mesure où « *only a small portion of [collective action] can be observed directly* » (p. 118). D'autre part, dès lors qu'elle renvoie au caractère médié de l'action collective, elle est essentielle pour parvenir à une analyse holistique du réseau étudié (les objets étant des actants).

Des éléments complémentaires concernant ces trois opérations ethnographiques, telles que mobilisées par l'ANT, sont présentes dans la section « Mener l'enquête » de l'ouvrage

« Controverses mode d'emploi » (2021). Dans celle-ci, Germain Meulemans et Thomas Tari posent d'entrée ce qu'ils considèrent être le fondement de la méthode cartographique :

« Décrire le déploiement de la controverse sans immédiatement chercher à l'analyser ou à l'interpréter est l'un de ses aspects méthodologiques les plus importants. » (p. 260)

Par ailleurs, les auteurs reviennent notamment sur le travail de Howard S. Becker pour souligner que l'observation doit s'accompagner d'une minutieuse prise de notes dont la visée est purement descriptive et en aucun cas interprétative :

« [L]a description abondamment détaillée permet des observations qui ne cadrent pas avec nos catégories de pensée et aident à les questionner. » (ibid., p. 265)

La cartographie des controverses apparaît donc comme une méthode d'analyse inductive et itérative alignée sur les principes de la *grounded theory method*. Barney G. Glaser et Anselm L. Strauss conceptualisent cette approche en insistant sur le besoin de laisser les éléments de conceptualisation émerger du terrain plutôt que d'entrer sur le terrain en ayant des interprétations conceptuelles préconçues. Cela laisserait de la place aux « surprises », le signe que « un sens et des cadres explicatifs nouveaux » (*ibid.*, p. 264) émergent.

1.2 L'entrée par les Digital Methods

Les *digital methods* sont le deuxième type d'outil méthodologique mobilisé dans la cartographie des controverses. Celles-ci émergent notamment face à l'affluence de traces numériques générées par l'ubiquité du web et des plateformes numériques dans notre quotidien. Les *digital methods* invitent à penser les dispositifs numériques à la fois comme des sources de données utiles à la recherche, et comme objets d'étude.

Elles sont définies par Venturini et Munk en tant que méthodes quali-quantitatives. Elles offrent ainsi une manière de dépasser la dichotomie entre qualitatif et quantitatif existante dans les sciences sociales. Cette double dimension permet de pallier les limites propres à chaque catégorie de méthode. D'une part, le caractère situé des méthodes ethnographiques peut éventuellement mener à l'exclusion d'éléments externes à la situation d'observation, pourtant potentiellement nécessaires à la compréhension globale du phénomène. D'autre part, tous les phénomènes sociaux ne peuvent être quantifiés et leur agrégation ne peut être le seul facteur

explicatif. De plus, dans le cadre spécifique d'une controverse, il se peut que les données mesurables par des méthodes quantitatives soient l'objet même du débat. Ainsi, la double dimension quali-quantitative permettrait d'obtenir une vision davantage holistique des phénomènes sociaux observés.

Tommaso Venturini et Kristian Anders Munk distinguent deux formes de *digital methods*. D'une part celles qu'ils qualifient de « *weak* » ou fragiles parmi lesquelles se trouvent celles dont l'intention est de rendre compte de ce qui se passe au sein d'une plateforme spécifique. D'autre part, les méthodes dites « *strong* » ou fortes qui cherchent à mettre ce qui est observé au sein d'une ou plusieurs plateformes en perspective avec un phénomène plus global. Les chercheurs pointent la pertinence et utilité de mener des projets de recherche sur plusieurs plateformes. L'étude d'une seule plateforme peut mener à un biais explicatif qui lierait le phénomène à l'infrastructure de la plateforme. Comparer le même phénomène à travers différents espaces permettrait de sortir de ce biais en incluant des facteurs explicatifs plus larges dans l'interprétation.

Les outils propres aux *digital methods* sont nombreux et divers, mais les auteurs distinguent quatre opérations transversales : « *querying* », « *scraping* », « *crawling* » et « *curating* ». Nous en retenons deux. Le travail de requête (« *querying* ») renvoie à la recherche par mots clés dans des moteurs de recherche ou bien à travers les API (*Application Programming Interfaces*) de certaines plateformes. Cette technique se distingue dans une enquête scientifique de l'opération qui peut être menée dans l'usage quotidien des plateformes par l'attention portée aux mots clés choisis, à leur combinaison et aux opérateurs (AND, OR, etc.) utilisés. Ainsi, Venturini et Munk conseillent de tester différentes combinaisons et de comparer les résultats obtenus avant de se lancer dans la collecte du jeu de données final. La deuxième opération que nous retenons est celle dite de curation (« *curating* »). En effet, les auteurs insistent sur l'importance de saisir la différence entre un jeu de données et un corpus. Le deuxième est le produit d'un travail de traitement (tri, catégorisation, etc.) – ou de curation – effectué par les chercheur·e·s pour rendre les données à exploiter le plus pertinentes possibles vis-à-vis des objectifs de recherche.

Le·la chercheur·e mobilisant des *digital methods* pour cartographier une controverse doit prendre un certain nombre de précautions. D'une part, il ne faut pas oublier que les plateformes étudiées ne sont pas uniquement des canaux ou supports mobilisés par les acteurs de la controverse. Ils sont eux-mêmes partie prenante du phénomène, porteurs d'intérêts à faire

valoir. Il convient donc avant de se lancer dans la collecte de traces numériques de s'interroger sur la place des plateformes mobilisées dans la recherche et des données qu'on y collecte. À cet égard les auteurs rappellent :

« [we need to] consider whether the digital records we study are the phenomenon under investigation or a proxy for it » (2021, p. 174).

Enfin, les auteurs tentent de déconstruire un *a priori* selon lequel *les digitals methods* seraient des moyens de facilitation et d'accélération du processus de recherche. L'inverse est vrai : la préparation de la collecte, la transformation des données en corpus et leur interprétation requièrent un investissement temporel et intellectuel importants.

2. Cartographier et comparer

2.1 Pertinence de l'approche comparative

Dans l'ouvrage collectif intitulé « *Remaking the news : Essays on the Future of Journalism Scholarship in the Digital Age* » (Benson, 2017), le sociologue étasunien Rodney Benson développe une critique des approches qu'il appelle « néo-descriptivistes ». Parmi celles-ci, le chercheur vise particulièrement les approches méthodologiques préconisées par la théorie de l'acteur-réseau.

Le sociologue part du constat que ces méthodes misent fortement sur une description détaillée et minutieuse du terrain, celui-ci étant souvent limité à un seul cas d'étude, sur des périodes généralement assez longues. Or, cette manière de procéder, bien qu'elle puisse faire émerger de nombreux éléments de connaissance, comporterait selon Benson une limite majeure : dès lors que les observations sont situées, les conclusions obtenues ne peuvent être que partielles : « l'hyper descriptivisme » ne suffirait pas à lui seul à faire émerger des généralités.

Pour pallier ces limites, Benson invite les chercheur·e·s mobilisant ces approches qu'il critique à mettre en place des analyses comparatives, même si celles-ci ont lieu à petit échelle, sur un échantillon réduit. La méthode comparative, nous dit-il, permet de faire émerger des variations entre les terrains étudiés. Et c'est sur ces variations que peuvent se construire des généralisations solides, applicables à d'autres cas.

La proposition de Benson nous semble fort pertinente en ce sens qu'elle se présente comme un bon compromis entre la mobilisation d'un cadre méthodologique fortement inspiré de la cartographie des controverses (héritière de la théorie de l'acteur-réseau) et l'approche comparative. Nous pouvons ainsi, d'une part, aborder chacun des deux terrains de manière qualitative sur une période plus ou moins longue, nous efforçant de faire apparaître leurs singularités. Et d'autre part, identifier des variables porteuses de connaissances généralisables sur la production et la mise en circulation de l'information en situation de controverse. Dans l'ouvrage « Comparing Media Systems » (Hallin et Mancini, 2004), focalisé sur la comparaison entre différents pays, les chercheurs Paolo Mancini et Daniel Hallin soulignent la pertinence de choisir des études de cas et d'adopter des démarches qualitatives pour mener à bien une comparaison :

« We would stress here that comparative research by no means requires quantitative data, though such data can often be extremely useful. To a large extent what we need in communication is more qualitative case studies based, for example, in discourse analysis or field observation — case studies carried out with a theoretical focus that gives them broader significance for the comparative understanding of media systems » (2004, p. 16).

Ne comportant que deux controverses, l'échantillon sur lequel se base notre travail de comparaison peut paraître restreint. Or, si nous nous appuyons sur la définition de la démarche comparative proposée par Cécile Vigour, à savoir « *la mise en regard systématique, la confrontation d'au moins deux cas sous un angle particulier, défini par le chercheur* » (Vigour, 2005, p. 10), la taille de l'échantillon n'apparaît pas comme une limite. D'autant plus que la chercheuse précise que :

« quelle que soit l'unité de comparaison choisie, la prise en considération d'autres situations invite à prendre de la distance par rapport à son objet de recherche et [qu']ainsi une recherche comparative est toujours fructueuse » (p. 157).

Une fois le choix de l'approche comparative effectué, il nous a fallu poser en amont un certain nombre de bases afin de construire notre démarche. Pour ce faire, le travail de Cécile Vigour nous a servi de boussole. Pour la chercheuse : « *la comparaison constitue une méthode cognitive très féconde, dès lors que le chercheur adopte une démarche rigoureuse et ambitieuse* » (*ibid.*, p. 299). Et cette rigueur passe notamment par la définition préalable d'un

minimum de paramètres, parmi lesquels figurent selon la chercheuse : « *construction de la problématique de recherche, justification et pertinence du choix des unités comparées, élaboration d'une stratégie comparative explicite et du protocole d'enquête* » (*ibid.*).

Il est tout de même important de souligner que, selon la proposition de Vigour, si la démarche élaborée se doit d'être rigoureuse, elle n'est pas pour autant entièrement rigide. Au contraire, celle-ci :

« se fait progressivement, et pour partie de manière parallèle au travail de terrain, suivant un va-et-vient dynamique entre le travail d'enquête, les lectures et le travail de formulation d'hypothèses et d'élaboration d'une théorie » (p. 189).

La posture de Vigour influence donc fortement notre démarche méthodologique. Celle-ci, nous le verrons dans le chapitre suivant (Chapitre 5), est le résultat d'un processus itératif marqué par des ajustements réguliers au fur et à mesure que nous avançons tant dans la construction de notre cadre théorique, que dans l'analyse de nos terrains.

Avant de décrire ledit processus, une précision importante doit être énoncée. Notre recherche s'articule bien autour de deux cas. Or, l'un d'entre eux a pris une place plus importante dans notre analyse. Nous y reviendrons dans le Chapitre 5.

2.2 Protocole de sélection des cas d'étude

Une fois notre cadre théorique et notre problématique posés, il nous a fallu établir une première base empirique. À savoir, les critères de sélection des cas d'étude. Nous les explicitons ci-dessous, ainsi que la manière dont nous avons procédé pour identifier des potentiels terrains, puis pour choisir nos deux controverses.

2.2.1 Critères de sélection

Les critères que nous avons établis se basent d'abord sur le cadre théorique développé autour des controverses (Chapitre 3) et des apports méthodologiques issus de la cartographie des controverses (Chapitre 4, sous-partie 1). Rentrent également en compte les besoins empiriques qui se dégagent de nos questionnements. Enfin, les possibilités qui se

présentaient à nous au moment de la veille, ainsi que les moyens temporels, techniques, financiers dont nous disposions, ont achevé de dessiner lesdits critères.

Il fallait donc trouver des cas d'étude répondant aux principes suivants :

- Ils devaient être « accessible(s) », c'est-à-dire qu'ils devaient d'une part se dérouler publiquement et d'autre part, être en accord avec les moyens dont nous disposions ;
- Si la polarisation du positionnement des acteurs impliqués devait être apparente, ils devaient répondre au principe de « non-binarité », c'est-à-dire impliquer une palette d'acteurs hétérogène et assez large ;
- Ils devaient être « ouverts », c'est-à-dire publics, et se dérouler sur un temps long au cours duquel des affrontements portant sur une même question se seraient produits de façon répétée ;
- Ils devaient se structurer autour d'une incertitude ou bien d'un désaccord autour de ce qui répond à l'intérêt général.

Sur le plan empirique, il était essentiel que nos cas aient un fort ancrage local et/ou régional. Il en était de même pour la présence et l'activité sur des réseaux socio-numériques des premiers acteurs repérés. Tout autant que sur des médias d'information. Nous avons privilégié des cas dont des faits d'actualité étaient activement et régulièrement mis en circulation dans l'espace public.

2.2.2 Observation exploratoire

Les deux controverses étudiées ont été identifiées lors d'une veille informationnelle menée sur une période de deux semaines en novembre 2020 sur les sites web de différents titres de presse régionale. Nous avons cherché à consulter au moins un titre par groupe de presse quotidienne régionale chaque jour de veille.

Il nous semble important pour la compréhension de notre démarche de préciser que cette période d'observation était pour le moins particulière. En effet, en France, nous étions en « reconfinement » ou « deuxième confinement », mesure prise par le gouvernement pour contrer une nouvelle vague de contaminations du Covid-19. Si ce « reconfinement » n'a pas été aussi restrictif que le premier, il a tout de même signifié un ralentissement dans la vie sociale, économique, politique et industrielle du pays. Et donc, un certain « creux » dans l'actualité.

La plupart des articles parus dans les titres de PQR que nous avons consultés avaient trait à cette situation particulière et ses répercussions dans le quotidien de la population, à la progression des contaminations ou encore à celle des hospitalisations. Peu de faits d'actualité renvoyaient donc à ce qui pourrait correspondre à des controverses locales, mais davantage à des polémiques ou des disputes autour de la pandémie et/ou des mesures mises en place par le gouvernement. Au début, nous nous sommes laissée porter par cette omniprésence de faits renvoyant à la crise sanitaire. Cependant, rapidement nous nous sommes aperçue que ces polémiques ne rentraient pas dans nos critères. Nous avons également conclu que la vie quotidienne était déjà trop chargée par ces questions, et avons fait le choix de nous en éloigner.

Une fois que nous avons identifié une dizaine de cas pouvant se rapprocher des critères que nous avons établi, nous avons étendu la veille à d'autres supports. Notamment à la plateforme Europresse permettant d'accéder à un grand nombre de contenus médiatiques d'une part, et aux réseaux socio-numériques Facebook et Twitter d'autre part.

Petit à petit, ces observations ont réduit le champ des possibles (ou de la pertinence), et nous ont menée à nous intéresser aux deux cas que nous présentons dans la partie suivante. Une première controverse dont la dimension technoscientifique est saillante autour de l'installation d'un parc éolien *offshore* dans la baie de Saint-Brieuc, sur la côte Nord de la France. Nous nommons ce premier cas « Saint-Brieuc ». La deuxième controverse relève davantage du politique, elle s'est construite autour du souhait d'une multinationale de l'e-commerce de construire un entrepôt géant dans une commune située en Loire-Atlantique. Nous avons rapidement appris que la multinationale en question était Amazon. D'où le deuxième cas éponyme, « Amazon ».

2.3 Présentation des cas

Dans cette partie, nous allons brièvement présenter les deux controverses étudiées. Il s'agit pour nous de donner aux lecteur·rice·s un aperçu des cas choisis, de leur adéquation aux critères préétablis. Les deux controverses seront décrites de façon plus détaillée dans le Chapitre 6. Notons d'ores et déjà que les deux controverses, fortement ancrées dans un territoire, présentent des caractéristiques communes, notamment le fait qu'elles sont très liées à des enjeux globaux portant sur des questions environnementales.

2.3.1 Parc éolien offshore en baie de Saint-Brieuc

Au cœur de la controverse dite « Saint-Brieuc » se trouve un acteur non-humain, à la fois artefact et technologie : l'éolien. Plus précisément ce sont 62 acteurs non-humains, éoliennes posées dans les fonds marins de la baie de Saint-Brieuc, qui sont au centre des crispations.

Ce premier cas d'étude s'étale sur près de 16 ans, mais nous nous concentrerons sur une période plus courte comprise entre septembre 2020 et juin 2022¹³. En effet, la controverse débute au cours de l'année 2007 lorsque le gouvernement de Nicolas Sarkozy décide de miser sur le développement de sources d'énergies « vertes » parmi lesquelles figure l'éolien en mer, aussi connu comme éolien *offshore*. Il faudra attendre 2011 pour qu'un appel d'offres soit lancé pour l'installation de cinq parcs éoliens le long des côtes bretonnes et normandes. La baie de Saint-Brieuc, zone à forte activité de pêche, fait partie des cinq sites sélectionnés. L'entreprise espagnole Iberdrola, plus tard représentée par sa filiale française Ailes Marines, obtient le marché au cours de l'année 2012. La Région Bretagne et son président d'alors membre du Parti Socialiste, Jean-Yves le Drian, soutiennent le déploiement du parc censé alimenter près de 800 000 ménages en électricité. Ses successeurs, dont l'actuel président de région Loïg Chesnais-Girard garderont le même positionnement. Il en sera de même pour la majorité politique au Conseil Régional.

Les années qui suivent sont marquées par une enquête publique, puis un débat public organisé par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP)¹⁴. Des négociations sont également menées entre les promoteurs du parc, les élus locaux et les représentants de l'État ainsi que les professionnels de la pêche. L'industriel dit vouloir respecter les besoins des pêcheurs, construire le projet avec eux. Le parc devait voir le jour en 2023. Or, en juin 2022, lorsque nous clôturons notre période d'observation, la construction n'est pas encore finalisée.

En effet, la trajectoire du projet va être semée d'obstacles, notamment juridiques. Un combat mené principalement pas des associations locales engagés dans la protection des écosystèmes de la baie qui considèrent que le projet est marqué par de nombreuses

¹³ Dans le chapitre 6 nous revenons sur les raisons qui expliquent cette temporalité.

¹⁴ <https://cpdp.debatpublic.fr/cdpd-eoliennes22/>

irrégularités : manque de concertation, attribution du marché au 2^e candidat, enquête publique après attribution... Les associations demandent un moratoire sur le projet au motif qu'il porterait atteinte à la riche biodiversité marine et aviaire hébergée par cette baie qui comporte deux espaces placés sous le label européen « Natura 2000 », ainsi que la plus grande réserve naturelle en Bretagne. Du côté de la pêche sont attendues des études d'impact prouvant que le parc ne nuira pas à la ressource et principalement à la coquille Saint-Jacques, produit phare de la région. Les résultats des premières études, commanditées par l'industriel, sont rendus publics au cours de l'année 2020. Elles concluent que le parc, en période d'installation et d'exploitation, ne devraient pas causer de nuisances à la coquille Saint-Jacques. Les pêcheurs ne sont pas satisfaits, ils demandent davantage de résultats concernant d'autres espèces.

Tout au long de douzaine d'années qui s'étalent entre 2007 et 2020, la controverse va connaître des périodes plus ou moins longues d'accalmie. Mais, en septembre 2020, elle se ravive. Les travaux menés par l'opérateur public RTE pour mettre en place un raccordement du futur parc éolien à la centrale électrique située dans les terres débutent. La contestation se ravive : jusqu'alors principalement menée par les associations de protection de l'environnement, elle est rapidement ralliée par des professionnels de la pêche. Les mobilisations en terre et en mer s'appuient sur un réseau d'opposants très actifs sur Facebook. En mai 2021 le chantier en mer est lancé et les affrontements, qui ne seront pas uniquement communicationnels comme nous le verrons par la suite, s'intensifient. La visibilité des bateaux foreurs depuis la côte soulève l'inquiétude des riverains – pour nombre d'entre eux, il s'agit de résidences secondaires – qui redoutent l'impact visuel du futur parc. L'été 2021 n'est pas uniquement marqué par de fortes et récurrentes actions de contestation, mais également par des accidents de chantier qui font émerger des soupçons de pollution des eaux.

Jusqu'alors principalement traité par la presse régionale et locale, le parc éolien en baie de Saint-Brieuc devient un sujet médiatisé à l'échelle nationale à l'approche des travaux et alors que l'opposition s'accroît.

À l'automne 2021, alors que le chantier est mis en veille pour laisser place à la pêche de la coquille, l'opposition s'organise en collectif : le « Collectif citoyen contre l'usine éolienne en Baie de Saint-Brieuc ». Aux associations environnementales locales viennent se joindre des citoyens et groupes militants de gauche.

Si les élus locaux et régionaux ne se prononcent que peu voire pas du tout, quel que soit leur positionnement, les candidats aux élections présidentielles de 2022, notamment ceux issus des groupes LR et LRM, prennent position publiquement contre le parc éolien. Les travaux reprennent en mars 2022 et ne s'interrompent plus. L'industriel parvient à résoudre les problèmes techniques à l'origine des accidents. Les opposants attendent toujours à l'été 2022 les résultats des analyses réalisées par le CEDRE, « expert en pollutions accidentelles des eaux »¹⁵, lors des épisodes de pollution. Au moment où nous écrivons ces lignes, tous les recours juridiques déposés par l'opposition ont été rejetés.

2.3.2 Une intercommunalité face à l'expansion d'Amazon

La controverse « Amazon », bien plus « courte » que la première, s'étale sur une année. Elle oppose cependant une diversité d'acteurs issus de plusieurs mondes sociaux. Les médias d'information, principalement régionaux mais aussi nationaux, suivent de près le déroulement de la controverse. L'activité sur les plateformes Twitter, Facebook et dans une moindre mesure Instagram est importante.

Au cœur et à l'origine de la controverse se trouve un projet d'aménagement d'une friche hospitalière à Montbert, une commune de 3000 habitants située à une vingtaine de kilomètres au sud de Nantes, en Loire-Atlantique. Le projet, qui concerne la construction d'un entrepôt de 185 000 m², est porté par Amazon France à travers une de ses filiales, Ory4fulfillment SAS.

La controverse se déclenche en septembre 2020 lorsque le journal Ouest-France publie un article qui dévoile le dépôt d'un permis de construire auprès de la mairie de Montbert. Très rapidement, les élus locaux et régionaux vont exprimer leur positionnement dans les médias régionaux et réseaux socio-numériques. Pour les uns, le projet gigantesque ne correspond pas au modèle de développement prévu par le département. Pour d'autres, le projet représente une aubaine pour l'intercommunalité de Grand Lieu dans laquelle se trouve la commune de Montbert : dynamisation du territoire et création de près de 800 emplois sont les principaux arguments. Viendront ensuite les réactions d'organisations syndicales et d'associations diverses qui s'opposent fortement au projet, incarnation de l'expansion sur le territoire français de l'entreprise dirigée par Jeff Bezos. Ces différentes organisations vont rapidement se regrouper

¹⁵ <https://wwz.cedre.fr/Qui-sommes-nous/Le-Cedre-en-bref>

en un collectif baptisé « Stop Amazon 44 ». Le mois de novembre 2020, en plein « reconfinement », deux manifestations sont menées sur le site de la friche hospitalière. Parmi les composantes du collectif se trouve l'association NDDL Poursuivre ensemble : le fantôme de la ZAD (zone à défendre) contre la construction d'un aéroport dans la commune de Notre Dame des Landes, située à une cinquantaine de kilomètres de Montbert et qui aura marqué les esprits dans la région (et au-delà), fait son apparition sans qu'aucune action de ce type ne se formalise.

Localement, deux groupes d'acteurs émergent en fin d'année 2020. D'une part, le collectif ANINA pour « Amazon ni ici ni ailleurs », composé de diverses associations locales notamment engagées dans la protection de l'environnement. D'autre part, le collectif citoyen « Oui Amazon à Montbert », qui se crée à travers un groupe Facebook et se mobilise pour soutenir le projet qui serait générateur d'emplois.

Tout au long des premiers mois de l'année 2021, l'avenir du projet va se jouer au sein de la sphère politique, principalement locale et régionale. La majorité au conseil communautaire, issue de groupes politiques LR, LRM et « sans étiquette » situés à droite de l'échiquier politique, défend l'implantation du géant de l'e-commerce. En période de pré-élections régionales et départementales, les élus de gauche (LFI, EELV et autres « sans étiquette ») venus aussi de plus loin se prononcent contre le projet.

Entre temps, pour faire avancer le projet, Amazon France doit déposer un dossier auprès de la préfecture de la Loire-Atlantique. Or l'entreprise joue la carte du silence. Tandis que les journalistes des principaux médias régionaux sont systématiquement renvoyés vers un même communiqué de presse rendu public à la fin de l'année 2020, dans lequel l'entreprise ne confirme pas son implication dans le dossier, les élus locaux sont dans l'attente de nouvelles. La mobilisation pour ou contre le projet se poursuit localement, notamment à travers la distribution de tracts ou la tenue de petites réunions publiques, contraintes sanitaires obligent. Opposants et partisans se croisent dans les rues de la commune. Le groupe de soutien lance une pétition qui sera plus tard remise aux élus de l'intercommunalité favorables à l'implantation d'Amazon.

Fin mars, le maire de la commune et le président de l'intercommunalité, face à l'absence d'information provenant d'Amazon et du dossier non déposé auprès de la préfecture, expriment leurs doutes quant à la faisabilité du projet. Les opposants ne lâchent pas et prévoient une

manifestation sous forme de « foire ». Initialement prévue au mois de mars, elle est décalée fin mai 2021 en raison des restrictions sanitaires encore en vigueur. Cette mobilisation réunira autour de 800 personnes dont certaines figures politiques issues de la gauche.

L'été, la controverse semble se mettre en veille. Enfin, le mois d'octobre marque la confirmation du retrait du projet par le maire de Montbert et le président de l'intercommunalité de Grand Lieu qui préfèrent chercher de nouveaux candidats. Déception pour le groupe « Oui Amazon à Montbert » et soulagement pour les collectifs d'opposition qui continuent tout de même à s'opposer à l'entreprise, notamment en se ralliant aux mouvements d'opposition à d'autres projets d'implantation en France.

Conclusion de chapitre

Dans le chapitre précédent (**Chapitre 3**), nous avons démontré la pertinence conceptuelle de situer notre objet, la fabrique de l'information locale à l'aune des réseaux socio-numériques au prisme des controverses, dans la mesure où les deux notions renvoient à des situations relationnelles et communicationnelles complexes régies par des jeux d'acteurs (humains et non-humains) et dispersées à travers une pluralité d'arènes du débat (en ligne et hors-ligne).

Dans ce chapitre, nous montrons que la pertinence nous semble avérée également sur un plan méthodologique. Dès lors que nous envisageons le journalisme sous une approche écosystémique, la fabrique de l'information locale nous apparaît comme un réseau à tracer. Il est donc tout à fait logique d'emprunter non seulement des outils de cartographe, qu'ils soient qualitatifs ou quali-quantitatifs, mais aussi toute la posture analytique qui va avec. L'intérêt est d'autant plus marqué que notre objet est par définition dispersé entre divers mondes sociaux et espaces d'expression, dont des arènes socio-numériques. L'ethnographie nous offre des outils suffisamment robustes pour déceler la complexité de notre objet tandis que les *digital methods* nous offrent une variété de pistes pour la construction d'une démarche empirique capable de saisir la densité et la diversité des matériaux disséminés à travers le terrain. Nous avons également spécifié les éléments propres à notre objet FIL, que nous nous efforcerons de pister en analysant les controverses. Par ailleurs, nous avons établi les critères nécessaires au choix d'une « bonne » controverse. Celle-ci doit être doublement ouverte – c'est-à-dire encore en cours de déploiement et accessible, car publique –, non-binaire et constituée autour d'une

question ou d'un objet précis. Enfin, nous avons présenté nos cas d'étude, tout en justifiant leur sélection et la pertinence de mener une étude comparative.

Il nous reste désormais à décrire notre propre démarche méthodologique, ce que nous ferons dans le chapitre suivant (**Chapitre 5**).

CHAPITRE 5 : MENER L'ENQUETE VIA L'HYBRIDITE METHODOLOGIQUE, INTERROGER LA POSTURE D'ENQUETRICE

Ce chapitre sera entièrement consacré à l'explicitation de la démarche cartographique que nous avons construite pour analyser les controverses présentées dans le chapitre précédent, et mettre en lumière les mécanismes propres à notre objet FIL. Cette démarche répond au principe de « promiscuité méthodologique » prôné par Tommaso Venturini (voir Chapitre 4). En effet, des méthodes purement qualitatives (entretiens semi-directifs, observations, documentation) et quali-quantitatives (analyse lexicométrique, analyses statistiques descriptives) composent notre arsenal de techniques de collecte et d'analyse.

Notre objectif de recherche central consiste à identifier et à appréhender, au travers de l'analyse d'une controverse, les mécanismes relationnels et communicationnels à l'œuvre dans la fabrique de l'information locale à l'aune des réseaux socio-numériques. Pour guider la construction de notre démarche cartographique et répondre à cet objectif, nous avons structuré notre démarche en quatre étapes : la reconstitution de la controverse, l'identification des arènes et le traçage de la dispersion des acteurs, l'étude des pratiques info-communicationnelles à l'œuvre et enfin, l'étude des cadres mis en circulation par les différents acteurs impliqués.

Et ce afin de répondre à nos questions de recherche :

QR1 : Comment et dans quelle mesure les RSN s'immiscent dans le processus discursif qui est la fabrique de l'information locale ?

QR2 : Quelles sont les incidences de l'immixtion des RSN dans les jeux d'acteurs à l'œuvre dans la fabrique de l'information locale ?

Nous commencerons par présenter les différents jeux de données dont nous disposons, ainsi que les méthodes de collecte mobilisées. Dans un deuxième temps, nous préciserons les analyses auxquelles ces jeux de données ont été soumis.

1. Des données hybrides

Comme le suggèrent Venturini et Munk (*op., cit.*), la cartographie des controverses nécessite une granularité empirique importante, laquelle peut être acquise grâce à l'articulation

de données de type qualitatif et quantitatif. Les données que nous mobilisons répondent à cette logique.

1.1. Une collecte de matériaux empiriques d'inspiration ethnographique

Les deux premiers jeux de données correspondent à des matériaux qualitatifs. Ceux-ci sont d'inspiration ethnographique. Nous décrivons ici leurs spécificités et détaillons le processus de collecte, tout en soulignant les difficultés que nous avons pu rencontrer.

1.1.1 L'entretien semi-directif

L'entretien semi-directif a été notre premier et principal outil qualitatif. Tel que l'explique Didier Demazière,

« l'entretien est la méthode par excellence pour saisir les expériences vécues des membres de collectivités, pour comprendre les significations attribuées à une activité par ceux qui y sont engagés, pour appréhender les interprétations que les individus font des situations et mondes auxquels ils participent. Cette méthode suppose que le sociologue accorde une importance décisive aux points de vue indigènes dans l'analyse du monde social et aux savoirs pratiques — cognitifs, interprétatifs, symboliques, affectifs, etc. — de ceux qui expérimentent telle ou telle situation. »
(Demazière, 2012, p. 30)

Dans la continuité de cette réflexion, il nous a semblé que l'entretien semi-directif – ni trop ouvert comme le serait un entretien compréhensif, ni trop restrictif tel un questionnaire – se présentait comme l'outil idéal pour faire apparaître la dimension sensible des acteurs engagés dans la controverse, ou bien pour saisir « les systèmes de valeurs » dans lesquels ces acteurs s'inscrivent (Mabi, 2014, p. 142), afin de donner du sens à leurs pratiques informationnelles. Ces dernières sont intrinsèquement liées, d'une part, à la perception que l'enquêté·e a de son rôle dans la controverse, et d'autre part, à la manière dont il fait l'expérience des événements, relations, décisions qui traversent cette dernière.

Nous présenterons dans les sous-parties qui suivent la démarche que nous avons suivie pour la réalisation de ces entretiens, et nous décrirons l'échantillon. Dans la dernière partie de ce chapitre (voir Partie 3), nous exposerons des considérations réflexives au sujet de leur

conduite. En prenant en considération nos deux cas d'étude, notre corpus d'entretiens se compose de 30 entretiens semi-directifs menés auprès d'acteurs s'exprimant publiquement dans le cadre de chaque controverse (12 pour Amazon, 18 pour Saint-Brieuc).

a. Le protocole suivi

Les objectifs de ces entretiens peuvent être résumés en trois grands points qui ont d'ailleurs guidé la construction de notre grille de questions, ainsi que celle du codage thématique en phase d'analyse.

Le premier point que nous souhaitions aborder est celui de l'identité. Il s'agissait d'abord pour nous de laisser les interlocuteurs se raconter pour ainsi tenter de saisir leur profil sociologique, leur milieu d'appartenance, tels qu'ils se le représentent. Il était aussi question de faire émerger les représentations qu'ils se faisaient de leurs rôles au sein de la controverse, notamment vis-à-vis de la production et de la mise en circulation d'information. Nous souhaitions également déceler les motivations qui les poussaient à agir dans la controverse, mais aussi à communiquer au sein de celle-ci.

Le deuxième point peut se résumer autour des pratiques info-communicationnelles. Nous cherchions à relever et à comprendre les façons de faire de chaque interlocuteur en termes de production et de mise en circulation de contenus communicationnels. Nous voulions aussi comprendre comment ils accédaient eux-mêmes à des contenus, identifier leurs sources. Il s'agissait également ici d'identifier les arènes, outils ou canaux de communication qui étaient évoqués. Pour finir, nous voulions comprendre ce qui pour eux relevait de « l'information ».

Enfin, le troisième point se structure autour des relations. Il était pour nous nécessaire d'identifier les liens qui existaient entre l'interlocuteur et les autres acteurs de la controverse, mais aussi de comprendre la perception qu'avaient les enquêté·e·s eux·elles-mêmes de la nature de ces liens. Nous cherchions également à dégager les représentations que les interlocuteurs se faisaient des autres acteurs participant à la controverse, même si aucun lien direct n'avait été établi.

Pour les deuxième et troisième points, nous avons été particulièrement attentive aux descriptions qui étaient faites des médias d'information et des réseaux socio-numériques, à la fois dans leur dimension technique de canal ou outil de communication, mais aussi en tant qu'acteurs de la controverse.

b. La grille d'entretien

Les entretiens se sont appuyés sur une grille¹⁶ (Tableau 1) structurée autour de trois grandes sections, chacune correspondant aux objectifs de connaissance que nous venons d'explicitier. Ces grilles, et nous le verrons plus en détail ultérieurement, ont été amenées à évoluer au fur et à mesure que l'enquête avançait. Suivant plusieurs principes issus de la *grounded theory* (Glaser et Strauss, 1967), notre démarche a été itérative. Des ajustements ont donc été réalisés au fur et à mesure que nous avançons à la fois sur le terrain et sur la construction du cadre théorique. C'est aussi pour cela qu'il nous a semblé plus pertinent de travailler avec le format semi-directif, qui permet un certain degré de flexibilité, tout en gardant une cohérence entre les différents entretiens.

La première partie de la grille est celle qui permet de contextualiser. Nous y demandions à ce niveau aux interlocuteurs de se présenter en parlant brièvement de leur parcours et de ce qui les a emmené à leur fonction actuelle – que nous demandions également de préciser. L'objectif est ici de recueillir l'identité et une caractérisation de l'interlocuteur telles qu'émises par lui-même. On lui laisse le champ libre pour qu'il se définisse dans ses propres termes, en évitant d'intervenir au risque d'orienter ou déformer sa parole en y déposant des *a priori*. Nous cherchions également à mieux saisir le contexte au sein duquel évolue l'interlocuteur. Sur un plan un peu plus stratégique, au cours de cette première partie, nous laissons beaucoup d'espace à l'interlocuteur, cherchant à le mettre à l'aise, en confiance et prédisposé à l'échange. Très régulièrement, nos interlocuteurs nous ont exprimé en début d'entretien leurs craintes de ne pas être en mesure de répondre à nos questions : « Je ne sais pas si je peux vraiment vous aider » (A1), « je ne suis pas sûre de pouvoir vous dire grande chose de très intéressant » (E7). Leur laisser libre cours en première partie, notamment pour parler d'eux, de leur parcours ou de leurs fonctions, a généralement servi à dépasser ces craintes. Nous concluons cette partie en demandant aux enquêtés de nous raconter la controverse, toujours dans l'idée de leur donner de la place en abordant un sujet qu'ils connaissent. D'une part, cela permettait de faire un lien avec la deuxième partie. D'autre part, cela nous donnait des informations précieuses pour la reconstitution de la controverse.

¹⁶ La grille complète est disponible en Annexe 1

La deuxième partie de la grille est intitulée « Se raconter dans la controverse ». Nous débutions cette section en demandant aux interlocuteurs de nous raconter à partir de quel moment et pour quelles raisons ils s'étaient engagés dans la controverse. C'est à ce stade de l'entretien que nous posions des questions plus spécifiques relatives aux pratiques. Très souvent, cette manière de lancer la deuxième partie de l'entretien incitait les interlocuteurs à se lancer tous seuls dans la description de leurs modalités de participation et de leurs pratiques info-communicationnelles. Pour certains, il était pourtant nécessaire de formuler les questions relatives aux pratiques de manière très précise. Quoiqu'il en soit, nous intervenions dans tous les entretiens avec des relances soit pour obtenir des précisions soit pour « recadrer » l'échange, au cas où l'interlocuteur serait parti loin dans des considérations peu pertinentes pour notre étude. L'ensemble des questions types que nous posons à ce stade-là de l'entretien sont présentées en Annexe.

La troisième partie de la grille est nommée « Raconter les autres dans la controverse ». Ici étaient posées des questions ayant pour objectif de faire apparaître les relations entretenues avec les autres acteurs de la controverse. Nous ouvrons cette partie avec une question proche de « pouvez-vous nous dire qui d'autre participe à cette controverse ? ». Lorsque des acteurs que nous avons repérés et dont nous avons jugé la participation à la controverse significative (car fortement visible lors de notre observation exploratoire) n'étaient pas mentionnés, nous les nommons afin d'amener l'interlocuteur à expliciter leur lien (ou absence de) avec ceux-ci. Puisque nous cherchions à cerner la nature des liens évoqués, nos questions à ce niveau-ci étaient orientées sur les jeux d'alliance ou les ruptures, les négociations et les rapports de force avec les différents acteurs spécifiés, ainsi que sur les perceptions des différents acteurs mentionnés.

La dernière section de notre grille est celle de clôture. Celle-ci était pourtant non négligeable dans la mesure où elle permettait à l'interlocuteur d'exprimer tout ce qui aurait pu lui sembler pertinent et que nous n'avions pas abordé dans nos questions et nos relances. Dans un grand nombre d'entretiens, les interlocuteurs avaient des compléments à apporter, dont nombre d'entre eux contenaient des informations fort pertinentes. Ensuite, lors de cette étape de clôture, nous demandions à l'interlocuteur de nous renvoyer vers quelqu'un dans son entourage afin de poursuivre les entretiens. Nous y reviendrons très prochainement, mais nous pouvons d'ores et déjà préciser que c'est en partie de cette façon que s'est constitué l'échantillon des entretiens pour chacune des controverses : à travers les suggestions et les mises en relation faites par les interlocuteurs. D'un côté, cette manière de procéder aura facilité l'accès aux

interlocuteurs car nous avons obtenu leur contact direct (un numéro de téléphone idéalement) ainsi qu'un encouragement à répondre (direct ou indirect) par celui qui établissait le lien. De l'autre, cela nous aura aidée à trouver des interlocuteurs fort pertinents que nous n'avions pas nécessairement identifiés au préalable.

Tableau 1. Synthèse de la grille des entretiens semi-directifs

Étape	Objectif de connaissance
Ouverture	Présentation de fonction actuelle Retour sur parcours
Raconter la controverse	Récit / narrative propre de la controverse Perception de la temporalité, des événements marquants, des acteurs impliqués
Se raconter dans la controverse	Positionnement et argumentaire Motivations expliquant l'engagement dans la controverse Pratiques déployées et réflexivité sur ces pratiques
Raconter les autres dans la controverse	Représentation du réseau Perception des autres et de leurs pratiques Nature des relations
Clôture	Précisions à apporter ou thèmes non abordés Suggestion de contacts

Il y a eu une évolution de la grille entre les premiers et les derniers entretiens de chaque cas. Notamment pour le cas du parc éolien *offshore* en baie de Saint-Brieuc. Une fois le travail de documentation et de reconstitution de la controverse bien avancé (notamment grâce à l'apport des entretiens), la question de « Raconter la controverse » semblait moins essentielle. D'autant plus que presque systématiquement les interlocuteurs racontaient leur perception des événements de manière spontanée en deuxième partie d'entretien, « Se raconter dans la controverse ». Nous ne la posons donc plus explicitement dans les derniers entretiens. Nous avons aussi observé une sorte de méfiance, voire d'agacement de la part de certains interlocuteurs face à cette question car elle leur faisait penser que nous n'avions pas effectué un travail préalable de recherche.

c. Temporalité, modalités et échantillons

Si nous nous sommes appuyée sur la même grille d'entretien pour aborder nos deux terrains, la temporalité, les modalités et l'échantillon ont différé. Nous détaillerons donc ces composantes pour chacun des cas, distinctement.

Spécifions que la variation entre les échantillons de chaque cas est due à l'ampleur de la controverse, tant en termes de diversité d'acteurs qu'en termes de temporalité. Les deux échantillons sont présentés dans le Tableau 2 et le Tableau 3.

Il convient également de noter que nos échantillons n'ont aucune prétention à une quelconque représentativité, entendue d'un point de vue statistique. Nous avons cherché à obtenir autant que possible les discours d'acteurs issus des différentes catégories que nous avons identifiées. Des acteurs s'exprimant publiquement, de manière réitérée ont été privilégiés. Les échantillons ont été constitués en deux phases. La première s'est appuyée sur un travail de documentation, ainsi qu'un travail de veille numérique sur des sites d'actualité et les réseaux socio-numériques Facebook et Twitter. Sur ces derniers, nous avons collecté les publications sur une période de 4 mois, comprise entre novembre 2020 et février 2021, puis nous avons isolé les noms des utilisateurs et réalisé un calcul d'occurrence nous permettant d'identifier les acteurs les plus actifs. Ce sont eux que nous avons décidé de contacter dans un premier temps.

La deuxième phase a été basée sur la demande de contacts aux premiers interlocuteurs. En fin d'entretien, nous leur demandions de nous diriger vers des personnes au sein de leur réseau qu'ils estimaient pertinent de contacter pour l'étude. Dans cette deuxième phase, nous sommes également appuyée sur les entretiens menés, en relevant les acteurs nommés par nos interlocuteurs. Si la première phase a été lancée en amont, elle ne s'est pourtant pas arrêtée et s'est superposée à la deuxième tout au long de l'enquête. En effet, la veille informationnelle et numérique s'est poursuivie tout au long du travail d'enquête, afin d'identifier de nouveaux interlocuteurs, de suivre les avancées des controverses et de mieux cerner leurs particularités.

Tout de même, dans chaque cas il y a une surreprésentation de certaines catégories d'acteurs. D'une part, cela s'explique par l'hétérogénéité des profils de chaque catégorie, vis-à-vis par exemple de l'échelle géographique (local, régional, national, etc.) ou encore du positionnement politique (droite, gauche, etc.). D'autre part, cela peut venir d'un biais induit par la méthode « boule de neige » que nous avons adoptée –à savoir demander aux enquêtés de nous mettre en contact avec d'autres acteurs de la controverse jugés pertinents. Nous avons également constaté que les personnes engagées dans l'opposition étaient plus promptes à échanger avec nous.

Les treize entretiens de la controverse « Amazon » ont été menés entre mars et octobre 2021. Onze de ces entretiens ont d'ailleurs été menés dans la période comprise entre mars et juin 2021.

La totalité de ces entretiens a été conduite en ligne, par visio-conférence, ou par téléphone. Notre terrain a débuté entre fin 2020 et début 2021, période pendant laquelle les restrictions sanitaires liées à la pandémie du Covid-19 étaient encore en vigueur en France. Ces restrictions ont d'ailleurs pesé sur les acteurs de la controverse eux-mêmes, et cela ressort dans les entretiens. Les réunions et les manifestations ont par exemple été limitées, certains événements ont dû être reportés. La visio-conférence et les messageries privées sont devenus des outils centraux dans la communication entre acteurs de la controverse. Mais nous y reviendrons ultérieurement.

Lorsque les restrictions ont commencé à s'alléger, rendant un déplacement possible et facilitant d'éventuelles rencontres, nous avons envisagé de nous rendre sur le terrain. Or, cela n'a pu être réalisé en raison de contraintes personnelles. Puis, rapidement, nous avons débuté le deuxième terrain – celui lié à la controverse autour de l'implantation d'un parc éolien en baie de Saint-Brieuc.

Dans le cadre de la controverse « Amazon », les acteurs s'étant exprimé ou ayant déployé une pratique communicationnelle au sein de l'espace public, étaient bien plus nombreux que ceux de notre échantillon. Cependant, nous nous sommes rapidement aperçue qu'ils appartenaient à des catégories similaires : militants issus d'organisations distinctes ou des mêmes organisations, figures politiques en faveur et contre le projet, membres du soutien citoyen et journalistes de presse régionale et locale, ainsi qu'une correspondante locale. Évidemment, la répétition des entretiens auprès d'interlocuteurs issus de la même catégorie aurait été idéale. Cela a été le cas pour les militants, les journalistes et les hommes politiques. Cependant, nous avons rencontré des difficultés pour rentrer en contact avec certains acteurs. Ces difficultés se traduisant par une absence de réponse, malgré des relances plus ou moins nombreuses en fonction des acteurs ou des refus. Citons, par exemple, un membre du collectif composé par des riverains qui soutenaient le projet, les maires des communes concernées ou

encore deux journalistes de médias régionaux. Et bien évidemment, Amazon, l'entreprise derrière le projet.

Tableau 2. Détail de l'échantillon d'entretiens pour la controverse « Amazon »

Modalité	Catégorie d'interlocuteur	Fonction
En ligne	Sphère politique	Conseiller Municipal (parti citoyen, gauche)
En ligne	Sphère politique	Conseiller Régional (droite)
En ligne	Sphère militante	Syndicaliste régional
Téléphone	Sphère militante	Activiste régional
En ligne	Sphère militante	Association locale
En ligne	Sphère militante	Association locale
En ligne	Sphère militante	Association locale
En ligne	Sphère militante	Militant régional
Téléphone	Sphère médiatique	Journaliste PQR
Téléphone	Sphère médiatique	Journaliste PHR
En ligne	Sphère médiatique / citoyenne	Correspondant local
Téléphone	Sphère citoyenne	Riverain

Controverse « Saint-Brieuc »

Pour le cas « Saint-Brieuc », les dix-neuf entretiens ont été réalisés selon différentes modalités – par téléphone (5), en ligne (4) ou en présentiel (9) – entre mai 2021 et novembre 2022.

Les difficultés d'accès à certains interlocuteurs expliquent en grande partie le temps plus long entre le premier et le dernier entretien, ainsi que l'espacement entre ceux-ci. Pour Saint-Brieuc, deux visites dans la région nous ont permis de rencontrer un grand nombre d'interlocuteurs en présentiel. La plupart des entretiens se sont tenus dans des lieux publics, cafés, bar-tabacs ou restaurants. Deux entretiens se sont tenus dans les lieux de travail (bureaux) des interlocuteurs, un autre lors d'un événement et un dernier en plein air, devant un port de pêche. Ces configurations ont évidemment présenté un inconvénient majeur : l'enregistrement y est fortement pollué par des bruits de fond, rendant le travail de transcription plus lourd. Les lieux ont été choisis par les interlocuteurs, d'une part parce que nous ne connaissions pas les communes où ils se trouvaient, et d'autre part car cela nous a paru plus cohérent avec notre stratégie de mettre les enquêtés en confiance.

Précisons ici que deux des entretiens réalisés sur place se sont avérés être des échanges à trois. À deux reprises, alors que nous avons convenu d'un rendez-vous avec un acteur identifié au cours de notre veille, celui-ci est venu avec un accompagnant, issu du même milieu et aussi engagé dans la communication de la controverse, qui a donc pris part à l'entretien.

La controverse de Saint-Brieuc, nous l'avons préalablement signalé, s'étale sur plus d'une décennie. Elle a naturellement mobilisé un plus grand nombre d'acteurs aux profils plus diversifiés. Dans la période que nous avons choisi d'étudier, qui va de septembre 2020 à juin 2022, nous avons repéré des acteurs issus de la sphère politique (locale, régionale et nationale), des acteurs socio-économiques (énergie, pêcheurs, comité de pêche, coopératives de pêche), des acteurs étatiques (gouvernement, préfecture, préfecture maritime), des médias (locaux, régionaux et nationaux ; audiovisuel public ; presse indépendante et web), une documentaliste indépendante, des militants (locaux et nationaux) et des scientifiques. Nous avons réussi à échanger avec des interlocuteurs de chacune des catégories citées, hormis les chercheurs et/ou chargés d'étude. Or, tous les acteurs repérés ne sont pas présents dans notre échantillon. Certains ont exprimé un refus de participer à l'étude, par exemple le promoteur du projet, d'autres (la plupart), n'ont pas répondu à nos sollicitations.

Dans le cas de Saint-Brieuc, le contact des interlocuteurs, notamment en phase initiale du travail empirique, s'est avéré difficile. Nous expliquons cela par la tension politique de la controverse au moment où nous tentions de l'approcher, c'est-à-dire au printemps 2021. Un premier entretien concédé en mai 2021 nous a permis de confirmer ce ressenti. Notre première interlocutrice a fait état d'une situation politiquement délicate et a refusé de répondre à certaines questions, jugeant que les informations relatives aux pratiques info-communicationnelles étaient « confidentielles ». Les entretiens qui ont suivi en juillet 2021, notamment réalisés sur place, ont fini de confirmer ce que nous avons ressenti. La totalité des interlocuteurs a confirmé la sensibilité politique du cas, exacerbé par le début des travaux (mai 2021) et l'approche des élections régionales et départementales (juin 2021), peu éloignées des élections présidentielles (avril 2022). Cette sensibilité explique également pourquoi un grand nombre de nos interlocuteurs a souhaité garder l'anonymat. Certains acteurs ayant refusé la participation ont exprimé le caractère confidentiel des informations relatives à leur communication autour de la controverse. Certains ne nous ont jamais répondu, d'autres ont répondu pour décliner sans fournir quelque explication. Pourtant, nous avons retrouvé certains éléments de réponse dans le discours des personnes avec qui nous nous sommes entretenue. Par exemple, nous avons

compris qu'un des journalistes ayant refusé de nous parler avait été agressé et menacé par des acteurs de la controverse. Sa rédaction l'avait mis en retrait du dossier.

Le contact s'est avéré particulièrement difficile auprès des figures issues de la sphère politique, qu'elle soit locale, régionale ou nationale. Nous n'avons réussi qu'à obtenir l'accord de deux personnes, toutes deux siégeant au conseil de la région Bretagne. Aucun maire des communes de l'agglomération de Saint-Brieuc n'a répondu à nos sollicitations et nos relances. Il en fut de même pour les préfetures concernées par le dossier, les figures politiques nationales et européennes. Les entretiens que nous avons menés avec des acteurs issus d'autres mondes sociaux nous ont aidé à comprendre que le silence des acteurs politiques était généralisé dans cette controverse. Nous y reviendrons ultérieurement.

Tableau 3. Détail de l'échantillon d'entretiens pour la controverse « Saint-Brieuc »

Modalité	Catégorie d'interlocuteur	Fonction
Téléphone	Sphère politique	Conseiller Régional (extrême droite)
En ligne	Sphère politique	Conseiller Régional (parti citoyen – « gauche écologiste »)
En ligne	Sphère militante / associative	Militante association écologiste
Présentiel	Sphère militante / associative	Chargée de communication ONG nationale
Téléphone et présentiel	Sphère militante / associative	Militante association locale
Présentiel	Sphère médiatique	Journaliste PQR
Présentiel	Sphère médiatique	Chef de rédaction PQR
En ligne	Sphère médiatique	Chef de rédaction PQR
Présentiel	Sphère médiatique	Journaliste PHR
Présentiel	Sphère médiatique	Journaliste PQN
En ligne	Sphère médiatique	Journaliste presse en ligne indépendante
Téléphone	Sphère médiatique	JRI audiovisuel public
Téléphone	Sphère médiatique	Documentaliste et productrice indépendante
Téléphone	Industrie énergétique	Chargée de communication
Présentiel	Univers pêche professionnelle	Marin-pêcheur, armateur
Présentiel	Univers pêche professionnelle	Marin-pêcheur, armateur
	Univers pêche professionnelle	Commerçante
Présentiel	Univers pêche professionnelle	Commerçante
	Univers pêche professionnelle	Marin-pêcheur, armateur, président de coopérative
Présentiel	Univers pêche professionnelle	Chargé de mission

d. Transcription et anonymisation

L'ensemble des entretiens a été enregistré avec l'accord explicite des interlocuteurs. Ces enregistrements ont été transcrits dans leur intégralité en combinant diverses méthodes. La plus grande partie des transcriptions a été retranscrite « à la main », d'autres ont été assistées par logiciel (*Trint* ou Office 360), suivies d'une réécoute pour vérification et ajustement. Pour ces deux logiciels, nous avons pris le soin de supprimer les premières minutes des enregistrements pendant lesquelles les acteurs se présentaient. Et ce, afin de préserver leur anonymat, les enregistrements étant fournis à des plateformes dont la gestion de données *a posteriori* nous est inconnue. Enfin, nous avons réitéré nos échanges avec deux interlocutrices à quelques mois d'écart des premiers entretiens.

Certains enquêtés ont explicité leur souhait de rester anonymes. Nous avons donc opté pour l'anonymisation de l'ensemble des entretiens afin de garantir une homogénéité dans l'analyse. Nous ne citons aucun patronyme et évitons de donner des détails trop précis sur leur fonction qui pourraient faciliter leur identification. Cela nous a en partie amenée à effectuer un travail de catégorisation des interlocuteurs afin que l'on puisse tout de même les situer dans un contexte social plus large, et dans la controverse. Notre catégorisation voulait aussi dépasser la binarité pour-contre, trop évidente dans l'étude d'une controverse. La typologie et la démarche suivie seront présentées dans le Chapitre 7.

1.1.2 Observations d'inspiration ethnographique en ligne et hors ligne

Même si les données collectées à travers ces observations peuvent être qualifiées de « secondaires », elles ont été d'une importance majeure dans l'appréhension de chaque controverse, dans les dynamiques relationnelles qui les animent et dans l'interprétation des résultats. Ces données nous ont permis d'effectuer une sorte de contrôle ou vérification des autres données obtenues *via* les entretiens, la collecte *via* les API des plateformes socio-numériques et les contenus médiatiques. Elles ont donc nourri les observations issues des analyses qualitatives et quali-quantitatives.

Les données sont issues d'observations menées, soit en ligne, soit lors de nos déplacements sur le territoire de la controverse de « Saint-Brieuc ». L'objectif premier était pour nous de nourrir notre compréhension des controverses, des pratiques communicationnelles et des rapports de force à l'œuvre. Nous explicitons ici nos manières de procéder ainsi que les apports de ces observations, à la fois « outils de découverte et de vérification » (Weber et Beaud, 2003). Le Tableau 4 recense l'ensemble des observations menées.

Tableau 4. Observations en ligne et hors-ligne menées pour les deux cas d'étude

Cas	Observation (lieu, situation, etc.)	Modalité	Date
Amazon	Facebook, Twitter et Instagram ¹⁷	En ligne	Novembre 2020 – Mars 2022
	Sites web institutionnels et associatifs	En ligne	Novembre 2020 – Mars 2022
	Réunion en ligne du collectif Stop Amazon 44	Visioconférence	Mai 2021
	Réunion en ligne du collectif ANINA	Visioconférence	Mai 2021
St-Brieuc	Facebook, Twitter	En ligne	Novembre 2020 – Juin 2022
	Sites web institutionnels et associatifs	En ligne	Novembre 2020 – Juin 2022
	Multi-site baie de St-Brieuc (St-Brieuc, Plérin, Saint-Quay-Portrieux, Erquy, Cap d'Erquy)	Sur place	Juillet 2021 (5j)
	Multi-site baie de St-Brieuc (St-Brieuc, Saint-Quay-Portrieux, Hillion)	Sur place	Juillet 2022 (3j)
	Visite guidée Réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc	Sur place	Juillet 2022
	Visité guidée du port de pêche et criée de Saint-Quay-Portrieux	Sur place	Juillet 2022

a. Observations ethnographiques situées

Cas « Amazon »

Dans le cas « Amazon », notre impossibilité de nous rendre sur le territoire dans lequel se déployait la controverse nous a obligée à nous limiter à des observations en ligne. Ainsi, nous avons pu assister à distance à deux réunions tenues par deux collectifs d'opposition au projet « Stop Amazon 44 » et « ANINA » le 25 mai 2021. Au-delà de nos contraintes personnelles, les restrictions sanitaires imposées pour contrer la pandémie du Covid 19 ont obligé les collectifs à tenir les réunions par visio-conférence. Nous avons donc assisté à une expérience entièrement dématérialisée.

Ces deux réunions avaient pour objet l'organisation d'une manifestation contre le projet d'installation d'Amazon à Montbert. Nous en avons pris connaissance par l'intermédiaire des interlocuteurs auprès de qui nous avons mené des entretiens et leur avons demandé s'il était possible de s'assister à ces réunions. Après avoir obtenu l'accord des différents membres des collectifs, les liens des visio-conférences nous ont été transmis. Lors du lancement des deux réunions, nous avons été invitée à nous présenter ainsi que le travail de recherche qui expliquait notre participation. Dans les deux cas, aucune question ou réaction n'a été émise par les

¹⁷ Pour les deux cas, une liste détaillée des principaux espaces observés sur les réseaux socio-numériques et une sitographie sont disponibles en Annexe 10.

participants (nous en avons rencontré certains préalablement en entretien). Par la suite, nous avons coupé caméra et micro afin d'éviter au maximum de perturber les échanges et d'influencer les interactions.

D'une part, ces deux observations nous ont permis de mieux appréhender la dynamique relationnelle qui animait chacun des collectifs. En observant les interactions en temps réel, nous avons pu repérer des rapports de force et des hiérarchies dont certains nous avaient échappés lors des entretiens. Cela a également été l'occasion de confirmer certaines perceptions que nous avions, notamment émanant des discours de nos interlocuteurs. À titre d'exemple, l'un d'eux (A11) avait insisté en entretien sur le caractère « collectif » dudit processus, soulignant l'horizontalité des rapports. Alors que nous supposions une absence d'horizontalité entre les membres du collectif, nous voulions confronter le discours de l'enquêté avec notre perception propre de la situation par le biais de l'observation. En somme, les réunions représentaient pour nous des terrains d'observation féconds pour discerner les mécanismes relationnels qui sous-tendaient le processus de production d'un discours commun (communiqué de presse, publication Facebook, prise de parole médiatique, etc.).

Outre les interactions en soi, nous avons pu également observer les usages des plateformes de visio-conférence par les différents acteurs. Par exemple, nous avons pu constater que, pour le collectif « Stop Amazon 44 », des habitudes s'étaient déjà installées. Les visio-conférences étant courantes au sein du groupe, les participants semblaient connaître les codes de prise de parole ou encore les modalités de vote. Ces deux observations nous ont ainsi également apporté des éléments de compréhension d'une pratique info-communicationnelle qui s'était installée plus ou moins sur toute la durée de la controverse.

Nous avons pris des notes aussi détaillées que possible concernant notamment : les modalités d'interaction entre acteurs *via* les plateformes et la répartition de la parole, les thématiques abordées, les négociations à l'œuvre, les informations concernant l'avancée de la controverse.

Cas « Saint-Brieuc »

Pour notre deuxième terrain, nous avons été en mesure de nous déplacer sur le territoire concerné, à savoir la baie de Saint-Brieuc, et ce à deux occasions à un an d'écart. La réitération

de l'expérience pose à notre avis un double avantage : l'approfondissement et la vérification. Weber et Beaud l'expriment ainsi :

« Vous pouvez effectuer une première description d'un lieu en tout début d'enquête, puis une seconde à la fin de votre enquête. Entre les deux votre familiarité avec le terrain d'interconnaissance aura transformé vos perceptions ». (2003, p. 167)

Notre premier déplacement a eu lieu au début du mois de juillet 2021, et s'est étalé sur cinq jours. Les mois précédant notre arrivée avaient été marqués par des événements importants, notamment : le lancement du chantier du parc éolien par le promoteur ainsi que les mobilisations d'opposition en terre et en mer début mai ; un accident de chantier entraînant l'endommagement du matériel (perceuse du bateau foreur, qui creusait les fonds marins) et des fuites d'huile en mer ; l'interpellation, par les forces de l'ordre lors de mobilisations, de certains pêcheurs opposés au projet; le lancement par l'industriel des compensations financières pour les pêcheurs actifs dans la zone du parc. Il nous semble tout à fait pertinent d'affirmer que nous nous rendions sur le terrain lors d'une période charnière de la controverse, à un moment où les crispations entre porteurs du projet et opposants atteignaient un niveau très élevé.

Ce premier déplacement nous a tout d'abord et naturellement permis de découvrir le territoire. Dans la démarche d'observation sociologique proposée par Weber et Beaud, « les trois quarts de l'observation se jouent dans un bon repérage spatio-temporel » (*ibid.*, p. 158). En effet, nous avons pu appréhender plus précisément l'étendue du territoire concerné et mieux cerner la répartition des communes pour lesquelles nous avions jusqu'alors uniquement des références cartographiques. Pour nous, ce repérage a été important pour comprendre les rapports entre acteurs, fortement influencés par la distance géographique. Nous y reviendrons ultérieurement. Comme nous l'avons souligné dans la sous-partie dédiée aux entretiens, nous avons souhaité rencontrer les différents interlocuteurs dans leurs communes de résidence ou d'activité professionnelle afin de mieux cerner leur environnement. Ainsi, nos déplacements pour rencontrer ces interlocuteurs, tout comme les déambulations entre deux entretiens, nous ont amenée à nous déplacer entre les communes de Saint-Quay-Portrieux à l'Ouest de la baie et le Cap d'Erquy, situé sur la partie Est (voir carte en Figure 1). Nous avons ainsi parcouru, *via* des trajets décousus en transports en commun et à pied, près de 50 km.



Figure 1. Carte de la baie de Saint-Brieuc et communes environnantes. Les zones Natura 2000 et du parc éolien sont approximatives (via Framacarte et OpenstreetMap)

Weber et Beaud nous rappellent que les lieux « sont à la fois le cadre et le produit d’interactions sociales. [...] Ils portent la marque des événements qui s’y sont déroulés et ces événements, réciproquement, leur doivent quelque chose » (*ibid.*, p. 169). Nous rendre sur les communes d’Erquy et Saint-Quay-Portrieux, hauts lieux des mobilisations et des négociations, nous a semblé en ce sens essentiel afin de nous imprégner des ambiances de chaque lieu, de cerner leurs singularités, repérer leurs différences et nourrir ainsi la compréhension des rapports entre acteurs, et les variations dans leurs positionnements. Un carnet de terrain « papier », dans lequel nous tentions de consigner un maximum d’observations, nous a accompagnée lors de tous nos déplacements.

Le deuxième déplacement s’est effectué à la fin du mois de juillet 2022 et s’est étalé sur une période plus courte que le précédent (3 jours). La trajectoire de la controverse avait peu évolué depuis notre premier déplacement, mais les tensions entre partisans et opposants s’étaient quelque peu apaisées. Le chantier avait repris au mois de mars, suite à une période de mise en veille de près de six mois, correspondant à la période de pêche de la coquille Saint-Jacques. Au moment où nous nous sommes rendue sur place, les chantiers sur terre comme en mer avaient bien avancé, même si les éoliennes n’étaient pas encore posées.

Lors de ce deuxième déplacement sur le terrain, nous avons rencontré moins d'interlocuteurs que l'année précédente. Or, étant déjà un minimum familiarisée avec le territoire, nous en avons profité pour aller un peu plus loin dans la compréhension de celui-ci. Nous avons donc contacté des interlocuteurs qui n'étaient pas actifs dans la controverse mais qui pouvaient nous transmettre les informations contextuelles qu'il nous semblait nécessaire d'obtenir avant d'analyser les entretiens. Ces deux rencontres se sont effectuées sur des sites spécifiques que nous tenions à découvrir car ils se trouvaient au cœur de la controverse. Les échanges n'ont pas fait l'objet d'une transcription et n'ont pas suivi une grille d'entretien. En conséquence, nous ne les considérons pas comme des entretiens sociologiques. La prise de notes s'est effectuée une fois les interactions terminées, en suivant une méthodologie plus proche de l'observation telle que décrite par Florence Weber et Stéphane Beaud (Weber et Beaud, 2003).

Nous avons rencontré une première interlocutrice, naturaliste, qui nous a accompagnée lors d'une visite de la réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc : la plus grande réserve naturelle en Bretagne, située au cœur de la baie (la commune de Hillion étant en plein cœur), hébergeant de nombreuses espèces d'oiseaux migrateurs. La menace que pourrait représenter le parc sur la biodiversité de la baie étant un argument souvent rencontré dans le discours oppositionnel, nous avons souhaité obtenir de plus amples informations sur celle-ci. Nous avons réalisé une deuxième visite autour du port de Saint-Quay-Portrieux et de sa criée, accompagnée par une interlocutrice proche du monde de la pêche. Les professionnels de la pêche exerçant leur activité au sein de la baie de Saint-Brieuc sont, nous y reviendrons, des acteurs majeurs de la controverse. Or, nous ne possédions que très peu de connaissances sur cette activité. Cette visite et cette discussion plus ou moins informelles nous ont permis de mieux comprendre un certain nombre de choses que nous avons vu surgir dans nos observations en ligne et entretiens, et qui nous échappaient totalement jusqu'alors. Enfin, ce deuxième déplacement sur le terrain a été l'occasion de discuter avec des personnes « lambda » habitant le territoire, au sujet du parc éolien. Si l'information issue de ces échanges informels n'est pas exploitable en tant que donnée de recherche, elle a également contribué à favoriser notre immersion et à enrichir notre appréhension du territoire.

En somme, l'ensemble de ces observations nous a permis de récolter des données périphériques car ne faisant pas l'objet de protocoles de recueil ou d'analyses scientifiques

spécifiques, mais essentielles à la compréhension des cas d'étude et nécessaires à une interprétation fine des résultats.

b. Observations en ligne

Nous ne pouvons affirmer qu'une véritable observation ethnographique ait été réalisée sur les réseaux socio-numériques ou d'autres espaces numériques tels que des sites web. Weber et Beaud (*op. cit.*) définissent l'observation ethnographique comme un « *triple travail de perception, de mémorisation et de notation [qui] relève du savoir-faire et de la technique* » (p. 139). Or, les observations que nous avons conduites ne s'inscrivent dans aucun protocole méthodologique précis et rigoureux préalablement établi et « *l'observation sans armes est vide* » (p. 144) précisent les auteurs. Pour autant, dans la conduite de ces observations, nous n'avons pas été entièrement désarmée. Un cadre théorique et une problématique avaient été au moins partiellement posées, et des terrains d'enquête délimités. Nous parlerons donc d'observations en ligne, préférant ne pas nous inscrire dans le courant ethnographique qui aurait selon nous nécessité davantage de rigueur dans la collecte des données, ainsi qu'un modèle d'analyse spécifique.

Les observations en ligne, pour les deux cas, ont suivi des processus similaires. Ces observations que nous pouvons qualifier de périodiques voire de sporadiques se sont déroulées tout au long de notre période d'étude, débutant pendant la période de veille réalisée en amont du choix des controverses à étudier. Ces observations ont été principalement réalisées sur divers espaces au sein des réseaux socio-numériques Facebook, Twitter et pour le cas « Amazon » Instagram, ainsi que sur des sites web de certains des principaux acteurs des controverses. Tout au long de la période d'étude, nous avons de manière plus ou moins irrégulière consulté lesdits espaces numériques et ce, dans un double objectif. Le premier étant d'améliorer notre appréhension des controverses, d'identifier les différents acteurs impliqués ainsi que leurs positionnements et leurs pratiques. C'est par exemple en parcourant Facebook après avoir saisi les mots clés « Amazon Montbert » que nous avons découvert le groupe tout récemment créé « Oui à Amazon pour Montbert » qui se transformerait par la suite en collectif citoyen de soutien au déploiement du projet. Nous y sommes revenue de temps à autre et l'avons vu croître, avons repéré les ambitions des membres de passer à l'action en dehors de la plateforme. Le deuxième objectif était de suivre l'avancée des controverses, d'observer les relations qui se construisaient et les pratiques qui se déployaient sur ces espaces au fur et à mesure que les controverses avançaient.

Si l'observation n'a pas suivi un protocole spécifique, nous avons tout de même procédé à la création d'un carnet de terrain sous la forme d'un tableau. Dans celui-ci, nous avons consigné les différents espaces repérés ainsi que des constats issus de l'observation. Nous avons également noté les questionnements qui se dégagent de certains de ces constats et les pistes de recherche qui se dégagent. Ce tableau a fortement nourri notre reconstitution des controverses et nous a également aidée à affiner nos questions lors des entretiens ainsi qu'à construire notre modèle d'analyse thématique, sur lequel nous reviendrons dans les pages qui suivent.

1.1.3 « Examining » ou la collecte documentaire

Nous avons collecté une diversité de données soit en ligne, soit hors-ligne, notamment par l'intermédiaire de nos interlocuteurs et nos déplacements sur le lieu de la controverse de « Saint-Brieuc ». Ce corpus s'est construit au fur et à mesure que nous avançons dans le terrain, sans qu'une méthodologie de recueil précise ne soit mise en place.

La collecte de ces données a été réalisée entre le mois de novembre 2020 pour les deux controverses – date à laquelle nous avons débuté la veille ayant pour but d'identifier nos cas d'étude – et le mois de mars 2022 pour le cas « Amazon » et juin 2022 pour le cas « Saint-Brieuc ». Pour « Amazon », la date de fin de recueil des données correspond à une baisse significative d'activité médiatique et sur les réseaux socio-numériques autour d'une controverse clôturée à l'automne 2021 lorsqu'Amazon décide d'abandonner son projet de construction d'un entrepôt géant et que les élus locaux se penchent sur de nouvelles pistes pour l'aménagement de la friche convoitée. Pour « Saint-Brieuc », le recueil s'est achevé à la fin de l'été 2022, en parallèle de la conclusion des entretiens, alors que nous entrons en quatrième année de thèse et souhaitons nous consacrer aux analyses.

Il nous semble que la documentation recueillie et les observations sont intrinsèquement liées : que ce soit en ligne ou sur le terrain, la plus grande partie de la collecte de documents s'est effectuée au cours des observations. D'autres documents nous sont parvenus à la suite des entretiens réalisés avec certains interlocuteurs. Généralement, nous avons explicitement demandé à obtenir des documents cités par nos interlocuteurs. Il nous est arrivé à deux occasions de revenir vers certains interlocuteurs quelques semaines ou mois après l'entretien pour demander des compléments. Cette partie du corpus s'est donc constituée « au fil de l'eau ».

Tout comme les observations, ces données ont agi tel des éléments de contrôle des autres jeux de données, et nous ont apporté une meilleure compréhension de nos cas d'étude. Dans la mesure où ces documents sont des produits discursifs émanant de divers acteurs impliqués dans la controverse, ils sont la trace d'un cadrage des événements. Même si aucun travail de codage thématique n'a été effectué sur la base de ces données, ils ont contribué à l'appréhension des analyses lexicométriques, à l'interprétation des classes thématiques obtenues *via* les analyses de type CHD¹⁸. Ces documents ont également rapporté à certaines occasions des compléments aux discours des interlocuteurs recueillis en entretien et nous ont permis de cerner des objets dont il était question lors des échanges. Enfin, ces documents ont été des sources précieuses d'informations, notamment techniques et difficiles à appréhender, nous permettant de reconstituer les trajectoires des controverses. Cela est particulièrement saillant dans le cas « Saint-Brieuc », la controverse ayant débuté plus de dix ans avant que notre enquête soit lancée. L'Annexe 10 regroupe l'ensemble des documents recueillis.

1.2 Mobiliser les *digital methods* pour collecter des traces numériques

Dès lors que nous souhaitions étudier la circulation des cadrages, il nous fallait étudier plusieurs arènes d'expression. L'arène médiatique nous est apparue comme une évidence car elle représente ce lieu autour duquel les professionnels du journalisme tentent d'ériger des frontières. Il nous fallait ensuite choisir des arènes déployées au sein de plateformes socio-numériques puisque c'est leur rôle et leur place dans l'objet FIL qui nous intéresse. Nous nous sommes décidée pour Facebook et Twitter pour diverses raisons. La première émane du terrain : il s'agit des deux RSN les plus souvent mentionnés par nos interlocuteurs et là où nous avons identifié la plus grande activité autour de nos deux controverses. La deuxième est pragmatique : la collecte des données au sein de ces plateformes nous était accessible. Nous y reviendrons.

1.2.1 La collecte des « traces » sur les plateformes numériques

Nous avons ici mobilisé des approches de collecte de type *digital methods*. Les données issues de Facebook et Twitter ont été extraites *via* les API (« application programming interfaces », ou interface de programmation d'application) de chaque plateforme, accessibles *via* l'outil CrowdTangle pour Facebook (propriété de Méta) et du logiciel 4CAT Capture and

¹⁸ Classification hiérarchique descendante ; nous décrirons le procédé ultérieurement.

Analysis Toolkit pour Twitter (outil libre). Nous y reviendrons plus en détail dans les sous-parties qui suivent. Parmi les données recueillies, on compte notamment les textes des publications Facebook ou des tweets¹⁹, le nombre de partages ou de retweets pour chaque publication, et bien entendu le nom des pages/groupes ou utilisateurs étant à l'origine des publications, tweets ou articles.

a. Facebook

Lorsque nous avons débuté notre collecte de données sur Facebook, nous n'avions pas connaissance d'un logiciel ou d'un outil permettant de recueillir de « grands » jeux de données de manière « automatisée ». Nous avons donc commencé la collecte « à la main » : nous « parcourions » Facebook à la recherche de sites, pages ou groupes rattachés à nos cas d'étude pour ensuite collecter les publications dans lesquelles il était question de nos cas d'étude. Nous prenions des captures d'écran des publications qui s'y trouvaient et copions le texte associé. Nous enregistrions également le lien URL menant vers la publication relevée ainsi que le lien URL intégré, le cas échéant, à la publication (typiquement renvoyant vers un site web externe à la plateforme). Quand le format de la publication était une image nous la téléchargeions. Nous consignions aussi le nombre de mentions « j'aime » et de partages associés à chaque publication. Nous procédions ainsi quotidiennement dans un double objectif : ne rien rater et éviter de voir les publications s'amasser, rajoutant ainsi de la difficulté à notre recueil (en devant aller plus loin dans l'historique).

Or, très rapidement après le lancement de cette première méthode de collecte, nous avons découvert l'existence de CrowdTangle, une plateforme rachetée par Méta (la maison mère du réseau social Facebook) en 2016, proposant initialement à des professionnels au sein d'entreprises médiatiques partenaires, d'accéder à des données de performance des contenus publiés sur Facebook, Instagram et Reddit, ainsi que des outils d'analyse de ces données. En 2019, la plateforme a lancé un service dédié à la recherche académique. La découverte de cet outil a donc changé la donne, facilitant, optimisant et élargissant la collecte. Pourtant, si le premier travail de collecte que nous avons mené pendant près de quatre semaines s'est avéré chronophage, il n'a pourtant pas été stérile, loin de là. Il nous a en effet permis de nous familiariser avec nos « terrains » au sein du réseau social. Si nous ne pouvons pas qualifier, à

¹⁹ Par « publication » et « tweet », nous entendons chaque contenu publié respectivement sur Facebook et Twitter

proprement parler, cet exercice d'observation ethnographique en ligne, cette méthode de collecte nous a du moins permis de commencer à repérer des usages.

Afin de pouvoir utiliser l'interface de CrowdTangle en tant que chercheuse, il a d'abord été nécessaire de faire une demande d'accès au nom de notre unité de recherche de rattachement, le Lerass. Une fois que l'unité a obtenu l'accès, une invitation nous a été transmise *via* notre profil préexistant sur le réseau socio-numérique Facebook, afin de nous associer à au compte utilisateur du laboratoire. Une fois connectée à l'interface, nous nous sommes servie de la fonctionnalité dite « Search ». Concrètement, il s'agit d'un moteur de recherche permettant d'accéder à des publications Facebook dont le statut est « public », c'est-à-dire visible par tout le monde, *via* l'utilisation de mots clés. Ce moteur de recherche dispose de plusieurs paramètres de filtrage (la période de collecte souhaitée, le format, le type d'espace, etc.) permettant d'afficher des publications issues de profils vérifiés²⁰, pages et groupes dont le statut est aussi « public ».

Cette nouvelle méthode de collecte présente divers avantages. D'abord, la collecte est automatisée. Il suffit de demander à la plateforme d'envoyer à notre adresse mail institutionnelle un tableau au format .csv contenant toutes les données souhaitées. Ce tableau comprend une quarantaine de variables pour chaque publication. Ensuite, l'outil « Search » permet d'accéder à l'historique des plateformes sans devoir « scroller » sur chaque espace étudié pour retrouver des publications antérieures à la date de la collecte. De plus, puisque la recherche sur cet outil se fait par mot clé, des résultats qui avaient échappé à notre collecte manuelle ont émergé.

Nos deux jeux de données dits « Facebook Saint-Brieuc » et « Facebook Amazon » ont été entièrement collectés *via* cette interface. Nous n'avons pas intégré les premiers éléments de collecte, principalement car ils faisaient doublon avec les données issues de Crowdtangle. Cependant, comme nous l'avons précisé, nos premières données récoltées « à la main » nous ont servi à appréhender notre terrain numérique et ont contribué à l'interprétation des résultats.

²⁰ Sur le «Help Center» de la plateforme Facebook, les « profils vérifiés » sont ainsi décrits : « *A Facebook Page or profile with a verified badge next to it now indicates that Facebook has confirmed that it is the authentic presence for that person or brand.* » in <https://www.facebook.com/help/196050490547892>

Tableau 5. Critères de recherche pour collecte de publications Facebook via l'interface CrowdTangle

Cas	« Saint-Brieuc »	« Amazon »
Mots clés	<ul style="list-style-type: none"> - Iberdrola saint-brieuc - Ailes Marines - éolien saint-brieuc - éolien saint-brieuc - éolien baiedesaintbrieuc - erquy éolien - coquilles éolien - off-shore saint-brieuc - parc marin saint-brieuc 	<ul style="list-style-type: none"> - amazon montbert - amazon loire atlantique - stopamazon44 - amazon grand lieu commune
Période	1 ^{er} septembre 2020 – 30 juin 2022	1 ^{er} septembre 2020 – 31 mars 2022
Filtres	Source : pages, groupes et profils vérifiés Langue : français	

Si la collecte automatisée via CrowdTangle comportait d'énormes avantages, il convient tout de même de souligner sa principale limite, qui est d'abord d'ordre pragmatique. En effet, la plateforme s'appuie sur une base de données composée par des comptes qu'elle considère « influents²¹ » selon des critères de performance dont seuls le nombre de mentions « j'aime » ou d'abonnés (pour les pages et profils vérifiés) et membres (pour les groupes) sont spécifiés. Au premier trimestre 2023, on retrouve la mention suivante dans la section « Help » du site institutionnel crowdtangle.com :

“Facebook: 7M+ Facebook pages, groups, and verified profiles. This includes all public Facebook pages with more than 25K Page Likes or Followers (automated via API), all public Facebook groups with 95k+ members, all US-based public groups with 2K+ members, and all verified profiles”.

Cela n'exclut pas de fait, par exemple, les pages ayant moins de 25 mille abonnés. Cependant, elles seront minoritaires. Et les critères de performance qui expliquent leur présence sur la plateforme ne sont pas spécifiés. Toujours selon les informations disponibles sur la section « Help » du site institutionnel, 99,64% des pages ayant plus de 25 mille abonnés (ou mentions « j'aime ») sont incluses dans la base de données, contre 7,86% des pages comportant 500 ou moins abonnés. Notre échantillon est donc forcément soumis à ce biais. De nombreux

²¹ Selon l'expression « Influential accounts » utilisée sur le site institutionnel de la plateforme Crowdangle : <https://help.crowdtangle.com/en/articles/1140930-what-data-is-crowdtangle-tracking>

contenus et/ou des « espaces » au statut « public » ont pu nous échapper. Inversement, des contenus issus d'espaces moins pertinents au vu de notre étude ont pu être recueillis.

Dans le cas de la controverse « Amazon », nous avons tenté de pallier partiellement cette limite en intégrant « manuellement » (comme nous l'avons fait au début de notre collecte) les publications du groupe « Oui Amazon pour Montbert », qui comportait au début de l'année 2022 moins de 3 mille membres qui pourtant, nous le verrons plus tard, deviendront des acteurs d'envergure dans la controverse.

La plateforme CrowdTangle ne permet pas non plus d'accéder à des publications du type « stories », des publications éphémères dont la durée de publication est limitée ainsi qu'à celles publiées au sein des espaces « Events ». L'interprétation de nos résultats tient en compte ces limitations.

Le Tableau 6 synthétise les données textuelles issues des publications Facebook pour chaque cas d'étude *via* la méthode que nous venons de décrire.

Tableau 6. Publications et espaces Facebook inclus dans les jeux de données collectés via l'interface CrowdTangle

Cas	« Saint-Brieuc »	« Amazon »
Nombre de publications	3 411	1 907
Nombre « d'espaces » au statut « public » (pages, groupes ou profils vérifiés)	655	624

Afin de traiter nos données collectées de Facebook et dans l'objectif de faciliter la comparaison des deux cas, nous avons également créé des catégories pour les utilisateurs Facebook, alignées sur celles de notre typologie d'acteurs (présentée en **Chapitre 7**). Pour ce faire, nous nous sommes appuyée sur deux variables de notre jeu de données : « *Page Category* » et « *Page description* ». La première renvoie à la catégorisation opérée par Facebook. En effet, dès lors que l'on crée une page, un groupe ou un profil sur la plateforme, on doit sélectionner une des catégories proposées par celle-ci. L'utilisateur peut choisir parmi des éléments prédéfinis, mais ne peut pas créer des nouvelles propositions. La deuxième variable renvoie aux descriptions que chaque utilisateur choisit d'inscrire (ou non) dans la section « à propos » de la page. L'utilisateur est ici libre de proposer son propre texte. Évidemment, ces variables sont uniquement valides pour les espaces d'expression dits « pages ». Ainsi, pour les

espaces « groupes » et « profils », nous sommes allées chercher les informations directement sur les comptes utilisateurs. Toutes les descriptions ne sont pas uniformément étoffées. Nous avons donc également basé notre catégorisation sur des observations des contenus publiés.

Une autre considération importante concerne les « groupes » Facebook. Lorsqu'elles sont publiées au sein de groupes Facebook, les publications ne sont pas attribuées à des utilisateurs individuels (comme ce serait le cas pour les publications issues de profils personnels publics ou de pages rattachées à une organisation). Le tableau de résultats que nous obtenons, associe donc lesdites publications aux groupes qui les contiennent. Autrement dit, le groupe apparaît dans notre jeu de données comme l'auteur de la publication, au détriment de l'identité de l'utilisateur. Ainsi, le groupe Facebook sera traité comme un collectif d'utilisateurs homogène.

Enfin, par un souci de clarté, nous emploierons le terme « acteur » pour désigner les individus ou organisations intervenant dans la controverse. Nous parlerons « d'utilisateurs » pour nous référer à la présence des acteurs sur la plateforme.

b. Twitter

La collecte des Tweets pour chacun de nos deux cas d'étude a commencé au début de l'année 2021. Tout comme pour la collecte des données Facebook, nous avons tenté diverses approches avant de trouver la méthode optimale. L'idée de collecter des Tweets « à la main », sous une approche similaire à celle décrite pour le début de notre collecte Facebook, nous est d'emblée apparu comme une mauvaise solution. Nous avons donc dès le début cherché à trouver une méthode automatisée.

Contrairement à Facebook, Twitter permettait déjà d'accéder aux données publiques hébergées *via* la première version de son API (V1) quand nous avons débuté la recherche. On pouvait y accéder *via* RStudio²², un « environnement de développement » permettant de travailler avec le langage de programmation R. L'API de Twitter pouvait être « appelée » *via* le package Rtweet²³. Cette approche comportait cependant une limite non négligeable : il était uniquement possible d'accéder à des données publiées jusqu'à 7 jours auparavant. Il fallait donc relancer la collecte toutes les semaines. Or, si au début de la collecte, nous avons réussi à rester

²² <https://posit.co/products/open-source/rstudio/>

²³ <https://cran.r-project.org/web/packages/rtweet/index.html>

assidue, notre collecte est devenue progressivement moins régulière. Ainsi, nous nous sommes retrouvée avec des « trous » dans le corpus, des périodes (de quelques jours) non représentées dans l'échantillon.

Au début de l'année 2022, nous avons trouvé un moyen d'optimiser la collecte et de combler nos périodes « creuses ». Nous nous sommes en effet appuyée sur le logiciel libre 4CAT Capture and Analysis Toolkit (Peeters et Hagen, 2022) développé au sein du OILab et la Digital Methods Initiative de l'Université d'Amsterdam. C'est un outil qui utilise la seconde version de l'API (V2) de Twitter, qui présente un accès dédié aux chercheurs universitaires et permet d'accéder à l'historique de la base de données. Sur 4CAT, l'échantillonnage des données a été réalisé par mots clés. Nous avons ainsi récupéré les contenus textuels des tweets comportant nos mots clés ainsi que diverses métadonnées associées (URL associé, nombre de « likes », nom d'utilisateur, etc.). En tout, chaque sous-corpus Twitter comporte 24 variables (un tableau comportant l'ensemble de ces variables est disponible en annexe).

Tableau 7. Critères de recherche pour collecte de tweets via l'interface 4CAT

Cas	« Saint-Brieuc »	« Amazon »
Mots clés	éolien saint-brieuc	Amazon montbert
Période de collecte	1 ^{er} septembre 2020 – 30 juin 2022	1 ^{er} septembre 2020 – 31 mars 2022

Les données collectées incluent des tweets que nous appellerons « originels » ; des « retweets » ou RT, c'est-à-dire des tweets originels publiés par un premier utilisateur qui ont été partagés par un deuxième utilisateur ; des « quotes », des retweets accompagnés d'un commentaire produit par le deuxième utilisateur ; des « replies », à savoir, « une réaction à un Tweet d'une autre personne »²⁴. Il est essentiel de noter que dans nos analyses, nous appliquerons le même traitement aux tweets dits « originels », « quotes » et « replies », mais éliminerons les retweets qui, nombreux, pourraient biaiser l'analyse.

²⁴ Typologie de tweets disponible dans la section « help » de la plateforme : <https://help.twitter.com/fr/using-twitter/types-of-tweets>

Tableau 8. *Détail des tweets collectés pour chaque cas d'étude*²⁵.

	« Saint-Brieuc »	« Amazon »
Total de contenus	21 159	4 654
Nombre d'utilisateurs	7 922	2 264
Tweets originels	3 994	817
Quotes	112	102
Replies	613	144
Retweets	16 445	3 593

Enfin, sur Twitter, une catégorisation a également été réalisée. Dans le cadre de cette recherche, il nous semble démesuré de prétendre présenter et caractériser l'ensemble des utilisateurs présents dans nos jeux de données. Nous n'avons donc catégorisé que les 50 utilisateurs les plus actifs. Ceux-ci sont classés par ordre décroissant selon le nombre de tweets publiés (voir Annexe 7). Cependant, cette catégorisation s'est avérée beaucoup plus complexe à réaliser. De nombreux comptes utilisateurs ne possèdent aucun détail pouvant nous guider dans leur identification. De plus, les thématiques des tweets que ces utilisateurs publient étant souvent très diverses, l'observation des contenus relayés ne nous fournit souvent que très peu de pistes. Nous avons donc procédé à un classement manuel des utilisateurs les plus actifs sur la plateforme.

1.2.2. *Récupérer le discours médiatique*

Le troisième corpus est composé d'articles issus de différents médias d'information, que ce soit en version web ou print. Dans un premier temps, nous nous sommes appuyée sur la base de données Europresse²⁶. Afin de réaliser une recherche « automatisée » sur l'ensemble de la base, nous avons choisi l'option « recherche avancée » dans la version « classique » de l'interface. Nous avons effectué une recherche par mots clés pour chacune des controverses avec pour seuls critères le type de source (« Presse » et « Télévision et radio ») et la période de collecte qui correspond à la période d'observation de chaque controverse.

²⁵ Veuillez noter que, dans le Tableau 8, la somme des valeurs des 4 dernières lignes n'est pas égale à la valeur indiquée dans la première, car quelques tweets – 5 et 2 pour les cas « Saint-Brieuc » et « Amazon », respectivement – sont à la fois « quotes » et « replies ».

²⁶ <https://www.europresse.com/a-propos-deeuropresse/>

Une fois les résultats affichés, nous avons procédé à une évaluation de leur pertinence par la lecture du titre et des premières lignes, ou une lecture en diagonale de la totalité de l'article le cas échéant. Nous avons souhaité uniquement garder les articles au sein desquels la controverse était l'objet central. Nous avons ainsi écarté tout article dans lequel apparaissaient les mots clés de notre recherche mais dont le thème principal était entièrement décorrélé de la controverse. Typiquement, parmi ces articles, les mots clés étaient présents en fin de texte ou bien présents mais séparément. Nous avons également laissé de côté les articles qui regroupaient un ensemble de « brèves » mentionnant diverses actualités relatives à un territoire, par exemple ceux intitulés « *Ce weekend à ...* ».

En procédant ainsi, nous cherchions à éviter tout type de biais dans nos analyses lexicométriques. En effet, et nous y reviendrons dans le détail très prochainement, l'objectif premier de ces analyses est de faire ressortir les thématiques présentes dans un corpus textuel. Or, si le corpus comporte des textes dont le sujet s'écarte des questions relevant des controverses étudiées, il est fort probable que des thématiques décorrélées de notre étude apparaissent et puissent nous mener à établir des interprétations faussées. Une fois notre sélection réalisée sur l'interface Europresse, nous avons procédé au téléchargement au format .html.

Une fois ce processus de sélection effectué, nous avons procédé à une collecte complémentaire de contenus médiatiques sur le moteur de recherche *Google*. Nous avons gardé les mêmes mots clés et la même période de recherche que sur la base de données Europresse. Ce choix s'explique par une envie d'élargir la collecte au-delà des ressources accessibles *via* Europresse et donc de récupérer des contenus issus de médias non répertoriés. Le nombre de textes ainsi collectés est cependant mineur.

Un biais potentiel doit tout de même être souligné : la base de données Europresse répertorie, pour certains médias, les sites web et les journaux *print* comme étant deux sources distinctes. Or, souvent, la différence entre un texte publié sur le site web et le journal peut être légère. Ceci implique donc que le discours d'une source puisse être surreprésenté dans les analyses. Cependant, nous considérons que ce biais reste minime dans la mesure où ces « doublons » sont peu nombreux.

Le Tableau 9 résume les critères de recherche utilisés pour collecter les textes et spécifie la composition du corpus relatif à chaque controverse.

Tableau 9. Critères pour collecte de textes médiatiques via Europresse et Google

Cas	Saint-Brieuc	Amazon
Mots clés	« éolien saint-brieuc » « <i>offshore</i> saint-brieuc »	« Amazon Montbert » « stop amazon 44 »
Période	1 ^{er} septembre 2020 – 30 juin 2022	1 ^{er} septembre 2020 – 30 mars 2022
Nombre de textes	1175	251

Des précisions doivent être apportées afin d'indiquer la procédure suivie pour catégoriser les médias d'information de notre échantillon. Nous avons tenu compte de quatre informations : la zone de couverture (par exemple locale ou régionale, que nous regroupons sous le label « Régional »), le caractère généraliste ou spécialisé du titre, sa périodicité et son modèle économique indépendant. Pour ce faire, nous nous sommes basée sur la description des titres présente sur leurs sites web respectifs. Dans les deux cas, cette catégorisation montre que ce n'est pas d'une seule arène médiatique unifiée dont il est question, mais d'une pluralité d'arènes médiatiques avec des spécificités, dont notamment la périodicité et/ou la spécialisation de la ligne éditoriale.

2. Des données aux analyses : recomposer la fabrique de l'information locale

Afin d'étudier la fabrique de l'information locale à l'œuvre dans les deux controverses présentées, il était nécessaire d'identifier les éléments qui les composaient. Ainsi, les quatre étapes de notre démarche analytique cherchaient à identifier et comprendre une composante et phénomène à la fois.

2.1 Les étapes de recomposition du FIL

Le Tableau 10 permet de synthétiser trois informations : les étapes de notre démarche cartographique, les données mobilisées dans chacune d'entre elles et les analyses opérées.

Tableau 10. Synthèse des étapes d'analyse

Étape	Données	Analyses
-------	---------	----------

Reconstitution de la controverse	<ul style="list-style-type: none"> • Documentation • Observations en ligne/hors-ligne • Entretiens semi-directifs 	Travail descriptif
Identification des arènes et étude du phénomène de dispersion des acteurs	<ul style="list-style-type: none"> • Données statistiques • Observations en ligne • Entretiens semi-directifs 	<ul style="list-style-type: none"> • Analyses statistiques descriptives • Codage thématique inductif « arènes investies »
Identification et étude des pratiques info-communicationnelles à l'œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Données statistiques • Observations en ligne • Entretiens semi-directifs 	<ul style="list-style-type: none"> • Analyses statistiques descriptives • Codage thématique semi-inductif « pratiques » selon 4 étapes de production discursive
Étude des cadres en circulation	Corpus textuels : <ul style="list-style-type: none"> ○ Facebook ○ Twitter ○ Médias 	Analyses textométriques : <ul style="list-style-type: none"> ○ Classification hiérarchique descendante (Reinert, 1983) ○ Chi2

2.2 Les analyses menées

2.2.1 Reconstituer la controverse par un travail descriptif

La reconstitution des controverses nous a d'abord semblé essentielle pour répondre à un besoin personnel : nous voulions cerner aussi bien que possible chacune des controverses avant de pouvoir les étudier. Ce travail nous semblait nécessaire pour donner sens à l'ensemble de nos données et des analyses que nous avons menées. Autrement dit, reconstituer les controverses nous apparaissait comme un préalable à l'entrée dans le terrain tout autant qu'à l'interprétation des résultats. Cette reconstitution a par conséquent servi de base à notre démarche méthodologique.

Le premier apport de ce travail a sans doute été de faciliter l'identification des principaux acteurs intervenant dans chacune des controverses, ce qui a marqué le point de départ du traçage du réseau relationnel. Deuxièmement, ce travail a fait émerger les nœuds et points de crispation autour desquels s'est construit chaque controverse ainsi que les principaux enjeux. On peut également citer comme apport de cette reconstitution l'accès à des éléments contextuels sans lesquels nos résultats auraient manqué de profondeur. Notamment les antécédents historiques, politiques et relationnels qui éclaircissaient ce que nous observions (le positionnement des différents acteurs, par exemple) ou encore des éléments nous permettant de mieux cerner le contexte territorial (tant dans sa dimension spatio-temporelle que relationnelle). Par ailleurs, ce travail de description a été d'une importance majeure dans l'interprétation comparative des résultats. Et ce, dans la mesure où il a permis de rendre évidentes les spécificités de chaque cas étudié, puis naturellement, de repérer les variables.

Comme nous l'avons précisé dans la partie précédente, le recueil de documents et les observations (en ligne et hors-ligne) se sont effectuées de manière progressive tout au long de la période d'étude. Ainsi, la reconstitution de chaque controverse s'est rapprochée de l'assemblage d'un puzzle. Au fur et à mesure que nous avançons dans nos terrains, nous récupérons des pièces que nous essayons de raccorder entre elles.

Ce travail de reconstitution a débuté par la simple prise de notes qui suivait la lecture régulière de documents ou la réalisation d'observations, en ligne comme hors-ligne. Cette « régularité » s'est espacée alors que nous avançons sur le terrain. Si, lors du lancement d'une veille menée pour identifier les cas à étudier, la prise de notes était quotidienne, elle est devenue hebdomadaire, puis mensuelle pour au moins la première partie de la période d'étude. Pendant la deuxième partie de cette période, nous étions plutôt sur un rythme bimensuel.

Dans notre travail, cet assemblage métaphorique du puzzle s'est concrètement fait *via* un travail d'écriture, lui aussi réalisé de manière progressive, permettant d'associer des notes dispersées. De nouvelles « pièces » nous parvenant, la reconstitution évoluait, les espaces blancs se remplissaient.

Les entretiens ont également été une importante source d'information nous permettant de mener ce travail de reconstitution. Bien avant que le codage thématique et l'analyse transversale ne soient réalisées, les échanges avec les enquêté·e·s nous permettaient déjà de récupérer de nouvelles pièces du puzzle, ou bien nous donnaient des pistes quant à leur positionnement dans l'image à construire. Bien évidemment, une fois le codage et l'analyse effectués, les résultats sont venus compléter ou enrichir la reconstitution, nous indiquant l'emplacement de pièces encore détachées ou confirmant le bon placement de certaines déjà positionnées.

2.2.2 Codage thématique des entretiens

Le codage thématique qualitatif des entretiens a été réalisé en deux parties. Nous l'appelons qualitatif car en effet, nous avons codé « à la main ».

Dans les première et deuxième étapes de notre démarche analytique, notre approche du codage a été purement inductive. Des premières lectures (et relectures) des entretiens ont fait émerger des thématiques diverses que nous avons ensuite – au fur et à mesure du travail de codage – regroupées en des thèmes plus larges.

Dans une première approche purement inductive que nous pourrions qualifier d’exploratoire, nous avons très vite vu émerger des thèmes relatifs à un processus de production communicationnel ou discursif tel que : veille, contact des sources, choix des angles, style d’écriture, adaptation du message, diffusion du message, etc. Ces éléments nous ont renvoyé aux travaux menés par divers·e·s chercheur·e·s qui proposent un modèle d’analyse des productions éditoriales journalistiques (Domingo *et al.*, 2008; Hermida, 2011; Lewis et Westlund, 2015). Or, si ce modèle est appliqué à l’étude des pratiques journalistiques au sein de rédactions de médias établis, il est issu de modèles de communication publique intermédiée. Le modèle proposé comporte les cinq étapes suivantes, telles qu’elles sont spécifiées par Alfred Hermida (*op. cit.*) :

1) Access/observation: “The initial information-gathering stage at which source material for a story is generated, such as eyewitness accounts and audio-visual contributions.”

2) Selection/filtering: “The ‘gatekeeping’ stage when decisions are made about what should be reported or published.”

3) Processing/editing: “The stage at which a story is created, including the writing and editing of an item for publication.”

4) Distribution: “The stage at which a story is disseminated or made available for reading and, potentially, discussion.”

5) Interpretation: “The stage at which a story that has been produced and published is opened up to comment and discussion.”

Ce modèle a été conçu pour analyser la participation des publics à des contenus médiatiques. Or, dans la mesure où il est issu d’un modèle communicationnel non exclusif à la sphère journalistique professionnelle, il nous a semblé pertinent de le mobiliser dans notre travail de codage afin de saisir les diverses pratiques info-communicationnelles dispersées dans la controverse et de les mettre en perspective. Nous avons adapté le modèle en ne gardant que quatre étapes. Nous nous appuyons sur le cadre théorique adopté, nos objectifs de recherche ainsi que sur nos premières observations pour les définir ainsi :

1) Accès et observation : étape initiale de recueil d’information autour d’un fait d’actualité ou d’événement pour composition du cadrage.

2) Sélection et filtrage : étape de prise de décision sur ce qui devrait être ou pas publié, déploiement de critères et modalités de sélection des informations préalablement recueillies.

3) Traitement et édition : étape de mise en forme discursive du cadrage, donc du récit portant sur l'actualité ou l'événement.

4) Distribution : étape de mise en circulation publique du cadrage ou du récit.

Ces étapes nous ont donc servi comme points d'entrée pour coder les entretiens et notes d'observation. Par la suite, la démarche de codage a pris une forme inductive : nous avons vu les codes émerger lors d'un travail itératif d'aller-retour entre les entretiens et les thématiques que nous voyions apparaître.

2.2.3 Statistiques descriptives

Les analyses statistiques descriptives ont été un outil complémentaire dans notre arsenal analytique. Pourtant, elles ont été d'une grande utilité dans la caractérisation et la compréhension de nos jeux de données incluant les corpus textuels. Il est important de noter que les statistiques étant loin d'être notre champ d'expertise, nous nous sommes limitée à des opérations assez simples. Leur vocation a principalement été de nous aider à décrire les corpus de données issues de Facebook, Twitter et dans une moindre mesure, Europresse, ainsi qu'à créer des visualisations graphiques simples à lire et à interpréter. Les données mobilisées dans ces analyses sont issues de ces trois corpus.

Les résultats qui en découlent ont grandement contribué à l'éclairage de ceux obtenus par d'autres biais : que ce soit *via* les analyses lexicométriques (décrites dans la sous-partie suivante), les observations que nous avons effectuées sur les réseaux socio-numériques étudiés, ou même les entretiens (particulièrement en ce qui concerne le codage des pratiques info-communicationnelles).

L'ensemble des opérations et des graphiques qui en découle a été réalisé sur RStudio, principalement *via* des fonctions dites « de base », ainsi que celles issues des packages `data.table`²⁷ et `ggplot2`²⁸.

²⁷ <https://cran.r-project.org/web/packages/data.table/index.html>

²⁸ <https://cran.r-project.org/web/packages/ggplot2/index.html>

Ci-dessous nous énumérons les principaux types d'opérations effectués :

- Calcul de la fréquence d'un phénomène ou d'un usage d'observé : par exemple le partage d'autres publications ou tweets *via* l'option « share » sur Facebook ou « RT » sur Twitter.
- Dégagement des relations potentielles entre variables : par exemple, entre la variable « type » (qui renvoie aux formats des publications : « link », « photo », etc.) du corpus Facebook et la variable « catégorie d'acteur » (« media_regional », « asso_environnement », etc.).
- Évolution ou variation dans le temps de certaines variables : par exemple, celle du nombre de publications sur Facebook, ou d'articles de presse sur la période étudiée. Cela nous a notamment aidé à repérer les principaux événements qui ont marqué chaque controverse.
- Calcul des occurrences de certaines valeurs, par exemple pour les variables :
 - « Name » de Facebook (qui renvoie au nom des pages, groupes ou profils publics), afin d'identifier les acteurs ayant le plus participé au débat en ligne ;
 - « URL » de Facebook (qui renvoie aux liens URL présents dans les publications), afin d'établir quels liens URL ont été le plus partagés.

2.2.4. Analyses textométriques

D'inspiration *digital methods*, ces analyses quali-quantitatives – aussi appelées analyses statistiques de données textuelles – ont été réalisées sur les trois corpus textuels présentés préalablement : Facebook, Twitter et Médias.

Nous avons jugé ce choix pertinent pour répondre à notre objectif d'identifier des cadres ou récits des événements circulant au sein des écosystèmes informationnels locaux étudiés. D'une part, car cette méthode de type quali-quantitative convient à des corpus volumineux comme les nôtres. D'autre part, nous le verrons dans les paragraphes qui suivent, car elle permet d'identifier les cadrages médiatiques présents dans les différents discours (Marty, 2015). Ces analyses, que nous décrivons par la suite, ont été menées *via* le logiciel IRaMuTeQ (Ratinaud, 2014).

a. La méthode Reinert : classification thématique

Chacun des trois corpus a été soumis individuellement à une analyse CHD (Reinert, 1983) opérée *via* le logiciel libre d'analyse textuelle IRaMuTeQ. Pour Twitter, ont uniquement été pris en compte les tweets dit « originaux », afin de ne pas biaiser les analyses (surreprésentation d'un discours car un seul tweet, par exemple, pourrait être retweeté de très nombreuses fois). Dans les cas « Saint-Brieuc » et « Amazon », 2 086 tweets et 432 tweets ont été pris en compte, respectivement. Pour Facebook, les doublons ont été éliminés. Notre analyse prend en compte 2 657 et 1 061 publications dans les cas « Saint-Brieuc » et « Amazon », respectivement.

Pour mener ces analyses, des opérations de lemmatisation des textes constituant chaque corpus (les verbes conjugués ont été ramenés à l'infinitif, les noms ont été mis sous les formes masculin et singulier) et de suppression de la ponctuation sont réalisées dans un premier temps. Ensuite, les textes sont découpés en segments, chacun composé par défaut d'une quarantaine de « formes » ou mots. Ces segments de texte, ainsi que les formes pleines ou actives (noms, adjectifs, verbes et adverbes) qu'ils contiennent, servent d'unité d'analyse. Comme l'explique Natacha Souillard :

« [Ils] sont ensuite classés dans un tableau lexical à double entrée qui croise ces segments (qui constituent les lignes du tableau) avec les formes pleines ou actives qui les composent (les colonnes du tableau) ». Souillard, 2019 p. 30

Les segments sont donc regroupés dans des « classes lexicales » ou « classes thématiques » en fonction de la proximité du lexique qu'ils contiennent. Autrement dit, le logiciel regroupe les segments qui ont tendance à contenir les mêmes mots renvoyant vers une thématique centrale. La classification résultant de la CHD est présentée sous la forme d'un dendrogramme qui nous livre trois informations. La première se situe au niveau des branches du dendrogramme : celles-ci renvoient à la proximité ou l'éloignement entre deux classes lexicales. La deuxième apparaît sous forme de pourcentage qui renvoie à la part de segments du corpus contenus dans chaque classe. Enfin, la troisième information nous est donnée par les formes ou les mots qui sont listés par ordre de fréquence décroissante dans chaque classe. Cette liste rend compte des formes significativement surreprésentées dans chaque classe par rapport aux autres.

Ainsi, la CHD permet de dégager les principales thématiques abordées dans chaque corpus. Emmanuel Marty considère en effet cette approche lexicométrique « particulièrement adaptée à l'identification des cadres médiatiques dans le langage, par le repérage et le regroupement d'éléments dont les liens revêtent une fonction sémantique. » (Marty, 2015, p. 42). Et ce, dès lors que :

« Ce que les outils lexicométriques quantifient et regroupent, ce sont donc des traces lexicales, c'est-à-dire des marques d'intentions de construction de sens laissées par différents énonciateurs. » (Marty, 2015, p. 43)

Or, afin d'interpréter ces classes lexicales et d'en dégager les cadres ou les narratives de l'actualité, un travail de remise en contexte des différents segments classés est nécessaire. En ce sens, le travail de Marty reste toujours éclairant :

« Aussi, passer de l'identification des traces à la reconstruction du sens implique non seulement un retour au texte dans le processus d'interprétation, pour mettre les indices statistiques au service d'une meilleure intelligibilité des énoncés, mais également l'appréhension du cadre communicationnel des discours, lequel éclaire le sens de l'acte d'énonciation. » (ibid., p. 43)

Ce travail de contextualisation est mené sur deux fronts. D'une part, la collecte de données par le biais de méthodes purement qualitatives, dont notamment les entretiens semi-directifs, éclaire l'interprétation des classifications lexicales car elle permet de situer les résultats dans des cadres relationnels et communicationnels aux contours plus ou moins clairs. D'autre part, une lecture qualitative des segments dits « caractéristiques » de chaque classe lexicale doit être soigneusement réalisée sur le logiciel IRaMuTeQ. En effet, cela permet de remettre les formes ou les mots apparaissant dans la classification dans leur contexte sémantique. Nous nous appuyons sur ces segments pour illustrer chaque classe thématique dans la présentation de nos résultats et de nos interprétations.

Le logiciel IRaMuTeQ permet également de lire les résultats issus de la CHD en prenant en compte un certain nombre de variables qui correspondent aux métadonnées associées à chaque texte (par exemple, pour le corpus « Médias » : date, source, etc.) Et ce, notamment à travers des analyses statistiques de type Chi2, qui révèlent la représentativité de chaque modalité d'une même variable dans chaque classe thématique. Nous avons principalement

utilisé cette analyse pour tenter d'établir un lien entre les classes thématiques et les acteurs des controverses. Par exemple, le Chi2 a été appliqué dans le corpus « Médias » à la variable « source » qui renvoie à chaque média répertorié, ce qui nous permet d'établir la sur-représentativité ou la sous-représentativité d'un média dans une thématique donnée. Cette analyse a également été appliquée aux corpus « Facebook » et « Twitter » sur les variables « catégories » et « communautés », respectivement.

Une fois les CHD réalisées et interprétées pour chaque corpus, nous avons comparé les résultats obtenus. Et cela, afin de repérer les logiques d'interaction entre les différentes arènes étudiées. Autrement dit, il s'agit, en observant les formes que prennent les thématiques identifiées et leur représentativité dans chaque corpus, de mieux comprendre la circulation des récits entre les différents espaces étudiés.

B. Le Chi2 : associer discours et catégories d'acteurs

Sur IRaMuTeQ, il est possible de « distinguer la répartition des variables » (Dilétou, 2023) dans chaque classe thématique issue de la CHD en opérant un test de type Chi2. L'objectif de mener cette analyse est d'établir un lien de dépendance entre deux informations : une classe thématique (classe 1, classe 6, etc.) et une des variables présentes dans les métadonnées du corpus étudié (source, date, etc.). Ce lien est établi sur la représentation proportionnelle d'une variable dans une classe par rapport aux autres variables. Autrement dit, le test Chi2 sur la variable « source » indique la surreprésentation d'une source – un acteur ou catégorie d'acteurs – dans une classe thématique. Par exemple, si la classe 1 contient des segments principalement associés à la variable « source_X », la « source_X » sera surreprésentée dans la visualisation du test par rapport aux autres variables « source_ ». Or, il est important de rappeler que la surreprésentation ne traduit pas une exclusivité : la source surreprésentée n'est pas la seule à aborder cette thématique, mais en comparaison avec les autres sources, la thématique est plus présente dans son discours. La surreprésentation peut également indiquer la singularité des termes ou des formes qui composent un discours. De même, la sous-représentation d'une source indique que la thématique est moins traitée en proportion des autres catégories, mais pas nécessairement qu'elle est absente.

Dans notre cas, nous avons mobilisée la variable « source » pour les corpus médiatiques et la variable « catégorie » pour le corpus Facebook. Pour le corpus Twitter, nous avons mobilisé la modalité de variable « communauté ».

Pour Twitter, nous avons effectivement procédé différemment. Le nombre d'utilisateurs étant beaucoup trop important pour une classification « manuelle », nous avons choisi une autre stratégie nous permettant de regrouper les utilisateurs en nous inspirant de protocoles de recherche déjà testés sur de nombreux travaux s'intéressant également à la circulation de discours sur cette arène (Smyrnaiois et Ratinaud, 2014 ; Ratinaud et Smyrnaiois, 2016 ; Smyrnaiois, Tsimboukis et Loubère, 2021). Au lieu de créer des catégories d'utilisateurs basées sur la typologie des acteurs de la controverse, nous avons dégagé des communautés d'utilisateurs. Pour ce faire, nous avons créé, à l'aide du logiciel 4-CAT²⁹ (Peeters et Hagen, 2022) et de l'outil Gephi (Bastian, Heymann et Jacomy, 2009), un graphe dirigé en prenant comme valeur de référence les retweets. Alors qu'ils étudient la controverse autour de Didier Raoult sur Twitter, Nikos Smyrnaiois, Panos Tsimboukis et Lucie Loubère (2021) décrivent ainsi l'approche :

« Dans ce processus [de création du graphe], les comptes Twitter sont traités comme les nœuds d'un graphe et lorsqu'un compte en retweete [...] un autre, on génère une arête du graphe (c'est-à-dire, un lien entre les deux comptes). » (ibid., p. 65)

Le retweet étant un partage de contenu, nous considérons que cette méthode crée des communautés « thématiques ». Dans un deuxième temps, nous avons appliqué à notre graphe (toujours sur Gephi) un algorithme dit « de Louvain », qui permet aux nœuds du graphe fortement reliés entre eux de se rapprocher spatialement. Autrement dit, l'algorithme crée une répartition spatiale à travers laquelle les utilisateurs qui se retweetent souvent entre eux, se regroupent sur le graphe. L'algorithme « Force Atlas 2 » a ensuite servi à travailler la visualisation pour qu'elle soit le plus claire possible. C'est ainsi que les communautés – ou groupes d'utilisateurs se retweetant mutuellement – sont rendues visibles. Enfin, une observation des profils des plus grands nœuds des communautés, c'est-à-dire des utilisateurs les plus retweetés de chaque groupe, nous a permis d'inférer une caractérisation de celles-ci.

Le test Chi2 opéré sur les variables qui renvoient aux catégories ou aux communautés d'acteurs nous ont permis d'établir des liens entre les thématiques présentes dans chacune des classes de chaque corpus – qui renvoient aux cadres – et les acteurs qui participent à leur élaboration ou leur mise en circulation.

²⁹ <https://4cat.nl/>

3. Un nécessaire exercice autoréflexif

Dans cette partie, nous tenions à développer une réflexion sur notre pratique de recherche. En effet, il nous semble que ce « bricolage » méthodologique qu'est notre approche cartographique mérite grandement une posture réflexive. Nous proposons de nous attarder, en outre, sur les questionnements attachés à la récupération automatisée de données *via* les API des deux arènes numériques, dont les mécanismes de mise à disposition dépendent entièrement des plateformes. Il nous semble également pertinent de souligner les limites rencontrées dans l'analyse textométrique, dès lors que les discours collectés sur différentes arènes n'échappent pas à la porosité entre celles-ci. Nous souhaitons également revenir sur les précautions à prendre dans l'usage de la méthode cartographie qui sont émises par Anders Kristian Munk et Tommaso Venturini dans l'ouvrage « *Controversy Mapping. A field guide* » (2021).

Nous avons tenté de démontrer la pertinence de mobiliser la cartographie des controverses pour étudier la fabrique de l'information à l'aune de la plateforme et mettre en évidence les modalités de participation à ce processus. Cependant, il est nécessaire de signaler les potentielles limites d'une telle démarche.

3.1 Limites d'ordre pragmatique

Les premières limites sont d'ordre pragmatique et concernent notre recours à l'analyse lexicométrique. En effet, concernant les *digital methods*, Tommaso Venturini et Richard Rogers (2019) soulignent que leur mobilisation implique de prioriser des arènes numériques à d'autres arènes. Or, dès lors que le monde social ne se limite pas à l'espace numérique, les *digital methods* ne peuvent pas rendre compte de l'entière d'un phénomène social. Malgré le fait que la fabrique de l'information locale soit traversée par le phénomène de plateforme, toutes les pratiques de participation qui l'animent ne passent pas par des plateformes numériques. De plus, toutes les modalités de participation qui s'appuient sur des plateformes numériques ne peuvent pas être tracées et demeurent invisibles aux chercheur·e·s. Dans notre analyse des cadres de l'actualité en circulation, nous privilégions trois arènes – médias d'information établis, Facebook et Twitter – au détriment de nombreuses productions discursives et pratiques de mise en circulation déployées ailleurs.

Il est nécessaire d'accepter dans notre démarche, que le choix des arènes à étudier a été conditionné, au moins en partie, par les possibilités d'accès aux données. Par exemple, à l'époque où nous avons commencé la collecte de données (fin 2020 – début 2021), Facebook et Twitter offraient *via* leurs API la possibilité d'accéder de manière « automatisée » à des larges corpus de données, dont des données « historiques », c'est-à-dire antérieures à la date de recherche. La collecte de textes médiatiques nous était également facilement accessible grâce à l'interface Europresse dont l'accès a été facilité par les services documentaires de l'Université Toulouse III-Paul Sabatier, dont nous dépendons. Nous avons tenté de pallier la limitation de notre étude à ces trois arènes en nous appuyant sur les entretiens. Nous cherchions ainsi à faire émerger la diversité des pratiques info-communicationnelles déployées dans chaque controverse, de même que les arènes au sein desquelles avait pu se faire leur déploiement. Élargir la focale à ces autres arènes de manière plus minutieuse serait une piste intéressante à creuser dans des futurs travaux.

Par ailleurs, nous avons été confrontée à une difficulté que nous n'avions pas prise en compte, et soulignée par Venturini et Munk (2021) : si elles s'appuient sur des protocoles automatisés, les *digital methods* ne rendent pour autant pas le travail de recherche plus facile et rapide. Dans notre cas, la collecte des données a en effet été facilitée et optimisée dans le temps par l'utilisation des API. Cependant, nous avons consacré un temps beaucoup plus long que prévu au nettoyage et à la préparation de nos corpus, ainsi qu'à l'analyse qualitative des classifications hiérarchiques descendantes obtenues *via* l'analyse textométrique sur IRaMuTeQ. Certes, cette lecture qualitative des segments classés apporte une compréhension fine des cadres contenus dans les textes. Mais elle demande cependant une lecture attentionnée et un aller-retour entre les textes d'origine et les segments classés qui s'est avérée fort chronophage et énergivore.

3.2 Accepter la complicité

Venturini et Munk pointent également la nécessité pour tout·e chercheur·e mobilisant la cartographie des controverses « d'accepter la complicité ». Cette complicité dont il est question est à la fois multiple et inéluctable.

Premièrement, concernant les *digital methods*, il est nécessaire de reconnaître une complicité avec les plateformes numériques que nous avons mobilisées en tant qu'outils de

collecte. D'une part, nous exploitons les mêmes traces laissées par les utilisateurs pour notre enquête que celles exploitées par les plateformes pour affiner leurs algorithmes et modèles de revenus. D'autre part, nous nous en remettons au bon vouloir de ces plateformes, qui valident (ou non) en amont nos projets de recherche et d'utilisation des données fournies et nous livrent des données dont nous ne connaissons pas les critères algorithmiques de sélection. Venturini et Munk soulignent l'importance de reconnaître l'absence de neutralité des données issues de ces plateformes. Celles-ci dépendent en effet de l'infrastructure des dispositifs, elle-même dépendant des intérêts économiques de leurs concepteurs. Nous avons tenté de pallier cette « dépendance » envers les plateformes et au manque de transparence quant aux données fournies en essayant de mener nos enquêtés à détailler leurs usages de celles-ci. Cependant, nos résultats doivent être lus à la lumière de cette complicité : ils sont représentatifs d'une réalité délimitée par les API des plateformes.

Par ailleurs, les cartes sont un instrument de pouvoir, nous rappellent Venturini et Munk (*ibid.*). D'une part, une fois publiées, elles peuvent être réutilisées par les acteurs de la controverse pour exercer une force. Les chercheur·e·s sont ainsi en capacité d'exercer une influence dans la controverse – même si ce n'est pas intentionnel. Et ce, particulièrement lorsque les controverses sont ouvertes, comme ç'a été le cas pour la controverse portant sur le parc éolien *offshore* en baie de Saint-Brieuc. Au début de nos entretiens, nous n'étions pas consciente de ce pouvoir. Or, nos premiers interlocuteurs l'étaient. Ils ont fait preuve de méfiance, notamment car ils savaient que notre travail serait rendu public. Cette prise de conscience nous a amenée à ajuster notre posture lors des entretiens, laissant plus de place aux interlocuteurs et tentant de moins contrôler l'échange.

D'autre part, nommer un acteur et le situer dans la carte revient à le faire exister et donc à lui donner de la valeur. Ainsi, nommer un acteur qui exerce déjà un pouvoir revient pour les cartographes à le renforcer davantage. Lors de notre terrain, nous avons été confrontée à cette problématique ; les acteurs exerçant une grande force étant prédisposés à faire valoir leur positionnement comme une vérité, nous sommes allée chercher des interlocuteurs moins visibles dans la controverse. L'anonymisation des entretiens – préalablement mentionnée – nous a semblé essentielle, même lorsque les enquêtés n'ont pas explicitement exprimé cette requête. En effet, il nous semble que par ce biais – qui passe notamment par la catégorisation des acteurs – nous avons pu au moins partiellement neutraliser ce *pouvoir*.

3.3 Les entretiens

L'exercice autoréflexif nous amène également à revenir sur les conditions dans lesquelles ont été menés les entretiens semi-directifs.

Les conditions furent aussi celles de deux déplacements sur un territoire (le littoral autour de la baie de Saint-Brieuc, dans les Côtes d'Armor) qui nous était inconnu, au sein duquel nous avons dû apprendre à nous repérer rapidement. Ce repérage fut d'abord géographique. Mais au-delà de la dimension spatiale, notre méconnaissance du territoire a pu installer une évidente distance ou « étrangeté » (Weber et Beaud, 2003) entre chercheur·e et enquêté·e·s, des fois traduite par de la méfiance de la part de ces dernier·ère·s. Certain·e·s interlocuteur·rice·s interrogeaient par exemple les raisons de notre intérêt pour une région physiquement et des fois sociologiquement éloignée de celle dans laquelle se déploie notre activité professionnelle et notre vie personnelle.

Notre recherche a débuté en octobre 2019, quelques mois donc avant que la pandémie due à la propagation du Covid-19 ne se déclare, et que des mesures dites sanitaires prises par le gouvernement français ne viennent modifier le quotidien de toute la population de l'Hexagone. Ces mesures ont eu un impact direct sur notre recherche, dont une des manifestations a été l'impossibilité de rencontrer un certain nombre d'acteurs « en présentiel », selon une formule qui nous est depuis devenue si familière. Nous n'avons pu appréhender le territoire de notre controverse « Amazon » qu'à travers les paroles de nos enquêté·e·s et nos lectures – scientifiques, journalistiques et récréatives³⁰.

La modalité « en distanciel » de nos entretiens a pu présenter un certain nombre d'inconvénients. Outre les difficultés techniques qui ont pu entraver la conduite des entretiens, la distance nous a empêché de nous imprégner de l'environnement au sein duquel évoluent les enquêté·e·s. Ceci dit, il faut aussi signaler certains avantages à cette situation. Certain·e·s enquêté·e·s paraissaient, par exemple, confortables nous parlant en visio-conférence depuis leurs lieux de vie, ne devant ni nous recevoir ni se déplacer pour nous rencontrer, et se sentant à l'aise pour s'exprimer. Dans certains cas, « la virtualité de la rencontre » est apparue – tel que

³⁰ Nous pouvons citer par exemple « La Recomposition des mondes » de Alessandro Pignocchi : <https://www.seuil.com/ouvrage/la-recomposition-des-mondes-alessandro-pignocchi/9782021421224>

l'observe Catherine Milon (2022) – comme une « condition nécessaire au dévoilement de soi ». Les appels téléphoniques – que nous avons essayé de réduire au maximum – nous sont apparus plus laborieux, l'absence de contact visuel nous empêchant d'interpréter certaines paroles. Cependant, ils nous ont permis d'accéder à des enquêté·e·s autrement inapprochables.

Enfin, nous pouvons aussi mentionner la langue comme un facteur qui a pu influencer la conduite et la retranscription des entretiens. Le français étant notre deuxième langue, nous nous sentions plutôt confortables dans l'échange la plupart du temps. Or, certaines expressions colloquiales ou références culturelles qui nous étaient inconnus (par exemple renvoyant à des personnalités politiques ou journalistiques présentes sur la scène publique avant notre arrivée en France) ont pu créer des situations d'incompréhension que nous espérons ne pas avoir transformées en malentendus (Tasia, 2016).

3.4 *Where to stop?*

Venturini et Munk posent sous forme de question une autre difficulté dans l'application de la démarche méthodologique qu'ils explicitent : « *where to stop?* ». En effet, les controverses ne possèdent pas de véritables frontières physiques : elles sont mouvantes et dispersées dans l'espace-temps (Rennes, 2016), tout comme l'est la fabrique de l'information locale. Il revient donc aux chercheur·e·s de placer les frontières. Dans notre cas, nous avons dû faire un choix purement pragmatique (Law et Ruppert, 2013) quant à la fin de la période d'observation. Choix en partie contraint par la temporalité de notre doctorat. Ainsi, nous avons arrêté la collecte de données discursives au 30 juin 2022, après un deuxième déplacement sur le territoire concerné par la controverse de « Saint-Brieuc », et avons clôturé les entretiens avant la fin de l'année 2022 car nous avons besoin de nous concentrer pleinement sur les analyses (en parallèle de notre charge d'enseignement en tant qu'ATER à l'IUT Paul Sabatier). Or, les controverses étudiées continuent aujourd'hui de se déployer, et les pratiques de participation à la fabrique de l'information locale qui sont à l'œuvre ne cessent de se manifester, voire peut-être d'évoluer. Notre carte des phénomènes observés n'est qu'un aperçu, une photographie instantanée prise à un moment spécifique de leur déploiement.

Une autre limite à signaler – entièrement liée à la précédente – est relative à notre démarche comparative. Comme nous l'avons évoqué, un de nos deux cas a pris davantage de place dans nos analyses. En effet, la controverse autour du parc éolien en baie de Saint-Brieuc

s'est avérée beaucoup plus complexe que nous ne l'imaginions au début. Cette controverse s'étalait sur plus d'une dizaine d'années lorsque nous avons commencé à l'étudier. À l'heure où nous écrivons ces pages, elle est encore ouverte. Les efforts mobilisés pour la collecte et l'analyse des données ont de ce fait été plus importants que pour le cas « Amazon ». Ce deuxième cas s'est étalé sur un temps plus court (environ une année), et nous avons plus rapidement atteint la saturation dans nos entretiens, beaucoup des acteurs info-communicationnels de la controverse qui ont accepté d'échanger avec nous faisant partie de réseaux communs, fortement soudés. Naturellement, le deuxième cas est devenu un « appui » nous permettant d'établir le caractère potentiellement généralisable d'une observation ou, au contraire, de souligner sa variabilité d'un contexte – territorial, contestataire, politique et médiatique – à l'autre.

Conclusion de chapitre

La démarche méthodologique que nous avons construite se base sur les principes issus de la cartographie des controverses, et répond à un objectif de recherche : identifier et appréhender, à travers l'analyse d'une controverse, les mécanismes relationnels et communicationnels à l'œuvre dans la fabrique de l'information locale à l'aune des réseaux socio-numériques.

Elle se fonde sur un ensemble de matériaux empiriques que nous nommons « hybrides » : en effet, à des méthodes de collecte qualitatives (observations, documentation, entretien) viennent s'ajouter des collectes automatisées de corpus textuels et leurs métadonnées associées.

Notre démarche cartographique – car inspirée de la cartographie des controverses – a été structurée en quatre étapes :

1. La reconstitution des controverses à travers un travail descriptif basé sur la lecture de documents, les notes d'observations et les entretiens.
2. L'identification des arènes composant chaque FIL, ainsi que l'étude de la dispersion des acteurs dans, et à travers, celles-ci, en prenant appui sur le codage inductif des entretiens et des analyses statistiques descriptives des corpus textuels.

3. L'étude des pratiques info-communicationnelles à l'œuvre à travers des observations en ligne, des analyses statistiques descriptives des corpus textuels et un codage semi-inductif des entretiens prenant en compte quatre phases de production communicationnelle.
4. L'identification des cadres et la mise en relation avec les acteurs qui en sont à l'origine et/ou qui participent à leur circulation.

PARTIE 3 : RECONSTITUTION DES CONTROVERSES ETUDIÉES

Dans cette troisième partie, nous allons procéder, comme le titre l'indique, à la reconstitution des deux controverses étudiées. Dans le **Chapitre 6**, nous commencerons par décrire les éléments contextuels nécessaires à la compréhension des cas. Nous passerons ensuite à la description chronologique des deux controverses pendant la période d'étude. Nous prendrons le soin de mettre en lumière les acteurs et les moments de tension. Enfin, pour chaque cas d'étude, nous nous attarderons sur ce que nous nommons les « nœuds » de la controverse. Autrement dit, nous ferons ressortir les points de confrontation autour desquels se sont construites les controverses. Nous concluons ce chapitre en réalisant une mise en perspective des deux cas afin d'éclairer la comparaison.

Dans le **Chapitre 7**, nous nous focaliserons sur les acteurs qui composent les controverses, et nous tenterons de dessiner un premier aperçu des réseaux relationnels tels qu'ils se montrent à l'observatrice lors de la reconstitution. Nous créerons des typologies des acteurs et nous nous appuierons sur les paroles de nos enquêté·e·s afin de tenter de dresser des profils types de catégories. Enfin, nous proposerons une cartographie des jeux relationnels observés.

CHAPITRE 6 : RECONSTITUTION ET MISE EN PERSPECTIVE DES CONTROVERSES ETUDIÉES

Dans ce chapitre débute le travail comparatif. Comme le spécifie Robert Benson (*op. cit.*), la comparaison d'un petit échantillon nécessite de porter une attention particulière au contexte historique, socio-politique, socio-économique et institutionnel des cas étudiés. Nous retrouvons des éléments de réflexion similaires dans l'approche comparative dite « contextualiste » proposée par Matthew Powers et Sandra Vera-Zambrano (2018). Pour les chercheur·e·s, cette approche demande d'abord :

« a historical understanding of what a given variable or phenomenon means in a particular case (Humphreys 1996), and second, it demands local definitions, representations, and ideas that exist in specific contexts be taken seriously (Votmer, 2012) ». (p. 150)

En nous inscrivant dans une démarche comparative inspirée de ces apports, nous consacrerons ce chapitre à la reconstitution de chacune des controverses étudiées. Nous prendrons soin de spécifier pour chaque cas d'étude les éléments contextuels permettant de comprendre le déroulement des événements pendant la période d'observation. Nous tenterons d'établir un récit chronologique de cette dernière, puis nous isolerons ce que nous nommons les « nœuds » de la controverse ou points de crispation autour desquels se structurent les « interventions agonistiques » (Rennes, 2014).

Dans un deuxième temps, nous réaliserons une mise en perspective des deux controverses afin de préparer le travail comparatif. Nous nous efforcerons d'abord d'explicitier les éléments qui rapprochent les deux cas étudiés. Ensuite, nous prendrons soin d'isoler leurs singularités, ou bien les « variations » (Benson, 2017) qui se dégagent de leurs reconstitutions respectives.

1. L'éolien *offshore* en baie de Saint-Brieuc

1.1 Éléments contextuels

1.1.1 Les antécédents politiques

S'intéresser à la controverse en cours autour du parc éolien *offshore* en baie de Saint-Brieuc demande de faire un retour en arrière dans le temps, d'une quinzaine d'années environ. Loin d'être un événement isolé, ce projet d'infrastructure énergétique s'inscrit dans une

trajectoire historico-politique spécifique qu'il est nécessaire d'appréhender si l'on souhaite obtenir une compréhension fine du maillage relationnel sur lequel repose la controverse.

Retour donc à l'année 2007. Cette année-là, deux événements politiques posent les bases de la controverse qui nous intéresse. Le premier est l'ouverture du marché de l'énergie pour les particuliers en France, comme dans l'ensemble des États membres de l'Union Européenne. Le deuxième est le lancement du premier Grenelle de l'Environnement.

Le premier événement découle de la volonté de l'Union européenne et de ses États membres de créer un marché commun de l'énergie. Cette volonté, datant du début des années 90, se traduit par un ensemble de directives émises par le Parlement Européen, directives regroupées dans les paquets « Énergie ». Le premier paquet, adopté entre 1996 et 1998 prévoit l'ouverture des marchés nationaux à la concurrence européenne. Le deuxième, signé lui en 2003, donne aux industriels comme aux particuliers la liberté dans le choix des fournisseurs de gaz et d'électricité. Transposée en droit national par les États membres dès 2004, la directive qui prévoit l'ouverture du marché de l'énergie pour les particuliers rentre en vigueur en France au 1er juillet 2007.

Le deuxième événement est le premier Grenelle de l'Environnement, porté par le gouvernement de Nicolas Sarkozy. Entre le 6 juillet et le 25 octobre 2007, le dispositif regroupe des représentants de l'État, des collectivités locales, des partenaires sociaux et de différentes ONG évoluant dans le domaine de l'environnement. Les discussions s'organisent autour de six grandes thématiques, dont celle de l'énergie. Il en ressort une forte volonté de développer la production d'énergies renouvelables, afin d'atteindre, à l'horizon 2020, 23% de l'énergie consommée (soit 25 000 MW). L'éolien apparaît alors comme un important levier à déployer. Cette volonté sera inscrite dans la loi « Grenelle 1 » de 2009. Dans celle-ci, l'État mise sur une production d'énergie éolienne à hauteur de 19 000 MW, dont 6 000 MW d'énergie produite par des éoliennes *offshore*, des éoliennes installées en pleine mer.

Or, à l'époque, aucune éolienne ne tourne dans l'espace maritime français. À l'inverse de pays tels que le Danemark ou encore le Royaume Uni, la filière reste, à ce moment-là, entièrement à développer en France. C'est ainsi que les deux événements politiques que nous venons de décrire convergent : désormais, le marché de l'éolien *offshore* en France est ouvert à la concurrence européenne. Vient alors le temps du repérage des sites propices à l'implantation des premiers projets éoliens *offshore*. C'est ainsi que, comme nous le verrons plus tard, la baie

de Saint-Brieuc se retrouve au cœur du développement de la filière éolienne *offshore* en France, et plus tard, au cœur de la controverse que nous allons étudier.

1.1.2. Comment l'éolien offshore arrive-t-il en baie de Saint-Brieuc ?

Afin d'identifier les emplacements des futurs parcs éoliens *offshore*, des processus d'identification des zones favorables sont lancés entre 2009 et 2010. Ces processus sont censés répondre aux orientations du Grenelle de l'Environnement qui préconise la concertation. Nous retiendrons deux de ces processus d'intérêt pour la compréhension du cas de Saint-Brieuc. Tous les deux sont confiés par l'État en mars 2009 aux préfets maritimes ainsi qu'aux préfets des régions concernées. Le premier réunit principalement les préfets maritimes et des acteurs issus de la sphère scientifique et technique. Le deuxième est mené à l'échelle de la région Bretagne dans le cadre de la Conférence Régionale de la mer et du littoral.

Le premier processus a pour objectif d'identifier les zones favorables à l'implantation de projets d'éolien *offshore* dans chacune des trois façades maritimes en métropole. Il s'appuie sur la constitution début 2009 d'un groupe de travail composé par des organismes tels que l'Agence de la transition écologique (Ademe) et l'Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer (Ifremer), par ailleurs auteurs d'une première étude qui établit les critères d'éligibilité des sites (2007). Ce groupe a pour mission de recueillir et de centraliser un ensemble de données permettant d'établir une liste des sites les plus adaptés. Le recueil et l'analyse de données se feront tout au long de l'année 2009. Suivra une période de concertation, puis la remise en février 2010 au gouvernement d'un document contenant les zones propices identifiées. À l'échelle régionale, le processus d'identification débutera en janvier 2010. Il réunira, sous la forme d'une concertation, des représentants des collectivités locales, de l'État, d'organisations socio-professionnelles (notamment la pêche) et du milieu associatif regroupés depuis 2009 dans la « Conférence Régionale de la mer et du littoral ». Les participants entameront un débat autour des sites prédéfinis par les services de l'État et proposeront à leur tour de nouveaux zonages. À l'issue de ce processus le préfet de région propose à l'État de garder la zone située dans la baie de Saint-Brieuc pour l'installation d'un parc d'une capacité de production de 500 MW.

Les deux processus que nous venons de décrire aboutiront à un premier appel d'offres lancé par l'État en janvier 2011. L'appel prévoit un investissement à hauteur de 10 milliards d'euros pour la mise en place de 600 éoliennes sur cinq sites définis par arbitrage

interministériel, dont un en Bretagne : celui en baie de Saint-Brieuc. Les autres sites sont ceux de Dieppe-Le Tréport, Fécamp, Courseulles-sur-Mer dans la façade Manche – Mer du Nord, et Saint-Nazaire sur la côte Atlantique. La date limite pour répondre à l'appel est fixée à décembre 2011. Le calendrier de l'appel prévoit également la désignation des lauréats au plus tard en avril 2012, en pleine période d'élections présidentielles. Trois consortiums se positionnent pour le site de Saint-Brieuc. En avril 2012, avant le terme du gouvernement Sarkozy, c'est celui porté par l'espagnol Iberdrola qui remporte le marché. Le consortium crée alors une filiale française, Ailes Marines, chargée du développement du parc. L'objectif est alors de mettre le parc en service en 2018, pour atteindre une pleine capacité de production énergétique dès 2020.

C'est ainsi que se construit le lien entre la baie de Saint-Brieuc et l'éolien *offshore*. Lien sur lequel reposera la controverse que nous étudions. Il nous semble donc d'emblée essentiel de présenter chacun de ces deux acteurs non-humains. Le premier est à la fois le territoire dans lequel se déroulera en grande partie la controverse et qui est, par conséquent, acteur de celle-ci. L'autre, comme nous le verrons par la suite, représente le principal nœud de la controverse.

1.1.3. La baie de Saint-Brieuc, lieu-acteur de la controverse

La baie de Saint-Brieuc est située sur la façade Nord de la Bretagne, dans le département des Côtes d'Armor (Figure 1). Géographiquement, elle s'étend de l'archipel de Bréhat jusqu'au Cap Fréhel – situés aux extrémités Ouest et Est de la baie, respectivement – sur une surface totale de 800 km². Afin d'aider à la compréhension de la controverse, il nous semble important de souligner trois particularités de cette baie, toutes nouées entre elles. La première est l'importante amplitude des marées, qui peut atteindre jusqu'à 12,5 m, le trait de côte pouvant se déplacer jusqu'à 7 km entre pleine et basse mers. La deuxième est sa richesse en biodiversité. La troisième est l'importante activité de pêche. Nous reviendrons sur la première plus tard, et allons pour l'instant nous attarder sur les deux dernières.

D'abord, revenons sur la richesse en biodiversité. La baie de Saint-Brieuc est en effet l'habitat d'une ample diversité d'espèces marines, dont une soixantaine d'espèces de mammifères protégées. Elle est aussi un important couloir migratoire pour l'avifaune : près de 35 000 oiseaux migrateurs, dont certaines espèces protégées, viennent se reproduire et nicher à proximité de la baie en hiver. Une importante diversité de flore, dite d'intérêt patrimonial, a également été recensée autour de cette baie. Répondant à un souci de conservation et de protection de cette biodiversité, trois aires protégées (aux statuts différents) existent

actuellement. Elles recouvrent les espaces maritime (en grande majorité) et côtier de la baie. Deux sites appartenant au réseau européen Natura 2000 se répartissent d'un côté et de l'autre de la baie. La première, Erquy-Cap Fréhel à l'Ouest, est couverte environ 55 800 ha. La deuxième, qui s'étend depuis la commune de Saint-Brieuc, située en fond de baie, jusqu'à l'extrême Est, recouvre 14 000 hectares. La troisième aire protégée, qui est elle-même comprise dans le site Natura 2000 Erquy-Cap Fréhel, est la plus grande Réserve Naturelle de Bretagne. Elle s'étend sur un peu plus de 1 000 ha.

Maintenant, retour sur la pêche. Celle-ci représente une importante activité socio-économique dans la baie de Saint-Brieuc. Le comité de pêche départemental des Côtes d'Armor recense près de 300 bateaux licenciés dans la baie et estime que cette activité est source de près de 1 500 emplois directs ou indirects. La baie héberge également l'un des plus importants gisements de coquilles Saint-Jacques (*Pecten Maximus*) en France, découvert au début des années 60. Depuis, ce mollusque se nourrissant essentiellement de phytoplancton, est devenu l'un des symboles culturels de ce territoire et représente la ressource la plus convoitée pour le secteur de la pêche. Par conséquent, les professionnels de la pêche tiennent fortement à la préservation de cette espèce. Alors que la « récolte » de la coquille Saint-Jacques est en plein essor au cours des années 70, elle connaît une chute importante vers la fin des années 80 et le début des années 90. La pêche intensive est pointée du doigt. Cela pousse les secteurs locaux et régionaux de la pêche à repenser leur stratégie de « récolte ». En découle alors un cadre réglementaire restrictif qui ne cesse d'évoluer. La méthode de pêche, à la drague, est alors adaptée de façon à éviter la capture des plus jeunes mollusques. Autre exemple que l'on peut citer : les restrictions dans la période et le temps de pêche. La saison de pêche de la coquille Saint-Jacques s'étend d'octobre à fin mars ou début avril, respectant ainsi la phase de reproduction qui a lieu dans les mois les plus chauds. Tout au long de la saison, le temps de pêche de chaque bateau licencié ne peut dépasser le temps maximal établi à 45 minutes, deux jours par semaine. Un recensement de l'état de la ressource avant le lancement de la période de pêche et un comptage progressif des captures ont lieu une année après l'autre. Ce travail de suivi est réalisé par les professionnels de la pêche locale en association avec l'Ifremer.

Enfin, afin de compléter le portrait-robot de cette baie, il convient également de citer son attrait touristique. D'ailleurs, en bord de mer le nombre de résidences secondaires est conséquent. D'après une de nos interlocutrices, dans le port de Erquy, situé directement en face du parc éolien, près de 60% des habitations seraient des résidences secondaires. L'observation d'oiseaux ou de certaines espèces de mammifères marins figure parmi les multiples activités

d'intérêt. La gastronomie, tournant notamment autour des produits de la mer, est également l'une des facettes d'intérêt de la zone. A l'extrémité Est de la baie, le Cap d'Erquy et le Cap Fréhel sont labellisés Grands Sites de France. Ils sont tous les deux traversés par le chemin de grande randonnée « GR 34 », aussi connu sous le nom de « sentier des douaniers. » Enfin, le tourisme balnéaire est non négligeable les mois d'été, même s'il a pu être touché à certaines périodes par la prolifération d'algues vertes dont la décomposition peut engendrer des gaz toxiques. Les plages tout au long de la baie sont d'ailleurs concernées par les plans nationaux de lutte contre les algues vertes (PLAV 1 et 2)³¹.

1.1.4. Quelle forme prend l'éolien offshore dans la baie de Saint-Brieuc ?

Spécifier les caractéristiques du projet éolien *offshore* en baie de Saint-Brieuc nous semble essentiel dans la mesure où celles-ci occuperont une place importante dans la controverse. L'éolien *offshore* ou éolien en mer est une technologie déclinée de l'éolien traditionnel, que nous appellerons par opposition « en terre ». Dans le principe, les deux technologies ne sont pas très différentes : l'objectif de l'une comme de l'autre est de convertir la force du vent en énergie. La structure des éoliennes se ressemble fortement, à la différence que celles placées en mer sont généralement plus grandes et nécessitent un système de pose particulier. Autre point commun : que ce soit en mer ou en terre, l'énergie éolienne n'est pas stockable. Cela veut tout simplement dire que sans vent, la production d'énergie s'estompe. Cependant, l'éolien marin se distingue de son cousin en terre par certains aspects. D'abord, au niveau de l'installation beaucoup plus onéreuse. Les efforts à fournir sont beaucoup plus importants que sur terre, que ce soit pour l'éolien posé (c'est-à-dire, installé sur une structure métallique fixée sur les fonds marins) ou l'éolien flottant (installé sur une plateforme flottante raccordée par des fils métalliques aux fonds marins). Outre le fait que les éoliennes doivent être assemblées en pleine mer, elles doivent également être fixées aux fonds marins. Le coût davantage élevé concerne également le raccordement aux centrales électriques. D'abord, la construction d'une sous-station électrique capable de transformer l'énergie produite par les éoliennes avant de la conduire sur terre est indispensable. Ensuite, des câbles de raccordement au système terrestre doivent être enfouis sous les sols marins, sur plusieurs kilomètres – distance du littoral auxquelles les éoliennes *offshore* sont couramment installées. Le coût d'installation de ces câbles est proportionnel à la distance entre le parc éolien et la côte.

³¹ Voir <https://bretagne-environnement.fr/plan-lutte-contre-algues-vertes-2017-2021-cadre-general>

Ceci étant, l'éolien en mer présente aussi des avantages. Le problème de l'occupation d'espaces, que l'on rencontre par exemple dans le cas de l'accaparement puis la conversion de terres agricoles, est *a priori* moins contraignant en mer que sur terre. Les nuisances visuelles et sonores peuvent également être moindres pour les populations riveraines. Enfin, l'éolien en mer est considéré comme plus rentable en termes de production énergétique, les vents étant plus puissants et réguliers en mer que sur terre.

À Saint-Brieuc, le développeur du projet a fait le choix de l'éolien posé, l'éolien flottant étant une technologie plus récente, en plein développement au moment où nous écrivons ces pages. Les caractéristiques du parc, déjà soumises à négociation pendant la période de repérage et de concertation, ne cesseront d'évoluer jusqu'aux débuts des travaux au printemps 2021. Lorsque le consortium mené par Iberdrola décroche l'appel d'offres en 2011, il envisage d'installer une centaine d'éoliennes pouvant produire jusqu'à 500 MW en pleine puissance. Actuellement, ce sont 62 éoliennes qui sont en cours d'installation. Initialement prévue sur 180 km² (soit 22% de la surface maritime de la baie), la zone d'implantation du parc a été réduite à 75 km². L'emplacement du parc reste quant à lui pratiquement inchangé, à quelques kilomètres près. L'industriel accepte d'installer les éoliennes un peu plus au Nord qu'initialement prévu afin de préserver le principal gisement de coquilles Saint-Jacques. Le parc est situé à environ 16 km de la côté Ouest de la baie, à proximité des Grands Sites de France du Cap d'Erquy et le Cap Fréhel, ainsi que de la commune d'Erquy, un des principaux ports de pêche de la baie. La zone du parc est donc située à la limite du site Nature 2000 Ouest et à une vingtaine de kilomètres du site Est. Quant à la méthode de fixation, il est prévu d'installer sur les fonds marins des structures nommées jackets, des sortes de tripodes métalliques nécessitant trois forages. Pour 62 éoliennes, il faudra donc creuser un total de 186 « trous ».

Le travail de raccordement au réseau électrique est confié à RTE conformément à ce qui a été établi dans l'appel d'offres de 2011 pour l'ensemble des sites présentés. Dans le cas de Saint-Brieuc, le passage des câbles se fait d'abord sous l'eau, puis, arrivés sur la plage de Caroual dans la commune d'Erquy, par un cheminement sous-terrain jusqu'au poste électrique situé plus au sud, dans les terres, sur la commune d'Hénansal. Le tracé du passage des câbles a été également soumis à concertation. Finalement, il a été établi que les câbles traverseraient trois communes, Saint-Alban étant au milieu des deux précédemment citées.

Si ces données peuvent paraître superflues à ce stade, elles seront nécessaires à la compréhension de nombreux enjeux de la controverse sur lesquels nous reviendrons dans la partie suivante.

1.2. Reconstitution chronologique de la période d'observation

Automne 2020 : réouverture de la controverse

En novembre 2020, lorsque nous débutons notre veille pour trouver des cas d'étude, l'industriel, Ailes Marines, vient d'annoncer à la presse quotidienne régionale que les travaux du futur parc débuteront au printemps 2021. En effet, plusieurs indices laissent entrevoir l'imminence du début du projet. Quelques mois auparavant, en septembre 2020, l'industriel avait mené des tests de forage. L'automne 2020 est également marqué par l'obtention, par Eiffage et Engie, d'un contrat pour la construction de la sous-station de transformation électrique du parc, ainsi que par le début des travaux de raccordement de cette sous-station au réseau électrique à terre par RTE – ces travaux débutant dans la commune d'Erquy. À Brest, à plus de 140 kilomètres de la baie de Saint-Brieuc, débute la construction des fondations des futures éoliennes.

Rapidement, nous apprenons que le Comité départemental des pêches des Côtes d'Armor (désormais CDP 22) annonce son retrait de la table des négociations et demande l'annulation du projet. En effet, comme nous l'avons préalablement souligné, pendant de longues années, le promoteur et les professionnels de la pêche ont mené des négociations autour des caractéristiques techniques du futur parc et de son emplacement afin de garantir la cohabitation des deux activités : production d'énergie et pêche. Or, le président du comité d'alors – Alain Coudray – estime que les engagements pris par le promoteur auprès des professionnels de la pêche n'ont pas été garantis. Les représentants des marins-pêcheurs de la baie insistent particulièrement sur l'absence ou incomplétude d'études pouvant mesurer l'impact du parc (sa construction et puis son fonctionnement) sur la biodiversité. Une des premières mobilisations des professionnels de la pêche a lieu en décembre 2020, sur la commune d'Erquy. Des centaines de coquilles Saint-Jacques vides sont versées en face du chantier de raccordement.

L'automne 2020 voit d'autres batailles parallèles se dérouler. Une première est menée entre l'opérateur RTE et la commune d'Erquy. Le maire Henri Labbé – élu au printemps 2020

et ayant fortement exprimé son positionnement contre le parc – conteste l’occupation du domaine public par RTE. Cette bataille, qui se déroulera jusqu’à la fin de l’hiver 2021, se joue sur le plan juridique. Nous apprendrons plus tard que l’autorisation est donnée à l’opérateur en échange d’une indemnisation de près de 3 millions d’euros versée à la commune. Une autre bataille se déroule sur la scène politique régionale, où le président de la Région Bretagne, Loïg Chesnais-Girard (ancien membre du parti socialiste), critique la position du député Marc Le Fur (Les Républicains), fervent opposant au projet.

C’est également à l’automne 2020 que Laurent Mauduit, journaliste et co-fondateur de *Médiapart*, signe le premier d’une série d’articles d’enquête mettant en avant les irrégularités du dossier³².

Hiver – printemps 2021 : montée des tensions en amont du chantier

Le début de l’année 2021 est notamment marqué par la proposition d’un projet énergétique alternatif au parc éolien portée par le Comité départemental des pêches des Côtes d’Armor : celui d’un parc à hydrogène qui permettrait de transformer le mouvement des vagues en énergie. Cependant, le projet sera rapidement débouté, le chantier du parc éolien approchant à grands pas.

Les négociations entre la pêche et le promoteur reprennent sous la demande et la médiation du Préfet. Celui-ci souhaite que le calendrier des travaux puisse être établi par les deux parties avant qu’une date de lancement du chantier ne soit officiellement établie. Si le CDP est contraint de retourner à la table de négociations, son président s’adresse à Emmanuel Macron afin de lui demander l’annulation du projet. Le cabinet du Président de la République répondra par la négative, arguant de la nécessité du parc et des énergies marines renouvelables pour assurer la transition énergétique.

La tension entre le promoteur et les représentants de la pêche continue de monter. Des rumeurs de potentiels blocages du chantier par des marins-pêcheurs circulent. De son côté, l’industriel procède à la location d’un navire pour assurer la sécurité du chantier à venir.

³² <https://www.mediapart.fr/journal/france/191020/eoliennes-dans-la-baie-de-saint-brieuc-et-maintenant-c-est-la-mer-qu-ils-veulent-privatiser>

Une date est enfin fixée au lundi 3 mai 2021 pour le début des travaux de forage. Les travaux sont censés s'arrêter en octobre pour laisser place à la campagne de pêche de la coquille Saint-Jacques, puis reprendre à la fin de celle-ci, fin août. La date de lancement du chantier est annoncée le 14 avril 2021 dans un entretien des ministres d'alors Annick Girardin (Mer) et Barbara Pompili (Transition Écologique) publié par Ouest-France³³. Cet entretien sera souvent mentionné et critiqué par nos interlocuteurs inscrits dans l'opposition au parc.

À Erquy, la tension est palpable alors que des incidents qualifiés de « violents » par divers acteurs locaux se produisent. D'abord, le lancement d'un cocktail Molotov sur le site du chantier de RTE. Ensuite, l'apparition de tags « vendu à l'éolien » sur les murs de la mairie.

Fin avril, les premières manifestations commencent à s'organiser. Le secteur de la pêche et le monde associatif local inscrits dans l'opposition à ce projet, annoncent une double manifestation le lundi 3 mai. En mer, les pêcheurs se préparent à contraindre le bateau de forage à quitter la zone. En terre, un rassemblement doit avoir lieu en face de la Préfecture à Saint-Brieuc. Cependant, la première action est annulée. Raison avancée : le mauvais temps aurait empêché aux navires de chantier de se rendre sur la zone du parc.

Quelques jours plus tard l'action en mer est pourtant effectuée. Près de 70 bateaux de pêche se rendent aux alentours du chantier. Dans les récits de certains de nos enquêtés, ce jour-là les journalistes, régionaux et nationaux, se pressent pour monter dans les bateaux. En parallèle, une nouvelle manifestation en terre a lieu, portée par les associations environnementales. Cette fois-ci, elle se déroule sur le site du Cap Fréhel.

En dehors des manifestations, les tensions continuent de se manifester autour du chantier de RTE dans la commune d'Erquy. Notamment, des pêcheurs sont interpellés pour « violence » auprès des vigiles du chantier et des gendarmes étant intervenus. Trois d'entre eux seront condamnés.

Une nouvelle manifestation a lieu le 29 mai, mobilisant près de 800 personnes (selon des chiffres annoncés par les titres de PQR et confirmés dans des entretiens avec des acteurs

³³ <https://www.ouest-france.fr/bretagne/saint-brieuc-22000/parc-eolien-en-baie-de-saint-brieuc/info-ouest-france-le-chantier-du-parc-eolien-marin-de-saint-brieuc-sera-lance-en-mai-a305e362-9d36-11eb-82d3-d8df6bfbf051>

issus du secteur de la pêche. La présence de professionnels de la pêche venus d'ailleurs, notamment d'autres territoires concernés par des projets d'éolien en mer, est à souligner.

Il est également important de souligner que ces événements se déroulent avec pour toile de fond des élections départementales et Régionales.

L'été 2021 et les accidents de chantier

L'été 2021 reste fortement marqué par des tensions entre opposants et porteurs du projet. Celles-ci sont notamment exacerbées par des accidents de chantier qui ont pour conséquence le déversement d'huile en mer. Un premier incident a lieu le 14 juin, le deuxième vers la fin du mois de juillet. Le bateau foreur, l'Aeolus, part en réparation et met le chantier en arrêt, d'abord pour quelques semaines, puis pour quelques jours. Le promoteur confirme les accidents mais insiste sur le caractère biodégradable de l'huile. Cependant, pour les opposants, l'impact est palpable. Un de nos enquêtés évoluant dans le secteur de la pêche nous rapporte l'expérience d'un de ses pairs :

E3.1 « Le gars il pêche sur de têtes de roche à la ligne avec des lançons vivants, et ils arrivent en bas, et ils sont plein d'huile encore aujourd'hui. Sauf qu'ils ne peuvent plus faire des analyses encore... »

Le Centre de documentation de recherche et d'expérimentation sur les pollutions accidentelles des eaux (Cedre), basé à Brest, est mandaté par la Préfecture maritime pour réaliser des prélèvements de l'huile déversée et les analyser. En parallèle une enquête préliminaire est ouverte par le procureur de la République de Brest. À la fin de notre période d'observation (été 2022), les résultats de ces analyses et de l'aboutissement de l'enquête n'ont toujours pas été rendus publics.

Une nouvelle manifestation en mer a lieu fin juin, l'objectif des pêcheurs étant de faire partir le bateau chargé d'effectuer les pré-tranchages pour faire passer les câbles en mer. Une quarantaine de pêcheurs seront contraints par le parquet du tribunal judiciaire de Brest à payer des amendes à hauteur de 2000 et 3000 euros.

Cet été-là, les premiers échos d'une campagne électorale pour les présidentielles de 2022 arrivent dans la baie. Xavier Bertrand, alors candidat déclaré, visite le port de Saint-Quay-

Portrieux et s'entretient avec des pêcheurs. Il affirme son soutien à l'opposition locale au parc, et s'y dit lui-même opposé. Valérie Péresse, candidate pour le parti de droite « Les Républicains », réitérera l'échange avec les marins pêcheurs de la même commune lors d'une tournée dans le département des Côtes d'Armor. Elle exprime publiquement son inquiétude face à ce projet qui, selon elle, doit être repensé avec une meilleure concertation des acteurs impliqués.

En cette même période, se déroule la visite en baie de Saint-Brieuc du député européen Peter Van Dalen, auteur d'un rapport sur les effets des parcs éoliens en mer. Celui-ci, accueilli et accompagné par des pêcheurs d'Erquy, prône une concertation avec les pêcheurs et la conduite d'études d'impact préalables pour de futurs parcs.

La fin de l'été 2021 marque également l'arrivée d'un nouvel acteur de l'opposition : l'association de protection des océans *Sea Shepherd* France. Celle-ci avait été contactée au printemps par des personnes directement ou indirectement liées à la pêche dans la baie (les témoignages des différents enquêtés divergent à ce sujet). L'association lance une opération nommée « Les Vents de la Colère » qui vise à contester le parc de Saint-Brieuc, mais également le développement de l'éolien marin. L'organisation souligne le manque de connaissances et l'impact potentiel du parc sur les espèces marines de la baie. Notamment, les marsouins et les dauphins, animaux emblématiquement défendus par les militants. Elle conteste particulièrement un arrêté permettant aux industriels intervenant dans le chantier en mer de déroger à la protection d'une cinquantaine d'espèces marines³⁴. Des membres de l'association se rendent une première fois sur place afin de rencontrer les différentes parties prenantes de l'opposition ainsi que des riverains. Ils y retourneront régulièrement pour tenir des stands d'information, ainsi qu'avec un bateau – le *Age of Union* – afin de réaliser des mesures sur la portée du bruit produit par les travaux en mer et pour « surveiller » de près le chantier.

La réaction des acteurs issus de la pêche avec qui nous nous sommes entretenue varie. Certains sont méfiants comme en témoigne cet échange avec deux enquêtés :

E3.1. Moi j'aurais évité moi.

E3.2. Oui, moi aussi.

³⁴ Voir : <https://www.ville-erquy.com/wp-content/uploads/2019/11/2017-04-18-arrete-prefectoral-n7-am-autorisation-iota.pdf>

CQ. Pourquoi ?

E3.2. Bah parce qu'ils sont contre les pêcheurs, contre la pêche. Certains des collègues dans le sud ils ont des problèmes avec.

E3.1. Donc là ils viennent pour nous donner un coup de main, mais s'il se trouve en fait ils vont vous nous dire que notre pêche n'est pas responsable ?

En effet, cette association a longtemps dénoncé des méthodes de capture nocives pour la biodiversité marine. D'autres, plus favorables, espèrent que l'arrivée de celui qui est perçu comme un acteur d'envergure puisse servir leur cause :

E.14 C'est joli, ça, à côté des bateaux [...] en termes de communication, c'est la meilleure com' quoi, qu'on puisse avoir.

Automne-hiver 2021 : démonstrations de force par l'opposition

À l'automne 2021, les actions de l'opposition se traduisent principalement par des actions juridiques. Le Comité départemental des pêches des Côtes d'Armor porte plainte contre X auprès du procureur de la République de Brest et demande l'arrêt du chantier. Ce dépôt sera suivi par une saisie auprès du Parquet National Financier par la même organisation, signalant un « recel de favoritisme » par l'État lors de l'attribution du marché à Ailes Marines. Puis, par deux recours déposés auprès du tribunal administratif de Rennes demandant la suspension de l'arrêté préfectoral autorisant le promoteur à mener le chantier en mer. Ces derniers seront rapidement rejetés. Les associations environnementales *Sea Shepherd* France et Gardez Les Caps s'allient et engagent également des procédures. Dans un premier temps, elles déposent un recours qui vise l'arrêté « dérogations espèces protégées » auprès de la Préfecture. Rejeté, le recours sera déposé plus tard auprès du Conseil d'État.

Un nouvel acteur de l'opposition voit le jour : le Collectif contre l'usine éolienne en baie de Saint-Brieuc. Celui-ci naît suite à la tenue – à l'initiative du groupe Ensemble 22 – de réunions publiques lors desquelles interviennent les représentants de trois des principaux acteurs de l'opposition (*Sea Shepherd*, Gardez les Caps et le Comité départemental des pêches) ainsi que Laurent Mauduit, le journaliste de Médiapart menant une série d'enquêtes autour du parc depuis l'automne 2020. Une de interlocutrices issue du monde associatif nous donne des détails sur l'identité de ce collectif. Elle nomme d'abord le groupe Ensemble 22, l'association Gardez les Caps, ainsi que le mouvement Extinction Rébellion, puis complète ainsi :

E9 – « Voilà, il y a des pêcheurs. Il y a des résidents... Il y a des gens comme moi qui n'ont ni résidence, ni pêche ni rien mais qui sont sur le principe de... contre les privatisations et scandales financiers. L'anticapitalisme quoi. »

De premières actions seront menées dans la commune d'Erquy, notamment pour exprimer le soutien du collectif à Ludovic André, un agriculteur en reconversion qui craint des effets nocifs sur son bétail, les câbles de raccordement passant à quelques mètres de sa ferme. De fausses obsèques et une veillée sont organisés chez l'agriculteur. L'idée d'une ZAD est également évoquée comme en témoigne notre interlocutrice :

E9 – Il y avait un groupe qui était prêt à partir sur la création d'une ZAD, c'est-à-dire empêcher le raccordement, le raccordement qui passe sur la ferme de Ludovic André à Erquy. Sachant que la ferme, l'autorisation n'était pas encore claire, toutes les données n'étaient pas claires. L'autorisation a été donnée avec un plan qui était faux. Il y a encore eu là une magouille si je peux me permettre... Quelque chose qui est un mensonge qui a été fait. Donc c'était une opposition physique, on l'a tenté, mais ça n'a pas suffi.

L'opposition s'organise également dans le monde politique local et régional. Les maires des trois communes les plus proches du parc (Erquy, Pléneuf-Val-André et Plévenon) demandent à l'État des garanties concernant le démantèlement du parc, une fois qu'il sera hors-service. Mais c'est surtout au Conseil Régional que les tensions montent entre la majorité qui soutient le parc et l'opposition. Des élus de droite et d'extrême droite (Les Républicains et le Rassemblement National) demandent une mission d'information sur le parc éolien afin d'éclaircir des points d'ombre. Une inter-commission « climat et économie » s'organise. Celle-ci, qui se réunira à plusieurs reprises entre septembre 2021 et le printemps 2022, invitera diverses catégories d'acteurs de la controverse à répondre aux questions des élus de la majorité et de l'opposition. Ailes Marines, des représentants des professionnels de la pêche, des experts scientifiques et/ou techniques ainsi que des associations environnementales seront invités.

Toujours du côté de l'opposition au parc, le film documentaire « Océans 3 », réalisé par la malouine Mathilde Junot avec le soutien d'un financement participatif, est diffusé dans plusieurs salles du département. Le film est consacré à l'éolien *offshore* et ses effets sur le secteur de la pêche. Des pêcheurs de la baie de Saint-Brieuc y participent. Le film est mentionné

par plusieurs interlocuteurs évoluant dans ce secteur. Une enquêtée considère que ce documentaire, « *c'est le seul qui va vraiment dans le fond du sujet* » (E3.2).

Enfin, la fin du chantier arrive au mois d'octobre (avec la pose achevée d'une seule éolienne sur les 62 prévues), alors que la saison de la coquille Saint-Jacques démarre. Le chantier à terre sur la commune d'Erquy, à l'arrêt depuis le début de l'été, reprend. La reprise du chantier en mer est annoncée pour mars 2022. Entre temps, Ailes Marines publie les résultats d'études portant sur l'impact de la turbidité liée aux travaux, études réalisées au lancement du chantier par un bureau d'étude (Somme). Celles-ci indiquent que « les niveaux de bruit émis pendant les travaux n'entraînent pas de surmortalité sur les espèces étudiées »³⁵, dont la coquille Saint-Jacques.

Premier semestre 2022 : une opposition toujours active malgré l'avancée du chantier

L'année 2022 débute avec des premières actions portées par différents acteurs opposés au parc. Le binôme *Sea Shepherd* et Gardez les Caps saisit le Conseil d'État comme mentionné précédemment. Peu de temps après, les deux associations déposent plainte auprès de la Commission Européenne. Elles dénoncent des « manquements du chantier éolien de Saint-Brieuc aux règles applicables au rejet de substances polluantes en mer, à la planification de l'espace marin, ainsi que les règles applicables aux espèces et aux habitats protégés »³⁶.

Pour sa part, Alain Coudray, président du CDP, écrit une nouvelle fois au Président de la République pour demander un moratoire sur le chantier avant que celui-ci ne reprenne. Sur la scène politique nationale, le député Marc Le Fur (Les Républicains) demande également un moratoire jusqu'aux élections présidentielles qui se tiennent en avril. Enfin, alors qu'une dernière instance de concertation entre les différentes parties prenantes se déroule en janvier, le Collectif contre l'usine éolienne en baie de Saint-Brieuc organise des manifestations.

Ce début d'année marque également l'entrée en campagne présidentielle. Marine Le Pen, candidate du parti d'extrême droite Rassemblement National, se rend à Erquy où elle tient une conférence de presse et cherche à s'entretenir avec des pêcheurs. Elle affirme son

³⁵ <https://ailes-marines.bzh/blog/interview-de-delphine-mathias-chargee-detudes-en-acoustique-sous-marine-chez-somme/>

³⁶ <http://gardezlescaps.org/wp-content/uploads/2022/02/2022-02-08-CP-Gardez-les-Caps-Sea-Shepherd.pdf>

opposition au parc dont elle promet l'arrêt si elle est élue³⁷. Elle rappelle que ce n'est pas uniquement ce parc, mais l'éolien en général contre lequel elle et son parti se positionnent. Le président-candidat Emmanuel Macron s'exprime dans une interview publiée par le quotidien régional Ouest-France³⁸ pour rappeler son ambition de développer les énergies renouvelables et réitère son soutien au déploiement du parc en baie de Saint-Brieuc.

Les travaux en mer reprennent en mars 2023 comme annoncé à l'automne. Ils ne s'arrêteront pas avant la fin 2023, date prévue pour la mise en fonctionnement du parc. C'est alors le retour du bateau foreur, l'Aeolus, équipé d'une plus puissante foreuse. Le *Age of Union*, navire de l'ONG *Sea Shepherd*, retourne également dans la baie afin de suivre d'aussi près que les arrêtés préfectoraux le permettent, les opérations de forage.

Au début de l'été s'achève l'installation de la sous-station électrique. Les premiers jackets – supports des futures éoliennes vissés aux sols marins – arrivent au port de Brest. Lorsque notre période d'observation s'achève, les premières fondations (70 m hauteur, 25 m de large) arrivent en baie, la première sera posée début juillet. Les premières compensations sont payées par le promoteur à des professionnels de la pêche.

Cette même période est traversée par de nouvelles tensions d'origines diverses. Un nouveau volet de l'enquête menée par le journaliste Laurent Mauduit de Médiapart est en effet publié. Celui-ci reprend les vidéos transmises par un lanceur d'alerte dans lesquelles est montré le déversement de substances depuis le bateau foreur directement en mer. Le promoteur du parc démentira les accusations de pollution faites par le CDP. Un accident mortel lié au chantier survient aussi à cette époque. L'accident concerne le chantier de raccordement à terre mené sur la plage de Caroual mis en pause pendant la période estivale : une femme tombe dans un fossé non signalé. Une enquête pour homicide involontaire est ouverte.

Lorsque notre observation s'achève, nous n'avons aucun retour concernant les diverses actions en justice menées par des membres de l'opposition.

³⁷ <https://www.youtube.com/watch?v=t7SzNnYzVVc>

³⁸ <https://www.ouest-france.fr/elections/presidentielle/entretien-oceans-environnement-energie-pandemie-presidentielle-les-reponses-d-emmanuel-macron-188d2884-8b48-11ec-88ed-2ead809b0816>

1.3. Les nœuds de la controverse

Nous nommons « nœuds » les points, identifiés pendant notre période d'étude, qui génèrent des crispations entre les différentes parties prenantes de la controverse. Nous nous basons ici sur nos diverses observations ainsi que sur les discours de nos enquêté·e·s pour tenter de reconstituer l'opposition des argumentaires.

1.3.1 De quoi l'écologie est-elle le nom ?

En effet, la définition que chaque catégorie d'acteurs donne de l'écologie se traduit dans le positionnement pris face au parc, voire face à l'énergie éolienne. D'une part, ceux qui soutiennent le déploiement du parc en baie de Saint-Brieuc avancent la nécessité d'accélérer la production d'énergies dites « vertes » ou « renouvelables » dans un contexte de réchauffement climatique où la décarbonation s'impose. Les énergies marines renouvelables ou EMR, dont l'éolien *offshore*, apparaissent comme un nouvel horizon peu exploité en France. Enfin, l'énergie éolienne est perçue comme une solution essentielle afin d'assurer la sortie du nucléaire. « L'écologie » apparaît ici sous une dimension globale.

D'autre part, les opposants au parc, dont certains sont aussi de fervents opposants à l'énergie éolienne en mer comme sur terre, dénoncent les risques que le déploiement du parc fait peser sur la biodiversité locale. Pour certains, la biodiversité marine et aviaire de la baie – dont de nombreuses espèces protégées – est la principale victime des effets nocifs apportés par les forages ou encore par les vibrations constantes produites par les turbines. Pour d'autres, c'est la ressource halieutique qui risque de diminuer, entraînant ainsi des pertes considérables pour la filière de la pêche locale. Enfin, certains signalent un paradoxe : une centrale à gaz est construite dans la commune de Landivisiau dans le Finistère afin d'assurer une production énergétique en période de faibles vents, l'énergie éolienne ne pouvant être stockée pour une réutilisation ultérieure. L'énergie produite par les éoliennes ne pourrait donc être jugée comme totalement « verte ». En ce sens, « l'écologie » est pensée à une échelle hyper-locale, incarnée dans le territoire. La question que beaucoup d'opposants au parc se posent est celle du ratio coût-bénéfice – ressentis à l'échelle du territoire et à l'échelle globale, respectivement. Un de nos enquêtés (E13) exprime par exemple un doute quant à la nécessité de décarboner l'énergie en France perçue comme « bonne élève », notamment face à la Chine.

Des études d'impact ont été réalisées démontrant que la période d'installation du parc ne produirait pas ou peu d'impact sur certaines espèces dont la coquille Saint-Jacques. Cependant, les opposants contestent ces résultats jugés souvent incomplets et partiels car menés par les porteurs du projet et/ou avec le soutien de l'État. À cette critique s'ajoute celle d'un manque de recul vis-à-vis de l'impact qu'aura le parc en période de fonctionnement, celui-ci étant un des tout premiers en France. Les résultats des études menées dans d'autres pays sont jugés non pertinents, la géologie et la biologie des lieux étudiés n'étant pas celles de la baie de Saint-Brieuc.

1.3.2 La capacité de production

Les porteurs du projet et ceux qui le soutiennent, avancent généralement les chiffres suivants : 800 000 foyers. Ces derniers font référence respectivement à la capacité de production énergétique des éoliennes lorsqu'elles tournent à plein régime et au nombre de ménages qui seraient couverts en une année par cette production. Alors que certains soulignent le manque d'autonomie énergétique de la région Bretagne, le développement de ce type de projets énergétiques semble essentiel.

Cependant, de nombreuses critiques sont avancées pour contredire ces arguments. En effet, on retrouve souvent chez les opposants l'expression d'un doute récurrent : la force du vent dans la baie n'est pas constante. Les éoliennes ne pourront donc tourner avec la même intensité tout au long de l'année. Les chiffres de production et de couverture annoncés ne correspondraient donc pas à une réalité absolue mais ponctuelle, dans le meilleur des cas.

1.3.3. La création d'emplois ou la destruction d'une filière locale ?

Les acteurs institutionnels de la pêche – dont le comité départemental des pêches des Côtes d'Armor – sont invités à la table des négociations afin de définir différents paramètres en concertation avec les promoteurs du parc et les autorités locales. L'idée étant que les divers usages de l'espace public maritime soient garantis et compatibles. Le promoteur du parc, Ailes Marines, insistera fortement sur cet élément.

Pour autant, du côté de la pêche locale, le message est tout autre. Ceux que nous avons rencontrés en entretien nous racontent leur déception face au peu de considération qui leur est

accordé lors des prises de décision. Pour eux, le parc n'a pas été construit avec la pêche locale. Si la biodiversité est menacée, cela revient à dire que la ressource halieutique risque de disparaître ou de diminuer fortement. Comme l'explique l'un de nos enquêtés (E14), si le phytoplancton disparaît, c'est toute la chaîne alimentaire qui sera affectée, entraînant donc une disparition des plus grandes espèces, celles qui sont commercialisées.

Par ailleurs, l'installation et l'exploitation du parc devraient entraîner, selon les prévisions du promoteur et ses soutiens politiques, la création d'emplois à l'échelle du territoire, notamment dans la maintenance. En effet, 1 500 emplois seraient créés. De plus, la filière des EMR semble se développer rapidement à l'échelle de la Région. Le port de Brest sera réaménagé³⁹ afin d'accueillir les pièces des éoliennes destinées à être installées en mer. Or, les opposants avancent deux contre-arguments. D'abord, la création effective d'emplois à l'échelle locale est largement inférieure à celle annoncée initialement (150 une fois le parc installé). D'autre part, ce sont les emplois liés à l'activité de pêche qui pourraient être menacés de destruction.

1.3.4. La démocratie « bafouée » ?

Comme nous l'avons déjà rappelé, le marché est attribué à Ailes Marines en avril 2012. Or, cette filiale de l'espagnol Iberdrola avait été classée 2^{ème}. Ce choix sera contesté par l'opposition, et fera même l'objet de deux procédures judiciaires. La première est menée avant notre période d'étude et aboutit à l'indemnisation par Ailes Marines de la compagnie Nass et Wind qui avait été classée première. Le Débat Public mené par la CNDP intervient en 2013, et l'enquête publique en 2016, soit respectivement un et quatre ans après l'attribution du marché. Ces divers éléments seront mobilisés par des membres de l'opposition cherchant à prouver le caractère anti-démocratique du projet d'aménagement territorial. À cela s'ajoute un manque de transparence de la part de l'État selon certains de nos interlocuteurs.

Le kWh produit par le parc sera revendu à EDF au prix de 155 euros. Celui-ci est jugé par de nombreux opposants beaucoup trop élevée. Une de nos interlocutrices affirme qu'il s'agirait « de l'énergie la plus chère en France » (E2).

³⁹ https://www.lemonde.fr/planete/visuel/2023/08/05/le-port-de-brest-redessine-par-les-energies-renouvelables_6184517_3244.html

1.3.5. Des pales à l'horizon

Nous ne voyons apparaître cet argument avancé par des opposants au parc que vers la fin de notre période d'étude. En effet, il semblerait qu'avant le lancement du chantier et l'arrivée du bateau foreur – visible à certains moments depuis le Cap d'Erquy et le Cap Fréhel notamment, l'intégration du parc au paysage ne semble pas être une préoccupation majeure. Le promoteur avance sur son site internet que la visibilité des éoliennes ne sera que moindre⁴⁰.

2. Plateforme logistique Amazon en Loire-Atlantique

2.1. Origines et contexte de la controverse

La deuxième controverse que nous étudions débute au cours du mois de septembre 2020 alors qu'est rendu public le dépôt par ORY4FULFILLMENT SAS – filiale française d'Amazon Europe Core SARL – d'une demande pour acquérir un permis de construire auprès de la mairie de Montbert, commune située au sud de la métropole de Nantes dans le département de la Loire-Atlantique (Figure 2). Cette demande est traitée dans l'avis émis par la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) des Pays de la Loire le 28 septembre 2020. Intitulé « AVIS DÉLIBÉRÉ DE L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE PAYS DE LA LOIRE projet de construction d'une plateforme logistique sur le parc d'activités de la Bayonne À Montbert (44) »⁴¹, ce document représente la première trace éditoriale portant sur notre étude de cas. Dans ce document sont décrites les spécificités du projet d'infrastructure envisagé, et notées les considérations environnementales qui en découlent. L'organisme transmet – publiquement – au maître d'ouvrage des préconisations en matière environnementale. Il est spécifié que : « L'avis de l'autorité environnementale porte sur la qualité du dossier de demande d'autorisation, en particulier l'étude d'impact, et sur la prise en compte de l'environnement dans le projet. Destiné à l'information du public, il doit être porté à sa connaissance, notamment dans le cadre de l'enquête publique » (p. 2). Il est également noté que « cet avis ne préjuge ni de la décision finale, ni des éventuelles prescriptions environnementales associées à une autorisation, qui seront apportées ultérieurement » (*ibid.*). Au moment où ce document est rendu

⁴⁰ <http://geophom.fr/PHOM/ailes-marines/carte.html>

⁴¹ https://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/pdl-2020-4660_plateformelogistiqueamazon_montbert_44_2020appdl50.pdf

public, le projet soumis est à un stade embryonnaire, postérieur à une première étude d'impact et préalable à l'ouverture d'une enquête publique.

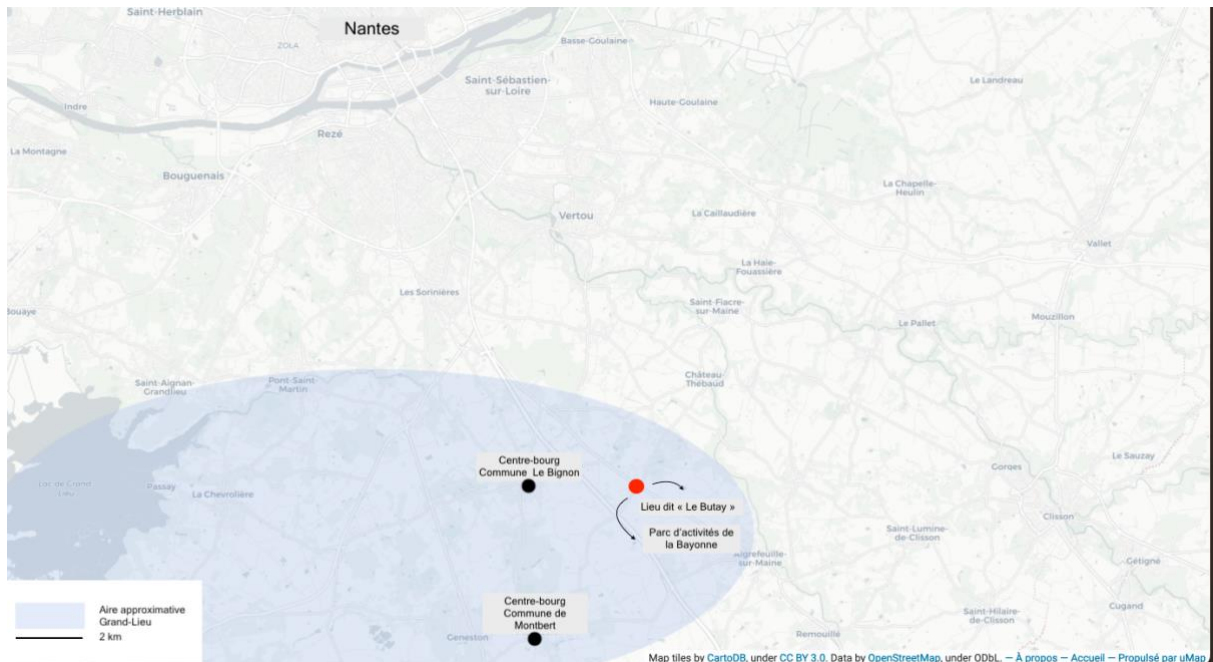


Figure 2. Visualisation de la commune de Montbert et du parc d'activités de la Bayonne

Si le document émis par l'autorité environnementale présente de nombreux détails permettant de comprendre le projet de construction envisagé (nous y reviendrons), il ne rend pas compte du contexte plus large dans lequel il s'inscrit. En effet, Amazon souhaite renforcer son infrastructure logistique sur le territoire français. Cela passe concrètement par la création d'un maillage de plateformes logistiques de divers types. Sur le site [aboutamazon.fr](https://www.aboutamazon.fr)⁴², trois types d'infrastructures logistiques sont répertoriés : les « centres de distribution », « site[s] dédié[s] à la réception des produits et à la préparation des commandes » ; les « centres de tri », « site[s] dédié[s] au regroupement et à la répartition des commandes en fonction de leurs destinations en France métropolitaine » ; « agences de livraison de proximité », « site[s] dédié[s] à la préparation des tournées de livraison des partenaires d'Amazon ». La présence d'Amazon est à ce moment-là peu importante dans la partie Ouest du territoire métropolitain. Seule une « agence de livraison de proximité » se prépare à ouvrir à Carquefou, dans la périphérie immédiate de Nantes. Elle sera inaugurée le 7 octobre 2020.

⁴² Site institutionnel About Amazon : <https://www.aboutamazon.fr/notre-lieu-de-travail/nos-infrastructures>

Il est également important de noter pour la compréhension de notre cas d'étude que l'expansion du maillage logistique d'Amazon en France a connu auparavant des contestations locales. Le site de Carquefou a notamment été publiquement contesté par la maire de Nantes, Johanna Rolland, du Parti Socialiste français (PS). Un an auparavant, dans le département du Rhône, l'association des riverains de l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry se mobilisait pour bloquer la construction d'un entrepôt en bordure de l'aéroport. La controverse que nous étudions s'inscrit donc dans un contexte de tensions entre élus locaux et/ou riverains d'une part, et Amazon, d'autre part.

2.1.1. Les spécificités du projet envisagé à Montbert

Afin de mieux comprendre notre cas d'étude, il nous semble essentiel de préciser les caractéristiques du projet envisagé, tels qu'elles sont spécifiées dans le document publié en septembre 2020 par la MRAe du Pays de la Loire. Déposée au printemps 2020, la demande de permis de construire concerne la construction d'un bâtiment logistique ou entrepôt de 185 000 m² au sein d'une friche hospitalière transformée en parc d'activités (dit « de la Bayonne ») et située en périphérie de la commune. Il est spécifié dans le rapport de la MRAe des Pays de la Loire que l'emprise au sol de l'entrepôt envisagé est de 4,5 ha sur les 14,5 ha sur lesquels s'étend la friche. Il est également indiqué que des habitations se situent à 200 mètres du site.

Si le parc d'activités de la Bayonne a obtenu en 2015 diverses autorisations pour l'occupation de l'ancienne friche hospitalière, le projet déposé par Amazon à travers sa filiale prévoit des demandes de renouvellement de certaines d'entre elles. En effet, le parc d'activités avait été prévu pour une occupation de moindre envergure, potentiellement occupé par diverses entreprises.

Le document spécifie par ailleurs l'activité envisagée au sein de la future plateforme logistique. Celle-ci devrait « fonctionner 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 » et compter près de 800 employés. Le rapport souligne une augmentation du trafic à proximité du site, de +22% pour les véhicules légers et de +17% pour les poids lourds. La friche étant excentrée du centre-bourg de la commune de Montbert, cette augmentation du trafic toucherait plus directement la commune attenante, celle d'Aigrefeuille-sur-Maine.

À titre de comparaison, le centre de distribution inauguré en 2017 dans la commune de Boves, dans la Somme, est d'une surface de 107 000 m² ; et celui qui fonctionne depuis 2019

dans l'Essonne, bâti sur deux étages, s'étale sur une superficie totale de 142 000 m² (emprise au sol bien moindre, donc). L'entrepôt pour lequel la demande de permis de construire a été déposée auprès de la mairie de Montbert serait la plus grande plateforme de distribution sur le territoire métropolitain.

2.1.2. Replacer la controverse dans son contexte territorial

La commune de Montbert, 3 000 habitants, se situe à 25 kilomètres au sud de Nantes. La friche visée par le projet d'installation d'Amazon se situe à 6 kilomètres du centre-bourg, au niveau du lieu-dit « Le Butay ». Cette friche est attenante à trois communes voisines : Le Bignon au Nord, Château-Thébaud à l'Est et Aigrefeuille-sur-Maine au Sud. Si l'entrepôt alors envisagé était implanté dans la commune de Montbert, le passage des véhicules de transport impacterait les communes voisines traversées par la même route départementale. Ce n'est donc pas une commune, mais une intercommunalité (Grand Lieu Communauté) qui serait – positivement ou négativement, selon les positionnements – impactée par l'implantation d'Amazon dans le lieu-dit « Le Butay ». Ceci explique par exemple pourquoi le président de Grand Lieu Communauté, Johan Boblin (LR), aussi élu au Conseil Régional et maire de la commune voisine de Montbert, La Chévrolière, soit associé à la controverse. C'est également la disposition géographique de la friche convoitée qui permet de comprendre l'implication d'acteurs situés à l'extérieur de la commune de Montbert. Nous y reviendrons en détail ultérieurement.

Un autre élément relatif au territoire nous semble important à signaler. En 2009, est créée la ZAD (« Zone à défendre) de Notre-Dame-des-Landes, une action d'envergure mise en place par des opposants au projet d'aéroport du Grand Ouest à Notre-Dame-des-Landes. Cette dernière se situe à 25 km au Nord de Nantes, soit à seulement une cinquantaine de kilomètres du lieu-dit « Le Butay ». La lutte menée par les militants, l'annulation du projet aéroportuaire et leur installation dans la durée sur les terres concernées a marqué les esprits dans le département. Alors qu'il interroge la place du web dans la construction discursive par les acteurs de cette controverse, Clément Mabi résume ainsi le poids symbolique de l'opposition dans le territoire :

« La lutte devient alors un symbole qui dépasse les enjeux locaux et gagne en notoriété médiatique. » (Mabi, 2016, p. 116)

2.1.3 Replacer la controverse dans un contexte sanitaire

La demande d'un permis de construire déposé par la filiale d'Amazon France est rendue publique en septembre 2020, année marquée par la pandémie du Covid-19 et les nombreuses mesures sanitaires mises en place par le gouvernement français. Les divers couvre-feux instaurés entre octobre 2020 et mai 2021, le « reconfinement » entre la fin octobre et la mi-décembre, les distances de sécurité, la fermeture de certains lieux de regroupement (restaurants et bars) ainsi que les jauges d'accueil dans ceux qui sont restés ouverts... Tous ces éléments ont impacté à la fois les positionnements et la manière dont les acteurs de cette controverse ont pu (inter)agir.

D'une part, la fermeture des commerces non-essentiels – dont les librairies – lors du « reconfinement » en novembre 2020 est fortement contestée à l'échelle nationale. Pour beaucoup de nos interlocuteurs opposés au projet, Amazon a été le premier bénéficiaire de cette mesure. D'autre part, si des manifestations ont pu être organisées, nos interlocuteurs ont témoigné d'une frustration quant au manque de spontanéité des rassemblements, à l'impossibilité d'organiser des réunions publiques dans des lieux clos ou d'accéder aux séances publiques des conseils intercommunautaire et régional. De plus, ce sont les échanges entre les différents acteurs cherchant à créer des alliances qui ont été impactés. Nous y reviendrons ultérieurement.

2.2 Déroulement pendant la période d'observation

En septembre 2020, la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) rend public un Avis Délibéré au sujet d'un « projet de construction d'une plateforme logistique sur le parc d'activités de la Bayonne À Montbert (44) ». Cet avis est repris et relayé en premier lieu par le journal Ouest-France, puis par d'autres médias établis de la Région dont le quotidien Presse Océan et l'Hebdo de Sèvre et Maine.

Très rapidement après ces premiers articles de presse, des élus locaux et régionaux s'expriment dans des médias régionaux, notamment Ouest-France, Presse Océan et un peu plus tard l'Hebdo de Sèvre et Maine. Le président du Département Loire-Atlantique Philippe Grosvalet exprime sa méfiance face à Amazon et affirme que ce type de projet ne correspond pas au modèle de développement adopté par le département. En parallèle, Jean Jacques Mirailié,

maire de la commune de Montbert exprime son enthousiasme et souligne la création d'emplois que le projet devrait entraîner.

Si des militants d'associations engagées dans la défense de causes environnementales s'expriment brièvement dans la presse régionale début octobre, il faudra attendre début novembre pour que soit lancée une première action de communication menée conjointement. En effet, fin octobre 2020 un collectif est créé : « Stop Amazon 44 ». Celui-ci est alors composé d'associations – Youth For Climate, Attac 44, Alternatiba Nantes, le GIGNV, Extinction Rebellion, I-Boycott – et de syndicats – Solidaires, la CGT. Le collectif lance un site web et une page Facebook, puis produit et met en circulation une tribune intitulée « Pas d'Amazon dans ma zone » signée par près de 300 personnes issues des sphères politique et citoyenne de la région nantaise. Cette tribune est relayée par la presse régionale, Ouest-France en premier lieu.

À la mi-novembre a lieu un premier débat au sein du Conseil Régional des Pays de la Loire au sujet qui oppose des élus issus de groupes de centre-droite et de droite aux écologistes et partis de gauche. Presque simultanément, une première manifestation contre le projet a lieu autour de la friche le 17 novembre 2020, en plein pendant le confinement, dans le cadre d'une journée nationale dite « contre la réintoxication du monde ». Solidaires 44, La cagette des terres, NDDL Poursuivre ensemble, le PRE et des habitant·e·s de la zad de NDDL figurent parmi les organisateur·rices de cette première journée de mobilisation. La manifestation pacifique se fait sous forme de pique-nique géant et réunit entre 300 (gendarmerie) et 350 personnes (organisateur·s). Lors de cette première journée de mobilisation contre le projet est évoqué pour la première fois, dans Ouest-France qui rapporte les propos d'un manifestant, la question d'une ZAD, zone à défendre. Cette question reviendra à plusieurs reprises tout au long de la controverse.

En parallèle est annoncée dans le journal Ouest France la mise en place d'un nouveau collectif d'opposition au projet placé sous la bannière « Amazon ni ici ni ailleurs ». Le collectif prendra plus tard le nom ANINA, acronyme du slogan. Il est composé de diverses associations présentes dans deux intercommunalités, celle de Grand Lieu dans laquelle se situe la commune de Montbert, et celle avoisinante de Clisson Sèvre et Maine Agglo. Piloté par le Collectif pour l'aménagement concerté du Bignon (CACB) – basé sur la commune limitrophe du Bignon – ANINA regroupe entre autres les associations de défense de l'environnement implantées

localement « Faites nature » d'Aigrefeuille, « la Tête dans le sable » de Saint-Colomban et « Geneston Transition Écologie ».

Une deuxième mobilisation a lieu le 28 novembre à l'occasion du Black Friday, grande journée de soldes bénéficiant notamment aux plateformes de e-commerce telles Amazon. Cette deuxième journée de mobilisation est portée par le collectif « Stop Amazon 44 », à l'initiative de la tribune « Pas d'Amazon dans ma zone », auquel viennent s'ajouter les organisateurs du pique-nique du 17 novembre. Les organisateurs comptent 2 500 manifestants.

Jusqu'alors, aucune déclaration publique n'avait été faite par Amazon. Suite à la deuxième journée de mobilisation contre le projet, le directeur régional de la multinationale dit ne pas connaître de projet d'implantation à Montbert.

C'est à la mi-décembre qu'est créé un collectif de soutien au projet : « Oui Amazon à Montbert ». Un groupe Facebook du même nom est aux prémices du collectif. Créé par des habitants de la commune de Montbert, le groupe grandit rapidement. Ses membres décident après quelques semaines d'échange de s'organiser sous la forme d'un collectif, le statut étant moins contraignant que celui des associations. Le 19 décembre, une soixantaine de membres de ce collectif occupent la devanture de la friche pour exprimer leur soutien au projet qui devrait créer des emplois et dynamiser la commune.

Premier trimestre 2021 : le silence d'Amazon

L'année 2021 débute avec de nouvelles actions organisées par l'opposition au projet, notamment à l'échelle locale. Des opposants se regroupent devant le siège du conseil intercommunautaire et demandent aux élus l'organisation d'un débat public. Celui-ci sera programmé en février, puis décalé au mois de mars en raison du couvre-feu (à partir de 19h, pour rappel) imposé comme mesure sanitaire pour contrer la pandémie de Covid-19. Il se tiendra sans public, le couvre-feu étant toujours en vigueur et sera retransmis sur la page Facebook de la communauté de Grand Lieu.

Opposition et soutiens locaux organisent des distributions de tracts dans le centre-bourg de Montbert et des communes voisines. Le collectif « Oui Amazon » fait circuler une pétition en faveur du projet, tandis que le collectif « Stop Amazon Sud Loire » lance une collecte de

fonds afin de financer un recours contentieux. Le premier obtiendra plus de 1 000 signatures, le deuxième près de 2 000 euros et déposera le contentieux quelques semaines plus tard.

Dans la métropole nantaise se tiennent des manifestations menées par des militants du collectif Stop Amazon 44, notamment face au tout nouvel entrepôt Amazon dans la périphérie immédiate.

Les élus du conseil intercommunautaire s'inquiètent face au silence d'Amazon qui n'a pas déposé les documents nécessaires au lancement d'une enquête publique préalable aux autorisations de construction. La possibilité de faire appel à d'autres entreprises est évoquée au conseil intercommunautaire. Les collectifs d'oppositions déclarent déjà victoire.

Cependant, à la fin du mois d'avril la préfecture confirme le dépôt par Amazon des documents nécessaires. L'enquête publique devrait avoir lieu aux alentours de Septembre 2021. Les collectifs Stop Amazon 44 et ANINA se mobilisent en organisant une braderie ou foire « contre Amazon et son monde » sur la friche convoitée. D'abord prévue en avril, elle aura lieu fin mai en raison des restrictions sanitaires encore en vigueur. L'événement festif réunira près de 800 personnes dont des personnalités politiques régionales et nationales. La date de l'événement coïncide avec la période des élections régionales et départementales.

Pendant l'été, les tensions se calment. Des membres des collectifs d'opposition organisent une école d'été autour des luttes contre Amazon.

En octobre 2021, le président de l'intercommunalité de Grand Lieu annonce que l'enquête publique n'aura pas lieu et que le projet est abandonné. En effet, les élus initialement favorables à l'implantation d'Amazon craignent que, vu les recours déposés par l'opposition, le déploiement du projet ne soit retardé de plusieurs années. Au niveau local, l'annonce est reçue avec soulagement par les collectifs et les associations opposées, mais avec une grande amertume pour les riverains qui voyaient dans la venue d'Amazon une aubaine pour la dynamisation de leur territoire.

Si la controverse est ainsi clôturée, les militants organisés dans le collectif Stop Amazon 44 continuent de se mobiliser, notamment à l'occasion du Black Friday en novembre 2021, puis lors d'un conseil régional, en mars de l'année suivante. En effet, la majorité de la région Loire-

Atlantique souhaite encourager Amazon à s'installer ailleurs dans la région. La commune du Mans est évoquée...

2.3. Les nœuds de la controverse

2.3.1 Dynamiser le territoire ?

Une de nos enquêté·e·s nous dit que Montbert est devenue une « cité-dortoir » (A7). Un autre souligne la fermeture de nombreux petits commerces dans le centre-bourg, désormais peu dynamique (A8). Toute l'activité économique serait concentrée à Nantes – capitale du département – et sa métropole, à laquelle Montbert échappe de quelques kilomètres. L'installation d'un centre logistique géant d'Amazon dans l'intercommunalité de Grand Lieu représentait pour ceux qui la soutenaient la possibilité de créer des emplois pour les riverains (près de 1 000 emplois sont évoqués) et de bénéficier des flux de nouveaux venants pour dynamiser le territoire. Ces éléments servent d'appui pour contredire l'un des arguments avancés par les détracteurs d'Amazon et son modèle économique – qui sont nombreux à faire partie de l'opposition au projet d'aménagement – selon lequel Amazon serait un ennemi des commerces de proximité. Un phénomène d'autant plus préoccupant pour certains que la controverse se déploie entre les diverses périodes de « confinement » mises en place par le gouvernement pour contrer la pandémie du Covid-19. Des périodes marquées par la fermeture totale ou partielle des commerces pendant lesquelles les commandes Amazon explosent à l'échelle mondiale⁴³.

Du côté de l'opposition est souligné le fait que la plupart des emplois annoncés seraient « précaires », c'est-à-dire sous la forme de contrats courts et/ou saisonniers. De plus, la friche convoitée étant localisée en périphérie de la commune, la dynamisation du centre-bourg ne serait pas à l'ordre du jour.

Par ailleurs, alors que les élus locaux et régionaux favorables à l'installation de l'entrepôt géant voient d'importantes retombées fiscales à l'échelle territoriale, les opposants critiquent la faible part d'impôts payés par l'entreprise de Jeff Bezos en France. Et ce

⁴³ Voir Işık, Sıla and İbiş, Hazal and Gulseven, Osman, The Impact of the COVID-19 Pandemic on Amazon's Business (January 14, 2021). Available at SSRN: <https://ssrn.com/abstract=3766333> or <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.3766333>

notamment en proportion aux bénéfices affichés. Concrètement, l'opposition laisse entendre que le seul gagnant serait la multinationale.

2.3.2. Impact écologie local et global

Un des principaux arguments avancés par l'opposition locale à l'installation d'Amazon, notamment celle menée par le collectif ANINA, est la pollution produite par l'augmentation du trafic routier (notamment des « poids lourds ») et les risques que celle-ci entraînerait pour la santé des riverains. Mais à cet argument très local vient s'ajouter une critique plus globale du « modèle Amazon » et de son impact considérable sur l'aggravation du réchauffement climatique. En effet, Amazon est considéré comme un énorme pollueur, contribuant d'une part, à la surconsommation (et donc également à la production de déchets associés) ; et d'autre part, à l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre et à l'artificialisation des sols – entre autres atteintes à l'environnement – par l'immense réseau de transports déployés pour l'acheminement des marchandises et des colis.

Le premier argument est relativisé par les riverains et personnalités politiques qui soutiennent l'installation du « géant de l'e-commerce ». Il·elle·s considèrent que la friche à occuper est suffisamment éloignée des habitations et que le passage des camions serait dévié grâce à la construction d'une sortie directe de l'entrepôt vers l'autoroute.

3. Mise en perspective des deux cas d'étude

3.1 Des points communs et des convergences

Les deux cas d'étude ont été choisis en suivant des critères préétablis, notamment basés sur les apports de notre cadre théorique. Pour rappel, ceux-ci sont spécifiés dans le **Chapitre 4**. Ces critères de sélection représentent donc de fait des points communs. Cependant, d'autres similitudes apparaissent à la reconstitution, qu'il convient de noter.

Le premier de ces points communs est l'étendue du territoire concerné par le projet d'aménagement autour duquel se structure chaque controverse. Ainsi, dans les deux cas, le territoire concerné dépasse la commune au sein (ou en face, dans le cas de la controverse concernant le parc éolien) de laquelle doit être implanté le projet. Les acteurs impliqués dans la controverse sont dispersés dans une pluralité de lieux qui forment un maillage territorial étendu. De sorte que, dans les méta-catégories « monde politique » par exemple, nous retrouvons à la

fois des élus locaux – des maires – et des conseillers régionaux, montrant que malgré leur implantation physique hyper-localisée, les projets ont une incidence bien plus large.

De plus, nous constatons dans les deux cas que les points de crispation renvoient à des problématiques ou préoccupations qui – bien qu’elles puissent impacter le territoire concerné directement – s’inscrivent dans des thématiques globales. Dans le cas du parc éolien en baie de Saint-Brieuc, la question de la transition énergétique et le développement de technologies énergétiques renouvelables est au cœur de la controverse. À Montbert, ce sont des questions d’ordre économique ainsi que politique. Le « modèle Amazon » est à la fois perçu comme un idéal de réussite dans un marché mondialisé et comme un outil du néo-libéralisme contribuant au réchauffement climatique ainsi qu’à la précarisation et/ou destruction de l’emploi.

Nous retrouvons des méta-catégories analogues dans chaque typologie d’acteurs, même si des différences demeurent. Ainsi, par exemple, dans l’opposition nous retrouvons à la fois des citoyens-riverains et des militants aguerris. Dans le monde médiatique dit « établi », nous constatons également la présence dans les deux controverses du quotidien régional Ouest-France et de titres du groupe Publi Hebdos, tous les deux rattachés au Groupe SIPA – Ouest-France. De même, les industriels porteurs des projets sont tous les deux des filiales françaises de multinationales étrangères : l’espagnol Iberdrola dans le cas de Saint-Brieuc, l’étasunien Amazon dans le cas de Montbert.

3.2 Variations et singularités de chaque controverse

3.2.1 Des divergences à souligner

La première divergence est sans aucun doute la stabilisation de la controverse. Dans le cas de l’éolien en baie de Saint-Brieuc, lorsque notre période d’observation s’achève, les premières éoliennes sont en cours d’installation. Lorsque nous finissons d’écrire ces pages, près de 53 éoliennes ont été installées sur les 62 prévues. En Loire-Atlantique, la controverse se clôture lorsque le projet d’implantation du centre logistique d’Amazon est définitivement abandonné en octobre 2021. Cette divergence dans la stabilisation de chaque controverse viendra élucider des variations dans les phénomènes observés. Nous y reviendrons ultérieurement.

Une autre divergence majeure concerne les oppositions au projet. Dans la controverse autour de l’implantation d’Amazon, une opposition citoyenne et militante se consolide

rapidement. À Saint-Brieuc, l'opposition est éparse et commence à se rallier peu avant le début des travaux.

Enfin, si dans la controverse dite « Amazon », la ville de Nantes apparaît comme un haut-lieu de la controverse, dans le cas du parc éolien, Saint-Brieuc – ville pourtant aussi préfecture du département des Côtes d'Armor – ne joue pas un rôle plus central que celui d'autres communes en bordure de la baie, notamment les principaux ports de pêche.

3.2.2 Saint-Brieuc, une controverse sociotechnique

La controverse autour du parc éolien *offshore* en baie de Saint-Brieuc comprend des caractéristiques qui correspondent presque pleinement à la définition d'une controverse technoscientifique selon les apports de la sociologie des sciences et des techniques. En effet, au cœur de celle-ci se trouve une incertitude scientifique : quel sera le coût-bénéfice pour l'environnement de l'installation du parc dans cette baie ? Nous retrouvons donc dans cette controverse des acteurs issus exclusivement de la sphère technique et scientifique.

De plus, cette controverse s'installe sur un temps long : lorsque notre période d'observation débute au deuxième semestre 2020, le projet compte déjà plus de 10 ans. Cela a clairement une implication dans notre étude : de nombreux éléments échappent à notre observation « en direct » et doivent être pris en considération pour replacer notre terrain dans son contexte historique. C'est en partie cette particularité qui fait de cette controverse notre cas d'étude principal, dans la mesure où il a exigé une bien plus grande implication de notre part.

3.2.3 Amazon, un réseau militant contre le silence de l'industriel

Comme nous l'avons souligné préalablement, dans les Pays de la Loire, un réseau militant et syndical anticapitaliste, social et/ou écologiste est consolidé en amont de la controverse. En effet, des acteurs ont pu partager des luttes, dont notamment celle contre l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, dont l'histoire récente a marqué les esprits des habitants du territoire, des citoyens et des politiques.

Une autre particularité de cette controverse est le silence de l'industriel. En effet, Amazon ne communique que très peu publiquement au sujet du projet d'installation à Montbert. Un seul communiqué de presse est envoyé aux journalistes régionaux. La communication passe exclusivement par des contacts politiques et/ou institutionnels et semble être réduite.

Conclusion de chapitre

Dans ce chapitre nous avons procédé à la reconstitution par la description des deux controverses étudiées. Après avoir précisé des éléments nécessaires à la compréhension du contexte socio-historique et politique des controverses, nous procédons à une description chronologique de leur trajectoire dans la période d'observation. Ensuite, nous caractérisons les points de crispation que nous nommons « les nœuds » de chaque controverse. La dernière section de ce chapitre offre une mise en perspective des deux cas : nous soulignons les points de convergence et les variations, afin d'éclairer la lecture des résultats. Parmi les points de convergence nous trouvons notamment des enjeux qui s'inscrivent dans des préoccupations globales, telles que le réchauffement climatique ou la mondialisation. Les principales variations sont inhérentes à la nature de chaque controverse. Celle de « Saint-Brieuc » correspond à la définition d'une controverse technoscientifique selon leur conceptualisation par la sociologie des sciences et des techniques (voir Chapitre 3). Le cas dit « Amazon » correspond davantage à la définition d'une controverse politique proposée par Juliette Rennes (2016).

CHAPITRE 7 : LES ACTEURS DANS LE MAILLAGE RELATIONNEL DES CONTROVERSES

Dans ce chapitre, nous présenterons des typologies des acteurs identifiés par le biais de la reconstitution des controverses. Ces dernières nous serviront de guide pour naviguer au sein des *fabriques de l'information locale* qui se déploient dans chaque controverse. En effet, c'est à partir de cette typologie que nous réaliserons, ultérieurement, le suivi des acteurs info-communicationnels sur les différentes arènes étudiées. Nous tenterons également dans ce chapitre de construire les profils de nos enquêtés. Il s'agira pour nous de prendre en considération les « intérêts » (Callon, *op. cit.*) qui poussent nos interlocuteurs à s'engager dans la controverse et à participer à la *fabrique de l'information locale*. De plus, ces profils types servent à élucider les catégories qui composent notre typologie des acteurs de la controverse. Et ce, notamment dans la mesure où ils nous permettent de relever ce que Romain Badouard et Clément Mabi (2015b) appellent « *la dimension sensible des controverses* » (p. 227), renvoyant au vécu et au système de valeurs de chaque individu. Des éléments qui façonnent les cadres produits.

La catégorisation des acteurs présente des avantages majeurs d'un point de vue pragmatique. D'une part, étant donné le nombre important d'acteurs intervenant dans chaque controverse, elle nous permettra de suivre les « traces » info-communicationnelles plus aisément dans le temps limité de notre recherche doctorale. D'autre part, elle servira notre approche comparative dans la mesure où elle permettra de mettre en regard les acteurs des deux controverses. Cependant, elle comporte de limites importantes qu'il convient de souligner. En effet, en catégorisant nous perdons en finesse dans l'analyse : les variations étant aplaties alors que les pratiques des acteurs d'une même catégorie ne sont pas nécessairement uniformes. Ainsi, l'analyse par catégories fait ressortir des conclusions « généralistes », qui pourraient ne pas correspondre à des individualités. C'est donc bien en connaissance de ces limitations que nous présenterons nos observations, prenant soin de faire apparaître les variations au sein des catégories quand cela sera possible et semblera particulièrement important.

1. Les acteurs de la controverse de Saint-Brieuc

1.1 Typologie des acteurs de la controverse

Le Tableau 11 ci-dessous présente chaque méta-catégorie composant notre typologie des acteurs impliqués dans la controverse autour du parc éolien *offshore* en baie de Saint-Brieuc.

Tableau 11. Typologie des acteurs cas « Saint-Brieuc »

Catégorie	Spécificités
Univers professionnel de la pêche	=> Comportant des acteurs institutionnels tels le Comité départemental des Pêches Maritimes et des Élevages Marins des Côtes d'Armor (CDP 22), ses représentants et salariés ; des marins-pêcheurs et armateurs actifs en baie de Saint-Brieuc ; des commerçants indépendants dispersés à l'échelle départementale.
Monde associatif et/ou militant	=> Nous plaçons ici des associations locales ayant pour but la protection de la biodiversité de la baie (Gardez Les Caps et Erquy-Plurien Environnement) ainsi que la branche française d'une ONG internationale engagée dans la protection des océans (<i>Sea Shepherd</i>). => Le Collectif citoyen contre l'usine éolienne en Baie de Saint-Brieuc est également classé ici.
Monde politique	=> Sont ici classés les élus locaux, notamment maires de communes tels Henri Labbé, maire d'Erquy opposé au projet. => Les élus régionaux actifs au sein du Conseil Régional de la région Bretagne sont également ici classés. Le Président du conseil, Loïg Chesnais-Girard (ex PSF) soutient le projet tandis que les groupes politiques d'opposition Hissons Haut la Bretagne, Droite, Centre et Régionalistes et Rassemblement National y sont fermement opposés. => Des acteurs évoluant à l'échelle européenne se retrouvent également dans cette méta-catégorie. Notamment la commission de la Pêche du Parlement Européen s'intéresse aux effets des parcs éoliens en mer, dont le député néerlandais Peter van Dalen est le Vice-Président.
Industrie	=> Nous plaçons ici le promoteur du parc, Ailes Marines filiale de l'espagnol Iberdrola, ainsi que leurs partenaires industriels. => Se trouve également dans cette méta-catégorie l'opérateur de service public français RTE, gestionnaire du réseau de transport d'électricité.
Scientifique et technique	=> Sont ici placés des instituts ou cabinets de recherche étant intervenus dans les études d'impact, notamment l'IFREMER, le CNRS et le cabinet SOMME. => Est également classé le CEDRE qui mène l'enquête autour des effets potentiellement produits par les épisodes de pollution maritime lors des accidents du chantier en mer.
Institutionnels	=> Instances judiciaires : parquet national français, parquet de Brest et Rennes ainsi que Conseil d'État tous saisis par différents acteurs de l'opposition. => Préfecture CA et Maritime : négociations pêche – industrie. Arrêtés souvent contestés par Pêche.

Médiatique	<p>=> Cette méta catégorie se compose premièrement de médias d'information établis évoluant à différentes échelles.</p> <p>=> Au niveau régional nous classons ici les deux principaux titres de Presse quotidienne régionale (PQR) couvrant le territoire, Ouest-France et Le Télégramme. Des titres hebdomadaires du groupe Publi Hebdos sont également ici classés dont Les Presses d'Armor, Le Penthièvre et Le Petit Bleu des Côtes d'Armor, ainsi que le site web commun Actu.fr. Enfin, nous retrouvons l'audiovisuel régional France 3 Bretagne et France Bleu Armorique.</p> <p>=> À l'échelle nationale les médias établis de la PQN (Le Monde, Libération), les gratuits tel 20 minutes, les spécialisés tels Le Marin et les indépendants tels Médiapart et/ou Reporterre sont ici classés.</p> <p>=> La réalisatrice-productrice Mathilde Junot est également ici classée, mais nous lui attribuons l'étiquette « média alternatif » en opposition à « média établi ».</p>
------------	---

1.2 Caractériser les acteurs info-communicationnels de la controverse

Avant de tracer la dispersion des acteurs info-communicationnels de la controverse à travers les différentes arènes qui composent le FIL, il nous semble essentiel de tenter de dresser les profils de ceux et celles avec qui nous avons pu nous entretenir. Nous présentons dans un premier temps la classification effectuée. Dans un deuxième temps, nous tentons de dégager de leurs discours des éléments nous permettant de mieux saisir leur profil. Ainsi, nous nous attardons sur certains éléments concernant les motivations qui les poussent à produire et à mettre en circulation des cadres dans le contexte de la controverse. Nous relevons également les valeurs qu'ils et elles défendent ainsi que le rôle et les objectifs revendiqués dans le contexte de leur engagement.

1.2.1 Classification des enquêté·e·s

Nous avons établi une classification de nos enquêté·e·s en nous basant, d'une part, sur la typologie des acteurs de la controverse préalablement présentée, d'autre part, sur des éléments de définition qu'ils nous ont transmis lors des entretiens.

Le Tableau 12 synthétise cette catégorisation. Afin de garder l'anonymat des personnes avec qui nous nous sommes entretenues nous utiliserons des codes pour nous y référer. De même, les fonctions qu'elles occupent ou exercent sont indiquées mais leur lieu de travail n'est pas spécifié. Une dernière colonne « échelle » indique l'échelle territoriale à laquelle évolue chaque acteur dans la fonction présentée. L'échelle « locale » renvoie aux communes qui bordent la baie de Saint-Brieuc, « départementale » renvoie au département des Côtes d'Armor,

« régionale » à la région Bretagne. Les entretiens 3 et 13 ont été conduits avec deux enquêté·e·s de manière simultanée. De ce fait, nous utilisons les signes .1 ou .2 pour différencier les deux personnes qui s’expriment dans chaque entretien.

Tableau 12. Classement des acteurs selon la typologie, cas « Saint-Brieuc »

Code	Catégorie d’acteurs	Fonction	Échelle
E17	Politique	Élu (extrême droite)	Régionale
E16	Politique	Élu (gauche)	Régionale
E2	Monde militant / associatif	Militante association écologiste (locale)	Locale
E5	Monde militant / associatif	Militante chargée de communication (nationale)	Nationale
E9	Monde militant / associatif	Militante collectif (local)	Locale
E4	Médias d’information établis	Journaliste PQR	Départementale
E15	Médias d’information établis	Journaliste PQR	Départementale
E7	Médias d’information établis	Journaliste PHR	Locale
E11	Médias d’information établis	Journaliste pigiste PQN	Régionale – Nationale
E18	Médias d’information établis	Journaliste presse en ligne indépendante	Nationale
E12	Médias d’information établis	JRI audiovisuel public régional	Régionale
E10	Média alternatif	Documentaliste indépendante	Régionale – Nationale
E8	Industrie énergétique	Chargée de communication, branche régionale d'une entreprise nationale	Régionale
E14	Secteur pêche professionnelle	Marin-pêcheur, armateur	Locale et inter-régionale
E13.1	Secteur pêche professionnelle	Marin-pêcheur, armateur	Locale
E13.2	Secteur pêche professionnelle	Commerçante	Locale
E3.1	Secteur pêche professionnelle	Marin-pêcheur, armateur, président de coopérative	Régionale
E3.2	Secteur pêche professionnelle	Commerçante	Locale
E6	Secteur pêche professionnelle	Chargé de mission technique institution pêche	Départementale

1.2.2. Profil des enquêté·e·s

Le Tableau 13 synthétise les informations fournies par nos enquêté·e·s concernant leur positionnement dans la controverse. Une tentation serait de simplement diviser les acteurs entre des « pour » et des « contre » le parc éolien. Or, nous constatons que les positionnements, s’ils relèvent globalement d’une opposition ou un soutien au développement du projet, sont porteurs de plus de subtilités qu’une simple division binaire ne saurait traduire. Ainsi, par exemple, nous distinguons trois types de positionnements « contre » : l’opposition au parc éolien en baie de Saint-Brieuc spécifiquement, l’opposition à l’éolien en mer de manière

générale, l'opposition à l'énergie éolienne en général. Afin d'apporter des éléments complémentaires, nous avons tenté de repérer les arguments mobilisés dans chaque entretien pour justifier l'engagement dans la controverse.

Enfin, nous avons relevé les motivations et/ou valeurs exprimées par chaque enquêté·e ainsi que le rôle qu'ils ou elles revendiquent dans la controverse. Quand un rôle n'est pas explicité, nous avons inclus le ou les objectifs exprimés.

Nous n'avons relevé que très peu d'informations concernant l'âge de nos enquêté·e·s. Celles dont nous disposons nous permettent d'établir une tranche d'âge s'étalant entre la moitié de la trentaine et quelques années suivant l'âge légal de départ à la retraite (62 ans lorsque nous avons réalisé les entretiens). Une médiane ne peut être établie, mais nos observations nous laissent supposer qu'elle pourrait s'établir autour des 45 ans. Hormis les politiques, la répartition est valable pour l'ensemble des catégories d'acteurs.

Tableau 13. Synthèse des éléments autodescriptifs fournis par les enquêté.e.s, cas « Saint-Brieuc »

Code	Positionnement	Argument	Motivations et valeurs	Rôle revendiqué ou objectif
E1	Non exprimé	Sujet d'actualité majeur dans le territoire	Faire vivre le débat, donner la parole à toutes les parties prenantes	Relai du débat
E2	Contre le parc	Irrégularités, manque de transparence, de concertation et d'études d'impact. Coût de l'électricité trop élevé.	Préserver la biodiversité de la baie Honnêteté et transparence, démocratie, indépendance	Association « légaliste »
E3.1 – 3.2	Contre l'éolien en mer	Destruction de la biodiversité, pas de résultats des études d'impact, manque de transparence	Non reconnaissance ou intégration des pêcheurs, protection de la ressource Sans filiation politique	Négociateurs
E4	Se dit neutre	En contexte de décarbonation de l'énergie, c'est un sujet essentiel à traiter.	Traiter le débat du territoire, le vulgariser pour que chacun puisse s'en emparer Objectivité, neutralité, innovation et qualité, indépendance.	Information et vulgarisation
E5	Contre l'éolien en mer	Impact sur la vie marine dont espèces protégées, manque de planification	Moratoire sur Saint-Brieuc, éviter de nouveaux parcs L'action directe, la surveillance, la protection de l'océan	Protecteurs de l'océan
E6	Contre le parc	Promesses non tenues par porteurs du projet	Changer image des pêcheurs	Intermédiaire pêche-industrie

			Transparence, respect des professionnels de la pêche	Accompagner les professionnels de la pêche
E7	Non exprimé, s'interroge	Touche personnes du territoire	Donner la parole aux gens du territoire qui autrement ne seraient pas entendus Équilibre	Acteur de la vie locale, vecteur de lien social
E8	Non exprimé	-	Lien de proximité avec les riverains	-
E9	Contre le parc	Le parc ne représente pas une véritable solution énergétique car trop d'effets collatéraux	Arrêter le parc, mettre en évidence les incohérences Écologie et social, anticapitalisme	Non exprimé
E10	Contre l'éolien en mer	Le parc se fait dans une zone de nurserie, le processus a été anti-démocratique, nombreuses incohérences	Donner la parole aux professionnels de la mer, imminence des travaux, sortir de la binarité Démocratie et transparence, protection des océans	Un média
E11	Non exprimé	Projet d'envergure nationale, source de "crispations"	Questions environnementales, simplifier la complexité, envie de comprendre	Connecter le territoire au national
E12	Contre le parc	N'est pas écologique, coût élevé, nombreuses irrégularités, aucune concertation	Temps pour qualité, révoltée face aux injustices, respect de la démocratie	Journaliste-citoyenne
E13.1 - 13.2	Contre l'éolien en mer	Parc non nécessaire, destruction des fonds marins	Protéger la baie, changer image des pêcheurs Pêche responsable, transparence, proximité	Médiateur Informer et fédérer
E14	Contre l'éolien en mer	Destruction de la vie de la baie, scepticisme quant à l'efficacité, "mensonges"	Préserver la biodiversité/ressource de la baie, exemple pour la génération suivante, pêche durable, apolitique	Regrouper les pêcheurs de la baie et de la Manche
E15	Aucun avis	-	Enjeux sociétaux intéressants Objectivité, neutralité, équité	Faire vivre le débat public, le journal est lieu de débat
E16	Pour le parc et EMR ⁴⁴ en Bretagne	Exploiter richesse maritime de région pour transition et autonomie énergétiques	Pensée écologiste, préserver biodiversité	Créer un "horizon politique de la mer"
E17	Contre l'éolien	Destruction de l'environnement et de l'activité de pêche, pollution visuelle, superprofits des industriels	Éviter d'autres parcs dans le même contexte, que les Bretonnes connaissent le positionnement de son parti	-
E18	Contre le parc	Nombreuses zones d'ombre	Mettre de la lumière sur irrégularités et médiatiser	Démocratie, investigation, indépendance

⁴⁴ EMR : énergies marines renouvelables

a. Les journalistes

La plupart des journalistes de notre échantillon d'entretiens insistent sur leur positionnement « neutre » qui est corrélé avec la valeur de l'objectivité, fortement défendue. Pour autant, deux de nos enquêtés avancent leur opposition au parc éolien en baie de Saint-Brieuc. Leur positionnement s'explique principalement par un manque de transparence de la part des instances décisionnaires. L'enquêtée 12, évoluant dans un média régional, nous dit être à la fois « journaliste et citoyenne ». Une troisième enquêtée, évoluant dans la presse locale, nous confie se poser des questions tout en évitant de spécifier un positionnement.

L'ensemble des acteurs de cette catégorie reconnaît l'intérêt des questions portant sur la transition énergétique dans le débat public et beaucoup d'entre eux citent cet élément pour expliquer leur couverture de ce qui est souvent appelé le « dossier éolien en baie de Saint-Brieuc ».

Nous constatons également que les journalistes de presse quotidienne régionale sont fortement attachés à des valeurs assimilées au « mythe journalistique » (Le Bohec, 2000). Ils mettent en avant des pratiques telles que la vérification ou le croisement des sources pour justifier leur professionnalisme et soulignent leur souhait de nourrir le débat public. Ils et elles sont également nombreux à évoquer la méfiance croissante venant d'une partie de la population, phénomène global ressenti dans le cadre de la controverse.

Un seul journaliste issu d'un média indépendant et national se distingue fortement des autres. Il insiste sur l'importance du journalisme d'investigation, un « pléonasme » selon lui, qui n'est que très peu présent dans le paysage médiatique français. Une confrontation de profils apparaît entre celui-ci et un journaliste de PQR pour qui la légitimité et la qualité du journalisme ne se retrouvent pas dans les mêmes pratiques. Le premier questionne la légitimité du deuxième dont le travail ne relève pas de l'enquête ; le deuxième considère le premier comme non légitime car non objectif.

Notre échantillon compte une journaliste pigiste établie dans le territoire de la baie de Saint-Brieuc et collaborant régulièrement avec un média national.

b. Le monde politique

Deux interlocuteurs sont issus du monde politique. Leur positionnement envers l'éolien est entièrement opposé : pour l'un d'entre eux celui-ci est essentiel dans la transition énergétique ; pour l'autre la technologie éolienne s'avère peu efficace et représente une menace. Cependant, ce qu'ils ont en commun c'est de porter un argumentaire que l'on pourrait qualifier de *global* dans la mesure où ce n'est pas le parc en baie de Saint-Brieuc qui est au cœur de leur discours, mais la question énergétique dans un contexte national, voire international.

c. Monde associatif et militant

Les trois interlocutrices issues de cette catégorie ont un point commun : leur préoccupation principale est l'impact sur la biodiversité. Elles dénoncent également le peu de connaissances disponibles et les atteintes à la démocratie de la part de l'État de par leur manque de transparence tout au long de la controverse. Cependant, des variations entre enquêtées et catégories doivent être signalées. L'enquêtée E5 évolue au sein d'une ONG nationale se définit comme « militante » là où les deux membres des associations locales ne font pas usage de ce terme. Nous ferons donc une dissociation entre « membres de l'opposition associative locale » pour les enquêtées E2 et E9 et militante inscrite dans l'opposition au parc pour l'enquêtée E5. Ensuite, une différence importante est à signaler entre les deux associations locales : l'une est davantage définie comme « environnementale », tandis que l'autre revendique une diversité de valeurs dont l'écologie n'en est qu'une parmi d'autres (anti-capitalisme, social, etc.).

Par ailleurs, l'interlocutrice de l'association environnementale locale insiste sur le fait qu'elle-même et son organisation ne sont pas « anti éolien », mais sont opposées à ce parc spécifiquement. Elle nous dit que l'association s'est créée peu avant que l'appel d'offres du parc soit lancé en 2010 pour défendre l'espace maritime et le littoral des sites classés du Cap d'Erquy et Cap Fréhel. L'association compterait près de 800 adhérents, mais seulement quelques bénévoles dont les plus actifs seraient des retraité·e·s. L'ONG évoluant à l'échelle nationale est quant à elle une branche d'une organisation internationale. Elle s'engage dans une lutte contre l'éolien marin au niveau national et porte la défense de la vie marine comme principal argument. Si le réseau auquel appartient l'ONG est vaste, la branche nationale ne compte que deux salariés à temps plein et peu de bénévoles répartis en antennes régionales. L'interlocutrice issue de cette association (E5) nous dit que son organisation ne possède que

très peu de moyens financiers. Les trois interlocutrices de ces catégories insistent sur l'indépendance de leurs organisations.

d. Secteur de la pêche professionnelle

Nous distinguons divers profils dans cette catégorie. Notre échantillon comporte trois marins-pêcheurs qui sont aussi armateurs, l'un d'entre eux est également président d'une coopérative. Deux interlocutrices évoluent dans le commerce, ce dont les trois précédemment mentionnés ne sont pas exempts. Le dernier interlocuteur de cette catégorie (E6) évolue au sein d'une institution départementale représentant les professionnels de la pêche, définissant les règles et dispensant des conseils. Nous ferons référence à cet interlocuteur en tant qu'acteur institué de la pêche professionnelle en baie de Saint-Brieuc. Pour les autres enquêtées, nous parlerons de « membres de l'opposition citoyenne » au parc éolien.

La totalité des acteurs de cette catégorie souligne l'importance des efforts menés par la profession pour améliorer les pratiques de pêche (plus respectueuse de la « ressource ») et notamment pour améliorer les « stocks » des coquilles Saint-Jacques. Un modèle qui serait précurseur en France.

Le positionnement de ces acteurs varie avec le temps. Seul l'un d'entre eux, armateur et marin-pêcheur, nous dit s'être engagé dans l'opposition aux parcs du premier appel d'offres depuis leur attribution aux différents industriels. Les autres s'engagent dans l'opposition au parc en baie de Saint-Brieuc à l'approche des travaux et demandent un arrêt du chantier. Petit à petit, c'est l'éolien *offshore* en général qu'ils contestent. Le manque de concertation ou ce qui est perçu par certains comme une trahison de la part de l'État et les industriels porteurs du projet, ainsi que l'incomplétude ou l'impartialité des études d'impact constituent les principaux arguments. Beaucoup évoquent d'autres problématiques connues par la profession au moment où nous réalisons les entretiens, notamment le Brexit et l'augmentation du prix du gazoil. Ce n'est donc pas uniquement la biodiversité de la baie qui serait menacée, mais la profession tout entière.

e. Des acteurs absents de notre échantillon

Les acteurs de la controverse avec qui nous n'avons pas été en mesure de nous entretenir sont nombreux. Voici ceux que nous avons contactés sans avoir de retour, refusant l'entretien ou bien pour lesquels l'entretien n'a pu aboutir malgré des relances :

- Deux chercheur·e·s, CNRS et bureau d'étude indépendant. Ils ont travaillé sur les études d'impact du parc, notamment portant sur la coquille Saint-Jacques.
- Élus locaux des principales communes concernées dont Erquy et Saint-Quay-Portrieux
- Représentant·e de l'industriel porteur du projet et agence presse contractualisée par ce dernier
- Représentants de la préfecture des Côtes d'Armor et/ou Préfecture maritime de l'Atlantique
- Membres du gouvernement
- Journalistes de presse spécialisée économie et mer

2. Les acteurs de la controverse « Amazon »

2.1 Typologie

En nous basant sur la démarche entreprise pour notre premier cas, nous établissons une typologie où nous tentons de classer les différents acteurs impliqués dans la controverse. À nouveau nous présentons ici (voir Tableau 14) chaque méta-catégorie de manière générale.

Tableau 14. Typologie des acteurs cas « Saint-Brieuc »

Catégorie	Spécificités
Monde militant et syndical	<p>=> Nous distinguons cette méta-catégorie de la suivante, « associative et citoyenne » pour une raison : les acteurs de celle-ci ont un parcours militant-politique historique et pour beaucoup un statut institutionnalisé.</p> <p>=> Nous plaçons ici les différentes organisations syndicales, anticapitalistes et/ou écologistes réunies sous la bannière Stop Amazon 44 et partenaires : des syndicats (Solidaires 44, CGT 44) ; les branches régionales d'Attac, Cop 24 ; les branches nantaises de Alternatiba, Youth for Climate, Extinction Rebellion, I-Buycott.</p> <p>=> Il s'agit d'un réseau militant consolidé à travers le temps, dont les sièges et/ou principaux acteurs sont basés dans la ville de Nantes.</p>
Associative et citoyenne	<p>=> Cette méta-catégorie regroupe des acteurs implantés localement. Nous retrouvons les membres des collectifs ANINA (Amazon Ni Ici Ni Ailleurs) – initialement créé par les membres du Collectif pour l'aménagement concerté de la commune du Bignon et Stop Amazon Sud Loire – basé à Montbert.</p> <p>=> Ce sont donc des habitants de l'intercommunalité Grand Lieu opposés au projet d'implantation de l'entrepôt.</p>

	=> Nous avons également classé ici les membres du collectif « Oui Amazon pour Montbert », habitants de la commune de Montbert principalement mobilisés pour soutenir le projet et contrer mobilisation de l'opposition.
Politique	<p>=> À l'échelle locale, nous intégrons à cette méta-catégorie le maire de la commune de Montbert et les élus du conseil intercommunautaire, dont le Président Johan Boblin.</p> <p>=> Au niveau départemental nous avons notamment identifié l'ancien président de la Loire-Atlantique - Philippe Grosvalet (PS) - qui très rapidement annonce son opposition à l'installation d'Amazon dans le territoire.</p> <p>=> Des élus du Conseil Régional sont également impliqués dans la controverse. La majorité de centre-droite et droite, dont notamment la Présidente du Conseil Christelle Morançais soutient le projet. Dans l'opposition des élus de La France Insoumise et Europe écologie les verts s'opposent à l'installation d'Amazon dans la région.</p>
Médiatique	<p>=> À l'échelle locale nous avons identifié deux correspondants locaux (L'Hebdo de Sèvre et Maine et Ouest-France) basés dans l'intercommunalité.</p> <p>=> À l'échelle régionale nous retrouvons des titres du groupe Publi Hebdo dont L'Hebdo de Sèvre et Maine, ainsi que Le Courrier du pays de Retz. La rédaction du premier se situe dans l'intercommunalité.</p> <p>=> Enfin, les titres de presse quotidienne Régionale ayant la plus grande distribution dans la région sont ici classés : Ouest-France et Presse Océan (titres du même groupe, Groupe Sipa - Ouest-France) dont les rédactions sont basées à Nantes.</p>
Institutions	=> Nous classons ici la préfecture du département Loire-Atlantique et la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe).
Industrie	=> Sont classés ici Amazon France et ORY4FULFILLMENT SAS – filiale française d'Amazon Europe Core SARL

2.2 Profils des enquêté.e.s

2.2.1. Catégorisation des enquêtés

Nous avons procédé de la même manière que pour la controverse du parc éolien en baie de Saint-Brieuc, à savoir en classant des acteurs dans des catégories issues de la typologie que nous venons de présenter. Tableau 15.

Tableau 15. Classement des enquêté.e.s selon la typologie, cas « Amazon »

Code	Catégorie d'acteurs	Fonction	Échelle
A7	Médias d'information établis	Correspondante locale	Locale
A4	Médias d'information établis	Journaliste PQR	Régionale
A1	Médias d'information établis	Journaliste PHR	Locale – Régionale
A6	Associative	Riverain, membre de collectif	Locale
A8	Citoyenne	Riverain, membre de collectif	Locale

A11	Associative	Riverain, membre de collectif	Locale
A12	Associative	Riverain, membre de collectif	Locale – Régionale
A5	Politique	Élu local et régional	Locale – Régionale
A9	Politique	Élu local	Locale
A2	Monde militant	Porte-parole	Régionale
A3	Monde militant	Membre actif	Régionale
A10	Monde militant	Porte-parole	Régionale

2.2.2. Profil des enquêté.e.s

Tableau 16. Synthèse des éléments autodescriptifs fournis par les enquêté.e.s, cas « Amazon »

Code	Positionnement	Argument	Motivations et valeurs	Rôle revendiqué ou objectif
A1	« Neutre »	Actualité exceptionnelle pour le territoire	« Devoir de neutralité », proximité au territoire	Raconter le territoire
A2	Contre le projet et le « modèle Amazon »	Modèle Amazon nocif pour environnement, précarisation de l'emploi, évasion fiscale	Anticapitalisme, action, ralliement	Animateur de réseau militant
A3	Contre le projet et le « modèle Amazon »	Amazon, un « monstre » du capitalisme et la mondialisation à abattre	Arrêter projets « nuisibles » pour le territoire, anticapitalisme	« Montrer aux élus un positionnement fort »
A4	« Neutre »	Intérêt pour le sujet, économie du territoire	Attachée à la contradiction, vérification, neutralité	Vecteur important d'information dans le territoire
A5	Soutien le projet	Création de 1000 emplois qui « bénéficieraient les communes situées dans un rayon de 30km »	Respect de la confidentialité, entendre tous les arguments	Porter/accompagner projets d'envergure pour territoire
A6	Contre le projet et le « modèle Amazon »	Nuisance pour les riverains, modèle Amazon impacte toute la société	Favoriser la création de lien social, rencontres directes, travail en équipe et co-construction des messages	Fédérer l'opposition
A7	Ne se prononce pas	Un « gros » projet pour le territoire	Importance de présence physique dans le territoire, travail en équipe,	Équilibrer les prises de parole
A8	Soutien le projet	Création d'emplois : « on ne peut pas dire non »	Dialogue, lien social, dynamisation du territoire	Contact médias et gestion RSN
A9	Contre l'installation de l'entrepôt	Manque de concertation et de transparence de la part de la majorité	Transparence, débat	Créer dialogue entre citoyens et élus
A10	Contre le projet et le « modèle Amazon »	Diversité des problématiques : écologie, fiscalité, précarisation de l'emploi	Altermondialisme, travail en réseau, expérience dans communication	Porte-parole
A11	Contre le projet et le « modèle Amazon »	Nuisances pour riverains, création d'emplois précaires, impact climatique global	Visibilité du local, volonté de travail en réseau/collaboration avec autres organisations, connaissance de la pratique journalistique	Transmission du savoir-faire au sein du collectif
A12	Contre le projet et le « modèle Amazon »	Souci écologique posé par le modèle économique que représente Amazon	Préoccupation pour situation écologique globale, volonté de créer un réseau qui dépasse le local	Agent de « modernisation » des pratiques info-communication du collectif

a. Les journalistes

Nous nous sommes entretenue avec deux journalistes évoluant dans l'arène médiatique infranationale⁴⁵. L'un évolue au sein d'un organe de presse hebdomadaire, la deuxième au sein d'un titre de presse quotidienne.

Le premier insiste davantage sur sa polyvalence, nécessaire dans une rédaction de petite taille, ne comprenant que trois journalistes dont il nous dit être le plus jeune. Cette rédaction est basée dans une des communes de l'intercommunalité de Grand Lieu. La proximité et la neutralité sont les deux valeurs professionnelles sur lesquelles il insiste le plus.

La deuxième est particulièrement – mais pas exclusivement – portée sur les sujets économiques. C'est pour cela qu'elle s'intéresse au projet d'Amazon. Sa rédaction basée à Nantes est une rédaction départementale, une des grandes antennes du maillage territorial du journal. Elle s'appuie fortement sur les chiffres de diffusion du journal papier pour nourrir son argument : le journal reste un vecteur important d'information dans le territoire. Elle est fortement attachée à des valeurs comme la neutralité et le contradictoire.

Nous avons également eu l'occasion de nous entretenir avec une correspondante de presse locale. Celle-ci collabore régulièrement avec l'hebdomadaire régional qui couvre le territoire. Elle est fortement attachée à la proximité et considère que sa connaissance du tissu social local représente un avantage particulier pour le journal.

b. Le monde politique

Notre corpus d'entretiens compte deux enquêtés issu de cette catégorie. L'un est à la fois élu du conseil intercommunautaire de Grand Lieu et au Conseil Régional. Il est encarté

⁴⁵ Il convient de préciser que nous parlons d'arène « infranationale » au lieu de *locale*, en nous appuyant sur la mobilisation qui en est faite par Franck Bousquet, à savoir : « Notre préférence pour le terme infranational résulte d'un constat lié aux configurations informationnelles. L'État a en effet agi fortement sur l'organisation de l'ensemble du système médiatique français afin qu'il travaille à l'affermissement de l'unité nationale. La référence à la Nation est donc fondamentale pour toute information. Notre recherche s'attache par conséquent à identifier les formes prises par les informations traitant de sujets dont l'intérêt, les acteurs et les références sont infranationaux en sachant que l'édifice informationnel est largement déterminé par le national. » (2014, p.10). De plus, cette dénomination nous permet d'éviter d'opérer une distinction entre les différentes échelles géographiques et administratives du territoire : local, régional, départemental, etc.

dans un parti de droite. Il se réjouit de la potentielle installation d'Amazon dans la région qui dynamiserait celle-ci, notamment par la création d'emplois.

Le deuxième est un conseiller municipal et de l'intercommunalité. Il s'inscrit dans l'opposition sans être affilié à un parti politique. Élu en 2020 pour un premier mandat, il était présent sur une liste électorale citoyenne. Il est opposé au projet et considère qu'un dialogue doit être établi entre les élus et les citoyens afin de construire ensemble les perspectives de dynamisation du territoire.

c. Le monde militant

Nous nous sommes entretenue avec trois activistes évoluant au sein d'organisations à action régionale. Deux d'entre eux sont plus exactement actifs au sein de branches régionales d'organisations nationales. Ils ont parcours militant de longue date (le troisième est un étudiant d'une vingtaine d'années, mais très actif dans sa jeunesse) et se connaissent entre-deux. Ils font partie du collectif Stop Amazon 44. Ils s'opposent au projet, mais leur combat est plus large : ils se battent contre ce qu'ils appellent « le modèle Amazon ». Ce dernier est perçu comme un acteur clé de la mondialisation, la crise écologique (surconsommation, transport...), le développement de modèles portés sur la précarisation de l'emploi et l'évasion fiscale.

d. Le monde citoyen et associatif

Nous avons rencontré quatre acteurs évoluant à l'échelle locale. Trois d'entre eux sont inscrits dans l'opposition au projet. Ils sont inscrits dans des structures associatives, nous y ferons donc référence en tant que « acteurs associatifs ». Le quatrième est membre du collectif *Oui à Amazon pour Montbert*, nous nous y référerons en tant que « citoyen ».

Les membres de l'opposition sont d'abord mobilisés contre les nuisances – notamment écologiques – qui seraient provoquées par l'installation d'un aussi grand centre logistique dans la commune de Montbert. Ils insistent sur le fait que les nuisances concernent d'autres communes voisines. Ils sont tous les trois en accord avec l'argument porté par les militants de la scène régionale, donc ils s'inscrivent aussi dans une contestation dudit « modèle Amazon ».

Le quatrième enquêté, soutenant activement le projet, est un habitant de la commune de Montbert. Il considère que l'installation d'Amazon pourrait contribuer à redynamiser l'activité

économique de la commune et l'intercommunalité en général. Il considère que la création d'emplois à proximité serait une aubaine pour les riverains.

3. Cartographie des jeux d'acteurs à l'œuvre

Nos enquêtés ayant été présentés, nous souhaitons désormais mettre en lumière les jeux relationnels que ces derniers décrivent dans une quête commune qui est celle « d'informer ». Il s'agira de démontrer que les interlocuteurs ont conscience des rapports de force inhérents à la participation à la FIL.

Ces premiers éléments nourriront la compréhension des pratiques info-communicationnelles que nous étudierons dans la partie suivante. Nous nous attarderons sur la principale variation aperçue entre les deux controverses : la composition des mouvements d'opposition au projet. Enfin, nous soulignerons les principaux points de convergence.

3.1 « Informer », une motivation commune

Nous relevons dans l'ensemble des entretiens une volonté commune des interlocuteurs « d'informer » le grand public sur les faits, événements et problématiques qui traversent les controverses.

3.1.2 De quoi l'information est-elle le nom ?

Par ailleurs, si la volonté d'informer est commune, nous constatons que l'action d'*informer* est associée à différentes définitions.

a. Rendre visible

Une première définition d'informer est « rendre visible » l'invisible. Celle-ci est particulièrement présente dans les paroles des acteurs info-communicationnels engagés dans la controverse « Saint-Brieuc ». En effet, lors de notre période d'étude aucune éolienne n'a été installée. Pour certains acteurs, il semble donc à la fois nécessaire et difficile de parler de ce qui n'est pas encore matérialisé. Certains acteurs considèrent que le nombre de personnes opposées au parc s'élève à partir de l'arrivée des bateaux foreurs dans la baie. Ceux-ci, dont la hauteur serait moindre à celle des futures éoliennes, étant désormais visibles depuis la côte (zone Est de la baie).

Une militante (E5), nous dit qu'afin de sensibiliser le public il faut « montrer ce qui est en danger ». Selon elle, « l'image des éoliennes a été blanchie » par des acteurs de l'industrie énergétique. Elle ne représente donc pas visuellement une menace. Aussi, mettre en avant les paysages de la baie de Saint-Brieuc où les espèces qui y habitent serait un outil plus pertinent pour sensibiliser les publics.

« Rendre visible » n'a pas uniquement attiré à l'absence de matérialité de deux projets pas encore lancés ou en cours de lancement. Il s'agit également d'exposer ce qui n'est pas accessible au grand public, par exemple, les échanges qui ont lieu en huis-clos entre instances décisionnaires. Dans le cas « Amazon » le silence de l'entreprise est souligné de manière récurrente dans les entretiens. Il s'agirait donc pour les opposants de « rompre ce silence » (A11), de rendre visibles « les intentions de l'entreprise dans un contexte plus large, stratégique ».

La sensibilisation apparaît également dans certains entretiens et est liée à la volonté de « rendre visible ». En effet, certains enquêtés considèrent que la visualisation de l'objet controversé peut être source d'émotions et donc d'attachement sensible à une cause. Or, ce n'est pas pour autant une tâche facile, et ce particulièrement en ce qui concerne le parc éolien :

E5 – « Ouais ouais, parce qu'on n'est vraiment pas sur un sujet euh... sexy. Moi je vois, je fais pas mal de [...] conférences avec des étudiants, des classes ou autres, je peux faire des interventions en école. Et alors les dauphins, super ! Les requins : génial. Mais alors les éoliennes.... »

La sensibilisation passe aussi par la précision des éléments composant le cadre. Cette précision peut se traduire par le choix du vocabulaire ou bien par la mobilisation de données chiffrées. En effet, certains acteurs inscrits dans l'opposition au parc éolien considèrent que le vocabulaire mobilisé par les partisans du projet – industrie et État – ne rend pas compte de la réalité. Il est donc question pour eux de trouver et d'employer des termes capables de retranscrire au mieux la réalité telle qu'ils la perçoivent. Un exemple est celui de « l'usine éolienne », expression privilégiée par l'opposition à celle de « parc éolien » dont la connotation serait positive.

E5 – « d'arrêter d'appeler ça un champ éolien ou un parc éolien, d'appeler ça une usine éolienne, un projet industriel éolien euh, du forage. De remettre en fait... Parce qu'on parle de projet industriel, donc c'était important pour nous d'essayer tout de suite de remettre les mots justes parce que les mots ont un sens quoi »

b. Rendre compréhensible

L'explication de situations complexes est une des approches de l'information partagées à travers les catégories d'acteurs. Dans le groupe professionnel journalistique comme ailleurs, les enquêtés engagent des actions info-communicationnelles afin « d'expliquer » (A11), de « décrypter » (E18) ou encore de « rendre lisible » (E10) la complexité liée aux controverses. Une correspondante régionale d'un titre de presse quotidienne nationale décrit ainsi le travail mené dans le contexte de la controverse :

E11 « Il y a quelque chose de complexe à raconter quoi [...] Peut-être à un moment donné il faut faire la big picture quoi... Je sais pas si c'est très clair comme expression mais voilà, de prendre du recul et de rappeler de faire quelque chose qui résume un petit peu toute la problématique »

La vulgarisation ou encore la pédagogie sont aussi présentes. La vulgarisation est un travail qui viendrait après l'expression d'une « expertise » techno-scientifique. Toujours à Saint-Brieuc, celle-ci est associée de manière générale à la vérité, à la preuve. Or des visions différentes de l'expertise se confrontent. Face à l'incertitude concernant les impacts du parc éolien – en période d'installation et de mise en fonctionnement – les paroles *d'experts* sont recherchées par la presque totalité des acteurs.

Les journalistes – tous types de médias confondus – disent tous faire appel à des personnes évoluant dans le monde scientifique et/ou technique dans la couverture de la controverse. Les paroles de ce type de source jouent un double rôle. D'une part, elles permettent aux journalistes d'éclaircir leur compréhension de certains aspects de la controverse qui pourraient leur échapper. Est également évoquée la vérification de matériaux obtenus par d'autres biais, dont les groupes Facebook ou comptes Twitter d'opposants au parc. Un journaliste (E15) nous explique s'entretenir parfois avec ce type de source sans nécessairement la citer dans l'article, l'échange servant avant tout à consolider sa compréhension du fait, de l'événement ou de la problématique traités.

D'autre part, cette parole est valorisée car considérée comme neutre et/ou objective. Alors que les impacts du parc éolien sont au cœur même du débat, donner la parole à des sources « expertes » sur le champ technoscientifique permet aux journalistes de se protéger contre toute accusation de partialité. C'est ce que nous explique un chef de rédaction de presse quotidienne régionale :

E4 – « On a vite fait rentrer des experts, des scientifiques qu'ils soient bretons ou pas du tout [...] qui ont un regard pour le coup scientifique et donc objectif puisqu'ils sont capables de donner, de fournir des statuts et des données qui sont objectivés. Et on n'est pas au doigt mouillé »

Or, ces deux thèmes ne sont pas exclusivement mobilisés par les professionnels du journalisme. À Saint-Brieuc particulièrement, où le savoir techno-scientifique portant sur les impacts du parc sur la biodiversité ou encore sur son efficacité énergétique est au cœur même de la controverse, ces deux thèmes apparaissent aussi chez des membres de l'opposition. Dans les associations militantes les paroles « expertes » sont aussi privilégiées. Une militante nous raconte que – afin de mieux comprendre les implications du parc éolien dans la baie de Saint-Brieuc – les membres de son organisation ont organisé divers échanges avec ce qu'elle nomme des « profils scientifiques » (E5).

Pour une de nos interlocutrices du monde associatif (E5) la vulgarisation – notamment scientifique et technique – est « *très très importante* » dans la mesure où « *on n'a pas tous des cerveaux scientifiques ou autre* ». De plus, elle considère que « *les scientifiques, eux ils sont justement en demande de vulgarisation de leur travail parce qu'ils savent que ce qu'ils font est malheureusement très indigeste pour plusieurs gens* ». Ainsi, l'association dans laquelle elle évolue se positionnerait en tant qu'intermédiaire, permettant à des éléments de connaissance souvent restreints à la sphère scientifique de circuler dans des arènes ouvertes et accessibles à ce qu'elle désigne en tant que « *le grand public* ».

La recherche de clés de compréhension de phénomènes à la forte charge technoscientifique est un point commun entre ces deux catégories. Or, une différence importante apparaît. Les « experts » contactés par les journalistes ont nécessairement un rattachement institutionnel. En effet, dans les entretiens menés auprès des journalistes sont spécifiés certains des organismes ou institutions (Ifremer, CNRS, Cedre, etc.) plutôt que le nom des personnes contactées. Dans le monde associatif et militant, les « experts » sont avant tout recherchés pour leur connaissance technique du sujet.

Dans le milieu de la pêche professionnelle, le statut institutionnel des experts techniques et/ou scientifiques ne suffit pas à faire de l'interlocuteur une source pertinente et digne de confiance. Un interlocuteur de cette catégorie (E3) nous raconte avoir été en contact – à l'occasion d'une réunion avec des parties prenantes du parc éolien – avec un chercheur

universitaire implanté à Grenoble et ayant travaillé sur la question des impacts sur la ressource halieutique en baie de Saint-Brieuc. Or, sa méconnaissance supposée du territoire, ainsi que le cadre qu'il fournit suscitent de la méfiance :

E3 – « Ils nous ont sorti en trois mois... On était scotchés en visio... Une étude d'impact. Ils ont pris un mec... [...]. Alors déjà le temps de se présenter la réunion était déjà presque finie. Il travaillait à la fac, enfin, il donnait des détails partout. À un moment on lui a dit c'est bon arrêtez de vous présenter, allez-y. Il nous a parlé des baleines, des mammifères. Et on lui a dit, non mais on est en baie de St Brieuc là, il n'y a pas de baleines. [...] Et en deux mots il nous a sorti un truc de malade. À la fin je lui ai dit : 'Super votre truc. Dis donc votre internet il a dû chauffer pour trouver tout ça. Ici on a pas de baleines en baie de Saint-Brieuc'. »

Un autre acteur du milieu professionnel de la pêche rattache explicitement l'expertise au savoir empirique, notamment celui acquis au quotidien par les marins-pêcheurs qui sont en contact quotidien avec la baie :

E13.1 – « Il y a déjà les informations de nous, de notre métier. Par exemple, qu'ils sont dans le deuxième gisement de coquilles Saint Jacques ça nous on peut le prouver avec nos ordinateurs, la preuve qu'on peut le démontrer à chaque fois. »

L'expertise de la source n'est donc pas jugée selon les mêmes critères par les différentes catégories d'acteurs. Une distinction importante apparaît notamment entre journalistes, fortement attachés au statut de la source et à la neutralité que celui-ci lui confère ; et les autres acteurs mentionnés, valorisant d'avantage le savoir empirique, notamment acquis par la connaissance du terrain.

Au-delà de la vulgarisation, la synthèse de certains matériaux collectés dont la longueur – au-delà de la complexité – risquent de dissuader leur lecture à l'état « brut » est également une conception du travail d'information. Un exemple concret est celui du dossier de l'enquête publique, qui s'est déroulée en 2016, dossier long de quelques milliers de pages. Membre d'une association environnementale, l'enquêtée E2 nous raconte d'abord la manière dont l'association a pris connaissance du rapport avant de signaler « l'obligation » pour celle-ci de « synthétiser » face à « *[d]es gens qui étaient désemparés* » :

E2 – « Il n'y a même pas d'inventaire de global sur les 8 000 pages qui soit numérique aujourd'hui, vous vous rendez compte ? C'est 180 dossiers. Alors, vous imaginez ce que ça donne en mairie, parce qu'à l'époque, il y avait encore des enquêtes

publiques papier, [...] mais fallait le voir d'ailleurs. Comment je n'ai pas fait de photos à l'époque. Quatre cartons contenant l'enquête publique d'Ailes Marine Iberdrola. Après, donc, ils ont dressé des tables. Tous les dossiers ont été étalés sur les tables. On n'y retrouvait plus rien. »

Enfin, l'information prend une dimension factuelle. Cette acception est également partagée entre journalistes professionnels et acteurs non-journalistiques. Informer devient donc synonyme de « tenir au courant » (A8), de « décrire » (E7), de « rapporter » (A1) ou de « révéler » (E18). Le « fait » est considéré comme neutre. De ce fait, dès lors que le cadre produit est circonscrit à la description d'un fait, il est légitime, voire « vrai » (E3). La mise en miroir de ces deux extraits d'entretiens – le premier mené auprès d'un journaliste professionnel, le deuxième auprès de deux acteurs du secteur professionnel de la pêche – illustre bien l'attachement au *fait* en tant que gage de neutralité et de légitimité :

E18 – « Forcément, le métier de journaliste, c'est d'abord de trouver des faits, hein. [...] Donc 90% de mon temps, c'est de produire des faits, de révéler ce que ce que l'on veut cacher, d'informer les citoyens, les alerter... »

E13.2 – « Des fois on reste parler un quart d'heure [avec les clients] parce qu'ils nous demandent pourquoi et bah on explique.

E13.1. Il y a tout le temps ce travail d'explication. [...] À chaque fois on s'appuyait sur les faits.»

c. L'information vue par les journalistes

Certaines définitions de l'information sont exclusives aux professionnels du journalisme. Elles nous semblent renvoyer à des valeurs constitutives des « mythes » qui structurent l'imaginaire collectif autour de la profession journalistique (Bohec, 2000). L'information est donc ce qui est « vérifié » (E15), « sourcé » (E1) ou encore « hiérarchisé » (E18). Dans le discours des professionnels du journalisme, nous retrouvons systématiquement des passages lors desquels les enquêté·e·s tiennent à rappeler les frontières qui séparent leur travail *d'information* de celui exercé par d'autres acteurs. L'extrait suivant en est un exemple :

E18 – « On n'est pas un blog avec des flux, on est un journal avec une temporalité, avec une hiérarchie de l'information, une manchette, des titres en dessous qui sont moins importants. Ça en donne au lecteur la hiérarchie d'information qui nous semble adéquate »

Une autre conception de *l'information* est présente dans les entretiens menés auprès de journalistes évoluant au sein d'organisations médiatiques régionales : la nouveauté. En effet, le choix de construire un article sur la base des données dont dispose l'auteur dépend en partie de l'originalité du contenu par rapport à des contenus préalablement publiés par le même auteur ou média, ainsi que par des concurrents. Notamment, ceux situés à quelques centaines de mètres de la rédaction et que l'on croise à tous les événements qui traversent le territoire⁴⁶. Pour se démarquer de ces derniers, il faut donc sélectionner des matériaux inédits. L'extrait suivant illustre la pensée de certains journalistes :

E1 – « Il y a toujours une concurrence, qui est saine [...] après sur l'éolien chacun a essayé de sortir des infos que l'autre n'avait pas. C'est la règle du jeu, c'est plutôt sympa. [...] de savoir qu'ils peuvent sortir une info qu'on a pas ça motive à en sortir une qu'ils n'ont pas. »

Cette association du *newsworthiness* (Shoemaker, 2006) à la nouveauté traduit un enjeu plus large directement lié aux exigences d'un marché médiatique fortement concurrentiel. Phénomène dont certain·e·s enquêté·e·s semblent avoir conscience.

d. Ce que l'information n'est pas

Si les enquêté·e·s s'efforcent d'avancer ce qui pour elles et eux représente l'action *d'informer*, ils s'appliquent également à spécifier ce qu'ils considèrent être en opposition avec leur perception de *l'information*.

La première contradiction à la notion d'information est propre au discours des professionnels du journalisme : l'opinion. Celle-ci est en contradiction avec des valeurs telles que la neutralité ou l'objectivité. Ainsi, ce qui fait la qualité du travail journalistique est son éloignement de toute forme de subjectivité :

E15 – « Parce que nous, notre rôle de journalistes, du journal, c'est d'apporter des informations et à partir de ces informations-là, c'est au lecteur de se forger une opinion. On n'est pas comme certains médias comme l'Humanité, comme Mediapart, qui ... ce sont des journaux d'opinion ou qui ont une opinion déjà bien forgée »

⁴⁶ C'est le cas des rédactions départementales de Ouest-France et Le Télégramme à Saint-Brieuc.

Par ailleurs, des distinctions sont faites dans et en dehors du groupe professionnel journalistique entre communication et information. La première notion est souvent associée à un manque de neutralité, à une prise de position, voire à une intention liée à des intérêts économiques. Pour une enquêtée militante (E2), la notion de communication est même associée à de la « propagande ».

Dans le groupe professionnel journalistique – tous médias confondus – ce que fait l'industriel Ailes Marines est classé dans le registre de la communication, ce qui traduit donc une partialité des messages et donc nécessite d'un regard critique de la part des journalistes :

E15 – « Ailes Marines fait de la communication, de la com' pure. Dans le sens faire où ils cherchent à faire accepter son projet. Nous, on fait de l'information. Et là, on arrive à la frontière entre communication et information. Et nous, on fait des choix quoi, donc c'est des choix journalistiques. Sur les informations qui nous semblent pertinentes ou pas, ça a pu arriver. [...] ... On relaie pas ça parce que c'est vraiment de la com' pure, c'est pas de l'information qui pourrait intéresser potentiellement nos lecteurs »

Or, cette distinction n'est pas explicitée par l'ensemble des enquêtés. Souvent, information et communication peuvent être interchangeables, voire elles sont intrinsèquement liées. C'est en *communiquant* que les acteurs *informent* le grand public. Ainsi, c'est plutôt *la communication* qui est perçue péjorativement, tandis que le fait *de communiquer* est inhérent à la participation des acteurs à la FIL.

Enfin, l'information – légitime – est opposée à des notions telles que « mensonges » (E2), « bobards » ou « manipulations » (E16) en dehors du groupe journalistique. On voit donc apparaître une acception de l'information qui la rapprocherait de *la vérité*. Pour des journalistes de presse quotidienne régionale, l'information est le contraire des *fake news*, phénomène qui semble particulièrement les inquiéter et contre lequel il se mobilisent en invoquant des valeurs légitimant leur travail *d'information* (objectivité, vérification, croisement des sources, etc.)

3.1.1 Informer, pour quoi faire ?

Après avoir révélé les acceptions que nos enquêtés ont de l'information, nous sommes intéressée aux motivations qui les poussent à s'investir dans la FIL, nous voyons se dessiner un horizon commun : peser sur la trajectoire des controverses. « Informer » est donc perçu comme un levier de force.

Pour des acteurs inscrits dans les oppositions aux projets, informer le public est un moyen de le faire adhérer à la cause. Un interlocuteur (A10) engagé dans la mobilisation contre l'implantation d'Amazon dans le Pays de la Loire nous dit plus précisément vouloir « mobiliser le local », les acteurs qui sont au plus près du site concerné par le permis de construire. Pour lui, le *local* c'est ce qui pèse. Il explique ainsi le « succès » de la mobilisation contre le projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes : « il faut que le local s'empare de la lutte ».

Une population locale non-informée serait une population démunie face aux décisions prises par les pouvoirs publics et économiques. Certains interlocuteurs adoptent une posture qui pourrait se rapprocher de la valeur professionnelle journalistique qui est la neutralité. En effet, nous retrouvons des paroles similaires dans le discours des journalistes et de certains citoyens. Ces deux extraits témoignent de la proximité des idées de deux acteurs évoluant dans des groupes professionnels distincts, une organisation médiatique régionale et le monde de la pêche professionnelle :

E12 « il faut que les gens puissent se faire une opinion, enfin, leur donner les outils en fait pour réfléchir et décider »

E13 « [il faut] que chacun ait au moins toutes les cartes en main pour avoir un bon jugement. [...] Si après les gens ils s'en moquent des coquilles ou des pêcheurs, c'est chacun fait comme il veut. »

Nous voyons apparaître également dans le discours d'enquêtés évoluant à l'échelle locale des motivations « émotionnelles » qui traduisent un attachement aux territoires concernés par les projets controversés. Cette motivation n'est pas exclusive aux acteurs engagés dans l'opposition. Au contraire, elle est généralisée à l'ensemble des acteurs qui invoquent leurs préoccupations pour le territoire comme motif d'engagement dans la controverse. Les discours de journalistes, opposants ou partisans des projets se font alors écho :

E7 (journaliste localière) – « Mais moi là, vraiment, là où je me suis sentie plus concernée par le sujet c'est à ce moment-là parce que ça touchait les gens. C'est toujours pareil, ça touchait les gens du coin, nos interlocuteurs. Donc c'est vraiment à ce moment-là qu'on s'est impliqué quoi. »

E16 (élu régional) – « La Bretagne a une richesse par ailleurs, qui est le vent, qui est la marée, qui est les courants, et c'est à partir de cette richesse que nous avons

accepté il y a quelques années, la Bretagne a accepté il y a quelques années, de soutenir le parc éolien en mer sur la baie de Saint-Brieuc »

A8 (soutien citoyen) – « Nous, notre principale revendication, c'est ça, c'est de 1000 à 3000 emplois sur Montbert, c'est pas, c'est pas négligeable. On ne peut pas dire non à ça, au développement de la communauté des communes, de la commune. »

3.2 Alliances et ruptures : convergences et divergences entre controverses

En nous intéressant à la description que nos enquêtés font d'elles et eux-mêmes, puis des autres impliqués dans la controverse, nous voyons se dessiner les jeux relationnels qui animent chaque FIL. Pour certains, nous trouvons des similitudes entre les deux controverses. Pour d'autres, des variations apparaissent entre les deux cas.

3.2.1 Des variations dans la nature relationnelle des « oppositions »

La première et plus grande variation concerne la nature du réseau oppositionnel à chaque projet controversé.

a. À Saint-Brieuc, une opposition composite et éparpillée

À Saint-Brieuc, l'opposition est composite, éparpillée et elle tente de se fédérer une fois la controverse bien avancée. Elle est aussi principalement constituée de citoyens qui n'ont – pour beaucoup – aucune expérience (ou très peu) dans les luttes politiques. Les associations environnementales locales sont les premières à s'engager – dès que les résultats de l'appel d'offres sont annoncés. L'opposition va donc beaucoup se structurer autour de celles-ci.

Les marins-pêcheurs s'engagent dans l'opposition – pour la plupart – à partir du moment (en 2020) où les travaux de raccordement sont lancés. Moment qui coïncide avec la décision des représentants des professionnels de la pêche de se retirer de la table de négociations, considérant que leurs besoins n'ont pas été entendus. Or, si nous parlons d'une catégorie « secteur de la pêche » il faut souligner que celle-ci n'a pas toujours été fédérée. Lorsque nous débutons notre suivi de cette controverse nous ne connaissons pas grande chose à l'univers de la pêche de manière générale, et plus précisément de celui en baie de Saint-Brieuc. Les entretiens menés auprès des interlocuteurs issus de ce secteur nous ont appris que les relations

entre professionnels n'ont pas toujours été amicales. En effet, un de nos enquêtés explique que le secteur est très concurrentiel :

E14 – « En fait, si on a autant de disparités dans tous, tous les pêcheurs, c'est tout simplement que déjà c'est un métier où de s'entendre avec ses collègues est très difficile. Il faut savoir que un collègue qui ne pêche pas dans un coin c'est un collègue qui ne te prend pas ce que toi tu dois prendre. En un mot et ça. Donc c'est vrai que c'est un peu difficile. Après, il y a des pro-comité, il y a ceux qui s'en foutent. Et puis après, il y a ceux qui font bataille seuls. Et puis ceux qui sont là pour la pêche et ceux qui sont là pour l'argent. »

Lorsque l'ONG nationale rentre dans la controverse, tous les acteurs engagés ne sont pas totalement confiants. En somme, le mouvement d'opposition « citoyenne et associative » du parc repose sur des relations récentes, dont certaines ne sont pas tout à fait stabilisées.

Par ailleurs, nous voyons une opposition politique se déployer. Or, celle-ci est d'une part principalement présente à l'échelle régionale, voire nationale. Les élus locaux, à une exception près, se prononcent peu ou pas du tout pendant la période d'observation. Le maire d'Erquy, élu en juin 2020, est le seul à manifester son engagement contre le parc. Mais nous verrons ses interventions devenir de moins en moins régulières au fil du temps. D'autre part, nous constatons que les opposants issus du monde politique hors du local s'expriment publiquement à l'approche de période électorales. La première de ces périodes porte sur les élections régionales et départementales (2021), la deuxième concerne les élections présidentielles. Le parti de droite Les Républicains et des mouvements d'extrême droite – Rassemblement National et Debout la France – sont ceux à exprimer leur opposition.

[b. À Montbert, des réseaux activiste régional et associatif local consolidés](#)

La deuxième controverse étudiée se déroule avec pour toile de fond un contexte politique et activiste particulier. La commune de Montbert, comme nous l'avons spécifié précédemment, se trouve à seulement quelques kilomètres de celle de Notre Dame des Landes. Le mouvement social engagé contre l'implantation d'un aéroport autour de cette commune dans les années 2000 marque les esprits des habitants du département de la Loire-Atlantique. Nous voyons planer ce que nous nommons « le fantôme de la ZAD NDDL » dans la controverse étudiée. Celle-ci est mentionnée par presque tous nos enquêtés. Chez les opposants il s'agit d'un exemple de mobilisation à suivre, d'une identité territoriale militante active et forte. Chez

les partisans, citoyens comme politiques, il s'agit d'une réelle menace. L'association NDDL Poursuivre Ensemble, créée par des membres de la ZAD, est d'ailleurs membre du collectif Stop Amazon 44. De plus, les autres organisations membres – partageant des positionnements politiques portés sur le social, l'écologie et/ou l'anticapitalisme – ont l'habitude de travailler en réseau. Elles ont aussi des ressources info-communicationnelles (ressources humaines et savoir-faire), des réseaux internes étendus d'adhérents actifs et une habitude des mobilisations au sein de l'espace public du territoire.

Au niveau plus local, c'est-à-dire dans l'intercommunalité de Grand Lieu, un tissu associatif préexistant servira de base à la création du collectif ANINA. En effet, le collectif se structure initialement autour de membres du CACB une association ayant préalablement porté des combats dans la commune voisine à Montbert. Outre un réseau d'interconnaissance préétabli, il existe, comme pour le collectif StopAmazon44, un savoir-faire militant et communicationnel.

3.2.2 Des points de convergence

a. Alliances politico-industrielles

Dans les deux cas étudiés les partisans sont – naturellement – principalement des acteurs des catégories politique (issus de la majorité au gouvernement et au Conseil Régional) et économique. À Saint-Brieuc, ce sont des figures politiques régionales et nationales, ainsi que des acteurs du secteur socio-économique régional et/ou spécifiquement lié à l'industrie de l'énergie qui expriment publiquement leur soutien. Un réseau politico-industriel se crée d'ailleurs à l'échelle régionale, la Présidence de la Région Bretagne – appuyée par une majorité au Conseil Régional – soutenant le développement de la filière des EMR : énergies marines renouvelables. Si des élus locaux ne s'engagent pas particulièrement dans un soutien public, leur accueil des infrastructures prévues par le promoteur indiquent leur positionnement. Par ailleurs, du côté des partisans du projet nous ne repérons aucun mouvement citoyen.

Dans le cas « Amazon », le soutien au projet est principalement porté par des élus de l'intercommunalité inscrits dans la majorité (centre-droite et droite) qui sont les interlocuteurs privilégiés (car presque exclusifs) de l'entreprise. Les interventions de cette dernière sur la scène publique se résument à un unique communiqué de presse. Le débat politique évoluera jusqu'à atteindre l'échelle régionale et ce notamment en période pré-électorale. Ainsi, des

membres de partis de « gauche » tels La France Insoumise (LFI) et Europe Écologie les verts (EELV) rentrent en scène, dénonçant les bénéfices fiscaux de l'entreprise ainsi que la précarisation de l'emploi qu'elle promet.

Enfin, une variation apparaît tout de même entre les deux cas : à Montbert, le soutien à l'installation Amazon est aussi citoyen et hyperlocalisé. Il est porté par le collectif *Oui à Amazon pour Montbert*, constitué en ligne par certains riverains qui se connaissent mais qui n'ont pas entièrement l'habitude des mobilisations.

b. Sortir du *local* : étendre les réseaux d'alliés

Les deux cas que nous avons choisi d'étudier s'inscrivent comme nous l'avons signalé dans des mouvements dépassant le local. Le parc éolien en baie de Saint-Brieuc est un des premiers de son genre et s'inscrit dans une volonté politique de développer la filière française de l'éolien marin et la production d'énergies dites « vertes ». L'entrepôt que Amazon envisage de construire à Montbert s'inscrit dans une volonté de développer l'infrastructure de son réseau logistique en France métropolitaine.

Dans les deux controverses nous observons une volonté des oppositions d'étendre le réseau d'alliances en dehors du territoire. En quelque sorte, d'unifier les luttes territorialisées portant sur des combats similaires. La visibilité en dehors du local est donc recherchée, perçue comme un préalable à la constitution d'alliances pouvant peser sur la scène politique nationale.

c. Disparités dans les rapports de force : des écarts dans les moyens info-communicationnels

Un élément qui revient dans les entretiens menés les deux cas d'étude est le constat par les acteurs de diverses catégories des déséquilibres qui existent en termes de ressources info-communicationnelles.

Comme le rappelle Clément Mabi, « *le locuteur est contraint de s'adapter au type de communication que les dispositifs rendent possible* » (Mabi, 2016, p. 114). Or, tous les acteurs s'engageant dans la production de cadres ne disposent pas des mêmes possibilités pour s'adapter à la structure des arènes ou pour contourner les contraintes. Et ceci transparaît dans

les paroles de nos enquêté·e·s, notamment qui se sentent défavorisé·e·s dans les rapports de force.

Ces disparités concernent principalement les moyens matériels, les ressources humaines et les compétences ou savoir-faire des acteurs. On les voit apparaître d'une catégorie d'acteurs à l'autre, mais aussi au sein d'une même catégorie.

Une disparité majeure entre catégories est celle qui existe entre les acteurs de l'industrie de l'énergie et les acteurs engagés dans l'opposition citoyenne à Saint-Brieuc. Elle est aussi perceptible dans la controverse « Amazon », mais plutôt exprimée par les acteurs engagés dans le soutien citoyen au projet qui considèrent ne pas être « à armes égales » (A8) avec les membres de l'opposition. Tandis que les industriels ou les organisations syndicales disposent d'équipes de professionnels ou d'habitues de la communication et de moyens financiers, les citoyens disent avoir des difficultés à produire des contenus et à trouver les ressources pour financer des supports de distribution :

A8 – « Les anti on les entend beaucoup plus que nous parce qu'évidemment, eux, ils ont plus de moyens [...] Eux ils sont vraiment structurés, ils ont des moyens [...] Donc oui, c'est plus facile pour eux de faire imprimer 500 000 tracts... »

Nous retrouvons un exemple de disparités entre acteurs d'une même catégorie dans le monde associatif. Nos trois enquêtées de cette catégorie à Saint-Brieuc (E2, E5, E9) signalent le manque de ressources – humaines, financières et temporelles – dont disposent leurs organisations en termes de communication. Cependant, seule l'ONG à action nationale compte des bénévoles actifs qui possèdent des compétences en gestion de réseaux socio-numériques ou encore en tournage/montage vidéo. Dans les deux autres organisations sont au contraire pointés d'une part, le manque d'aisance des bénévoles dans les pratiques d'écriture et d'autre part, le manque de familiarité avec la gestion des pages Facebook.

Enfin, les ressources financières des organisations – directement liées aux ressources humaines – pèsent également sur les possibilités de production et de publicisation des cadres. Un interlocuteur évoluant au sein d'une institution du monde professionnel de la pêche rappelle que la création d'un poste dédié à la communication « c'est des sous » (E6). Il finit donc par assumer les responsabilités d'un chargé de communication alors que, comme il nous le rappelle à plusieurs reprises, « ce n'est pas [son] domaine de compétences ». Les tâches info-

communicationnelles qu'il considère chronophages car lui demandant des efforts supplémentaires, viennent s'ajouter à toutes celles qu'il doit réaliser dans le cadre de son poste.

Conclusion

Dans ce chapitre nous avons présenté les acteurs info-communicationnels que nous avons identifiés dans la reconstitution des controverses. Nous avons procédé à une typologie de ces derniers et avons tenté de construire des profils-type en nous basant sur les éléments autoréflexifs présents dans le discours de nos enquêté·e·s. En tentant de mettre en perspective les acteurs qui habitent les deux controverses, nous mettons en évidence la volonté commune « d'informer » et le rôle capital des négociations et jeux d'acteurs dans la définition des modalités et les possibilités de participation à la FIL. Nous mettons également en lumière les disparités dans les rapports de force qui sont identifiées et signalées par nos enquêté·e·s.

PARTIE 3 : RSN ET MEDIAS DANS LES FIL

Dans cette quatrième et dernière partie nous verrons qu'aucune catégorie d'acteur dans les deux controverses étudiées n'est cantonnée à une seule arène. Au contraire, systématiquement les acteurs cherchent à investir une multitude d'espaces d'expression. Cependant, la présence et l'investissement varie entre types d'acteurs, voire entre acteurs d'une même catégorie. Ces variations sont révélatrices des potentialités d'accès et d'actions qui sont offertes par chaque arène et de la capacité des acteurs à s'en saisir. Dans cette partie nous verrons comment les réseaux socio-numériques – Facebook et Twitter – se situent vis-à-vis des autres arènes composant les FIL qui se dessinent dans nos deux controverses.

Dans le **Chapitre 8**, nous nous attellerons à identifier les arènes qui composent chaque FIL et à caractériser la dispersion des acteurs dans ces dernières. Nous constatons que certaines arènes posent des contraintes d'accès dont seulement un nombre limité d'acteurs peut s'affranchir. D'autres arènes sont moins restrictives dans l'accessibilité, cependant les potentialités de leurs structures matérielles posent un certain nombre de limites qui pèsent différemment pour chaque catégorie d'acteur. Enfin, nous verrons que Facebook est l'arène la plus amplement investie. Nous montrerons que ce sont davantage des acteurs sur qui les limites d'accès ou d'exploitation des autres arènes pèsent le plus qui se tournent principalement vers cette plateforme.

Dans le **Chapitre 9** nous tenterons de comprendre ce que la structure technique de Facebook – dont la présence des acteurs est généralisée – présente comme opportunité pour les utilisateurs et en quoi elle facilite la participation à la FIL. D'autre part, nous démontrerons en quoi les diverses modalités d'investissement des plateformes socio-numériques mettent en lumière la centralité de ces dernières dans l'interconnexion des arènes et des catégories d'acteurs qui cohabitent au sein des FIL.

Dans le **Chapitre 10**, nous nous attarderons dans un premier temps sur les limites propres aux arènes socio-numériques, celles-ci étant fortement liées à leurs régimes de gouvernamentalité algorithmiques et économiques. Nous révélerons ensuite la manière dont les modalités de contournement de ces limites met en évidence les disparités entre catégories d'acteurs pour participer et/ou peser dans les négociations pour dominer la narrative informationnelle au sein des FIL.

Enfin, nous consacrerons le **Chapitre 11** à démontrer la centralité des journalistes locaux et des arènes médiatiques infranationales dans les deux FIL étudiées

CHAPITRE 8 – UNE *DISPERSION* HETEROGENE DES ACTEURS DANS LES ARENES DU FIL

Afin de parvenir à saisir les mécanismes socio-discursifs sur lesquels repose le fonctionnement de la FIL à l'aune des plateformes socio-numériques il nous semble qu'il est d'abord essentiel de dessiner les contours des écosystèmes étudiés. C'est ce que nous proposons de faire dans ce chapitre. Cette première étape implique d'une part, d'identifier les arènes d'expression sur et à travers lesquelles se déploie la fabrique de l'information locale, d'autre part, de saisir la dispersion des acteurs au sein de ces arènes.

Comme nous le signalons dans l'introduction de la Partie 3, notre étude démontre qu'aucune catégorie d'acteurs n'est enfermée dans une seule arène d'expression. Le contraire est recherché, comme si la plus large occupation de la FIL assurait une visibilité plus importante et donc signifiait une position de force. Cependant, la répartition des acteurs dans les arènes composant les FIL étudiées n'est pas homogène. Juliette Rennes nous rappelle que « *les partisans et les adversaires de la mesure controversée s'expriment rarement dans les mêmes situations d'énonciation ni à parts égales* » (2016, p. 34). En effet, nous constatons que des écarts apparaissent entre acteurs dits « institués », notamment présents et actifs dans des arènes institutionnelles, et « non institués » qui investissent en nombre et en force l'espace public du local, ainsi que Facebook.

1. Des arènes réservées à des acteurs institués ?

1.1 Disposer d'un « statut » reconnu par les pairs : condition d'accès et d'investissement des arènes institutionnelles

Parmi les arènes à l'accès partiellement restreint nous retrouvons dans un premier temps les instances du pouvoir législatif régional, départemental et inter-communal. Les sessions qui se tiennent au sein de ces assemblées sont des occasions privilégiées pour les élus pour faire circuler leurs discours. Elles sont ouvertes au public sous réservation et – pour certaines – enregistrées puis mises en ligne, la prise de parole est réglementée, principalement et prioritairement donnée aux élus. Les journalistes, notamment évoluant à l'échelle régionale, ont un accès privilégié à ces paroles, les hommes et femmes politiques s'exprimant souvent à la sortie des sessions. Si ce type d'arène peut être ouvert à d'autres acteurs, son ouverture est

entièrement dépendante des décideurs et le cadre de la participation est très contraignant. Dans le cas « Amazon », des enquêté·e·s engagé·e·s dans l'opposition au parc nous racontent avoir demandé aux élus de l'intercommunalité l'ouverture d'un débat auquel ils pourraient prendre part lors d'une session du conseil. Si le débat est accepté, la date est repoussée à plusieurs reprises et le débat finit par se tenir à huis-clos, entre élus.

Les réunions de négociation entre les industriels et les autres parties prenantes des territoires concernés sont un autre exemple des arènes investies exclusivement par un certain type d'acteurs. En général, ce sont – mis à part les industriels – les élus et les autorités étatiques (par exemple, la Préfecture départementale et/ou maritime) qui sont le plus fortement présents. Des acteurs non issus de ces mondes sociaux peuvent être amenés à participer, voire à s'exprimer. Ces acteurs ont généralement un caractère institué : dans les deux cas étudiés les citoyens ne sont pas présents. Les participants de ces arènes sont délibérément choisis et invités, les réunions se tiennent dans des lieux clos, ce qui exclut donc la possibilité pour un grand nombre d'acteurs du territoire d'accéder aux informations qui peuvent y circuler.

Dans le cas « Amazon » sont notamment citées les réunions menées entre élus locaux et représentants de l'entreprise. Or, un des élus avec qui nous nous sommes entretenue insiste sur son « devoir de confidentialité » (E5).

Dans le cas « Saint-Brieuc », si des acteurs issus du secteur de la pêche sont présents à la table de négociations, c'est à travers des représentants qui regrettent le manque de considération de la part des autres parties prenantes. Ces réunions – initiées souvent par la Préfecture Maritime – ont été réitérées tout au long de la période de planification du parc et jusqu'à la veille du lancement du chantier en mer. Leur répétition en fait des lieux privilégiés pour la collecte d'information, ce qui peut permettre à certains acteurs pouvant y accéder d'acquérir un degré important d'expertise dans la matière. C'est ce dont témoigne un interlocuteur issu du monde institutionnel de la pêche professionnelle :

E6 – « On était baignés dedans. Entre 2013 jusqu'à 2017, en moyenne, c'était 150 réunions par an pour l'éolien en mer. Donc nous, on était totalement dedans. »

Un acteur évoluant dans le secteur professionnel de la pêche (E3.1) qui a pu assister aux négociations nous fait part d'un regret : ne pas avoir communiqué plus tôt au grand public ce qui avait été transféré comme matériel dans le cadre de ces échanges.

Une autre arène institutionnelle est exclusivement mentionnée dans le cas « Saint-Brieuc ». Il s'agit du débat organisé par la Commission Nationale du Débat Public en 2013. Une interlocutrice issue d'une association environnementale locale (E2) nous dit avoir été invitée à participer au dispositif, or elle nous dit avoir trouvé les possibilités d'expression trop restrictives, notamment concernant le temps de parole et les possibilités de répondre directement aux autres acteurs s'exprimant.

Ce que ces trois espaces d'expression ont en commun c'est principalement le besoin pour les acteurs souhaitant participer de disposer d'un statut – spécifique à chaque arène – afin de pouvoir y accéder et de s'exprimer dans les meilleures conditions : élus politiques et/ou professionnels, financeur, juriste, etc. C'est également au sein de ces arènes que sont négociées et arrêtées des décisions pouvant modifier la trajectoire de la controverse. Les acteurs qui y prennent part aisément ne sont pas seulement « institués », mais aussi décisionnaires.

1.2 Twitter : une plateforme « chronophage » surinvestie par un quartet politique-économique-médiatique-militant

La présence sur Twitter des acteurs des deux controverses étudiées n'est pas généralisée. Dans les deux cas d'étude, la majorité des enquêtés issus de la sphère citoyenne – du secteur de la pêche à Saint-Brieuc, habitants soutenant le projet Amazon – nous disent ne pas être sur la plateforme ou simplement ne la mentionnent pas. Il en va de même pour les associations locales dans les deux cas. Trois raisons sont avancées par les quelques acteurs qui en font mention pour expliquer leur non présence sur cette plateforme. D'abord Twitter est perçu comme « chronophage » (E2). Il est également question d'un manque de familiarité avec la plateforme. Enfin, est évoquée par une militante locale dans le cas de Saint-Brieuc l'absence des « gens concernés » (E2), notamment les personnes évoluant dans le secteur de la pêche.

Sur la base ce constat on pourrait supposer que des acteurs institués occupent exclusivement – ou du moins en majorité – cette arène. Les résultats issus des analyses des occurrences des utilisateurs présents sur les corpus de tweets étudiés (Annexe 7) semblent confirmer ce qui ressort des entretiens : Twitter est une arène fortement investie par les acteurs des mondes politique, économique, médiatique et, dans une moindre mesure, militant.

En effet, ces résultats indiquent un fort investissement par des acteurs issus du monde économique tels l'industriel porteur du projet de parc éolien à Saint-Brieuc, Ailes Marines, et son prestataire l'agence de relations-presse Agence Symorg. Les deux comptes figurent parmi les plus actifs en termes de publication de tweets dans cette première controverse.

Les utilisateurs issus de la sphère politique – particulièrement régionale – sont en nombre sur la plateforme. Dans la controverse « Amazon » ils s'inscrivent principalement à gauche de l'échiquier politique tandis que l'inverse est constaté à Saint-Brieuc où la droite et l'extrême droite sont le plus actives⁴⁷. Ce que l'on retient c'est que les acteurs politiques – dans la diversité des affiliations partisanses – investissent en nombre et avec régularité cette arène d'expression. Les hommes politiques de notre échantillon d'entretiens confirment leur présence sur Twitter, bien que l'un d'entre eux (E17) insiste particulièrement sur un usage régulier, presque systématisé dès lors qu'il souhaite s'exprimer publiquement à propos du parc éolien.

Les militants d'organisations établies (ONG, syndicats, etc.) – particulièrement mobilisées dans le cas « Amazon » – sont également présents en nombre et fortement actifs sur Twitter. D'après nos observations, les personnes derrière ces comptes n'évoluent pas exclusivement dans le territoire de la controverse. En effet, la plateforme est mentionnée par nos enquêtés issus de cette catégorie. Elle apparaît comme un outil de communication parmi d'autres.

Par ailleurs, nous constatons que la présence et l'activité d'acteurs médiatiques est importante, surtout pour les médias de l'arène infranationale dans les deux cas. Outre les comptes officiels des marques, les médias infranationaux sont représentés par leurs salariés journalistes. Ces derniers affichent l'appartenance au média dans leurs profils. Cependant, dans le cadre des deux controverses la présence et/ou activité des médias nationaux et/ou spécialisés est marginale. La présence des pairs ainsi que celle des acteurs institutionnels est citée comme une motivation pour investir ce réseau socio-numérique comme en témoigne cet extrait :

E15 – « Disons que sur mon activité de journaliste, je privilégie Twitter qui pour moi est un réseau social où vont les journalistes.... Enfin, c'est un réseau social qui intéressé peu le grand public mais qui concerne on va dire une sphère politico-médiatique. Un petit peu potentiellement intéressé. »

⁴⁷ Dans les deux cas ce sont les partis inscrits dans l'opposition au Conseil Régional

Lorsque nous mesurons l'activité par catégorie d'utilisateur pour chaque controverse (voir Annexe 7), nous voyons apparaître la catégorie « Média régional » en tête du classement. Nous retrouvons notamment les plus grands quotidiens régionaux de chaque territoire, Ouest-France et Le Télégramme ; Ouest-France et Presse Océan. Pour chaque titre nous identifions un compte générique et au moins un compte départemental ou local. À Saint-Brieuc des journalistes sont également présents, Brice Dupont et Laurent Marc. L'audiovisuel public est également présent dans le « top 36 ». Dans le cas « Amazon », la journaliste Stéphanie Lambert de Ouest-France figure parmi les plus actives.

Twitter joue également un rôle dans la captation de l'attention des journalistes. En effet, nos enquêtés issus du monde politique⁴⁸ s'accordent à dire que leur investissement de Twitter a – du moins en partie – pour but de rendre leurs discours visibles et accessibles aux journalistes. Les acteurs politiques savent que les journalistes les suivent sur la plateforme et que celle-ci fonctionne comme un outil de veille informationnelle. Un élu régional (A5) nous dit savoir qu'il sera repris par « les médias » lorsqu'il publie un tweet au sujet du projet controversé. « Ils savent qu'on suit l'actualité » (E1) nous dit un chef de rédaction départementale de PQR, ce qui indique que les journalistes sont conscients de cette stratégie. Twitter fonctionne donc en tant que lieu d'échange, facilitant le travail des journalistes qui n'ont pas à se déplacer ou passer un appel. Cependant, pour un enquêté (A5), le tweet, qu'il qualifie de « court et percutant », ne remplace pas un échange de vive-voix qui permet un meilleur contrôle du cadre dans la médiatisation qui en sera potentiellement faite.

L'arène d'expression Twitter serait donc bien privilégiée par des acteurs au statut « institué » affichant des biographies soignées dans leurs profils les reliant clairement à leurs partis ou organisations de rattachement et parfois des photos d'identité. Nos résultats font écho à d'autres travaux de recherche caractérisant Twitter comme une arène d'échange entre journalistes et acteurs du monde politique-économique. Jonathan Chibois par exemple s'est intéressé aux interactions entre députés et journalistes sur la plateforme. Il constatait que les modes d'interaction variaient peu par rapport à celles qui avaient lieu dans l'enceinte de l'Assemblée Nationale (Chibois, 2014). Il conclue que : « peu d'éléments distinguent Twitter de la salle des Quatre Colonnes » (p. 225). Par ailleurs, en étudiant les interactions entre utilisateurs de Twitter et des journalistes aux États-Unis, Matthew Barnidge et *al.* observent que les utilisateurs avec un plus grand « capital social » sont les plus à même à interagir avec

⁴⁸ À l'exception d'un élu municipal et de l'intercommunalité dans la controverse « Amazon »

les journalistes. Les auteurs considèrent que cette observation pourrait traduire une sorte d'exclusion sociale d'une partie des individus qui investissent la plateforme (Barnidge et *al.*, 2020).

2. Des arènes aux potentialités limitées et limitantes

D'autres arènes semblent plus « ouvertes » dès lors que les conditions d'accès sont moins contraignantes pour des acteurs non-institués. Cependant, elles présentent des potentialités qui limitent, de manière plus ou moins importante en fonction des acteurs, les possibilités de production et la publicisation des cadres.

2.1 Les sites web, accessibles mais restreints

Les sites web sont des arènes investies par un nombre non-négligeable d'enquêté·e·s. Cependant, nous constatons que ces dernières bénéficient d'un certain statut « institué » ou évoluent au sein d'organisations. Aucun de nos interlocuteurs issus de la catégorie citoyenne non-instituée ne fait mention d'un site web ou blog. De plus, nous relevons que ce ne sont jamais des sites web personnels qui sont évoqués, mais les sites des institutions ou organisations.

La totalité des journalistes de notre échantillon atteste que leurs médias ont adopté une stratégie dite « web first » ou exclusivement web. Une période d'apprentissage et de formation a dû être suivie par la plupart des enquêté·e·s – évoluant au sein de médias non natifs du web – qui désormais voient un important nombre d'avantages à l'écriture spécifique au web. Une enquêtée évoluant dans l'audiovisuel public régional (E12) évoque une plus grande liberté quant à la longueur des contenus, chose qui est désormais contrainte dans le format vidéo destiné à la télévision :

E12 – « Enfin on peut prendre plus de temps et puis on a plus de... Enfin on a la... L'étendue qu'il faut en fait. On a le nécessaire quoi, on peut écrire un papier très long, on n'est pas contraint par... Dans les reportages télé on est contraints à une minute quarante-cinq donc effectivement l'éolien offshore en une minute quarante-cinq on n'explique rien »

L'écriture web est ainsi perçue par l'ensemble des journalistes comme offrant plus de liberté en termes de longueur des contenus. Cette écriture permettrait également d'agrémenter les articles en y ajoutant par exemple des liens hypertexte, des vidéos ou photos. Pour un de nos enquêtés, ces possibilités sont d'autant plus intéressantes dans un sujet comme celui du parc éolien en baie de Saint-Brieuc pour lequel la charge technique relative aux travaux, aux enjeux environnementaux ou encore aux procédures judiciaires est importante :

E18 – « C'est vrai que l'écriture internet, [c'est] une écriture très enrichie, plus que sur le papier parce que vous pouvez expliquer... Par exemple, il y a un mot, un terme technique, on peut faire un lien hypertexte vers une définition »

Les enquêtés du monde associatif dans le cas « Saint-Brieuc », et militant-syndical dans la controverse Amazon font mention de sites web propres à leurs organisations. Certains de ces sites sont dédiés aux branches régionales de ces dernières.

Aucun de nos interlocuteurs issus de la catégorie « politique » ne fait mention d'un site web dans le cadre des controverses étudiées. Nos observations nous permettent tout de même de confirmer que ces sites existent : ce sont souvent ceux du mouvement politique auquel appartiennent les enquêtés. Or, l'absence d'informations à ce sujet dans les entretiens ne nous permettent pas d'établir les raisons de l'investissement de ce type d'espace d'expression. Nous ne pouvons donc confirmer s'ils ont pour principale vocation d'assurer une présence en ligne. L'absence de mention nous semble indiquer qu'ils ne jouent pas un rôle dans la production et la mise en circulation de cadres autour des faits, événements ou problématiques traversant les controverses étudiées.

Enfin, les sites web sont investis par les acteurs industriels. Si notre échantillon d'entretiens ne compte qu'une seule enquêtée pour cette catégorie, nos observations en ligne nous permettent de confirmer l'existence de sites web pour les principaux acteurs industriels de chaque controverse. Amazon France dispose d'un site web dans lequel sont disponibles les communiqués de presse de l'entreprise⁴⁹. Une rubrique est dédiée à la présentation détaillée du réseau logistique de l'entreprise en France métropolitaine. À Saint-Brieuc, le promoteur du parc éolien, Ailes Marines, dispose également d'un site web mis à jour régulièrement.

⁴⁹ Nous n'avons pas trouvé de communiqué de presse en lien à la controverse étudiée sur ce site

Des limites sont tout de même signalées par l'ensemble des catégories. Les enquêtés de presse hebdomadaire régionale signalent par exemple une plus difficile adaptation de collègues plus âgés qui ont toujours une prédilection pour l'écriture destinée au journal imprimé. Par ailleurs, si la stratégie des médias de notre échantillon est principalement tournée vers le web, le poids du journal imprimé reste important. Cela est d'autant plus vrai pour les titres de presse quotidienne régionale, ce que les enquêtés soulignent, notamment en insistant sur les chiffres de diffusion du journal papier, supérieur à celui des abonnements en ligne. Des enquêtés de presse régionale (quotidienne et hebdomadaire) signalent l'importance des revenus générés à travers les encarts publicitaires du journal papier par rapport à ceux acquis par la vente d'espaces publicitaires sur les sites web des journaux.

E15 – « Enfin, on nous dit le web c'est la priorité mais le journal reste enfin quand même essentiel parce que c'est ça qui nous fait vivre. Enfin, je veux dire aujourd'hui les abonnements sur le web et la publicité sur le web ne rapportent pas autant que les abonnements papier, que les ventes en kiosques et que la publicité dans le journal papier donc. Aujourd'hui, ça reste quand même important et puis on a un lectorat aussi, qui est un petit peu âgé, qui n'aime pas sur Internet. Il faut penser à tout le monde en fait. »

Malgré les nombreux avantages liés à l'écriture web qui sont mentionnés – particulièrement par des journalistes – des limites sont aussi signalées. Par exemple, l'enquêtée issue de l'industrie signale le manque de flexibilité dans les possibilités de mise en forme des contenus et le manque d'interactivité :

E8 – « Vous voyez bien un site internet de n'importe quelle entreprise, c'est plutôt... Comment dire... froid, enfin corporate, c'est pas une tonalité directe, on donne de l'information mais y a pas d'interaction. »

Enfin, le temps et l'absence de compétences sont évoqués comme facteurs limitant l'usage de ce type d'espace d'expression. Dans le cas « Amazon », un site web exclusivement dédié au combat contre le projet d'installation de l'entrepôt porté par les organisations militantes et syndicales réunies dans le collectif Stop Amazon 44 est créé : jachtèedansmazon44.com. Celui-ci est alimenté régulièrement au début. La tribune qui annonce l'engagement du collectif contre le projet est notamment publiée sur ce site avant d'être envoyée aux médias. Or, l'activité devient rapidement de moins en moins importante. Au bout de deux ans, le site n'est plus actif.

Dans le monde associatif local de Saint-Brieuc, la contrainte temporelle est également évoquée :

E2 - « Le site Internet n'est pas du tout à jour. Il est à jour sur les choses majeures parce qu'il sert un peu de base de données à tout le monde quand on veut s'informer. Et puis, on en est toujours à souhaiter une bonne année sur la première page, parce que personne qui s'en occupe n'a eu le temps, tout simplement. »

La question des compétences est signalée par un acteur institutionnel du monde professionnel de la pêche dans la controverse de Saint-Brieuc, et ce malgré l'accès à des formations :

E6 – « Et nous, on essaye les chargés de mission, les secrétaires d'alimenter le site Internet. Mais c'est aussi un domaine pour lequel il faut avoir des compétences. On a eu tous là une formation pour mettre à jour le site Internet. En soi, voilà ça reste un peu dans mes cordes, mais après moi, je ne suis pas chargé de communication. »

Enfin, nous estimons qu'une limite non évoquée, pourrait également être présente : le coût que représente la création du site et son entretien (frais d'hébergement web, formation des personnes en charge et/ou créations de poste dédiées, etc.). Jules Dile-Toustou résume bien l'ambiguïté des arènes que sont les sites web, à la fois comportant de nombreuses opportunités et imposant des contraintes :

« Outre ces normes légales concernant les mentions obligatoires, le site internet demeure un dispositif libre, dont la publicisation des informations qui y sont présentées dépend directement des personnes qui en sont à l'origine. Cependant, ceci demande d'avoir les compétences ou les moyens financiers nécessaires à la création du site ainsi qu'à sa gestion, ce qui relève des dynamiques socio-économiques » (Dile-Toustou, 2023, p. 74)

Si les sites web sont nombreux dans les deux FIL étudiées, ils ne sont pas investis par la totalité des acteurs et comportent de nombreuses limites. D'autant plus que chaque site apparaît comme une arène isolée dans un vaste espace qui est celui du web : il apparaît dans le discours de nombreux enquêtés que le seul investissement du site web ne suffit pas à assurer sa visibilité.

2.2 L'espace public du local : une arène ouverte mais pas illimitée

a. Participer physiquement à la FIL

L'espace public du local⁵⁰ est investi par l'ensemble des acteurs de nos deux controverses et ce à différentes étapes du processus de production, notamment celles de l'accès aux matériaux et de leur distribution. Dans les deux cas étudiés, l'investissement de cette arène concerne principalement – mais pas exclusivement – les acteurs évoluant géographiquement au plus près des projets d'aménagement controversés.

La proximité aux riverains est une des principales raisons évoquées par nos enquêtés pour investir l'espace public du local. Les échanges interpersonnels qui ont lieu dans le quotidien du territoire apparaissent comme autant d'occasions de se renseigner sur les controverses. Les micro-événements du quotidien apparaissent comme des moments privilégiés pour des rencontres spontanées. Comme que le rappelle une de nos enquêtées engagée dans l'opposition associative au parc éolien en baie de Saint-Brieuc (E2), la proximité géographique favorise les échanges de ce type : « *on n'est pas à Bordeaux ni à Toulouse... On est à Erquy, 4 600 habitants. On est dans des petites communautés [...] on se connaît tous* ».

Dans la controverse de Saint-Brieuc, les acteurs issus du monde professionnel de la pêche insistent davantage sur cette modalité. En effet, sont régulièrement rapportés des échanges avec les riverains qui ont lieu lors des ventes des produits – lors de marchés ou dans des commerces. Les clients ou les passants porteraient ainsi souvent à la connaissance des commerçants des informations lues, vues ou entendues ailleurs pouvant concerner leur combat. Et ces échanges seraient également l'occasion pour les marins-pêcheurs et commerçants d'exprimer leurs revendications.

Ce type d'échange concerne également les journalistes implantés ou présents de manière réitérée sur les territoires concernés par les deux controverses étudiées. Les localiers et correspondants locaux rapportent des anecdotes qui illustrent cette modalité d'accès à des matériaux. Leur intégration dans le tissu social du territoire qu'ils habitent – et qu'ils couvrent – leur permet d'avoir un accès privilégié à la parole des habitants.

⁵⁰ L'expression « espace public du local » est ici désignée pour faire référence à la matérialité des lieux physiques vécus et partagés qui composent le territoire. Le sens se rapproche de la distinction opérée par le géographe Michel Lussault qui suggère de « réserver [l'emploi] d'espace public pour analyser les caractéristiques spatiales d'objets de sociétés spécifiques (places, rues, jardins, etc.) » (Lussault, 2003, 340) cité par Bruno Raoul, 2020, p. 250).

Or, ce ne sont pas les seuls, dans le cas de Saint-Brieuc, en effet, le journaliste de presse indépendante et la correspondante régionale du quotidien national sont implantés ou possèdent un lien personnel avec le territoire, ce qui les pousse à être en contact avec des habitants. Des conversations anodines autour d'un repas entre voisins peuvent ainsi s'avérer un moment de collecte passive d'information. Pour une de ces deux enquêtés, évoluer dans le territoire :

E11 – « [...] permet notamment de... dans les discussions avec les gens, même les proches ou les amis, de voir à quel point, par la résonance que ça peut avoir sur les gens, ça permet de mesurer ... Est-ce que la contestation [...] des pêcheurs, elle est partagée ? Ou est-ce que ça s'arrête à une catégorie professionnelle ? Enfin, je trouve que ça, en étant pas sur le territoire c'est plus difficile à appréhender quoi.

b. Des contraintes non négligeables

Si l'espace public du local peut être naturellement investi dans le but de collecter des matériaux, rencontrer des sources et publiciser des cadres, il est soumis à une réglementation. Les manifestations sont principalement concernées, celles-ci devant être déclarées, puis autorisées par la préfecture. À Saint-Brieuc les marins-pêcheurs membres de l'opposition signalent notamment les arrêtés préfectoraux interdisant à leurs bateaux de se rapprocher des navires qui réalisent les forages. Et ce à la suite des premières manifestations en mer lors du lancement des travaux en mai 2021.

Dans le cas « Amazon », les restrictions sanitaires pour contrer le Covid 19 vont à plusieurs reprises contraindre les modalités d'occupation de l'espace public. Des membres des collectifs locaux – soutenant ou opposés au projet – nous disent regretter l'impossibilité d'organiser des réunions publiques. Occasions qu'ils considèrent privilégiées pour échanger avec les riverains. Il est également fait mention d'une impossibilité de « tracter » dans les centre-bourgs. Si en soi cette modalité n'est pas interdite, le contexte sanitaire limite l'ouverture des riverains à la discussion.

Enfin, comme l'exprime l'un de nos enquêtés, occuper l'espace public c'est aussi montrer « la force du nombre » (A5). Cependant, lorsque les organisateurs peinent à mobiliser des sympathisants en nombre, la faible affluence peut leur jouer un mauvais tour. À Saint-Brieuc les opposants de la sphère citoyenne déplorent la faible affluence à la manifestation qui se tient « en terre » lors du lancement du chantier, notamment parce que les chiffres auraient

impacté la médiatisation du mouvement. À Amazon, les membres du collectif Stop Amazon 44 s'appuient fortement sur les chiffres pour souligner le succès de leur mobilisation : la première manifestation sur le site regroupe près de 300 personnes alors que se tient quelques jours après l'annonce du « reconfinement » ; la deuxième mobilisation compte près de 2000 personnes. Aux yeux de ces activistes, la soixantaine de personnes présente lors du premier rassemblement organisé par le collectif *Oui à Amazon pour Montbert* sert d'argument pour décrédibiliser le combat de ce dernier.

2.3 Infime investissement d'autres plateformes socio-numériques

Outre Facebook et Twitter, nous avons constaté que peu d'autres plateformes socio-numériques sont investies. Instagram est mentionné uniquement par trois acteurs sur 30 entretiens. Cependant, sur deux de ces trois entretiens, aucun détail n'est fourni ce qui pourrait indiquer que cette arène joue un rôle très peu significatif dans le cadre de la controverse.

Les questions des compétences et de l'âge – supposant donc une familiarité avec le dispositif – apparaissent comme des facteurs explicatifs. Nous constatons que les enquêtées en question ont toutes moins de quarante ans (ce sont aussi des femmes). Les paroles de ce marin-pêcheur en témoignent :

E13.1 – « On est trop vieux. Non c'est vrai, on n'a pas insta, on essaie de s'y mettre mais je comprends rien. »

Enfin, nous comptons deux mentions de LinkedIn. Son utilisation dans le contexte de la controverse est minimale, d'autant plus que les enquêtés qui en font mention insistent sur l'intérêt de la plateforme dans le développement ou l'entretien de relations professionnelles plutôt que comme arène d'expression.

3. Les arènes médiatiques des FIL

3.1 Forte production éditoriale journalistique

Les analyses portées sur nos deux corpus textuels comportant des contenus médiatiques (Annexe 8) nous permettent d'établir dans un premier temps que dans les FIL étudiées les arènes médiatiques sont plurielles. En effet, nous identifions une multitude de médias d'information dont l'échelle territoriale de couverture et de diffusion, la spécialisation de la ligne éditoriale ou encore le modèle économique varient significativement.

Dans les deux cas étudiés les titres de presse nationale généraliste – toute périodicité confondue – sont nombreux (20 minutes, Le Monde, Libération sont parmi les plus actifs dans les deux cas). Cependant, la production éditoriale de chaque titre est considérablement réduite. Cela nous semble indiquer que, si l'intérêt porté par les titres nationaux généralistes envers les deux controverses est avéré, il est surtout ponctuel. Lorsque nous contactons des journalistes évoluant dans cette arène pour leur proposer de participer à notre étude, nous avons reçu cette réponse par une journaliste de PQN :

« Nous sommes plusieurs à avoir couvert ce sujet une fois ou deux, mais personne ne suit vraiment ce projet de façon particulière... Désolée de ne pas vous aider davantage »

Dans l'arène médiatique « spécialisée » nous voyons principalement apparaître des médias dont les lignes éditoriales sont particulièrement axées sur des questions économiques (par exemple : L'Usine nouvelle, Le Journal des Entreprises, La Tribune). L'arène médiatique dite « indépendante » est la moins active, comportant à la fois le moins de titres et le moins d'articles (Médiapart, Reporterre, La relève et la peste). Le constat vaut pour les deux controverses mais est particulièrement significatif dans le cas « Amazon ».

Enfin, l'arène infranationale – comportant des titres de presse régionale quotidienne et hebdomadaire ainsi que des acteurs de l'audiovisuel public – est la plus active dans les deux cas étudiés. Nous constatons également que la presse quotidienne régionale est celle à avoir produit le plus grand nombre d'articles sur les deux projets controversés. Dans chaque controverse, ce sont les titres de PQR en position hégémonique dans les territoires concernés qui sont les plus actifs : Le Télégramme et Ouest-France dans les Côtes d'Armor ; Ouest-France et Presse Océan en Loire-Atlantique.

3.2 L'inégal contournement du *gatekeeping* exercé par les localiers

Il semblerait que les possibilités d'accès aux différentes arènes médiatiques varient d'une catégorie d'acteurs à l'autre. L'analyse textométrique des corpus textuels médiatiques est éclairante (voir Annexe 3 et Annexe 4). En analysant le discours de la presse spécialisée en économie nous constatons que le traitement médiatique est presque exclusivement construit autour des acteurs industriels. Dans la controverse de Saint-Brieuc cette catégorie de médias est surreprésentée dans une classe lexicale renvoyant aux avancées des chantiers menés en terre et

en mer par RTE et Ailes Marines respectivement (classe 5 du dendrogramme 3.1.1 en annexe 3). De plus, la présence de paroles rapportées – directement ou indirectement – venant du promoteur est récurrente ce qui nous laisse supposer qu’il puisse s’agir d’une reprise de communiqués de presse comme le montre ce segment de texte :

Mer et Marine 2022-02-04 : selon le planning d’ailes marines il est prévu durant l’année d’installer les fondations de type jackets des éoliennes et la sous-station électrique dès l’installation des jackets avant même la pose des mâts

Dans le cas « Amazon », ces médias sont associés à une classe lexicale (classe 8 du dendrogramme 4.1.1 en Annexe 4) renvoyant à la stratégie d’Amazon qui reposerait sur le développement de son réseau d’infrastructures logistiques dans la région « Ouest ». Inversement, dans les deux cas étudiés, cette catégorie d’acteurs médiatiques est largement sous-représentée dans les classes lexicales qui renvoient au suivi des actions menées pas les opposants aux projets (classes 4 et 5 du dendrogramme 4.1.1 en Annexe 4).

Pour certain·e·s de nos enquêté·e·s, l’inégalité dans les possibilités d’accès est aussi à l’œuvre dans l’arène médiatique infranationale. Des acteurs non-inscrits dans le groupe professionnel – tels les pêcheurs à Saint-Brieuc, ou les membres de *Oui Amazon à Montbert* – évoquent des difficultés pour accéder à cette arène. Ces acteurs pour point commun de ne pas appartenir à une catégorie « instituée ». Les groupes critiques ont également pour point commun de dénoncer une couverture moins importante de leurs actions, notamment en comparaison avec celle accordée aux acteurs institutionnels et partisans du projet dans le cas de « Saint-Brieuc » ; aux membres de l’opposition régionale dans le cas « Amazon ». Ces paroles contrastent avec celle des journalistes de presse régionale avec qui nous sommes entretenue. Au contraire, ces derniers affirment en insistant, « *donner la parole à tout le monde* » (E15) dans leur production éditoriale.

L’évocation de difficultés d’accès à l’arène médiatique infranationale n’est pas présentes dans les discours d’enquêté·e·s inscrit·e·s dans d’autres catégories. C’est notamment le cas des catégories « industrie » et « politique » à Saint-Brieuc, ou « militants » à Montbert. Il semblerait – d’après nos enquêté·e·s de ces catégories – que ce type d’acteurs ait au contraire un accès privilégié ou du moins plus aisé. Ceux-ci sont en contact régulier avec des journalistes, voire sont directement contactés par ces derniers, ne devant « engager aucune démarche » comme en témoigne un élu (E16). Ces paroles semblent indiquer un phénomène déjà décrit

dans d'autres études qui s'intéressent aux relations de la PQR avec les acteurs du territoire : celui d'une proximité entre les titres et les pouvoirs publics. Le travail de Cégolène Frisque en est un exemple. En étudiant les relations entre pouvoirs publics et médias d'information à l'échelle locale, elle constate « une perméabilité croissante des titres de presse à la communication des collectivités locales et une normalisation de leur traitement de l'information » (2010, p. 960).

L'accès à l'arène médiatique infranationale est pourtant loin d'être totalement cloisonnée pour les acteurs non institués. Premièrement, les paroles de certains enquêté·e·s indiquent un changement dans la relation qu'ils entretiennent avec des journalistes locaux. Ce seraient d'abord les non-journalistes qui essaieraient d'attirer l'attention des professionnels. Mais après un certain temps, l'inverse s'installe.

E13.1 – « *Au début c'était nous [qui les contactions]. On avait relancé certains médias papier et maintenant c'est eux qui viennent, ils ont tous nos contacts.* »

Deuxièmement, l'analyse des contenus éditoriaux de cette arène (*via* l'analyse textométrique) révèle que les médias régionaux et/ou locaux – et particulièrement la presse quotidienne régionale – font une couverture régulière des acteurs qui se considèrent délaissés. Par exemple, dans la controverse de Saint-Brieuc les médias catégorisés en tant que « pqr » sont les plus fortement représentés dans la classe lexicale qui renvoie aux actions, paroles et figures de l'opposition au parc (classe 2 du dendrogramme 3.1.1 en Annexe 3), dans laquelle les pêcheurs sont régulièrement mentionnés. Dans le cas « Amazon », la catégorie « PQR » est largement sous-représentée dans la classe lexicale qui renvoie à l'entreprise et à sa stratégie d'expansion sur le territoire français métropolitain (classe 8 du dendrogramme 4.1.1 en Annexe 4).

Cela nous fait penser que ce sont les *recadrages* des cadres premiers opérés (Esquenazi, 2002) par les journalistes qui semblent poser problème pour beaucoup d'acteurs critiques. En effet, dans l'opposition au parc éolien en baie de Saint-Brieuc, ils et elles sont nombreux à considérer que le traitement médiatique de leur combat est négatif. À Montbert, les membres du collectif *Oui à Amazon pour Montbert*, font publiquement part – sur le groupe Facebook et lors de nos échanges – de critiques à l'égard du traitement médiatique réalisé par les journalistes locaux.

Parmi les critiques avancées nous retrouvons celles qui dénoncent des décalages ou des écarts entre les témoignages qu'ils transmettent aux journalistes et leur intégration par ces derniers dans leurs productions éditoriales. Ces deux extraits sont des exemples éclairants de ce type de critique contre-hégémonique du discours des médias dominants (Cardon et Granjon, 2013).

E2 – « En général, [les journalistes m'appellent] avant d'écrire un article pour avoir un petit bilan, moi je réponds toujours, bien aimablement. Même si je sais très bien que... Ou alors ils nous font dire n'importe quoi. Le dernier article paru dans Ouest-France.... Mais c'est c'est un scandale. »

E6 – « Mon chef accorde quelques entretiens avec les journalistes, mais il n'est pas très à l'aise avec ça parce que bien souvent, c'est quand même très technique et du coup, ce qu'il a dit et ce qui est rapporté, des fois, il y a un monde »

Certain·e·s enquêté·e·s soulignent les liens de proximité entre médias régionaux et élites politiques et économiques régionales. Les intérêts économiques qui découleraient de ces relations orienteraient la production éditoriale journalistique pour favoriser ses alliés.

Enfin, une critique récurrente est celle de la superficialité du traitement qui est réalisé par les titres de presse quotidienne régionale. Un traitement qui limiterait la compréhension des publics des principaux émanant des projets controversés :

E3.1- « Ils montrent ce qu'ils ont envie de montrer...

E3.2 - Ils ne vont pas au fond du problème en fait. »

4. Facebook, une présence généralisée aux motivations et manifestations variables

La présence dans cette plateforme – contrairement à Twitter – est généralisée. La totalité des acteurs constituant notre corpus d'entretiens indique mobiliser ou avoir mobilisé le réseau socio-numérique dans la production et/ou la mise en circulation de cadrages pendant la période étudiée. Les analyses statistiques descriptives viennent appuyer cette présence que nous nommons « généralisée ». En effet, la presque totalité des catégories de nos typologies (n-2) sont présentes. Nous notons cependant l'absence des catégories « scientifique et technique » pour la controverse de « Saint-Brieuc » et celle de l'industrie pour le cas « Amazon ».

Cependant, si la présence des méta-catégories d'acteurs des deux controverses sur Facebook est généralisée, le degré d'activité de chacune sur cette arène d'expression est variable. Précisons que lorsque nous parlons de « taux d'activité » nous faisons référence au nombre de publications présentes dans nos jeux de données pour chaque acteur et/ou catégorie.

Deux catégories d'acteurs retrouvées à travers les deux controverses étudiées sont particulièrement actives sur la plateforme : les médias régionaux/locaux et les citoyens non institués. Dans le cas de Saint-Brieuc, le constat est aussi valable pour les associations locales engagées dans l'opposition. En somme, ce sont principalement des acteurs évoluant dans et/ou autour du territoire concerné par les controverses qui sont principalement actifs sur cette plateforme.

Par ailleurs, rappelons que Facebook permet aux utilisateurs de créer un profil privé ou public, une page et/ou des groupes. En nous intéressant au type d'espace investi sur cette plateforme nous avons constaté que les espaces de type « page » et « groupe » sont largement plus investis que les profils publics, très minoritaires et exclusivement investis par des personnalités politiques. Si le nombre de pages est supérieur dans les deux cas d'étude, il faut tenir en compte de la multiplicité d'utilisateurs qui peuvent être présents dans un même groupe. Les limites de notre collecte de données ne nous permettent pas de savoir quels acteurs de la controverse sont présents dans les groupes repérés.

Les pages semblent davantage investies par des organisations, telles des associations (par exemple, *Sea Shepherd*), des entreprises (Ailes Marines, notamment), des administrations territoriales (Préfecture maritime de l'Atlantique, etc.), des partis politiques (EELV Bretagne, entre autres) et des médias d'information (par exemple, Ouest-France). Inversement, aucun des groupes ne semble rattaché à une organisation instituée. Il semblerait donc que ce type d'espace est davantage investi par une diversité d'auteurs qui parlent en leur nom (ou avec un pseudonyme) au sein du groupe.

La Figure 3 et la Figure 4 permettent de visualiser les taux d'activité ainsi que les types d'espaces occupés dans la plateforme : profils publics, pages et groupes.

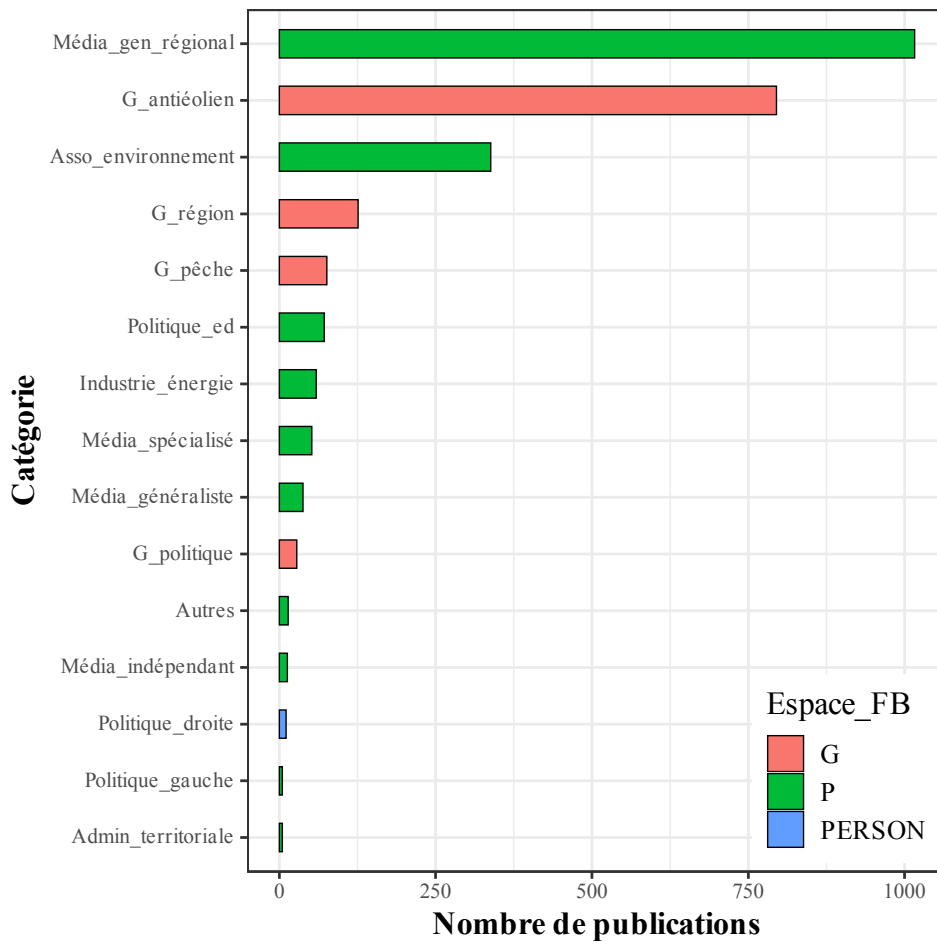


Figure 3. Taux d'activité et espace Facebook investi par catégorie d'acteur pour la controverse de « Saint-Brieuc »

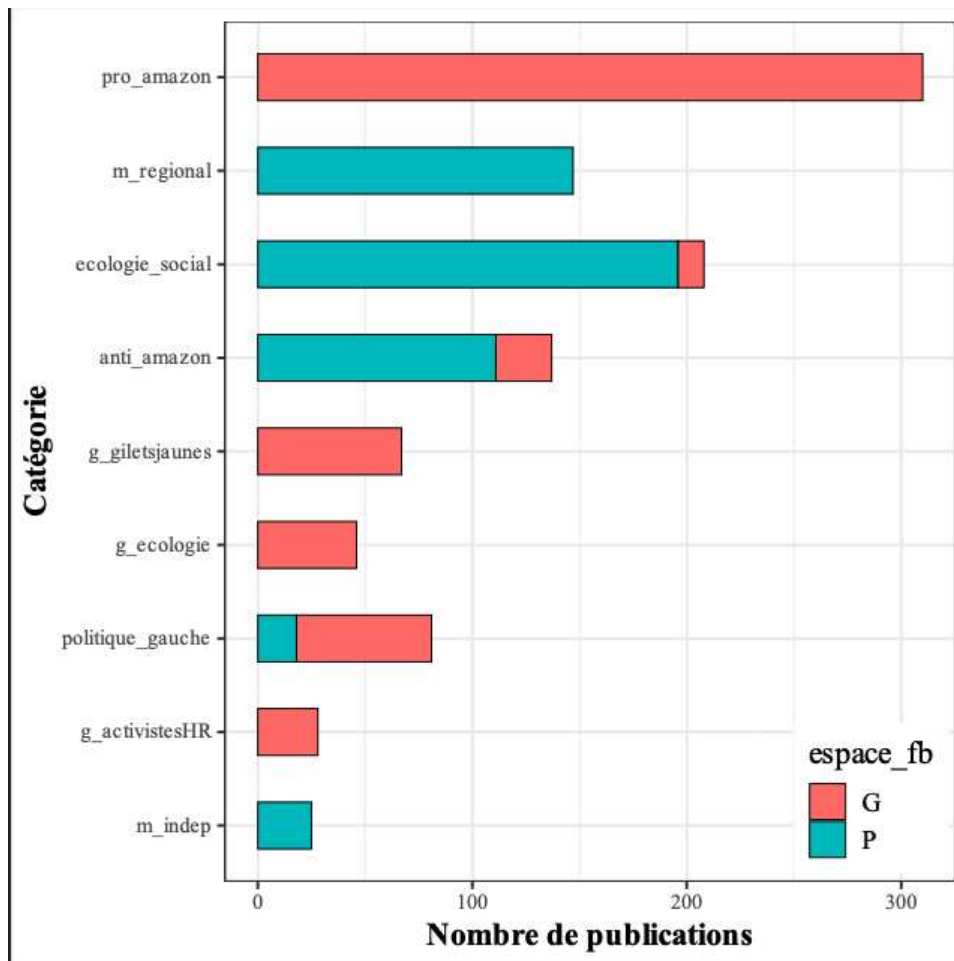


Figure 4. Taux d'activité et espace Facebook investi par catégorie d'acteur pour la controverse de « Amazon »

Par ailleurs, les motivations qui animent l'investissement de la plateforme pour chaque type d'acteur varient entre sous-catégories d'enquêté·e·s et sont révélatrices des différents degrés de centralité accordée à la plateforme dans le processus de production et de publicisation des cadres. Nous les explicitons dans les paragraphes qui suivent.

Une seule raison semble faire l'unanimité : la présence des cibles des différents enquêté·e·s et/ou de leurs organisations de rattachement sur Facebook. Les journalistes souhaitent générer du trafic vers les sites de leurs médias, les associations souhaitent visibiliser leurs discours auprès des riverains, tandis que les figures politiques s'adressent à un électorat local. Cette motivation semble répondre à la forte utilisation de la plateforme au niveau national : d'après le Digital Journalism News Report 2023⁵¹ du Reuters Institute for the study

⁵¹ <https://reutersinstitute.politics.ox.ac.uk/digital-news-report/2023/france>

of journalism, Facebook est utilisé par près de 60% des français·e·s et reste la plateforme socio-numérique la plus utilisée pour accéder à de l'information.

4.1 Une forte activité des médias régionaux

Les médias d'information régionale sont fortement actifs sur cette plateforme. Cela est particulièrement notable pour les titres de presse quotidienne régionale dominant dans les territoires étudiés : Ouest-France dans les deux cas, Le Télégramme dans les Côtes d'Armor et Presse Océan en Loire-Atlantique. En plus d'être présents sur la plateforme sur des pages « générales », ces acteurs médiatiques disposent d'une multiplicité de pages territorialisées, c'est-à-dire rattachées aux rédactions locales des titres.

Dans la presse hebdomadaire régionale, Facebook reste un canal de distribution des contenus très important. Un localier nous confie que « deux tiers du trafic du site web viennent de Facebook » (A1), une réalité qu'il explique par l'important nombre de « fans » dont disposerait la page du journal sur la plateforme. Une enquêtée (E7) nous dit « travaille[r] avec Facebook et Twitter » pour partager « *tous les papiers qu'on fait paraître sur le site internet* ». Facebook particulièrement représente « le vecteur de [leur] lectorat en fait, d'hameçonnage ». Notre enquêtée ajoute : « *si on postait juste sur le site internet, on n'aurait pas de clics* ». Il s'agit donc de chercher à atteindre un maximum de lecteurs.

Nos interlocuteurs évoluant dans des rédactions de PQR reconnaissent également l'importance de Facebook dans la diffusion de leurs contenus éditoriaux. Or, ils précisent que la plateforme n'est qu'un parmi divers canaux permettant d'atteindre les cibles des journaux. Nous constatons d'ailleurs une volonté de se distancier de la plateforme. Volonté qui marquerait une évolution dans la position des rédactions :

E1 – « on est plus que Facebook... ça a bien changé. »

Les journalistes de presse quotidienne régionale nous disent tous suivre les groupes et les pages investies par des acteurs de la controverse. De manière générale ils signalent tous l'importance des réseaux socio-numériques en tant qu'outils de veille informationnelle. Concernant le parc éolien, un interlocuteur nous dit apprendre occasionnellement à travers les groupes Facebook d'opposition la tenue d'un événement ou l'organisation d'une mobilisation.

E1 – « Alors c'est pas à chaque fois... Mais des fois une manif sera annoncée 'voilà samedi on se réunit place du Caroual à Erquy pour manifester contre le chantier'... Ils vont le mettre sur Facebook et ils ne vont pas forcément nous prévenir tout de suite. Mais on le repère et les appelle derrière « il y a bien une manif ? oui oui ». Mais voilà, ils vont d'abord publier sur Facebook. C'est important de garder un œil là-dessus. »

Cette veille menée sur Facebook permet également d'identifier d'autres matériaux pouvant mener à la production d'articles. Des journalistes de presse quotidienne régionale nous disent par exemple que des articles peuvent être faits lorsque des fausses informations et/ou des accusations contre leurs médias sont repérées. Il s'agit donc de les démentir et/ou d'affirmer la légitimité de leur travail en proposant des éléments « vérifiés » :

E15 – « Oui, effectivement, c'est tout un travail de vérification derrière. On va pas publier une information comme ça [qu'on a trouvée] sur les réseaux sociaux sans l'avoir vérifiée parce qu'il ya beaucoup de choses des fois qui sont... »

Enfin, Facebook est aussi un outil de prise de contact avec des acteurs du territoire que les journalistes auraient repérés lors de la veille. Une enquêtée (A4) nous dit avoir ainsi identifié puis pris contact avec les habitants de la commune de Montbert membres du groupe Facebook *Oui à Amazon pour Montbert*. Un autre enquêté, lui évoluant au sein d'un titre de presse hebdomadaire régionale, fait référence au groupe *Oui à Amazon pour Montbert* comme étant « la seule source d'information hyper-locale » (A1) ce qui démontre l'importance de la veille menée sur la plateforme. Enfin, ce dernier souligne l'intérêt de Facebook pour générer des échanges avec les lecteurs du journal. Chose qui est également évoquée par la localière de PHR dans les Côtes d'Armor. Soulignons que seuls ces deux localiers font référence à Facebook comme un outil d'échange avec les publics.

4.2 Industriels, politiques et institutions : présents mais peu investis

Les acteurs des catégories « industrie », « politique » et « administration » sont présents sur la plateforme mais affichent généralement un faible taux d'activité (voir Annexe 6). À Saint-Brieuc, le promoteur du parc Ailes Marines est présent et actif, cependant, aucun de ses partenaires n'apparaît dans notre jeu de données. Du côté de Montbert, Amazon France dispose

bien d'une page sur la plateforme. Cependant, aucune activité liée à la controverse n'a été relevée ni dans notre jeu de données, ni par le biais des observations.

De plus, dans les deux cas étudiés, nous n'identifions aucune page et/ou groupe rattaché à des institutions gouvernementales ou collectivités territoriales. Nos observations sur Facebook semblent renforcer ce constat : si des collectivités territoriales – telles la Mairie de Erquy ou l'intercommunalité de Grand Lieu sont présentes sur la plateforme *via* des pages – les controverses ne sont pas mentionnées dans la période étudiée.

Deux enquêté·e·s de la controverse « Saint-Brieuc » nous indiquent que les organisations au sein desquelles ils et elles évoluent – une première appartenant à la catégorie « pêche professionnelle » et une deuxième à la catégorie « industrie » – ne sont pas présentes sur le réseau socio-numérique. Ces deux enquêté·e·s disent regretter cette *non-présence* qui a été décidée par leur hiérarchie. L'interlocuteur issu d'un organisme institutionnel (E6) nous dit pourtant être présent à titre personnel et suivre l'activité des groupes Facebook au sein desquels sont investis des marins-pêcheurs actifs dans la baie de Saint-Brieuc. Il considère que son organisation pourrait tirer des bénéfices d'une présence sur la plateforme. La deuxième (E8) regrette la perte de proximité avec les riverains du projet éolien avec qui son équipe de communication pouvait facilement échanger *via* la création d'un groupe entièrement dédié au suivi des travaux menés par son entreprise de rattachement.

Concernant les acteurs inscrits dans la catégorie « politique », leur investissement dans la plateforme varie entre les deux controverses étudiées. À Saint-Brieuc ils sont peu présents et lorsqu'ils le sont, ils affichent un taux d'activité relativement faible. Nous constatons que les plus actifs sont avant tout des figures politiques et/ou de mouvements d'extrême droite tels Nicolas Dupont-Aignan. Nous avons également identifié des groupes que nous avons qualifiés de « politiques ». Ils n'affichent pas un rattachement particulier à un parti, cependant, leur description et/ou les contenus publiés indiquent une tendance politique également d'extrême droite. Certains sont notamment très critiques à l'égard des « écologistes » (par exemple, Non_au_Totalitarisme Vert ! dont la description est « forum de discussion et d'information sur la question du réchauffement climatique et du rôle supposé des activités humaines »).

Dans la controverse « Amazon », les acteurs de la catégorie politique sont présents en nombre et affichent des taux d'activité variable. Soulignons d'abord qu'il s'agit principalement d'acteurs évoluant à gauche de l'échiquier politique – les espaces rattachés à La France

Insoumise (LFI) sont les plus actifs. Ces derniers sont présents à la fois dans une pluralité de pages et de groupes renvoyant à un territoire (ville ou département) spécifiques (par exemple, Nantes Insoumise ou Aubagne Insoumise Centre).

Pour le cas « Amazon », nous n'avons pas eu la possibilité de nous entretenir avec des politiques « de gauche ». De ce fait, nous ne connaissons pas les motivations qui les poussent à investir la plateforme. Par conséquent il est difficile d'expliquer la différence entre les deux controverses. Cependant, une piste nous semble envisageable : la possible construction d'un entrepôt Amazon à Montbert est devenue un exemple de l'engagement contre la précarisation de l'emploi porté par certains candidats aux élections régionales (été 2021). À Saint-Brieuc, l'extrême droite s'empare du parc éolien pour affirmer son opposition à l'éolien (en terre et mer) lors de la campagne présidentielle (avril 2022).

Cependant, deux points relient les acteurs politiques des deux controverses. Premièrement, les élus locaux ne sont pas présents dans notre échantillon. Rares sont ceux qui disposent d'une page ou d'un profil public. Deuxièmement, les pages renvoyant à des mouvements politiques sont plus nombreuses que celles (et ensuite les profils publics) de personnalités politiques.

L'absence ou la faible présence d'enquêtés issus de cette catégorie dans notre échantillon d'entretiens nous limite dans l'interprétation des motivations qui les poussent à investir la plateforme. Cependant, il nous semble sensé de supposer que le haut taux d'utilisation de Facebook en France mentionné préalablement est sans doute le premier facteur explicatif. Administrés, consommateurs et électeurs sont présents en nombre sur cette plateforme au sein desquelles les flux de contenus divers s'entremêlent (Hermida, 2011).

4.3 Les acteurs non-institués : « à bloc sur Facebook »

Dans les deux cas étudiés, les espaces d'expression et/ou les utilisateurs affichant une plus grande activité sur la plateforme sont ceux appartenant ou qui regroupent des acteurs issus de la sphère citoyenne non organisée. À Saint-Brieuc les groupes dont la thématique est l'opposition à l'éolien et des acteurs associatifs regroupent les comptes utilisateurs ou les pages les plus actifs sur la plateforme. Dans notre deuxième cas d'étude, le constat est similaire : les

citoyens, militants et/ou activistes sont largement plus actifs sur cette plateforme que toutes les autres catégories.

À Saint-Brieuc, la catégorie « secteur pêche professionnelle » est absente, or, les entretiens révèlent que les acteurs ici classés sont bien présents sur la plateforme. Ils sont particulièrement actifs au sein de groupes. L'ensemble de ces enquêtés dit faire partie – voire être initiateurs pour deux enquêtés – d'un ou plusieurs groupes dont la thématique relève d'une opposition au parc porté par Ailes Marines ou bien à l'éolien de manière générale. Les groupes « Ensemble pour un littoral français sans éoliennes » (public et présent dans notre échantillon) et « Contre les éoliennes en baie de Saint-Brieuc » (privé et absent de notre étude) sont mentionnés à plusieurs reprises. Dans le cas « Amazon », le groupe *Oui Amazon pour Montbert*, regroupant des riverains favorables à l'implantation de l'entreprise dans ou à proximité de leurs communes, est l'espace le plus actif de l'échantillon.

4.3.1 Étendue et pertinence des cibles

La plupart de nos enquêtés évoluant au sein d'associations ou d'organisations militantes font mention de l'étendue des audiences présentes sur la plateforme comme motivation pour l'investir. Un activiste (A3) qualifie Facebook de « malheureusement incontournable » car regroupant « beaucoup de monde ». Deux militants d'organisations distinctes (A2 et A6) soulignent la pertinence de cette plateforme pour relayer les événements. Et ce notamment par la possibilité d'investir des espaces dédiés : des « events ». Ces espaces peuvent être rattachés à plusieurs pages d'organisateur ce qui est particulièrement pratique pour augmenter leur visibilité. De plus, ils disposent d'un espace dédié aux commentaires et aux échanges entre utilisateurs intéressés ainsi qu'entre ces derniers et les organisateurs. Enfin, un de ces deux interlocuteurs (A2) considère que Facebook permet de faire circuler la diversité des argumentaires défendus par les membres du collectif Stop Amazon 44. Et ce notamment par la co-présence des diverses organisations membres sur la plateforme.

Une autre interlocutrice issue du monde associatif (E2) avance que « Facebook permet de s'adresser aux gens qui sont concernés ». En effet, nous dit-elle, « en baie de Saint-Brieuc, les pêcheurs ils sont sur Facebook ». Cet extrait est également révélateur de la recherche par les opposants au parc de moyens pour renforcer ou maintenir des alliances avec des acteurs concernés par l'implantation du parc et susceptibles d'être opposés. L'interlocutrice témoigne

également d'une évolution de la position de l'association face à l'usage de la plateforme du fait de la présence de leurs cibles :

E2 – « On est plutôt une association anti Facebook. Parce que franchement... Et on avait quand même ouvert une page au début.... Bref, donc, on a ouvert une page, mais qu'on a laissée en dormance. Et puis, on a repris la page [...] En fait, c'est en 2019. On a commencé à changer de stratégie parce qu'on a compris qu'on allait perdre. »

4.3.2 Une plateforme accessible et familière

Nous avons constaté que dans un nombre important d'entretiens avec des enquêtés classés dans les catégories citoyennes et/ou associatives, ces derniers mobilisent les termes « réseaux » ou « réseaux sociaux » en faisant référence implicitement à Facebook. En effet, la mention explicite des plateformes investies n'arrive qu'après qu'une demande de précisions soit émise (quand vous dites « sur les réseaux », vous voulez dire ... ? quels sont ces réseaux sociaux que vous mentionnez ? etc.). Dans la plupart des cas, la première, voire la seule plateforme mentionnée est Facebook. Cette réaction nous semble indiquer que l'usage de la plateforme est tellement naturalisé qu'il ne semble pas nécessaire aux interlocuteurs de la nommer explicitement.

De plus, les acteurs de la controverse avec qui nous nous sommes entretenue ne sont pas sur Facebook uniquement pour la controverse : ils étaient présents et actifs auparavant. La présence préalable sur la plateforme se traduit par une familiarité avec le dispositif. Il semble donc naturel de se tourner d'emblée vers cette arène d'expression.

La plupart des utilisateurs préalablement présents le sont à des fins personnelles dont nous n'avons obtenu que peu de détails. D'autres le sont pour des raisons professionnelles, cherchant notamment à publiciser leurs produits et/ou leurs services. C'est ce dont témoigne un de nos interlocuteurs évoluant dans le secteur de la pêche professionnelle en baie de Saint-Brieuc :

E13.1 – « Facebook on avait déjà notre page. Celle du bateau. Mais voilà la page là elle a été créée pour la vente, vu qu'on fait de la vente en direct et bah on fait un peu des vidéos à bord du bateau, des vidéos cuisine avec des recettes, des trucs comme ça. »

L'investissement préalable de Facebook à des fins professionnelles fournit donc de l'expérience aux utilisateurs, non seulement dans la création de contenus, mais aussi dans l'identification des formats qui génèrent une réponse de la part des publics. On pourrait considérer que cet usage préalable inscrit dans une activité professionnelle constitue *a minima* une étape de tâtonnements dans la mise en place d'une stratégie éditoriale.

Nous ne disposons pas de données suffisantes concernant l'âge des enquêté·e·s. Or, il semblerait que celui-ci joue un rôle dans l'investissement régulier et donc dans la familiarité avec cette plateforme. Lorsque nous demandons « pourquoi Facebook ? » à un marin-pêcheur il nous répond « On est trop vieux » (E13). C'est aussi ce dont témoigne une interlocutrice évoluant au sein d'un collectif citoyen (E9) :

E9 – « Pour l'instant, Facebook c'est tout ce qui a été proposé. La copine qui a fait ça, elle a une quarantaine d'années. C'est peut-être un réseau de vieux, je ne sais pas. »

Du côté de Montbert, une jeune militante dans le début de la vingtaine et membre d'un collectif d'opposition locale est désignée collectivement pour gérer les réseaux socio-numériques de l'organisation : Facebook et Instagram. Très familière avec la seconde plateforme, elle découvre la première. Elle est donc vite épaulée par deux collègues plus familiers avec Facebook... et plus âgés.

Outre la familiarité, l'accessibilité, notamment facilitée par la possession des dispositifs techniques tels que le smartphone, est citée comme raison d'investir cette plateforme, notamment par les citoyens non-organisés. C'est ce dont témoigne un de nos enquêtés qui dit accéder aux différents espaces Facebook qu'il investit sur son smartphone :

E13.1 « moi de toutes façons, vu que je suis en baie de Saint-Brieuc [en mer] en train de travailler j'y suis toujours avec mon portable aussi quoi ».

4.3.3 Pallier au manque de moyens

Pallier le manque de ressources info-communicationnelles est une motivation que nous avons retrouvé particulièrement dans les entretiens menés auprès d'acteurs de la sphère citoyenne ou associative. Pour une de nos enquêté·e·s (E5), l'usage de Facebook par son organisation associative est « très important », ce qu'elle explique surtout par des contraintes budgétaires : « en termes de travail ce qu'on fait c'est énorme, mais en termes de moyens on a très peu de moyens ». La gratuité de Facebook serait donc un atout.

D'autres interlocuteurs se tournent vers cette plateforme qui leur est familière et qu'ils investissent déjà notamment parce que les modalités d'expression permettent de pallier ce qu'ils considèrent être un manque de compétences :

E13.1 – « Notre gros point faible, c'est la communication. [...] Donc c'est un peu le seul moyen que j'ai trouvé les vidéos [sur Facebook] pour expliquer les choses quoi. »

Facebook devient ainsi pour ces acteurs la principale arène d'expression investie. L'échange entre ces deux interlocuteurs montre la centralité de la plateforme dans leur engagement info-communicationnel au sein de la controverse et donc dans leur participation à la FIL :

E3.1 – « On se sert de Facebook à bloc. »

E3.2 – « À bloc tout le temps. Ouais. On se sert que de ça. »

E3.1 – « Il y a que ça parce qu'on est bloqués avec les médias souvent, les chaînes de télé tout ça. »

Pour certaines catégories d'acteurs – notamment celles non instituées ou disposant de peu de ressources communicationnelles – la plateforme représente un outil central dans la co-production et distribution des discours, tandis que pour d'autres – tels les politiques – une logique de présence semble indiquer une moindre dépendance. Et ce notamment car la plateforme leur permet de publiciser leurs discours sans devoir passer par des arènes difficiles d'accès telles les arènes institutionnelles. Nous verrons dans le chapitre suivant en quoi Facebook facilite la participation au FIL de ces acteurs et dans quelle mesure l'usage qui en fait leur permet de rentrer dans les rapports de force à l'œuvre.

Conclusion de chapitre

Dans ce chapitre nous avons présenté la dispersion des acteurs dans les FIL étudiées. Nous avons commencé par les arènes investies uniquement par certaines catégories d'acteurs : des arènes institutionnelles. Nous spécifions les éléments qui semblent se présenter en tant qu'obstacles à l'investissement par l'ensemble des catégories, dont le besoin d'un statut institué

et d'une reconnaissance par les pairs. Nous poursuivons en établissant que Twitter est une arène principalement investie par un quartet politique-médiatique-économique-militant.

Nous nous attardons ensuite sur des arènes pour lesquelles l'accès apparaît comme moins contraignant : les sites web et l'espace public du local. Or, nous soulignons en parallèle les limitations qu'elles comportent dans les modalités d'investissement tout en insistant sur les variations entre catégories d'acteurs dans les possibilités de contourner ces limitations. Les sites web exigent des utilisateurs un certain nombre de compétences et de ressources économiques, tandis que l'espace public du local est soumis à des réglementations. Nous nous intéressons également aux raisons qui expliquent l'infime recours à d'autres arènes socio-numériques (*e.g.* Instagram) et concluons un manque de familiarité avec les dispositifs, de temps pour les investir et de « culture » pouvant en partie s'expliquer par l'âge de nos enquêtés.

Nous portons ensuite notre intérêt sur les arènes médiatiques – plurielles – qui semblent osciller entre arènes ouvertes et restreintes. Pour l'arène infranationale nous démontrons que le *gatekeeping* journalistique peut être dépassé même par des acteurs marginaux. Cependant, nous postulons que la non-reconnaissance de ces acteurs dans les cadres médiatiques est la source de nombreuses critiques.

Enfin, nous démontrons que la présence des catégories d'acteurs des deux controverses est généralisée sur Facebook. Malgré cette généralisation, la dispersion sur la plateforme est protéiforme. Celle-ci semble plus fortement investie par des acteurs qui disposent de moyens info-communicationnels moins importants et qui font face à plus de contraintes dans les autres arènes.

CHAPITRE 9 – LES PLATEFORMES SOCIO-NUMERIQUES, ACTIVATRICES DE LA PARTICIPATION ET DES INTERACTIONS AU SEIN DE LA FIL

Dans le chapitre précédent nous avons établi l'hétérogénéité dans la dispersion des acteurs des controverses dans les arènes qui composent les FIL. Nous concluons que Facebook est une arène investie par l'ensemble des catégories. Mais nous rappelons aussi que parmi ces dernières, les plus actives sur la plateforme sont celles regroupant des acteurs qui disposent de peu de moyens pour contourner les limitations des autres arènes composant les FIL.

Dans ce chapitre, nous nous concentrerons d'abord sur l'usage de Facebook par ces acteurs afin de d'appréhender dans quelle mesure la plateforme facilite la participation à la FIL en contexte de controverse. Dans un deuxième temps, nous montrerons que les deux arènes socio-numériques les plus investies – Facebook et Twitter – fonctionnent en tant qu'activatrices de logiques d'interaction entre arènes (Chateauraynaud, 2011). Autrement-dit, nous mettrons en évidence les usages – facilités par les potentialités qui sont offertes par les structures techniques des plateformes – qui habilent les utilisateurs à créer des liens avec d'autres arènes, d'autres acteurs, d'autres discours, tout en restant sur les plateformes socio-numériques.

1. Facilitation de la participation à la FIL sur Facebook ?

Dans cette partie nous tenterons de montrer comment à travers l'activation de certaines potentialités techniques offertes par Facebook, des utilisateurs arrivent à contourner les limites rencontrées pour accéder et/ou investir les autres arènes qui composent chaque FIL. Ce faisant, les utilisateurs parviennent à constituer des alliances pour peser dans les rapports de force à l'œuvre dans la controverse et dans les négociations pour imposer leurs cadres en tant que grilles de lecture des faits, événements ou problématiques qui traversent les controverses étudiées. Facebook nous apparaît ainsi comme une plateforme favorisant l'universalisation⁵² de la participation à la FIL.

1.1 Toutes les étapes de production des cadres en un seul dispositif

Dans cette section nous tenterons de démontrer en quoi Facebook facilite la participation aux quatre étapes de production des cadres que nous avons explicitées dans notre approche

⁵² Dans le sens de « généralisation » par la « facilitation »

méthodologique (voir Chapitre 5) : accès et observation, sélection et tri, édition et distribution. Nous mettrons l'accent sur les potentialités offertes par la plateforme qui sont particulièrement exploitées par les acteurs qui en font un usage plus régulier et tenterons de montrer en quoi elles leur permettent de contourner les limites rencontrées au sein ou à la périphérie des autres arènes qui composent les FIL étudiées.

1.1.1 Collecte et tri des matériaux pour la fabrication des cadres

Facebook se présente tout d'abord comme un terrain de veille ou de collecte de matériaux pouvant servir à la construction des cadres. Si le déploiement de pratiques intervenant lors de ces deux étapes sur la plateforme est aussi rapporté par des journalistes locaux (évoquée dans le chapitre précédent), nous nous attarderons ici aux pratiques décrites par les acteurs non-institués. Dans sa thèse de doctorat Coralie Le Caroff décrit une des particularités de la plateforme Facebook :

« Sur Facebook, la constitution de réseaux de proches favorise la parole et l'interaction spontanées en prolongeant les modalités de la discussion quotidienne. » (Le Caroff, 2015, p. 48)

Ces possibilités de mise en relation fonctionnent comme vecteurs de transmission – et donc de collecte – de matériaux informationnels. Les mises en relation peuvent avoir lieu à travers la fonctionnalité commentaire, l'appartenance à un même groupe thématique ou encore la visibilité dans le fil d'actualité des utilisateurs de contenus pouvant susciter l'action de commenter ou d'échanger par message privé.

Dans le cas de Saint-Brieuc, les principaux groupes identifiés sont ceux portant sur des mouvances anti-éoliennes, des groupes autour de l'activité de pêche et ceux autour de thématiques régionales. Dans le monde de la pêche professionnelle comme dans le monde associatif, nombreuses sont les paroles qui révèlent un suivi régulier de ce qui est publié au sein de ces groupes. Le groupe *Ensemble pour un littoral maritime français sans éoliennes* est le premier créé par un marin-pêcheur d'Erquy (en 2017) afin de réunir des personnes intéressées par la mobilisation contre le parc éolien en baie de Saint-Brieuc. Petit à petit, le groupe – qui est public – va s'ouvrir au combat généralisé contre le déploiement de l'éolien marin en France métropolitaine. Le deuxième groupe le plus actif est *Vents et territoire : contre l'éolien industriel*, celui-ci regroupe des utilisateurs opposés à l'éolien de manière générale. Un troisième groupe – privé – échappe à notre méthode de collecte automatisée, or nous le repérons

dès le début de notre période d'observation et il est souvent mentionné dans les entretiens : *Contre les éoliennes en baie de Saint-Brieuc*, lui aussi créé par des marins-pêcheurs.

Dans le deuxième cas d'étude un groupe se distingue, tant par sa forte activité, que par sa rapide croissance : *Oui Amazon à Montbert*. Ce groupe est créé le 25 novembre 2020, par quatre habitants de la commune de Montbert qui souhaitaient soutenir l'installation d'Amazon dans la commune. Le groupe affichait une dizaine de membres au 28 novembre, date à laquelle nous avons consigné son identification dans nos notes d'observation. Le 10 décembre 2020, il comptait (toujours d'après nos notes) 800 membres et une affichait (d'après les informations fournies par Facebook) une moyenne de six publications par jour. Au moment où nous arrêtons nos observations (été 2021) le groupe compte 1400 membres. Sa croissance est donc rapide et son activité est importante dès le début. Toujours dans ce cas d'étude, les autres groupes identifiés ont davantage des orientations politiques partisans ou militantes. Les groupes liés à des partis politiques de gauche (principalement LFI) et ceux s'inscrivant dans le mouvement des gilets jaunes sont les plus actifs de l'échantillon, suivis par des groupes d'activistes écologistes et/ou anticapitalistes. Un seul parmi nos douze interlocuteurs de cette controverse nous dit être actif dans un groupe.

Ces « espaces d'affinités » (Bouko et Calabrese, 2017) nous apparaissent comme des terrains privilégiés pour la collecte de matériaux informationnels pour les utilisateurs. En s'inscrivant dans un de ces espaces de la plateforme, les membres partagent *a priori* des intérêts communs : le même positionnement face aux projets contestés ou à des projets similaires dans d'autres contextes territoriaux, ou bien encore un attachement aux territoires au sein desquels ils évoluent et qui sont concernés par les projets. En 2017 Bastard et *al.* s'intéressaient aux comportements des utilisateurs de Facebook. Ils constataient alors que les groupes thématiques semblaient « d'abord être destinées à des groupes d'interconnaissance assez étroits » (2017, p.18). Cependant, dans les deux cas étudiés cette tendance n'est pas à l'ordre du jour. Les groupes thématiques sont investis par des utilisateurs qui ne se connaissent pas forcément en dehors de la plateforme.

Du fait de la proximité des intérêts et des affects, les utilisateurs qui partagent des contenus au sein de ces espaces deviennent – pour reprendre les termes d'un de nos interlocuteurs – des « sources sûres » (E3). Lorsque nous demandons à l'interlocuteur de nous préciser quelles sont ces sources, il hésite avant de nommer les groupes ou des membres. Le membre du groupe qui partage l'URL supplante le créateur du contenu (par exemple, un média

d'information). Un phénomène déjà observé dans d'autres études, notamment la recherche doctorale menée par Coralie Le Caroff :

« les usagers identifient moins le support à l'origine des informations et se concentrent sur le contenu des nouvelles ou sur l' « ami » par lequel ils y ont eu accès dans le cas d'un partage » (Le Caroff, 2015, p. 527)

Toujours dans ce même entretien l'interlocuteur nous explique qu'il souhaite trouver autant de contenus que possible lui permettant de mettre le promoteur du parc en porte-à-faux. Il dit partager « tout ce qui nous permet de lui mettre des cartouches ». Ces paroles nous semblent traduire un processus de sélection et tri des matériaux « réactif » et motivé par l'émotion. Processus facilité par la structure de la plateforme, plus précisément par les affinités qui se construisent entre utilisateurs des groupes. Les groupes Facebook apparaissent comme des « espaces *safe* » (Armangau et Figeac, 2023) au sein desquels des liens de confiance s'établissent entre membres. Cette confiance pouvant servir comme seul critère d'adhésion de l'utilisateur B au contenu partagé par un utilisateur A. En d'autres termes, au sein des groupes c'est l'infomédiation sociale (Le Caroff, 2015) qui prime pour l'accès à l'information.

Nous constatons que la régularité de l'activité de certains utilisateurs au sein du groupe – très souvent les administrateurs – devient également un gage de confiance. Le nom de l'administrateur du groupe *Ensemble pour un littoral maritime français sans éoliennes* revient par exemple à plusieurs reprises dans les entretiens. Celui-ci publiant des contenus aux natures diverses presque quotidiennement (selon nos observations), il devient en quelque sorte un curateur de matériaux qui pourraient servir d'appui pour la construction de nouveaux cadres. Et ce, malgré le fait qu'il n'habite pas dans le territoire concerné :

E14 – « Il est trop bon, il est trop bon. Il publie pas n'importe quoi. Il essaie toujours de bien reprendre les choses. Moi, je regarde souvent, parce qu'il me demande des fois, je regarde un peu tout ce qu'il dit, ce qui est dans l'article, mais il est toujours voilà... On sent, on sent quand même que oui, il y a un problème dans l'éolien, mais il n'est pas tout le temps contre, il n'est pas tout le temps à charge. Il essaye quand même, même si ce difficile, d'être le plus impartial possible sur ce combat quoi »

De plus, tout comme cela est rapporté lors des ventes des produits de pêche organisées dans l'espace public du local, les acteurs évoluant dans la pêche professionnelle sont interpellés au sein des groupes par des utilisateurs souhaitant leur transmettre ce qu'ils considèrent être des matériaux utiles. Leur présence démultipliée à travers différents groupes et leur activité

régulière leur permet d'être repérés par d'autres utilisateurs susceptibles de vouloir établir un contact :

E3.2 – « Il y en a un [utilisateur] aussi qui nous a donné pas mal d'infos. Un anglais. [...] Comment il s'appelle ... Jhon Deuff ? Dans le groupe Marins en colère je pense. »

Cette reconnaissance de la légitimité d'une source est aussi identifiée en dehors des groupes. Toujours dans le cas de Saint-Brieuc, une militante (E9) nous dit par exemple régulièrement s'inspirer des publications de la page de l'association *Gardez les Caps* pour produire les contenus publiés dans la page de son organisation. L'association *Gardez les Caps* devient en quelque sorte une « porteuse de cadre ». D'une part, sa page figure parmi les plus actives de notre jeu de données de cette controverse. D'autre part, l'étude des cadres réalisée *via* l'analyse textométrique révèle une harmonisation du discours de l'opposition au parc autour de celui porté par l'association. En effet, la catégorie « association environnementale » – dont la page *Gardez les Caps* est de loin la plus active – est systématiquement surreprésentée dans les classes lexicales concernées aux côtés d'autres catégories d'opposants dont la surreprésentation est mineure (voir dendrogramme 4.2.1 et analyse Chi2 4.2.2 en Annexe 4.2). Enfin, nos observations des groupes catégorisés comme « anti-éoliens » nous permettent de constater la présence régulière de publications réalisées par les gestionnaires de la page *Gardez les Caps*, partagées par des membres des groupes, voire souvent par les administrateurs.

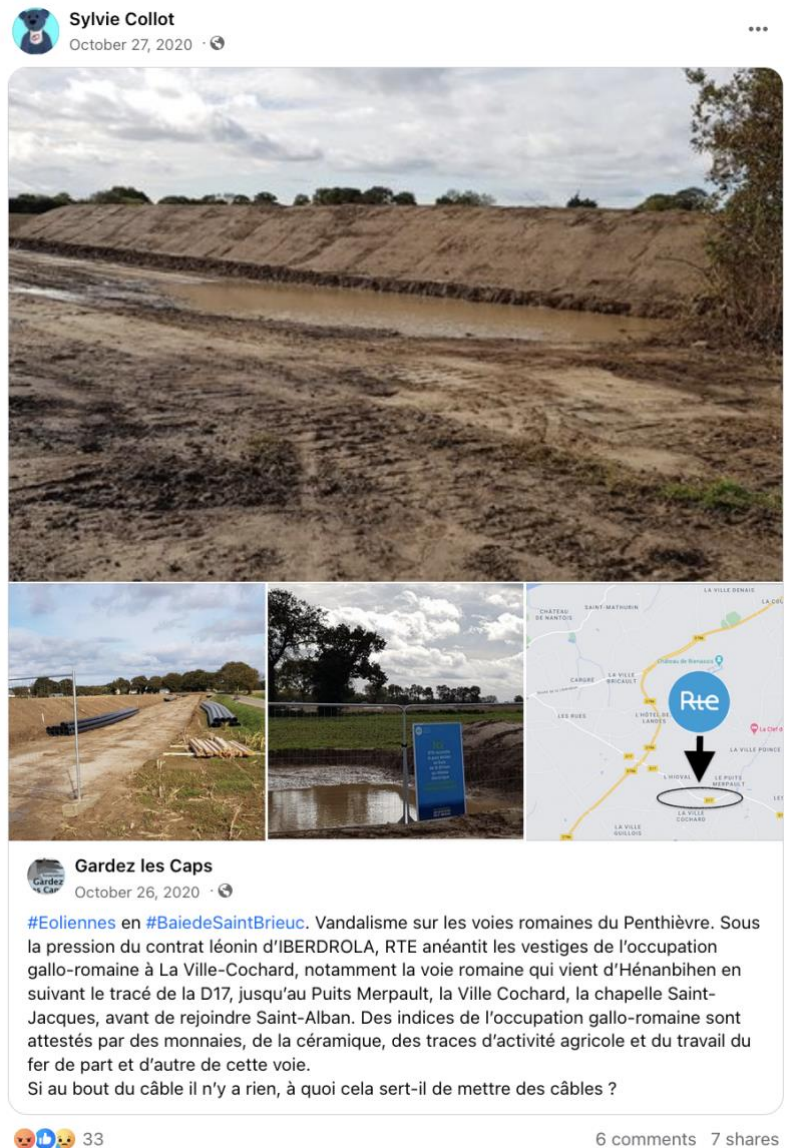


Figure 5. Exemple de publication initialement publiée dans la page Gardez les Caps partagée dans le groupe « Vents et Territoires - Contre l'éolien industriel »

Par ailleurs, nous observons le déploiement d'une pratique qui pourrait être assimilée à du « bouche à oreille ». Une de nos interlocutrices du cas « Saint-Brieuc », évoluant au sein du monde associatif (E5) nous dit que son organisation a pris connaissance du parc éolien et des problématiques environnementales soulevées par l'opposition à travers la lecture de commentaires laissés par des utilisateurs-riverains sur des publications qui n'avaient pourtant aucun rapport avec l'éolien marin. D'après cette interlocutrice les commentaires étaient réitérés et déposés par différents utilisateurs. C'est en les voyant apparaître à des maintes reprises que l'association vient à s'intéresser à la question de l'éolien marin, puis plus précisément au parc porté par Ailes Marines.

En somme, le partage d'intérêts ou de positionnement face à une cause désormais commune, sont des moteurs pour la création de liens, voire de vastes réseaux dématérialisés d'interconnaissance. Ces derniers sont qualifiés par Judith Donath de « social supernets » qui multiplient les sources auxquelles ont accès les utilisateurs (Donath, 2007). Dans nos deux cas d'étude, ces réseaux deviennent des pourvoyeurs de matériaux informationnels légitimes et dignes de confiance.

La création de ces réseaux est favorisée par la structure technique de la plateforme dont les utilisateurs activent certaines fonctionnalités, qui de surcroît leur sont familières. Selon Ari Waldman la plateforme est conçue sur ce principe afin de générer des interactions (2016). Rappelons que Facebook est avant tout une plateforme socio-numérique créée pour permettre aux utilisateurs de créer des connexions, de communiquer entre eux et de produire des contenus (Hermida, 2018) dont la logique algorithmique favorise la visibilité dans le fil d'actualité de contenus publiés par des « amis » ou membres de groupes communs. L'algorithme participe ainsi à ce tissage de liens et joue un rôle dans la mise à disposition de matériaux informationnels. La veille ou la collecte de ces matériaux devient en quelque sorte passive pour les utilisateurs : il suffit de scroller sur le fil d'actualité – souvent pour une finalité autre que celle de la collecte – ou encore d'ouvrir les notifications envoyées par la plateforme pour découvrir de nouveaux éléments provenant du réseau d'interconnaissances, des « sources sûres ».

En effet, la structure technique de Facebook favorise deux approches de collecte et de sélection de matériaux – active et passive – qui facilitent la participation aux premières étapes du processus de production de cadres. Le moteur de recherche interne ou les *hashtags* permettent de naviguer au sein de la plateforme afin de repérer des sources et/ou des thématiques spécifiquement ciblées. Suivre une page, un profil ou compte – privés ou publics – permet aux contenus qui y sont publiés de se retrouver sur les fils d'actualité des utilisateurs. Ces mêmes fonctionnalités permettent de « tomber » sur des contenus de comptes/profils/pages non suivis mais qui auraient interagi avec le réseau d'interconnaissance, favorisant donc la collecte qui pourrait être qualifiée de « spontanée » ou « involontaire ».

1.1.2 L'expression facilitée : liberté et accessibilité de la mise en forme

Une surprise à laquelle nous nous sommes confrontée a été l'absence de mention par nos enquêté·e·s de contraintes posées par Facebook dans la phase de mise en forme des cadres (cela est valable pour la totalité des enquêté·e·s ayant témoigné d'une présence sur Facebook).

La plateforme est au contraire perçue comme un outil accessible permettant de pallier les difficultés d'expression ou les manques de moyens info-communicationnels de certains acteurs.

L'étude des jeux de données issus de Facebook dans les deux cas révèle une prépondérance significative des formats de publications autres que le texte pur⁵³ (voir Figure 6 et Figure 7). Les publications de type « Link » (liens URL), les photos et les vidéos (dites « natives » ou « live », c'est-à-dire directement réalisées sur la plateforme) sont les trois formats les plus courants. Et ce notamment dans les espaces de type groupes.

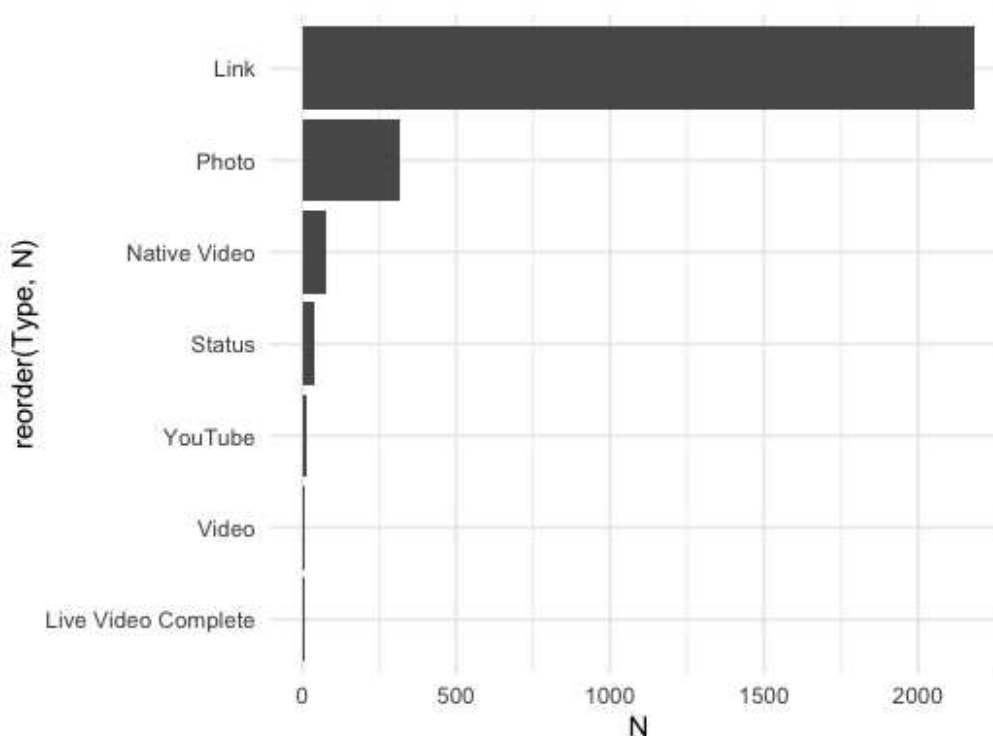


Figure 6. Formats de publication du corpus Facebook "Saint-Brieuc"

La diversité des formats disponibles offre aux utilisateurs des voies d'expression qui peuvent se passer de l'écriture, pratique avec laquelle certains utilisateurs se sentent moins à l'aise. Dans le chapitre précédent nous évoquions l'exemple d'un marin pêcheur qui nous dit trouver dans la vidéo sur Facebook un moyen d'expression plus confortable pour s'exprimer. Or, nous découvrons aussi à travers son témoignage qu'il s'agit aussi d'un confort imaginé chez le récepteur. Autrement-dit, pour cet interlocuteur la vidéo facilite à la fois la prise de parole et la compréhension du message par les utilisateurs :

⁵³ Ce format nommé « status » par la plateforme de collecte CrowdTangle

E13 – « C'est pour ça qu'on essaie de faire des vidéos pour expliquer... Parce que tout le monde ne comprend pas les choses pareil. »

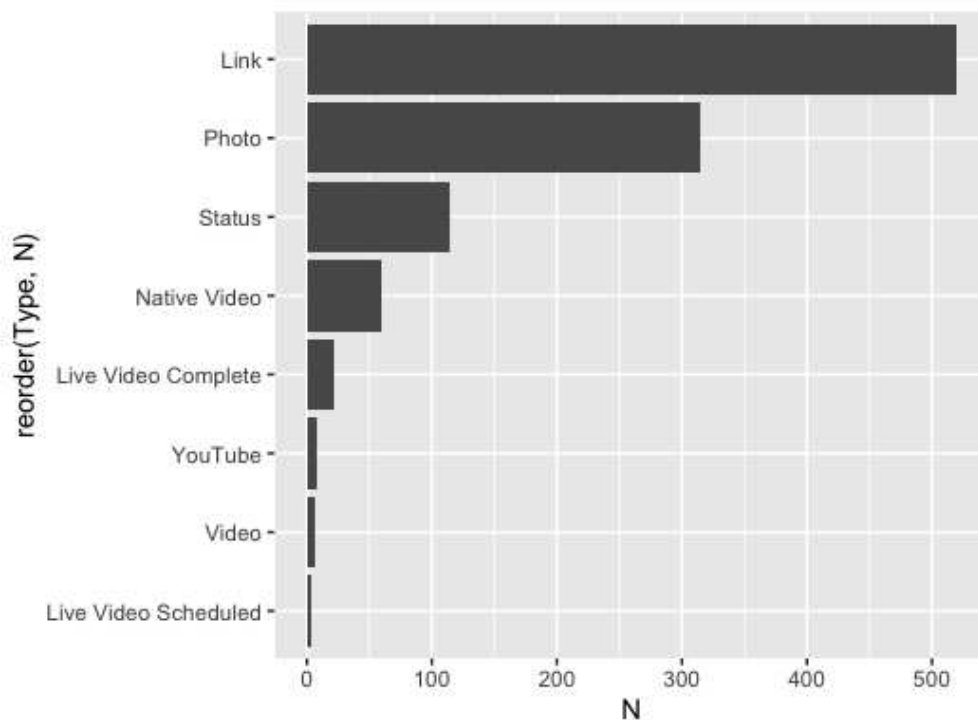


Figure 7. Formats de publication du corpus Facebook "Amazon"

Le choix d'un format non-textuel ne répond pas uniquement à une incommodité vis-à-vis de l'expression écrite. Il est également motivé par la recherche de simplicité. Un témoignage éclairant apparaît dans l'entretien mené auprès d'un conseiller municipal dans l'arrière-pays de Nantes (A9). Celui-ci, récemment élu (pour la première fois) et inscrit dans une liste citoyenne d'opposition, nous dit avoir commencé à enregistrer les séances du conseil municipal pour ensuite les publier sur la page Facebook de la commune. Il souligne la facilité de réaliser un LIVE sur la plateforme : « on peut le faire très facilement à partir du moment où l'on a un téléphone à disposition » nous dit-il. Si l'interlocuteur souligne tout de même certaines limites, notamment liées à la qualité du son, il semble satisfait de la mise en place de cette initiative qui permet d'assurer un principe de « transparence envers les citoyens ».

Par ailleurs, nous constatons que si les publications de type « URL » sont souvent accompagnées d'un texte produit par l'utilisateur, ce n'est pas toujours le cas. Le recours à ce format permettrait aux utilisateurs de participer à la circulation de matériaux informationnels sans devoir participer à leur élaboration. Cette pratique est d'autant plus simplifiée qu'il est très courant de retrouver dans des sites web des fonctionnalités permettant de partager les contenus

sur Facebook tout en restant sur la page web. Le déploiement de cette pratique est particulièrement observée dans les espaces de type « groupe ». Dans le jeu de données Facebook du cas « Amazon », nous retrouvons 280 sur 1061 publications de format « Link » qui ne contiennent pas de texte. Afin d’avoir une idée de ce qui était partagé dans ces publications, nous avons pris en compte le texte brut des URL partagés dans l’analyse textuelle. Les résultats de celle-ci distinguent deux classes lexicales (6 et 9 du dendrogramme 4.2.1 en Annexe 4) exclusivement comprises de métadonnées propres aux URL. Les groupes politiques dits « de gauche » et le groupe *Oui à Amazon pour Montbert* sont surreprésentés dans ces deux classes, confirmant que la pratique est prépondérante au sein de ces espaces.

Si Facebook permet de se détacher des pratiques rédactionnelles, elle offre également aux utilisateurs plus à l’aise avec l’écriture des possibilités d’enrichir les textes. En effet, depuis l’espace de rédaction de la publication l’utilisateur peut faire divers choix de mise en forme textuelle. Nous avons observé – tant dans les pages que dans les groupes – des publications contenant par exemple des mots en gras et/ou d’autres en italique. De plus, des *émoticônes* peuvent s’ajouter aux caractères textuels pour compléter ou accentuer le sens du message. À nouveau, la mise en forme des cadres est facilitée par la plateforme qui permet aux utilisateurs de contourner le passage par un outil de traitement de texte (*e.g Word*) ou encore par un CMS⁵⁴ - outil de création et gestion des contenus d’un site web – pour lesquels il faudrait avoir accès à un ordinateur ou encore acquérir une licence d’utilisation qui peut s’avérer couteuse. En somme, Facebook offre une myriade de possibilités de publications qui peuvent être exploitées par les utilisateurs en fonction de leurs préférences dans les modalités d’expression. Le tout sans devoir quitter la plateforme.

À la visibilité accrue qu’offrirait la plateforme – mentionnée précédemment car présente de manière généralisée dans notre corpus d’entretiens – vient s’ajouter la gratuité de l’accès et de l’usage. Nous retrouvons la seule mention explicite de la gratuité dans les paroles d’un membre actif du groupe *Oui à Amazon pour Montbert* (A8). Or, il nous semble que celle-ci est sous-entendue dans d’autres discours. Notamment celui des membres d’associations environnementales impliqués dans l’opposition du parc éolien en baie de Saint-Brieuc qui indiquent un recours à Facebook face au manque de moyens financiers de leurs organisations respectives (E2, E5).

⁵⁴ Content management system ou système de gestion de contenus des sites web

Si l'activité dans des groupes est importante, peu d'interlocuteurs nous fournissent des détails quant au choix de cet espace plutôt qu'un autre (profil public ou page). Cependant, la création ou cocréation de trois groupes par trois de nos interlocuteurs nous semble témoigner d'une simplicité retrouvée dans la démarche. Lorsque nous interrogeons l'un de ces trois enquêtés (A8) sur les raisons qui motivent son choix de créer un groupe il nous répond « je ne sais pas trop », avant d'avancer son « manque d'expertise » dans l'usage de pages. Le deuxième de ces trois enquêtés (E13.1) nous fournit une autre piste de compréhension. Il nous dit avoir créé – bien avant son engagement info-communicationnel dans la controverse – avec d'autres marins-pêcheurs un groupe *gilets jaunes* qui leur aurait permis de s'organiser. Il nous semble donc que la familiarité avec des espaces due à un usage préalable explique leur prédilection pour les « pages » notamment. Dans la section suivante nous verrons que les groupes se présentent comme des lieux au sein desquels se créent des alliances. Un phénomène non exprimé par nos interlocuteurs mais pourtant présent.

1.2 Entrer dans les rapports de force et activer la circulation des cadres

Les potentialités offertes par Facebook et exploitées par les utilisateurs facilitent la participation à la fabrique de l'information locale d'acteurs disposant de peu de moyens ou peu de savoirs-faire info-communicationnels. Ainsi, la mobilisation de cette plateforme favorise également la constitution d'alliances entre acteurs de la controverse investissant la plateforme. Ces alliances permettent d'une part, la mise en place de pratiques de co-production et/ou des stratégies explicites ou tacites de publicisation des cadres. D'autre part, elles permettent aux acteurs concernés de peser collectivement sur le débat autour de chaque controverse.

1.2.1 Les groupes, lieux de fédération et organisation des mobilisations

Nous l'avons évoqué précédemment (voir Chapitre 7) : l'opposition au parc éolien de Saint-Brieuc est composite et initialement dispersée. Facebook va jouer un rôle dans sa fédération – souvent ponctuelle, mais réitérée – et dans l'expansion du mouvement qui voit de nouveaux acteurs arriver. Les groupes jouent un rôle particulièrement central dans ce processus. D'une part, ils fonctionnent comme des lieux de rencontre, d'échanges entre acteurs concernés par le combat et provenant de divers mondes sociaux qui auraient peut-être du mal à se rencontrer dans d'autres arènes. Et ce malgré leur co-présence dans un même territoire. D'autre part, le caractère public de certains d'entre eux permet de les rendre visibles dans les réseaux

« d'amis » des premiers membres, générant ainsi une expansion potentiellement rapide. Par ailleurs, les groupes permettent d'étendre le réseau d'interconnaissance – et donc des utilisateurs intéressés par le combat – au-delà du territoire concerné. Des échanges de connaissances et/ou d'expériences se font ainsi entre des membres engagés dans des mouvements anti-éoliens ancrés dans divers contextes territoriaux.

Ces alliances « virtuelles » peuvent se matérialiser en dehors de la plateforme. Deux exemples issus du cas « Saint-Brieuc » méritent d'être ici mobilisés. Créé par un marin-pêcheur, le groupe *Ensemble* est plus tard administré par un citoyen non-issu du milieu de la pêche. Cet espace devient le lieu de relai des différents rassemblements qui ont lieu dans la baie de Saint-Brieuc, invitant des acteurs à « soutenir les pêcheurs » (Figure 8).

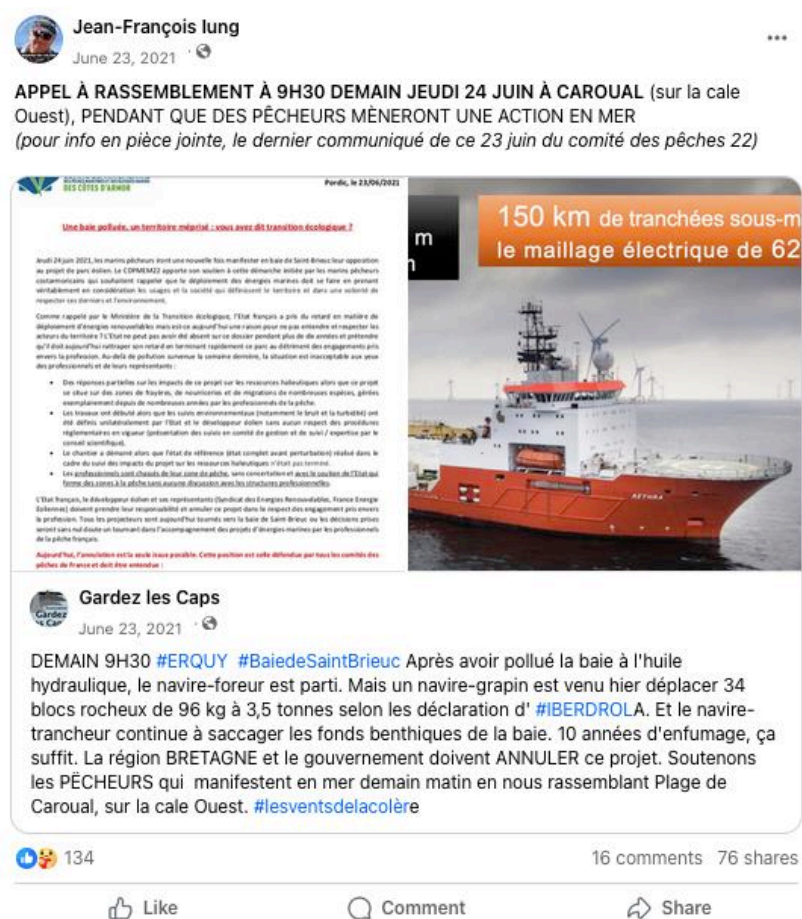


Figure 8. Exemple de publication Facebook dans un groupe pour organisation d'un rassemblement

Mais c'est aussi un espace où sont annoncées des mobilisations prévues dans d'autres territoires, témoignant ainsi d'une union interterritoriale des combats (Figure 9).

Nos enquêtés inscrits dans l'opposition au parc éolien l'été 2021 reviennent sur une manifestation ayant réuni des marins pêcheurs venus de divers ports français. Un rassemblement ayant réuni quelques centaines de personnes (d'après nos enquêtés). La mobilisation aurait été favorisée par la transmission des appels à manifester au sein de divers groupes aux thématiques de pêche ou combats anti-éoliens.

E3.2 – « En fait tout le littoral du Nord, et même du Sud. En fait, la manifestation qu'on a fait à Saint Brieuc c'est du jamais vu. Une manifestation où il y a tous les ports qui sont représentés... »

E3.3 Du sud de la France et tout... »



Figure 9. Exemple de publication faisant appel à une mobilisation inter-territoriale

Précisons que même si les groupes sont nombreux dans le jeu de données issu de Facebook pour le cas « Amazon », seul un enquêté dit investir un espace de ce type : *Oui à Amazon pour Montbert*. Ce groupe – dont nous avons pu suivre l'évolution dans les premiers mois d'existence – est également exemplaire en ce qui concerne les potentialités offertes par la plateforme pour la constitution d'alliances. En effet, le groupe est créé suite à une discussion entre quatre habitants de Montbert, après la découverte de tracts distribués dans la commune par les opposants au projet :

A8 - « On avait vaguement entendu parler du projet, mais on a pas accroché au début. C'est le tract des anti qui nous a énervé et qui nous a fait bouger »

Notre enquêté nous dit que lui et les trois autres personnes réunies « voulaient se structurer » pour « être vus et connus », or ils ne savaient pas comment s’y prendre initialement n’ayant – selon l’enquêté – « pas l’habitude de ça », c’est-à-dire des mobilisations. Ils ont donc opté donc pour la création d’un groupe « pouvant toucher plus ou moins de monde et dépasser le Pays de la Loire ». Si les créateurs font du « bouche à oreille » pour parler du groupe, ils constatent que les nouveaux membres ne sont pas nécessairement dans leur réseau d’amis sur la plateforme ou leur réseau de connaissance dans la commune. Ils sont surpris par « l’impact » du groupe, qui se traduit pour eux par sa rapide croissance.

Rapidement, ils cherchent à s’organiser pour agir en dehors de la plateforme. Nos observations nous permettent de suivre les échanges pour définir la forme que prendra l’organisation. Ainsi, les membres cherchent et partagent des ressources pour informer la décision collective comme en témoigne la Figure 9.



Figure 10. Exemple de publication dans le groupe Oui à Amazon pour Montbert pour définir le mode d'organisation

Une fois que la décision de constituer un collectif est prise, sa structuration continue à se dessiner sur le groupe. Dans les Figure 11 et Figure 12, nous observons un appel à volontaires pour devenir porte-parole du collectif. Les commentaires montrent qu'une discussion a lieu entre membres qui donnent leur avis sur ce qui conviendrait le mieux ou encore qui se portent candidats.



Figure 11 Appel à volontaires pour devenir porte-parole du collectif - Groupe Oui à Amazon pour Monbert



Figure 12. Échanges autour de la recherche d'un porte-parole du collectif - Groupe Oui à Amazon pour Monbert

Le groupe devenu collectif parviendra à réunir plus de 1500 signatures pour une pétition soutenue par les élus locaux favorables à l'implantation d'Amazon sur le territoire.

Ces alliances ont pour corolaire de constituer sur la plateforme une unité discursive. Et ce malgré la dispersion des utilisateurs dans divers espaces. Ceci est observé dans l'étude des cadres. Comme nous l'avons préalablement signalé, à Saint-Brieuc l'association Gardez les Caps semble se positionner comme « porteuse de cadre ». Outre « l'inspiration » puisée dans les publications de l'association dans sa page évoquée par une enquêtée, le partage de ces dernières est – d'après nos observations – récurrent sur les groupes. Nous retrouvons également des partages de publications issues du groupe *Ensemble* dans d'autres espaces. Il semblerait donc que le partage de publications entre espaces participe à la construction de l'unité discursive. En étudiant les pratiques de communication d'un mouvement contestataire en contexte de controverse à La Réunion, Nathaella Andrianasolo conclue que :

« la balkanisation des groupes contestataires sur les RSN, longtemps critiquée car elle ne permettait pas d'introduire un débat consensuel entre des opposants (Flichy, 2008 ; Julliard, 2016), s'est avérée être un atout dans la mise en visibilité de la controverse sur les RSN. » (Andrianasolo, 2021, p. 329)

Outre la visibilité, ce que notre analyse textométrique révèle dans le cas « Saint-Brieuc » c'est l'unification des discours en une série de cadres communs. Cette unité des cadres nous semble d'autant plus significative à signaler que l'opposition au parc éolien est de nature composite et dispersée. Des acteurs contestataires issus de mondes distincts parviennent, à travers les usages de la plateforme – partage, suivi mutuel, etc. – à faire émerger des thématiques communes.

Cependant, notons que la constitution d'une unité discursive peut dépasser les intentions desdits « porteurs de cadres ». Dans le cas de « Saint-Brieuc » l'analyse textuelle des publications Facebook nous indique que les cadres oppositionnels – portés par les associations environnementales et partagés dans les groupes « anti-éolien » et « environnement » – se retrouvent également dans le discours de groupes et pages associés à des mouvements politiques ou partis d'extrême droite (voir Annexe 3). Or, nombreux sont nos interlocuteurs inscrits dans l'opposition qui tiennent à souligner que leur combat n'est pas partisan.

E3.1 – « Nous on ne veut pas se rallier à un parti politique ou quoi. C'est nul pour les gens. »

E14 – « C'est un combat apolitique et on veut rester dans ce côté apolitique [...] Comme je ne veux pas rentrer dans aucune formation politique, je me suis dit ce sera apolitique et ce sera apolitique jusqu'au bout. Je ne veux pas faire de la politique parce que j'ai pas envie d'aller serrer les mains à des cons. Des gens qui ne savent pas ... qui te regardent dans les yeux, "ah, ça va toi", alors que derrière, il se passe des choses que voilà... La politique c'est pour pas fait pour moi... »

Il convient tout de même de signaler un potentiel biais. Celui-ci est lié à la structure des plateformes et aux potentialités offertes aux utilisateurs et aux chercheur·e·s. En effet, dans la collecte des textes issus de Facebook nous ne pouvons distinguer de manière automatisée les utilisateurs qui publient dans les groupes. Les identités des acteurs de la pêche et l'opposition citoyenne et/ou associative s'amalgament et il est difficile de distinguer des variations entre acteurs. Nous parvenons à distinguer une subtile variation dans les groupes dits « pêche » où les accidents de chantier et la pollution provoquée occupent une place plus importante dans le discours.

1.2.2 Des cadres relatables qui génèrent de l'adhésion

La création et le maintien des alliances passe également par la capacité des acteurs à faire partager leurs cadres au plus grand nombre. Pour ce faire, des utilisateurs Facebook s'approprient certaines fonctionnalités offertes par la plateforme afin de faire appel aux émotions des publics ciblés et renforcer l'intelligibilité de leurs discours pour ainsi optimiser l'adhésion aux cadres qu'ils produisent.

a. Faire appel aux affects des cibles

Dans leurs acceptions de l'information, de nombreux enquêté·e·s renvoyaient à la *sensibilisation* des publics. Autrement dit, pour informer les publics il faudrait d'abord soulever leur intérêt en faisant appel à leurs affects.

L'image joue un rôle important dans l'appel aux affects des publics. Après le format « Link », les formats visuels « photo » et « vidéos » sont les plus utilisés dans les groupes comme dans les pages. Outre la prédilection pour l'expression orale déjà évoquée, les

utilisateurs se tournent vers le format vidéo car celui-ci susciterait davantage d'intérêt chez les cibles. Les vidéos – notamment natives - seraient plus « simples » à consommer que les longs textes ou les contenus externes pour lesquels il faudrait quitter la plateforme. À ceci s'ajouterait une proximité entre le locuteur et la cible, comme si la vidéo supprimait la médiation et donc rendait l'interaction directe entre les deux parties. Mais c'est aussi l'émotion générée par une prise de parole non médiée, souvent filmée en direct ou sans montage qui serait valorisée dans le recours à ce format de publication.

E13 – « Je me suis rendu compte que les gens en voyant un visage bah il y avait beaucoup plus de retours. Quand on partage des articles ou des écrits ce n'est pas beaucoup regardé ou beaucoup partagé et quand c'est une vidéo, quand on parle on improvise, qu'il y a de l'émotion, bah c'est beaucoup plus suivi quoi. Les gens comprennent mieux. »

L'image est également vectrice d'émotions dès lors qu'elle permet de valoriser le territoire concerné par les projets d'aménagement controversés. Le recours à l'image est une pratique particulièrement observée dans la controverse « Saint-Brieuc ». Au cœur de cette controverse se trouve l'impact potentiel des éoliennes sur la biodiversité de la baie et – dans une moindre mesure et plus tardivement – l'impact visuel sur des sites naturels classés tels les caps d'Erquy et Fréhel. Dans les groupes Facebook investis par les opposants au parc, les photographies montrant des lieux emblématiques du *local* sont récurrentes. Certains utilisateurs vont avoir recours à des images qui mettent en perspective les chantiers en cours et les paysages que ces derniers viendraient gâcher (Figure 13). Ces images sont souvent accompagnées de discours d'escorte (Simon *et al.*, 2017 ; Simon *et al.*, 2015) courts, qui renforcent l'appel aux affects des cibles.

Or, cette pratique n'est pas exclusive aux seuls opposants citoyens. Elle est également présente dans les pages d'autres catégories d'acteurs, notamment dans celle de l'industriel promoteur du parc ou encore celles liées à des acteurs du monde politique.

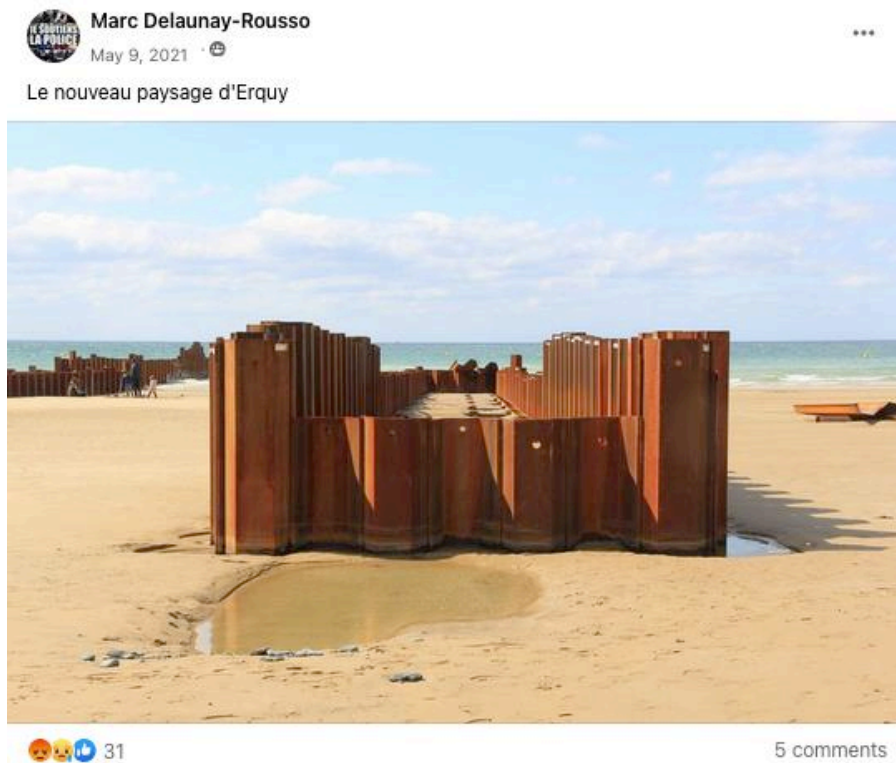


Figure 13. Exemple de publication avec image et discours d'escorte faisant appel aux affects des membres du groupe

Le partage d'expérience est une autre pratique visant à faire appel aux émotions des autres utilisateurs (Figure 14). Celle-ci a été particulièrement observée dans les espaces de type groupe et est généralement associée à des publications de type « status », donc des contenus textuels qui peuvent être agrémentés d'émoticônes. Les groupes se présentent en tant que lieux de partage des contenus émotionnels, ce qui a pu être observé par des travaux étudiant l'usage de groupes Facebook par le mouvement des Gilets Jaunes (Sebbah *et al.*, 2018). Ces émotions contribuent, comme le suggère Guillaume Carbou, à la construction et renforcement des points de vue (2015) qui *in fine* sont le substrat des cadres.



Figure 14. Exemple de publication type "status" avec partage d'émotion

b. L'intelligibilité : rendre le cadre compréhensible

Un autre élément retrouvé dans les définitions de l'information que les enquêtés avancent est l'envie d'expliquer, de donner des clés aux publics ciblés pour qu'ils comprennent mieux la complexité des situations qui font l'objet de cadres discursifs. Sur Facebook, les utilisateurs s'efforcent de rendre leurs discours les plus compréhensibles possible en adoptant des codes d'écriture spécifiques ou en s'appuyant encore sur des contenus visuels.

Un travail de formatage du texte est souvent aperçu dans les publications de type « Link ». Le texte qui constitue le discours d'escorte de l'URL partagé est mis en forme de façon à faciliter la lecture des utilisateurs dont l'attention est sursollicitée sur la plateforme. Des éléments sont mis en exergue, générant ainsi une hiérarchisation des éléments saillants des cadres assurant ainsi que ce qui est considéré comme essentiel dans le discours soit rapidement repéré. En commentant le contenu accessible *via* l'URL et en mettant en avant des extraits, les gestionnaires de la page guident le lecteur dans l'interprétation du contenu. Cette pratique nous semble correspondre à ce que Marcello Vitali-Rosati nomme *content curation*, un travail à travers lequel les utilisateurs « éditeraient ces textes et les adapteraient au public cible, ils choisiraient des formes d'affichage des données (graphiques, tableaux, etc.) » (Vitali-Rosati, 2020).

Sur la page de l'association *Gardez les Caps* des textes longs précèdent souvent l'encart de l'URL partagé (Figure 15). À un texte « original » (dans le sens où il n'est pas repris d'une autre source) viennent s'ajouter très souvent des extraits des contenus partagés *via* l'URL. Si la plupart de ces extraits sont fusionnés avec le reste du texte, ils s'en distinguent par l'emploi de guillemets. On constate également un recours régulier aux mots ou aux phrases en majuscules, pour marquer l'importance de ceux-ci par rapport au reste du texte. Le contenu partagé est ainsi résumé, le discours d'escorte de la publication fonctionne comme une sorte de guide de lecture, une manière de lui donner un sens qui correspondrait à son propre cadre.



Figure 15. Exemple de publication avec mise en forme du texte pour guider la lecture

Des efforts pour rendre les discours intelligibles passent aussi par la création de visuels. Ils prennent souvent la forme de photomontages au sein desquels sont intégrés des chiffres clés ou des schémas visant à faciliter l'appréhension de certaines données chiffrées. Des photomontages qui tentent de donner une idée précise de la taille des futures éoliennes circulent sur divers espaces. Les premiers que nous avons repérés prennent comme référence la tour Montparnasse à Paris. L'image d'une éolienne et celle de l'immeuble parisien sont mises en miroir dans un seul visuel. Les photomontages évoluent, notamment lorsque les bateaux foreurs apparaissent à l'horizon. Visibles depuis la côte (partie Est de la baie), ils servent de point de référence. Si la création de ces visuels n'est pas réalisée sur la plateforme, elle témoigne d'une appropriation par les utilisateurs du format de publication « Photo » pour transmettre des informations (Figure 16).

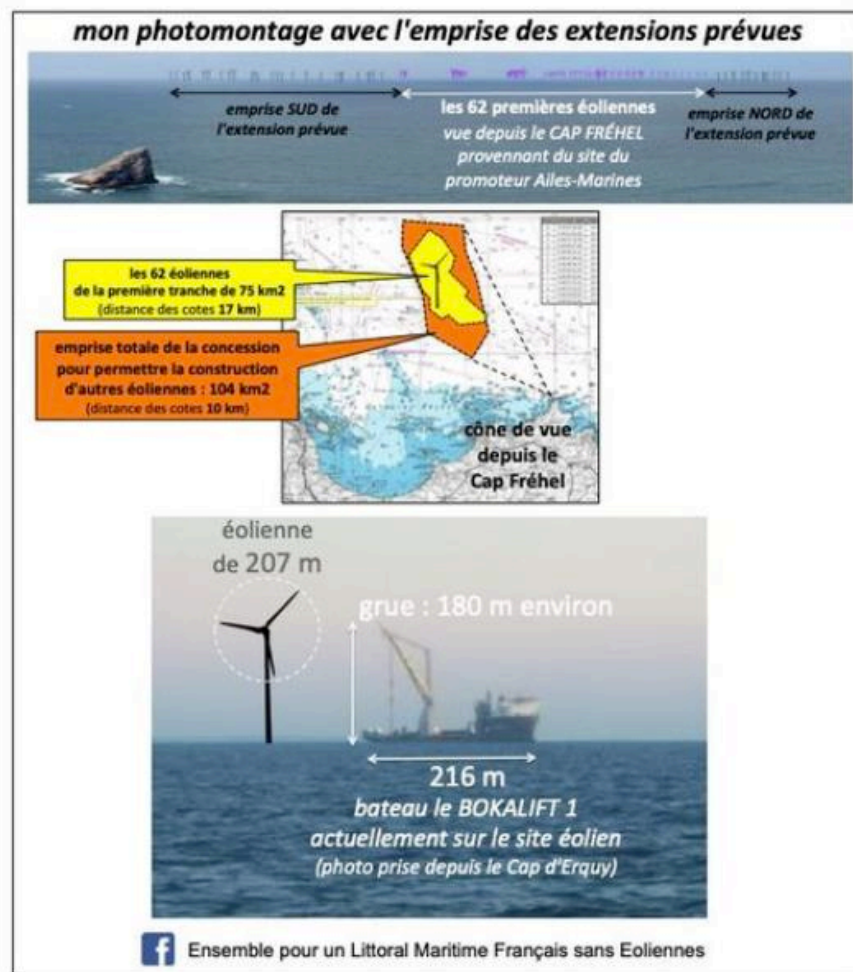


Figure 16. Exemple de visuel publié sur un groupe Facebook d'opposition et synthétisant des données

2. Twitter et Facebook : activateurs des « logiques d'interaction » entre arènes et mondes sociaux

Dans cette section de chapitre nous montrerons que Facebook et Twitter jouent un rôle d'activateurs des logiques d'interaction d'une part, entre différentes catégories d'acteurs souvent même hermétiques les uns aux autres en dehors des réseaux socio-numériques. Et ce dans la mesure où l'activation de certaines fonctionnalités proposées par les plateformes favorisent la mise en relation. D'autre part, entre arènes du FIL. Au sein de ces plateformes les utilisateurs font circuler – toujours en activant des potentialités techniques propres à l'architecture des dispositifs – des contenus initialement publiés dans d'autres espaces d'expression, créant ainsi volontaire ou involontairement des liens entre ces derniers.

2.1 La mise en relation entre catégories d'acteurs

En étudiant la dispersion des catégories d'acteurs des controverses dans les arènes des FIL nous avons constaté une hétérogénéité des acteurs présents dans les deux plateformes étudiées. Nous l'avons déjà établi précédemment : la présence des catégories d'acteurs de nos deux controverses sur Facebook est généralisée. Or, nous avons indiqué que celle observée sur Twitter semble davantage restreinte à quelques catégories, celles-ci regroupant celle des acteurs politiques, journalistiques, économiques et militants institués. Cependant, une observation plus détaillée des jeux de données issus de cette plateforme socio-numérique nous permet de constater la présence d'un nombre important de comptes utilisateurs difficiles à classer, le plus souvent n'affichant aucune information dans l'espace prévu pour la « biographie ». Certes, l'activité de ces utilisateurs aux identités difficiles à cerner diffère de celle des acteurs institués. Généralement, dans ces comptes nous observons une forte présence de retweets, avec seulement quelques tweets originaux. Mais leur présence en nombre suffit à démontrer que Twitter demeure une arène ouverte, accessible à des acteurs issus de mondes sociaux distincts.

La co-présence d'acteurs issus de mondes sociaux différents ne suffit pas en soi à générer des interactions entre-eux. Cependant, elle rend plausible leur mise en relation. Pour avoir lieu, cette dernière nécessite l'activation de certaines fonctionnalités rendues disponibles par les plateformes. Activation à travers laquelle les utilisateurs peuvent « casser » les frontières qui les séparent de certains acteurs.

Ce sont des frontières géographiques d'une part. Rappelons que dans les groupes Facebook étudiés dans la controverse « Saint-Brieuc » des utilisateurs engagés dans des luttes qui concernent d'autres territoires se retrouvent pour partager des matériaux informationnels ou des expériences. Mais ce sont aussi des frontières en quelque sorte symboliques entre des sphères de la vie publique *a priori* éloignées.

Initialement nous pensions que des fonctionnalités telles que les « tags » sur Facebook ou les « mentions » sur Twitter signifiaient une tentative d'adresse entre citoyens et politiques. Cependant, au fur et à mesure que nous avançons dans nos observations, nous avons compris que ces deux fonctionnalités sont principalement activées pour signifier une alliance plutôt que pour générer des échanges avec des acteurs aux catégories distinctes, voire éloignées. Cependant, les commentaires sur Facebook notamment dans pages publiques semble jouer un

rôle dans la génération d'échanges entre acteurs qui évoluent dans des sphères de la vie publique distinctes.

Dans la controverse « Saint-Brieuc » les commentaires servent à établir des liens entre acteurs évoluant à des échelles territoriales distinctes. Un autre exemple nous semble tout de même particulièrement pertinent à mobiliser ici : l'ONG nationale qui s'engage dans l'opposition au parc prend connaissance de la lutte locale *via* la lecture des commentaires qui sont laissés sous les publications de leur page Facebook. Les utilisateurs qui signalent les problématiques liées au parc éolien en baie de Saint-Brieuc sont perçus par l'organisation en tant que « lanceurs d'alerte ». À travers les commentaires Facebook, la pêche professionnelle locale et le monde associatif national rentrent ainsi en contact et génèrent une alliance qui dépasse les plateformes socio-numériques.

Dans les espaces de type « Page » la section dédiée aux commentaires sous chaque publication est souvent investie comme lieu de débats, potentiellement virulents, entre utilisateurs inscrits dans des camps opposés de la controverse. Dans le cas « Amazon », ces acteurs évoluent à une même échelle territoriale voire hyperlocale ce qui signifie qu'ils peuvent physiquement se rencontrer. Cependant, les témoignages recueillis indiquent que ces occasions sont rares. Les restrictions sanitaires liées au contrôle de la propagation du Covid-19 expliquent en partie ces limitations. Mais ce sont aussi des différences dans les cercles sociaux au sein desquels évoluent les acteurs qui rendent ces rencontres rares ou peu recherchées. Les commentaires sur Facebook viennent en quelque sorte pallier l'absence de rencontre dans l'espace public du local.

De plus, en plus de faciliter les possibilités de connexion entre acteurs évoluant dans des cercles distincts au sein d'un même territoire, les RSN permettent aussi aux utilisateurs d'entretenir de relations avec des personnes qui sont dans leur cercle d'interconnaissance en dehors des plateformes. La dématérialisation des « lieux » des échanges signifie la possibilité d'accès à tout moment et en décalé : ni la co-présence physique, ni la présence simultanée ne sont requises. Dans les groupes thématiques les plus actifs de nos jeux de données il semblerait que l'espace commentaire fonctionne non seulement comme un espace d'échange, mais aussi de coordination d'actions à mener en dehors de la plateforme. La plateforme ne remplace pas l'espace public du local mais permet de le prolonger.

2.2 Circulation de contenus externes : la prépondérance des formats

« Link »

2.2.1 Des portes d'entrées vers les sites web

Comme nous l'avons signalé précédemment, les sites web se comme des arènes d'expression dont les fonctionnalités favorisent – dans une certaine mesure – le contrôle de la narrative qui constitue les cadres. Ils se présentent également en tant que des supports institutionnels où l'identité numérique de l'organisation qui l'investit est facilement reconnaissable. Un atout, notamment si l'on considère que sur Facebook l'identité des pourvoyeurs de contenus externes à la plateforme tend à se diluer au profit du contenu (Le Caroff, date). Enfin, les sites web – et ceci est particulièrement vrai pour les médias d'information – représentent un espace de monétisation des contenus. En effet, l'objectif pour les organisations médiatiques est de générer du trafic sur les sites web afin d'optimiser les revenus publicitaires en ligne et d'inciter les utilisateurs-lecteurs à s'abonner.

Or, l'existence des sites web ne suffit pas à garantir leur visibilité. Si des études ont démontré la centralité du moteur de recherche Google dans l'accès aux sites des médias d'information, il ressort dans nos deux cas d'étude que Facebook – et dans une moindre mesure Twitter – demeurent d'importantes portes d'entrée vers ces espaces numériques. Nous avons également établi que dans les deux cas étudiés les sites web investis sont rattachés à des organisations et pas à des individus. De ce fait ils nous apparaissent comme des arènes d'expression instituées. Au sein des organisations qui investissent ce type d'espace des stratégies se mettent en place afin d'optimiser leur visibilité et d'augmenter le trafic.

L'ensemble des journalistes avec qui nous nous sommes entretenue – dans les deux cas d'étude – mentionnent d'une part l'importance des réseaux socio-numériques en tant que générateurs de trafic et d'autre part, l'organisation du travail mise en place pour optimiser l'entrée des utilisateurs sur les sites par l'intermédiaire des plateformes. Dans les rédactions de médias nationaux ou dans les rédactions départementales de titres de presse quotidienne régionale des postes dédiés à la gestion des RSN sont créés et pleinement intégrés à la routine de ces dernières. Dans les rédactions locales le poste ne semble pas exister, cependant des organisations du travail se mettent aussi en place.

La priorisation des sites web semble également présente dans les pratiques d'acteurs évoluant dans l'industrie. Les observations des publications du promoteur éolien Ailes Marines nous livrent des indices qui semblent confirmer la centralité du site web et celle de Facebook comme porte d'entrée vers ce dernier. La totalité des URL partagés sur la page de l'entreprise redirigent les utilisateurs vers le site web institutionnel. De plus, les textes des publications incitent les utilisateurs à cliquer sur les URL pour obtenir plus d'informations ou bien même pour effectuer des démarches (telles que la demande de compensations pour les pêcheurs actifs dans la zone d'implantation du parc, voir Figure 17).



Figure 17 Capture d'écran, publication de Ailes Marines

Notre seule interlocutrice évoluant dans la catégorie « industrie » nous explique que son organisation conçoit des pages sur son site web institutionnel dédiées à chaque projet mené à l'échelle locale. Cet outil serait devenu central dans la stratégie info-communicationnelle de l'entreprise.

Cependant, cette centralité est récente. Auparavant, le site web occupait une place secondaire. Des groupes Facebook étaient investis afin de « créer plus de proximité » avec les riverains concernés par les projets d'aménagement pilotés par l'entreprise. Elle regrette le changement de stratégie décidé par la direction générale de l'entreprise, notamment parce que les possibilités d'interaction avec les riverains sont supprimées.

2.2.2 Recadrage de cadres médiatiques : un rapport de forces discursif

a. La pratique du recadrage

En étudiant nos jeux de données issus de Facebook et Twitter, nous avons constaté que la majorité des publications et/ou tweets comportaient un URL. Nous nous sommes donc intéressée aux sites web invoqués par le biais de ces URL et avons constaté une prépondérance des sites de médias d'information et plus particulièrement de la presse écrite (voir Annexe 5).

L'analyse textométrique des publications Facebook et des tweets a également révélé la présence de traces discursives hypertextuelles. Dans l'analyse des publications Facebook (voir Annexe 3 et Annexe 4) nous avons vu apparaître par exemple de classes thématiques contenant uniquement ou majoritairement des segments de texte correspondant à des URL. Une observation qualitative des segments de texte classés dans lesdites classes nous a indiqué que la plupart de ces URL renvoient vers des sites de presse quotidienne régionale. Dans l'analyse des tweets, la répétition de segments contenant la mention d'un média d'information (à travers l'ensemble des classes lexicales), ainsi que des formes telles que « *via* » ou « *à lire* » indiquent également la présence d'un URL dans la publication.

Dans le chapitre précédent nous avons explicité les critiques envers les médias d'information qui sont portées par un certain nombre de nos enquêtés. Nous avons également signalé que – du moins en partie – ces critiques émanent d'un manque de reconnaissance des acteurs dans les cadres médiatiques qui les concerne ou qui concerne leurs objets de préoccupation. Autrement-dit, parfois ce n'est pas le média qui est critiqué mais le traitement – potentiellement ponctuel – qui est effectué par celui-ci.

Sur la base de ces deux constats, nous avons souhaité orienter nos observations – sur Facebook uniquement – vers les publications contenant des URL afin de mieux comprendre cette pratique. Nous avons constaté une porosité entre les discours médiatiques et ceux des utilisateurs : des titres ou extraits des articles se retrouvent souvent imbriqués dans le texte qui accompagne le partage de l'URL. Les conclusions qui se dégagent de ce constat sont plurielles, mais nous nous attarderons dans cette section à l'une d'entre elles. Dans leurs textes les utilisateurs critiquent le traitement médiatique du fait, événement ou problématique couverte dans l'article partagé. Mais ils vont aussi plus loin : ils proposent une autre narrative ou ajoutent des compléments d'information. Le texte acquiert une dimension de discours d'escorte dans la mesure où il :

« a une influence sur la circulation de l'information ainsi que sur sa réception [...] en accompagnant le lien vers l'article et/ou l'illustration, il en oriente la réception » (Bigey et Simon, 2020, p. 84)

Il nous semble que ce qui est à l'œuvre dans ce type de publication est le déploiement de la pratique dite de *recadrage*. Rappelons que Esquenazi (2003) postulait que les médiatisations étaient des *recadrages* d'un cadre primaire transmis par les sources aux journalistes. Dans le cas des publications observées ce sont les utilisateurs qui à leur tour *recadrent* le cadre – secondaire, d'après Esquenazi – construit par les journalistes. En nous appuyant sur cet apport théorique et en poursuivant notre réflexion sur la base de nos observations, la pratique du *recadrage* que nous évoquons nous apparaît comme non exclusive au groupe professionnel journalistique. Elle semblerait être au cœur même de la *dispersion* discursive au sein des arènes socio-numériques.

Pour un membre du groupe *Oui à Amazon pour Montbert* (A8), Facebook permettrait de rectifier des écarts entre les cadres et leur médiatisation. Il nous dit des fois repérer dans des articles de presse des « mots différents » à ceux mobilisés par lui-même ou par d'autres membres du collectif, ce qui n'a selon lui que « peu d'impact ». Cependant, il considère que des « révisions » doivent être faites lorsque des « chiffres » ne sont pas correctement repris parce que « dans les chiffres, oui, il peut y avoir un impact ».

En permettant aux utilisateurs de partager des URL issus de sites web de médias d'information, et surtout de commenter les contenus partagés, les plateformes socio-numériques habiliteraient les utilisateurs à déployer une deuxième pratique qui ne serait pas exclusive au groupe professionnel journalistique : le *gatekeeping* (Shoemaker et Riccio, 2016). En effet, Coralie Le Caroff nous dit que « *le rôle de juge et décisionnaire de ce qui mérite d'être rendu public ou non est potentiellement redistribué* » (2015, p. 528). Et ce rôle se déploie en deux temps. D'une part, en suivant l'approche proposée par Jane B. Singer, les utilisateurs deviennent des « *secondary gatekeepers* » dans la mesure où ils opèrent un tri dans les contenus qu'ils veulent rendre visibles aux utilisateurs composant leur réseau « d'amis » ou de « followers » :

« *The result is a two-step gatekeeping process, in which initial editorial decisions to make an item part of the news product are followed by user decisions to upgrade or downgrade the visibility of that item for a secondary audience.* » (Singer, 2014).

D'autre part, le *gatekeeping* est opéré par le biais du recadrage du discours journalistique à travers lequel les utilisateurs orientent l'interprétation de celui-ci et proposent une autre grille de lecture des faits, événements ou problématiques traités par les journalistes.

Cette pratique du recadrage permet aux utilisateurs critiques du discours médiatique de publiciser non seulement leur critique mais aussi un contre-discours. Ils entament ainsi un rapport de forces discursif. En effet, cette « [*habilitation des*] individus à un rôle de sélection des actualité » (Le Caroff, 2018) traduit une « *perte de contrôle sur la dispersion des contenus* » (Amiel et Bousquet, 2022) par les médias d'information.

b. Un rapport de force discursif entre utilisateurs et la PQR

D'autres résultats nous semblent indiquer que le rapport de forces discursif s'établit entre des utilisateurs critiques du discours journalistique et les titres de presse quotidienne régionale. Premièrement, nous constatons que les sites de presse quotidienne régionale sont les plus cités dans les publications Facebook comme dans les tweets de nos jeux de données (voir Annexe 5 : Occurrences des URL des corpus « Facebook » et « Twitter »). Ce sont également ces médias d'information qui font le plus souvent l'objet de critiques.

Deuxièmement, l'analyse textométrique des contenus médiatiques (voir Annexe 3.1 et Annexe 4.1) nous permet d'identifier une prépondérance des cadres dits « épisodiques » (Iyengar, 1991) à travers lesquels les différentes thématiques relatives aux controverses sont abordées sous un traitement ponctuel – souvent réitéré – d'événements spécifiques. Cette observation est valable pour l'intégralité des catégories de médias, notamment lorsque les thématiques renvoient à des faits divers tels que les épisodes de pollution autour du chantier en mer dans la baie de Saint-Brieuc. Certes, nous identifions dans le discours des médias nationaux – qu'ils soient généralistes, spécialisés ou indépendants – des cadres qui inscrivent les faits ou les événements du local dans des contextes globaux. Les cas territorialisés servent ainsi à illustrer un débat plus large, tel celui de l'énergie ou du modèle néo-libéral. Or, ces cadres de type thématique ne sont pas dominants. Ce cadrage épisodique est prépondérant dans les contenus éditoriaux des titres de presse quotidienne régionale. Il semblerait donc que autour des controverses étudiées, les cadres réalisés par les médias régionaux et locaux soient réduits – comme le suggère Loïc Ballarini – à « *la juxtaposition de micro-événements sans contexte, sans cause ni conséquence* » et répondant au mécanisme de « *faire diversion* » (Ballarini, 2008).

La mise en regard d'une part, des critiques qui visent particulièrement la PQR et d'autre part, des métadiscours journalistiques (Maeyer et Malcorps, 2015) fait émerger un certain nombre de facteurs pouvant expliquer la prépondérance du traitement épisodique. L'absence d'un traitement médiatique « *qui va au fond des choses* » (E3.2) serait d'abord corrélée aux contraintes organisationnelles qui pèsent sur les journalistes⁵⁵. Ces contraintes dérivant elles-mêmes du poids exercé par les changements socio-économiques auxquels sur les entreprises de presse quotidienne régionale (Amiel, 2017). Elles se traduisent notamment par le manque de temps que les localiers peuvent consacrer à la réalisation d'un article ainsi que par la polyvalence désormais exigée qui oblige les journalistes à multiplier leurs tâches dans une seule journée de travail.

Le manque de spécialisation des journalistes pourrait également expliquer l'absence de cadres thématiques qui développent une vision englobant les aspects plus généraux des faits, événements ou problématiques rapportées (Iyengar, 1991). Ceci nous semble particulièrement présent dans la controverse de « Saint-Brieuc » dans la mesure où le savoir ou l'absence de savoir techno-scientifique constitue un nœud central. Un interlocuteur (E6) évoluant dans une institution du secteur de la pêche professionnelle regrette par exemple l'absence ou faible présence pour la couverture de la controverse de journalistes spécialisés dans le domaine, alors que celui-ci représente une activité économique importante dans le département. Ce manque de spécialisation se traduit, d'après ce même interlocuteur, par une incompréhension de la part des localiers des aspects techniques contenus dans le discours qu'il leur transmet. Par ailleurs, dans les entretiens menés auprès de localiers et des chefs de rédaction il n'est jamais fait mention de journalistes scientifiques. Un chef de rédaction (E4) mentionne l'ouverture d'un poste « rédacteur développement durable » à l'échelle régionale, désormais considéré comme le plus à même de couvrir les sujets liés au développement des EMR. Or, le poste s'inscrirait davantage dans une spécialité économique axée sur la transition écologique que dans une spécialité techno-scientifique. Au manque de spécialité vient s'ajouter une rare connaissance approfondie des problématiques qui traversent la controverse qui serait induite par la forte mobilité des

⁵⁵ « Les entreprises de presse locale ont fait évoluer leur modèle économique et social depuis une trentaine d'années. La diversification des activités est un choix stratégique constaté dans toutes les entreprises étudiées, mais aussi au-delà, dans l'ensemble du secteur... Ceux-ci se revendiquent d'ailleurs comme des groupes multimédias. La conséquence directe de cette orientation stratégique se situe dans l'organisation interne du travail. » (Amiel, 2017, p. 384)

journalistes localiers. Souvent embauchés sur des contrats à durée déterminée (CDD), les localiers évoluent dans un groupe régional qui les incite à muter.

En somme, il nous semble que la prépondérance des cadres épisodiques dans la production éditoriale de la PQR est liée à une écriture soumise à de nombreuses contraintes. Une écriture qui se prêterait bien aux *recadrages*. Et ce, dans la mesure où les cadres épisodiques laissent la place à une interprétation personnelle du fait décrit.

Pour établir un rapport de force discursif et publiciser des contre-discours médiatiques, les utilisateurs exploiteraient à la fois les potentialités techniques offertes par les plateformes socio-numériques et les espaces laissés par une écriture journalistique soumise à de nombreuses contraintes.

Conclusion de chapitre

Dans ce chapitre, nous nous sommes intéressée aux usages de Facebook par des acteurs qui témoignent de difficultés à contourner les obstacles d'accès à et/ou d'investissement dans d'autres arènes d'expression. L'étude de leurs pratiques met en évidence la facilitation de l'accès à la fabrique de l'information par la plateforme. Familière et accessible, elle présente des potentialités d'usages qui habilitent les utilisateurs à déployer toutes les étapes de production des cadres telles que nous les avons définies dans la construction de notre démarche méthodologique : l'accès et l'observation, le tri, l'édition et la distribution.

Les groupes investis par des mobilisations locales et/ou régionales apparaissent comme des espaces *safe* où la confiance dans les membres est le principal critère de sélection des contenus. Les groupes sont aussi des lieux où se constituent des alliances entre acteurs isolés – souvent issus d'un même territoire – mais qui partagent des affinités ou défendent une même cause. Par ailleurs, la familiarité des utilisateurs avec les fonctionnalités de production de contenus de la plateforme et l'informalité des échanges qui y ont lieu décomplexifient la prise de parole publique. Des acteurs qui disent avoir du mal à s'exprimer sur d'autres arènes trouvent sur Facebook les moyens de pallier leurs difficultés. De plus, cette appropriation des modalités de publication permet aux utilisateurs de déployer des tactiques pour optimiser l'adhésion à leurs cadres : faire appel aux affects des publics et rendre leurs discours intelligibles.

Enfin, les fonctionnalités proposées par les structures techniques de Facebook et de Twitter et activées par les utilisateurs leur permettent de créer des liens avec d'autres arènes – numériques et non-numériques – de la FIL. Ainsi, ils deviennent décideurs dans le processus de circulation des productions discursives – les leurs et celles des autres – et sont en mesure de peser sur leur visibilité ainsi que sur leur sens.

CHAPITRE 10 – LA FIL FACE A LA GOUVERNEMENTALITE NUMERIQUE DE FACEBOOK

Dans le chapitre précédent nous avons établi l’accessibilité de Facebook et la familiarité des utilisateurs avec les fonctionnalités de navigation, de mise en forme et de distribution de contenus. Nous avons démontré ensuite que ces attributs en font un outil habilitant le contournement d’arènes difficiles d’accès ou aux potentialités limitées et/ou limitantes pour des acteurs possédant peu de ressources info-communicationnelles. Dans un deuxième temps, nous avons mis en lumière l’importance de Twitter et de Facebook dans la création de liens par les utilisateurs entre les différentes arènes qui composent les FIL étudiées. Dans ce chapitre, nous nous focaliserons plus spécifiquement sur Facebook dès lors que celle-ci est investie par l’ensemble des catégories d’acteurs de nos deux controverses.

Nous nous attarderons sur les limites que rencontrent les utilisateurs sur celle-ci. En effet, Clément Mabi nous rappelle que « [s]’il en a les ressources, le numérique n’est pas toujours un outil d’émancipation » (2014, p. 439). Nous mobiliserons donc le concept de « gouvernamentalité numérique » afin d’éclairer les modalités à travers lesquelles les mécanismes propres à la structure technique et aux intérêts économiques de la plateforme peuvent agir sur les pratiques info-communicationnelles des utilisateurs. Nous mettrons ensuite en évidence l’hétérogénéité qui caractérise les formes de contournement de ces mécanismes mises en œuvre (ou non) par les différentes catégories d’acteurs. Nous démontrerons que les ressources, la légitimité et l’appui sur un réseau préexistant dont disposent (ou non) les acteurs, ont une incidence sur leur capacité à contourner le pouvoir de la plateforme. Ce sont finalement les utilisateurs disposant de moins de ressources pour investir d’autres arènes du FIL qui sont le plus concernés par la capacité d’action de Facebook. Dans une troisième section, nous nous attarderons sur les effets que la gouvernamentalité numérique de Facebook – et les difficultés à la contourner – peuvent avoir sur la légitimité et la circulation des cadres produits sur la plateforme.

1. Les utilisateurs face au pouvoir de « faire faire » de la plateforme

Dans cette première partie de chapitre nous nous appuyerons sur les notions de « gouvernamentalité numérique », « logique algorithmique » et « logique économique » afin d’éclairer nos résultats. *In fine*, il s’agit pour nous de démontrer que l’architecture

sociotechnique de la plateforme et les logiques économiques auxquelles répond sa conception matérielle et algorithmique peuvent exercer un pouvoir sur les usages.

1.1 La gouvernementalité numérique pour penser la capacité d'action de Facebook

Le travail mené par Romain Badouard, Clément Mabi et Guillaume Sire (2016) a été central dans la construction de ce cadre d'analyse. En s'appuyant sur une approche foucauldienne du pouvoir⁵⁶, les chercheurs mobilisent la notion de « gouvernementalité numérique » pour tenter d'éclairer les modalités d'exercice du pouvoir de certains acteurs sur Internet ainsi que la manière dont ce pouvoir peut agir sur les usages d'autres acteurs. Le pouvoir des acteurs sur Internet est ainsi pensé :

« Sur Internet, l'acteur « puissant » est celui qui réussit à relier solidement les cours d'actions autour de son projet et de ses intérêts dans un contexte où il ne peut pas se passer des autres et où il ne peut les obliger à rien. Il devra « conduire leurs conduites », c'est-à-dire s'arranger pour que certains acteurs se rendent où il le souhaite sans être en mesure de prendre le volant à leur place. » (Badouard et al., 2016, p. 2)

En s'appuyant sur une approche foucauldienne du pouvoir, les auteurs distinguent trois modalités à travers lequel le pouvoir peut s'exercer sur Internet : l'incitation, la contrainte et le cadre. Elles sont ainsi définies :

« L'incitation est ce qui tire : le gouvernant suggère au gouverné l'adoption d'un certain comportement par un système d'intéressement/sanction. La contrainte est ce qui limite : le gouvernant oriente le comportement du gouverné en paramétrant l'outil par lequel l'action est réalisée. Le cadre est ce qui fige : le gouvernant fixe un catalogue de registres d'action qui seront mis à disposition du gouverné, délimitant ainsi un horizon des possibles au sein d'un environnement numérique particulier. » (ibid, p. 13)

⁵⁶ Les auteurs la définissent ainsi : « Le recours à cette notion fait référence aux travaux de Michel Foucault, selon lesquels le pouvoir est une capacité pour un individu (ou un État) d'influencer le comportement d'un autre individu (ou d'une population) sans avoir recours à la force (Foucault, 2004) » p. 3

La « logique algorithmique », deuxième notion que nous mobiliserons, a trait aux mécanismes techniques sur lesquels se base le fonctionnement des plateformes. Des mécanismes auxquels Adeline Wrona, Valérie Jeanne-Perrier, Lucie Raymond se réfèrent en tant que « *des machines à lire et à calculer qui déterminent la visibilité des contenus* » (2022). Sur Facebook, cette « machine » est le *News Feed Algorithm*. Sur la base des pratiques déployées par les utilisateurs et d'un certain nombre de métriques liées aux publications, celui-ci hiérarchise les contenus à mettre en avant dans le *fil d'actualité*. Dans le cadre des FIL, la visibilité des matériaux informationnels collectés par les utilisateurs et des cadres qu'ils mettent en circulation sur Facebook répond donc à des décisions algorithmiques.

La « logique économique » est entièrement corrélée aux deux précédentes. Le modèle économique des plateformes socio-numériques est basé sur la gratuité de l'accès⁵⁷ et l'exploitation des données des utilisateurs pour générer des profits publicitaires. Ce fonctionnement leur vaut une position de domination sur le marché de l'information (Badouard, 2021; Nielsen et Ganter, 2022; Rebillard et Smyrnaio, 2019). La logique algorithmique est donc entièrement encadrée dans la logique économique des plateformes socio-numériques : elle répond aux intérêts des entreprises qui les mettent au point. À ce sujet, Badoard, Mabi et Sire soulignent :

« Les ressources à disposition des gouvernants pour « imposer » un type de gouvernamentalité n'appartiennent cependant pas uniquement au registre technique, et s'articulent notamment à des stratégies économiques (rachats de concurrent par exemple) et des dispositions juridiques (lois anti-trust). » (2016, p. 14)

Comme nous le soulignons dans le Chapitre 1, cette articulation entre technique et social est essentielle pour comprendre la capacité d'action des plateformes numériques tout en évitant de tomber dans une certaine forme de déterminisme technique : les dispositifs n'agissent pas d'eux-mêmes.

⁵⁷ Il est important de souligner que lorsque nous écrivons ces pages des évolutions sont à l'œuvre : Facebook, Instagram ou encore Youtube proposent aux utilisateurs européens le choix entre un usage gratuit qui autoriserait la marchandisation des données et un abonnement payant. Cette offre répond à des tentatives de mise en conformité avec les réglementations européennes dont la DMA entrée en vigueur l'été 2023. https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/ip_23_4328

1.2. Des manifestations diverses du « faire faire » de Facebook

Rappelons encore une fois ce que nous avons établi dans le chapitre précédent : toutes les catégories de notre typologie d'acteurs sont présentes sur Facebook, même si leur degré d'activité sur la plateforme varie. Il semble donc tout à fait justifié d'établir que l'ensemble des utilisateurs fait face au pouvoir de « faire faire » de la plateforme. Il s'agit désormais de chercher à identifier les manières dont ce pouvoir s'exprime en fonction de la typologie des acteurs et de leur degré d'investissement de la plateforme.

1.2.1 *Opposition citoyenne et associative à Saint-Brieuc : de l'incitation à la contrainte*

Nous avons relevé des multiples manifestations du pouvoir exercé par Facebook chez les enquêté·e·s inscrit·e·s dans l'opposition citoyenne et associative (locale) au parc éolien en baie de Saint-Brieuc.

a. Emprise sur la visibilité

La première manifestation que nous citerons ne semble pas être perçue par nos enquêté·e·s. Elle intervient lors des deux premières étapes du cycle de production de l'information : la collecte et le tri des matériaux sur lesquels seront construits les cadres.

Dans le Chapitre 9 nous présentons les pratiques opérées sur Facebook par les utilisateurs qui s'inscrivent dans ces deux étapes. Nous soulignons que les critères guidant leurs choix de sélection de matériaux sont fortement basés sur la confiance dans le réseau d'interconnaissances établi sur la plateforme. Cela est particulièrement saillant au sein de groupes thématiques. Nous inscrivons cette démarche dans une pratique assimilée au *gatekeeping*, longtemps défendue par les professionnels du journalisme comme une prérogative, : le *secondary gatekeeping* (Singer, 2014). Il s'agit d'un filtrage de contenus déjà existants opéré par les utilisateurs.

Cependant, une sélection est également opérée par la plateforme *via* son mécanisme algorithmique. Celui-ci désigne les contenus qui sont montrés sur le fil d'actualité des utilisateurs et celui-ci reçoit des données ou des matériaux qui ont été préalablement sélectionnés pour lui. S'il peut évidemment définir celles qu'il mobilisera dans l'élaboration de

son cadre, cette décision est basée sur une pré-sélection sur laquelle il n'a pas ou peu de marge de manœuvre.

Un autre type de *gatekeeping* mené par la plateforme serait ainsi opéré avant que n'intervienne celui de l'utilisateur : celui que Rasmus K. Nielsen nomme « affinity based gatekeeping » (2019, p. 93). Cette autre forme d'un *secondary gatekeeping*⁵⁸ est basé sur la logique algorithmique des dispositifs. En effet, à l'aune des plateformes numériques, Nielsen considère que les modalités du *gatekeeping* sont diverses et ne sont point limitées à une pratique journalistique (dans le sens normatif du terme). Il s'accorde avec Jane B. Singer pour postuler que le *primary gatekeeping* est une fonction éditoriale propre au travail journalistique : il s'agit de décider ce qui sera ou non médiatisé. Or, il suggère que le *secondary gatekeeping* est protéiforme : utilisateurs et plateformes peuvent l'exercer. Une négociation peut dès lors s'installer.

Dans le Chapitre 8 nous signalions les critiques dont certains interlocuteurs nous font part à l'égard du *gatekeeping* journalistique. Or, ces mêmes interlocuteurs n'évoquent pas (ou du moins pas explicitement) le tri opéré par la plateforme. Il nous semble que l'absence de toute référence (pas nécessairement critique) à l'action de tri déployée par la plateforme traduit une méconnaissance de la part de ces interlocuteur·ice·s du fonctionnement algorithmique de cette dernière. L'attractivité de la plateforme – basée sur la facilité de publicisation – s'appuie sur un angle mort où se dissimule sa capacité d'agir sur ce qui est mis en circulation et accessible.

La deuxième des manifestations est signalée par de nombreux enquêté·e·s : la diminution inexplicquée des « interactions ». Vues, likes ou commentaires... Les termes employés par nos interlocuteurs et interlocutrices pour désigner ces indicateurs sont pluriels. Une diversité qui nous semble davantage traduire des raccourcis ou des amalgames plutôt qu'une diversité des usages des publics. Malgré cela, tous ces termes renvoient à une même idée : celle de la réception par une audience ciblée. En effet, plusieurs témoignages convergent dans une soudaine et inexplicable baisse de ces indicateurs dans les publications qui concernent le parc éolien, et plus précisément celles qui concernent l'opposition à celui-ci. Lorsqu'ils commencent à investir Facebook pour publiciser leurs cadres, les enquêté·e·s nous disent comptabiliser de nombreuses interactions. L'importance des chiffres va, d'une part, valider la pertinence et l'utilité de l'arène Facebook dans la publicisation des cadres. Les enquêté·e·s sont

⁵⁸ Nielsen en identifie quatre :

satisfait·e·s de voir que leurs publications « marchent bien ». Ils et elles continuent donc à investir la plateforme. D'autre part, ces indicateurs vont orienter les usages, indiquant quels formats de publications sont les plus à même de capter l'attention des cibles. Les indicateurs de performance jouent donc un rôle primordial dans *l'incitation*. Ainsi, pour ce marin-pêcheur, le succès de ses vidéos dans lesquelles il filme ses prises de parole, qui contraste avec des faibles interactions générées par les URL partagés, le pousse à s'engager dans la création régulière du premier format :

E13 – « Et c'est là [en publiant une première vidéo] que je me suis rendu compte que les gens en voyant un visage bah il y avait beaucoup plus de retours. Quand on partage des articles ou des écrits c'est pas beaucoup regardé ou beaucoup partagé »

Or, au fur et à mesure que le temps passe, les indicateurs affichés par la plateforme sont à la baisse. Un constat qui génère de la frustration chez les utilisateurs d'autant plus qu'ils ne semblent pas pouvoir l'expliquer.

E14 – « Ah bah ouais ouais. [Facebook] c'était génial. J'ai commencé dès les débuts, donc ça fonctionnait super bien. Maintenant, je suis bloqué donc c'est [fait son et geste pour indiquer tête coupée]. Avant je faisais, je ne sais pas moi entre 50 et 80 mille vues. Maintenant quand j'arrive à en faire 1000. 2000, c'est bien. Alors que j'ai toujours été là... Et maintenant, voilà, hop bloqué ! Ça bloque les vidéos. »

La mention de « blocages » est réitérée dans le discours de nos enquêté·e·s inscrit·e·s dans l'opposition au parc. Elle concerne des publications, mais aussi des comptes utilisateurs qui auraient été suspendus pendant quelques jours.

Par ailleurs, des enquêté·e·s utilisateur·rice·s de Facebook témoignent d'un certain désenchantement vis-à-vis de cette arène dans la mesure où ils et elles constatent que l'étendue des publics atteints par leurs cadres serait en réalité limitée. Autrement-dit, s'exprimer sur Facebook reviendrait – pour reprendre les paroles d'une enquêtée – à « s'adresser à un public de convaincus » (E10). Une forme d'entre-soi se créerait donc sur la plateforme, traduisant une faible captation de nouveaux publics.

Ces paroles nous renvoient à la notion de *echo chambers* selon la définition proposée par Kathleen Hall Jamieson, Joseph N. Cappella, à savoir :

« a bounded, enclosed media space that has the potential to both magnify the messages delivered within it and insulate them from rebuttal »
(2008, p. 76).

Arguedas *et al.* (2022) soulignent dans un rapport du *Reuters Institute for the study of journalism* que le phénomène des *echo chambers* est difficile à mesurer dès lors qu'il est difficile pour les chercheur·e·s de suivre avec précision les différentes sources d'information des enquêté·e·s en-ligne et hors-ligne. De nombreuses études démontrent que le phénomène est également assez rare. Selon l'étude transnationale menée par Fletcher, Cornia et Nielsen en 2020, autour de 5% des enquêté·e·s seraient concerné·e·s par une consommation d'informations provenant de sources exclusivement partisans. En mesurant l'ampleur des *echo chambers* en Suède, Peter Dahlgren (2019) estime que les consommateurs d'information en ligne se retrouvent davantage dans une logique de croisement que d'enfermement.

Il nous semble que dans le cas de Saint-Brieuc nous sommes face à un phénomène plus proche du croisement ou de l'alternance que de l'enfermement dans des *echo chambers* : nos enquêté·e·s fortement actifs et actives dans les groupes nous disent aussi s'informer *via* d'autres canaux, dont une diversité de médias d'information. Cependant, l'entre-soi sur Facebook souligné par des enquêté·e·s révèle qu'il y aurait une sorte de cloisonnement de la visibilité des cadres qui sont produits et distribués au sein des groupes. Celle-ci est limitée à des utilisateurs qui partagent une opposition au parc. Étant les plus actifs sur la plateforme et au sein de groupes anti-éoliens, ce seraient donc les opposant·e·s citoyen·e·s au projet éolien qui se retrouveraient le plus confronté·e·s à cette logique.

Ce cloisonnement se rend d'autant plus saillant du fait que les acteurs partisans du projet ne sont que très peu actifs sur la plateforme. Contrairement à ce qui est observé dans le cas « Amazon » (et évoqué dans les entretiens), dans les groupes d'opposants à l'éolien nous n'identifions pas d'échanges entre opposants et partisans (ils ne sont pas mentionnés dans les entretiens). Cependant, nos observations sporadiques des commentaires – dans les groupes comme dans les pages – ne suffisent pas à généraliser ce constat. Une étude détaillée de ce qui se passe dans ces sous-espaces d'expression (les commentaires dans les groupes) serait nécessaire pour élucider l'exposition des membres de l'opposition à des avis contraires sur les plateformes socio-numériques.

b. Brouillage des frontières entre vie privée et engagement

Une autre manifestation du pouvoir de Facebook sur le comportement des utilisateurs est perceptible dans le brouillage des frontières entre vie privée, vie professionnelle et engagement dans l'opposition dont certains interlocuteurs nous font part. Ce brouillage génère d'autres tensions entre les utilisateurs et la plateforme. Mais les tensions peuvent aussi transcender l'environnement numérique.

Nous l'avons dit dans le chapitre précédent : certains acteurs se tournent vers Facebook car c'est une plateforme qui leur est familière. Ils y étaient présents avant de s'engager publiquement dans la controverse. Cette présence préalable peut s'avérer un atout, comme l'explique un marin-pêcheur et commerçant. En effet, dans le contexte de sa mobilisation contre le parc éolien, il dit se servir de la page préalablement créée pour promouvoir son activité de vente. Cette page possède un certain nombre d'abonnés, une audience déjà constituée qui pourrait être plus large que celle qu'il pourrait trouver dans son réseau personnel « d'amis ». De plus, la page est publique : elle est donc *a priori* visible par des utilisateurs qui ne sont pas dans son réseau. Cependant, le mélange entre outil de communication à des fins professionnelles et discours d'opposition au parc s'avère défavorable pour l'activité commerciale :

E13.1 – « Facebook on avait déjà notre page. Celle du bateau. Mais voilà la page là elle a été créée pour la vente, vu qu'on fait de la vente en direct et bah on fait un peu des vidéos à bord du bateau, des vidéos cuisine avec des recettes, des trucs comme ça. Et bon voilà c'est vrai que là ça a beaucoup empiété l'éolien, l'éolien... Ça a eu des répercussions sur les ventes. »

En effet, le double usage du même espace Facebook engendre un brouillage des identités discursives : celle du commerçant et celle de l'opposant. L'espace de la vente devient celui de la contestation, là où l'audience constituée est celle du commerçant.

Les répercussions de ce brouillage peuvent aussi se manifester à un niveau plus personnel. Le caractère chronophage du maintien d'une activité régulière sur Facebook en contexte de controverse est souligné par de nombreux·ses enquêté·e·s toutes catégories confondues. L'enquêté précédemment cité (E13.1) nous dit par exemple avoir passé « des nuits entières » à répondre aux messages ou commentaires portant sur le parc éolien (envoyés *via* la

messagerie privée de Facebook ou laissés sur sa page). Le surinvestissement de la plateforme devient usant, d'autant plus qu'elle ne représente pas l'activité principale de cet acteur.

L'épuisement, mêlé à la frustration ressentie par certain·e·s enquêté·e·s face à des indicateurs « d'interactions » qui diminuent malgré leur activité constante, peut amener des utilisateurs à quitter la plateforme. Lorsque cette dernière est la principale arène investie, c'est aussi leur engagement info-communicationnel dans la controverse qui s'estompe. C'est ce qui s'est passé avec marin-pêcheur armateur avec qui nous nous sommes entretenue. Lorsque nous réalisons l'entretien lors de notre premier terrain d'observation au cours de l'été 2021, nous parvenons à établir un contact avec cet interlocuteur *via* son profil privé Facebook. Quand nous nous apprêtons à retourner sur le territoire l'été 2022, nous constatons que son compte Facebook a été désactivé. Si nous ne connaissons pas les raisons exactes qui l'ont poussé à fermer son compte, il nous semble que l'épuisement y est pour beaucoup. L'été 2021, il nous expliquait déjà avoir cédé l'administration d'un groupe d'opposants à une autre personne :

E14 – « Je l'ai tenu [un groupe Facebook] pendant un an et puis après, j'ai ummm j'ai donné la main parce que ça me prenait beaucoup trop de temps. J'ai donné la main sur l'administrateur, je suis encore modérateur. J'ai donné la main à quelqu'un qui lui est très compétent ».

Lorsque la plateforme devient centrale dans l'engagement info-communicationnel des opposants, son pouvoir ne touche plus seulement que les usages, mais l'engagement de manière générale. En quelque sorte, ce pouvoir exercé par la plateforme contribuerait à accentuer un épuisement voire un *burn out* auquel les militants et activistes seraient déjà exposés (Cottin-Marx, 2023 ; Chen et Gorski, 2015).

1.2.2 Médias et journalistes, contraints par le poids de Facebook sur le marché de l'information

Les journalistes avec qui nous nous sommes entretenue font preuve d'une position ambiguë envers les RSN et plus particulièrement envers Facebook. Ils et elles nous font part d'un certain nombre de critiques de la plateforme qui traduisent une volonté de s'en émanciper. D'ailleurs, un chef de rédaction en PQR nous explique que la centralité de Facebook dans la stratégie de diffusion du journal a évolué : « *[O]n n'est plus que Facebook... Ça a bien changé* » (E1).

Parmi les critiques formulées par nos interlocuteurs nous retrouvons par exemple le nombre important de fausses informations qui circuleraient au sein des RSN. L'un d'entre eux est, dans ce sens, très critique à l'égard de Facebook : « *Et oui, c'est de la fake news. C'est tout et n'importe quoi. Facebook c'est vraiment tout et n'importe quoi.* » (E.4.). Un autre avance, sous le ton de l'humour, qu'il « *ne faut pas trop regarder [...] les RSN des fois parce que ça nous déprime* » (E.1). Avant de revenir sur ce qui pour lui représente le plus grand souci : la circulation de fausses informations et les critiques du travail mené par les journalistes professionnels dans la couverture du parc éolien. Celles-ci, dit-il, sont à la source d'un sentiment de méfiance de la part de certains citoyens.

Dans nos observations des pages Facebook des principaux titres de PQR nous repérons des éléments qui renforcent notre intuition d'une volonté d'émancipation de la plateforme par les titres de presse. En effet, nous constatons que le texte qui accompagne les URL partagés dans ces pages est généralement une reprise du titre, chapeau ou premières lignes des articles partagés. Autrement-dit, mise à part la longueur réduite des textes, rien ne semble indiquer qu'un travail éditorial spécifique soit déployé sur la plateforme. Nous ne pouvons parler de discours d'escorte (Simon et Toullec, 2018 ; Simon et *al.*, 2017). De plus, si les pages de ces titres figurent parmi les plus actives de nos jeux de données Facebook, la mise en forme de leurs publications est parmi les plus simples, n'incluant jamais ou à des très rares exceptions un formatage ou des caractères spéciaux (voir Figure 18). Facebook ne semble donc pas intervenir dans la phase de production éditoriale des cadres journalistiques.



Figure 18. À gauche, capture d'écran de l'article web, à droite capture d'écran de la publication Facebook. Le texte de la publication est le même que le « chapeau » de l'article.

Cependant, cette émancipation n'est pas à l'ordre du jour et le pouvoir de « *conduire les conduites* » (Badouard et al., *op. cit.*) de Facebook se manifeste aux niveaux *macro* (l'écosystème médiatique), *meso* (l'organisation) et *micro* (la pratique du journaliste). Comme nous l'avons exposé dans le chapitre précédent (Chapitre 9), Facebook reste un important vecteur de distribution des contenus éditoriaux et donc une importante porte d'accès vers les sites web des organisations médiatiques. Dans ce sens, nos observations s'accordent avec les résultats d'études telles que le *Digital News Report* du *Reuters Institute for the study of journalism*. Dans l'édition 2023⁵⁹ il ressort qu'en France, parmi six plateformes, Facebook reste le premier réseau social utilisé pour accéder à des contenus informationnels. Les paroles de cet enquêté évoluant dans un *pure player* indépendant nous semblent bien résumer les enjeux économiques soulevés par l'usage des RSN :

E18 – « je partage sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter et Mastodon) les articles que j'écris, pour que les lecteurs intéressés puissent être alertés et venir les lire. Cela relève un peu du marketing viral puisque cela contribue à démultiplier les visites sur

⁵⁹ <https://reutersinstitute.politics.ox.ac.uk/digital-news-report/2023>

[le site], et à accélérer les abonnements, seules sources de financement de notre journal indépendant. Mon recours à ces réseaux sociaux s'arrête là »

Les observations menées sur les pages Facebook des principaux titres de PQR et l'étude des URL partagés démontrent que ces pages ont pour usage exclusif la mise en circulation de leurs productions éditoriales : l'ensemble des URL partagés renvoient vers les sites web des journaux. Cependant, cette ambition de générer du trafic est en contradiction avec les intérêts économiques des plateformes numériques qui cherchent à capter et capitaliser un maximum l'attention des utilisateurs, notamment en les incitant à rester dans le dispositif. Romain Badouard rappelle que « *leur modèle économique est fondé sur la rentabilisation de l'attention de leurs usagers. Plus un internaute passe du temps sur Facebook [...] plus il est exposé aux publicités, et plus les plateformes engrangent des revenus.* » (2020, p. 47). La manière dont les URL sont par défaut intégrés dans les publications de type « Link » contribue à l'effacement de l'identité du média d'information sur la plateforme, là où celle de l'utilisateur qui partage l'URL est mise en avant (Guignard et Le Caroff, 2020; Thiong-Kay, 2020). L'emprise de Facebook sur les producteurs d'information est donc toujours d'actualité.

Comme nous le soulignons précédemment, la plateforme est aussi un outil intégré dans la routine journalistique : le poids de son pouvoir est aussi ressenti à une échelle plus *micro*, ayant un effet sur les pratiques des journalistes. Ce constat vaut particulièrement pour les journalistes évoluant à l'échelle régionale, même si des différences demeurent entre les rédactions départementales des quotidiens et celles – plus petites – des hebdomadaires.

Si des postes sont dédiés à la gestion des RSN dans les rédactions départementales des quotidiens, ils n'existent pas dans les rédactions des hebdomadaires où chaque journaliste « fait un peu à sa sauce » ou « selon ses affinités » (E7). Et même dans certaines rédactions de PQR, le poste est « tournant ». À Saint-Brieuc, trois ou quatre rédacteurs se relaient dans la semaine. La gestion de ces plateformes vient s'ajouter à la boîte à outils des journalistes localiers, déjà contraints à la polyvalence.

Devenu un outil de veille dans le cadre de leur métier, Facebook est aussi une plateforme à usage personnel pour certains journalistes. Ce double usage de la plateforme contribue à accentuer la porosité de la frontière entre sphères professionnelle et privée, rajoutant ainsi un poids supplémentaire à des professionnels qui font déjà face à des contraintes temporelles. C'est ce dont témoigne un journaliste localier :

E15 – « Du coup, ça peut être le soir en rentrant chez moi, je suis sur Facebook à titre perso et si je vois quelque chose qui m’interpelle, je fais une capture d’écran. Et puis je dis Bah demain matin je regarderai ça et puis j’en parle à mes collègues en réunion demain matin et puis ça peut nous donner une idée d’article. »

1.2.3 Une relation ambiguë entre activistes et Facebook

L’ambiguïté est aussi présente dans la perception de Facebook dont les activistes engagés dans le collectif *Stop Amazon 44* nous font part. En effet, ils soulignent un paradoxe : ils se battent contre un des acteurs des GAFAM en mobilisant un deuxième de ces géants du numérique. Un de nos enquêtés (A3) nous dit que l’investissement de Facebook par son organisation leur a coûté la perte de quelques adhérents.

Laurent Thiong-Kay observait un phénomène similaire en étudiant les pratiques d’auto-médiatisation des activistes engagés dans l’opposition au barrage de Sievens. Thiong-Kay signalait un rapport ambivalent des activistes aux outils de communication en ligne et particulièrement aux réseaux socio-numériques dont l’intention initiale vouée à la socialisation semblait pour beaucoup en décalage avec la volonté de porter un message politique :

« Un hiatus apparaît en effet entre la dimension récréative du dispositif visant à assouvir les intérêts particuliers et son potentiel médiatique pour participer à la redéfinition de l’intérêt général » (2020, p. 182)

Malgré cette ambivalence et conscients de la contradiction, nos enquêtés admettent la difficulté de « se passer de Facebook » où ils retrouvent une audience élargie. Ils pointent notamment l’importance de la plateforme dans le relai des informations concernant les manifestations organisées par le collectif. En effet, pour chaque mobilisation un espace de type « event » est créé, puis relayé dans les pages des différents membres. Cela permet de faire circuler les informations pratiques à un réseau élargi qui dépasse celui des publics propres à chaque organisation.

Les larges audiences concentrées sur Facebook fonctionnent à nouveau en tant que facteur *incitant* les internautes – dans ce cas dubitatifs – à investir la plateforme.

1.2.4 Politiques, industriels et administration

Dans nos deux cas nous avons relevé très peu de manifestations du poids exercé par Facebook sur les acteurs des catégories « industrie » et « politique ». Mise à part Ailes Marines dans le cas de Saint-Brieuc et quelques mouvements politiques « de gauche » dans le cas « Amazon », les acteurs de ces catégories figurent parmi les moins actifs sur la plateforme.

Néanmoins, leur présence que nous qualifions de « minimaliste » semble indiquer que Facebook reste une arène à investir⁶⁰ : de nombreuses cibles sont présentes, dont de potentiels futurs clients, usagers ou électeurs. En effet, nous l'avons déjà signalé, le nombre d'utilisateurs fonctionne comme un facteur d'incitation *a minima* à la présence sur la plateforme. De plus, les acteurs citoyens et associatifs des territoires concernés par les controverses y sont très actifs.

Dans la catégorie des élus nous retrouvons peu de traces laissées par la manifestation du pouvoir de la plateforme. L'une d'entre elles apparaît dans les paroles d'un homme politique (E16) qui nous raconte son désenchantement pour Facebook. Alors qu'il était accueilli par ses followers « *comme une star* » et « avec beaucoup de sympathie » sur une page « *qui marchait très bien* », son implication dans le soutien du parc éolien change la donne. Il se retrouve constamment critiqué et se confronte à des commentaires hostiles. L' élu est vite dépassé par les besoins de modération des commentaires et décide de céder la gestion de cet espace à des collaborateurs. La plateforme contraint à un encadrement des interactions qui dépassent les compétences ou les ressources temporelles et émotionnelles de l' élu.

La deuxième trace identifiée est présente dans le discours d'un élu de l'intercommunalité de Grand Lieu. Celui-ci souligne la facilité d'enregistrer et de diffuser les sessions du Conseil intercommunautaire à partir d'un smartphone. Les vidéos sont regardées par les abonnés de la page, mais en outre, les autres conseillers – certains initialement réticents – commencent à y retrouver un intérêt, à adapter leur prise de parole et leur posture à la caméra. La plateforme, cachée derrière un smartphone a le pouvoir de *cadrer* les formes discursives des élus.

⁶⁰ Le constat ne s'applique pas à tous nos enquêtés. Notre interlocutrice évoluant dans l'industrie de l'énergie (E8) nous dit que son entreprise n'est plus présente sur Facebook, un choix stratégique acté par la direction nationale. L'arène Facebook a donc été délaissée au profit d'Instagram.

L'ensemble des catégories d'acteurs investis sur Facebook fait face à la capacité de la plateforme de peser sur leurs usages. Or, celle-ci ne s'exprime pas de la même manière pour toutes. La majorité des catégories est confrontée au cadrage des formes d'expression exercé par la plateforme, mais celle-ci ne semble pas être problématique. Pour la plupart, la principale expression du pouvoir est celle de l'incitation à l'utilisation de la plateforme pour atteindre l'important nombre d'utilisateurs présents sur celle-ci. Cette incitation pèse particulièrement lourd sur les médias d'information, notamment pour ceux dont le modèle économique repose en partie sur les revenus publicitaires. Et ce dans la mesure où Facebook – comme d'autres plateformes – accaparent désormais ce marché (Rebillard et Smyrnaio, 2019 ; Ouakrat *et al.*, 2010). Elle pèse également lourd pour les citoyens mobilisés qui, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, ont peu de ressources pour investir d'autres arènes d'expression et atteindre une audience élargie. Enfin, nous ne relevons de traces laissées par les contraintes qui pèsent sur la visibilité des publications que chez les membres de l'opposition citoyenne et associative locale au parc éolien de Saint-Brieuc.

2. L'inégal contournement du pouvoir de Facebook

Nous venons d'établir que Facebook a le pouvoir d'orienter les usages de toutes les catégories d'acteurs. Néanmoins, cela ne suppose pas que les utilisateurs se trouvent démunis face à une plateforme toute puissante. À ce sujet Badouard, Mabi et Sire écrivent :

« Des négociations sont possibles, ainsi que des détours, des réappropriations, des fuites, des subjectivations. Tous les acteurs n'ont certes pas la même capacité d'exercer un « pouvoir faire » et un « pouvoir de faire faire », mais tous jouissent d'une marge de manœuvre qui, même infime, peut changer le cours des processus qui le concerne. » (op. cit)

Dans cette deuxième partie nous nous attardons sur les modalités déployées par les acteurs info-communicationnels des controverses pour faire avec ou contourner le pouvoir de la plateforme. Nous dégagons trois éléments qui agissent sur les modalités et sur l'amplitude de la marge de manœuvre dont ils disposent : les ressources – humaines, financière et un savoir-faire – le statut et le réseau préalable à l'investissement de la plateforme. Ces trois éléments leur permettent de libérer dans une certaine mesure leurs usages des contraintes posées par la structure technique de la plateforme et ses logiques économiques. Mais ces trois éléments

permettent également aux acteurs de pallier les limitations posées par Facebook en investissant d'autres arènes. Nous démontrerons que les utilisateurs-acteurs de la sphère citoyenne-associative engagés dans l'opposition au parc éolien sont ceux qui disposent ou maîtrisent le moins ces trois éléments. Le poids du pouvoir exercé par la plateforme pour contraindre ou cadrer leurs pratiques est donc plus important pour eux.

2.1 Les ressources et le savoir-faire comme facteurs émancipateurs

Nos observations et analyses révèlent que la marge de manœuvre pour contourner le pouvoir de « faire faire » de Facebook s'élargit considérablement pour les utilisateurs lorsque ces derniers possèdent un certain nombre de ressources – humaines, financières, temporelles – et une connaissance minimale du fonctionnement du dispositif technique.

2.1.1 Alliances avec des spécialistes de la communication

Les acteurs de nos cas d'études qui semblent le moins faire face aux contraintes posées par Facebook sont aussi ceux qui comptent dans leur réseau d'alliés des personnes ayant une expertise, c'est-à-dire une connaissance minimale du fonctionnement des plateformes. Cette ressource humaine traduit la présence de moyens financiers et permet de pallier la contrainte temporelle dont certains enquêté·e·s témoignent.

Nous l'avons mentionné précédemment : dans les rédactions départementales de PQR auxquelles sont rattachées nos enquêté·e·s localiers, des postes dédiés (fixes ou tournants) à la gestion des sites web et des réseaux sociaux-numériques existent depuis quelques années. Un chef de rédaction décrit ainsi les compétences et missions de la personne occupant le poste en question :

E4 – « dans chaque grosse rédaction on a un « éditeur de territoire ». Le terme est un peu barbare, mais c'est un journaliste qui est chargé de faire de la veille sur les réseaux sociaux, d'organiser notre home, de voir un petit peu ce qui se passe sur les réseaux. S'il voit émerger des sujets et s'il y a des sujets qui sont en train de monter, d'émerger, sur lesquels il nous alerte. S'il faut faire un rebond tout de suite, lui il est capable de le faire. »

Les paroles de nos enquêtés nous permettent de comprendre que cette personne dispose d'un savoir-faire spécifiquement lié à l'animation des comptes du titre sur différentes plateformes. Elle connaît par exemple les meilleurs horaires de publication sur chaque plateforme pour obtenir un maximum de vues. Mais en plus de cela, ils sont ou ont été journalistes : à leur expertise RSN s'ajoute un savoir-faire journalistique.

Dans les rédactions des hebdomadaire régionaux le poste n'existe pas. Or, les locaux ont développé des compétences complémentaires à leurs métiers de journalistes. S'il-elle-s ne sont pas tous.tes également intéressé·e·s ou *à l'aise* avec le web ou les RSN, il-elle-s ont accès – comme en PQR – à des formations. Nos enquêté·e·s décrivent par exemple l'usage d'*analytics* – notamment ceux fournis par Facebook, Twitter et Google. Ces indicateurs de performance sont suivis toutes les semaines car relevant de l'enjeu stratégique qui est la vente de publicité en ligne. Ils guident ainsi en partie le choix des journalistes des données à exploiter. Cependant, une interlocutrice souligne l'ambigüité d'une telle pratique :

E7 - « Par exemple le sujet des éoliennes, je sais qu'il passionne pas le lecteur web. Au tout début du chantier, c'était le cas. Là maintenant je pense que les gens ont une espèce de fatalité dans le coin et c'est plus, c'est plus du tout ce qui fonctionne. [...] Après si on reste sur ce chiffre, on fait son boulot en fonction des clics et pas en fonction de ce qu'on devrait, il me semble. Donc je m'y intéresse de loin. »

À des indicateurs statistiques – dont la méthode de collecte et de calcul échappe totalement aux utilisateurs – vient donc s'ajouter un avis personnel basé sur le ressenti, lui-même émanant d'une expérience professionnelle et de la proximité géographique entre la journaliste et ses cibles.

Des variations apparaissent entre acteurs du monde associatif et militant. Les plus grandes structures possèdent plus de moyens humains. Dans la controverse Amazon, les organisations régionales comptent avec des salariés ou des bénévoles entièrement chargés de la communication. Certains se présentent en tant que « porte-parole ». Dans le cas de Saint-Brieuc, la bénévole d'une association nationale pointe le manque de moyens financiers de son organisation avant de souligner l'importance de l'engagement de bénévoles qui disposent de compétences en communication, voire qui exercent des métiers de la communication dans leur vie professionnelle (c'est son cas) : rédaction, gestion des RSN et/ou du site web, prise d'images vidéo ou photos, etc. Dans ce type d'organisations sont évoquées des pratiques pour évaluer la réception des cibles. Elles prennent une forme plus qualitative comme en témoigne une

enquêtée (E5) du cas « Saint-Brieuc » dont l'évaluation se base sur la lecture des commentaires laissés sur les publications Facebook. Ces ressources sont absentes chez les plus petites structures associatives engagées dans l'opposition au parc éolien.

Dans l'industrie de l'énergie, des professionnels de la communication dont l'expertise s'étend à la gestion des RSN sont employés. C'est le cas de notre interlocutrice qui dit travailler dans une équipe de six ou sept professionnels de la communication pour les projets menés dans la région « grand-ouest » comprenant la Bretagne et le Pays de la Loire. Même si nous n'avons pu nous entretenir avec un représentant de Ailes Marines, nous savons que l'entreprise compte avec une chargée de communication (avec qui nous avons pris contact) et qu'elle contractualise une agence de relations presse. Un des élus régionaux (E16) avec qui nous nous sommes entretenue fait également mention d'un « collaborateur » qui aurait pris la gestion de ses comptes Facebook et Twitter.

L'ensemble des catégories d'acteurs que nous venons de citer est présente sur la plateforme sur un espace de type « page ». Inversement, les membres de l'opposition citoyenne et associative au parc éolien de Saint-Brieuc ou encore ceux du collectif *Oui à Amazon pour Montbert* sont davantage mobilisés sur des espaces de type « groupe ». C'est également dans cette dernière catégorie d'acteurs évoluant dans la sphère citoyenne non institué que nous ne retrouvons aucune trace d'alliances avec des personnes disposant d'une expertise dans la gestion des RSN.

Nos observations nous indiquent que ce sont souvent les administrateurs des groupes qui sont le plus actifs au sein de ces derniers. Un enquêté membre de *Oui Amazon* nous dit que si le groupe gagne de nouveaux membres, « *ce sont toujours les mêmes trois ou quatre personnes qui l'animent* » (A8), les créateurs du groupe. Parmi les trois créateurs de groupes avec qui nous avons échangé, aucun ne dit avoir une expertise communicationnelle. Au contraire, ils expriment tous leurs difficultés à se faire entendre et disent que Facebook leur permet de pallier à leurs limitations. Ce sont ces mêmes interlocuteurs qui nous font part de leur frustration face aux « blocages » de leurs publications ou comptes.

2.1.2 Trouver ses sources en dehors de la plateforme : l'impératif temporel

Si les ressources sont importantes pour « gérer » Facebook et élargir les modalités d'exploitation des opportunités qu'elle offre, elles le sont aussi pour s'émanciper de la

plateforme dans la phase d'accès aux matériaux informationnels. Le travail de documentation est un exemple de pratique déployée en dehors de toute plateforme socio-numérique, mais qui demande la mobilisation de ressources, notamment temporelles.

Le travail de documentation est particulièrement saillant dans le cas du parc éolien en baie de Saint-Brieuc. En effet, la compréhension des enjeux relatifs aux impacts du parc éolien sur la biodiversité est citée comme une motivation poussant nos enquêtés à se documenter. Un journaliste nous dit par exemple avoir « épluché » (E15) les documents issus des études d'impact. Une militante (E5) fait également mention de ce travail. Les matériaux recherchés sont pour la plupart accessibles publiquement. La recherche de ces matériaux a notamment lieu *via* des sites web institutionnels. Pour un enquêté, il s'agit de se documenter afin d'identifier quelles informations pourraient manquer sur la scène publique et d'alerter sur cette absence :

E6 – « Et moi, je m'en suis bien rendu compte dès que j'ai épluché le dossier et que dès qu'on a commencé à creuser un peu, on a vu qu'il y avait... [...] On a découvert que les connaissances scientifiques qu'on avait sur les parcs éoliens, elles étaient... elles étaient vraiment limitées à quelques publications, notamment sur les espèces qui nous concernent. »

Le caractère chronophage du travail de documentation est évoqué à plusieurs reprises. Et cela y compris par des acteurs dont la documentation serait une pratique inscrite dans la routine professionnelle ou dans l'activité militante. Un journaliste de presse quotidienne régionale nous dit avoir lu l'intégralité de l'enquête publique (plus de 3 000 pages) pour ce projet de parc éolien en mer. Chose, dit-il, qui n'est pas pratique courante :

E15 – « J'avais lu l'enquête publique, mais c'est quand même très exceptionnel, je ne pas lire toutes les enquêtes publiques, dans ce cas c'est parce que c'était vraiment un gros projet. »

La contrainte de temps est aussi mentionnée par une militante fortement engagée contre le parc éolien depuis plus d'une décennie nous rappelant que les bénévoles de son association ont des activités parallèles à leur investissement associatif :

E2 – « Je vais vous le dire, même moi j'ai fait une impasse sur tous les documents de RTE parce que quand vous vous êtes déjà tapé tous les documents d'Ailes Marines... De toute façon, on n'avait pas le temps. L'enquête publique a duré deux mois. En deux mois, il fallait en plus du boulot qu'on a à côté, de nos travaux personnels, tout le monde travaille, etc. »

Cependant, certains acteurs témoignent du contraire. Ils disposent de ressources ou de temps leur permettant de pousser ce travail de documentation. Dans le cas de Saint-Brieuc, le journaliste de presse indépendante ainsi que la productrice documentaire insistent sur leur disponibilité pour se plonger dans un travail de documentation et sur l'importance de celui-ci.

Plutôt que d'être réservée à une élite instituée disposant d'une connaissance du jargon financier, juridique ou encore scientifique, la documentation est une pratique déployée par des acteurs disposant de temps à consacrer à la collecte de matériaux. Ces ressources semblent pourtant limitées à une maigre part des enquêtés et renvoient généralement à ceux qui comptent avec des alliés dont le métier est dédié à la recherche de matériaux informationnels. Or, une variation apparaît entre acteurs d'une même catégorie : les journalistes. En PQR ils témoignent de la rareté qu'a pu représenter la lecture de l'enquête publique tandis que dans les structures indépendantes le temps long se présente comme une valeur professionnelle à respecter. Paradoxalement, ce sont les premiers qui émettent des critiques envers les RSN et qui disent avoir intégré Facebook dans leur routine de veille. L'usage de la plateforme dans le cadre de la veille est concomitant avec des conditions de travail marquées par une intensité du rythme de publication. Les localiers seraient donc finalement les plus régulièrement exposés à des sources sur les RSN ainsi que ceux disposant de moins de temps pour mener le travail de vérification sur lequel ils insistent.

2.2 Statut et légitimité

Le statut dont disposent les acteurs et la légitimité qui leur est attribuée par ce statut est également un élément qui pèse sur leur capacité à investir d'autres arènes que Facebook et donc à contourner l'incitation basée sur la potentialité d'atteindre de larges audiences.

Dans le chapitre 8 nous démontrons que l'accès à certaines arènes d'expression composant le FIL est restreint, celles-ci étant exclusivement ouvertes à des acteurs qui disposent d'un statut institutionnel reconnu par leurs pairs. Elles sont *a minima* configurées de façon à prioriser leur prise de parole. Élus de la majorité qui soutiennent le développement des projets et les industriels qui les portent sont ceux qui investissent avec aisance ce type d'arène dans laquelle des décisions impactant la trajectoire des controverses sont prises. Ils sont aussi les moins actifs sur Facebook.

Le statut est également important aux yeux des journalistes qui cherchent des sources « officielles ». Dans la controverse de Saint-Brieuc, l'expertise est un gage particulièrement recherché. Face à l'incertitude concernant les impacts du parc éolien – en période d'installation et de mise en fonctionnement – les paroles de personnes issues du monde scientifique et technique sont recherchées par la presque totalité des acteurs. Les journalistes – tous types de médias confondus – disent tous faire appel à des personnes évoluant dans le monde scientifique et/ou technique dans la couverture de la controverse. Les paroles émanant de ce type de source permettent aux journalistes d'éclaircir leur compréhension de certains aspects de la controverse qui pourraient leur échapper. Est également évoquée la vérification de matériaux obtenus par d'autres biais, dont les groupes Facebook ou comptes Twitter d'opposants au parc. Un journaliste (E15) nous explique s'entretenir parfois avec ce type de source sans nécessairement la citer dans l'article, l'échange servant avant tout à consolider sa compréhension du fait, de l'événement ou de la problématique traités.

Mais ces paroles sont légitimées par les journalistes à partir du moment où elles sont prononcées par une source possédant un statut ou un rattachement institutionnel. En effet, la parole experte et institutionnalisée est valorisée car considérée comme neutre et/ou objective. Alors que les impacts du parc éolien sont au cœur même du débat, donner la parole à des sources « expertes » sur le champ technoscientifique permet aux journalistes de se protéger contre toute accusation de partialité. C'est ce que nous explique un chef de rédaction de presse quotidienne régionale :

E4 – « On a vite fait rentrer des experts, des scientifiques qu'ils soient bretons ou pas du tout [...] qui ont un regard pour le coup scientifique et donc objectif puisqu'ils sont capables de donner, de fournir des statuts et des données qui sont objectivés. Et on n'est pas au doigt mouillé »

Les marins-pêcheurs avec qui nous sommes entretenue nous disent qu'ils sont en mesure de relever des phénomènes qui surviennent en mer, notamment concernant la biodiversité (ou la ressource). Et ce, d'une part, par leur contact quotidien avec l'environnement de la baie, d'autre part, car ils possèdent des outils – tels des radars – capables de mesurer ces phénomènes. Cependant, ils nous disent aussi que ce savoir profane n'est pas reconnu par les journalistes, ni par les autres parties prenantes dans les tables de négociation (industriel, représentants de l'État, etc.). Et ce notamment car ils « ne [sont] pas des scientifiques » (E13.1). Ils voient donc Facebook comme un levier pour rendre publics leurs savoirs.

2.3 Le réseau d'alliances stable et préalable

Le troisième élément qui pèse sur la capacité des acteurs à contourner ou atténuer le pouvoir de la plateforme est leur évolution au sein d'un réseau d'alliés stable, durable et comprenant des acteurs qui bénéficient soit de ressources (humaines, financières) soit de légitimité auprès d'un large public (dont les journalistes et les acteurs institutionnels). Nous avons constaté que ce réseau doit préexister à l'investissement de la plateforme.

2.3.1 Une participation coordonnée

Les variations entre les compositions et le fonctionnement des oppositions de chaque cas étudié (voir chapitre 7) nous permettent de mettre en lumière l'importance de ce réseau dans le déploiement d'une participation coordonnée à la FIL dans et en dehors de la plateforme.

Dans le cas « Amazon » l'opposition au projet est pour une partie construite sur un réseau activiste régional qui a l'habitude d'agir conjointement. Les bénévoles des différentes organisations se connaissent et ont l'habitude de travailler ensemble sur certaines mobilisations. De plus, ils possèdent un allié dont le poids symbolique est majeur dans la région : celui que nous appelons le fantôme de la ZAD NDDL⁶¹.

L'organisation et la communication internes qui animent le collectif expliquent en partie la stabilité du réseau et leur capacité à participer collectivement à la FIL. Les réunions régulières et les échanges *via* des messageries privées-sécurisées Telegram et Signal sont le pilier de cette organisation. C'est au sein de ces espaces d'expression fermés aux extérieurs que va se dérouler la phase d'édition des cadres. Mais c'est également là que va être pensée collectivement une stratégie de distribution. Facebook apparaît alors comme un canal parmi plusieurs autres à investir : toutes les organisations y sont présentes et comportent une base d'abonnés.

Une organisation très similaire est mise en place par le collectif local ANINA. Les moyens financiers et humains sont mineurs, mais le collectif repose également sur un réseau

⁶¹ Rappelons que l'association NDDL Poursuivre Ensemble est une des organisations membres du collectif, cependant, quand nous parlons du « fantôme » nous faisons référence à la lutte menée sur la ZAD NDDL qui aura obtenu l'abandon du projet d'aéroport

associatif local préconstitué, dont certains acteurs ont porté et remporté des luttes dans le territoire proche à la commune de Montbert. À l'expérience militante vient s'ajouter le savoir-faire communicationnel de certains acteurs. Facebook et Instagram sont les arènes investies pour assurer une présence et visibilité numériques, mais les efforts sont principalement portés sur les relations avec les journalistes locaux ou nationaux, ainsi que sur l'organisation de mobilisations.

Entre octobre 2020 et mai 2021 les membres du collectif Stop Amazon 44 d'une part, et ceux de ANINA d'autre part, vont réussir à se réunir toutes les semaines⁶². En temps de restrictions sanitaires liées à la Pandémie du Covid 19 ces réunions vont principalement se tenir par visio-conférence. En mai 2021 nous avons eu l'occasion – avec l'accord des organisateurs et des participants – de participer à deux réunions d'organisation d'une journée de mobilisation contre l'installation de l'entreprise à Montbert. L'objectif de celles-ci était de coordonner les actions à mener en amont et pendant la mobilisation. Nous avons pu observer les négociations entre les membres dans le déploiement des quatre étapes de production des cadres. Les réunions fonctionnaient comme des moments d'échange de matériaux informationnels qui étaient triés collectivement. Elles étaient aussi le lieu où les éléments saillants du cadre étaient décidés et où la stratégie de diffusion était imaginée. Entre les réunions, les conversations en groupe sur Telegram et Signal permettaient de prolonger la co-construction des cadres. Les outils de la série open source *Frama* ont été également mobilisés pour écrire à plusieurs mains les communiqués de presse, tribunes ou discours publics.

Par ailleurs, les membres du collectif Stop Amazon 44 nous disent tous que le réseau des adhérents est le premier et le principal à mobiliser. Ainsi, tous les supports de communication qui permettent d'atteindre cette cible directement sont privilégiés : *newsletters* ou *mailing lists*, tracts ou messages sur Telegram sont quelques modalités mentionnées par nos enquêtés. Facebook – comme Twitter – ne joue pas un rôle central dans cette quête de mobilisation du réseau interne.

Dans l'opposition au parc éolien en baie de Saint-Brieuc un collectif se crée en octobre 2021. Il est soutenu par des associations déjà engagées dans le combat, ainsi que par des représentants de la pêche. Cependant, il peine à fédérer de manière durable les divers acteurs

⁶² « ou presque » selon un enquêté (A4)

de l'opposition. Une enquêtée évoluant au sein de ce collectif déplore les difficultés à mobiliser les autres membres :

E9 – « C'est très très compliqué. Et le gens sont dans le confort. C'est une culture de sortir et de protester que les gens n'ont pas tous [...] On devait faire une banderole au-dessus de la « quatre voies ». Bon c'était une très bonne idée. Le problème, c'est que le jour où on avait décidé de lancer ça, personne n'a répondu qu'il était là. Les personnes qui étaient à l'initiative, bah non c'était le weekend de Pâques, elles n'étaient pas là. »

Elle pointe également un manque de « culture militante » comme facteur limitant la cohésion entre membres. Le collectif dispose d'une page Facebook, mais sa gestion et la production des messages qui y sont mis en circulation n'est pas coordonnée entre membres. La circulation de ces messages ne rentre pas dans une stratégie globale de communication et n'est pas non plus intégrée dans les stratégies des organisations qui composent le collectif, les membres étant principalement des citoyens et non des organisations.

2.3.2 Le poids du « carnet d'adresses »

Les relations avec certains acteurs « clés » - soit parce qu'ils sont capables de générer une visibilité importante des cadres, soit parce que leur statut accorde de la légitimité à ces derniers – est un autre élément important qui donne aux acteurs les capacités de contourner la gouvernamentalité numérique de Facebook et d'ouvrir l'accès à d'autres arènes.

Les journalistes professionnels – particulièrement ceux évoluant à l'échelle régionale/locale – correspondent à ces acteurs « clés ». Ils ont constitué un « carnet d'adresses » au fil de leurs années de pratique professionnelle et ont donc tendance à se référer à ces sources déjà connues dans un premier temps. Les exemples repérés dans les entretiens sont nombreux.

Ces sources connues sont à la fois faciles d'accès et susceptibles d'être réactives. Elles sont d'abord institutionnelles, mais s'établissent également avec d'autres acteurs du territoire repérés comme des « parties-prenantes » de la controverse. Dans le cas de Saint-Brieuc, outre les contacts avec des autorités, des élus locaux ou encore des « experts » institutionnels, les journalistes de presse quotidienne régionale établissent également ce type de relation avec des habitants du territoire. Dans le cas de Saint-Brieuc, le témoignage de ce pêcheur nous semble bien illustrer le phénomène.

E13.1 – « Au début c'était nous... On avait relancé certains médias papiers et maintenant c'est eux qui viennent, ils ont tous nos contacts. »

Dans le cas d'Amazon, le phénomène est aussi observé entre journalistes et figures du monde militant. La journaliste qui suit au plus près le dossier et certains militants membres du collectif Stop Amazon 44 ont été amenés à échanger sur une pluralité de sujets préalablement. Lorsque le collectif publie la tribune « Pas d'Amazon dans ma zone », les militants l'envoient sur l'adresse mail de la journaliste. Dès la réception celle-ci appelle les militants, ayant déjà leur contact enregistré. Un enquêté nous dit que les échanges se font même régulièrement par SMS.

Les acteurs politiques et institutionnels – disposant du statut pour accéder et investir des arènes décisionnaires – sont également des alliés recherchés. Les membres du collectif *Oui à Amazon pour Montbert* vont par exemple chercher à contacter les élus locaux de la majorité qui soutiennent l'installation d'Amazon. Le contact sera réussi, les élus porteront au conseil intercommunautaire une pétition lancée par le collectif (dont les signatures ont été largement collectées en dehors de Facebook, *via* des rencontres dans l'espace public) et le collectif bénéficiera d'une couverture médiatique.

À Saint-Brieuc le contact entre membres de l'opposition citoyenne et journalistes localiers s'établit au fil du temps. Cependant, la méfiance ressentie par les opposants envers les journalistes de PQR semble constante et nous indique que les alliances ne sont que ponctuelles. Une observation similaire a été faite pour le collectif *Oui à Amazon pour Montbert*. La prise de contact avec des journalistes est réussie, mais n'est pas établie de manière pérenne.

Ressources humaines et disponibilité, statut et légitimité ainsi qu'un réseau d'alliances stable et préexistant sont les trois éléments sur lesquels repose l'amplitude de la marge de manœuvre dont disposent les acteurs pour contourner ou atténuer le pouvoir de Facebook.

Les médias d'information, même disposant des trois éléments, sont *contraints* de poursuivre leur usage de la plateforme. Notre observation vaut davantage pour les médias régionaux puisqu'ils sont les plus représentés dans notre échantillon d'entretiens. Ils tentent alors de négocier avec la plateforme en créant des postes dédiés qui combinent expertise

journalistique et communicationnelle, voire *marketing*, ou en formant les journalistes à la gestion des RSN.

Ces trois éléments sont également ceux dont les membres de l'opposition citoyenne et associative (locale) au parc éolien ne semblent pas ou peu disposer. De ce fait, il apparaît que ce sont les utilisateurs disposant de la marge de manœuvre la plus étroite pour contourner le pouvoir de « faire faire » exercé par la plateforme. Ils répondent à *l'incitation* basée sur la possibilité d'atteindre de larges audiences, voient dans le *cadrage* exercé par la plateforme des opportunités d'expression facilitées. Pour ces derniers les enjeux des contraintes posées par la gouvernamentalité numérique de Facebook ne sont pas économiques. Or, ces dernières – qui de surcroît sont méconnues par les utilisateurs concernés – pèsent lourd sur la circulation de leurs cadres au sein du FIL. Nous allons le montrer dans la dernière partie de ce chapitre.

3. Poids sur la circulation et stabilité des cadres

Dans cette troisième partie, nous montrerons comment la fine marge de manœuvre dont disposent certains utilisateurs pour contourner la gouvernamentalité numérique de Facebook affecte d'une part, la circulation de leurs cadres et leurs poids dans les négociations qui animent la FIL et d'autre part, leur place dans les rapports de force qui interviennent dans la stabilisation de la controverse. Juliette Rennes nous rappelle que « *les partisans et les adversaires de la mesure controversée s'expriment rarement dans les mêmes situations d'énonciation ni à parts égales* » (2016, p. 34). En effet, les *cadres* sont intrinsèquement dépendants des conditions de production (Neveu, 1999), celles-ci incluant les ressources dont dispose chaque acteur ainsi que les capacités à exploiter les potentialités offertes par les différentes arènes investies et pour contourner les contraintes qui peuvent être imposées (Mabi, 2016).

3.1 Des cadres instables

La stabilité ou l'instabilité des cadres entre arènes nous semble renvoyer aux ressources dont disposent les acteurs dans la publicisation de leurs discours. En effet, la stabilité indique un certain nombre de choses : une capacité des acteurs à assurer une présence et activité équivalentes entre arènes, notamment par la mise en place et le maintien d'alliances suffisamment robustes qui transcendent les arènes ; une maîtrise du discours et un savoir-faire qui permet de l'adapter à chaque arène tout en répondant aux codes qui assureront sa visibilité.

Or, l'opposition des citoyens et des associations au parc éolien – cantonnée à l'arène Facebook, et dès lors confrontée au pouvoir de « faire faire » de la plateforme, mais aussi sujette à manque de ressources – ne parvient pas à faire sortir ses cadres de l'arène Facebook ni à assurer leur stabilité.

L'analyse textométrique des publications Facebook nous a permis d'identifier les thématiques abordées dans les espaces investis par l'opposition citoyenne et associative au parc. Celles-ci tournent principalement autour de la critique : celle du promoteur d'abord, de l'État et la Région Bretagne, ainsi que des énergies renouvelables de manière générale. L'impact du parc sur la biodiversité est au cœur du discours oppositionnel, le promoteur étant critiqué à cause de l'absence de réponses claires malgré la présentation d'études d'impact. Il est également question d'une critique des coûts du rachat de l'électricité ainsi que des irrégularités liées à l'attribution du marché à Ailes Marines.

Or, nous constatons qu'une fois sortis de la plateforme, les cadres se transforment, sont dissous ou bien appropriés par d'autres acteurs. Dans l'arène médiatique infranationale l'opposition au parc – ses acteurs, leurs paroles et leurs actions – occupe une place importante. Cependant, le traitement épisodique effectué par les titres de PQR ne laisse pas transparaître les éléments critiques, pourtant centraux dans le discours oppositionnel publicisé sur Facebook. La question des énergies renouvelables est abordée par les médias spécialisés dans l'industrie de l'énergie qui font entièrement disparaître le discours critique. Enfin, la question des impacts est principalement évoquée dans l'arène médiatique nationale généraliste ainsi que dans le discours des hebdomadaire régionaux. Or, de nouveau, les dénonciations disparaissent, les impacts sont interrogés et le débat est rapporté.

Sur Twitter la question des impacts est présente, mais elle est associée à des communautés d'utilisateurs articulées autour de figures politiques de l'extrême droite et de la droite. La question des énergies renouvelables apparaît également, mais elle est reliée à des communautés politiques et économiques, principalement celles articulées autour de la majorité au Conseil Régional, Ailes Marines et le Rassemblement National. La critique – si elle est présente – serait portée par la communauté qui se crée autour de l'extrême droite et non autour de l'opposition citoyenne. Enfin, nous repérons deux cadres renvoyant à l'opposition. Le premier est celui de la PQR qui reste stable par rapport à sa circulation dans l'arène médiatique infranationale : un cadre épisodique des actions de l'opposition. Le deuxième cadre est

fortement articulé autour des actions de Sea Shepherd, ONG nationale qui rejoint l'opposition après le lancement des travaux en mer. Les pêcheurs et associations locales s'effacent...

Ce que cette circulation des cadres oppositionnels nous indique est que l'absence ou la faiblesse d'alliances qui transcendent l'arène Facebook fragilise leur stabilité lorsqu'ils circulent hors de la plateforme. De plus, ils peuvent être récupérés et recadrés par des acteurs non attendus, voire – selon le discours de nos enquêtés – rejetés, tels les politiques d'extrême droite. Peut-être que, en dehors de Facebook, le cadre qui se rapproche le plus de celui de l'opposition sur Facebook est celui porté par les médias indépendants dès lors qu'ils rendent saillantes les irrégularités liées au promoteur du parc.

3.2 Une légitimité remise en question

Un autre écueil auquel sont confrontés les membres de l'opposition citoyenne et associative à Saint-Brieuc qui misent fortement sur Facebook pour la publicisation de leurs cadres est la remise en question par des acteurs extérieurs au groupe de la légitimité de leurs discours. Des journalistes et politiques avec qui nous sommes entretenues expriment leurs doutes, voire leurs critiques, au sujet des discours qui circulent sur Facebook.

Pour les journalistes de la PQR, ce qui est publié sur Facebook n'est pas considéré comme aligné avec les valeurs professionnelles défendues telles la neutralité et la vérification. Un journaliste nous raconte avoir suivi des débats portant notamment sur une centrale à gaz qui viendrait relayer le parc lorsque le vent ne ferait pas tourner les éoliennes. Pour lui, ce qu'il a vu est représentatif de ce qui se passe de manière générale sur la plateforme dans le contexte de la controverse :

E4 – « Honnêtement, je n'ai pas appris grand-chose, mais ça a été un défouloir. C'était un déversoir de haine. Facebook essentiellement, Twitter les gens ne sont pas trop sur Twitter et c'est sur Facebook, c'est très poujadiste et c'est nauséabond, vraiment. On a pas grand chose, si ce n'est que la presse est vendue au grand capital. Mais en tous les cas, il était quand même essentiel qu'on aille voir, puisque ça permettait de voir un petit peu les points de crispation. Mais il faut relativiser ça. »

Un autre journaliste de PQR (E15) qui nous dit suivre les groupes investis par les opposants – dont les pêcheurs – considère que certains des membres utilisateurs possèdent

d'amples connaissances concernant l'éolien marin. Cependant, il insiste également sur l'impératif de la vérification des paroles porteuses d'expertise sur ces groupes. Les marins-pêcheurs, communiquant leurs savoirs sur Facebook mais ne disposant point d'un statut institutionnel, voient leur accès à l'arène médiatique contraint, soumis à vérification.

Rappelons qu'un de nos interlocuteurs élu au Conseil Régional nous a dit céder la gestion de sa page Facebook à un collaborateur. Il explique ainsi les raisons qui le poussent à abandonner une activité qui pourtant avait pendant longtemps reçu des retours positifs :

E16 – « C'était une avalanche de d'insultes ... Vous vous retrouvez avec, soit vous êtes collaborateur de Franco parce que vous soutenez le projet, soit vous êtes corrompu vous aussi par Iberdrola, soit que vous lâchez l'écologie, soit que vous soutenez le développement de d'électricité alors qu'il faudrait au contraire réduire nos consommations et être dans une forte décroissance... Tout cela se fait avec beaucoup d'insultes, beaucoup de de virulence, avec des gens qui ne lâchent pas. »

En abandonnant son activité sur Facebook (même si la page continue d'exister il dit ne plus s'autoriser à y aller, à lire les commentaires, etc.) l'élu coupe les possibilités pour des utilisateurs membres de l'opposition d'établir un contact.

En dehors du réseau d'affinités construit sur Facebook entre utilisateurs partageant un positionnement contre le parc éolien, la confiance s'installe difficilement. Les cadres oppositionnels risquent de perdre en crédibilité et de trouver des alliés capables de les faire transcender vers d'autres arènes.

3.3 Un pouvoir accentué par la méconnaissance de ces mécanismes

Nous constatons que les mécanismes économiques et algorithmiques à travers lesquels s'exprime la gouvernementalité de Facebook est souvent méconnue par nos interlocuteurs inscrits dans l'opposition citoyenne et associative au parc éolien. Cette méconnaissance donne lieu à de la frustration comme nous l'avons signalé (en début de chapitre), notamment quand des publications sont bloquées ou des comptes suspendus. Mais elle donne aussi lieu à des amalgames. Les actions de la plateforme sont attribuées par certains enquêté·e·s à d'autres porteurs de pouvoir tels que l'État ou encore les services de renseignement. Le témoignage d'un interlocuteur cité précédemment et engagé dans l'opposition au parc éolien depuis des années

est éclairant. Lorsque nous lui demandons comment il explique ce qu'il désigne comme des « blocages » de ses vidéos sur Facebook, il nous répond ainsi :

E14 – « Non rien, mais je vois bien. Je sais comment ça se passe puisque je, j'ai les RG tout le temps, au moins une fois par semaine, j'ai un RG qui m'appelle pour savoir s'il se passe quelque chose. Je lui ai demandé mais quel est votre groupe d'intervention ? Et il dit sur les réseaux sociaux "Vous êtes fliqué, vous êtes bloqué comme vous ne pouvez pas l'imaginer. »

Si le pouvoir de la plateforme est ressenti par les utilisateurs, il ne lui est pas directement attribué. Or, cette incompréhension nous semble être un important obstacle au contournement ou à la maîtrise des logiques à travers lesquelles la plateforme incite, contraint ou encadre (Badouard *et al.*, 2016) les possibilités de déployer des pratiques info-communicationnelles. Signalons tout de même que ces constats ne concernent que certain enquêté·e·s enquêté·e·s d'un même cas d'étude : nous ne pouvons pas sur la base de ces quelques exemples établir des généralités. Cependant, il nous semble qu'une piste de recherche fort intéressante se dessine : à quel point les mécanismes économiques et algorithmiques des plateformes socio-numériques échappent à leurs utilisateurs ? Et surtout : dans quelle mesure cette méconnaissance peut peser sur leur capacité à exploiter les potentialités de ces arènes, notamment afin de peser dans le débat public ? Nos questionnements rejoignent des perspectives issues d'autres travaux, dont celui mené par Thomas Guignard et Coralie Le Caroff (2020), ou encore celui déjà cité de Romain Badouard, Clément Mabi et Guillaume Sire :

« A l'heure où l'enseignement du code à l'école fait débat au sein de l'espace public, l'apprentissage du décryptage des incitations, des contraintes et des cadres d'action qui nous sont proposés au sein de ces environnements constitue aujourd'hui un enjeu de citoyenneté. » (op. cit).

Un dernier élément émanant des entretiens menés auprès des membres de cette opposition qui nous semble important à mettre en lumière est le désenchantement et l'incompréhension face au décalage constaté entre un « engagement » sur la plateforme et celui dans l'espace public. En effet, nos enquêté·e·s déplorent le manque d'investissement des riverains lors des mobilisations qu'ils organisent dans les communes aux alentours de la baie de Saint-Brieuc. Celui-ci semble difficile à expliquer face aux indicateurs de performance affichés par la plateforme. Les enquêtés s'interrogent. Où sont les 7 000 membres du groupe *Ensemble pour un littoral maritime français sans éoliennes* ? Ou bien les 1 900 abonnés de la

page Gardez les Caps ? La méconnaissance du pouvoir de « faire faire » de Facebook pèse également sur la capacité des acteurs fortement engagés à porter leur « mobilisation de clavier » (Badouard, 2013) en dehors de la plateforme.

Dans le cas « Amazon », les mouvements d'opposition s'appuient sur un réseau préconstitué. Le mouvement de soutien au projet naît sur Facebook. Celui-ci est concentré sur un seul espace – le groupe Oui à Amazon pour Montbert et il est porté par un petit groupe de riverains qui s'appuie fortement sur son réseau d'interconnaissances hors-plateforme. Le bouche à oreille, les campagnes de tractage lors des marchés du samedi en centre-bourg ou les conversations du quotidien aident ce collectif à réunir près de 2 000 signatures dans la pétition qui est transmise aux élus. Le groupe naît et s'organise sur Facebook, or il mise rapidement sur d'autres arènes et d'autres alliances.

En observant la manière dont le pouvoir de Facebook s'exerce sur les utilisateurs engagés dans l'opposition citoyenne et associative (locale) il nous semble que cette plateforme apparaît davantage comme un espace numérique favorisant la mise en relation d'utilisateurs qui partagent des affinités que comme une arène capable de donner un maximum de visibilité aux cadres que les utilisateurs y publient. Autrement dit, l'utilisation qui en est faite par les utilisateurs concernés, dont les paroles traduisent une méconnaissance des mécanismes algorithmiques de la plateforme malgré une familiarité avec ses fonctionnalités de publication, ne fait pas de Facebook le canal de publicisation massive qu'ils imaginent.

Conclusion de chapitre

La littérature que nous avons mobilisée dans le chapitre 1 et au sein de ce chapitre nous invite à penser les plateformes socio-numériques en tant qu'*infomédiaires* qui pèsent sur les producteurs de l'information. Mais généralement ce qui est placé derrière « producteurs d'information » a attiré aux médias établis. Notre approche de la FIL propose de rompre avec tout média centrisme et invite à prendre en considération la pluralité d'identités et de discours *en dispersion* dans le territoire qui produisent des *cadres* à travers lesquels ils rapportent les faits, événements ou problématiques qui le traversent. Dès lors, les producteurs d'information sont bien plus nombreux que les seuls journalistes et organisations médiatiques établies. Dans ce chapitre nous proposons une lecture du poids que l'infomédiaire Facebook exerce de manière

transversale au sein de la FIL. La position de force de l'*infomédiaire* dépasse la domination exercée sur le marché de l'information. Elle s'étend à la dynamique relationnelle à travers laquelle se coproduisent les cadres à travers lesquels se raconte le territoire, et notamment, le territoire en situation de controverse.

L'ensemble des acteurs investis sur Facebook ressentent le poids de la gouvernementalité numérique exercé par la plateforme (comme nous l'avons montré dans la première partie du chapitre). Les acteurs déploient des stratégies pour les atténuer ou les contourner. S'allier avec des personnes disposant de compétences dans la communication et connaissant le fonctionnement de la plateforme paraît essentiel pour optimiser les opportunités offertes et diminuer le poids des contraintes. De même, il semble que le poids d'un réseau préalablement construit et stable facilite l'action collective sur la plateforme et en dehors de celle-ci.

Cependant, tous les acteurs ne disposent pas des mêmes ressources. Déjà, rappelons qu'ils n'étaient pas tous pareillement investis sur la plateforme, les citoyens, associatifs et médias régionaux étant les plus actifs dans les deux cas étudiés. Le poids ne s'exerce donc pas de la même manière sur tous et cela met en lumière les vulnérabilités de certaines catégories. Les médias d'information restent fortement *incités* et *contraints* par l'*infomédiaire* Facebook pour atteindre leurs cibles tout en risquant de voir leur identité se diluer parmi la pléthore d'autres contenus qui circulent. En ce sens, ils restent en concurrence avec la plateforme dans la captation de revenus publicitaires. Mais ce sont sans doute les utilisateurs qui ne disposent pas (ou peu) des éléments indiqués comme favorisant un contournement qui sont les plus impactés. Et ce, alors que ce sont les mêmes qui misent « à bloc » (E3.1) sur la plateforme pour construire et publiciser leurs cadres, c'est-à-dire pour participer à la FIL. Méconnaissant les mécanismes de fonctionnement et les intérêts de cette dernière, leur participation à la FIL apparaît comme restreinte car cloisonnée. Contrairement aux médias d'information, l'enjeu central n'est pas économique mais démocratique.

Dans le chapitre suivant nous montrerons que, dans une FIL où l'arène Facebook fortement investie contraint la participation de certains acteurs, les médias de proximité conservent un rôle essentiel et incontournable dans l'activation des interactions entre arènes d'expression et entre catégories d'acteurs impliqués dans une controverse.

CHAPITRE 11 : L'ARENE MEDIATIQUE INFRANATIONALE, CŒUR DE LA FIL

Dans le **Chapitre 9** et le **Chapitre 10**, nous nous sommes focalisés sur les plateformes socio-numériques. Nous en déduisons d'une part, un rôle important de Facebook dans l'habilitation de participation à la FIL pour des publics qui disposent de peu de ressources pour investir d'autres arènes. La plateforme est investie par ce type d'acteurs en recherche d'une autonomie médiatique (Ferron, 2016). Or, nous avons également identifié des manifestations de la gouvernementalité numérique exercée par la plateforme sur l'ensemble des acteurs qui l'investissent. Un pouvoir qui pèse davantage sur les mêmes acteurs à qui elle semble faciliter la participation à la FIL.

Dans ce chapitre, nous montrerons que les médias d'information se trouvent au centre des négociations pour la domination des cadres ou narratives. En effet, ils sont recherchés par tous les acteurs car ils sont porteurs de visibilité, mais aussi de légitimation. Dans les controverses étudiées, les médias de l'arène infranationale apparaissent comme incontournables pour accéder à une visibilité auprès des publics concernés par les controverses et pour faire peser les cadres dans le débat. D'une part, les audiences des médias régionaux – et plus particulièrement de la PQR – sont importantes. D'autre part, la proximité entre acteurs du territoire et locaux rend l'accès à cette arène plus aisé. Malgré les critiques, ces médias sont consommés par les acteurs de la controverse, et leur traitement principalement épisodique sert de support à la création de nouveaux cadres.

1. Les arènes médiatiques, fortement recherchées

Dans le **Chapitre 8**, nous avons souligné les variations qui apparaissent dans les potentialités d'accès aux arènes médiatiques entre les catégories d'acteurs des deux controverses étudiées. Des acteurs critiques des médias établis investissent notamment Facebook, où ils retrouvent une arène aux audiences étendues et au sein de laquelle ils peuvent maintenir un contrôle sur leurs cadres. Mais malgré les disparités signalées et les critiques énoncées, l'accès aux arènes médiatiques établies reste fortement recherché par la totalité des acteurs. Nous nous attarderons dans cette première partie sur les arènes qui opèrent à l'échelle nationale. Nous reviendrons dans une deuxième partie sur les particularités de l'arène infranationale.

1.1 À la recherche de visibilité et légitimité

La visibilité des cadres est une des principales motivations transversales – c’est-à-dire concernant toutes les catégories d’acteurs et toutes les arènes médiatiques identifiées – pour tenter d’accéder à une médiatisation établie. En effet, les médias d’information sont pensés comme étant des médias de masse capables de toucher une large audience aux profils divers. La médiatisation établie apparaît donc comme une nécessité dès lors que les acteurs souhaitent élargir leurs publics et trouver de nouvelles alliances.

Mais les médiatisations établies fonctionnent également comme agents de légitimation des cadres primaires transmis par les acteurs info-communicationnels des controverses aux journalistes. En effet, passer à travers le *gatekeeping* journalistique semble se présenter comme un gage de crédibilité. La médiatisation reconnaît les acteurs qui réussissent l’accès aux arènes médiatiques comme étant parties prenantes de la controverse, elle les place dans le débat public. Rappelons que pour Entman, les médiatisations sont à la fois des vecteurs d’accès au pouvoir (la parole est reconnue et publicisée) et les traces des rapports de force entre acteurs tentant d’accéder au pouvoir dans le débat public. Entman écrit :

« framing in this light plays a major role in the exertion of political power, and the frame in a news text is really the imprint of power – it registers the identity of actors or interests that competed to dominate the text. » (1993, p. 55).

Les acteurs info-communicationnels de la controverse semblent conscients de cela, du moins partiellement : les motivations qui les poussent à chercher ou – nous le verrons prochainement – à accepter l’accès aux arènes médiatiques traduisent une envie de faire peser leurs cadres face à ceux des adversaires. Des spécificités apparaissent cependant dans les raisons qui motivent les acteurs info-communicationnels de la controverse à chercher des médiatisations de ce type.

1.2 Les médiatisations nationales

L’accès à l’arène médiatique nationale généraliste est perçu comme une opportunité pour inscrire les problématiques locales dans l’agenda social et politique national. Cela semble conforme avec des controverses portant sur des projets qui s’inscrivent dans des ambitions plus

globales : le développement des énergies renouvelables porté par les trois derniers gouvernements (ainsi que l'actuel), et l'expansion d'un réseau logistique sur le territoire métropolitain français.

Les analyses statistiques descriptives de nos corpus médiatiques (voir **Annexe 8**) révèlent que les médias de la catégorie nationale généraliste sont les deuxièmes – après la PQR – à produire le plus de contenus éditoriaux autour des controverses. Contrairement aux titres de PQR (nous y reviendrons ultérieurement dans ce même chapitre), les médias nationaux généralistes des échantillons sont nombreux et divers, même si nous retrouvons à peu près les mêmes titres dans les deux controverses étudiées : Libération, Le Monde, l'Humanité ou encore 20 minutes. La multiplicité des titres et des médiatisations traduit, comme nous l'avons signalé dans le **Chapitre 8**, un intérêt généralisé pour les deux projets controversés. Une correspondante d'un quotidien national décrit ainsi ce qu'elle pense être les motivations du média pour couvrir une controverse locale :

E11- « À chaque fois ils sont preneurs [des sujets proposés]. Ils m'expliquent pas pourquoi et tout, mais à chaque fois sans difficulté, ils me prennent les propositions. Je pense que ça les intéresse quoi, les questions énergétiques, ça les intéresse. Je pense que c'est le fait que ce soit un peu complexe et pas binaire comme situation. C'est à dire que ... bah le débat énergétique est intéressant, il y a aussi des questions environnementales. [...] C'est pas genre les méchants anti éoliens contre les gentils planteurs d'éoliennes. Enfin voilà y a quelque chose de.... Il y a quelque chose de complexe à raconter quoi. »

Si la médiatisation réalisée par des médias nationaux généralistes est valorisée, elle n'est pourtant pas activement recherchée dans un premier temps. Les paroles de nos enquêté·e·s révèlent plutôt le phénomène inverse : les journalistes qui travaillent pour ce type de média d'information viennent chercher les acteurs de la controverse au fur et à mesure que leurs prises de parole à l'échelle locale s'intensifient. Répondre aux sollicitations ou chercher activement des échanges avec ces journalistes « parisiens » se présente donc comme une opportunité. À Saint-Brieuc, l'intérêt des médias nationaux généralistes se manifeste ardemment lorsque les travaux en mer débutent. Moment qui coïncide avec les manifestations menées par les marins-pêcheurs à proximité du bateau foreur. Dans le cas « Amazon », ce sont les manifestations du mois de novembre 2020 – en période de « reconfinement » – qui marquent (d'après nos enquêté·e·s) le début d'un intérêt par ce type de média. En effet, nos enquêté·e·s semblent

s'accorder sur le fait que les mouvements sociaux déclenchent l'intérêt des médias nationaux généralistes pour les controverses locales.

L'étude des cadres réalisée *via* l'analyse textométrique des corpus médiatiques révèle des divergences dans les éléments saillants et caractéristiques des médiatisations nationales généralistes de chaque controverse. Dans le cas « Amazon », les médias de cette catégorie sont surreprésentés dans une classe thématique (classe 5 du dendrogramme 4.1.1 en **Annexe 4**) au sein de laquelle se trouve un mélange de segments décrivant d'une part le projet envisagé par Amazon ; d'autre part, la mobilisation qui s'organise contre celui-ci. Une très légère surreprésentation est également constatée dans une classe thématique principalement investie par des médias spécialisés dans des questions économiques. Celle-ci (classe 8 du dendrogramme 4.1.1 en **Annexe 4**) renvoie à la stratégie d'Amazon qui reposerait sur le développement de son réseau d'infrastructures logistiques dans la région « Ouest ». La mobilisation autour du projet serait donc le principal centre d'intérêt.

Cependant, dans le cas « Saint-Brieuc », les cadres portés par les médias nationaux généralistes présents dans notre échantillon sont principalement articulés autour des « nœuds » de la controverse. Si les mobilisations sont mentionnées, elles s'inscrivent dans le traitement d'éléments que l'on pourrait qualifier de plus « globaux ». Le premier s'articule autour des études d'impact sur la biodiversité menées par Ailes Marines et/ou réclamées par les opposants, notamment ceux issus du secteur de la pêche professionnelle (classe 7 du dendrogramme 3.1.1, en **Annexe 3**). Deux paroles rapportées s'opposent ici : d'une part celle du promoteur qui dévoile les résultats d'études ; d'autre part celle des pêcheurs qui critiquent les résultats ou réclament davantage de recherches. Nous sommes davantage face à un compte rendu du débat, avec un rappel des argumentaires des parties prenantes de la controverse, que sur un travail d'enquête ou d'analyse des informations rendues publiques par les auteurs des études.

Un deuxième cadre porté principalement par la catégorie des médias nationaux généralistes est identifié (classe 1 du dendrogramme 3.1.1 en **Annexe 3**) ; celui-ci rend compte d'un débat portant sur la politique énergétique française, voire internationale. Des comparaisons entre des « énergies fossiles » ou le « nucléaire » et les énergies renouvelables apparaissent. Enfin, des paroles rapportées indiquent une focalisation de ce traitement médiatique sur la question précise du coût de l'électricité qui serait produite par l'éolien marin, dont le parc de

Saint-Brieuc. Le parc éolien de Saint-Brieuc est donc à travers ce cadre placé dans un contexte plus large d'actualité nationale et internationale.

Pour les acteurs impliqués dans les mouvements d'opposition, l'accès à l'arène nationale généraliste est une occasion de porter le combat au-delà du local et de l'inscrire dans un maillage de luttes à l'échelle du territoire national. Mais la médiatisation à l'échelle nationale est également perçue comme un vecteur légitimant « l'intérêt national de la lutte » (A3). Dans la controverse de « Saint-Brieuc », la télévision est un média particulièrement valorisé. Des émissions telles que « *Envoyé spécial* » ou « *Enquête exclusive* », ainsi que le « *journal de 20h* » de TFI ou France 2 sont souvent mentionnées. Pour les opposants issus du secteur de la pêche professionnelle, les chaînes d'information en continu – BFM ou LCI – peuvent s'avérer d'importants vecteurs de visibilité au-delà du local. Et ce, même si certains expriment une méfiance envers ce type de média d'information comme en témoignent les propos de ce marin-pêcheur armateur :

E3.1 « Au début BFM on en voulait pas. Et ça a été... On les a connus a plus déformer les choses que là quoi. »

La presse écrite – quotidienne ou hebdomadaire – est également valorisée dans les mouvements d'opposition, et ce notamment lorsque la ligne éditoriale de ces derniers est pensée comme proche des positionnements politiques des opposants. Dans la controverse de « Saint-Brieuc », divers titres nationaux sont nommés. Mais ce partage de ligne éditoriale est particulièrement saillant pour un média indépendant : Médiapart⁶³. Le *pureplayer*, et plus particulièrement les enquêtes menées par le journaliste Laurent Mauduit à propos du parc éolien, sont cités par des membres de l'opposition associative. Pour ceux-ci, ces articles sont les seuls à rapporter fidèlement les irrégularités du projet. Une enquêtée nous dit se servir du premier article publié comme base pour construire le discours à transmettre aux riverains. Elle nous raconte s'en servir notamment pour préparer des rencontres à l'occasion d'événements sportifs et festifs qui ont lieu dans les communes autour de la baie de Saint-Brieuc :

E9 – « Ce qui a déclenché la colère, on va dire, le réveil dans tous les cas, c'est un article paru dans Médiapart de Laurent Mauduit [...] il y avait eu un article extrêmement intéressant. Et qui disait effectivement le scandale de cette privatisation ou en tous les cas de l'attribution du marché de ces éoliennes à Saint-Brieuc à une

⁶³ Reporterre et « La Relève et la Peste » sont les deux autres titres appartenant à cette catégorie mais ne sont jamais cités dans les entretiens.

entreprise voyou, Iberdrola, alors qu'il n'était même pas premier sur l'appel d'offres. Et quand on déroule l'article, c'est justement une des choses à faire ce matin : relire cet article extrêmement intéressant. »

Dans le monde politique, l'accès à l'arène nationale généraliste représente un enjeu stratégique, notamment à l'heure des élections régionales et surtout de celles présidentielles. Le positionnement de l'élu, de son parti et des candidats de ce dernier contre ou pour le projet controversé est alors présenté comme un exemple qui s'inscrit dans une vision politique plus large. Le « buzz » (A5) généré par les mouvements d'opposition est perçu comme une des raisons suscitant l'intérêt des médias nationaux. Il semble donc primordial de répondre aux sollicitations des journalistes afin de leur délivrer ce qui apparaît comme des contre-discours par rapport à celui véhiculé par les opposants dont les journalistes seraient particulièrement friands. Un de nos enquêtés raconte :

E16 – « Par exemple la journaliste de libération qui est parti avec Sea Shepherd en mer ... Son article était déjà fait et j'ai réussi à la choper avant qu'elle reprenne le train pour qu'elle ait un autre discours. [...] Bon c'est pareil, il y a eu une émission de France Inter le samedi midi là qui avait lieu à Saint-Brieuc, donc au sujet du parc donc j'étais aussi amené ... Enfin, il y avait plein d'opposants dans la salle donc j'étais celui qui a tenu un discours complètement différent. Voilà donc si vous voulez mon discours médiatiquement il pesait peu, par rapport au sensationnel. »

Enfin, les médiatisations nationales passent également par des médias spécialisés dont la ligne éditoriale est axée sur un domaine particulier. Les titres de presse dont la ligne éditoriale est portée sur des questions économiques sont les plus présents dans notre échantillon. N'ayant pu nous entretenir avec des journalistes évoluant au sein de ce type d'organisations, nous n'avons pas d'éléments précis concernant leur intérêt pour les controverses. Néanmoins, l'étude des cadres qu'ils portent indique une prédilection tout à fait cohérente avec leurs lignes éditoriales. En effet, dans les deux controverses, ce sont les aspects portés sur l'emploi, le développement de filières et/ou la stratégie des entreprises qui sont saillants. Dans la controverse « Saint-Brieuc », comportant des caractéristiques propres à une controverse sociotechnique articulée sur des incertitudes scientifiques (impact sur la biodiversité, performance des énergies renouvelables), nous avons été surpris de n'avoir trouvé qu'un seul média à la spécialité « scientifique » (Sciences et Vie). Cela peut s'expliquer par les limites de notre méthode de collecte, appuyée sur deux moteurs de recherche qui contraignent les résultats auxquels nous avons eu accès. De plus, notre méthode d'analyse n'incluait pas l'étude des

rubriques dans lesquelles étaient placés les articles du corpus. Il se peut que des rubriques relatives à cette spécialisation du traitement médiatique existent et hébergent des médiatisations relatives aux controverses. Or, aucun·e de nos enquêté·e·s ne fait référence à ce type de médiatisation ou de média d'information. Par ailleurs, l'étude des cadres ne révèle aucune surreprésentation de ce média dont les cadres se fondent dans ceux des autres médias du corpus⁶⁴.

1.3 Médiatisation « alternative »

Dans les deux controverses émerge la présence d'acteurs médiatiques non traditionnels auxquels nous nous référons en tant qu'acteurs « alternatifs » ou « automédias » (Thiong-Kay, 2020). Dans le cas « Saint-Brieuc », le documentaire *Océans 3*, réalisé par une productrice et réalisatrice indépendante, est souvent mentionné, notamment par les enquêté·e·s évoluant dans le monde de la pêche professionnelle. Dans le cas « Amazon », nos recherches sur Facebook lors de la phase d'exploration nous ont menée à découvrir *Nantes Révoltée*⁶⁵ qui se définit comme un « média autonome »⁶⁶. Ce dernier affichait sur sa page un certain nombre de publications qui traitaient de la mobilisation du collectif Stop Amazon 44 contre le projet envisagé à Montbert. Dans les entretiens menés auprès des militants du collectif, nous retrouvons des mentions dudit média. Un enquêté le décrit comme :

A10 – « la partie populaire et médiatique de ce qu'est Nantes Révoltée, un mouvement autonome porté par des anarchistes »

Cette médiatisation alternative semble valorisée par le contrôle des cadres qu'elle permet d'opérer. Il semblerait que c'est dans ces médiatisations que nos enquêté·e·s (secteur de la pêche et militants nantais) reconnaissent la retranscription la plus fidèle de leurs cadres primaires⁶⁷. Un militant investi dans le collectif Stop Amazon 44 considère que ces médias ont « une ligne éditoriale un peu militante » (A2). Ils bénéficient alors d'une perception plus favorable chez un public méfiant voire très critique des médias traditionnels (voir **Chapitre 8**).

⁶⁴ Voir Annexe 3.1

⁶⁵ Depuis 2022, le média se nomme *Contre Attaque*.

⁶⁶ D'après les informations renseignées sur le site web du titre : <https://contre-attaque.net/a-propos/>

⁶⁷ Ces productions médiatiques échappent à notre analyse textométrique. Nous nous basons principalement sur la parole de nos enquêté·e·s, même si la lecture des contenus et le visionnage du documentaire nous ont apporté des éléments de compréhension.

Contrairement à des médiatisations audiovisuelles traditionnelles, le documentaire offrirait un espace de prise de parole moins restrictif car moins soumis aux contraintes temporelles d'une émission ou d'un reportage pour le journal télévisé. Est également évoquée une différence entre ces deux médiatisations au niveau du montage des images : tandis que les médias établis auraient tendance à couper la parole des sources, le documentaire leur concède des séquences plus longues dans lesquelles ils semblent retrouver l'intégralité de leurs paroles. Néanmoins, l'audience limitée de ces médiatisations – dues à la diffusion à petite ou moyenne échelle et à leurs publics cibles souvent proches des mouvements d'opposition – en fait des arènes complémentaires.

2. L'arène médiatique infranationale, cœur de l'activité des FIL

2.1 Une arène attractive car accessible et (hyper)active

L'arène infranationale est la première ciblée par les acteurs des deux controverses, toutes catégories confondues. Les médias régionaux – presse ou télévision – sont d'abord recherchés parce qu'ils permettent d'atteindre les acteurs du territoire, autrement dit les publics les plus susceptibles d'être concernés – dans le sens de « impactés » mais aussi de « préoccupés » – par les projets controversés.

Si une évolution est constatée, menant les acteurs à accepter (voire à chercher) des médiatisations nationales, l'arène médiatique infranationale est systématiquement recherchée auparavant et surtout, de manière concomitante, tout au long de leur engagement informationnel dans les controverses.

Par ailleurs, les journalistes localiers – eux aussi habitants du territoire – semblent plus faciles à contacter que leurs confrères de l'arène médiatique nationale. Nous l'avons signalé dans le **Chapitre 10**, certains acteurs entretiennent des contacts avec des localiers établis en amont de l'entrée en controverse. Il semble donc tout à fait logique de mobiliser un réseau déjà constitué en première intention. Les correspondants locaux – contribuant pour des titres de PQR ou de PHR – apparaissent également comme des ressources « faciles » à mobiliser dès lors qu'ils évoluent au plus près des territoires concernés par les projets controversés et donc des acteurs impliqués dans leur soutien ou contestation. Pour reprendre les mots d'une enquêtée, les correspondants locaux, « *On les croise au marché... Donc pas besoin d'être appelé si vous voulez* » (E2).

Mais la facilité du contact n'est pas uniquement due à leur proximité géographique avec les habitants du territoire. Notre enquêtée, correspondante locale⁶⁸ basée dans la commune de Montbert (A7), nous dit être engagée depuis de nombreuses années dans la commune par le biais de son activité associative à l'école municipale. Son insertion dans le tissu social local l'amène à se décrire comme « actrice du territoire ». Elle nous dit vouloir « raconter sa commune, la faire vivre », même « quand il ne se passe pas grande chose ». Elle nous dit également avoir une prédilection pour la réalisation de portraits des habitants de la commune, « des gens comme vous et moi ». Cet « engagement pour son territoire » (Gimbert, 2012) fait qu'elle soit réceptive aux sollicitations des acteurs locaux de la controverse et plus à même de relayer leurs paroles dans les pages du journal. Les propos d'un enquêté inscrit dans l'opposition locale au projet Amazon nous semblent résumer les motivations pour contacter des correspondants locaux :

A6 – « Nous on a contacté [un titre de PQR] à travers leur correspondant local qui vit dans le coin. C'est pas difficile de l'avoir, il fait partie de la vie locale ».

Nos analyses statistiques descriptives des corpus « Médias » de chaque cas d'étude (voir **Annexe 8**) révèlent que les titres de PQR évoluant au sein des territoires concernés par les controverses affichent la plus forte activité éditoriale. Il semble donc logique pour nos enquêtés de se tourner vers une arène active dont les « gardiens des portes » montrent un fort intérêt pour l'actualité autour des projets.

Les entretiens menés auprès de journalistes locaux et JRI de l'audiovisuel public révèlent une série d'éléments qui expliquent en partie – au-delà de leur intérêt personnel pour les controverses – la forte activité éditoriale. Il s'agit des mêmes injonctions organisationnelles et l'évolution dans des écosystèmes médiatiques concurrentiels évoquées préalablement (voir **Chapitre 9**) qui poussent les professionnels de l'information à une forte productivité éditoriale.

Il leur faut remplir les pages du journal papier ou le temps du journal télévisé – la pression est particulièrement importante pour les locaux évoluant au sein des quotidiens et les JRI. Mais ce sont aussi, voire surtout, les flux d'information en ligne sur les sites web et sur les plateformes socio-numériques qui doivent être alimentés régulièrement (Westlund, 2013 ;

⁶⁸ Pour un hebdomadaire régional.

Hermida, 2013 ; Brandicourt-Bertaux, 2006). Concernant ces dernières, les paroles d'un chef de rédaction départementale de PQR nous semblent bien éclairer la pression qu'elles exercent :

E4 – « On a inventé un monstre, on a monté les réseaux sociaux. C'est un monstre. Il faut nourrir la bête en permanence. Maintenant qu'on sait qu'on a inventé un monstre, et bien il faut le tenir à bout de gaz. Il faut en jouer aussi. Il faut l'appivoiser. »

Les contraintes temporelles liées à l'organisation du travail pèsent également sur les mises en forme des cadres journalistiques, notamment leur longueur. Une journaliste de l'audiovisuel régional témoigne des rythmes quotidiens de travail laissant peu de place à la réalisation de long formats – qu'ils soient vidéo et/ou écrits pour le web.

E12 – « Donc avec le temps de tournage, le temps de déplacement, aller sur le terrain, rencontrer les interlocuteurs, revenir, dérusher, écrire... Et envoyer tout ça au montage. Parce que nous on envoie tout ça en pièces détachées au montage à Rennes. Forcément voilà, on est un peu contraints à la simplicité. »

Les journalistes couvrent donc des micro-événements, même s'ils gardent la main sur le format des productions éditoriales qui en découlent et sur la place accordée dans les pages du journal. Ils sont également à la recherche constante de nouvelles sources, comme en témoigne leur activité de veille sur Facebook (voir **Chapitre 9**). L'étude des cadres journalistiques en circulation sur l'arène infranationale menée *via* l'analyse textométrique du corpus médiatique (voir **Annexe 3.1** et **Annexe 4.1**) nous indique que ces derniers sont – comme nous l'avons évoqué précédemment – principalement de type épisodiques (Iyengar, 1991) : ils s'attardent sur la description ou le compte rendu sans pour autant placer les faits ou événements décrits dans un contexte plus global.

2.1.1 Les cadres journalistiques de l'arène infranationale

Dans le cas « Saint-Brieuc », les titres de presse quotidienne régionale sont principalement surreprésentés dans des thématiques portant sur la mobilisation contre le parc éolien. Nous voyons apparaître (classe 2, dendrogramme 3.1.1 en **Annexe 3**) des formes telles que « action » ou « manifestation », ainsi que des mentions des différents acteurs qui composent l'opposition : « pêcheurs », « militants », « associations », « gardez les caps », « collectif citoyen », « professionnels de la pêche ». Mais ce sont surtout des repères spatio-temporels,

fortement présents dans les segments de cette classe qui traduisent un traitement descriptif et ponctuel : « samedi », « vendredi » ou encore « mai » d'une part, et « devant la préfecture », « cap d'erquy », « cap fréhel », « gare de saint-brieuc », d'autre part. Le traitement médiatique de la PQR se caractérise donc par l'annonce réitérée des actions menées par l'opposition à venir comme en témoigne cet extrait : « le collectif citoyen contre le parc éolien en baie de Saint-Brieuc organise samedi... ». Mais nous retrouvons également des éléments relevant d'avantage du compte rendu avec des expressions du type : « environ 250 personnes se sont rassemblées ».

Les textes publiés sur le site web de la chaîne France 3 Régions (audiovisuel public régional) s'inscrivent dans la même logique. Dans la classe thématique la plus représentative du discours de ce média (classe 6, dendrogramme 3.1.1 en **Annexe 3**) nous voyons apparaître, des éléments de langage relatifs aux fuites d'huile provenant de l'Aeolus, le bateau effectuant les forages. Le cadre semble correspondre ici également au type « épisodique » dans la mesure où le discours s'articule principalement autour d'éléments descriptifs. De surcroît, la même classe lexicale est fortement investie par l'Agence France Presse ce qui indique une proximité discursive et donc un fort appui du média régional sur les dépêches de l'agence.

Dans le cas « Amazon », les constats sont similaires (voir **Annexe 4.1**) : PQR et PHR se rejoignent dans le traitement descriptif des actions menées par l'opposition tout y intégrant les paroles et actions du collectif de soutien. Ainsi, les différentes mobilisations organisées par les uns et les autres sont annoncées et rapportées avec une forte présence de repères spatio-temporels et de chiffres renvoyant au nombre de participants. Les cadres de la PQR sont également portés autour de la description du projet – sa matérialité et sa temporalité – ainsi que sur le suivi du dossier administratif (dépôt des documents par Amazon pour le lancement de l'enquête publique auprès de la préfecture, évolution des recours gracieux et contentieux, etc.). Enfin, la PHR suit de près les débats qui se déroulent lors des séances du conseil de l'intercommunalité de Grand Lieu.

Le cadrage exclusivement épisodique que nous avons identifié traduit un suivi régulier du quotidien des controverses. Même si, comme nous venons de le préciser, les mouvements d'opposition semblent occuper une place prépondérante, l'ensemble des acteurs impliqués dans la controverse sont présents dans les productions discursives journalistiques. Si la prépondérance de ce type de cadrage pourrait traduire – comme nous l'avons évoqué dans le **Chapitre 9** – l'adoption d'un « mécanisme de « faire diversion » (Ballarini, 2008), la réitération sur un temps long (celui de notre période d'observation) indique que les médias de l'arène

infranationale contribuent à dessiner les contours des controverses. Au sein des rédactions, le suivi épisodique n'est pas perçu sous un angle négatif. Au contraire, il traduirait une connaissance fine du territoire que des journalistes évoluant en dehors du territoire ne sont pas en mesure de saisir :

E4 – « Donc oui, il y a une sorte de... cet avantage. On a une certaine proximité aussi avec les gens qui fait que parfois on peut être au courant d'informations qui nourrissent.... Qui font peut-être les petits détails, mais qui nourrissent notre connaissance du dossier. Un journaliste qui débarque de Paris, il doit absorber quelque chose d'une quantité d'informations énorme en très peu de temps et il doit faire une restitution pour le lecteur grenoblois ou toulousain. »

2.1.2 Un maillage territorial journalistique dense

Nos deux controverses ont un ancrage que l'on pourrait qualifier de « hyper-local » dans un sens purement spatial (l'emplacement du parc éolien et de la friche concernée par le projet d'entrepôt). Cependant, elles concernent des territoires élargis comme nous avons pu le montrer dans le **Chapitre 6**. La diversité des types d'entreprises médiatiques de l'arène infranationale qui couvrent les controverses étudiées traduit la présence d'un maillage territorial dense de localiers ou de correspondants locaux dans les territoires concernés. Dans les Côtes d'Armor, Ouest-France (avec sept rédactions locales) et Le Télégramme se partagent le suivi des controverses (d'après notre échantillon) avec France 3 Régions, les hebdomadaires⁶⁹ Le Penthièvre (rédaction basée à Lamballe dans l'arrière-pays d'Erquy, côté Est de la baie) et La Presse d'Armor (rédaction basée à Paimpol, côté Ouest de la baie). En Loire-Atlantique, Ouest-France et Presse Océan sont les principaux titres à couvrir la controverse, mais l'hebdomadaire L'Hebdo de Sèvre et Maine, dont la rédaction est basée dans l'intercommunalité de Grand Lieu est aussi très actif. Des correspondants locaux viennent s'ajouter à la pluralité des acteurs qui remplissent les pages des journaux.

De plus, une dynamique relationnelle est à l'œuvre entre ces différents producteurs rattachés à des organisations médiatiques. Et ce notamment dans la presse écrite. Les journalistes localiers de PQR nous disent par exemple prendre appui sur des collègues qui

⁶⁹ Les hebdomadaires Le Petit Bleu des Côtes d'Armor et L'écho de l'Armor et l'Argoat sont également présents dans notre échantillon mais leur production éditoriale est moindre.

évoluent au sein de rédactions locales pour accéder à la parole d'une source spécifique qu'ils connaissent mal.

E15 – « Donc là on a effectivement on a fait des interviews de la direction régionale de RTE il y a quelques mois, avec ma collègue de Lamballe, on l'a fait à deux. Moi, parce que j'ai une expertise sur le projet, puis ma collègue de Lamballe parce qu'elle est concernée par son territoire. Enfin voilà, ma collègue de Lamballe, elle connaît très bien tous les maires du secteur par exemple, donc forcément, naturellement, généralement, on bosse à deux sur ces aspects-là. Mes collègues de Lamballe connaissent très bien leurs élus. Ils suivent les conseils municipaux régulièrement, ils ne les côtoient pas au quotidien mais très très souvent. Donc forcément, c'est plus simple quand on est journaliste de s'adresser à une personne qu'on connaît, qu'on a déjà eu en contact, qu'une personne qu'on ne connaît pas parce que la personne en face elle fait confiance. Donc forcément, quand il y a un coup de fil à passer au maire de Erquy, qui était opposé au projet, je laissais plutôt ma collègue de Lamballe le faire parce qu'elle le connaît. Après, c'est moi qui vais un peu la guider pour poser les questions. »

Ce type de collaboration est également évoquée par une interlocutrice du cas « Saint-Brieuc » évoluant au sein d'un hebdomadaire régional. Dans son cas, la collaboration se fait avec des collègues d'autres titres du même groupe qui couvrent également des territoires concernés par le parc éolien :

E7 – « Moi, j'ai peu de contacts avec Ailes Marines, c'est souvent [l'autre journal] qui va parce que [la journaliste] a le contact avec eux, avec leur chargé de com. Donc on échange beaucoup nous, même avec les autres journaux d'à côté. »

Enfin, les correspondants locaux viennent compléter le maillage tissé par les acteurs attachés à un titre de presse régionale. Un localier de la PQR nous dit que « le rôle des correspondants locaux c'est d'être un peu les yeux et oreilles du journal sur le terrain » (E15) et il les inclut dans la description qu'il offre de l'organisation territoriale de son journal. Dans le cas « Amazon », les paroles de certain·e·s enquêté·e·s nous laissent entendre que le journal Ouest-France, premier à publier l'information concernant le dépôt de permis de construire, aurait été alerté par un correspondant local⁷⁰. Par ailleurs, notre enquêtée correspondante locale pour un titre de PHR nous dit avoir été sollicitée par la rédaction pour « vérifier l'info », puis pour « recenser le ressenti des gens, des commerçants ». Du côté de Saint-Brieuc, deux localiers

⁷⁰ Ce dernier n'a pas souhaité s'entretenir avec nous et nous a renvoyé vers les localiers de la rédaction nantaise.

de PQR nous laissent entendre que les correspondants locaux ont été des appuis ponctuels pour faire remonter des informations, notamment autour de la commune d'Erquy où le journal ne dispose pas de rédaction. Cependant, ces mêmes localiers ainsi qu'un autre dans le cas « Amazon » explicitent les limites de cet appui : lorsque le sujet en question dépasse la commune ou que les journalistes considèrent les événements couverts « à risque pour les correspondants qui sont aussi des habitants des communes » (A1). Les paroles de ce localier en témoignent du fait que l'activité des correspondants locaux « reste contrôlée par les directions des groupes de presse » (Gimbert, 2012, p. 65) :

E15 - « Des fois on s'appuie sur eux. Après, tout ce qui est contact avec les opposants et le promoteur c'est plutôt nous les journalistes... Comme c'est un grand sujet et que généralement les articles sur ce sujet ils ne restent pas dans les pages des petites chroniques d'Erquy mais vont remonter aux pages régionales ou aux pages nationales, c'est plutôt nous qui nous en occupons. On peut s'appuyer, mais c'est vraiment plutôt rare. »

La dynamique que nous observons nous mène à penser que le phénomène des « déserts informationnels »⁷¹, observé notamment par Napoli *et al.*, 2017 aux États-Unis, ne semble pas à l'œuvre dans les territoires que nous étudions.

2.2. La PQR, arène-actrice incontournable des FIL

Après avoir démontré que l'arène infranationale est fortement recherchée par les acteurs info-communicationnels des deux controverses, nous allons consacrer cette section du chapitre à élucider la place et le rôle qui sont ceux de la PQR dans les FIL étudiées. Nous démontrerons que, malgré les critiques qui sont formulées à son encontre et les contraintes économiques qui pèsent sur les entreprises de presse, la PQR reste désormais une actrice « incontournable et irremplaçable » (Amiel et Bousquet, 2022) du paysage médiatique infranational et du maillage relationnel territorial.

⁷¹ La notion de « news desert » est ainsi définie par le *Center for Innovation and Sustainability* : “a community, either rural or urban, with limited access to the sort of credible and comprehensive news and information that feeds democracy at the grassroots level.” Voir : <https://www.cislm.org>

2.2.1 Centralité de la PQR dans le paysage médiatique infranational

La PQR bénéficie d'un poids symbolique et économique dans les territoires qu'elle couvre. Dans les Côtes d'Armor, Le Télégramme et Ouest-France se partagent un même territoire de couverture et de diffusion. Cependant, en Loire-Atlantique, le groupe Sipa Ouest-France se rapproche davantage en situation de monopole. En effet, il détient les deux titres de PQR couvrant le département : Ouest-France et Presse Océan. Si les deux titres ont toujours leur propre édition imprimée, leurs contenus sont désormais hébergés sur un même site web. De plus, le groupe Sipa Ouest-France est aussi le propriétaire de Publi Hebdo, éditeur de 77 titres de PHR dont ceux qui couvrent l'arrière-pays nantais tels que L'Hebdo de Sèvre et Maine. De retour dans les Côtes d'Armor, les titres de PHR qui couvrent les communes autour de la baie et en dehors de la ville-préfecture qu'est Saint-Brieuc, font aussi partie de Publi Hebdo. Détenteur du quotidien régional le plus diffusé en France en 2023⁷², le groupe Sipa Ouest-France est aussi celui qui investit le plus densément les territoires concernés par nos deux controverses. Les journalistes – dans les deux territoires – tiennent à ces chiffres qui semblent fonctionner pour eux comme des gages de légitimité :

E1 – « Et bien sûr on a toujours le poids du journal papier qui est quand même très important. On a toujours dans un coin de la tête qu'est-ce qu'on aura dans le journal papier quoi. Il faut toujours penser à ça. »

La PQR est aussi lue par des acteurs situés en dehors de celui-ci, dont notamment les journalistes des arènes médiatiques nationales. Une correspondante d'un quotidien national basée en Bretagne nous dit :

E11 « Moi je m'appuie énormément sur ce que fait la presse quotidienne régionale. En fait, elle est hyper précieuse justement dans son travail du quotidien, la précision de ce qu'elle va raconter au jour le jour. »

Nos enquêtés évoluant au sein de titres de PQR évoquent tous l'intérêt que les médias nationaux porteraient à l'égard de leurs médiatisations. Un intérêt qui n'est pas toujours bien perçu. Pour certains localiers, leurs productions éditoriales sont reprises dans la presse nationale sans être citées. « C'est le jeu », nous dit une interlocutrice (A4). D'autres évoquent des relations plus cordiales avec des journalistes qui chercheraient à obtenir le contact de certains

⁷² <https://www.acpm.fr/Les-chiffres/Diffusion-Presses-Payantes/Presse-Quotidienne-Regionale>

acteurs du territoire. Lorsque nous demandons à un chef de rédaction comment il répond à ces demandes, il nous dit :

E1 – « Bah si c'est demandé gentiment (rires). On n'est pas propriétaires des contacts... »

Par ailleurs, si elles font face aux contraintes économiques des groupes médiatiques, les rédactions de PQR disposent de moyens plus importants que celles de la PHR. Les locaux de PQR évoquent des formations et des postes dédiés à la gestion des sites web et des RSN tandis que, dans la PHR, les apprentissages se font plutôt par l'expérience et en fonction des affinités des journalistes, ces derniers étant généralement plus âgés (d'après les paroles de nos deux enquêtés évoluant dans ce type d'organisation médiatique).

E7 – « Mais [concernant l'écriture web], on en est encore à chacun ses affinités. Donc ceux qui ont envie de s'y mettre s'y mettent plus ou moins. Par exemple mon chef qui pour le coup il a plus de 60 ans et c'est vraiment compliqué pour lui... Lui il en fait beaucoup moins. »

Tandis que la stratégie dite du *web first* devient une norme dans les rédactions des quotidiens régionaux, elle apparaît comme un choix pour les rédacteurs des hebdomadaires régionaux :

E7 – « On n'a pas de politique, en tout cas avec l'hebdo on n'a pas vraiment de politique définie. On sait que [le web] c'est ce qui devrait primer sur le reste. [...] Donc pour ce qui s'agit du web, on essaye chacun de faire au mieux qu'on peut. Mais on n'a pas de recette toute faite, c'est assez fluctuant. »

La PQR conserve également une position de force vis-à-vis des *pureplayers* ou *natifs du web* qui ont émergé dans la dernière décennie dans le paysage médiatique infranational. En 2015, Franck Bousquet, Emmanuel Marty et Nikos Smyrnaiois s'intéressent à ces nouveaux acteurs de l'information. Ces médias se distinguent notamment par leur envie de combler les manques dans l'offre de la PQR en misant par exemple sur l'enquête à long cours et sur une proximité plus étroite avec leur lectorat (2015a). Cependant, les chercheurs pointent des modèles économiques – alors encore appuyés sur la publicité en ligne et aujourd'hui principalement basés sur les abonnements – non stabilisés et peu rentables. Ils soulignent également que ces nouveaux acteurs disposent d'une audience réduite et peu hétérogène, notamment face à celle de la PQR (2015b).

Les *pureplayers* évoluant à l'échelle territoriale identifiés dans nos deux cas d'études sont rares. Aucun n'est inclus dans notre échantillon textuel. Le *pureplayer* d'actualité locale *Médiacités* est actif à Nantes, or il ne produit aucun contenu éditorial portant sur le projet envisagé par Amazon à Montbert, commune pourtant située à quelques kilomètres de la métropole nantaise. En Bretagne, un nouveau média indépendant naît en 2021 sous la forme d'une association⁷³ : Splann. Celui-ci lance une enquête de fond portant sur les irrégularités de certains projets menés par Iberdrola en Amérique Latine⁷⁴. Si le parc éolien en baie de Saint-Brieuc est mentionné, ce n'est qu'un élément contextuel permettant de relier l'industriel au territoire Breton⁷⁵. Dans aucun de nos entretiens, ces deux médias ne sont cités. Ils ne représentent donc ni des sources d'information, ni des arènes à investir.

2.2.2 Les médiatisations de la PQR : miroir du territoire et substrat de la FIL

Les cadres journalistiques médiatisés par les titres de PQR – dont nous avons établi le caractère épisodique – jouent un double rôle dans la FIL. D'une part, ils fonctionnent comme des miroirs du territoire dans la mesure où ils parviennent à médiatiser dans un même espace éditorial les différentes parties prenantes des controverses, même dans ce qui peut sembler du détail. D'autre part, ils servent de substrat à la production de nouveaux cadres, notamment sur les plateformes socio-numériques. Si, comme nous l'avons démontré en **Chapitre 9**, ces nouveaux cadres appuyés sur des médiatisations que nous avons nommés *recadrages* ont pour but de produire des contre-discours médiatiques, ils servent aussi en tant que vecteurs de légitimation ou bien simplement en tant que repères pour suivre l'évolution des controverses.

La PQR est une presse lue par les acteurs du territoire. La presque totalité de nos enquêtés – peu importe leur positionnement face aux projets controversés et/ou leur perception du traitement médiatique effectué par la PQR – mentionne au moins un titre comme source d'information. C'est en cela que la PQR apparaît comme une « caisse de résonance » (A5) pour les acteurs de la controverse.

⁷³ <https://splann.org/a-propos/>

⁷⁴ <https://splann.org/enquete/iberdrola/>

⁷⁵ Depuis que nous avons écrit ces lignes, une nouvelle enquête est parue. Si elle ne concerne pas directement le parc de Saint-Brieuc, elle évoque la question éolienne dans les Côtes d'Armor. Voir <https://splann.org/dans-les-cotes-darmor-un-projet-eolien-en-plein-corridor-ecologique/>

E17 – « Les Bretons n'ignorent pas notre position sur ce parc éolien [...] Et c'est en partie dû à la presse régionale et le relais qu'elle peut faire aussi de mes interventions au conseil régional. »

Les pages – web ou papier – des titres de PQR se présentent comme un terrain de collecte de matériaux informationnels. Les médiatisations permettent aux acteurs des controverses d'accéder à la parole d'autres parties prenantes dont celles qui sont difficiles d'accès. Dans la controverse qui se déroule autour de la commune de Montbert, l'entreprise Amazon ne communique qu'avec des élus locaux qui disent être engagés à maintenir la confidentialité des échanges. Elle communique également – au moins initialement – avec les journalistes de PQR. D'autre part, le traitement épisodique réalisé par la PQR qui dessine les contours des controverses permet aux acteurs de suivre le quotidien de celle-ci. À Saint-Brieuc, un autre exemple apparaît dans les paroles de deux enquêté·e·s engagé·e·s dans l'opposition au parc éolien de Saint-Brieuc. Il·elle·s nous disent avoir produit une newsletter et une vidéo publiée sur Facebook suite à une interview de Barbara Pompili et Annik Girardin (alors ministre de la Transition écologique, et ministre de la Mer, respectivement) parue dans Ouest-France. Dans les deux cas, il s'agissait pour les enquêté·e·s de « répondre » (E2) aux paroles des ministres ou de « compléter les phrases » (E13).

Si la circulation de contenus issus de la presse quotidienne régionale dans des espaces Facebook investis par des opposants est récurrente, ce n'est pas uniquement car elle sert de base à la construction de contre-discours médiatiques. Les observations menées sur les espaces Facebook investis par les acteurs des controverses révèlent que la mise en circulation des contenus de la PQR s'inscrit également dans la recherche d'une valorisation des acteurs, actions et/ou paroles médiatisées.

Contre-discours, valorisation ou suivi du déroulement des controverses... Le travail des journalistes localiers sert bien de substrat pouvant nourrir la production de cadres non médiatiques, soit car ils fournissent des données pouvant enrichir le discours des acteurs info-communicationnels, soit car ils soulèvent le besoin ou l'intérêt de produire un contre-discours.

2.3 Les localiers : activateurs d'interactions entre arènes et catégories d'acteurs

Les valeurs professionnelles auxquelles sont attachées les journalistes localiers évoluant au sein de titres de PQR, ainsi que les émotions qui motivent leur activité professionnelle, font de ces journalistes des véritables activateurs de logiques d'interaction entre arènes (Chateauraynaud, 2011) du FIL et entre acteurs des territoires concernés par les controverses étudiées. De ce fait, les localiers de la PQR restent des acteurs clés dans la création de liens entre les acteurs du territoire (Bousquet, 2016 ; Paillart, 1993), voire dans la construction symbolique dudit territoire (Hess, 2013 ; Raoul, 2016).

Dans les entretiens menés auprès de journalistes évoluant dans des titres de PQR, nous voyons apparaître un fort attachement à des valeurs professionnelles dont la neutralité ou l'objectivité occupent une place importante. Les observations issues de ce petit échantillon composé de quatre journalistes s'inscrivent dans ce qu'observait Pauline Amiel dans un terrain beaucoup plus vaste :

« Une partie des mythes fondateurs des localiers apparaissent alors : représentants du local, porte-voix des populations du territoire, intermédiaires avec les institutions et acteurs proposant une sorte de service public de l'information infra-nationale. » (2017, p. 376)

Face à la prolifération des voix et des cadres en circulation, potentialisés par l'investissement de Facebook comme nous le démontrons dans le **Chapitre 9**, les localiers de la PQR tiennent un discours à travers lequel ils tentent de contenir les frontières qui les distinguent des autres acteurs info-communicationnels des controverses. La neutralité est centrale dans ce discours. Elle marquerait nettement la distinction entre les « opinions » (E4) et l'information, dont ils seraient les véritables pourvoyeurs. Cette levée des boucliers ne concerne pas uniquement les acteurs qui ne se revendiquent pas journalistes. Les propos de cet enquête traduisent une volonté de se démarquer face à d'autres médias d'information :

E15 – « On n'est pas comme certains médias comme l'Humanité, comme Mediapart, qui ... ce sont des journaux d'opinion ou qui ont une opinion déjà bien forgée »

L'attachement à la neutralité se traduit par trois pratiques qui reviennent à plusieurs reprises dans les entretiens. La première de ces pratiques est celle de la vérification des matériaux collectés. Face à la perception négative dont nos enquêtés nous font part vis-à-vis des discours qui circulent sur les RSN, la vérification apparaît comme un passage obligé. Des

fois, si l'information relayée sur les RSN est porteuse de mésinformation ou bien si elle remet en cause la probité du journal, elle peut donner lieu à la production de « décryptages » (E1, E15). Un chef de rédaction nous dit vouloir développer un projet éditorial dédié au *fact checking* à l'image des Décodeurs du quotidien national Le Monde ou *CheckNews* de Libération.

E4 – « C'est pour ça [la prolifération de fausses informations] qu'avec [un collègue] on a évoqué la possibilité de faire du fact checking [sur ce qui est dit à propos du parc éolien sur les RSN]. Et voilà, on a recensé une panoplie d'idées reçues. On vous dit c'est vrai si c'est faux. Et je crois qu'on réfléchit à ça, il va falloir qu'on s'y mette sérieusement »

Le contact de sources « officielles » (c'est-à-dire, selon nos enquêtés, institutionnelles) revient également à plusieurs reprises. Les documents mis à disposition par des entités gouvernementales ou des administrations territoriales sont considérés comme étant neutres. Il en va de même pour la parole d'acteurs techno-scientifiques qui disposent d'un rattachement institutionnel comme nous avons pu l'évoquer dans le **Chapitre 7**.

La troisième pratique à travers laquelle les journalistes tentent de garantir leur position neutre est celle du croisement des sources. Une enquêtée nous dit que son journal est « très attaché à la contradiction » (A4), raison pour laquelle elle considère que « il faut toujours prendre soin de contacter tout le monde », c'est-à-dire les acteurs institutionnels mais aussi ceux qui ont moins de poids dans le débat public. Les journalistes nous disent que les critiques de leurs médiatisations ne viennent pas exclusivement des opposants aux projets. Toutes les parties prenantes des controverses exprimeraient à un moment leur mécontentement face à ce qu'ils supposent être un traitement plus favorable ou plus régulier de l'autre camp. Or, pour nos interlocuteurs, ces critiques multilatérales sont la preuve de leur neutralité, assurée par l'espace accordé à toutes les paroles :

E15 – « Quand on a des critiques qui émanent comme ça des 2 côtés, c'est que je considère que je fais pas si mal le boulot que ça, ça veut dire que l'équité est respectée, mais forcément, dans ce genre de sujet, de dossier très sensibles on s'en prend un peu en pleine figure de tous les côtés, mais ça fait partie du jeu. »

Le croisement des sources dans les médiatisations ou bien la diversification des paroles qui sont médiatisées permettrait aux journalistes de « créer un dialogue » (E15) entre les différentes parties prenantes des controverses. Ils ne seraient donc pas uniquement des arènes

de diffusion, mais aussi des arènes d'échange ou, pour reprendre les paroles d'un enquêté, des « forums du territoire » (E15).

La neutralité comme valeur professionnelle n'a pas pour unique rôle de délimiter le territoire des localiers. Il nous semble que, émergeant des mythes professionnels qu'ils continuent de revendiquer, elle sert également de moteur de la production éditoriale autour des controverses. Les localiers considèrent qu'ils ont un rôle important à jouer dans le débat public.

E4 – « Ce serait le deuxième parc éolien [offshore, en France]. Donc dans le contexte actuel, on doit décarboner la société. Je veux dire si on passe à côté de ça, on n'a rien compris. On est complètement hors sujet, on est hors sol, donc il faut expliquer aux gens. [...] Bien sûr, que [le journal] a un rôle. On est certes un journal de PQR généraliste, mais si on ne s'intéresse pas au sujet qui fait débat dans notre société, il faut arrêter. »

Certains vont jusqu'à penser que leur rôle est crucial dans l'entretien des démocraties :

E15 – « on est là pour donner des informations aussi pour faire vivre le débat. Parce que la presse, c'est quand même un élément important de la démocratie. Et pour justement la faire vivre et donner les différents points de vue. »

Entretien des relations avec le territoire

Pour Pauline Amiel, les localiers « se singularisent du reste des journalistes par leur proximité avec le lectorat. » (Amiel, 2017, p. 377). Nous retrouvons également un attachement de nos enquêtés évoluant dans les titres de PQR à la proximité au territoire comme un marqueur d'identité qui les distinguerait du reste du groupe professionnel.

Cette proximité serait perçue par les localiers comme un atout, une sorte de plus-value qui donnerait plus de granularité aux cadres médiatisés. Or, comme l'évoque l'extrait ci-dessous, elle peut aussi peser sur l'élaboration des cadres. En effet, les localiers tiennent à entretenir des relations cordiales avec les acteurs du territoire, peu importe que ceux-ci soient institués ou pas.

E1 – « Je reprends les caméras de BFM où ils débarquent, ils peuvent raconter n'importe quoi... Ils s'en foutent en fait ils ne vont pas croiser le représentant des

pêcheurs demain dans la rue quoi. Nous on peut le croiser dans le café. Nous on fait d'autant plus attention à ce que l'on dit et ce que l'on écrit. »

Les acteurs non journalistiques de la controverse semblent conscients de cela. Ils peuvent donc se permettre de signaler aux localiers leur mécontentement face à une médiatisation qui leur serait défavorable ou bien lorsque la médiatisation de leurs cadres primaires ne sont pas réalisées.

E6 – « Ils ont besoin de nous aussi... Ils viennent nous chercher tous les ans, notamment pour la pêche de la coquille... Ils veulent monter dans les bateaux »

Les localiers sont donc proactifs dans la collecte des paroles des acteurs impliqués dans les controverses, le mouvement ne se fait pas que dans le sens inverse. Mais les sources peuvent à leur tour devenir des *gatekeepers* en refusant les sollicitations des journalistes. En témoigne le cas d'un marin-pêcheur et armateur qui dit refuser les propositions d'entretien qui lui sont adressées par des journalistes de Ouest-France (E14). Une relation circulaire s'installe : les localiers ont besoin d'accéder aux paroles du territoire tout autant que le territoire a besoin d'investir les pages du journal.

Par ailleurs, dans les travaux de Pauline Amiel, l'attachement des localiers à la proximité au territoire et aux lecteurs serait particulièrement exacerbé par un sentiment de déconnexion avec le lecteur en ligne (Amiel, 2017 et 2018). La chercheuse écrit :

« À l'heure où les titres de presse quotidienne régionale ne parviennent pas à reproduire en ligne le monopole de l'information locale auquel ils sont habitués sur leur territoire, la reconstruction d'une proximité éditoriale avec le lectorat en ligne semble essentielle. » (Amiel, 2018, p. 80)

La « reconfiguration » de cette proximité passerait notamment par « *la mobilisation de communautés en ligne sur Facebook* » (*ibid.*, p. 82). Cependant, dans les deux controverses étudiées, nous ne retrouvons aucune piste qui révèle des tentatives de renouvellement de la proximité par l'intermédiaire des RSN. Dans le discours de nos enquêtés, les plateformes socio-numériques restent des outils de veille et de diffusion des contenus. De même, nous ne retrouvons pas des traces qui signaleraient une ouverture à la participation des publics, contrairement à ce qui a été récemment observé à une échelle transnationale dans un certain nombre de rédactions de médias locaux (Standaert *et al.*, 2023, Pignard-Cheynel et Amigo, 2023).

3 Adaptation des non-journalistes aux pratiques journalistiques

Avant de médiatisations établies, les acteurs info-communicationnels des controverses vont déployer un certain nombre de pratiques visant à susciter l'intérêt des journalistes. Ils vont également mettre en place des stratégies leur permettant d'avoir un plus grand contrôle des cadres primaires qu'ils transmettent. Si certains acteurs semblent disposer d'un savoir-faire médiatique qui précède leur entrée dans la controverse, d'autres s'adaptent au fur et à mesure qu'ils font l'expérience d'échanges avec des journalistes. Collectivités territoriales et/ou acteurs socio-économiques disposent d'un savoir-faire et d'équipes spécialisées dans les relations presse (Frisque, 2010). Des acteurs qui expriment des difficultés pour accéder à ce type d'arène semi-ouverte – voire à toute autre arène de ce type – développent des compétences et réussissent à établir des relations plus durables avec des journalistes. Le déploiement des pratiques que nous présenterons dans cette section témoigne de l'acquisition d'une connaissance – plus ou moins étoffée et très souvent empirique – du travail journalistique. Cette connaissance – que nous pourrions nommer « capital médiatique » selon la formule employée par Marchetti (1998 p. 278) – concerne également les contraintes du travail journalistique (Ion *et al.*, 2005) qui se présentent comme des opportunités d'ouverture des arènes médiatiques.

3.1 Se rendre visible aux acteurs médiatiques

Parmi les stratégies développées afin de capter l'attention des journalistes nous retrouvons notamment la création d'événements dans l'espace public du local qui prennent diverses formes : manifestations, foires, « actions symboliques » (A2), etc. Cette modalité adoptée par les groupes d'opposition s'inscrit dans des répertoires d'action militante de longue date comme en témoignent les travaux de Patrick Champagne. Celui-ci nomme cette modalité « manifestations de papier » qu'il définit ainsi :

« agir sur les journalistes afin d'occuper l'espace médiatique dans le but de déclencher les prises de position des différents agents qui cherchent à peser sur l'“opinion publique” et par là sur le pouvoir » (1990, p. 339).

Cette modalité est régulièrement mobilisée par des acteurs impliqués dans les oppositions aux projets. Les mobilisations dans l'espace public du local sont perçues par ces derniers comme des « portes d'entrée » (A6) à la médiatisation. Cette assertion de l'événement

émane en partie des *a priori* qui composent le discours critique des médias d'information dominants : les journalistes seraient avides de « buzz » (A5) et ne porteraient que peu d'intérêt pour « le pacifique » (E13).

E13 – « *Les médias aiment le croustillant donc... dès qu'il y a pas de ... Là on l'a vu, quand on a fait la manifestation et qu'on a dégagé un bateau donc là ça y est, ça c'est un peu croustillant et ça ils relaient ces images. Là c'est passé sur BFM en boucle.* »

Il s'agit donc pour ces acteurs de mettre en scène des situations qui marquent une rupture avec le quotidien. Dans la controverse de Saint-Brieuc, les actions menées « en mer », à proximité du chantier servent d'exemple. Nous pouvons citer celle de l'encerclement du bateau foreur par les bateaux de pêche – évoqué dans la citation ci-dessous – ou encore la mobilisation par l'ONG internationale *Sea Shepherd* de son propre navire dans la baie de Saint-Brieuc. Cette dernière aurait eu comme effet « de braquer les projecteurs » (E5) sur la lutte augmentant sa visibilité dans et en dehors du territoire. L'événement permettrait de casser la routine du territoire ou de la lutte, de générer de la nouveauté, chose recherchée par les journalistes face à la concurrence (comme nous avons déjà pu l'évoquer). Ainsi, le recours à cette modalité traduit une intégration par les acteurs de l'intérêt journalistique pour les sujets « inédits ».

Pour nos enquêté·e·s, le potentiel d'accès à la médiatisation d'un événement est fortement corrélé à sa capacité à attirer un maximum de participants. L'ampleur du rassemblement se présente comme un enjeu majeur qui pèse dans l'accès à une médiatisation favorable du mouvement. Des enquêtés s'attardent régulièrement sur « la force du chiffre » (A8) qui permettrait de « *montrer un positionnement fort aux élus* » et de « *faire de la lutte un sujet politique régional pour le grand public et pour les élus* » (A2).

Cependant, la prépondérance de cadres épisodiques dans les productions éditoriales des médias d'information infranationaux démontre que même les « petits » événements ou bien ceux qui s'insèrent dans le quotidien des territoires trouvent leur place dans cette arène médiatique. Nos enquêté·e·s engagé·e·s dans l'opposition citoyenne et associative au parc éolien évoquent plusieurs rassemblements dont les mentions d'une faible affluence traduit leur déception. Celle-ci étant partiellement compensée par l'accès à la médiatisation :

E9 – « *Il y avait eu une instance de concertation qui est, comme on dit, institutionnelle, avec une centaine de partenaires institutionnels. Et donc il y a aussi Gardez les Caps qui est là. Le collectif avait prévu d'être présent avec une pancarte...*

Paf, la date a été changée au dernier moment. Donc on s'était bien mobilisés, même s'il a fallu changer la date et donc la nouvelle date a été proposée, il n'y avait qu'une vingtaine de personnes autour de la banderole. Bon il y a quand même eu des journalistes qui sont venus... »

Par ailleurs, pour capter l'attention des médias, l'événement ne doit pas pour autant se matérialiser. Son annonce peut suffire à inciter la production journalistique. Nous retrouvons la preuve de cela dans les résultats caractérisant le discours de la PQR issus des analyses textométriques et évoquées dans la première partie de ce chapitre (voir **Annexe 3.1** et **Annexe 4.1**). Le discours des quotidiens régionaux ne se limite pas à rapporter l'événement passé, il en fait également l'annonce. En cela nous pouvons voir le signe d'une réappropriation par les localiers de leur mission de relai de l'information-service (Amiel, 2017 ; Bousquet, 2015).

Dans les deux controverses, des opposants semblent avoir intégré cet élément caractéristique de la pratique journalistique des localiers. Des rumeurs concernant la création de ZAD (zones à défendre) sont transmises par des militants et membres d'associations aux médias présents lors de manifestations. À Saint-Brieuc, plus qu'une rumeur, la création d'une ZAD est présentée comme un projet pour soutenir le combat d'un agriculteur contre le passage des câbles de raccordement du parc éolien à la centrale de distribution d'électricité à proximité de ses terres. Dans le cas « Amazon », la simple rumeur suffit à capter l'attention des journalistes, eux-mêmes conscients de l'intérêt que ce type de mobilisation suscite dans un territoire hanté par la ZAD de Notre Dame des Landes.

L'événement comme appât pour les journalistes est aussi une modalité à laquelle ont recours les enquêtés du monde politique. Les déploiements d'une mise en scène (Mercier, 2004) dans l'espace public du local – au plus proche des sites et riverains concernés par les projets controversés – sont pluriels. Et ce notamment lorsque nos controverses sont traversées par des périodes électorales. Nous nous limiterons à citer quelques exemples tels la visite de la candidate du Rassemblement National aux présidentielles Marine Le Pen dans la commune d'Erquy, suivi d'une conférence de presse avec pour toile de fond la baie de Saint-Brieuc. Le candidat Mathieu l'Orphelin – tête de liste des écologistes dans les Pays de la Loire pour les élections régionales de 2021 – s'appuie sur un événement organisé par des opposants au projet Amazon (et auquel, selon nos enquêtés, il n'est pas convié par les collectifs organisateurs) pour inscrire l'opposition au projet dans sa vision politique.

Il nous semble important de rappeler que toutes les catégories d'acteurs ne disposent pas des mêmes moyens pour investir ce type de pratique. Les militants de longue date disposent de l'expérience et d'une base d'alliés conséquente. De plus, dans le cas « Amazon » ils agissent en collectif, mutualisant leurs ressources humaines, communicationnelles et leurs réseaux d'alliés. S'ils s'appuient sur Facebook pour relayer les annonces des événements à venir et valoriser ceux qui sont déjà passés, la plateforme reste un outil parmi d'autres pour mobiliser les publics. L'opposition citoyenne au parc éolien est de nature différente. Hétérogène, dispersée, elle n'a pas l'habitude d'agir en collectif. Elle fait face à des contraintes pour occuper l'espace public du local (par exemple, les arrêtés de la Préfecture Maritime interdisant aux bateaux de pêche de se rapprocher du chantier) et peine à maintenir une mobilisation constante avec un taux de participation élevé. Les paroles de nos enquêtés qui regrettent le décalage entre indicateurs de performance sur Facebook ou activité dans les groupes et affluence à diverses mobilisations témoignent de leurs difficultés. Enfin, le collectif citoyen *Oui à Amazon pour Montbert* parvient à se constituer sur un groupe Facebook. Or, à l'heure des mobilisations dans la commune de Montbert, les participants sont moins nombreux. L'événement comme stratégie médiatique n'est donc pas indistinctement déployé par tous les acteurs de la controverse, impactant les possibilités d'investir les arènes médiatiques et de contrôler les cadres médiatisés.

3.2 S'adapter pour mieux contrôler les cadres

Nous l'avons déjà dit : au-delà des difficultés d'accès à l'arène médiatique (que nos résultats nous permettent de relativiser), ce qui semble être à la source d'un discours critique des médias est le rejet des cadres qui sont médiatisés. Or, les acteurs que nous observons dépassent la formulation de critiques et déploient des pratiques info-communicationnelles à travers lesquelles ils cherchent à maintenir un meilleur contrôle des cadres.

Nous avons déjà nommé les alliances avec des professionnels de la communication disposant d'un ample « capital médiatique » (Marchetti, *op. cit.*), effectuées notamment par des acteurs qui disposent de moyens financiers importants. Dans les plus modestes collectifs tels que ANINA dans la controverse « Amazon », des non-professionnels qui disposent d'une expérience médiatique se positionnent comme porte-paroles non-officiels.

Les communiqués de presse sont des outils fortement mobilisés par ces personnes-ressources (Olivier-Yaniv, 2001). Mais des acteurs disposant de moins de savoir-faire communicationnel viennent à les adopter progressivement. Au sein d'une institution du monde de la pêche professionnelle notre interlocuteur (E6) nous donne un exemple d'une stratégie mise en place pour garantir un meilleur contrôle du discours transmis aux journalistes. Il nous fait le récit de sa relation avec les journalistes, notamment de presse quotidienne régionale, et de l'évolution de celle-ci. Il explique qu'initialement, étaient privilégiés les entretiens avec un chargé de projet disposant d'un important bagage technique. Or, les propos semblaient mal compris. De ce fait, la sélection plus restreinte de quelques éléments techniques clés a été appliquée. En effet, il signale d'abord les écarts existants entre le discours qu'il transmettait aux journalistes lors d'entretiens et ce qui était rapporté par ceux-ci une fois les articles publiés. Il met donc en place la rédaction de communiqués de presse, s'assurant d'explicitier les éléments techniques tel qu'il considère qu'ils doivent être transmis au lectorat :

E6 – « Comme je vous disais, nous on envoie des communiqués de presse principalement. Comme ça, on sait que la presse a les éléments aussi. Si c'est technique elle a les éléments, elle peut les recopier »

Si les journalistes insistent sur l'importance de la diversification des sources et sur leur volonté de « donner la parole à tous » dans leurs productions éditoriales, ils disent pourtant reprendre des communiqués. Estelle Dumas-Mallet observe également cette perception ambiguë du communiqué de presse chez les journalistes scientifiques (2019). Elle avance que les contraintes temporelles auxquelles sont soumis les journalistes poussent ces derniers à « oublier[r] leurs réserves » et rendre donc « la copie des communiqués de presse [...] tolérable ».

Dans les deux cas étudiés, les journalistes insistent sur leur recul critique face aux communiqués envoyés par les industriels, opposants ou encore les instances administratives territoriales :

E15 – « On n'a pas passé leur communiqué parce qu'on le trouvait pas suffisamment pertinent. On reste libre d'écrire et de faire passer ce que l'on veut ou pas »

E1 - Par exemple AM qui nous envoie un CP on peut dire bah non ça on en a déjà parlé, il y a rien de nouveau, on va pas relayer. Ou euh... nous proposer une interview et on dire bah non on fera qu'une brève pour dire ce qu'il y a de nouveau

mais ça ne mérite pas une interview [...] Après ça on juge selon l'importance de l'info. [...] mais on fait en sorte de regarder ce qui a été dit, ce qui a été fait, de soupeser l'importance de la nouvelle info

Or, les acteurs qui se servent de cet outil semblent prendre conscience des positionnements des journalistes et s'adaptent à leur tour. Les paroles de cet activiste en témoignent :

A2 – « On sait bien que le journal il ne va pas tout publier... »

Nous observons donc une diversification de supports textuels qui sont mis à disposition des journalistes. Dans la controverse « Amazon », le collectif Stop Amazon 44 annonce sa mobilisation contre le projet à travers la publication d'une tribune signée par près de 300 personnes. Le collectif adopte une stratégie multi-canal. D'une part, la tribune est publiée dans son intégralité (incluant la totalité des signatures) sur le site web dédié au mouvement « j'achète dans ma zone 44 ». Elle est tout de suite relayée sur les réseaux socio-numériques des différents membres du collectif et *via* leurs canaux de communication interne auprès des adhérents. D'autre part, la tribune est envoyée à des journalistes locaux connus par les militants. Ainsi, les activistes s'assurent que leur texte sera visible même si elle n'est pas médiatisée. Mais la stratégie est également axée sur la démonstration d'un soutien publique élargi et politique. Pour un de nos enquêtés,

A2 – « la tribune est un outil plus fort qu'un communiqué de presse car elle contient des signatures, les signatures de personnalités politiques locales qui lui donnent du poids »

Une autre modalité apparaît dans le discours d'un marin-pêcheur fortement critique des médiatisations dont lui et l'opposition citoyenne au parc font l'objet. Mais cette modalité reste rare, nous n'en avons pas identifié d'autres mentions. Il nous dit avoir décidé de s'exprimer uniquement en direct, que ce soit dans le cadre d'émissions télévisées ou radiophoniques nationales.

E14 – « j'ai commencé à me poser des questions sur les médias et je suis resté dans ces méfiances à chaque fois et je préfère aujourd'hui amplement parler sur des radios en direct, où il y a pas de flics... Et donc voilà j'ai proposé de faire aussi aux médias télévisés de passer en direct »

Enfin, pour des mouvements d'opposition qui sont dispersés dans le territoire, l'uniformisation des messages à transmettre aux journalistes lors des manifestations apparaît comme essentiel. Dans le cas « Amazon » les réunions d'organisation auxquelles nous avons pu assister se sont révélées de véritables moments de co-construction discursive. Des textes destinés aux journalistes pré-écrits à plusieurs mains (notamment *via* l'outil collaboratif et open source *framapad*) étaient soumis à une lecture commune. Ceci permettait d'atteindre deux objectifs. La première était bien évidemment la co-construction d'un discours en intégrant les éventuelles suggestions émises par des participants. La deuxième, était la transmission à l'ensemble du collectif des idées clés ou éléments discursifs à mobiliser le jour de la manifestation. Des enquêtés du milieu de la pêche professionnelle en baie de Saint-Brieuc nous font également part d'une stratégie visant à l'uniformisation. Celle-ci se serait appuyée sur les groupes Facebook :

E3.2 – « Nous on a fait passer le mot en disant voilà... Puis les médias arrivent. Là, pour la première manif il y avait combien de médias ? 120 journalistes ? Il n'y avait même pas assez de bateaux pour embarquer tous les journalistes. Et euh... On a fait passer le mot aux pêcheurs en disant : 'voilà, il faut une image médiatique parce que pour certaines personnes les pêcheurs c'est des casseurs' »

Conclusion de chapitre

Dans ce chapitre, nous avons démontré que dans les deux controverses étudiées, les arènes médiatiques sont fortement recherchées par l'ensemble des acteurs impliqués. Mais c'est sans aucun doute l'arène infranationale – composée d'une pluralité de médias d'information, de rédactions, de journalistes et de correspondants locaux – qui est le premier et principal levier de visibilité des cadres primaires. Si la plateformes des écosystèmes journalistiques a un impact sur les organisations de PQR et que le recours aux plateformes numériques dans les controverses étudiées marque une volonté de rupture avec son discours médiatique dominant, celle-ci reste la principale actrice dans la couverture journalistique de la controverse, et est au cœur de cette arène. Contrairement à ce que laissent entendre des discours critiques, les médiatisations de la PQR sont fortement consommées et servent d'appui à la construction de nouveaux cadres. Enfin, nous avons démontré que la totalité des acteurs des controverses déploie des pratiques – déjà maîtrisées ou bien acquises au cours des controverses – qui visent à capter l'attention des journalistes.

CONCLUSION GENERALE

Retour sur la construction de la recherche

Cette thèse avait pour ambition d'élucider la manière dont l'information se co-construit à l'échelle locale et à l'aune des RSN. Nous avons fait le pari d'adopter une focale élargie afin d'étudier, non pas le groupe professionnel journalistique ni les entreprises de presse, mais le *local* – dans sa dimension relationnelle – avec lequel ces derniers interagissent au quotidien. En élargissant la focale, nous avons également intégré à l'observation les réseaux socio-numériques dans leur dimension sociotechnique de *plateformes*. Ces dernières ont été moins souvent interrogées à l'échelle infranationale, et peu fréquemment non plus au-delà de leurs usages dans les rédactions de presse. Nous voulions donc contribuer à élucider leur immixtion dans le cycle de production et distribution de l'information à l'échelle *locale*.

Faisant le choix d'une double posture socio-discursive et écosystémique, nous avons construit un objet d'étude à la mesure de nos aspirations : la « fabrique de l'information locale » ou FIL. Consciente de l'ambiguïté sémiotique dont revêtent ces trois termes, nous avons œuvré à leur conceptualisation. Le FIL se dessine alors comme un écosystème informationnel animé par un réseau fluctuant d'acteurs – humains et non humains – hétérogènes aux intérêts divers (potentiellement convergents), et au sein duquel des jeux d'acteurs sont à l'œuvre pour assurer la visibilité, la pérennité et la légitimation de *cadres* des événements, des faits ou des problématiques traversant un territoire.

Le pari était d'autant plus d'envergure que nous proposons de *tracer* le maillage relationnel de la FIL en suivant les traces laissées par ceux et celles qui interviennent. Mais la question du « comment » s'est très vite posée. Comment tracer empiriquement les contours d'un objet conceptuel et donc abstrait ? Quels sont les acteurs et les traces à suivre ? C'est à ce stade de notre réflexion que les controverses sont apparues. La première fois qu'elles ont été évoquées dans le cadre d'un comité de suivi de thèse, notre réponse a été franche (et sans doute incongrue !) : les controverses nous faisaient peur. Nous nous sommes donc plongée pendant des long mois dans la littérature – vaste – afin de mieux les cerner, d'être en mesure de les apprivoiser. Et il s'avère, comme le démontre ce travail, que leur découverte a été salvatrice. En combinant des éléments issus de différentes théorisations (exposés dans le **Chapitre 3**), nous avons réussi à en faire de véritables boussoles pour avancer dans le labyrinthe de la thèse.

Nous avons choisi de mener une approche comparative et avons sélectionné deux cas d'étude, ayant tous deux un fort ancrage territorial. Les controverses choisies – dont les contours n'étaient alors pas tout à fait nets – nous ont offert des repères conceptuels et empiriques sur lesquels ancrer nos observations de l'objet FIL. Toutes les deux répondaient à un ensemble de critères communs sur lesquels pouvait reposer la comparaison. Les deux cas, dits de « Saint-Brieuc » et « Amazon », respectivement, ont fait l'objet d'un travail de reconstitution chronologique dans le **Chapitre 6**. Nous nous sommes ensuite attardée sur le maillage relationnel qui se déployait dans chaque controverse dans le **Chapitre 7**.

En faisant le choix d'une approche inductive et sans hypothèses préétablies, nous sommes entrée sur le terrain des FIL étudiées sans carte en main. Avec notre cadre théorique et nos questionnements pour boussoles, nous avons tenté d'établir un canevas des phénomènes observés. Dans les pages qui suivent nous révélons l'étendue de notre traçage, faisons le point sur les chemins que nous avons réussi à identifier, pointons les bifurcations que nous avons empruntées et indiquons les sentiers broussailleux que nous avons dû abandonner, faute d'équipement et de temps, mais qui ouvrent des perspectives.

Retour sur les résultats

Composition de la mosaïque des FIL

Un premier constat effectué a été celui de la diversité des identités qui habitent les FIL. Leurs mondes sociaux, leurs ressources et leurs pratiques varient, certes. Mais elles convergent toutes sur un même intérêt pour « informer ». Pour l'ensemble de nos enquêtée·s, l'information est à la fois un enjeu clé en contexte de controverse et un objectif poursuivi dans l'engagement communicationnel public et réitéré.

Nous avons également établi dans le **Chapitre 8** que les FIL étudiées sont composées par une diversité d'arènes d'expression aux matérialités diverses, dont les arènes médiatiques ne sont pas les seules. L'investissement de ces arènes varie cependant en fonction des acteurs, de leur statut, de leurs ressources (temps, outils ou équipement, compétences) et de leurs habitudes. Certaines arènes sont réservées à des catégories instituées. Il s'agit généralement d'instances décisionnaires au sein desquelles se négocie la trajectoire des projets controversés.

Inversement, l'espace public du local⁷⁶ et Facebook se présentent comme des arènes communes à la totalité des acteurs. Que tout un chacun est en mesure d'investir.

Seuls deux RSN sont intégrés dans la mosaïque des arènes qui compose les FIL observées : Facebook et Twitter. Pour la première plateforme, outre la présence généralisée des catégories d'acteurs de la controverse et de nos enquêté·e·s, nous avons identifié une « naturalisation » de son usage. D'une part, tous nos enquêté·e·s y étaient présent·e·s, voire actif·ive·s, en amont de leur entrée en controverse. D'autre part, nous avons relevé dans de nombreux entretiens que l'expression « réseaux sociaux » est souvent utilisée de manière interchangeable avec le terme « Facebook », comme si la plateforme était le seul spécimen, ou du moins le plus représentatif de son espèce. De plus, nous avons constaté que l'intensité de l'activité sur la plateforme était variable selon les catégories d'acteurs. Or, leur présence généralisée nous fait penser que l'arène Facebook semble entièrement intégrée dans le maillage relationnel des FIL, telle une extension du territoire. Le même constat n'est pas valable pour Twitter qui est investi par une petite frange de nos enquêté·e·s. Dans les deux cas étudiés, Twitter se présente comme une arène semi-fermée dans laquelle la circulation des cadres s'effectue dans un entre-soi entretenu par le quartet composé de journalistes, politiques, acteurs économiques et activistes.

Dans le **Chapitre 9**, nous avons démontré que Facebook et Twitter apparaissent comme des *hubs* – à l'image des grands aéroports internationaux – au sein desquels convergent des cadres en provenance d'acteurs hétérogènes et originaires d'arènes distinctes. En effet, l'inclusion dans les publications et les tweets d'URL, d'images, de vidéos ou d'autres supports non textuels témoignent de la présence d'éléments discursifs qui ont été produits sur d'autres espaces. En ce sens, nous avons postulé que Facebook et Twitter ont un rôle d'activateurs d'interaction entre les diverses arènes qui composent les FIL.

Si la généralisation de l'usage de Facebook est un constat commun aux deux controverses, la plateforme a plus de centralité pour les acteurs de l'opposition au parc éolien de Saint-Brieuc. Dans le cas « Amazon », un réseau militant préconstitué, disposant d'un savoir-faire militant et communicationnel, stable et entourée de l'aura de la lutte contre

⁷⁶ Rappelons que nous avons mobilisé cette notion pour faire référence à la matérialité du territoire, à ses lieux physiques.

l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, parvient à investir de nombreuses arènes. Facebook n'en est qu'une – certes, incontournable – parmi d'autres, la rendant de fait loin d'être centrale.

Facebook, levier de la participation au FIL

Notre première grande interrogation portait sur la place occupée par les RSN dans le cycle de co-production et de mise en circulation de l'information à l'échelle locale. Dans le **Chapitre 9**, l'attention portée aux pratiques déployées sur la plateforme la plus largement investie dans nos deux cas d'étude, Facebook, nous a permis de constater que l'architecture technique de celle-ci offre aux utilisateurs des potentialités pour activer chacune des étapes du processus de production de cadres, outre la mise en circulation déjà évoquée.

Premièrement, Facebook se présente comme un riche outil de veille et de collecte de matériaux, dès lors que les sources sont multiples et leurs contenus publics. Cette dimension de la plateforme est également reconnue dans les rédactions de presse régionale, où la veille sur Facebook fait désormais partie du quotidien des journalistes professionnels.

Deuxièmement, des gages de confiance et de légitimité s'établissent au sein de la plateforme entre des utilisateurs partageant des affinités. Au sein des groupes en particulier, des utilisateurs qui ne se connaissent pas en dehors de la plateforme se font confiance dès lors que leurs récits de la controverse s'insèrent dans des cadres partagés. La sélection des contenus au sein de ces espaces s'opère donc souvent sur la base de la proximité des affects et des intérêts des utilisateurs.

Troisièmement, l'édition et mise en forme des cadres est facilitée par les fonctionnalités offertes par la plateforme. Les utilisateurs peuvent créer des contenus aux formats divers gratuitement, depuis leurs téléphones mobiles. L'écriture n'étant pas un impératif pour publier, la plateforme gagne en attractivité aux yeux d'un public qui ne se sent pas à l'aise à l'écrit. De plus, elle facilite la réalisation et le partage d'images qui semblent jouer un rôle important dans l'appel aux affects des audiences. D'autre part, la plateforme offre des fonctionnalités d'enrichissement du texte dont les utilisateurs se servent pour faire un véritable travail de curation de contenus (Vitali-Rosati, 2020). Ceux-ci jouent avec les paramètres de mise en forme des textes pour hiérarchiser l'information et établissent des guides de lecture pour une audience, dont l'attention est sursollicitée sur la plateforme.

Nous avons également constaté qu'une modalité singulière de co-production des cadres est à l'œuvre sur les deux plateformes, même si notre attention s'est davantage portée sur son déploiement sur Facebook. Nous avons nommé cette pratique le *recadrage*. En effet, nous avons montré que la grande majorité des publications Facebook comporte une URL renvoyant vers d'autres arènes d'expression. Le *recadrage* s'opère dans le discours d'escorte qui accompagne ces contenus partagés, dès lors qu'à travers celui-ci, l'auteur de la publication propose sa propre lecture des contenus. La co-construction de ces nouveaux cadres est souvent implicite, l'auteur du contenu partagé n'étant pas moteur de l'interaction.

Cette articulation entre fonctionnalités offertes et usages effectifs met en évidence les possibilités dont des utilisateurs, disposant de peu de ressources info-communicationnelles pour investir d'autres arènes, se sont saisis pour établir des rapports de force avec des acteurs institués comme les politiques, les industriels porteurs des projets et surtout, les médias d'information établis. Investir Facebook permet par exemple à certains acteurs, tels les marins-pêcheurs de la baie de Saint-Brieuc, d'être identifiés comme sources par les journalistes. Ils peuvent également exercer une forme de *gatekeeping* dans les espaces qu'ils investissent (Nielsen, 2016 ; Singer, 2015), déterminant ainsi les contenus qui sont cohérents avec leurs propres cadres, ou bien *recadrant* ceux qui ne le sont pas. Enfin, le rapport de force passe également par les possibilités de créer des alliances que des utilisateurs exploitent sur la plateforme. Ce constat vaut particulièrement pour l'opposition au parc éolien de Saint-Brieuc. Composite et dispersée, celle-ci parvient à trouver une unité discursive sur quelques groupes et pages Facebook. De plus, par son investissement de groupes publics, le mouvement anti-éolien local réussit à s'étendre au-delà du territoire de la baie de Saint-Brieuc, permettant ainsi aux opposants de nouer des alliances spatialement élargies qui se traduisent (du moins ponctuellement) par des rassemblements dans l'espace public du local. Dans le cas « Amazon », nous avons aussi pu suivre l'évolution d'un groupe Facebook en collectif citoyen qui est parvenu à établir une alliance avec les élus de la majorité.

Dans les FIL, Facebook *fait* et « *fait faire* »

Dans le **Chapitre 10**, nous nous sommes intéressée à la capacité d'action des plateformes socio-numériques dans les FIL étudiées. En nous focalisant à nouveau sur Facebook, l'arène numérique commune aux acteurs des deux controverses, nous avons démontré que la plateforme n'est pas uniquement un outil de communication. À travers sa structure technique et la logique algorithmique sur laquelle repose son fonctionnement, la

plateforme participe également au cycle de production de l'information. Nous avons montré que Facebook présélectionne des contenus pour les utilisateurs. Leur sélection interviendrait donc dans un deuxième temps et serait limité par ce que la plateforme rend visible.

Cette capacité de peser sur la visibilité des contenus nous fait postuler que Facebook n'est pas une arène totalement ouverte. Si, dans l'absolue, l'audience présente sur la plateforme est conséquente⁷⁷, les possibilités pour les acteurs de la controverse de les atteindre leur échappent en partie. Nous avons relevé chez certains de nos enquêté·e·s une déception, voire une frustration, face à leur difficulté de contourner le pouvoir de « faire faire » de Facebook (Badouard *et al.*, 2016) qui affecte la visibilité de leurs contenus. Ces sentiments sont exacerbés chez des utilisateurs qui avaient vu dans la plateforme une arène au sein de laquelle ils pourraient déployer une véritable autonomie médiatique.

En cela, nos résultats rejoignent des travaux de recherche qui s'intéressent aux mobilisations informationnelles (Cardon et Granjon, 2013) à l'aune des RSN. Zeynep Tufekci avance par exemple que « *la sphère publique connectée n'est pas un espace ouvert et uniforme, sans obstacles ni structures. Parfois, les régulateurs de la sphère publique connectée sont bien plus centralisés et bien plus puissants que ceux des médias de masse.* » (2019, p. 263).

Nous avons également montré que tous les acteurs des controverses disposent d'une certaine marge de manœuvre pour contourner la capacité d'action de Facebook. Or, nous soulignons que cette marge est plus fine pour les acteurs qui disposent de peu de ressources info-communicationnelles. C'est en particulier le cas de ceux·elles qui semblent mal connaître les mécanismes d'une arène qu'il·elle·s surinvestissent. Outre une connaissance du fonctionnement de la plateforme, ce sont des ressources extérieures et préalablement acquises (des alliances solides et durables, des « personnes ressources », etc.) qui donnent aux utilisateurs de Facebook les outils pour établir un véritable rapport de force avec sa logique algorithmique.

⁷⁷ 3,03 milliards d'utilisateurs actifs mensuels d'après Meta : <https://investor.fb.com/investor-news/press-release-details/2023/Meta-Reports-Second-Quarter-2023-Results/default.aspx>

Dans le **Chapitre 11**, nous avons démontré que l'arène médiatique infranationale représente le *centre* névralgique des FIL étudiées. Les médias d'information qui investissent cette arène sont ceux qui produisent le plus de contenus éditoriaux concernant les projets controversés. Les valeurs défendues par les journalistes localiers ainsi que les contraintes organisationnelles qui pèsent sur ces derniers les poussent à suivre de très près les controverses. Ils ouvrent ainsi la voie à la médiatisation des cadres produits par différentes catégories d'acteurs. De plus, le rôle pivot des correspondants locaux – acteurs du tissu social local et agents du journal – rend l'accès à l'arène médiatique infranationale plus aisé pour un certain nombre d'acteurs. La PQR, en particulier, apparaît comme une actrice phare et légitime des FIL, même si elle est des fois cible de critiques. Encore fortement lue par le local, sollicitée par le local qui veut être lu, et faisant appel au local pour remplir ses pages, la PQR est une actrice-arène indépassable.

Les contenus éditoriaux de cette presse – porteurs presque exclusivement de cadres épisodiques – apparaissent comme des substrats pour la production de nouveaux cadres ou *recadrages*. Même s'ils sont critiqués pour un manque de « profondeur », les cadres épisodiques (Iyengar, 1991) de la PQR servent – aux acteurs de la controverse et à la chercheuse – d'appui pour reconstituer les contours des controverses étudiées. La pratique du *recadrage* des médiatisations de la PQR peut s'inscrire dans la construction d'un contre-discours médiatique. Or, elle peut également se déployer lorsque les utilisateurs cherchent à valoriser les paroles et/ou actions de leurs alliés qui ont été médiatisées par une presse lue et reconnue. Par ailleurs, nos observations nous ont permis d'établir que la proximité et les interactions réitérées avec les journalistes localiers permet aux citoyens non-institués du territoire d'acquérir un « capital médiatique » (Marchetti, 2000).

Nous avons adopté une focale élargie afin d'éviter de se concentrer uniquement sur les rédactions de presse et/ou les entreprises médiatiques. Cependant, le terrain nous a ramené au point de départ : des journalistes engagés dans une lutte pour définir les contours de leur prérogatives professionnelles. Tout comme Pauline Amiel le constatait dans sa thèse de doctorat (2017), nous avons observé une adhésion des journalistes localiers à des mythes, des valeurs et des normes professionnelles à travers lesquels ils tentent de se singulariser au sein d'une FIL polyphonique. C'est en ce sens que l'arène infranationale est également un *point* névralgique

où s'accumulent des tensions entre les journalistes et le maillage relationnel du *local* au sein duquel ils s'insèrent.

Cependant, contrairement à ce qui est signalé dans d'autres travaux (Pignard-Cheynel et Amigo, 2023 ; Amiel, 2018) – inclus ceux que nous avons menés dans nos mémoires de Master – nous n'avons pas constaté des traces qui tradiraient une ouverture des rédactions de médias régionaux établis à l'intégration de leurs lecteurs dans le travail éditorial. Enfin, nous avons également constaté la faible activité dans les FIL étudiées de médias alternatifs, de *pureplayers* ou de titres indépendants évoluant à l'échelle locale.

Retour sur la démarche empirique

La cartographie des controverses s'est présentée à nous comme un riche outil méthodologique sur lequel bâtir notre immersion dans le terrain. Les travaux menés par Tomasso Venturini, Anders Kristian Munk, Thomas Tari et Germain Meulemans se sont eux-mêmes présentés comme des *cartes*, des guides pour nous orienter dans la construction de notre propre stratégie empirique. Les apports de ces auteurs sont explicités dans le **Chapitre 4**. Prônant la « promiscuité méthodologique » (Venturini, 2010), la cartographie des controverses nous est apparue suffisamment plastique pour nous l'approprier. Nous avons donc construit une démarche en quatre temps, basée sur le recueil de données de natures diverses (traces textuelles laissées par les utilisateurs sur Twitter et Facebook, articles journalistiques, documentation, observations et entretiens semi-directifs) et sur un assemblage de méthodes analytiques (analyse textométrique, codage thématique inductif et semi-inductif).

Les limites du travail cartographique

Avec le recul, nous nous rendons compte que nous n'avions pas tout à fait tort de craindre les controverses. Le travail de *pistage* que nous avons voulu mener s'est avéré plus conséquent que nous l'imaginions. Les traces à suivre étaient nombreuses, dispersées, hétérogènes. Il nous a fallu faire des choix. La controverse de « Saint-Brieuc », longue d'une quinzaine d'années, s'est avérée particulièrement complexe. Le plus nous avançons, le plus les chemins semblaient s'allonger et les bifurcations se multiplier. Nous en sommes même venue à douter de notre capacité à mener à bout la comparaison, tellement cette controverse technoscientifique prenait de la place.

Dans l'ouvrage qui nous a aidé à construire notre démarche empirique, « *Controversy Mapping. A field guide* » (2021), Tommaso Venturini et Anders Kristian Munk nous mettaient pourtant en garde face aux difficultés qui nous attendaient. L'un des risques, signalent-ils dans l'ouvrage, est de sous-estimer le décalage potentiel et fort probable entre les ambitions de l'enquêteur·rice et les moyens disponibles. Ils écrivent : « *while few mapping projects shipwreck for lack of ambition, many do for lack of modesty* » (p. 51). Plutôt que d'un manque de modestie, c'est d'une très grande candeur dont nous devons plaider coupable. Vouloir tracer deux controverses dans le temps (limité) d'une recherche doctorale était un projet débordant de prétentions et/ou d'ingénuité. Nous avons tout de même tenté de faire de notre mieux en collectant des données de natures diverses et en multipliant les approches analytiques afin d'offrir une vision d'ensemble de l'objet FIL.

Dans le **Chapitre 5**, nous avons également consacré une section entière à l'explicitation des limites de notre démarche. Dans un premier temps, nous avons souligné les limites d'ordre pragmatique, autres que celle du décalage entre nos ambitions et le temps de notre recherche doctorale. Ces limites concernent notamment le caractère réduit de nos échantillons. Les corpus textuels se limitent à trois arènes d'expression alors que, nous l'avons dit, les FIL observées se déploient sur une pluralité d'espaces. Notre échantillon d'enquêté·e·s est également réduit. Nous avons certes réussi à obtenir des panels qui traduisent l'hétérogénéité des acteurs des FIL. Mais chaque « catégorie » d'acteurs est représentée par un petit effectif. Est-ce que, par exemple, nous pouvons légitimement généraliser ce que nous disent les quatre localiers de presse quotidienne régionale à l'ensemble du sous-groupe professionnel ?

Nous pouvons également évoquer les limites de notre travail de catégorisation des enquêté·e·s et utilisateurs. La catégorisation nous est apparue nécessaire afin d'établir des points de comparaison entre les deux controverses. Mais la nécessité de catégoriser s'est aussi imposée du fait de la multitude des utilisateurs répertoriés dans nos jeux de données. Cependant, nous sommes consciente que cette catégorisation – même si elle s'est largement basée sur les manières dont nos enquêté·e·s se sont présenté·e·s à nous – est artificielle.

Il convient également de rappeler que nous n'avons pas été en mesure d'échanger avec de nombreux acteurs impliqués dans les controverses dont des femmes et hommes politiques ou des représentant·e·s des industriels porteurs des projets. Enfin, notre étude repose en partie sur l'étude de traces laissées par les utilisateurs, et qui nous ont été fournies par les plateformes étudiées à travers leurs API. Or, même si nous avons paramétré les requêtes pour qu'elles

répondent au mieux à nos besoins, nous ne pouvons affirmer que toutes les données visées nous aient été fournies. Nos résultats doivent donc être lus à la lumière de cette complicité : ils sont représentatifs d'une *réalité* délimitée par les API des plateformes et ne traduisent pas la *réalité absolue* des FIL étudiées. Les acteurs de chaque controverse qui sont répertoriés dans nos jeux de données ne représentent pas la totalité des acteurs réellement impliqués.

Enfin, Venturini et Munk (*op. cit.*) invitent les apprentis cartographes à « accepter la complicité ». Nous devons donc avouer une complicité avec Facebook et Twitter, à laquelle nous avons tenté de pallier en accordant une attention particulière aux paroles de nos enquêté·e·s et à nos observations des espaces qu'il·elle·s investissent, dans l'interprétation des jeux de données. Il nous semble que le recours aux *digital methods* doit prendre appui sur un travail qualitatif qui permet de donner de la granularité à l'interprétation et l'ancrer dans la réalité perçue par ceux·elles qui en font l'expérience (les enquêté·e·s).

Perspectives : vers des nouveaux *fil*s à démêler

En dépit de ces limitations, il nous semble que l'analyse des écosystèmes informationnels infranationaux par le biais de la cartographie des controverses est de plus pertinente. Elle permet de prendre en compte la multiplicité des acteurs, des dispositifs et des discours qui cohabitent. Outre sa pertinence, c'est son utilité que nous souhaitons ici souligner, face à la prolifération de controverses portant sur des projets d'aménagement du territoire à l'aune du réchauffement climatique. Il nous semble que ce type d'approche peut s'avérer fort utile pour établir des comparaisons internationales dès lors que les préoccupations environnementales et le phénomène de plateformes du journalisme sont de l'ordre du global et échappent aux contextes nationaux. Il serait intéressant d'interroger dans quelle mesure les FIL se nourrissent de spécificités nationales à l'aune de changements globaux.

Par ailleurs, il nous semble intéressant de poursuivre l'étude de la relation entre acteurs du local (dont les localiers et les entreprises médiatiques) et plateformes en incluant d'autres dispositifs. Dans ce travail, la plateforme Instagram n'a été mentionnée que par une minorité d'enquêté·e·s (3) et a été investie comme arène de mise en circulation de cadres relatifs à la controverse par l'une d'entre elles, seulement. De même, nous avons signalé le recours des membres de l'opposition au projet Amazon à des plateformes de messagerie privées telles que Telegram et Signal, mais n'avons pas été en mesure d'étudier les interactions qui s'y sont déployées. Or, ces dispositifs – sans oublier d'autres, tels TikTok ou Snapchat – sont de plus en plus utilisés pour accéder ou faire circuler des contenus informationnels. Il conviendrait donc

de s'intéresser à leur insertion dans les écosystèmes informationnels locaux. Peut-être l'étude de controverses dans lesquelles l'usage de ces plateformes est récurrent pourrait-elle nous aider à élucider les raisons de leur absence – ou inclusion marginale – dans les FIL que nous avons étudiées.

Enfin, nous avons proposé dans ce travail une vision d'ensemble des FIL étudiées. Maintenant que les acteurs ont été identifiés et que quelques *files* ont été tirés pour élucider leur place et leur rôle dans le phénomène, il nous semble qu'il serait tout à fait pertinent de réajuster la focale pour les étudier de plus près. Nous souhaiterions poursuivre l'analyse des éléments que nous avons pu recueillir sur les journalistes localiers. Nous avons par exemple entrevue des variations dans les discours de nos enquêtés, dont les journalistes, portant sur les localiers de PQR et de PHR. Or, nous ne disposons pas de suffisamment de ressources pour en établir une interprétation solide. Des questionnements demeurent ouverts. Est-ce que le rôle, la perception, les relations ou encore les médiatisations produites par les localiers de ces deux types de médias varient en contexte de controverse ? Enfin, une autre piste rencontrée sur le terrain nous semble ouvrir la voie à des interrogations pertinentes, toujours à l'échelle du groupe professionnel des localiers. Dans la controverse de « Saint-Brieuc », nous avons constaté l'absence de cadres médiatiques qui s'attardent sur les incertitudes quant à l'impact environnemental du parc éolien. Des traces discursives renvoyant aux études d'impact ou aux critiques émanant des professionnels de la pêche sont certes présentes dans les corpus médiatiques. Mais elles sont purement épisodiques et ne sont pas saillantes dans les contenus éditoriaux de la PQR. Est-ce que l'absence de journalistes scientifiques dans les rédactions de la PQR peut expliquer ce constat ? Face à la prolifération des controverses environnementales avec un ancrage local et au faible nombre d'études s'intéressant au journalisme scientifique dans l'arène infranationale, cette question nous semble bien plus que pertinente. Elle est pressante.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES

- Amiel, P. (2020). *Le journalisme de solutions*. Presses universitaires de Grenoble; Cairn.info.
<https://www.cairn.info/le-journalisme-de-solutions--9782706146619.htm>
- Bousquet, F., & Amiel, P. (2021). *La presse quotidienne régionale*. La Découverte; Cairn.info.
<https://www.cairn.info/la-presse-quotidienne-regionale--9782348057939.htm>
- Callon, M., Lascoumes, P., & Barthe, Y. (2001). *Agir dans un monde incertain—Essai sur la démocratie technique*. Seuil.
- Cardon, D., & Granjon, F. (2013). *Médiactivistes: Vol. 2e éd.* (Numéro 1). Presses de Sciences Po; Cairn.info. <https://www.cairn.info/mediactivistes--9782724614312.htm>
- Carlino, V., & Stein, M. (2019). *Les paroles militantes dans les controverses environnementales* (1-1). PUN-Editions universitaires de Lorraine.
- Carlson, M., & Lewis, S. C. (Éds.). (2015). *Boundaries of journalism : Professionalism, Practices and participation*. Routledge.
- Damian, B., Ringoot, R., Thierry, D., & Ruellan, D. (2002). *Inform@ation.local. Le paysage médiatique régional à l'ère électronique*. <https://www.decitre.fr/livres/informatation-local-9782747524537.html>
- Di Méo, G. (1996). *Les territoires du quotidien*. L'Harmattan.
- Di Méo, G. (1998). *Géographie sociale et territoires*. Nathan.
<https://books.google.fr/books?id=LiwXHQAACAAJ>
- Di Méo, G. (2001). *La géographie en fêtes*. Editions OPHRYS.
- Esquenazi, J.-P. (2002). *L'écriture de l'actualité : Pour une sociologie du discours médiatique* (Presses universitaires de Grenoble, Éd.). Presses universitaires de Grenoble.
- Franguiakakis, S., Viot, P., & Ion, J. (2005). *Militer aujourd'hui*. AUTREMENT.

- Glaser, B. G., & Strauss, A. L. (1967). *The Discovery of Grounded Theory : Strategies for Qualitative Research*. Aldine Transaction.
- Goffman, E. (1974). *Frame Analysis : An Essay on the Organization of Experience*. Harvard University Press.
- Goffman, E. (1991). *Les cadres de l'expérience*. Les Editions de Minuit.
- Granjon, F. (2014). 62. *Médias dominants, mouvements sociaux et mobilisations informationnelles*. La Découverte. <https://www.cairn.info/histoire-des-mouvements-sociaux-en-france--9782707169853-page-681.htm>
- Guibert, G., Rebillard, F., & Rochelandet, F. (2016). *Médias, culture et numérique. Approches socioéconomiques*. Armand Colin; Cairn.info. <https://www.cairn.info/medias-culture-et-numerique--9782200614546.htm>
- Hallin, D. C., & Mancini, P. (2004). *Comparing Media Systems : Three Models of Media and Politics*. Cambridge University Press; Cambridge Core. <https://doi.org/10.1017/CBO9780511790867>
- Hemmingway, E. (2007). *Into the Newsroom : Exploring the Digital Production of Regional Television News* (1er édition). Routledge.
- Jamieson, K. H., & Cappella, J. N. (2008). *Echo Chamber : Rush Limbaugh and the Conservative Media Establishment*. Oxford University Press.
- Jenkins, H. (2006). *Convergence Culture : Where Old and New Media Collide*. NYU Press. <https://www.jstor.org/stable/j.ctt9qffwr>
- Jouët, J., & Rieffel, R. (s. d.). S'informer à l'ère numérique. In *Http://journals.openedition.org/lectures*. Rennes (Presses universitaires de). Consulté 15 mars 2021, à l'adresse <http://journals.openedition.org/lectures/13224>
- Lascoumes, P. (2010). *Controverse* (Vol. 3). Presses de Sciences Po. <https://www.cairn.info/dictionnaire-des-politiques-publiques--9782724611755-page-172.htm>

- Latour, B. (2007). *Changer de société, refaire de la sociologie*. La Découverte; Cairn.info.
<https://www.cairn.info/changer-de-societe-refaire-de-la-sociologie--9782707153272.htm>
- Le Bohec, J. (2000). *Les mythes professionnels des journalistes*. Editions L'Harmattan.
- Le Floch, P., & Charon, J.-M. (2011). *La presse en ligne*. La Découverte; Cairn.info.
<https://www.cairn.info/la-presse-en-ligne--9782707157744.htm>
- Le journalisme en invention : Nouvelles pratiques, nouveaux acteurs. (2005). In R. Ringoot & J.-M. Utard (Éds.), *Le journalisme en invention : Nouvelles pratiques, nouveaux acteurs*. Presses universitaires de Rennes. <http://books.openedition.org/pur/12371>
- Lippmann, W. (1997). *Public Opinion*. Transaction Publishers.
- Marié, M., Tamisier, C., & Barel, Y. A. de la postface. (1982). *Un territoire sans nom*. Librairie des Méridiens.
- Neveu, É. (2001). *Sociologie du journalisme*. Éd. la Découverte.
- Nielsen, R. K. (2015). *Local Journalism : The Decline of Newspapers and the Rise of Digital Media*. I.B.Tauris & Co. Ltd.
- Nielsen, R. K., & Ganter, S. A. (2022). *The Power of Platforms : Shaping Media and Society*. Oxford University Press.
- Pailliant, I. (1993). *Territoires de la communication*. Presses Universitaires de Grenoble.
- Papacharissi, Z. (2015). *Affective publics : Sentiment, technology, and politics*. Oxford University Press.
https://books.google.com/books?hl=en&lr=&id=ffMVDAAAQBAJ&oi=fnd&pg=PP1&dq=in fo:njR7EDIT_EQJ:scholar.google.com&ots=_Xlt6-91HH&sig=pzXK9iYFXAvGyb0E_BAEs6u2FS0
- Paterson, C., & Domingo, D. (2008). *Making Online News*. Peter Lang.
<https://www.peterlang.com/view/title/20878>

- Pignard-Cheynel, N., & van Dievoet, L. (2019). *Journalisme mobile. Usages informationnels, stratégies éditoriales et pratiques journalistiques*. De Boeck Supérieur; Cairn.info.
<https://www.cairn.info/journalisme-mobile--9782807313347.htm>
- Poell, T., Nieborg, D. B., & Duffy, B. E. (2021). *Platforms and Cultural Production* (1st edition). Polity.
- Rogers, R. (2009). *The End of the Virtual : Digital Methods*. Amsterdam University Press.
<https://doi.org/10.5117/9789056295936>
- Rosanvallon, P. (2008). *La légitimité démocratique*. Éd. du Seuil. <https://bibliotheque.sciencespo-grenoble.fr/recherche/viewnotice/clef/LALEGITIMITEDEMOCRATIQUE-IMPARTIALITEREFLEXI-ROSANVALLONP--EDDUSEUIL-2008-1/id/189178>
- Schlesinger, P. (1978). *Putting « reality » Together : BBC News*. Constable.
- Seurat, C., Tari, T., & Latour, B. (2021). *Controverses mode d'emploi*. Les Presses de Sciences Po.
- Sire, G. (2015). *Google, la presse et les journalistes. Analyse interdisciplinaire d'une situation de coopération*. Institut du Droit de la Concurrence / Bruylant. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02433590>
- Thierry, D., & Ruellan, D. (1998). *Journal Local et Réseaux Informatiques : Travail coopératif, décentralisation et identité des journalistes*. Editions L'Harmattan.
- Tuchman, G. (1978). *Making News : A study in the construction of reality*. Free Press.
- Tufekci, Z. (2017). *Twitter and Tear Gas : The Power and Fragility of Networked Protest*. Yale University Press.
- Tufekci, Z., & Lemoine, A. (2019). *Twitter et les gaz lacrymogènes : Forces et fragilités de la contestation connectée*. C&F Editions.
- Usher, N. (2016). *Interactive journalism : Hackers, data, and code*. University of Illinois Press.
- van Dijck, J., Poell, T., & de Waal, M. (2018). *The Platform Society*. Oxford University Press.
<https://doi.org/10.1093/oso/9780190889760.001.0001>
- Venturini, T., & Munk, A. K. (2021). *Controversy Mapping : A Field Guide*. Polity Press.

Vigour, C. (2005). *La comparaison dans les sciences sociales : Pratiques et méthodes*. La Découverte.

Vos, P. J. S., Timothy. (2009). *Gatekeeping Theory*. Routledge.

<https://doi.org/10.4324/9780203931653>

Weber, F., & Beaud, S. (2003). *Guide de l'enquête de terrain : Produire et analyser des données ethnographiques* (Nouv. éd édition). La Découverte.

Wolcott, H. F. (2008). *Writing Up Qualitative Research*. SAGE Publications.

CHAPITRES D'OUVRAGE

Aïm, O., & Billiet, S. (2020). Chapitre 2. Diversité et complexité des dispositifs médiatiques. In *Communication: Vol. 2e éd.* (p. 36-57). Dunod.

<https://doi.org/10.3917/dunod.aim.2020.01.0036>

Akrich, M. (2013). La description des objets techniques. In M. Callon & B. Latour (Éds.), *Sociologie de la traduction : Textes fondateurs* (p. 159-178). Presses des Mines.

<https://doi.org/10.4000/books.pressesmines.1197>

Anderson, C. W. (2011). Blowing up the newsroom : Ethnography in an age of distributed journalism. In *Making online news* (Vol. 2, p. 151-160). Peter Lang New York.

<https://scholar.google.com/scholar?cluster=9000964571430870541&hl=en&oi=scholar>

Anderson, C. W. (2016). News Ecosystems. In T. Witschge, C. W. Anderson, D. Domingo, & A. Hermida (Éds.), *The Sage Handbook of Digital Journalism*. SAGE.

<https://uk.sagepub.com/en-gb/eur/the-sage-handbook-of-digital-journalism/book244110>

Benson, R. (2017). From Heterogeneity to Differentiation : Searching for a Good Explanation in a New Descriptivist Era. In P. Boczkowski & C. W. Anderson (Éds.), *Remaking Digital News* (p. 27-45). MIT Press.

Bigey, M., & Simon, J. (2017). Chapitre 2. Analyse des discours d'escorte de communication sur Twitter : Essai de typologie des tactiques d'accroches et de mentions. In A. Mercier & N.

Pignard-Cheynel (Éds.), *#info : Commenter et partager l'actualité sur Twitter et Facebook* (p. 55-86). Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

<https://doi.org/10.4000/books.editionsmsh.11087>

Bousquet, F. (2016). Les territoires de la presse locale et régionale. In N. Pélissier, I. Dragan, & D. Roventa-Frumusani, *Journalisme et transformations sociales : Des anciens aux nouveaux médias* (p. 39-60). Editions L'Harmattan.

boyd, D. (2010). Social Network Sites as Networked Publics : Affordances, Dynamics, and Implications. In *A Networked Self*. Routledge.

Callon, M. (2006). Pour une sociologie des controverses technologiques. In M. Akrich & B. Latour (Éds.), *Sociologie de la traduction : Textes fondateurs* (p. 135-157). Presses des Mines.

<http://books.openedition.org/pressesmines/1196>

Carlson, M. (2016). Establishing the boundaries of journalism's public mandate. In *Rethinking Journalism Again*. Routledge.

Chateauraynaud, F. (2019). Approche sociologique des controverses. In S. Huet & G. Arnold (Éds.), *Le journalisme scientifique dans les controverses* (p. 49-53). CNRS Éditions.

<https://doi.org/10.4000/books.editions-cnrs.24198>

Couldry, N., & Kallinikos, J. (2017). *Ontology* (J. Burgess, A. Marwick, & T. Poell, Éd.; p. 146-159). Sage Publications. <https://uk.sagepub.com/en-gb/eur/home>

Domingo, D., & Le Cam, F. (2016). Journalistic Role Performance Beyond Professional News Media. In *Journalistic Role Performance—Concepts, contexts and methods* (p. 173-188). Routledge. <https://doi.org/10.4324/9781315768854-20>

Domingo, D., & Wiard, V. (2016). News networks. In *The SAGE handbook of digital journalism* (p. 397-409). Sage London, England.

<https://books.google.com/books?hl=en&lr=&id=4uczDAAAQBAJ&oi=fnd&pg=PA397&dq=info:G8YFkY2JRfMJ:scholar.google.com&ots=dRml4KtzEp&sig=qHaljZvjyGIHOEbjKjRzhJ0hQk>

- Hermida, A. (2011). Mechanisms of Participation. In *Participatory Journalism* (p. 11-33). John Wiley & Sons, Ltd. <https://doi.org/10.1002/9781444340747.ch2>
- Jeanne-Perrier, V. (2011). Les pratiques éditoriales comme moyen d'action sociale sur des corps de métiers : Les journalistes soumis aux outils des médias sociaux. In *Connexions. Communication numérique et lien social* (in A. Klein, S. Proulx (dir.), p. 101-118). Presses universitaires de Namur.
- Lafon, B. (2019). Chapitre 6. Des médiatisations au processus de médiatisation. In *Médias et médiatisation. Analyser les médias imprimés, audiovisuels, numériques*. Presses universitaires de Grenoble. <https://www.cairn.info/medias-et-mediatisation--9782706142802-page-157.htm>
- Le Cam, F., & Domingo, D. (2015a). Journalism beyond the Boundaries. In M. Carlson & S. C. Lewis (Éds.), *Boundaries of Journalism Professionalism, Practices and Participation* (p. pp.137-151). Routledge. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01326929>
- Le Cam, F., & Domingo, D. (2015b). The Plurality of Journalistic Identities in Local Controversies. In R. K. Nielsen (Éd.), *Local Journalism : The Decline of Newspapers and the Rise of Digital Media* (p. 99-116). I.B.Tauris & Co. Ltd. <https://doi.org/10.5040/9780755695171.ch-004>
- Le Caroff, C. (2018). Chapitre 6. Le partage de l'actualité politique sur les profils personnels de Facebook. In A. Mercier & N. Pignard-Cheynel (Éds.), *#info* (p. 199-226). Éditions de la Maison des sciences de l'homme. <https://doi.org/10.4000/books.editionsmsmh.11095>
- Nielsen, R. K. (2016). News media, search engines and social networking SITES as varieties of online gatekeepers. In *Rethinking Journalism Again*. Routledge.
- Norris, P. (2014). Watchdog Journalism. In M. Bovens, R. Goodin, & T. Schillemans (Éds.), *The Oxford Handbook of Public Accountability* (p. 0). Oxford University Press. <https://doi.org/10.1093/oxfordhb/9780199641253.013.0015>
- Ozouf-Marignier, M.-V. (2009). Le territoire, la géographie et les sciences sociales. Aperçus historiques et épistémologiques. In M. Vanier, B. Debarbieux, A. Turco, & P. Melé (Éds.),

- Territoires, territorialité, territorialisation. Controverses et perspectives* (p. 31-35). Presses universitaires de Rennes.
- Pailliant, I. (2019). Chapitre 7. Médiatisation et espace public. In *Médias et médiatisation* (p. 191-211). Presses universitaires de Grenoble. <https://doi.org/10.3917/pug.lafon.2019.01.0191>
- Ringoot, R. (2010). *Le statut encombrant du discours dans l'étude du journalisme* (p. 247 p.). Université de Lille 3. <https://shs.hal.science/halshs-01147383>
- Ringoot, R., & Ruellan, D. (2014). Pairs, sources et publics du journalisme. In *Sciences de l'information et de la communication: Vol. 2e éd.* (p. 63-77). Presses universitaires de Grenoble. <https://doi.org/10.3917/pug.olive.2014.01.0063>
- Ringoot, R., & Utard, J.-M. (2005a). 1. Genres journalistiques et « dispersion » du journalisme. In *Le journalisme en invention : Nouvelles pratiques, nouveaux acteurs* (p. 21-47). Presses universitaires de Rennes. <http://books.openedition.org/pur/12381>
- Ringoot, R., & Utard, J.-M. (2005b). Introduction. In *Le journalisme en invention : Nouvelles pratiques, nouveaux acteurs* (p. 11-20). Presses universitaires de Rennes. <http://books.openedition.org/pur/12378>
- Ripoll, F., & Veschambre, V. (2013). L'appropriation de l'espace : Une problématique centrale pour la géographie sociale. In R. Séchet (Éd.), *Penser et faire la géographie sociale : Contribution à une épistémologie de la géographie sociale* (p. 295-304). Presses universitaires de Rennes. <http://books.openedition.org/pur/1923>
- Rouquette, S. (2013). Internet : Un espace médiatique fragmenté. In F. Laurie, S. Agostinelli, & D. Augey (Éds.), *Entre communautés et mobilité : Une approche interdisciplinaire des médias* (p. 135-151). Presses des Mines. <https://doi.org/10.4000/books.pressesmines.691>
- Shoemaker, P. J., & Riccio, J. R. (2016). Gatekeeping. In *The International Encyclopedia of Political Communication* (p. 1-5). American Cancer Society. <https://doi.org/10.1002/9781118541555.wbiepc202>

- Simon, J., & Toullec, B. (2018). Chapitre 4. Quand les tweets avec images renouvellent le partage d'informations. In A. Mercier & N. Pignard-Cheynel (Éds.), *#info. Commenter et partager l'actualité sur Twitter et Facebook* (p. 131-168). Éd. de la Maison des sciences de l'homme. <https://doi.org/10.4000/books.editionsmssh.11091>
- Simon, J., Toullec, B., Badouard, R., Magali, B., Compagno, D., Mercier, A., Pignard-Cheynel, N., & Sebbah, B. (2017). L'influence des discours d'accompagnement sur le partage social. Identifier et analyser les discours d'escorte sur Twitter. In C. R. Wigham & G. Ledegen (Éds.), *Corpus de communication médiée par les réseaux. Construction, structuration, analyse* (p. 52-70). Éd. L'Harmattan. <https://hal.science/hal-01451312>
- Singer, J. (2015). *Out of Bounds : Professional Norms as Boundary Markers* (M. Carlson & S. C. Lewis, Éd.; p. 21-36). Routledge. <http://www.routledge.com/books/details/9781138020672/>
- Usher, N., & Lewis, S. C. (2016). Code, Collaboration, and the Future of Journalism : A case study of the Hacks/Hackers global network. In *The Future of Journalism : In an Age of Digital Media and Economic Uncertainty*. Routledge.
- Vaidhyathan, S. (2018). The Incomplete Political Economy of Social Media. In *The SAGE Handbook of Social Media* (p. 213-229). SAGE Publications Ltd. <https://doi.org/10.4135/9781473984066>

ARTICLES SCIENTIFIQUES

- Amiel, P., & Bousquet, F. (2022). La presse quotidienne régionale : Un modèle informationnel sous tension. *Les Enjeux de l'information et de la communication*, 23/1(1), 81-92. <https://doi.org/10.3917/enic.032.0081>
- Amiel, P. M. (2018). Vers une polyphonie énonciative de proximité ? Pages Facebook de communautés, crowdfunding et presse locale en ligne. *Sur le journalisme*. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01958296>

- Armangau, Y., & Figeac, J. (2023). Les formes de la solidarité sociale dans les groupes facebook trans. *Réseaux, Pub. anticipées*(0), I2-XXVIII. <https://doi.org/10.3917/res.pr1.0002>
- Augustin, J.-P. (1999). Territoire, espace géographique et espace social : Guy Di Méo, Géographie sociale et territoires. *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest. Sud-Ouest Européen*, 6(1), 96-98.
- Awad, G. (2010). Informer, relier : Le journalisme en tant que modèle moderne de médiation. *Communication. Information médias théories pratiques*, Vol. 28/1, Article Vol. 28/1. <https://doi.org/10.4000/communication.2025>
- Badouard, R. (2013). Les mobilisations de clavier. Le lien hypertexte comme ressource des actions collectives en ligne. *Réseaux*, 181(5), 87-117. <https://doi.org/10.3917/res.181.0087>
- Badouard, R. (2021). Modérer la parole sur les réseaux sociaux. Politiques des plateformes et régulation des contenus. *Réseaux*, 225(1), 87-120. <https://doi.org/10.3917/res.225.0087>
- Badouard, R., & Mabi, C. (2015a). Controverses et débat public : Nouvelles perspectives de recherche. *Hermès, La Revue*, n° 73(3), 225-231.
- Badouard, R., & Mabi, C. (2015b). Introduction. *Hermès, La Revue*, 73(3), 11-14. <https://doi.org/10.3917/herm.073.0011>
- Badouard, R., Mabi, C., & Sire, G. (2016). Inciter, contraindre, encadrer. Trois logiques de gouvernementalité numérique. *French Journal for Media Research*, 6. <https://hal.science/hal-02432874>
- Ballarini, L. (2008). Presse locale, un média de diversion. *Reseaux*, n° 148-149(2), 405-426.
- Beuscart, J.-S., & Flichy, P. (2018). Plateformes numériques. *Reseaux*, n° 212(6), 9-22.
- Beuscart, J.-S., & Flichy, P. (2019). Présentation. *Réseaux*, 213(1), 9-15. <https://doi.org/10.3917/res.213.0009>
- Bouko, C., & Calabrese, L. (2017). « T'es un vrai ... si ... » : Quand les seniors aiment leur ville au sein de groupes Facebook. *Canadian Journal of Communication*, 42(2), 311-330. <https://doi.org/10.22230/cjc.2017v42n2a3177>

- Boure, R., & Lefebvre, A. (2000). Télévisions « locales » et territoires en mouvement. Vers un programme de recherches. *Hermès, La Revue*, 26-27(1-2), 263-282.
<https://doi.org/10.4267/2042/14782>
- Bousquet, F. (2015). L'information service au cœur de la reconfiguration de la presse infranationale française. *Réseaux*, 193(5), 163-191. Cairn.info.
<https://doi.org/10.3917/res.193.0163>
- Bousquet, F., Marty, E., & Smyrnaio, N. (2015). Les nouveaux acteurs en ligne de l'information locale vers une relation aux publics renouvelée ? *Sur le journalisme, About journalism, Sobre jornalismo*, 4(2), 48-61.
- Brandicourt-Bertaux, S. (2006). L'urgence, élément constitutif des médias d'information de proximité sur Internet. *Communication et organisation*, 29, 85-92.
<https://doi.org/10.4000/communicationorganisation.3376>
- Bullich, V. (2021). Plateforme, platformiser, platformisation : Le péril des mots qui occultent ce qu'ils nomment. *Questions de communication*, 40(2), 47-70.
<https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.27413>
- Callon, M. (1986). Éléments pour une sociologie de la traduction : La domestication des coquilles St-Jacques et des marins pêcheurs dans la baie de St. Brieuc. *L'Année Sociologique, numéro spécial La sociologie des Sciences et des Techniques*, 169-208.
- Canter, L. (2015). Personalised Tweeting. *Digital Journalism*, 3(6), 888-907.
<https://doi.org/10.1080/21670811.2014.973148>
- Carbou, G. (2015). Presse en ligne et communautés cognitives. Les sections commentaires d'Atlantico.fr et de l'Humanité.fr durant l'« affaire DSK ». *Réseaux*, 193(5), 193-223.
<https://doi.org/10.3917/res.193.0193>
- Carter, M. J. (2013). The Hermeneutics of Frames and Framing : An Examination of the Media's Construction of Reality. *SAGE Open*, 3(2), 2158244013487915.
<https://doi.org/10.1177/2158244013487915>

- Charon, J.-M. (2010). De la presse imprimée à la presse numérique. Le débat français. *Réseaux*, 160-161(2-3), 255-281. <https://doi.org/10.3917/res.160.0255>
- Chateauraynaud, F. (2011). Sociologie argumentative et dynamique des controverses : L'exemple de l'argument climatique dans la relance de l'énergie nucléaire en Europe. *A contrario*, 16(2), 131-150.
- Cottin-Marx, S. (2023). Le burn-out militant. *Mouvements : des idées et des luttes*, 113. <https://hal.science/hal-04057618>
- Dahlgren, P. M. (2019). Selective Exposure to Public Service News over Thirty Years : The Role of Ideological Leaning, Party Support, and Political Interest. *The International Journal of Press/Politics*, 24(3), 293-314. <https://doi.org/10.1177/1940161219836223>
- Demazière, D. (2012). L'entretien de recherche et ses conditions de réalisation. Variété des sujets enquêtés et des objets de l'enquête. *Sur le journalisme, About journalism, Sobre jornalismo*, 1(1), Article 1. <https://revue.surlejournalisme.com/slj/article/view/6>
- Dodier, N. (1999). L'espace public de la recherche médicale. Autour de l'affaire de la ciclosporine. *Réseaux. Communication - Technologie - Société*, 17(95), 107-154. <https://doi.org/10.3406/reso.1999.2157>
- Domingo, D., & Le Cam, F. (2014). Journalism In Dispersion. *Digital Journalism*, 2(3), 310-321. <https://doi.org/10.1080/21670811.2014.897832>
- Domingo, D., Masip, P., & Costera Meijer, I. (2015). Tracing Digital News Networks. *Digital Journalism*, 3(1), 53-67. <https://doi.org/10.1080/21670811.2014.927996>
- Domingo, D., Quandt, T., Heinonen, A., Paulussen, S., Singer, J. B., & Vujnovic, M. (2008). Participatory Journalism Practices in the Media and Beyond. *Journalism Practice*, 2(3), 326-342. <https://doi.org/10.1080/17512780802281065>
- Donath, J. (2007). Signals in Social Supernets. *Journal of Computer-Mediated Communication*, 13(1), 231-251. <https://doi.org/10.1111/j.1083-6101.2007.00394.x>

- Dumas-Mallet, E. (2019). Regard des journalistes scientifiques sur l'actualité de la recherche biomédicale. *Hermès, La Revue*, 83(1), 243-251. <https://doi.org/10.3917/herm.083.0243>
- Ellison, N. (2011). Réseaux sociaux, numérique et capital social. Entretien réalisé par Thomas Stenger et Alexandre Coutant. *Hermès, La Revue*, 59(1), 21-23. <https://doi.org/10.3917/herm.059.0019>
- Entman, R. M. (1993). Framing : Toward Clarification of a Fractured Paradigm. *Journal of Communication*, 43(4), 51-58. <https://doi.org/10.1111/j.1460-2466.1993.tb01304.x>
- Entman, R. M. (2007). Framing Bias : Media in the Distribution of Power. *Journal of Communication*, 57(1), 163-173. <https://doi.org/10.1111/j.1460-2466.2006.00336.x>
- Ferron, B. (2016). Professionnaliser les « médias alternatifs » ? *Savoir/Agir*, N° 38(4), 21-28.
- Frisque, C. (2010). A Reconfiguration of Local Media and Political Spheres? *Revue Française de Science Politique*, 60(5), 951-973. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/rfsp.605.0951>
- Gamson, W. A., Croteau, D., Hoynes, W., & Sasson, T. (1992). Media Images and the Social Construction of Reality. *Annual Review of Sociology*, 18, 373-393.
- Gamson, W. A., & Modigliani, A. (1989). Media Discourse and Public Opinion on Nuclear Power : A Constructionist Approach. *American Journal of Sociology*, 95(1), 1-37.
- Gauthier, G. (1991). La mise en cause de l'objectivité journalistique. *Communication. Information Médias Théories*, 12(2), 80-115. <https://doi.org/10.3406/comin.1991.1541>
- Gerbaud, D. (1996). La presse locale, facteur de cohésion sociale. *Communication & Langages*, 109(1), 10-16. <https://doi.org/10.3406/colan.1996.2693>
- Gillespie, T. (2010). The politics of 'platforms'. *New Media & Society*, 12(3), 347-364. <https://doi.org/10.1177/1461444809342738>
- Gimbert, C. (2012). Le correspondant, un amateur de local engagé par son territoire. *Sciences de la société*, 84-85, Article 84-85. <https://doi.org/10.4000/sds.1820>
- Gorski, P. C., & Chen, C. (2015). "Frayed all over:" The causes and consequences of activist burnout among social justice education activists. *Educational Studies: Journal of the*

American Educational Studies Association, 51(5), 385-405.

<https://doi.org/10.1080/00131946.2015.1075989>

Guignard, T., & Le Caroff, C. (2020). Gouvernamentalité et plateformes numériques : L'influence de Facebook sur la participation et les médias d'actualité. *Études de communication. langages, information, médiations*, 55, Article 55. <https://doi.org/10.4000/edc.10896>

Gutsche, R. E. Jr., & Hess, K. (2020). Placeification : The Transformation of Digital News Spaces into "Places" of Meaning. *Digital Journalism*, 8(5), 586-595.
<https://doi.org/10.1080/21670811.2020.1737557>

Harlow, S., & Johnson, T. J. (2011). The Arab Spring| Overthrowing the Protest Paradigm? How The New York Times, Global Voices and Twitter Covered the Egyptian Revolution. *International Journal of Communication*, 5(0), Article 0.

Hermida, A. (2013). #journalism. *Digital Journalism*, 1(3), 295-313.
<https://doi.org/10.1080/21670811.2013.808456>

Hermida, A., Domingo, D., Heinonen, A., Paulussen, S., Quandt, T., Reich, Z., Singer, J., & Vujnovic, M. (2011). The active recipient : Participatory journalism through the lens of the Dewey-Lippmann debate. *#ISOJ: the official research journal of the international symposium on online journalism*, 1, 129-152.

Hermida, A., Lewis, S. C., & Zamith, R. (2014). Sourcing the Arab Spring : A Case Study of Andy Carvin's Sources on Twitter during the Tunisian and Egyptian Revolutions*. *Journal of Computer-Mediated Communication*, 19(3), 479-499. <https://doi.org/10.1111/jcc4.12074>

Hess, K. (2013). Breaking boundaries. *Digital Journalism*, 1(1), 48-63.
<https://doi.org/10.1080/21670811.2012.714933>

Hess, K., & Waller, L. (2016). River Flows and Profit Flows. *Journalism Studies*, 17(3), 263-276.
<https://doi.org/10.1080/1461670X.2014.981099>

Iyengar, S. (1991). *Is anyone responsible? How television frames political issues*.
<https://doi.org/10.7208/CHICAGO/9780226388533.001.0001>

- Iyengar, S. (1996). Framing Responsibility for Political Issues. *The ANNALS of the American Academy of Political and Social Science*, 546(1), 59-70.
<https://doi.org/10.1177/0002716296546001006>
- Jeanne-Perrier, V., Le Cam, F., & Pélissier, N. (2004). Les Sites Web Auto-Publiés d'Information Éthique (Swapies), un retour du paradigme de la presse d'opinion ? *Quaderni*, 54(1), 15-26.
<https://doi.org/10.3406/quad.2004.1608>
- Jenkins, J., & Nielsen, R. K. (2020a). Preservation and evolution : Local newspapers as ambidextrous organizations. *Journalism*, 21(4), 472-488.
<https://doi.org/10.1177/1464884919886421>
- Jenkins, J., & Nielsen, R. K. (2020b). Proximity, Public Service, and Popularity : A Comparative Study of How Local Journalists View Quality News. *Journalism Studies*, 21(2), 236-253.
<https://doi.org/10.1080/1461670X.2019.1636704>
- Joux, A. (2022). Pure players et médias alternatifs : Une approche diachronique des représentations de l'indépendance et du pluralisme de l'information. *Les Enjeux de l'information et de la communication*, 23/1(1), 15-26. <https://doi.org/10.3917/enic.032.0015>
- LE BOHEC, J. (2000). *La question du « rôle démocratique » de la presse locale en France*.
<https://doi.org/10.4267/2042/14774>
- Le Cam, F. (2006). États-unis : Les weblogs d'actualité ravivent la question de l'identité journalistique. *Réseaux*, 138(4), 139-158.
- Le Marec, J., & Babou, I. (2015). La dimension communicationnelle des controverses. *Hermes, La Revue*, n° 73(3), 111-121.
- Lewis, S. C., & Westlund, O. (2015). Actors, Actants, Audiences, and Activities in Cross-Media News Work. *Digital Journalism*, 3(1), 19-37. <https://doi.org/10.1080/21670811.2014.927986>
- Mabi, C. (2016). Luttés sociales et environnementales à l'épreuve du numérique : Radicalité politique et circulation des discours. *Études de communication. langages, information, médiations*, 47, Article 47. <https://doi.org/10.4000/edc.6659>

- Marchetti, D. (2000). Les révélations du « journalisme d'investigation ». *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 131(1), 30-40. <https://doi.org/10.3406/arss.2000.2663>
- Marty, E., Rebillard, F., Pouchot, S., & Lafouge, T. (2012). Diversité et concentration de l'information sur le web. Une analyse à grande échelle des sites d'actualité français. *Réseaux*, 176(6), 27-72. <https://doi.org/10.3917/res.176.0027>
- Mellado, C., & Van Dalen, A. (2014). Between Rhetoric and Practice. *Journalism Studies*, 15(6), 859-878. <https://doi.org/10.1080/1461670X.2013.838046>
- Mercier, A. (2017). La lecture événementielle des faits politiques : Entre logiques journalistiques et (dés)intermédiation numérique. *Sciences de la société*, 102, Article 102. <https://doi.org/10.4000/sds.6896>
- Milan, S. (2015). When Algorithms Shape Collective Action : Social Media and the Dynamics of Cloud Protesting. *Social Media + Society*, 1(2), 2056305115622481. <https://doi.org/10.1177/2056305115622481>
- Milon, C. (2022). Ce(lles) que la visioconférence rend visible(s). *Socio-anthropologie*, 45, Article 45. <https://doi.org/10.4000/socio-anthropologie.11497>
- Molyneux, L., & McGregor, S. C. (2021). Legitimizing a platform : Evidence of journalists' role in transferring authority to Twitter. *Information, Communication & Society*, 0(0), 1-19. <https://doi.org/10.1080/1369118X.2021.1874037>
- Napoli, P. M., Stonbely, S., McCollough, K., & Renninger, B. (2017). Local Journalism and the Information Needs of Local Communities. *Journalism Practice*, 11(4), 373-395. <https://doi.org/10.1080/17512786.2016.1146625>
- Neveu, É. (1999). Médias, mouvements sociaux, espaces publics. *Réseaux*, 98(7), 17-85.
- Noyer, J., & Raoul, B. (2008). Concertation et « figures de l'habitant » dans le discours des projets de renouvellement urbain. *Etudes de communication*, n° 31(1), 111-130.

- Noyer, J., & Raoul, B. (2011). Le « travail territorial » des médias. Pour une approche conceptuelle et programmatique d'une notion. *Études de communication. langages, information, médiations*, 37, Article 37. <https://doi.org/10.4000/edc.2933>
- Nygren, G., Leckner, S., & Tenor, C. (2018). Hyperlocals and Legacy Media : Media Ecologies in Transition. *Nordicom Review*, 39(1), 33-49. <https://doi.org/10.1515/nor-2017-0419>
- Ollivier-Yaniv, C. (2001). L'indépendance des journalistes à l'épreuve du politique et de la communication : Le localier, le chargé de communication et l' élu local. *Quaderni*, 45(1), 87-104. <https://doi.org/10.3406/quad.2001.1499>
- Ouakrat, A. (2016). *Les métriques d'audiences comme agents de transformation du journalisme en ligne ?* <http://etudes-digitales.fr/alan-ouakrat-les-metriques-daudiences-comme-agents-de-transformation-du-journalisme-en-ligne/>
- Ouakrat, A., Beuscart, J.-S., & Mellet, K. (2010). Les régies publicitaires de la presse en ligne. *Réseaux*, 160-161(2-3), 133-161. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/res.160.0133>
- Papacharissi, Z. (2016). Affective publics and structures of storytelling : Sentiment, events and mediality. *Information, Communication & Society*, 19(3), 307-324. <https://doi.org/10.1080/1369118X.2015.1109697>
- Peeters, S., & Hagen, S. (2022). The 4CAT Capture and Analysis Toolkit : A Modular Tool for Transparent and Traceable Social Media Research. *Computational Communication Research*, 4(2), Article 2.
- Pignard-Cheynel, N., & Amigo, L. (2019). Le chargé des réseaux socio-numériques au sein des médias. Entre logiques gatekeeping, marketing et participative. *Réseaux*, 213(1), 139-172. <https://doi.org/10.3917/res.213.0139>
- Pignard-Cheynel, N., & Amigo, L. (2023). (Re)connecting with audiences. An overview of audience-inclusion initiatives in European French-speaking local news media. *Journalism*, 14648849231173299. <https://doi.org/10.1177/14648849231173299>

- Pignard-Cheynel, N., & Sebbah, B. (2012). La presse quotidienne régionale sur les réseaux sociaux. *Sciences de la société*, 84-85, Article 84-85. <https://doi.org/10.4000/sds.1919>
- Pignard-Cheynel, N., & Sebbah, B. (2013). L'identité des journalistes du Web dans des récits de soi. *Communication. Information médias théories pratiques*, Vol. 32/2, Article Vol. 32/2. <https://doi.org/10.4000/communication.5045>
- Poell, T., Nieborg, D., Duffy, B., Prey, R., & Cunningham, S. (2017). The platformization of cultural production. *Selected Papers of AOIR 2017*, 1-19.
- Powers, M., & Vera-Zambrano, S. (2017). How journalists use social media in France and the United States : Analyzing technology use across journalistic fields. *New Media & Society*, 20(8), 2728-2744. <https://doi.org/10.1177/1461444817731566>
- Ratinaud, P. (2014). *Iramuteq : Interface de R pour les analyses multidimensionnelles de textes et de questionnaires* [Logiciel]. <http://www.iramuteq.org/>
- Rebillard, F., & Smyrnaiois, N. (2010). Les infomédiaires, au cœur de la filière de l'information en ligne. *Rezeaux*, n° 160-161(2), 163-194.
- Rebillard, F., & Smyrnaiois, N. (2019). Quelle « platformisation » de l'information ? Collusion socioéconomique et dilution éditoriale entre les entreprises médiatiques et les infomédiaires de l'Internet. *tic&société*, Vol. 13, N° 1-2, 247-293. <https://doi.org/10.4000/ticetsociete.4080>
- Reese, S. (2001). *Prologue-Framing Public Life : A Bridging Model for Media Research*.
- Rennes, J. (2016). Les controverses politiques et leurs frontières. *Études de communication. langages, information, médiations*, 47, Article 47. <https://doi.org/10.4000/edc.6614>
- Ringoot, R., & Ruellan, D. (2007). Journalism as permanent and collective invention. *Brazilian Journalism Research*, 3(2), 67-76.
- Ruellan, D. (1992). Le professionnalisme du flou. *Rezeaux. Communication - Technologie - Société*, 10(51), 25-37. <https://doi.org/10.3406/reso.1992.1922>

- Ruellan, D. (1997). Groupe professionnel et marché de travail du journalisme. *Réseaux. Communication - Technologie - Société*, 15(81), 135-151.
<https://doi.org/10.3406/reso.1997.2891>
- Ruellan, D., & Langonne, J. (2012). Presse régionale et multisupports. Les petits pas de géants. *tic&société*, Vol. 6, N°1. <https://doi.org/10.4000/ticetsociete.1203>
- Schapals, A. K., Maares, P., & Hanusch, F. (2019). Working on the Margins : Comparative Perspectives on the Roles and Motivations of Peripheral Actors in Journalism. *Media and Communication*, 7(4), Article 4.
- Sebbah, B., Sire, G., & Smyrniaios, N. (2020). Journalisme et plateformes : De la symbiose à la dépendance. *Sur le journalisme, About journalism, Sobre jornalismo*, 9(1), Article 1.
<https://doi.org/10.25200/SLJ.v9.n1.2020.413>
- Shoemaker, P. J. (2006). *News and newsworthiness : A commentary*. 31(1), 105-111.
<https://doi.org/10.1515/COMMUN.2006.007>
- Singer, J. B. (2014). User-generated visibility : Secondary gatekeeping in a shared media space. *New Media & Society*, 16(1), 55-73. <https://doi.org/10.1177/1461444813477833>
- Smyrniaios, N., Marty, E., & Bousquet, F. (2015). Between Journalistic Diversity. *Local Journalism: The Decline of Newspapers and the Rise of Digital Media*, 165.
- Standaert, O., Pignard-Cheynel, N., & Amigo, L. (2023). European French-Speaking Local Media's Relationship with Audiences. A Strategic Challenge between Diluted and Integrated Organizational Modalities. *Digital Journalism*, 0(0), 1-19.
<https://doi.org/10.1080/21670811.2023.2234410>
- Stenger, T., & Coutant, A. (2011). Introduction. *Hermès, La Revue*, 59(1), 9-17.
<https://doi.org/10.3917/herm.059.0009>
- Tasia, E. (2016). Etre étonné. Lorsque le malentendu et l'angoisse nous ancrent dans le terrain .

- Tétu, J.-F. (2008). Du « public journalism » au « journalisme citoyen ». *Questions de communication*, 13, Article 13. <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.1681>
- Thiong-Kay, L. (2020). L'automédia, objet de luttes symboliques et figure controversée. Le cas de la médiatisation de la lutte contre le barrage de Sivens (2012-2015). *Le Temps des médias*, 35(2), 105-120. <https://doi.org/10.3917/tm.035.0105>
- Thiong-Kay, L. (2021). Divisions du travail médiatique entre journalistes et militants, de l'altermondialisme à Sivens. *Sur le journalisme, About journalism, Sobre jornalismo*, 10(1), Article 1. <https://doi.org/10.25200/SLJ.v10.n1.2021.456>
- Toullec, B. (2012). La presse quotidienne régionale revisitée par la géolocalisation. *Interfaces numériques*, 1(2), Article 2. <https://doi.org/10.25965/interfaces-numeriques.2279>
- Venturini, T. (2010). Diving in magma : How to explore controversies with actor-network theory. *Public Understanding of Science*, 19(3), 258-273. <https://doi.org/10.1177/0963662509102694>
- Venturini, T. (2012). Building on faults : How to represent controversies with digital methods. *Public Understanding of Science*, 21(7), 796-812. <https://doi.org/10.1177/0963662510387558>
- Venturini, T., & Rogers, R. (2019). "API-Based Research" or How can Digital Sociology and Journalism Studies Learn from the Facebook and Cambridge Analytica Data Breach. *Digital Journalism*, 7(4), 532-540. <https://doi.org/10.1080/21670811.2019.1591927>
- Vitali-Rosati, M. (2020). Pour une théorie de l'éditorialisation. *Humanités numériques*, 1, Article 1. <https://doi.org/10.4000/revuehn.371>
- Waisbord, S. (2016). Crisis? What crisis. *Rethinking journalism again*, 205-215.
- Waldman, A. E. (2016). Privacy, Sharing, and Trust : The Facebook Study. *Case Western Reserve Law Review*, 67, 193.
- Westlund, O. (2013). Mobile News. *Digital Journalism*, 1(1), 6-26. <https://doi.org/10.1080/21670811.2012.740273>
- Wrona, A., Jeanne-Perrier, V., & Raymond, L. (2022). Avant-propos : Informer sous algorithmes. *Quaderni*, 107(3), 11-17. <https://doi.org/10.4000/quaderni.2457>

MEMOIRES DE THÈSE ET HDR

- Amiel, P. (2017). *L'identité professionnelle des localiers à l'heure des mutations économiques et de la dématérialisation de la presse locale*. <http://www.theses.fr/2017TOU30245/document>
- Bousquet, F. (2014). *Pour une approche globale de l'information infranationale. Éléments d'analyse, du papier au numérique* [Mémoire pour l'obtention de l'Habilitation à Diriger des Recherches en Sciences de l'Information et de la Communication].
- Carlino, V. (2018). *L'énergie de la contestation* [Phdthesis, Université de Lorraine ; Université catholique de Louvain]. <https://hal.univ-lorraine.fr/tel-02090208>
- Le Cam, F. (2005). *L'identité du groupe des journalistes du Québec au défi d'Internet* [Phdthesis, Université Rennes 1]. <https://theses.hal.science/tel-00011013>
- Le Caroff, C. (2015). *Les usages sociopolitiques de l'actualité en ligne. S'informer, partager et commenter sur Facebook* [PhD Thesis]. <http://www.theses.fr/2015PA020080/document>
- Mabi, C. (2014). *Le débat CNDP et ses publics à l'épreuve du numérique : Entre espoirs d'inclusion et contournement de la critique sociale*.
<http://www.theses.fr/2014COMP2148/document>
- Marty, E. (2010). *Journalismes, discours et publics : Une approche comparative de trois types de presse, de la production à la réception de l'information* [Phdthesis, Université Toulouse le Mirail - Toulouse II]. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00542750>
- Papaevangelou, C. (2019). *L'ECONOMIE POLITIQUE DE LA GOUVERNANCE DES PLATEFORMES NUMERIQUES* [These en préparation, Toulouse 3].
<https://www.theses.fr/s295024>
- Raoul, B. (2016). *Le territoire à l'épreuve de la communication. Mise en perspective, concepts, enjeux* [Mémoire pour l'obtention de l'Habilitation à Diriger des Recherches en Sciences de l'Information et de la Communication].

Sire, G. (2013). *La production journalistique et Google : Chercher à ce que l'information soit trouvée* [Thesis, Paris 2]. <http://www.theses.fr/2013PA020040>

Thiong-Kay, L. (2020). *La production médiatique de l'opposition au barrage de Sivens sur internet : Entre reconfigurations info-communicationnelles et repolitisation de l'enjeu local* [These de doctorat, Toulouse 3]. <https://www.theses.fr/2020TOU30131>

RAPPORTS ET ARTICLES DE CONFÉRENCES

Arguedas, A. R., Robertson, C. T., Fletcher, R., & Nielsen, R. K. (2022). *Echo chambers, filter bubbles, and polarisation : A literature review* | Reuters Institute for the Study of Journalism. Reuters Institute for the Study of Journalism. <https://reutersinstitute.politics.ox.ac.uk/echo-chambers-filter-bubbles-and-polarisation-literature-review>

Digital News Report 2021 | Reuters Institute for the Study of Journalism. (s. d.). Consulté 18 novembre 2023, à l'adresse <https://reutersinstitute.politics.ox.ac.uk/digital-news-report/2021>

Overview and Key Findings of the 2020 Digital News Report. (s. d.). Consulté 18 novembre 2023, à l'adresse <https://www.digitalnewsreport.org/survey/2020/overview-key-findings-2020/>

Overview and Key Findings of the 2021 Digital News Report | Reuters Institute for the Study of Journalism. (s. d.). Consulté 18 novembre 2023, à l'adresse <https://reutersinstitute.politics.ox.ac.uk/digital-news-report/2021/dnr-executive-summary>

Overview and key findings of the 2022 Digital News Report | Reuters Institute for the Study of Journalism. (s. d.). Consulté 18 novembre 2023, à l'adresse <https://reutersinstitute.politics.ox.ac.uk/digital-news-report/2022/dnr-executive-summary>

Overview and key findings of the 2023 Digital News Report | Reuters Institute for the Study of Journalism. (s. d.). Consulté 18 novembre 2023, à l'adresse <https://reutersinstitute.politics.ox.ac.uk/digital-news-report/2023/dnr-executive-summary>

Simon, J., Toullec, B., Badouard, R., Compagno, D., Mercier, A., Pignard-Cheynel, N., & Sebbah, B. (2015, octobre). *L'influence des discours d'accompagnement sur le partage social : Identifier*

et analyser les discours d'escorte sur Twitter. *Journées de Recherche Internationale : "Médias sociaux et corpus de communication médiée par le réseaux. Annotation, analyse, données libres"*. <https://hal.science/hal-02637927>

LISTE DES FIGURES

<i>Figure 1. Carte de la baie de Saint-Brieuc et communes environnantes. Les zones Natura 2000 et du parc éolien sont approximatives (via Framacarte et OpenstreetMap)</i>	123
<i>Figure 2. Visualisation de la commune de Monbert et du parc d'activités de la Bayonne</i>	174
<i>Figure 3. Taux d'activité et espace Facebook investi par catégorie d'acteur pour la controverse de « Saint-Brieuc »</i>	234
<i>Figure 4. Taux d'activité et espace Facebook investi par catégorie d'acteur pour la controverse de « Amazon »</i>	235
<i>Figure 5. Exemple de publication initialement publiée dans la page Gardez les Caps partagée dans le groupe « Vents et Territoires - Contre l'éolien industriel »</i>	250
<i>Figure 6. Formats de publication du corpus Facebook "Saint-Brieuc"</i>	252
<i>Figure 7. Formats de publication du corpus Facebook "Amazon"</i>	253
<i>Figure 8. Exemple de publication Facebook dans un groupe pour organisation d'un rassemblement</i>	256
<i>Figure 9. Exemple de publication faisant appel à une mobilisation inter-territoriale</i>	257
<i>Figure 10. Exemple de publication dans le groupe Oui à Amazon pour Montbert pour définir le mode d'organisation</i>	259
<i>Figure 11 Appel à volontaires pour devenir porte-parole du collectif - Groupe Oui à Amazon pour Monbert</i>	260
<i>Figure 12. Échanges autour de la recherche d'un porte-parole du collectif - Groupe Oui à Amazon pour Monbert</i>	260
<i>Figure 13. Exemple de publication avec image et discours d'escorte faisant appel aux affects des membres du groupe</i>	264
<i>Figure 14. Exemple de publication type "status" avec partage d'émotion</i>	264
<i>Figure 15. Exemple de publication avec mise en forme du texte pour guider la lecture</i>	266
<i>Figure 16. Exemple de visuel publié sur un groupe Facebook d'opposition et synthétisant des données</i>	267
<i>Figure 17 Capture d'écran, publication de Ailes Marines</i>	271
<i>Figure 18. À gauche, capture d'écran de l'article web, à droite capture d'écran de la publication Facebook. Le texte de la publication est le même que le « chapeau » de l'article.</i>	288

LISTE DES TABLEAUX

<i>Tableau 1. Synthèse de la grille des entretiens semi-directifs</i>	113
<i>Tableau 2. Détail de l'échantillon d'entretiens pour la controverse « Amazon »</i>	116
<i>Tableau 3. Détail de l'échantillon d'entretiens pour la controverse « Saint-Brieuc »</i>	118
<i>Tableau 4. Observations en ligne et hors-ligne menées pour les deux cas d'étude</i>	120
<i>Tableau 6. Critères de recherche pour collecte de publications Facebook via l'interface CrowdTangle</i>	130
<i>Tableau 7. Publications et espaces Facebook inclus dans les jeux de données collectés via l'interface CrowdTangle</i>	131
<i>Tableau 8. Critères de recherche pour collecte de tweets via l'interface 4CAT</i>	133
<i>Tableau 9. Détail des tweets collectés pour chaque cas d'étude.</i>	134
<i>Tableau 10. Critères pour collecte de textes médiatiques via Europresse et Google</i>	136
<i>Tableau 11. Synthèse des étapes d'analyse</i>	136
<i>Tableau 1. Typologie des acteurs cas « Saint-Brieuc »</i>	187
<i>Tableau 2. Classement des acteurs selon la typologie, cas « Saint-Brieuc »</i>	189
<i>Tableau 3. Synthèse des éléments autodescriptifs fournis par les enquêtés.e.s, cas « Saint-Brieuc »</i>	190
<i>Tableau 4. Typologie des acteurs cas « Saint-Brieuc »</i>	195
<i>Tableau 5. Classement des enquêtés.e.s selon la typologie, cas « Amazon »</i>	196
<i>Tableau 6. Synthèse des éléments autodescriptifs fournis par les enquêtés.e.s, cas « Amazon »</i>	197

ANNEXES

<i>Annexe 1 : Grille d'entretiens semi-directifs</i>	378
<i>Annexe 2 : Grilles de codage des entretiens</i>	379
<i>Annexe 3 : Analyses textométriques, cas "Saint-Brieuc"</i>	382
<i>Annexe 4 : Analyses textométriques, cas "Amazon"</i>	389
<i>Annexe 5 : Occurrences des URL des corpus « Facebook » et « Twitter »</i>	396
<i>Annexe 6 : Occurrences espaces Facebook</i>	401
<i>Annexe 7 Occurrences comptes Twitter</i>	404
<i>Annexe 8 : Occurrences médias d'information</i>	406
<i>Annexe 9 : Observations sur Facebook</i>	408
<i>Annexe 10 : Documentation</i>	409

Annexe 1 : Grille d'entretiens semi-directifs

Étape	Questions type	Objectifs de connaissance
Préambule	Présentation et rappel de la thématique Demande d'enregistrement Détails sur la procédure et anonymisation Relance : besoin de précisions ?	<ul style="list-style-type: none"> ● Mise en contexte et en confiance ● Transparence
Lancement	Pourriez-vous vous présenter brièvement ? Pourriez-vous présenter votre organisation ?	<ul style="list-style-type: none"> ● Lancer l'échange ● Laisser l'enquêté.e se définir
Raconter la controverse	Pouvez-vous faire un résumé du projet en question ?	<ul style="list-style-type: none"> ● Récit / narrative propre de la controverse ● Perception de la temporalité, des événements marquants, des acteurs impliqués
Se raconter dans la controverse	À partir de quand vous vous impliquez dans la controverse ? Qu'est-ce qui vous pousse à vous impliquer en termes de communication ? Caractériser l'implication : <ul style="list-style-type: none"> ● Quelles actions de communication avez-vous mis en place ? ● Quels outils mobilisez-vous ? ● Comment vous tenez-vous au courant des avancements du projet ? 	<ul style="list-style-type: none"> ● Comprendre pourquoi et comment se positionne l'interlocuteur ● Identifier les pratiques et les moyens déployés ● Faire apparaître le métadiscours sur sa propre pratique
Raconter les autres dans la controverse	Quels acteurs se sont impliqués à vos côtés ? <ul style="list-style-type: none"> ● Comment communiquez-vous avec eux ? ● Comment s'organise la répartition du travail ? ● Quelles raisons vous poussent à vous associer à cet ou ces acteurs ? Quels acteurs ont un positionnement différent du votre ?	<ul style="list-style-type: none"> ● Identifier les acteurs avec lesquels l'interlocuteur s'associe ● Faire apparaître les liens et comprendre la nature de ces liens ● Éclairage par rapport au positionnement de

	<ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont vos relations avec ces acteurs ? • Que pensez-vous de leur communication dans le contexte du projet ? • Si vous communiquez avec eux, comment le faites-vous ? 	l'interlocuteur vis-à-vis des autres
Conclusion	<p>Ouverture : comment envisagez-vous votre implication par la suite ?</p> <p>Vérification : Est-ce qu'il y aurait des points que nous n'avons pas abordés dont vous aimeriez que l'on discute ?</p> <p>Suggestion de contacts</p> <p>Remerciements</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Faire apparaître les actions projetées et leurs motivations • S'assurer que l'interlocuteur n'a rien à ajouter avant de conclure • Faire apparaître le réseau et obtenir de pistes à creuser par la suite (entretiens et observations)

Annexe 2 : Grilles de codage des entretiens

Thème 1	Identité				
Code 1	Positionnement	Argument	Motivation	Valeurs	Rôle revendiqué

Thème 2	Information		
Code 1	Matérialité	Attributs	Objectifs
Code 2	Support Format	Objective – neutre Vraie Factuelle Détailée	Mobiliser Convaincre Persuader / sensibiliser Mettre en lumière ou dévoiler Rendre visible Rendre attractif

Thème 3	Relations		
Code 1	Alliance	Rupture	Force
Code 2	Ponctuelle Préalable	Ponctuelle Préalable	Exercée Subie

Thème 4	Accès et observation Sélection et tri						
Code 1	Source				Critères		
Code 2	Lieux de collecte	Échelle territoriale	Type		Confiance	Légitimité	Pertinence
Code 3	RSN Sites web Réunions Espace public / rencontres Dispositifs participatifs Arènes médiatiques	Locale Globale (hors territoire)	Institutionnelle	Profane	Interconnaissance Partage de cadre Partage d'émotion	Institutionnelle Méthode	Nouveauté Réitération Contradiction
			Autorités publiques, État Médias d'information établis Scientifiques rattachement institutionnel Représentants professionnels Élus	Empirie Interconnaissances			

Thème 5	Édition et distribution (1)								
Code 1	Arène								
Code 2	Médiatique			RSN			Site web	Hors-ligne	
Code 3	Infranationale	Nationale	Alternative	Facebook	Twitter	Autre		Espace public	Institutionnelles
		Nationale Généraliste		Groupe					
		Spécialisée		Page					
		Indépendante		Profil					
				Event					

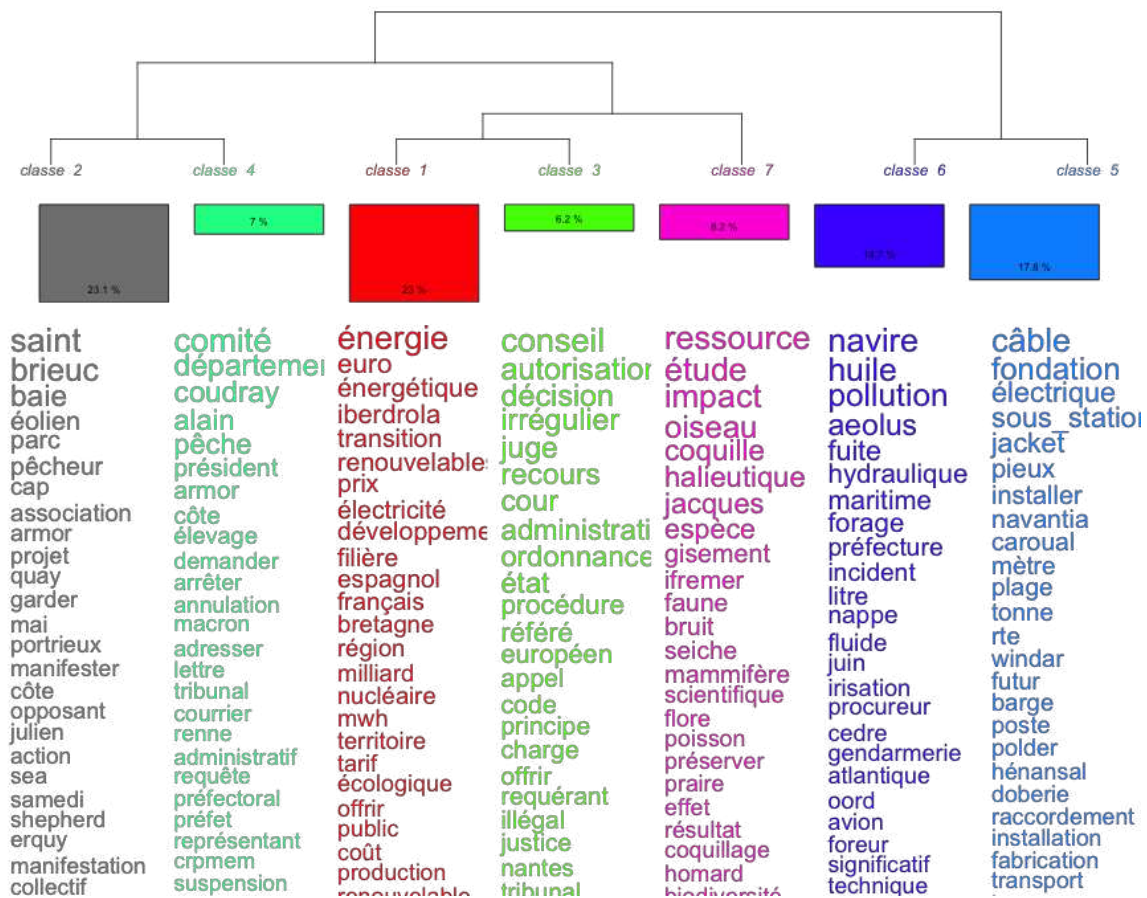
Thème 5	Édition et distribution (2)				
Code 1	Modalité				Cible
Code 2	Matérialité	Texte	Visuel	Espace public	

Code 3	Numérique	Physique	-	-	Manifestations	Échanges / rencontres	Affichage		
			Hypertexte	Photo					
			Publication	Vidéo					
			Tweet	Photo- montage					
			Communiqué	Création graphique					
			Tribune						
			Courrier						
			E-mail						
			Commentaires						
			Message privé						

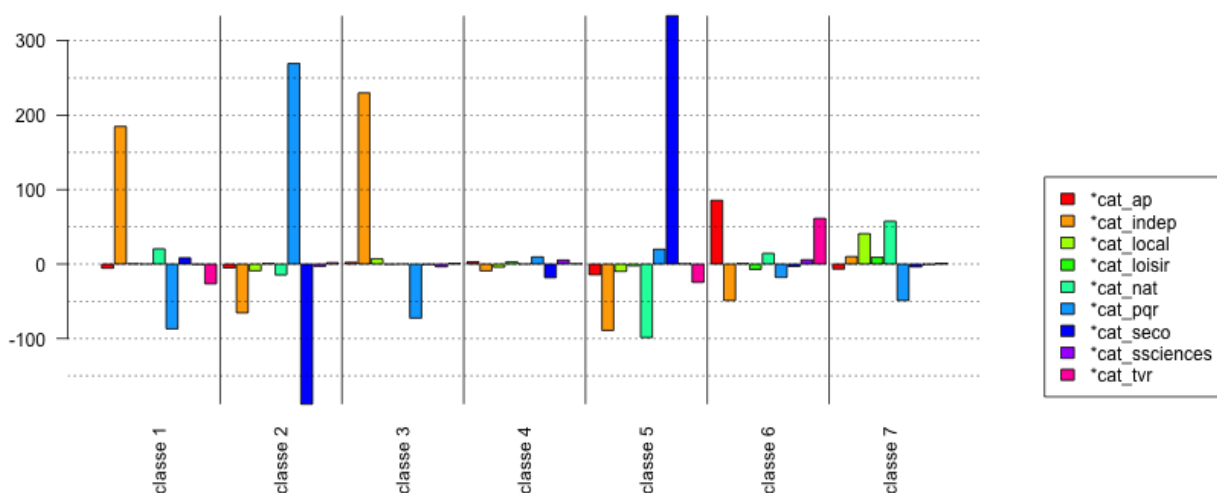
Annexe 3 : Analyses textométriques, cas "Saint-Brieuc"

3.1 Analyses Corpus « Médias »

3.1.1 Dendrogramme issu de la classification hiérarchique descendante via Iramuteq



3.1.2 Coefficient de correspondance (Chi2)

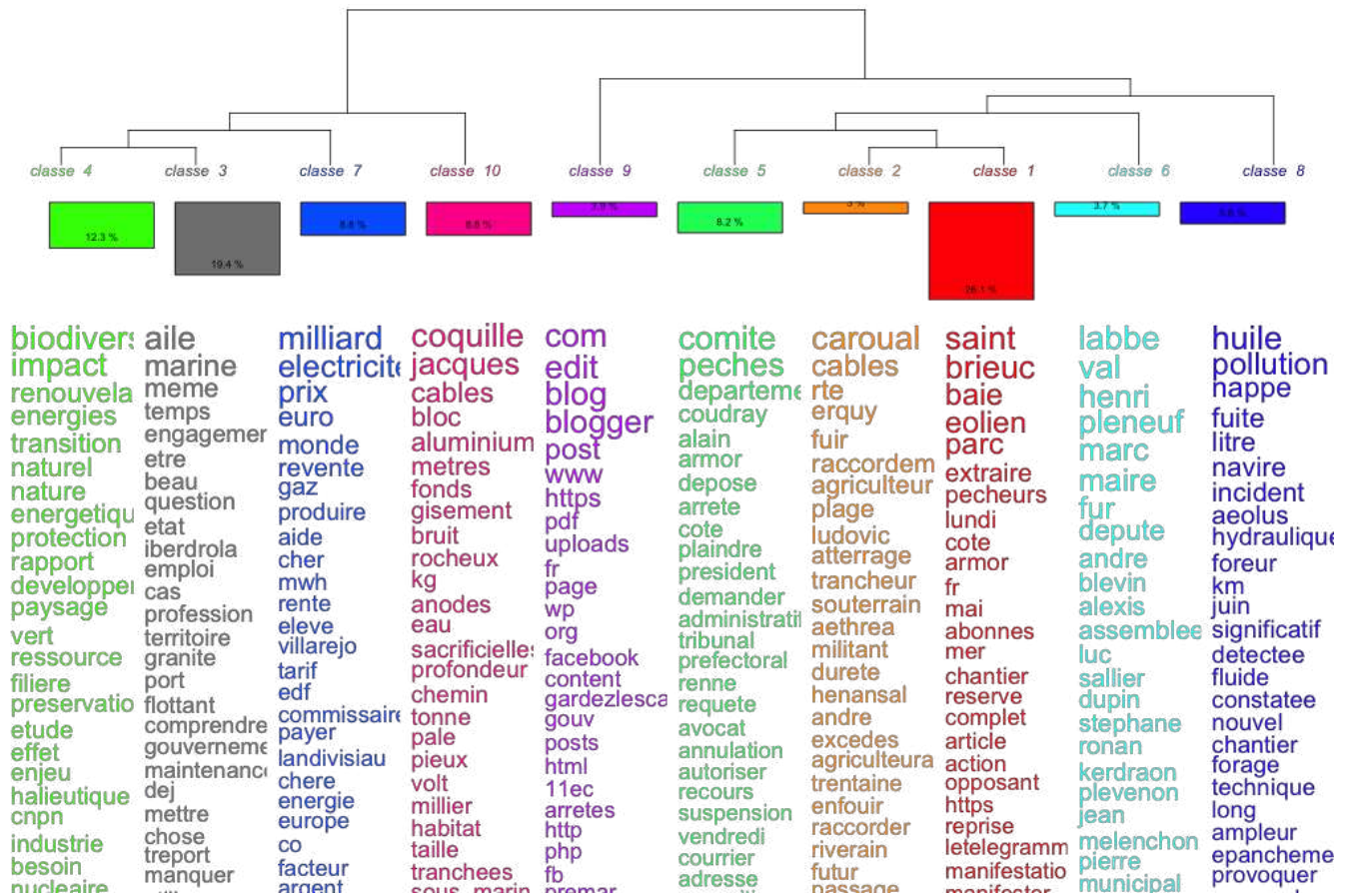


3.1.3 Tableau synthétique des thématiques et médias

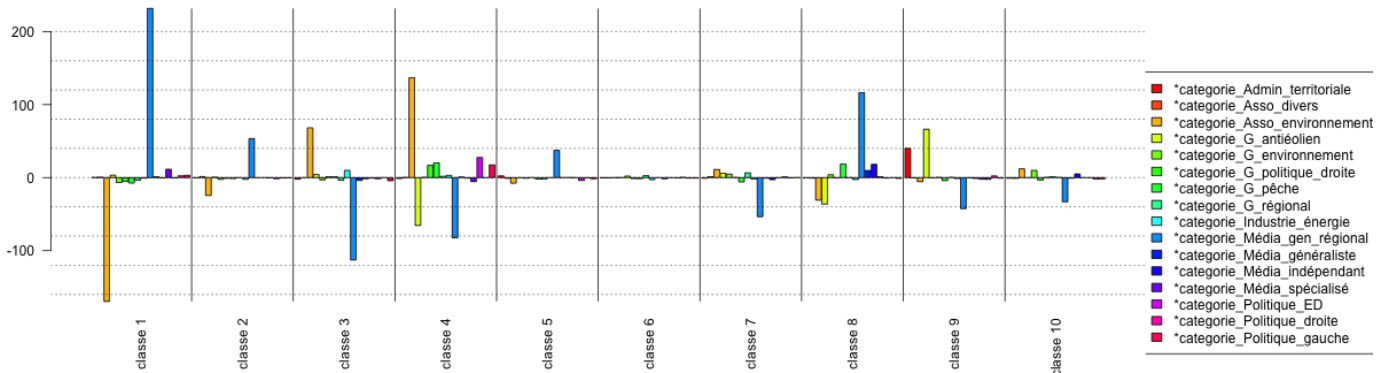
Classe lexicale	Thématique	Médias sur-représentés	Éléments saillants
Classe 2	Actions, paroles et acteurs de l'opposition au parc éolien	Presse quotidienne régionale	Suivi épisodique des actions menées par l'opposition au parc
Classe 4	Paroles et actions du CDP22 et son ancien président	Presse quotidienne régionale (Légère)	CDP et Alain Coudray, des porte-parole de l'opposition
Classe 1	Énergies renouvelables	a. Nationaux généralistes b. Indépendants c. Spécialisés économie	a. Le parc dans un débat global, coût de l'énergie b. Le promoteur : bénéfices et irrégularités c. Développement de la filière
Classe 3	Volet juridique de la controverse	Indépendants	Suivi épisodique des actions portées en justice par l'opposition
Classe 7	Impacts sur biodiversité	Nationaux généralistes Locaux (PHR)	Compte rendu du débat autour des impacts
Classe 6	Accidents du chantier en mer	Agence France Presse et France 3 Régions	Suivi épisodique des accidents et de la pollution produite
Classe 5	Avancées des chantiers en mer et terre	Spécialisés économie	Suivi épisodique des avancées du chantier

3.2 Corpus « Facebook »

3.2.1 Dendrogramme issu de la classification hiérarchique descendante via Iramuteq



3.2.2 Coefficient de correspondance (Chi2)



3.2.3 Tableau synthétique des thématiques

Classe lexicale	Thématique	Utilisateurs sur-représentés	Éléments saillants
Classe 4	Énergies renouvelables	Associations environnementales et autres membres de l'opposition citoyenne et politique (d'extrême droite)	Dénonciation de la destruction de la vie marine par l'éolien <i>offshore</i>

Classe 3	Critiques du promoteur	Associations environnementales	Remise en question de sa transparence et dénonciation de l'État complice
Classe 7	Coût du parc et de l'électricité	Associations environnementales et autres membres de l'opposition citoyenne	Complicité entre État et entreprise pour un tarif de rachat excessif
Classe 10	Matérialité du parc et de la baie	Associations environnementales et autres membres de l'opposition citoyenne	Une baie riche en biodiversité mais vulnérable face aux travaux
Classe 5	Actions et paroles du CDP22	Médias régionaux	Le CDP 22, porte-parole de l'opposition ?
Classe 2	Chantier de raccordement RTE	Médias régionaux	Mobilisation importante contre ce chantier
Classe 1	Actions ; acteurs et paroles de l'opposition	Médias régionaux	Suivi épisodique des actions menées par l'opposition au parc
Classe 6	Opposition politique	Homogène	Acteurs et paroles des élus régionaux et locaux opposés au parc
Classe 8	Accidents de chantier	Médias régionaux, médias nationaux et indépendants, groupes pêche	Suivi épisodique des accidents et pollution produite

3.3 Corpus « Twitter »

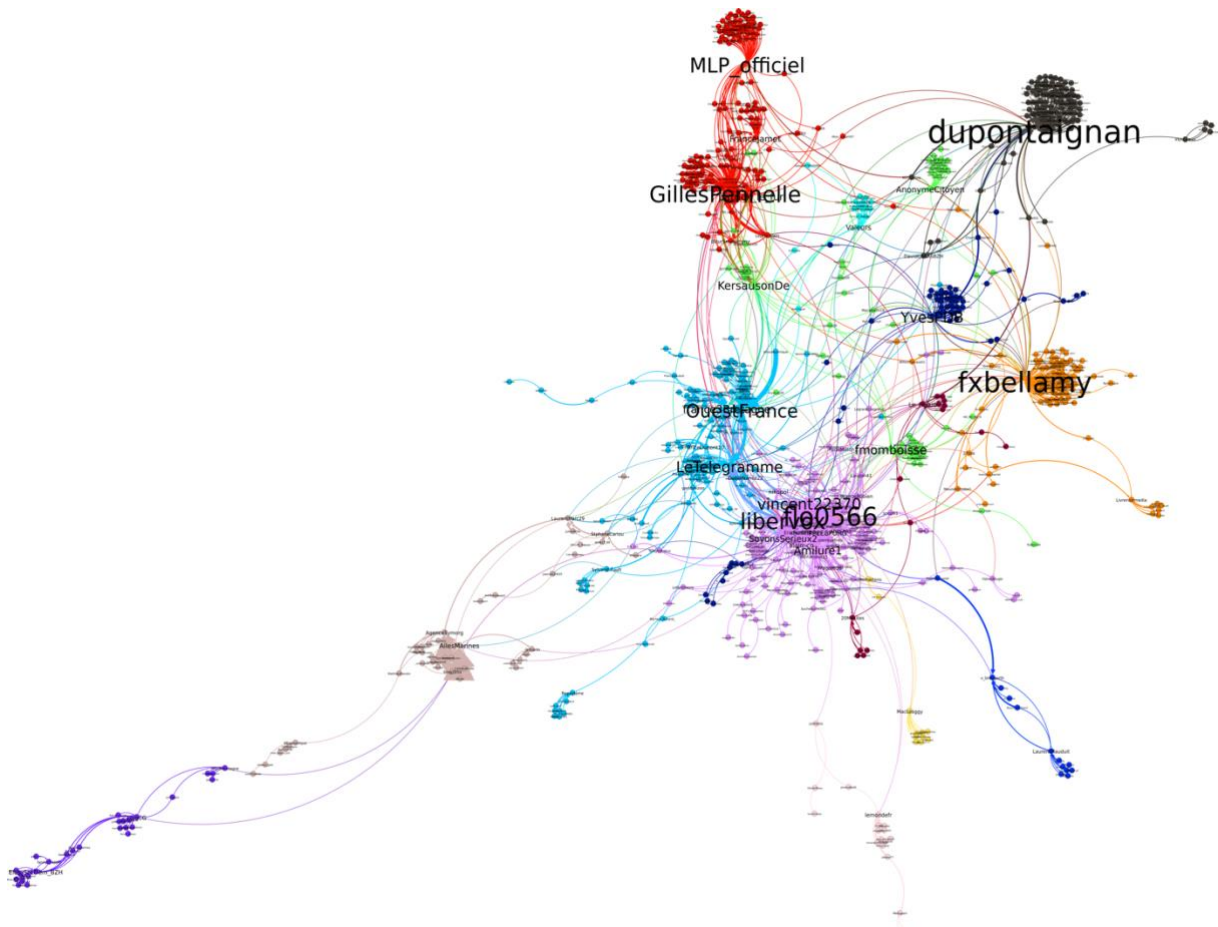
3.3.1 Communautés thématiques

a. Tableau synthétisant la caractérisation des communautés

Com	Principaux nœuds	Caractérisation	Typologie
0	Gilles Pennelle, Marine Le Pen	Rassemblement national	Monde politique (extrême-droite)
1	Région Bretagne, Loïg Chesnais-Girard, Groupe Social-Démocrate de la Région Bretagne	Majorité au Conseil Régional de Bretagne	Monde politique (centre-droite)
18	Florence, Vincent, Libervox, Amilure	Membres de l'opposition au parc de Saint-Brieuc et/ou à l'éolien	Citoyens/riverains Monde associatif/militant
20	François Momboisse	Homme d'affaires	Industrie
28	Le Monde, L'express	Médias généralistes	Médias (nationaux généralistes)
33	Ouest-France, Le Télégramme, France 3 Bretagne	Médias régionaux	Médias (régionaux)
39	Mar Le Fur	Les Républicains	Monde politique (droite)
42	Laurent Mauduit, Vincent Brengarth	Journaliste Médiapart, Avocat du CDP 22	Médias indépendants et institutionnels (juridique)
44	François-Xavier Bellamy	Homme politique	Monde politique (droite)
5	Valeurs actuelles	Média généraliste	Médias (nationaux généralistes et d'extrême droite)
53	Nicolas Dupont-Aignan	Debout la France	Monde politique (extrême-droite)
7	Ailes Marines, Agence Symorg (agence de relations publiques)	Industriel promoteur du parc	Industrie
9	Le Figaro, 20 minutes	Médias généralistes	Médias (nationaux généralistes)

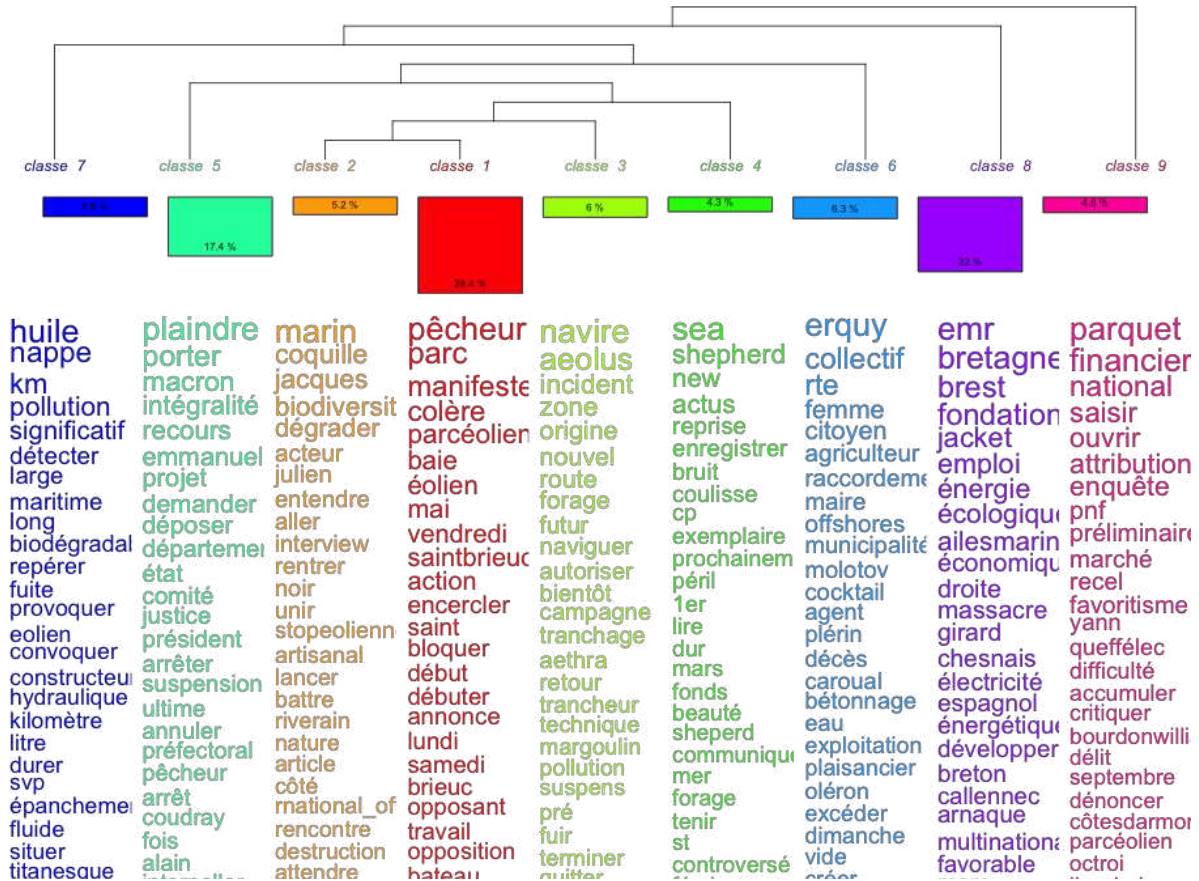
Les communautés 39, spatialement éloignée des autres, n'est pas visible sur le Graph ci-dessous.

b. Graph des communautés thématiques

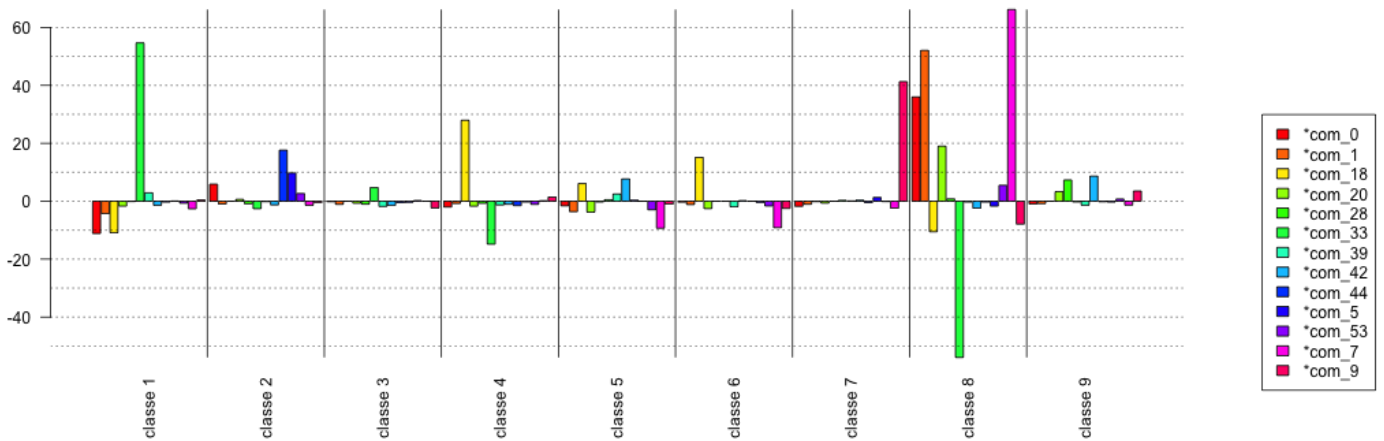


Graph des communautés thématiques constitué à partir de la variable "retweet" via Gephi - Saint-Brieuc

3.3.2 Dendrogramme issu de la classification hiérarchique descendante via Iramuteq



3.3.3 Coefficient de correspondance (Chi2)



3.3.4 Tableau synthétique des thématiques

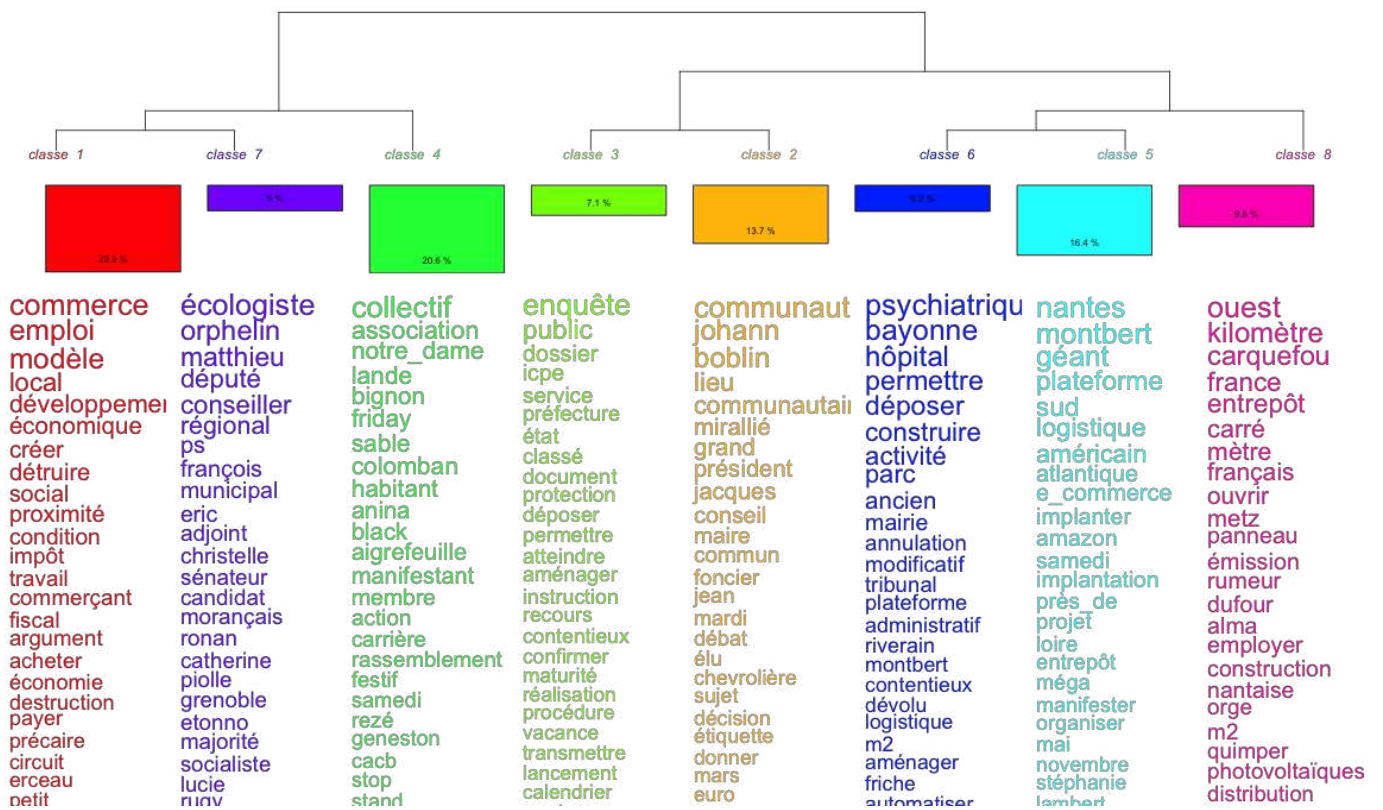
Classe lexicale	Thématique	Utilisateurs sur-représentés	Éléments saillants
-----------------	------------	------------------------------	--------------------

Classe 5	Actions et paroles du CDP22	Com 42 autour d'un journaliste Médiapart et avocat du CDP 22	Mise en avant du combat juridique du CDP 22
Classe 9	Volet juridique	Com 42 Com 28 autour des médias nationaux Le Monde et L'Express	Enquête ouverte par le parquet national financier
Classe 2	Impacts du parc	Communautés 0, 44 et 5 autour du Rassemblement National, et Valeurs Actuelles	Conséquences nocives pour les marins-pêcheurs de la baie
Classe 7	Accidents de chantier	Com 9 autour du journal Le Figaro et 20 minutes	Suivi épisodique des accidents et pollution produite
Classe 1	Actions ; acteurs et paroles de l'opposition	Com 33 autour des médias régionaux	Suivi épisodique des actions menées par l'opposition au parc
Classe 3	Matérialité de la baie, zone du parc	Com 33 autour des médias régionaux	Suivi épisodique des divers événements survenus sur place
Classe 4	Engagement Sea Shepherd	Com 18 autour de comptes d'opposants au parc	Suivi épisodique des actions et prises de position de l'ONG
Classe 6	Chantier de raccordement RTE	Com 18 autour de comptes d'opposants au parc	Suivi épisodique des actions menées par l'opposition autour du chantier et d'un accident mortel
Classe 8	Énergies renouvelables	Communautés 7, 0, 1 et 20 Ailes Marines, Rassemblement National, majorité au Conseil Régional Bretagne et industriels	Débat politico-économique sur le développement des énergies renouvelables

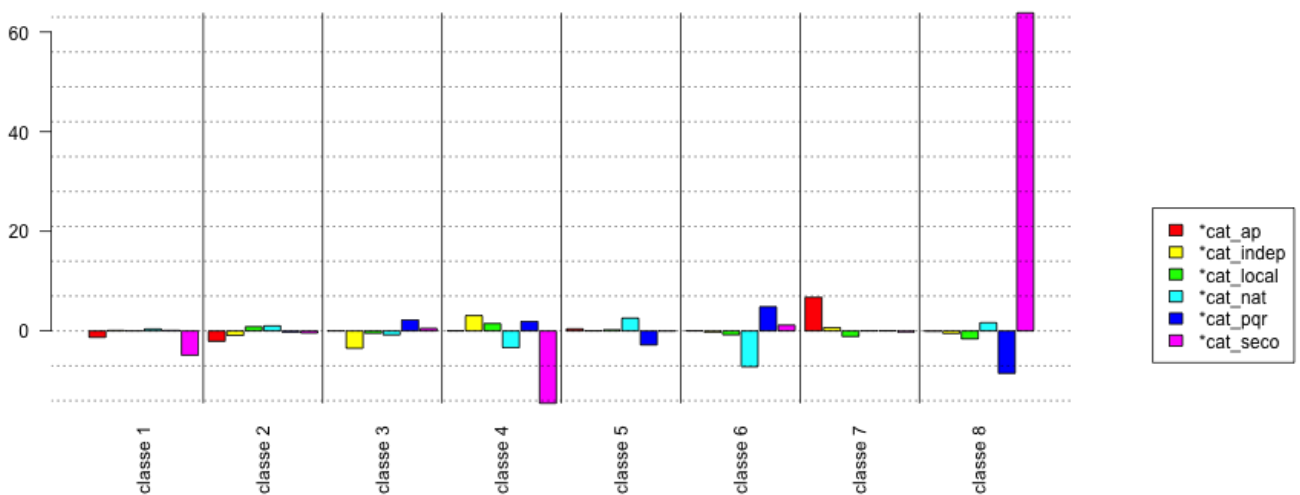
Annexe 4 : Analyses textométriques, cas "Amazon"

4.1 Analyses Corpus « Médias »

4.1.1 Dendrogramme issu de la classification hiérarchique descendante via Iramuteq



4.1.2 Coefficient de correspondance (Chi2)

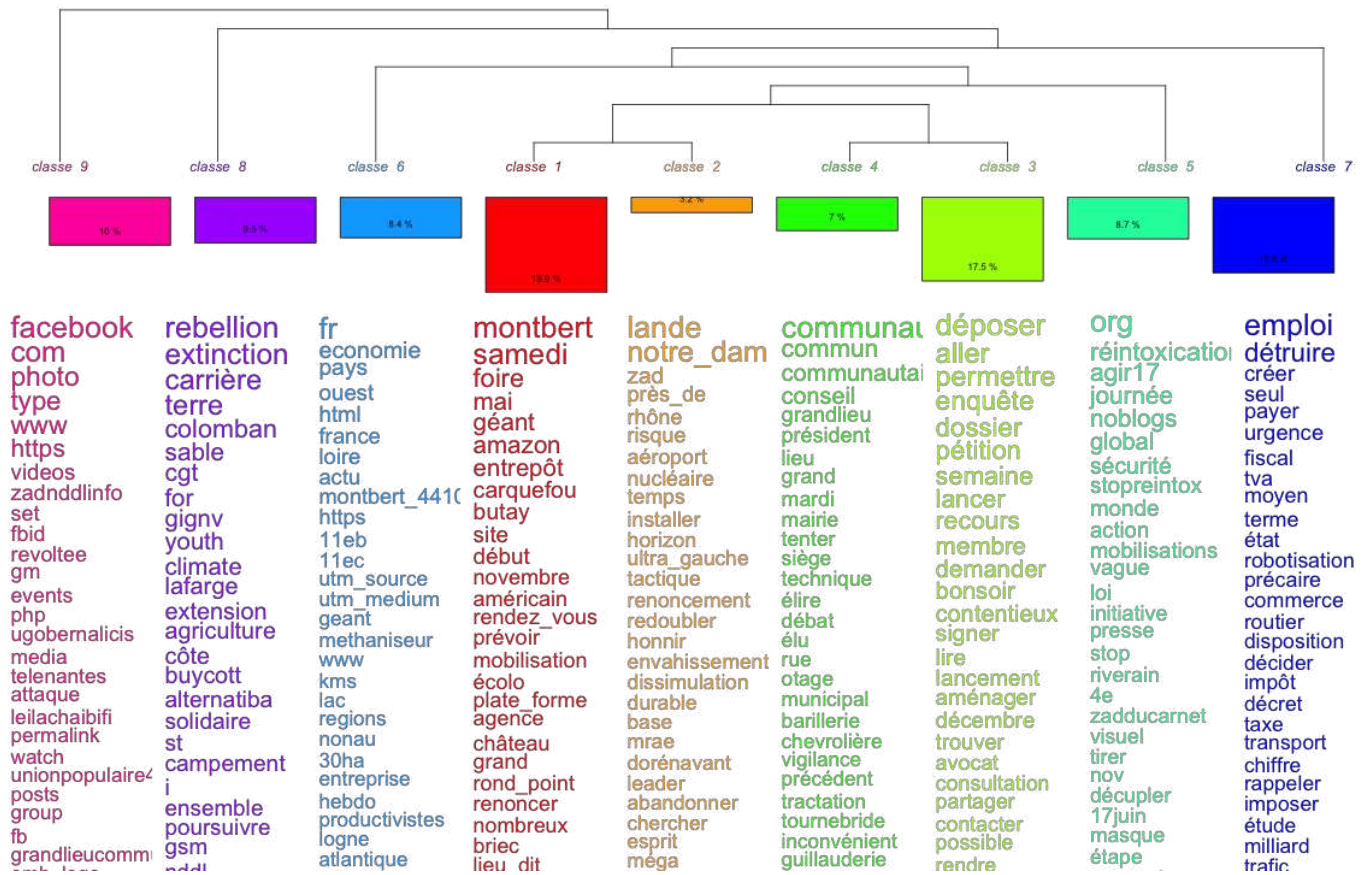


4.1.3 Tableau synthétique des thématiques

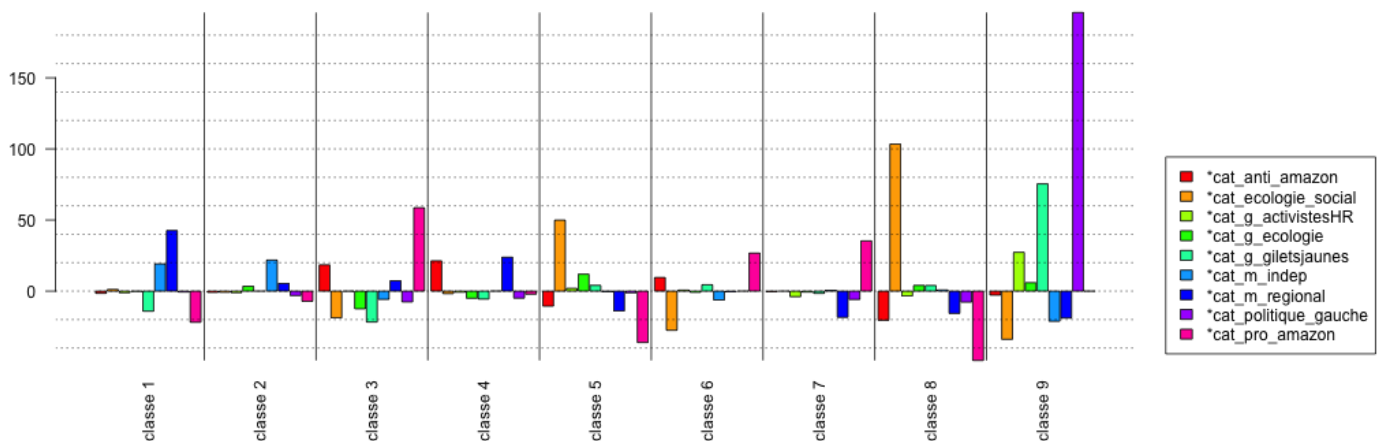
Classe lexicale	Thématique	Médias sur-représentés	Éléments saillants
Classe 1	Emploi	Nationaux généralistes (très légèrement)	Suivi épisodique du débat autour de l'emploi : création de postes dans l'entrepôt et destruction de commerces de proximité
Classe 7	Débat politique régional	AFP	Compte rendu de débat politique opposant candidats ayant exprimé leur soutien à l'opposition (plutôt de centre-gauche ou gauche) et ceux (plutôt de centre-droite ou droite) favorables à l'implantation d'Amazon
Classe 4	Actions de l'opposition	Indépendants PHR (local) PQR	Couverture épisodique des actions menées par les membres deux collectifs d'opposition (Stop Amazon 44 et Anina) et leurs membres
Classe 3	Avancée administrative du dossier	PQR	Suivi épisodique de la procédure administrative pour enclencher l'enquête publique, ralentie par le silence de l'entreprise
Classe 2	Débat entre élus intercommunalité	a. PQR, PHR b. Nationaux généralistes	a. Suivi épisodique des prises de parole des élus favorables et opposés b. Annonce du projet et de fin du projet par la majorité politique de l'intercommunalité
Classe 6	Permis de construire	PQR	Détails concernant le site visé par l'entreprise pour la construction de l'entrepôt
Classe 5	Annonce et réception du projet	Nationaux généralistes	Description du projet et des argumentaires des opposants
Classe 8	Stratégie Amazon	Spécialisés en économie	Amazon développe son réseau d'infrastructures logistiques dans la région Ouest

4.2 Corpus « Facebook »

4.2.1 Dendrogramme issu de la classification hiérarchique descendante via Iramuteq



4.2.2 Coefficient de correspondance (Chi2)



4.2.3 Tableau synthétique des thématiques

Classe lexicale	Thématique	Catégories sur-représentées	Éléments saillants
Classe 9	URL Facebook	« politique gauche », « groupes gilets jaunes », « groupes activistes hors-territoire »	URL qui indiquent partage d'une autre publication Facebook

Classe 8	Acteurs et actions des membres Stop Amazon 44	« écologie social »	Diversité des acteurs et des luttes communes menées dans le territoire Loire Atlantique
Classe 6	URL externes	« pro-amazon » (Oui Amazon pour Montbert) « anti-amazon »	URL qui renvoient vers des sites web de médias régionaux (Ouest-France principalement)
Classe 1	Actions de l'opposition	« médias régionaux » (PQR et PHR) « médias indépendants »	Suivi épisodique des actions menés par l'opposition à proximité de la friche
Classe 2	Revendications des organisations régionales opposées au projet	a. « médias indépendants » b. Dans une moindre mesure : « médias régionaux » (PQR et PHR)	a. Valorisation et/ou le rappel des autres luttes qui ont marqué le territoire dont celle contre l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes b. Présentation des acteurs du collectif Stop Amazon 44
Classe 4	Débat intercommunalité de Grand Lieu	« anti-amazon » (opposition locale) « médias régionaux » (PQR / PHR)	Suivi épisodique des prises de parole des élus locaux concernés par le projet
Classe 3	Avancée administrative du dossier	« pro-amazon » (Oui Amazon pour Montbert) « anti-amazon »	Suivi épisodique des avancées des recours gracieux et contentieux, du dépôt de documents par Amazon pour ouverture enquête publique
Classe 5	Actions du collectif Stop Amazon 44	« écologie-social » (membres de Stop Amazon 44) « groupes écologie »	Actions contre le projet Amazon s'inscrivent dans des combats globaux contre le capitalisme, pour la défense de l'environnement. Et des actions coordonnées sur le plan national
Classe 7	Emploi	« pro-amazon » (Oui Amazon pour Montbert)	Dynamisation du territoire par l'installation de l'entreprise, contradiction des argumentaires de l'opposition

4.3 Corpus « Twitter »

4.3.1 Communautés thématiques

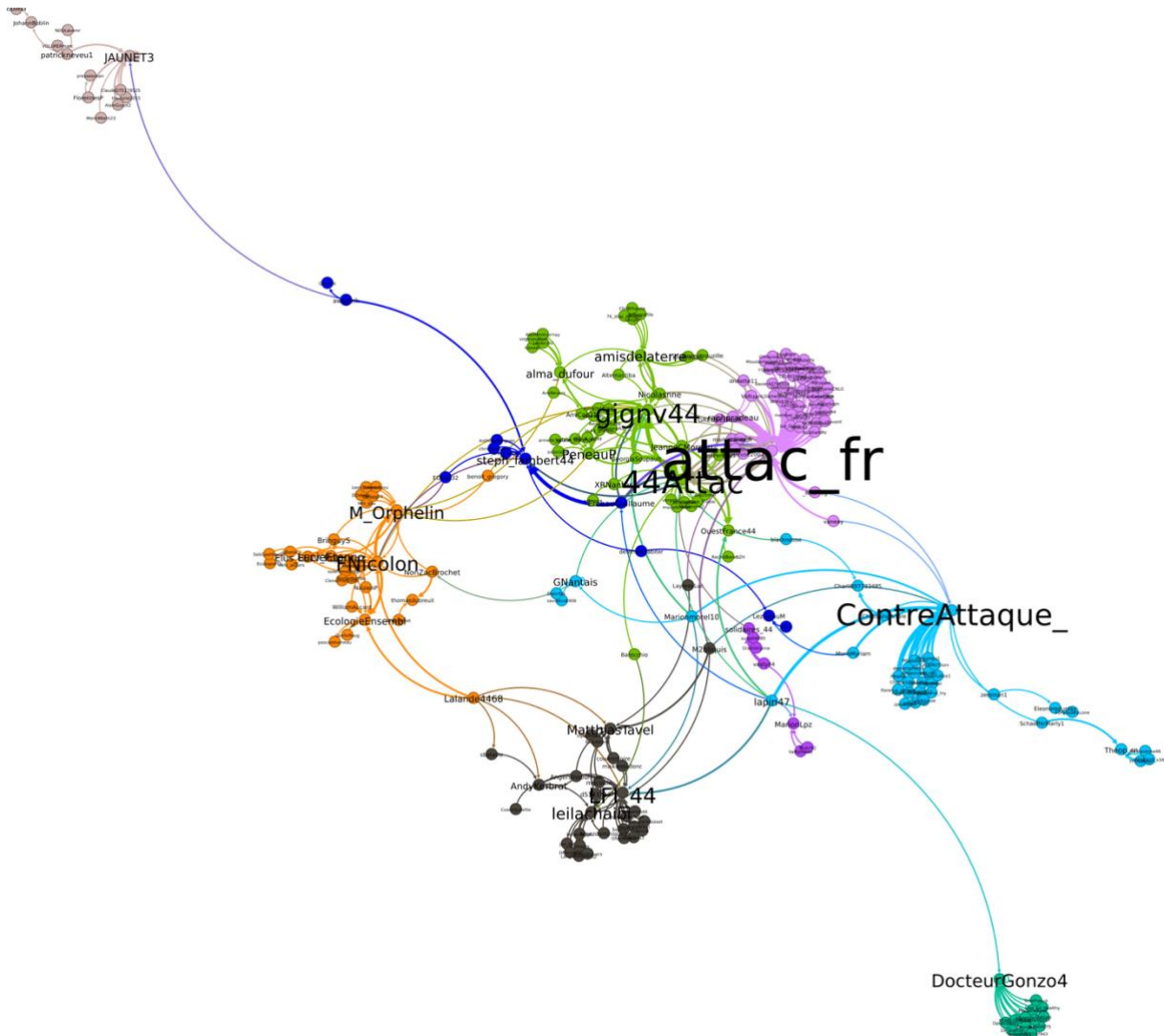
a. Tableau synthétisant la caractérisation des communautés

Com	Principaux nœuds	Caractérisation	Typologie
21	Attac France, Raphael Pradeau, Greubelinux	Militants ONG écologistes et anticapitalistes nationales et internationales	Monde militant (France)
6	Attac 44, Gignv 44, Philippe Peneau	Militant écologiste et anti-capitaliste Loire Atlantique	Monde militant (région)
1	Contre-Attaque	Média alternatif	Média (indépendant)
9	AndyKerbrat, LFI_44, leilachaibi	Élus LFI	Monde politique (gauche)
4	FNicolon, Elus_EELV_PdL, EcologieEnsemble, M_Orphelin	Élus écologistes	Monde politique (gauche)
13	Guillaume Garot (Ps CR), Groupe SERR Pdl	Élus PS	Monde politique (gauche)
19	DocteurGonzo4	Compte anonyme, publications qui renvoient vers critique du gouvernement Macron, l'industrie agro-alimentaire, les OGM, etc.	Monde militant (France)

22	NDDLavenir, patrickneveu1, JAUNET3, JohannBoblin	Militants écologistes et anti-capitalistes Pdl et journalistes PQR	Divers
12	ErceauGuillaume, steph_lambert44, Arnaud Wajdzik	Militants écologistes et anti-capitalistes Pdl et journalistes PQR	Divers
10	solidaires_44, sudptt4485	Syndicats Pdl	Monde militant (région)
24	HebdoSevreMaine, MalboeufVincent, actufr	Hebdo Sèvre et Maine	Médias (locaux)

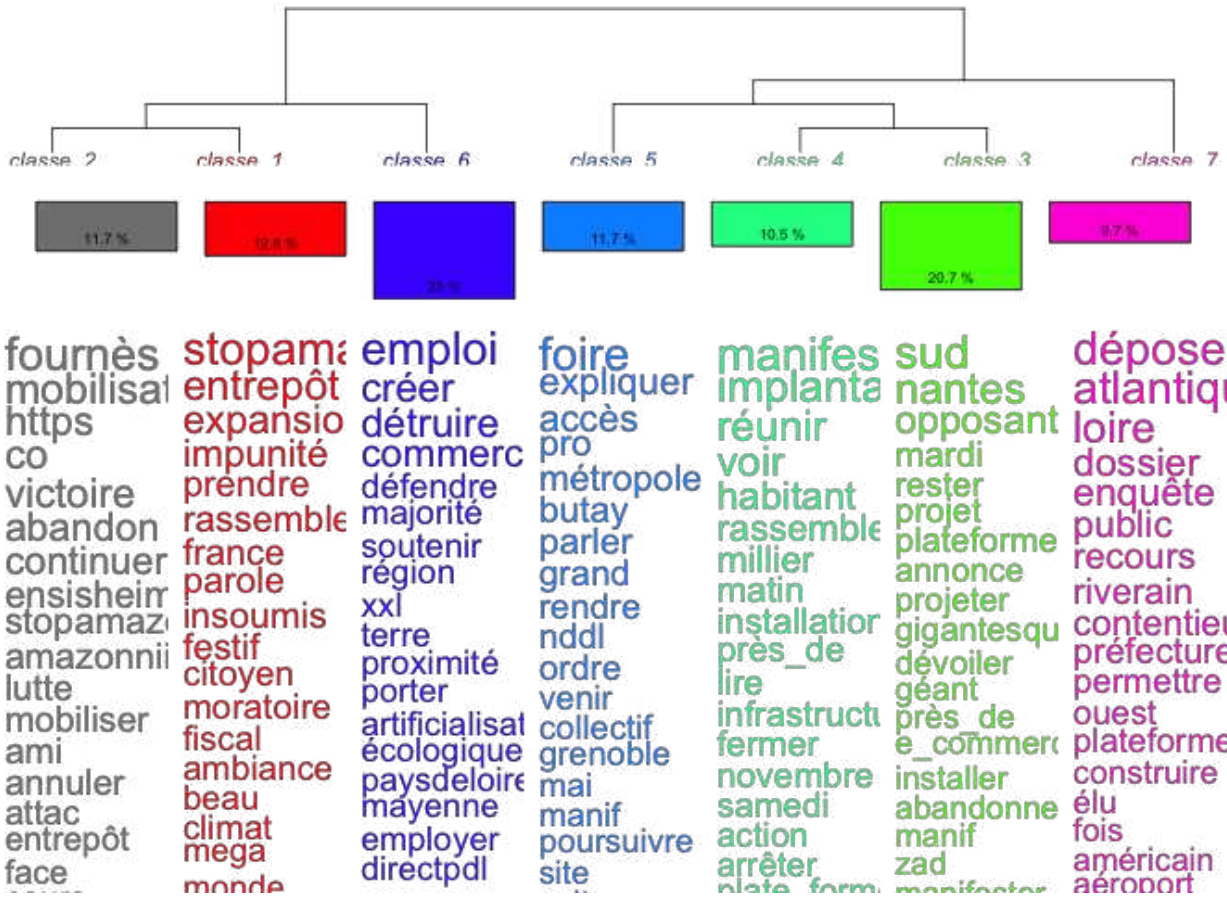
Les communautés 13 et 24, trop éloignées des autres, ne sont pas visibles sur le Graph ci-dessous.

b. Graph des communautés thématiques

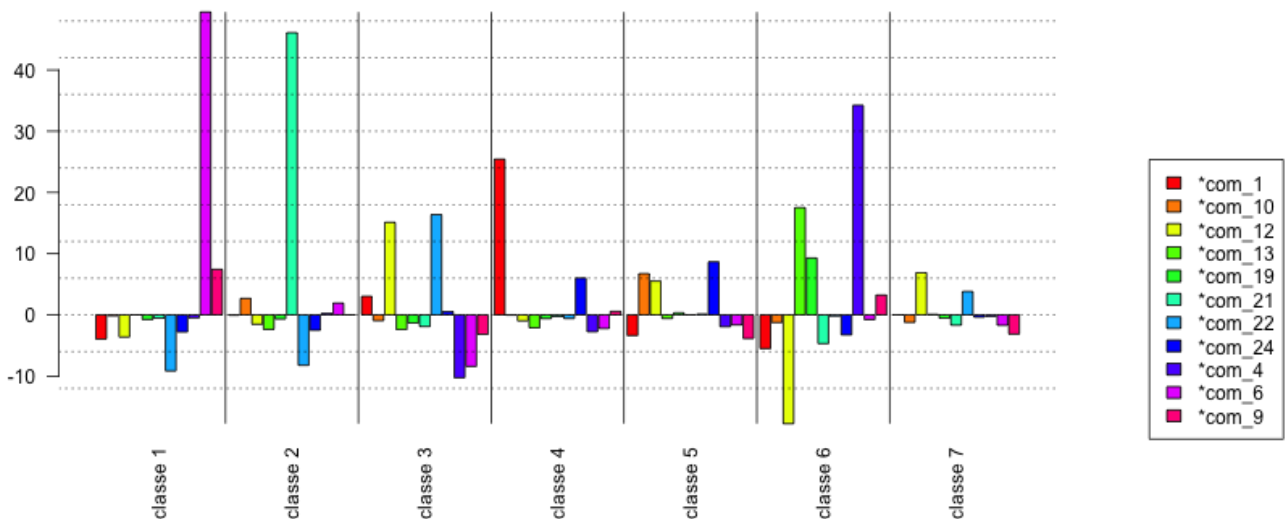


Graph des communautés thématiques constitué à partir de la variable "retweet" via Gephi

4.3.2 Dendrogramme issu de la classification hiérarchique descendante via Iramuteq



4.3.3 Coefficient de correspondance (Chi2)



4.3.4 Tableau synthétique des thématiques

Classe lexicale	Thématique	Utilisateurs sur-représentés	Éléments saillants
Classe 2	Combat global contre expansion de Amazon en France	Communauté 21 : ONG écologistes et/ou anticapitalistes France	La « victoire » de Montbert donne du poids à la lutte nationale
Classe 1	Mobilisations de l'opposition régionale	a. Communauté 6 : Branches régionales de ONG écologistes et/ou anticapitalistes France b. Communauté 9 : LFI	a. Valorisation des premières mobilisations (novembre 2020) b. Soutien au mouvement d'opposition en novembre 2020
Classe 6	Emploi	Communautés 4, 13 et 9 : partis de gauche opposition au Conseil Régional	Amazon détruit des emplois et des commerces de proximité
Classe 5	Foire contre Amazon	Communautés 24 (hebdo de Sèvre et Maine), 12 (Ouest-France et porte-parole Attac 44) et 10 (syndicats Loire Atlantique)	Annonce et compte rendu de la dernière mobilisation « foire contre Amazon »
Classe 4	Actions de l'opposition	Communautés 1 et 24 (Contre Attaque, Hebdo de Sèvre et Maine)	Annonce et compte rendu des rassemblements (cadre épisodique)
Classe 3	Suivi épisodique du dossier	12 (Ouest-France et porte-parole Attac 44) 22 (Presse Océan et président de l'intercommunalité de Grand Lieu)	Débat autour de la mobilisation contre le projet appuyé sur les médiatisations de la PQR
Classe 7	Avancée administrative du dossier	12 (Ouest-France et porte-parole Attac 44) 22 (Presse Océan et président de l'intercommunalité de Grand Lieu)	Débat entre les parties prenantes appuyé sur les médiatisations de la PQR

Annexe 5 : Occurrences des URL des corpus « Facebook » et « Twitter »

5.1 Cas « Saint-Brieuc »

5.1.1 URL Facebook

Domaine	N	Domaine	N	Domaine	N
www.ouest-france.fr	593	dlvr.it	3	www.batirama.com	1
www.letelegramme.fr	393	marsactu.fr	3	multimedia.europarl.europa.eu	1
actu.fr	194	www.lejournaldesentreprises.com	3	oceans3.1fopresta.com	1
france3-regions.francetvinfo.fr	186	information.tv5monde.com	3	t.co	1
saint-brieuc.maville.com	109	www.lematin.ch	3	www.agendaou.fr	1
www.francebleu.fr	58	www.revolution-energetique.com	3	www.notreaffaireatous.org	1
go.letelegramme.fr	58	seashepherd.fr	3	www.media-web.fr	1
www.mediapart.fr	36	splann.org	3	associationpleinemer.com	1
lemarin.ouest-france.fr	33	go.meretmarine.com	3	mobile.francetvinfo.fr	1
www.facebook.com	30	www.frehelenvironnement.fr	2	shar.es	1
www.20minutes.fr	30	cmeol.info	2	www.lejdd.fr	1
l.francebleu.fr	25	ailes-marines.bzh	2	www.arte.tv	1
www.meretmarine.com	21	www.windpowermonthly.com	2	voilesetvoiliers.ouest-france.fr	1
dinan.maville.com	20	www.energiesdelamer.eu	2	www.banquedesterritoires.fr	1
www.parismatch.com	20	www.fr.de	2	www.parisdepeches.fr	1
guingamp.maville.com	19	barr-avel.blog	2	www.rts.ch	1
www.lefigaro.fr	18	actu.orange.fr	2	m.reporterre.net	1
www.lemonde.fr	16	www.lemondedelenergie.com	2	www.rechargenews.com	1
reporterre.net	15	www.nouvelobs.com	2	www.cnews.fr	1
www.latribune.fr	13	www.zonebourse.com	2	renews.biz	1
www.sudouest.fr	12	www.lamanchelibre.fr	2	geophom.fr	1
www.leparisien.fr	11	w.lpnt.fr	2	www.tebeo.bzh	1
blogs.mediapart.fr	10	www.lepoint.fr	2	www.humanite.fr	1
www.liberation.fr	9	marclefur.bzh	2	penn-bazh.bzh	1
www.connaissancedesenergies.org	8	www.lemoniteur.fr	2	www.lesnewsdunet.com	1
www.actu-environnement.com	8	bretagne.eelv.fr	2	www.ege.fr	1
gardezlescaps.org	8	chng.it	2	www.franceinter.fr	1
www.francetvinfo.fr	7	www.linkedin.com	2	www.paysan-breton.fr	1
www.entreprendre.fr	6	www.lexpress.fr	2	libertepolitique.com	1
lareleveetlapeste.fr	6	amp.ouest-france.fr	2	www.blogger.com	1
www.premar-atlantique.gouv.fr	6	www.academie-sciences.fr	2	hitwest.ouest-france.fr	1
www.valeursactuelles.com	5	www.lagazettedescommunes.com	2	www.google.fr	1
cdpmem22.fr	5	www.capital.fr	1	www.courrier-picard.fr	1
www.hitwest.com	5	www.marinas-yachting.fr	1	www.juriguide.com	1
www.greenunivers.com	5	ambassadeoceans.com	1	www.bretagne.bzh	1
francais.rt.com	5	www.ailes-marines.bzh	1	www.lopinion.fr	1
www.sitesetmonuments.org	5	marketing.pole-emploi.fr	1	baslesmasques.com	1
twitter.com	5	www.proarti.fr	1		

sh1.sendinblue.com	4	www.ville-erquy.com	1	
www.usinenouvelle.com	4	www.batiactu.com	1	
www.cotes-darmor.gouv.fr	4	www.courrierinternational.com	1	
www.franceculture.fr	4	www.bretagne5.fr	1	
www.economiematin.fr	4	www.fdesouche.com	1	
www.marianne.net	4	bit.ly	1	
	4	www.jhm.fr	1	
www.environnement-magazine.fr	4	bretagneoceanpower.fr	1	
www.bfmtv.com	4	www.bretagne-prospective.bzh	1	
www.lesechos.fr	3	www.portakabin.com	1	
www.thetimes.co.uk	3	www.sciencesetavenir.fr	1	
www.rtl.fr	3	www.seine-maritime.gouv.fr	1	

5.1.2 URL Twitter

Domaine	N	Domaine	N	Domaine	N
twitter.com	4882	www.lemondedelenergie.com	17	nvth.fr	5
www.ouest-france.fr	2691	lareleveetlapeste.fr	17	www.news-addict.com	5
www.lefigaro.fr	1690	www.novethic.fr	17	www.pscp.tv	5
www.francebleu.fr	1525	www.titrespresse.com	16	www.boursedirect.fr	5
www.letelegramme.fr	1353	www.ultimedia.com	16	www.paris-normandie.fr	5
france3-regions.francetvinfo.fr	763	www.goodplanet.info	15	www.radioclassique.fr	5
www.20minutes.fr	701	shar.es	15	www.flash-infos.com	4
www.parismatch.com	463	seashepherd.fr	14	www.francelive.fr	4
zpr.io	454	l.francebleu.fr	14	www.01topinfo.fr	4
www.lemonde.fr	423	www.ege.fr	14	rennes.tribunal-administratif.fr	4
bit.ly	330	www.journal-eolien.org	13	audioblog.arteradio.com	4
www.rtl.fr	277	informationnationaliste.fr	13	bugey.tv	4
actu.fr	236	www.google.fr	13	goo.gl	4
www.francetvinfo.fr	215	www.lejdd.fr	13	marine-oceans.com	4
amp.ouest-france.fr	206	www.cnews.fr	13	energynews.fr	4
saint-brieuc.maville.com	192	www.jeanmarcmorandini.com	13	programmesradio.rts.ch	4
www.valeursactuelles.com	170	www.huffp.st	13	www.lavoixdunord.fr	4
expansive.info	169	www.infolibertaire.net	13	t.co	4
reporterre.net	138	www.lesechos.fr	12	www.24matins.fr	4
www.liberation.fr	134	news.google.com	12	www.marine-oceans.com	4
lemarin.ouest-france.fr	125	amp.parismatch.com	12	www.laprovence.com	3
www.entreprendre.fr	108	www.agri-mutuel.com	12	www.proteger-nielles-stmalo.bzh	3
dlvr.it	93	trib.al	12	penn-bazh.bzh	3
www.lepoint.fr	81	amp.lefigaro.fr	11	www.election-politique.com	3
www.meretmarine.com	73	www.lantenne.com	11	urlr.me	3
a.msn.com	65	www.lejournaldesentreprises.com	10	twib.in	3
buff.ly	63	www.environnement-magazine.fr	10	zicutake.wordpress.com	3

youtu.be	52	www.sciencesetavenir.fr	10	paper.li	3
www.marianne.net	51	Brest.maville.com , https:	10	quimper.maville.com	3
voilesetvoiliers.ouest-france.fr	49	hi.switchy.io	10	fr.theepochtimes.com	3
expansive.info , https:	48	1001rss.com	9	amp-parismatch-com.cdn.ampproject.org	3
www.fdesouche.com	48	sco.lt	9	www.lindependant.fr	3
www.mediapart.fr	47	cutt.ly	9	www.netguide.com	3
support.twitter.com	47	l.leparisien.fr	9	www.linkedin.com	3
www.breizh-info.com	46	www.mesopinions.com	9	video.lefigaro.fr	3
blogs.mediapart.fr	46	radioparleur.net	9	news.freads.world	3
ift.tt	45	urlz.fr	9	fr.al-ain.com	3
www.sudouest.fr	44	www.demotivateur.fr	9	www.lemouvreur.fr	3
lnkd.in	43	www.google.com	8	france-energies-marines.org	2
www.connaissancedesenergies.org	43	information.tv5monde.com	8	fr.wikipedia.org	2
www.especes-menacees.fr	41	go.letelegramme.fr	8	rutube.fr	2
www.latribune.fr	37	www.europe1.fr	8	www.rtl.be	2
www.bretagne-economique.com	37	www.rte-france.com	8	toutinfos.com	2
francais.rt.com	37	www.linfordurable.fr	8	OuestFrance.fr , https:	2
frontpopulaire.fr	36	www.anguillesousroche.com	8	bretagne.eelv.fr	2
www.bfmtv.com	34	pnc-france.org	8	laseyne.maville.com	2
wp.me	32	www.msn.com	7	monde.fr , https:	2
mdpt.fr	32	www.euractiv.fr	7	www.hitwest.com	2
barr-avel.blog	30	swky.co	7	www.arabnews.fr	2
www.nouvelobs.com	30	www.greenunivers.com	6	yak.li	2
www.tvlibertes.com	30	tinyurl.com	6	erquypluriennvironnement.fr	2
www.actu-environnement.com	29	www.rennes-infos-autrement.fr	6	fxb.be	2
www.youtube.com	26	www.batiactu.com	6	www.lci.fr	2
www.energiesdelamer.eu	25	www.boursorama.com	6	france3--regions-francetvinfo-fr.cdn.ampproject.org	2
www.leparisien.fr	23	flip.it	6	images.app.goo.gl	2
actu.orange.fr	23	swll.to	6	lenergeek.com	2
www.citoyens-et-francais.fr	23	ectyce.over-blog.com	6	xfru.it	2
www.lexpress.fr	22	lincorrect.org	6	connaissancedesenergies.org	2
w.lpnt.fr	22	www.lemoniteur.fr	5	erquyenvironnement.fr	2
l.bfmtv.com	21	m.actu-environnement.com	5		
www.premar-atlantique.gouv.fr	19	www.revolution-energetique.com	5		
ailes-marines.bzh	19	www.usinenouvelle.com	5		
www.egaliteetreconciliation.fr	19	aoc.media	5		
www.la-croix.com	18	amp-ouest--france-fr.cdn.ampproject.org	5		

5.2. Cas "Amazon"

5.2.1 URL Facebook

Domaine	N	Domaine	N	Domaine	N
www.facebook.com	451	www.change.org	3	www.nantes-revoltee.com	1
www.ouest-france.fr	131	www.rtl.fr	3	www.mycontact.fr	1
actu.fr	109	www.hitwest.com	3	www.lejdd.fr	1
www.francebleu.fr	16	www.franceinter.fr	3	www.tfl.fr	1
t.co	15	solidaires44.org	2	www.euractiv.fr	1
france3-regions.francetvinfo.fr	13	www.sweetfm.fr	2	www.actualitte.com	1
lareleveetlapeste.fr	11	jetfm.fr	2	www.aboutamazon.fr	1
nantes.maville.com	11	jachetedansmazon44.fr	2	mobile.france.tv	1
lecercle49.wordpress.com	10	www.francetvinfo.fr	2	www.mobicoop.fr	1
www.cotizup.com	10	www.mediacites.fr	2	ecologistecitoyen-crpdl.fr	1
france.attac.org	9	www.liberation.fr	2	bit.ly	1
twitter.com	8	www.bfmtv.com	2	rcf.fr	1
www.amisdelaterre.org	8	www.mrae.developpement-durable.gouv.fr	2	revue-passages.fr	1
www.youtube.com	7	www.bing.com	2	www.lexpress.fr	1
www.20minutes.fr	6	www.usinenouvelle.com	2	www.numerama.com	1
www.mesopinions.com	6	www.lapresse.ca	1	alternatiba.eu	1
www.google.com	5	www.cc-grandlieu.fr	1	zad.nadir.org	1
youtu.be	5	www.amazon.com	1	www.presse-citron.net	1
m.reporterre.net	5	www.macommune.info	1	www.laprovence.com	1
reporterre.net	5	www.radiofidelite.com	1	www.latribune.fr	1
www.capital.fr	4	www.google.fr	1		
local.attac.org	4	attac44.vm.g6t.fr	1		
www.lemonde.fr	4	www.nddl-poursuivre-ensemble.fr	1		
chng.it	4	www.lefigaro.fr	1		
7seizh.info	4	www.zdnet.fr	1		
amp.ouest-france.fr	3	www.republicain-lorrain.fr	1		

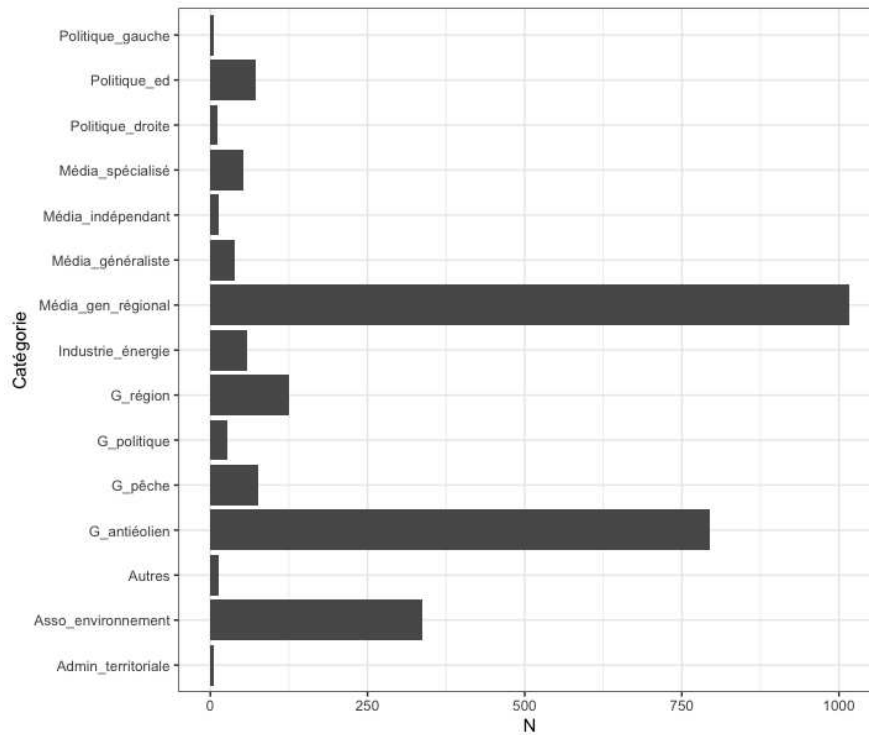
5.2.2 URL Twitter

Domaine	N	Domaine	N	Domaine	N
twitter.com	2616	44.demosphere.net	5	youtu.be	1
www.ouest-france.fr	724	www.actualitte.com	5	www.ultimedia.com	1
www.midilibre.fr	83	www.01net.com	5	solidaires44.org	1
actu.fr	73	www.challenges.fr	4	lemondeinformatique.fr , https:	1
france3-regions.francetvinfo.fr	67	lnkd.in	4	lepoing.net	1
www.amisdelaterre.org	59	alternatiba.eu	4	www.paysdechateaubriant.fr	1
www.capital.fr	58	www.humanite.fr	4	bugey.tv	1
ift.tt	55	www.lafabriquedelaregion.fr	4	telenantes.ouest-france.fr	1
bit.ly	48	www.telenantes.com	4	larochesuryon.maville.com	1

www.google.com	43	t.co	3	jetfm.fr	1
www.lemonde.fr	40	l.leparisien.fr	3	solidaires.org	1
www.liberation.fr	39	www.ladn.eu	3	www.google.com.sg	1
chng.it	35	www.youtube.com	3	www.macommune.info	1
dlvr.it	29	Jachetedansmazon44.fr	3	www.alternatives-economiques.fr	1
www.20minutes.fr	27	www.cyberacteurs.org	3	www.mesopinions.com	1
reporterre.net	22	fb.watch	3	www.jmenzor-info.com	1
xn--lu-9ia.es,https:	21	ouest-france.fr	3	newsmag-haievive-intl.fr	1
www.facebook.com	20	www.radiofidelite.com	3	jmenzor-actu.over-blog.com	1
france.attac.org	20	www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr	3	1001rss.com	1
www.francebleu.fr	18	www.info-flash.com	2	www.lefigaro.fr	1
zpr.io	15	www.frustrationmagazine.fr	2	www.francetvinfo.fr	1
amp.ouest-france.fr	15	www.alouette.fr	2	va.newsrepublic.net	1
jachetedansmazon44.fr	15	www.instantrtp.com	2	f7td5.app.goo.gl	1
expansive.info	12	www.smartrezo.com	2	www.rcalaradio.com	1
elus.rennes-ecologie.bzh	11	m.facebook.com	2	www.hitwest.com	1
citoyen.ne,https:	11	hitwest.ouest-france.fr	2	le-nemo.fr	1
www.google.fr	11	www.grandlieu.fr	2	ectac.over-blog.com	1
www.infolibertaire.net	9	mobilizon.extinctionrebellion.fr	2	elus-nantes.eelv.fr	1
rcf.fr	9	nantes.maville.com	2	www.change.org	1
zad.nadir.org	8	ofr-ofjn-production-api.twipecloud.net	2	a.msn.com	1
www.leparisien.fr	8	urlz.fr	2	goo.gl	1
limportant.fr	7	www.lesonunique.com	2		
www.mediacites.fr	7	monde.fr,https:	2		
lareleveetlapeste.fr	6	fapt44.reference-syndicale.fr	2		
agence-api.ouest-france.fr	6	attac44.vm.g6t.fr	2		
www.nantes-revoltee.com	6	twib.in	2		
lacgt44.fr	5	is.gd	2		
shar.es	5	www.usinenouvelle.com	2		
nantes.indymedia.org	5	Capital.fr,https:	2		
7seizh.info	5	m.20minutes.fr	2		

Annexe 6 : Occurrences espaces Facebook

6.1 Corpus « Facebook » cas Saint-Brieuc



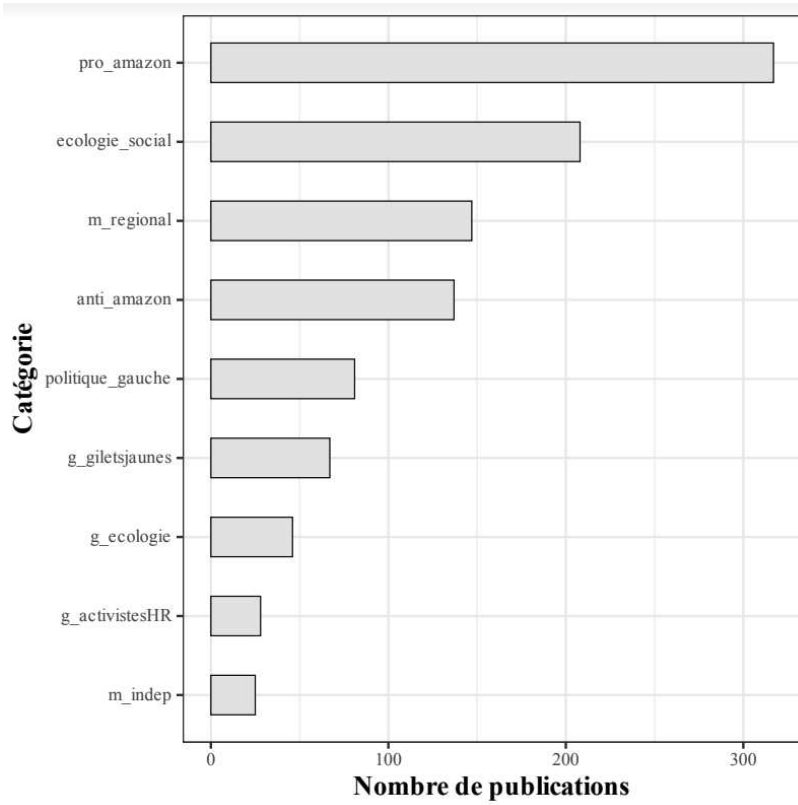
Nombre de publications (N) par catégorie – Facebook Saint-Brieuc

Name	N
Ensemble pour un littoral Maritime Français sans éoliennes	360
Vents_et_Territoires - Contre l'éolien industriel	336
Le_Telegramme	277
Gardez_les_Caps	275
Ouest_France	268
France_3 Régions	135
Saint-Brieuc maville.com	83
Vent_de_Raison - Wind met Redelijkheid	73
Ailes_Marines	59
AvelioeNº kornog - Bretagne en Danger (Stop aux Mines)	49
Le_Penthievre	48
Petite_peche du nord bretagne	43

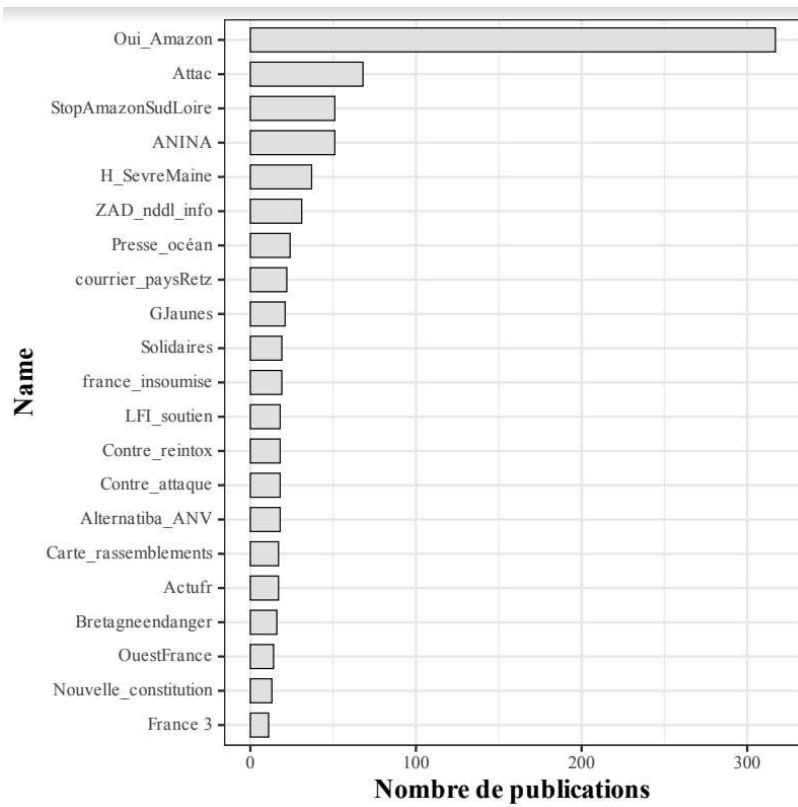
Sea_Shepherd France	36
Respeto_Pescadores a bordo!!! Agencia de Noticias.	33
BRETONS_UNIS POUR DEFENDRE LA BRETAGNE	30

Nombre de publications (N) par espace (15 les plus actifs) - Facebook Saint-Brieuc

6.2 Corpus « Facebook » cas Amazon



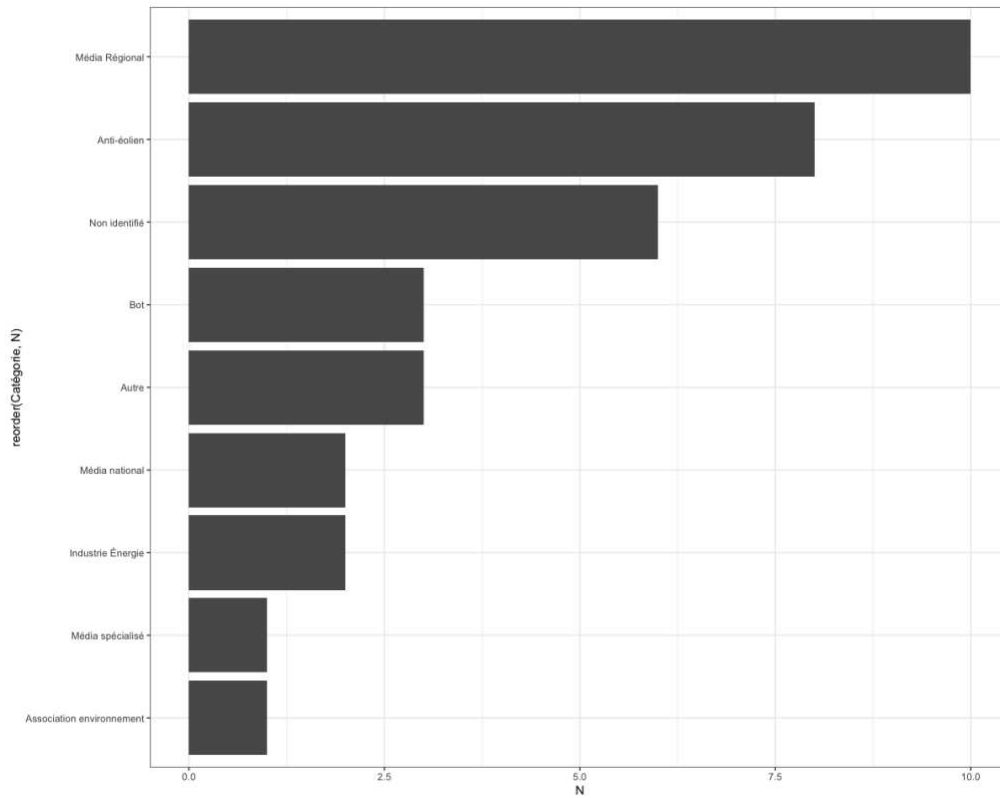
Nombre de publications par catégories – Facebook Amazon



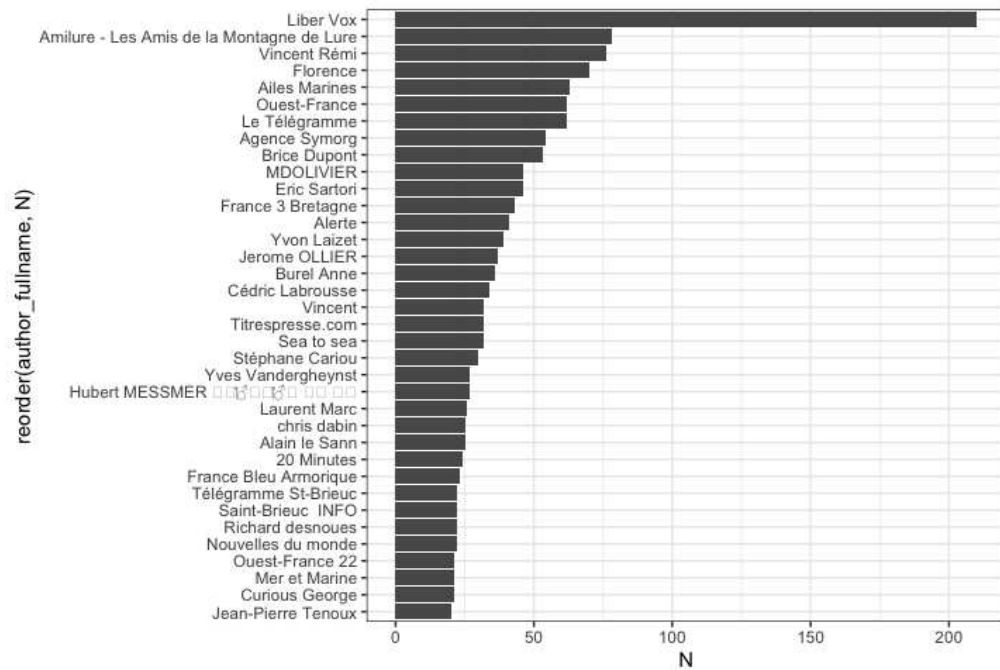
Nombre de publications par compte - Facebook Amazon

Annexe 7 Occurrences comptes Twitter

7.1 Corpus « Twitter » cas Saint-Brieuc

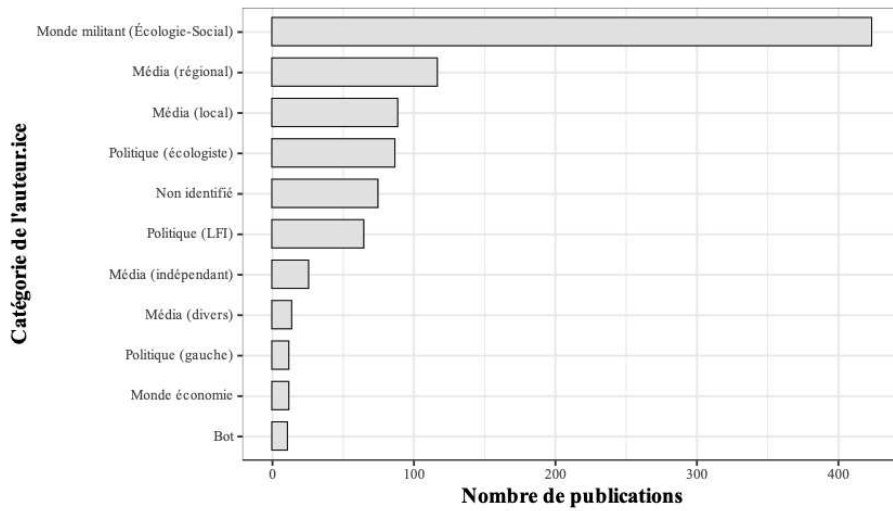


Nombre de tweets par catégorie - Twitter Saint-Brieuc

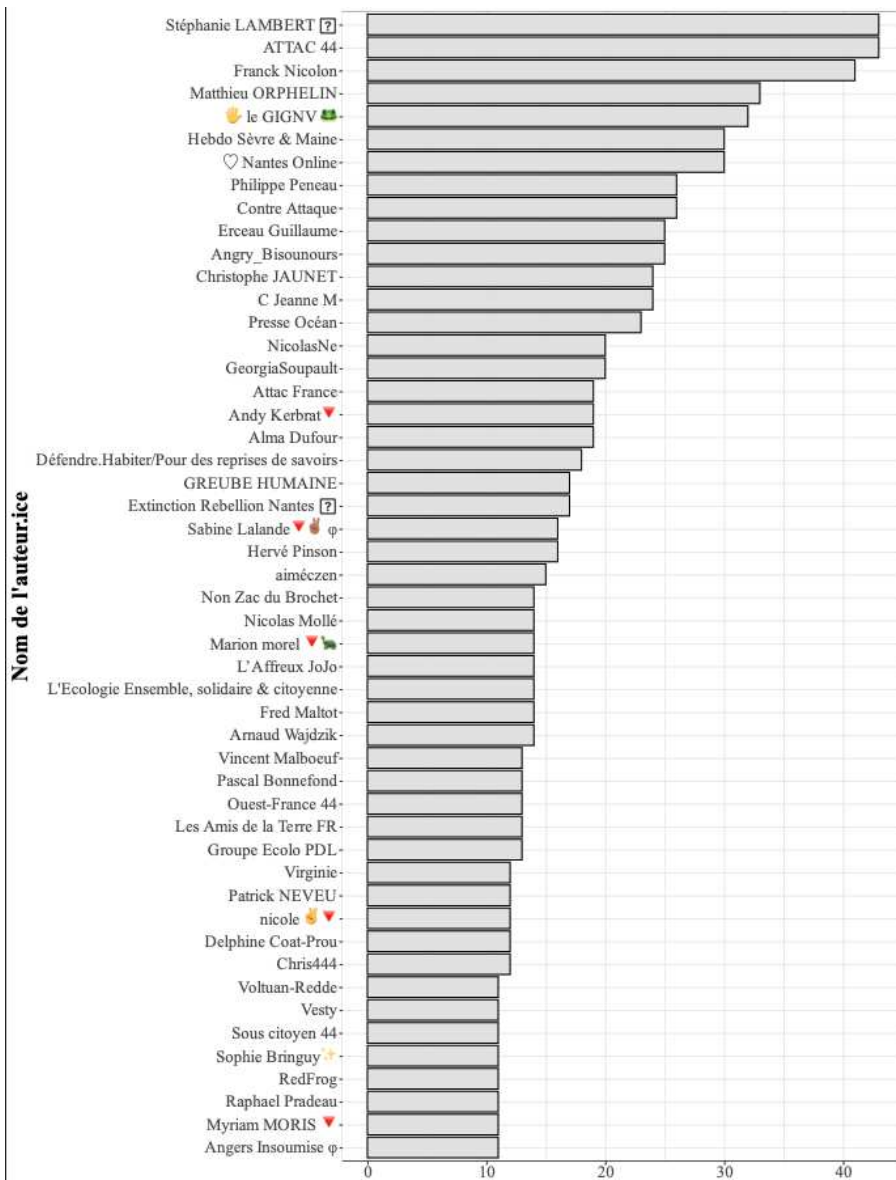


Nombre de tweets par utilisateur (top 36) - Twitter Saint-Brieuc

7.2 Corpus « Twitter » cas Amazon



Nombre de tweets par catégorie - Twitter Amazon



Nombre de tweets (top 50) par utilisateur - Twitter Amazon

Annexe 8 : Occurrences médias d'information

8.1 Corpus « Médias » cas Saint-Brieuc



Nombre d'articles par titre - Médias « Amazon »

8.2 Corpus « Médias » cas Amazon



Nombre d'articles par titre - Médias « Amazon »

Annexe 9 : Observations sur Facebook

9.1 Liste des espaces observés

Controverse	Type d'espace	Nom de l'espace
Saint-Brieuc	Groupe	Ensemble pour un littoral maritime sans éoliennes
		Vents et territoires - Contre l'éolien industriel
		Petite pêche du nord-Bretagne
	Page	Contre les éoliennes en baie de Saint-Brieuc
		Gardez les Caps
		Ailes Marines
		Debout la France
		Ouest-France Saint-Brieuc
		Le Télégramme Saint-Brieuc
		Le Penthièvre
		Fury Breizh
Amazon	Groupe	Oui à Amazon pour Montbert
		Carte des rassemblements
	Page	ANINA – Amazon ni ici ni ailleurs
		J'achète dans ma zone 44
		Attac 44
		Stop Amazon Sud-Loire
		Contre Attaque
		Hebdo de Sèvre et Maine
		Ouest France 44 Nantes

9.2 Aperçu du tableau d'observations sur Facebook – cas « Saint-Brieuc »

Catégorie	Name	Notes	Capture d'écran
Association environnement	GLC	Hashtag #baidesaintbrieuc / chiffres clés / Majuscules mots clés / image-montage de la baie, coquille saint-jaques plus message opposition (très artisanal)	CC1_0421
Association environnement	GLC	Images visite du député européen / Chaque image est commentée pour indiquer ce qui se passe, le moment capturé / long long texte descriptif de l'événement	CC1_0721
Association environnement	GLC	Remerciement association qui s'allie / URL intégré lien PQR	CC2_0322
Association environnement	EPE	Share GLC avec petit commentaire / publication origine image CP CDP	CC1_0521
Association environnement	Na	URL article intégré parle opposition / commentaire de l'article avec argument propre	CC3_1120
G antiéolien	Ensemble	Publication par administrateur / CC de publication Facebook un autre compte / compte tagué / titre dans la publication marqué par ponctuation spéciale	CC3_04/21
G antiéolien	Ensemble	Travail typo du texte / hashtags / URL intégré article de presse / admin	CC2_1021
G antiéolien	Ensemble	Admin / share média indépendant local / fait le lien entre enquête qui n'as pas lieu sur territoire et la baie de stb / tag du média et invitation à lire « articles » (au pluriel) / hashtag #nonaladictatureeolienne	CC1_0322
G antiéolien	Na	Plus d'un article sur une publication / typo et structuration pour lisibilité / gras titres / emojis flèches ou bullet points / Extraits / URL CC et 1 seul intégré	CC1_1120
G antiéolien	Na	Share d'un share préalable / données chiffrées dans le message de commentaire / différentes typos et majuscules mots ou passages clés	CC1_0121

G antiéolien	Na	Utilisation emojis signets flèches pour structurer texte / citations de l'article et des sources de l'article	CC2_0121
G Pêche	Petite pêche	Acteur présent autres groupes / émoticônes / appel à mobilisation avec article qui annonce mobilisation dont il est question	CC4_04/21
G région	Na	Plus d'un article sur une publication / typo et structuration pour lisibilité / gras titres / emojis flèches ou bullet points / Extraits / URL CC et 1 seul intégré	CC2_1120
Industrie énergie	AM	Texte structuré / tags et autotags / image pas de URL / partenariat acteur local (école de voile)	CC1_0622
Industrie énergie	AM	Texte structuré / hashtags / tag collectivité territoriale / images avancées des travaux	CC2_0622
Industrie énergie	AM	FB watch vrai ou faux / Lien AM / bcp hashtags	CC3_0121
Politique ed	Débout la France 88	Share de publication figure politique du mouvement / Court commentaire de la publication partagée en message / La publie originale image montage qui combine titre de pqr et message d'opposition en grand, rouge	CC5_04/21

Annexe 10 : Documentation

10.1 Documents fournis par nos enquêtés

Cas	Document
Amazon	Communiqué de presse ANINA
	Tribune Stop Amazon 44
	Communiqué de presse Stop Amazon 44
	Rapport MRAE : Avis délibéré de l'autorité environnementale Pays de la Loire : projet de construction d'une plateforme logistique sur le parc d'activités de la Bayonne À Montbert (44)
Saint-Brieuc	Cahier d'acteurs dans le cadre du débat public CNDP – CDP 22
	Communiqués de presse Gardez les Caps
	Tract anti-éolien
	Communiqués de presse CDP 22
	Dossier Sea Shepherd « Projets français d'usines éoliennes en mer : une bombe à retardement écologique »

10.2 Sitographie

10.2.1 Cas « Saint-Brieuc »

« 5e réunion de la Conférence régionale de la mer et du littoral », 13 septembre 2010, <https://abp.bzh/5e-reunion-de-la-conference-regionale-de-la-mer-et-du-littoral-19764>

« Appel d'offres portant sur des installations éoliennes de production d'électricité en mer en France métropolitaine », 11 juillet 2011, <https://www.cre.fr/documents/Appels-d-offres/Appel-d-offres-portant-sur-des-installations-eoliennes-de-production-d-electricite-en-mer-en-France-metropolitaine>

« Bilan du débat public Projet d'un parc éolien en mer au large de la baie de Saint-Brieuc », 19 septembre 2013, <https://cpdp.debatpublic.fr/cdpd-eoliennes22/DOCS/BILAN.pdf>

Cahiers d'acteurs du débat public Projet d'un parc éolien en mer au large de la baie de Saint-Brieuc , https://cpdp.debatpublic.fr/cdpd-eoliennes22/PARTICIPER/CONSULTER_LES_CAHIERS_D_ACTEUR.HTM

« Cahier des charges de l'appel d'offres n° 2011/S 126-208873 portant sur des installations éoliennes de production d'électricité en mer en France métropolitaine », 11 juillet 2011, <https://www.cre.fr/documents/Appels-d-offres/Appel-d-offres-portant-sur-des-installations-eoliennes-de-production-d-electricite-en-mer-en-France-metropolitaine/cahier-des-charges-version-rectifiee-du-09-11-2011-appel-d-offres-portant-sur-des-installations-eoliennes-de-production-d-electricite-en-mer-en-france-metropolitaine>

« Comité opérationnel n°10 Plan de développement des énergies renouvelables à haute qualité environnementale : 2008 - 2012 – 2020 » ; 15 avril 2008, <https://www.vie-publique.fr/rapport/30017-grenelle-de-lenvironnement-comite-operationnel-ndeg10-plan-de-developpe>

« Compte rendu onzième instance de concertation et de suivi du parc éolien en l'er de la baie de Saint-Brieuc », 14 février 2022, <https://www.cotes-darmor.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-et-transition-energetique/Energie/Eolien-en-mer/Instances-de-concertation-et-de-suivi/2022-ICS-du-14-fevrier-2022>

« Définition des zones propices à l'implantation d'éoliennes en mer », Contribution du Syndicat des énergies renouvelables, janvier 2015, <https://www.actu-environnement.com/media/pdf/dossiers/695-ser-zones-propices-eoliennes-offshore.pdf>

« Document objectifs des sites Natura 2000 Baie de Saint-Brieuc », janvier 2009, https://www.saintbrieuc-armor-agglo.bzh/fileadmin/medias/SORTIR_ET_DECOUVRIR/Protger_notre_environnement/Natura_2000/docob_natura2000.pdf

« Dossier du maître d'ouvrage », 2013, https://cpdp.debatpublic.fr/cpdp-eoliennes22/DOCS/PDF/DMO_AILES_MARINES_COMPLET.PDF

« Environnement : l'essentiel de la loi Grenelle 2 », 30 juillet 2019, <https://www.vie-publique.fr/eclairage/268502-environnement-lessentiel-de-la-loi-grenelle-2>

« L'éolien : état des lieux et axes de développement à l'heure de la transition énergétique », 23 mars 2022, <https://www.vie-publique.fr/eclairage/24027-leolien-etat-des-lieux-et-axes-de-developpement>

« Le Grenelle de l'environnement : quels engagements ? », 31 juillet 2019, <https://www.vie-publique.fr/eclairage/268585-le-grenelle-de-lenvironnement-quels-engagements>

« LOI n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (1) », 13 juillet 2010, <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFARTI000022471056>

« Planification des énergies marines renouvelables 2009 – 2012 – Retour sur la mise en place du SIG », janvier 2013, <https://www.cerema.fr/system/files/production/2017-12/retour%20planification%20EMR.pdf>

« Projet de Loi relatif à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement », 16 juin 2018, <https://www.assemblee-nationale.fr/13/projets/pl0955.asp>

« Projets français d'usines éoliennes en mer : une bombe à retardement écologique » https://newsletters.seashepherd.fr/images/septembre_2021/PROJET_FRANCAIS_D_USINES_EOLIENNES_EN_MER_-_UNE_BOMBE_A_RETARDEMENT_ECOLOGIQUE.pdf

10.2.2 Cas « Amazon »

« Activité logistique », <https://www.aboutamazon.fr/actualites/activite-logistique>

« AMAZON : VERS L'INFINI ET PÔLE EMPLOI ! », Novembre 2019, <https://d.mounirmahjoubi.fr/AmazonVerslinfiniEtPoleEmploi.pdf>

« Amazon, tu veux ou tu veux pas Montbert ? », 2 avril 2021, <https://www.youtube.com/watch?v=Ge23vUofIz4>

« Avis délibéré de l'autorité environnementale Pays de la Loire : projet de construction d'une plateforme logistique sur le parc d'activités de la Bayonne À Montbert (44) », 28 septembre 2020, https://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/pdl-2020-4660_plateformelogistiqueamazon_montbert_44_2020appdl50.pdf

Contre Attaque (ex Nantes Révoltée), <https://contre-attaque.net/?s=amazon>

« Contre Amazon à Montbert 44 », 19 octobre 2020, <https://www.change.org/p/jeff-bezos-contre-amazon-%C3%A0-montbert-44-contre-amazon-et-son-monde>

« Mr Legrand, élu de l'opposition, contre le projet Amazon à Montbert, Conseil Com-Com du 30 mars », 2 avril 2021, <https://www.youtube.com/watch?v=qa5eeDNjpqg>

« Pétition Oui à Amazon », 04 décembre 2020, <https://www.mesopinions.com/petition/social/amazon/118210>

« Stop Amazon, Attac 44 », <https://cl44.site.attac.org/spip.php?rubrique88>